

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LES FRANCS

JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI,

PAR ANQUETIL.

TOME PREMIER.



PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES ET Cie, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, N° 56.

M DCCC XXXVII



NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. ANQUETIL,

PAR M. DACIER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Louis-Pierre Anquetil, chanoine régulier de la congrégation de France, dite de Sainte-Geneviève, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut et de la Légion d'honneur, naquit à Paris le 21 février 1723, d'une ancienne et honorable famille de la bourgeoisie de cette ville. Il fut l'aîné de sept frères, qui tous ont conservé les principes de vertu et la pureté des mœurs de leurs aïeux, et ont mérité l'estime publique dans les états qu'ils ont embrassés, et dont deux, membres de cette classe, ont illustré leur nom par leurs ouvrages.

Le droit d'aînesse de M. Anquetil ne lui procura d'autre avantage que de travailler toute sa vie à être utile à ses frères, et d'être, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa longue carrière, le soutien des uns, le consolateur des autres, et autant qu'il le put, le réparateur des revers que la fortune fit éprouver à quelques-uns d'entre eux. Il aurait pu se croire quitte de tout envers ses frères, par sa renonciation au monde et par l'abandon qu'il leur avait fait de sa part dans le patrimoine commun. Ces sortes de calculs d'arrangement personnel, ont peut-être influé quelquefois dans la détermination de ceux qui se vouaient à la vie religieuse; mais M. Anquetil, en obéissant à sa vocation pour le cloître, avait été loin d'y porter ce froid détachement des affections naturelles, qui accompagne assez souvent l'amour de la solitude. « Pour moi, disait-il quelque-« fois avec ce sourire qui part du cœur, « je crois que c'est pour être père de fa-« mille que je me suis cloîtré. »

Ce fut à l'âge de dix-sept ans qu'après avoir achevé son cours d'humanité au collége Mazarin, le jeune Anquetil entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Envoyé au prieuré de Sainte-Barbe, dans le pays d'Auge, il s'y livra aux études théologiques sous le célèbre P. le Courayer; et d'élève il devint bientôt maître lui-même. Un des grands avantages que trouvaient pour leur instruction, dans les corps religieux enseignants, ceux des novices que d'heureuses dispositions signalaient à leurs supérieurs, était cette facilité ou plutôt cette obligation de monter, très-jeunes encore, des bancs de l'école à la chaire de professeur. Dans les arts, dans presque toutes les professions, il faut parcourir lentement les degrés qui séparent l'apprenti du maître; mais l'art de se former l'esprit n'est pas assujetti tout à fait aux mêmes lois. Rien ne paraît en effet devoir être plus utile pour s'instruire que d'être obligé d'enseigner ce qu'on ne sait pas encore très-bien : alors le besoin d'être supérieur à ceux auxquels on donne des leçons, force à s'élever au-dessus de soi-même, à remonter à la source des choses, à en rechercher les principes et les raisons, pour les exposer aux autres; et ainsi l'enseignement est un des grands moyens de bien étudier et de bien apprendre.

M. Anquetil fut en grande partie redevable à cette méthode salutaire, d'avoir acquis de bonne heure des connaissances positives, un jugement sain, une solidité de raison et une maturité d'esprit qui ne laissèrent presque apercevoir en lui aucune de ces progressions morales par lesquelles se distinguent les premières

saisons de la vie : comme il n'a pas eu de vieillesse, on peut dire aussi qu'il n'eut pas de jeunesse. C'est avec la gravité et les talents d'un homme fait qu'à peine âgé de vingt ans il professa dans l'abbaye de Saint-Jean, à Sens, d'abord les belles-lettres, et ensuite la philosophie et la théologie; enseignement dont la diversité eût exigé trois maîtres, si tous les trois ne s'étaient pas trouvés réunis dans la personne de M. Anquetil.

Au milieu de ces occupations, qu'il remplissait avec autant de zèle que d'exactitude, et qui auraient pu absorber tous les moments d'un homme moins laborieux et moins pressé du désir d'apprendre, il savait se ménager chaque jour plusieurs heures, qu'il consacrait à l'étude de l'histoire, vers laquelle il était entraîné par un penchant particulier, et qui a fait la consolation, le charme et la gloire de sa vie. Au besoin impérieux d'étendre sans cesse ses connaissances et d'accroître ses richesses littéraires, se joignit bientôt celui de les employer et d'en faire jouir les autres. Il s'était mis en état de traiter avec un succès presque égal l'histoire des peuples anciens et celle des peuples modernes, et de pouvoir choisir à son gré dans le vaste champ de l'histoire, la partie qu'il voudrait moissonner. Son séjour dans la ville de Reims, où il fut envoyé par ses supérieurs, pour être l'un des directeurs du séminaire, et l'invitation de quelques-uns des principaux habitants de la ville, avec lesquels il avait contracté des liaisons d'amitié, le déterminèrent à préférer l'histoire de France; et la ville qu'il habitait fut le sujet de son premier ouvrage. Il écrivit donc l'histoire de Reims, et il l'écrivit de manière à ce qu'elle pût être lue sans ennui et même avec quelque plaisir; c'est dire assez qu'il fit le contraire de ceux qui avaient traité avant lui le même sujet, et de la plupart des historiographes de villes et de cantons. Une des histoires de Reims, antérieure à la sienne, n'avait pas moins de six volumes in-folio. Elle commençait par la généalogie de Noé, déduite jusqu'à Rémus, qui n'était, comme on le pense, que le second ou le troisième fondateur de la ville, mais qui avait eu l'honneur de lui donner son nom. Bergier lui-même, le savant et judicieux Bergier, n'avait pas cru pouvoir consacrer moins de sept volumes in-4° à l'histoire de Reims. Il est vraisemblable que l'amour de sa patrie était entré pour beaucoup dans le projet de ce plan volumineux, dont il n'acheva que deux livres, à la fin desquels il n'était pas encore arrivé jusqu'à l'établissement des Francs dans la Gaule.

M. Anquetil ne se croyant pas obligé aux mêmes égards envers une ville à laquelle il ne devait point la naissance, usa de ces matériaux avec discernement, et réduisit l'histoire de Reims à ce qu'il peut être utile d'en savoir. Il la divisa en quatre époques, dont la première ne remonte pas plus haut que le conquérant des Gaules, et sut donner à toutes les parties, en les rattachant à l'histoire générale, cet intérêt que les faits n'ont pas lorsqu'ils sont trop isolés, ou qu'ils sont en quelque sorte étouffés sous une foule de détails qui les font disparaître. Cette histoire, en trois petits volumes in-12, pourrait être un modèle pour ces sortes d'ouvrages, quand on veut qu'ils puissent être lus; aussi l'auteur revoyant, dans sa vieillesse, cette production, peut-être avec la prédilection qu'on a pour un premier-né, disait ingénument: « Je viens « de lire l'histoire de Reims, comme si « elle n'était pas de moi; je ne crains « pas de dire que c'est un bon ouvrage. » On peut d'autant mieux l'en croire, que n'ayant jamais eu la vanité d'auteur, il était capable d'apprécier ses propres œuvres avec une impartialité qu'on n'a pas toujours, même dans le jugement de celles des autres.

En 1759, le régime de la congrégation le nomma prieur de l'abbaye de la Roé en Anjou. Cette place pouvait être regardée comme une récompense et comme une retraite : la récompense lui était bien due, et il l'accepta; mais la retraite était encore loin de lui convenir, et il se rendit avec plaisir au désir de ses supérieurs, qui le destinèrent, très-peu de temps après, à ranimer les études dans le collége de Senlis, dirigé par les génovéfains, et qui avait perdu de son ancienne réputation.

M. Anquetil s'y livra pendant six années à tous les soins temporels et spirituels qu'exigeait la restauration de cet établissement. Zélé pour le bien, son esprit judicieux et sage accueillait avec empressement tous les moyens qu'il croyait propres à le procurer, et même ceux dont une assez grande hardiesse pou-

vait seule alors déterminer à faire usage. C'est ainsi qu'on le vit contribuer de tout son pouvoir à propager, dans cette nombreuse maison et au dehors, l'inoculation, malgré les clameurs de la multitude; et son courage fut récompensé par des succès multipliés et par les bénédictions des familles dont il avait conservé les enfants.

La vigilance active et continue avec laquelle il remplissait ses devoirs, ne l'empêchait pas de trouver encore des moments à donner aux études de son goût. Tel est le privilége de l'homme vraiment studieux et solitaire, que mettant à profit tous les instants que la plupart des hommes donnent au délassement ou aux devoirs et aux bienséances de la société, il ajoute plus à la vie qu'il n'en retranche, et en double, pour ainsi dire, la durée. On ne sera donc point surpris que, pendant que la direction du collége de Senlis laissait à peine à M. Anquetil quelques moments de loisir apparent, il ait entrepris et terminé le plus important de ses ouvrages, celui du moins qui a donné le plus de célébrité à son nom. Je veux parler de l'*Esprit de la Ligue*, ouvrage dont le titre promet plus et moins qu'il ne tient; car si l'auteur paraît n'avoir pas pénétré dans tous les mystères de la politique qui faisait agir les différents partis, s'il n'a pas développé toutes les causes secrètes ou connues des maux auxquels la France était alors en proie, ce que semblait annoncer son titre, ce défaut d'aperçus et de raisonnements, souvent aussi hasardeux que stériles, est amplement compensé par l'heureux enchaînement de tous les faits qu'il était bon de faire connaître, par l'intérêt d'une narration toujours claire, facile et attachante, et par toutes les qualités qui font de cet ouvrage une véritable histoire, ce que le titre ne promet point, et un des meilleurs morceaux d'histoire de France qui aient paru dans le siècle dernier.

M. Anquetil avait d'abord eu le projet de composer une histoire générale de notre monarchie, non d'après les histoires déjà faites, par lesquelles il aurait craint d'être trop souvent égaré, mais d'après les monuments et les historiens originaux. Il paraît qu'il en fut détourné par l'immensité et l'excessive difficulté de l'entreprise. En effet, si quelques écrivains de l'antiquité ont rempli avec gloire une tâche pareille, on ne doit pas en conclure que les mêmes études et les mêmes travaux suffisent pour écrire l'histoire des peuples modernes. Les anciens devaient être souvent embarrassés par la disette des monuments; les écrivains de nos jours le sont par l'effrayante surabondance des documents de tous les genres qu'ils doivent recueillir et mettre à contribution. S'il s'agit surtout d'un grand empire dont l'origine remonte à douze ou quinze siècles, et qui présente, dans plusieurs de ses diverses époques, plutôt un assemblage de peuples différents par la langue, les mœurs, les coutumes, les lois, qu'une seule et même nation réunie sous le même gouvernement; si chaque siècle de sa durée a produit un nombre immense de chroniques, de chartes, de diplômes, d'ordonnances, de mémoires, de pièces historiques de toutes les espèces, comment un seul homme pourra-t-il suffire à toutes ces recherches, dont chaque partie exigerait presque un homme tout entier? Comment espérer de tout lire, pour pouvoir tout connaître? Comment se résoudre à ignorer quelque chose? Quel esprit assez vaste embrassera une si grande étendue de connaissances? Quel génie assez puissant saura les ordonner, les enchaîner, leur donner des formes, le mouvement et la vie; juger les siècles, les hommes et les événements; et enfin, écrire une histoire digne d'une nation éclairée et riche en chefs-d'œuvre dans tous les autres genres de littérature?

M. Anquetil était persuadé, peut-être avec raison, que si l'on a quelque jour une bonne histoire générale de France, on en sera presque uniquement redevable aux tentatives heureuses de quelques écrivains, qui mesurant judicieusement leur tâche sur leurs forces, se borneront à peindre un règne, un siècle ou une époque plus ou moins longue, au lieu d'entreprendre une de ces vastes compositions dont assez ordinairement le tout nuit à chaque partie, comme chaque partie nuit au tout. Tels sont les motifs qui le déterminèrent à étudier les monuments de l'époque désastreuse de la Ligue, et à en publier l'histoire, qui comprend les règnes de François II, Charles IX et Henri III, jusqu'à la reddition de Paris à Henri IV.

Bientôt après, il traça, dans les mêmes vues, comme suite ou comme pendant de cette composition, l'*Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII*. Cette histoire, car ce n'en est pas moins une que l'*Esprit de la Ligue*, auquel on peut la comparer sous presque tous les rapports, quoique très-bien accueillie, fit moins de sensation que la première. Elle présente néanmoins des récits qui ont de l'intérêt, des portraits de la plus grande vérité; la politique du cardinal de Richelieu y est surtout mise dans tout son jour, et peinte de couleurs qui sans trop attirer l'œil, le fixent presque aussi sûrement que des couleurs vives et éclatantes. Si l'on n'y remarque pas cette fermeté, cette vigueur de pensées et d'expression qu'on pourrait désirer dans le développement du caractère et de l'administration du tyran de son maître et de la France; si l'on n'y rencontre pas de ces mots de génie qui rapprochent toutes les causes de tous leurs effets, de ces éclairs qui lancent la lumière jusque dans les profonds abîmes du cœur humain : toutefois le lecteur qui cherchera plutôt l'instruction que des impressions fortes, pourra se flatter d'avoir vu de près beaucoup de ces petits ressorts qui font souvent mouvoir les grandes machines politiques; et cette manière d'écrire l'histoire, dans laquelle l'historien et son art ne se montrent presque jamais, a peut-être l'avantage, en laissant les choses se montrer d'elles-mêmes, d'être plus à la portée de tous les lecteurs et d'inspirer plus de confiance.

Il eût été à désirer que M. Anquetil eût conçu dans le même esprit, et exécuté avec le même soin, l'ouvrage qu'il publia après l'*Intrigue du cabinet*, et qui paraissait destiné à lui faire suite; mais cet ouvrage, intitulé, *Louis XIV, sa cour et le Régent*, n'offre qu'un recueil d'anecdotes presque entièrement décousues et puisées dans les divers mémoires du temps : à peine même, malgré les transitions qui les rapprochent sans les unir, aperçoit-on, par intervalles, quelques légères traces d'un fil conducteur qui puisse faire soupçonner qu'on ne marche pas toujours au hasard. Cette collection qui, malgré ses défauts, fut trouvée assez piquante lorsqu'elle parut, a perdu une partie de son prix, depuis l'impression des mémoires originaux aux dépens desquels elle a été faite.

On peut porter le même jugement de la *Vie du maréchal de Villars* : elle n'a coûté à M. Anquetil que la peine d'extraire littéralement les mémoires du grand capitaine qui sauva la France à Denain, et elle n'en est qu'un simple abrégé, dont la fidélité est à peu près le seul mérite.

Si M. Anquetil paraît être descendu, dans ces deux derniers ouvrages, du rang où l'*Esprit de la Ligue* l'avait placé, n'en cherchons pas la cause ailleurs que dans sa conscience, et dans le sentiment profond des nouveaux devoirs qu'il s'était imposés en acceptant la cure importante de Château-Renard, près de Montargis, pour laquelle il quitta la direction du collége de Senlis. Il ne songea presque plus alors qu'à la responsabilité d'une pareille charge : plus occupé, pendant les vingt années qu'il posséda cette cure, du soin de son nombreux troupeau que de celui de sa réputation littéraire, il paraît n'avoir plus cherché dans la culture des lettres qu'un moyen de se délasser de ses graves occupations, par un travail léger qui n'était pour lui qu'une distraction, et qui laissait son âme tout entière à ceux auxquels il croyait devoir toutes ses pensées et tous ses moments.

Son vœu le plus cher eût été de finir paisiblement ses jours dans cette retraite, où, entouré des œuvres de sa charité et de sa bienfaisance, il était devenu le ministre de toutes les consolations, l'objet de toutes les bénédictions, où son nom est encore aujourd'hui dans toutes les bouches, et sa mémoire vivante dans tous les cœurs : mais la révolution vint détruire ses projets et renverser ses espérances. Prévoyant, dès les premières secousses, que son bénéfice allait lui échapper, et qu'au lieu d'être désormais en état de soulager les malheureux, il en augmenterait lui-même le nombre, s'il ne se procurait pas quelques ressources par ses travaux littéraires, il se décida, en pleurant, à échanger sa cure contre celle de la Villette, dont les charges, beaucoup moins pesantes, lui laisseraient plus de temps à donner à des travaux d'un autre genre, et qui, par la proximité de Paris, le mettrait à portée de consulter les nombreux dépôts littéraires réunis dans cette ville.

Aussitôt qu'il y fut établi, il entreprit un *Précis de l'histoire universelle*, dans l'espoir, non d'ajouter à sa renommée,

mais d'écarter de lui les besoins qui commençaient à l'assiéger. Il était déja avancé dans son travail, lorsque, enveloppé dans la proscription générale, il fut arrêté le 16 août 1793, et enfermé à Saint-Lazare. La sérénité de son âme n'en fut point altérée, et il souffrit peu de sa détention et du régime auquel il fut assujetti, parce qu'il est difficile de faire éprouver de grandes privations à un homme résigné, et déjà privé de presque tout ce qui fait la douceur de la vie : ainsi la prison ne fut guère pour lui qu'un changement de cabinet, et son déplacement ne nuisit ni à sa santé ni à son ouvrage.

Rendu à la liberté peu de temps après le 9 thermidor [1], il s'empressa de le terminer, et il en traita avec un libraire à des conditions qui auraient apporté quelque adoucissement à sa position, si elles avaient été observées. Vain espoir! le libraire fit banqueroute, et M. Anquetil se trouva dans un état très-voisin de la détresse. Il n'était cependant pas encore dépourvu de tout, puisqu'il lui restait ses vertus, son savoir et son nom. Heureusement, un horizon moins nébuleux annonça bientôt des jours plus tranquilles : l'espérance commença à renaître dans les cœurs; les hommes distingués par leurs talents et par leurs lumières, et qui avaient été battus par la tempête, trouvèrent de l'appui et des consolations, et purent se flatter que leurs pertes ne tarderaient pas être réparées. On créa l'Institut, et M. Anquetil y fut aussitôt admis dans celle des classes qui remplaçait l'Académie des belles-lettres, dont il avait été correspondant. Peu de temps après, le ministre des relations extérieures l'attacha, par un emploi utile et honorable, aux archives de son ministère; et ce fut par suite des obligations que lui imposait cette place, qu'il composa l'écrit intitulé : *Motifs des traités de paix de la France depuis* 1648 *jusqu'à* 1783.

Son ardeur et sa fécondité semblaient augmenter avec l'âge : il publia, en 1804, son *Abrégé de l'histoire de France*. Cet ouvrage est le dernier qu'il ait donné au public; mais M. Anquetil était loin de le regarder comme devant l'être. Déjà plus qu'octogénaire, il méditait encore de grandes et nombreuses entreprises; et ses amis, espérant que ses symptômes de jeunesse lui présageaient encore de longues années de vie, le voyaient avec plaisir se livrer à ces spéculations lointaines. Aussi exact, en effet, et aussi zélé que les plus jeunes de ses confrères, il ne manquait à aucun de nos exercices académiques, et il était toujours un des plus empressés à y prendre part. Il s'éloignait seulement de nous pendant quelques semaines, chaque année, pour aller revoir son ancien troupeau de Château-Renard, qui était toujours l'objet de ses constantes affections. Chaque année, la respectable épouse de l'ancien seigneur du pays, la fondatrice de la Charité maternelle, madame de Fougeret, lui offrait les douceurs d'une affectueuse hospitalité. Chaque année, les habitants du lieu revoyaient au milieu d'eux, avec un nouvel attendrissement, cet ancien pasteur, dont la tête vénérable et la stature patriarcale semblaient leur offrir l'image de ces envoyés de Dieu qui, au temps des prophètes, apparaissaient par intervalles, pour apporter aux hommes les paroles et les bénédictions du ciel. M. Anquetil ne quittait jamais Château-Renard sans le plus vif regret, et ne pouvait, à son retour, parler sans émotion de la manière touchante dont il avait été accueilli; il avouait que les instants toujours trop courts qu'il y passait, étaient les plus délicieux de sa vie : ils devaient l'être; car il recueillait le fruit le plus doux que l'homme vertueux puisse espérer de ses travaux et de ses bonnes actions, la reconnaissance du bien qu'il avait fait.

Depuis qu'il eut recouvré l'aisance dont la révolution l'avait dépouillé, aisance qui était la seule richesse que sa modération lui ait jamais permis d'ambitionner, il était redevenu le soutien et la ressource de sa nombreuse famille. S'il eut à s'affliger des malheurs survenus à quelques-uns de ceux qui la composaient, la peine qu'il en ressentit fut presque toujours compensée par le plaisir qu'il eut de les réparer. Mais le chagrin le plus vif qu'il eût jamais éprouvé, et dont rien ne put adoucir l'amertume, lui fut causé par la perte qu'il fit, et que nous fîmes avec lui, de M. Anquetil du Perron, auquel il tenait par les liens d'une double fraternité, et dont il serait difficile, malgré le juste tribut déjà payé à sa mémoire, de ne pas rappeler le nom,

[1] Par les démarches empressées de son frère, M. G. L. Anquetil, chef dans les bureaux de l'administration du Mont-de-Piété.

en honorant celle de l'homme respectable qui fut son frère et son meilleur ami.

Ce n'est pas toutefois que la sympathie de caractère et d'humeur eût établi entre les deux frères cette communauté de pensées, de goûts et d'affections, qui de deux âmes n'en font, pour ainsi dire, qu'une. L'amitié qui naît de cette identité parfaite est peut-être autant un instinct qu'une vertu, et il y eut au contraire, dans leur inaltérable union, beaucoup plus de vertu que d'entraînement involontaire; car il existait entre leur manière d'être une telle opposition, que, dans des âmes moins pures et moins religieuses, elle aurait pu engendrer la discorde. Nous les considérâmes pendant quelque temps en parallèle, associés l'un et l'autre aux travaux de notre classe, et plusieurs d'entre nous ont été à portée de les comparer sous divers autres rapports sociaux; et certes ce parallèle aurait été digne d'exercer le pinceau d'un moraliste habile.

Si je me permettais d'esquisser ici les différences les plus frappantes qu'on apercevait entre eux au premier coup d'œil, je dirais que chez l'un toutes les vertus auraient pu passer pour des défauts, quelquefois même pour des vices, tandis que chez l'autre les défauts même pouvaient être pris pour de bonnes qualités.

L'un paraissait outré dans toutes ses habitudes, et quoique extrêmement simple dans ses mœurs, avait toujours l'air d'affecter et d'exagérer ce qui cependant n'était que naturel en lui.

L'autre devait moins à la nature qu'à l'empire qu'il avait su prendre sur lui-même, ces dehors tranquilles et cette modération imperturbable qui semblaient ne lui coûter aucun effort.

Pour l'un, la vertu était sur les monts les plus escarpés et les plus inaccessibles; l'autre la trouvait dans des plaines riantes et fertiles, où le conduisaient des sentiers unis et battus.

M. Anquetil du Perron avait placé le bonheur dans le mépris de ce que le monde aime et recherche avec le plus d'ardeur; son frère, dans le bon usage qu'il savait en faire.

Y a-t-il plus de force d'âme à savoir se passer de tout, qu'à savoir bien user de tout? Y a-t-il plus de mérite à fouler publiquement aux pieds les vanités humaines, qu'à les dédaigner sans bruit? Y en a-t-il plus à haïr les richesses, qu'à les regarder avec indifférence? La vie de l'homme vertueux doit-elle enfin être plutôt une lutte à découvert, un combat public à outrance contre les penchants qu'il tient de la nature, qu'une guerre intérieure et cachée?

Les deux anciennes sectes philosophiques auxquelles auraient pu appartenir les deux frères, ont laissé l'univers incertain sur la supériorité de l'une ou de l'autre manière de penser et d'agir.

La religion chrétienne, en donnant aux vertus humaines un but plus fixe et plus noble, et dégagé des subtilités de la dialectique, laisse encore subsister la même indécision sur le choix de l'une ou de l'autre des deux routes entre lesquelles se partagent ses sectateurs, puisqu'elle honore également et les efforts hardis de l'homme qui s'arrache tout entier au monde et se condamne à toutes les privations, et la lutte non moins pénible de celui qui, au milieu de ce même monde, consomme en silence le sacrifice de ses passions. Ainsi les deux confrères que nous regrettons ont pu, par des chemins différents, atteindre le même but et saisir la même palme. Un même esprit, au reste, les avait inspirés : celui de la religion, qui, après avoir guidé leur jeunesse, consola leurs derniers jours et sanctifia leur fin.

M. Anquetil l'aîné ne se croyait pas si près de la sienne : pour lui, malgré les agitations que lui avait causées la révolution, la vie avait coulé d'un cours paisible. Une santé robuste, fruit d'une humeur égale et d'une tempérance universelle, l'avait presque exempté de payer ces tributs successifs par lesquels la nature nous habitue, comme par degrés, à acquitter enfin la dette de la vie. Aussi vit-il sans inquiétude le mal auquel il a succombé, et pour lequel il s'indignait qu'on le retînt chez lui. C'était un érysipèle, qu'il se plaisait à appeler une légère incommodité, et que ses médecins regardaient comme le symptôme d'une dissolution inévitable.

Sa surprise fut aussi grande que sa résignation, lorsqu'on crut devoir enfin l'instruire de son état. Cet avertissement ne pouvait troubler l'âme d'un homme dont la vie pure et remplie de bonnes œuvres avait été une préparation continuelle à la mort. Cependant, tout en fixant avec calme le terme dont il approchait, il retombait dans l'étonnement

d'en être si près, et s'obstinait à croire que son mal n'était que passager, et qu'on pouvait le guérir. Il semblait qu'il méconnût son âge, et que la longue possession de la vie la lui fît regarder comme une propriété. Il disait, la veille de sa mort, à un de ses amis qui était allé le visiter : « Venez voir un homme qui « meurt tout plein de vie. »

Il avait raison pour la partie morale de son être : son esprit était aussi sain et aussi vivant, si on peut s'exprimer ainsi, qu'il l'eût jamais été ; mais son organisation physique, usée par le temps, n'avait plus que quelques moments d'existence. Il mourut, sans s'en apercevoir, le 6 septembre 1806, dans la 84e année de son âge.

HISTOIRE DE FRANCE.

L'histoire de la France ou des peuples qui ont occupé son territoire depuis les temps les plus reculés, dont il nous reste quelques notions à peu près certaines, jusqu'à la mort de Louis XVI, offre un espace de près de vingt-quatre siècles, qui se partage naturellement en quatre grandes périodes.

La première, d'un peu plus de mille ans, embrasse toute l'histoire des Gaules, depuis les premières émigrations constantes de ses habitants, l'an 600 avant J. C., jusqu'à l'établissement des Francs sur leur territoire, l'an 420 de l'ère vulgaire.

La seconde, de 420 à 752, comprend l'histoire de la première race des rois français, dits Mérovingiens, du nom de Mérovée, le troisième d'entre eux.

La troisième, de 752 à 987, renferme l'histoire de la seconde race, dite des Carlovingiens, ainsi nommée de Charlemagne ou Charles le Grand, qui en fut le second roi.

La quatrième période enfin, de 987 à 1793, offre l'histoire des rois de la troisième race, dite des Capétiens, du surnom de Hugues Capet, le premier roi de cette dernière race.

GAULOIS.

DE L'AN 600 AVANT J. C. A L'AN 420 DE L'ÈRE VULGAIRE.

Pour aider à la classification des faits, l'histoire des Gaulois sera divisée en quatre paragraphes.

§ I. Des Gaulois en général, et de leurs mœurs.

§ II. De l'an 600 à l'an 50 avant J. C. Histoire des Gaules depuis les premières émigrations gauloises connues avec quelque certitude, jusqu'à l'achèvement de la conquête du pays par Jules César.

§ III. De l'an 50 avant J. C. à l'an 260 de J. C. Histoire des Gaules depuis l'achèvement de la conquête du pays par Jules César, jusqu'aux premières incursions qu'y tentèrent les Francs.

§ IV. De l'an 260 à l'an 420 de J. C. Histoire des Gaules depuis les premières incursions des Francs dans ce pays, jusqu'à l'établissement définitif qu'ils y formèrent sous Pharamond, leur premier roi.

§ 1.

Des Gaulois en général, et de leurs mœurs.

On nomme les Gaules le pays compris entre l'océan Britannique au nord; le Rhin, la grande Germanie, une partie des Alpes avec l'Italie, à l'orient; la mer Méditerranée, les Pyrénées et l'Espagne, au midi; le grand Océan, à l'occident. Les Francs, qui s'incorporèrent aux Gaulois, ont occupé plus ou moins d'espace dans cette étendue, selon les temps et les circonstances, et ont fait prendre à leur empire le nom de France [1].

Les auteurs qui ont écrit sur les siècles reculés nous représentent ce pays, comme tous ceux qui sortent des mains de la nature, couvert de forêts, imbibé d'eaux stagnantes, traversé par des rivières embarrassées des rocs tombés dans leurs lits, et d'arbres arrachés à leurs rives, sillonné par des torrents et des ravines profondes, refroidi par d'épais brouillards, et parsemé de loin en loin de cabanes mêlées aux repaires des bêtes féroces, qui disputaient aux hommes les animaux timides, dont ils faisaient à l'envi leur nourriture.

L'industrie, provoquée par les besoins, éclaircit les forêts, ouvrit à l'air une circulation libre qui dessécha les marais et apporta la salubrité, suspendit les vignes sur le penchant des coteaux, fit ondoyer les épis dans les plaines, creusa un tronc d'arbre qui porta l'homme auprès de l'homme dont il était séparé par le fleuve, et réunit des familles qui formèrent des peuplades.

L'appât d'un lieu commode pour l'apport et l'échange des denrées, pour leur sûreté contre l'avidité entreprenante, pour la communication des lumières et des avantages journaliers de la société, y appela des habitants et les fit multiplier. Les villes se bâtirent et s'entourèrent de murailles. Il s'y établit des gouvernements civils ou militaires; les villes voisines s'allièrent pour la défense ou pour l'agrandissement de leurs cantons. Cette histoire de tous les peuples fut aussi celle des Gaulois; mais bientôt elle prit un caractère particulier, par les nombreux essaims de guerriers qui sortaient du sein de cette nation, et qui portèrent, pendant plusieurs siècles, la réputation des Gaulois chez tous les peuples connus. Les événements qui ont accompagné ces invasions, et ceux qui ont ensuite fait passer les Gaulois sous la domination successive des Romains et des Francs, méritent d'être racontés, du moins brièvement, et doivent servir de préliminaire à l'histoire des Français.

S'il y a eu des habitants indigènes dans les Gaules, ce qu'on ne peut nier ni affirmer, il n'en est resté aucun vestige. Des historiens tirent les Gaulois de la Germanie, peuplée elle-même par les Celtes, enfants d'un petit-fils de Noé nommé Gomer, qui de l'Orient étendit sa postérité dans le Nord.

Ces Germains filtrèrent, pour ainsi dire, dans les Gaules, comme de petits ruisseaux qui s'extravasent d'un grand amas d'eau par filets; vient ensuite le flot qui inonde tout. On les voit conquérants, par conséquent en corps de nation, dès le quatrième siècle avant notre ère commune, à peu près vers le temps où Rome sortait à peine de la classe des bourgades.

Leur langue, conservée, dit-on, dans la basse Bretagne et dans le pays de Galles, était la celtique, qui passe pour la mère de celles qui se sont parlées et se parlent encore en Europe : leur religion, le polythéisme, accompagné de pratiques superstitieuses et barbares, dont les druides, leurs prêtres, étaient les dépositaires et les propagateurs, s'ils n'en étaient pas les inventeurs intéressés.

Les érudits ont travaillé à faire des druides un ordre religieux [1]. A force de recherches, en ramassant des indications éparses et en les faisant concorder par leurs commentaires, ils ont trouvé qu'ils avaient une hiérarchie, dans laquelle on distinguait particulièrement les druides proprement dits, les eubages et les bardes, c'est-à-dire, les prêtres, les devins et les poëtes. Ils ont reconnu encore une police, une subordination graduée, un

[1] Marcel, vol. II.

[1] Cæsar, de Bell. gall. lib. VIII.

enseignement entre eux, et des écoles pour l'instruction des peuples. Chartres, Autun, Marseille et Toulouse étaient les principaux de leurs colléges. Ces mêmes érudits les font venir d'Angleterre, mais sans pouvoir marquer certainement l'époque et l'occasion de cette mission.

Sous les noms de Thor ou Tharamis, de Teutatès, de Belenos et d'Hésus, que les druides exposaient à la vénération des peuples, les Gaulois adoraient les mêmes dieux que révéraient les Romains sous les noms de Jupiter, souverain recteur du monde; Mercure, guide des voyageurs; Apollon, père de la médecine; et Mars, dieu des batailles : mais ce ne fut qu'après que leurs vainqueurs eurent acquis quelque empire dans les Gaules, qu'ils élevèrent à leurs dieux des temples, en adoptant les noms et les attributs des divinités romaines. Jusqu'alors les forêts avaient été leurs uniques sanctuaires, et c'était sous la figure d'une épée que Mars ou Hésus y recevait leurs hommages. Sans doute ils avaient reçu des Perses, par leur communication avec l'Asie, le dieu Mitra, emblème du soleil. Ils l'ornaient des deux sexes, peut-être pour lui associer la lune. L'Égypte leur avait aussi fait connaître Isis, qu'ils représentaient couverte de mamelles, à l'imitation des statues de Cérès, mère de la fécondité.

Ogmius, ou l'Hercule gaulois, est célèbre. Sa force était bien différente de celle de l'Hercule grec : celle-ci était toute physique, l'autre toute morale [1]. C'était un homme peu robuste, qu'on reconnaissait cependant pour Hercule à sa peau de lion et à sa massue. Il était entouré de peuples qu'il haranguait. De sa bouche sortaient des chaînes qui atteignaient chacun des auditeurs, les liaient et les entraînaient, sans qu'il parût ni contrainte ni répugnance de leur part : emblème expressif de la puissance de l'éloquence.

Au-dessus de tous ces dieux, les druides plaçaient un esprit souverain qui se répandait par tout l'univers; mais ils ne mettaient pas cette doctrine par écrit, de peur qu'on ne la profanât. Ils croyaient aussi à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose; et très-persuadés de l'existence d'une autre vie, il leur arrivait quelquefois de prêter à un modique intérêt, à condition qu'on leur rendrait après leur résurrection la somme qu'ils eussent pu exiger légitimement dès cette vie.

Le culte, qu'on pourrait appeler la théologie du peuple, était scrupuleusement soigné par les druides [1]. Originairement habitants des forêts, ils montraient et provoquaient beaucoup de vénération pour le chêne; ils mettaient une attention religieuse à choisir le plus beau de ceux qui les environnaient, pour en faire l'objet ou l'instrument de leur culte; ils attachaient à ses branches les noms des principaux dieux, et construisaient autour de son tronc un autel, devant lequel ils se prosternaient : d'où est venue l'opinion qu'ils l'adoraient.

La recherche du gui, plante parasite, qui croît sur les arbres, était une fête nationale. Prêtres et peuple se répandaient dans la forêt pour le chercher : l'avait-on trouvé, on éclatait en cris de joie, on chantait des cantiques. Le chef des druides, personnage considérable dans la nation, approchait respectueusement de l'arbre, détachait le gui avec une serpette d'or, et le laissait tomber sur une nappe neuve de lin, qui ne servait plus à aucun autre usage. La plante desséchée était mise en poudre, et distribuée aux dévots comme un antidote sûr contre les maladies et les maléfices. La cérémonie était annoncée par cette formule, *au gui l'an neuf*, qui était criée solennellement; ce qui fait croire que la fête était destinée à annoncer le commencement de l'année : époque qui a toujours été accompagnée d'allégresse chez tous les peuples. Les druides recueillaient aussi, pieds nus et en rampant, certaines herbes auxquelles ils attribuaient des propriétés surnaturelles, et qu'il fallait arracher et non pas couper.

Leur religion n'était pas sans sacrifi-

[1] Lucien.

[1] Marcel, t. I, p. 3.

ces. Ils immolaient des taureaux, et même des hommes [1]. De leur sang, reçu dans des coupes, ils arrosaient les branches des arbres, et en rougissaient le tronc; de sorte qu'on ne peut se figurer sans horreur ces ténébreux bocages, où l'on n'arrivait que par des sentiers tortueux. Là se voyaient des ossements amoncelés et des cadavres épars entre les arbres teints de sang. L'affreux silence de ces sanctuaires de barbarie n'était interrompu que par les croassements des corbeaux ou les gémissements des victimes. Le druide, comme s'il eût été impassible, sans être distrait par les cris aigus de la douleur, contemplait tranquillement le malheureux qu'il venait de percer, le laissait expirer lentement, observait attentivement sa chute, ses palpitations, avant-courrières de la mort, et la manière dont le sang coulait, afin d'en tirer des conjectures pour prédire l'avenir.

On reproche encore aux druides une cruauté qui pouvait avoir pour principe une basse flatterie [2]. Quand un grand était dangereusement malade, ils élevaient des statues colossales d'osier dont les membres étaient remplis d'esclaves ou de criminels qu'on brûlait vifs. Pendant cette affreuse exécution, les druides imploraient pour le malade le secours des dieux, persuadés que ces holocaustes leur étaient fort agréables. On ne sait s'ils présidaient aux massacres d'hommes qui accompagnaient les funérailles des grands. César dit qu'il n'y avait pas longtemps que cette horrible barbarie avait cessé, quand il vint dans les Gaules. Les druides étaient encore investis du pouvoir judiciaire. Non-seulement ils jugeaient les procès entre particuliers, mais les contestations même qui s'élevaient entre les cités. Leur tribunal était établi dans le pays Chartrain, où ils tenaient tous les ans une assemblée. Ceux qu'ils condamnaient, s'ils ne se soumettaient pas à la sentence, étaient déclarés impies; espèce d'excommunication qui les exposait au mépris et à l'indignation générale, de sorte qu'on fuyait même leur rencontre.

[1] Marcel, t. I, p. 5, 15, 54.

[2] *Ibid.* p. 17.

Les druides n'étaient pas étrangers aux affaires d'état; ils assistaient aux conseils de guerre, et donnaient sur le gouvernement leur avis, qui était ordinairement respecté [1]. On remarque qu'ils vivaient en bonne intelligence avec les riches et les puissants, auxquels ils se rendaient utiles en instruisant leurs enfants. Les druidesses, société de femmes qui se vouaient à la virginité, élevaient les filles. Elles se prétendaient fées, et comme telles, douées du talent de deviner et de prédire l'avenir, et même de la puissance d'opérer des prodiges et d'exciter des tempêtes. Ainsi l'ordre des druides, si c'en était un, tenait les deux sexes sous son empire, et les dominait par la religion, le plus fort levier qui puisse remuer les hommes. A compter depuis le moment où on les voit en crédit, environ six cents ans avant J. C., jusqu'à celui où ils prolongèrent leur existence, malgré leur destruction prononcée par l'empereur Claude, au milieu du premier siècle, ils paraissent avoir duré plus de huit cents ans. La conquête des Romains ébranla leur puissance. Elle commença à être attaquée par les ordonnances d'Auguste, de Tibère, de Claude, et de Néron même, pour l'abolition des sacrifices humains. Elles eurent d'ailleurs assez peu de succès, puisqu'on trouve encore des vestiges de cet affreux usage au temps de Sévère, d'Aurélien et de Dioclétien. L'introduction du christianisme dans les Gaules, fut seule capable d'anéantir ce culte barbare, et de faire tomber dans l'oubli les ministres de ses rites sanguinaires. S'il en faut croire quelques auteurs, les druides se perpétuèrent encore au delà, et jusqu'au temps de Charlemagne; mais alors leurs prétentions se bornaient au métier de bardes ou d'inspirés.

Si de quelques traits particuliers on peut déduire le caractère général d'une nation, nous dirons que les Gaulois étaient vifs, emportés, audacieux, colères, toujours prêts à frapper, surtout en présence de leurs femmes, qui se mêlaient

[1] Marcel, t. I, p. 19, 51.

volontiers de leurs querelles, et qui ne redoutaient pas plus le combat que leurs maris [1]. Ils se piquaient de franchise et de générosité, et punissaient le mensonge et la supercherie. Ils étaient fort avides de nouvelles, et attendaient dans les places et sur les chemins les voyageurs, pour en demander. L'excessive curiosité les rendait excessivement crédules.

Les deux sexes se paraient de chaînes, colliers, bracelets, bagues et ceintures d'or. Ils fabriquaient eux-mêmes ces ornements, ainsi que les étoffes de lin et de laine, brochées d'or et d'argent, qui leur servaient de vêtements : les hommes les portaient courts; ceux des femmes étaient longs. Les filles choisissaient librement leur mari, dans un repas auquel les pères invitaient les jeunes gens qui pouvaient prétendre à leur alliance. Elles marquaient leur inclination en présentant à laver à celui qu'elles préféraient; on exigeait, quand cela se pouvait, que les conjoints apportassent autant l'un que l'autre en mariage, et les fruits provenant de la communauté restaient en totalité au survivant.

Les hommes avaient droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfants. Ceux-ci n'accompagnaient leur père en public que quand ils étaient en état de porter les armes. Un époux voulait-il s'assurer de la fidélité de sa femme, il mettait l'enfant dont elle venait d'accoucher dans un bouclier, qu'il abandonnait au courant d'un fleuve. Les eaux devaient engloutir le bâtard, et au contraire porter doucement le fils légitime à sa mère, qui l'attendait sur le bord.

Le gouvernement était fédératif. Une foule de petits états indépendants, où prévalait l'aristocratie, se réunissaient chaque année à l'effet d'élire un magistrat suprême pour la police intérieure, et un général pour les conduire à la guerre. L'histoire a conservé les noms de quelques-uns de ces chefs qui menaient les Gaulois à la victoire. On connaît aussi les principales cités d'où sont sorties ces phalanges redoutables qui ont fait plus d'une fois trembler les Romains, et ont rendu des peuples, séparés par de grands espaces, témoins et tributaires de leur valeur. On compte entre elles les Séquanais, les Beauvoisins, les Rémois, les Artésiens, les Bretons ou Armoriques, les Parisiens, les Berruyers, les Auvergnats, et une foule d'autres. Tous ces peuples étaient compris sous trois grandes divisions : les Belges, au nord de la Marne; les Aquitains, au sud de la Garonne; les Celtes ou Gaulois proprement dits, au centre de la Gaule, entre ces deux rivières. Il serait difficile de décider quel était le gouvernement intérieur de chacune de ces cités. Les unes portaient le nom de républiques, régies ou par le peuple, ou par un certain nombre de citoyens, les meilleurs ou les plus riches; d'autres avaient des princes, quelques-unes des rois. Ces cités, composées d'hommes remuants, avaient souvent avec leurs voisines des querelles qui dégénéraient en guerres; de sorte que la Gaule entière était toujours en armes : ce qui explique comment ces braves cohortes, déjà accoutumées aux combats, lancées hors de leurs pays, faisaient des progrès si rapides et si étonnants. Les citoyens d'un canton ne se mêlaient pas à ceux d'un autre, même dans les armées : ils restaient chacun sous leur chef; mais dans les grandes expéditions, ils se choisissaient un général auquel tous obéissaient.

Le souverain magistrat ne devait sortir de la ville, pendant la durée de sa charge, que pour des affaires qui regardaient l'état; deux personnes de la même famille ne pouvaient siéger au sénat ensemble. Il n'était permis de s'entretenir des affaires d'état que dans le conseil. Les hommes y venaient tout armés et prêts à combattre. Les femmes y étaient admises et donnaient leur avis. Le président faisait couper un morceau du manteau de celui qui arrivait trop tard.

La chasse était leur principal amusement : c'est, comme on sait, l'image de la guerre, surtout quand elle a pour objet les bêtes féroces. Elles ont dû être

[1] Marcel, t. II, p. 51.

communes dans les Gaules, jusqu'au temps où la culture a détruit leurs repaires. Alors la population s'accrut; alors aussi commencèrent les émigrations armées. Les premières excursions se firent dans les pays méridionaux, qui étaient enrichis de tout le luxe des arts. Le butin que les guerriers en rapportèrent, fit naître et perpétua le goût des expéditions militaires.

Tout Gaulois naissait soldat. Ni âge ni condition n'exemptait d'aller à la guerre : s'y rendre impropre par des mutilations volontaires, comme ont fait des Romains, aurait été un déshonneur et une infamie punissable. A l'appel du tambour, au son de la trompette, les jeunes guerriers abandonnaient les humbles demeures de leurs pères, et les champs qu'ils commençaient à cultiver, pour aller fonder des colonies dans des contrées qu'on leur représentait plus favorisées des dons de la nature, et dont leur imagination, exaltée par des rapports insidieux, leur exagérait les délices.

Ils combattaient à pied, excellaient surtout à cheval, et sur des chariots armés de faux. Leur ordre de bataille était confus, et leur tactique peu savante; mais le courage y suppléait. Il y avait entre eux une alliance militaire, semblable à ce qu'on raconte du bataillon sacré des Thébains. Des compagnons d'armes, saisis d'une espèce d'enthousiasme, se promettaient, par serment, de partager ensemble les biens et les maux de la vie, et de ne jamais s'abandonner. Ils combattaient à côté les uns des autres. Chacun songeait plus à défendre la vie de son ami que la sienne propre, et il n'y a pas d'exemple, dit César[1], qu'un ami ait daigné survivre à celui dont une mort glorieuse l'avait séparé.

Leurs armes étaient la hache, l'épée, la flèche. Ils excellaient à tirer de l'arc. Ils avaient une cavalerie pesante et une légère. Dans la première, couverte de fer, le cavalier était escorté de deux piétons qui l'aidaient à se relever s'il était désarçonné. Il coupait la tête de l'ennemi vaincu, et l'attachait aux crins de son cheval. De retour dans ses foyers, il l'embaumait et la gardait précieusement comme un monument de sa victoire. Ils élevaient aussi des trophées publics, auxquels ils suspendaient les armes et autres dépouilles de leurs ennemis. Une fausse idée du courage les empêchait de fortifier leurs camps, comme si cette précaution eût été un signe de crainte. Ils poussaient la prévention jusqu'à ne vouloir pas fuir d'une maison qui s'écroulait, de peur de passer pour timides.

Ils juraient sur leurs étendards; ne les pas défendre, ou abandonner leurs chefs, était une infamie, que, sans doute, on ne laissait pas sans châtiment. Les peines militaires étaient sévères, si l'on en croit César. Il raconte que Vercingétorix, proclamé roi par les Auvergnats, et déclaré général par toutes les Gaules, faisait couper une oreille ou crever un œil pour les moindres fautes, et punissait les plus graves par le feu[1].

Il est sorti des Gaules, en différents temps, des armées de cent et deux cent mille hommes. Les unes ont formé des colonies permanentes; les autres ont disparu comme des torrents qui se perdent dans les gouffres qu'ils se sont creusés. Ces irruptions se sont portées vers le Nord, comme vers le Midi. Il y a une chose à remarquer sur les irruptions vers le Nord : c'est que les Gaulois qui les opéraient étaient originairement Germains, comme nous l'avons dit, et qu'ainsi ils retournaient véritablement dans leur pays natal; avec cette différence seulement qu'ils en étaient sortis pacifiquement, et comme furtivement, au lieu qu'ils y rentraient hostilement et avec fracas.

Des géographes ont trouvé au delà du Rhin, dans l'Helvétie, et jusque dans la Bohême, des cités et des cantons qui portent des noms de quelques peuplades des

[1] *Neque adhuc hominum memoriâ repertus est quisquam, qui, eo interfecto cujus se amicitiæ devovisset, mori recusaret.* De Bell. gall. lib. III.

[1] Cæsar, de Bello gallico, lib. VII.

Gaules[1]. Cette découverte autorise à douter si les Germains, quand ils s'introduisirent dans les Gaules, donnèrent aux lieux qu'ils venaient occuper des noms connus dans leur première patrie, ou si, retournés en Germanie, ils appelèrent les lieux qu'ils envahissaient comme ceux qu'ils abandonnaient dans les Gaules, afin de conserver dans la patrie primitive où ils revenaient, le précieux souvenir de lieux qui leur avaient été chers dans la patrie adoptive qu'ils quittaient; il suit de là que le temps de ces flux et reflux de Germanie en Gaule, et de Gaule en Germanie, s'il y en a eu, est incertain. Laissant donc aux érudits de profession à lever le voile qui couvre ces ténèbres, nous allons passer à des expéditions plus avérées.

§ II.

DE L'AN 600 A L'AN 50 AVANT J. C.

Histoire des Gaules depuis les premières émigrations gauloises connues avec quelque certitude, jusqu'à l'achèvement de la conquête du pays par Jules-César.

S'il en faut croire aux recherches savantes d'un historien très-grave, on trouve, dès l'an 1580 avant J. C. et au temps même de la fondation d'Athènes par l'Égyptien Cécrops, des notions plus ou moins exactes sur les habitants de la Gaule[2]. A cette époque, selon lui, vivait Ogmius, l'Hercule gaulois, dont les exploits auraient porté des colonies celtiques ou gauloises, d'une part au delà des Pyrénées, où le nom de Celtibériens semble en faire foi, et d'une autre part au delà des Alpes. Indépendamment des Gaulois qu'il laissa dans ces dernières montagnes, et qui en prirent le surnom d'Inalpins, et des Ibères, qu'il conduisit d'Espagne en Italie, et qui côtoyant toujours les bords de la mer, gagnèrent insensiblement l'Étrurie, le Latium, la Campanie et l'Œnotrie (la Calabre), d'où ils passèrent en Sicile, où ils se fixèrent; Ogmius, suivant cet auteur, établit encore les Insubriens au nord du Pô; les Ombriens, au midi du même fleuve; les Venètes, au fond du golfe Adriatique; les Aborigènes, dans les campagnes qu'arrose le Tibre; les Sicules, sur le territoire où depuis fut bâtie Rome; les Volces ou Volsques, sur la rive droite du Liris (le Garigliau), et d'autres enfin, jusque dans les contrées méridionales qui reçurent depuis le nom de grande Grèce. Quoi qu'il en soit, le nom de Port d'Hercule, qui fut longtemps celui de la ville de Monaco, située à la limite des Gaules et de l'Italie, fut pour toute l'antiquité une preuve irrécusable de cette tradition.

Nous devons à Tite-Live et à Justin de nous avoir transmis la mémoire d'expéditions celtiques plus certaines, mais aussi plus rapprochées[1]. Au temps de Tarquin l'Ancien, suivant le premier, Ambigat, roi des Bituriges (des Berruyers), étendait sa domination sur toute la Celtique. Devenu vieux et ne pouvant que difficilement suffire aux soins multipliés qu'exigeait de lui une population nombreuse et inquiète, il avisa aux moyens de la réduire par l'établissement de quelques colonies éloignées. Dans cette vue, il rassembla, sous la conduite de ses neveux Sigovèse et Bellovèse, une multitude d'hommes actifs et aventureux, et en forma deux armées considérables. Le sort conduisit Sigovèse en Germanie, vers la forêt Hercynienne (la forêt Noire), qui, liée alors à d'autres forêts entre le Rhin et la Bohême, offrait une profondeur de soixante jours de marche, sur neuf de largeur. A la tête des Tectosages (des Toulousains) et des Boïens de la Garonne (du pays de Buch), Sigovèse osa s'enfoncer dans son épaisseur, et par le gain de quelques batailles, il parvint à s'établir en Bohême, dont le nom signifie demeure des Boïens. Leurs descendants, chassés, au temps d'Auguste, par Marobodnus, roi des Marcomans, peuple qui habitait au nord des sources du Danube, et qui fuyait

[1] Mézeray, t. I, p. 4.

[2] D. Mart. Bouquet, Hist. des Gaulois

[1] Tite-Live, liv. V, c. 34 Justin, liv. XX, c. 5.

lui-même la proximité dangereuse des Romains, se retirèrent entre l'Œnus et l'Isara (l'Inn et l'Iser), et donnèrent encore leur nom au pays des Boïariens ou des Bavarois, où ils avaient déjà des établissements, et où ils se fixerent.

Pour Bellovèse, des augures plus favorables le dirigèrent vers les campagnes riantes et fertiles de l'Italie. Il menait à sa suite tout ce qu'il avait pu lever parmi les Berruyers, les Arvernes (Auvergnats), les Éduens (Autunois), les Ambares (habitants du Charollais), les Aulerques Brannovices (du Mâconnais), et les Carnutes (du pays Chartrain). A leur tête, il s'approcha des Alpes, qu'il longea jusqu'à la mer, à l'effet d'y reconnaître quelque passage, et il se détermina à franchir ces hauteurs par les Alpes dites depuis Cottiennes, et aujourd'hui le mont Genèvre. A la descente des monts, il s'avance dans l'Insubrie, contrée au nord du Pô, où coulent le Tésin et l'Adda, et dont le nom était aussi celui d'un canton de la Gaule, limitrophe des Éduens. Bellovèse s'y fixa et y fonda Milan entre les deux rivières. Depuis il aida Élitovius, chef d'une colonie de Cénomans (de Manceaux), à former un peu plus à l'est un établissement auquel Bresse et Vérone durent la naissance. Quelque temps après, d'autres peuplades celtiques, dont le nom seul est connu, les Lèves et les Anamanes, s'établirent au midi du Pô; et enfin les Lingons (ceux de Langres), unis à des Boïens, peuples voisins de l'Helvétie, mais dont la position est incertaine, pénétrèrent au nord par les Alpes Pennines (le grand Saint-Bernard), et trouvant tout le territoire occupé, tant en deçà qu'au delà du Pô, allèrent se fixer sur la droite de son embouchure, vers les confins de l'Ombrie. On distingua dès lors deux sortes de Gaules par rapport à Rome, la Transalpine et la Cisalpine; et cette dernière fut encore nommée Cispadane ou Transpadane, suivant la situation de ses diverses parties à l'égard du Pô.

[599] Tite-Live rapporte à l'époque même de la première excursion des Gaulois en Italie, la fondation de Marseille par des habitants de Phocée, ville maritime d'Ionie, à peu de distance de Smyrne [1]. Il raconte que les Gaulois, parvenus au pied des Alpes et aux bords de la mer, rencontrant ces étrangers qui venaient de si loin à la recherche d'une nouvelle patrie, touchés de la conformité de leur situation avec la leur propre, se portèrent par sympathie à les aider dans leur établissement au pays des Saliens. Suivant Solin, historien du premier siècle de notre ère, cette fondation de Marseille est de la première année de la 45e olympiade, c'est-à-dire, de l'an 599 avant J. C. Ainsi elle est antérieure d'environ soixante ans à la ruine même de Phocée, par Harpage, général de Cyrus, lors de l'expédition de ce satrape contre les colonies grecques de l'Asie, pendant l'intervalle qui s'écoula entre la défaite de Crésus, roi de Lydie, par Cyrus, et la prise de Babylone par le même conquérant. Les Phocéens se refusant alors à subir le joug des Mèdes, abandonnèrent leur ville, et allèrent se réfugier d'abord dans l'île de Cyrne ou de Corse, où vingt ans auparavant ils avaient fondé Alalie, et ensuite dans l'Œnotrie (la Calabre), où ils fondèrent Hyèle. Cette double expédition des Phocéens a été une cause d'erreur pour plusieurs écrivains, qui ont pris l'époque même de la ruine de Phocée pour celle de la fondation de Marseille. Si, au reste, il est fait ici mention de cette méprise, c'est bien moins pour relever une erreur assez indifférente, que pour donner une date historique à la première notion certaine que nous ayons de nos ancêtres. En effet, le nom de Cyrus, qui se rencontre dans cette date, et les soixante ans d'antériorité de la fondation de Marseille, nous reportent naturellement au temps de Nabuchodonosor, à celui des derniers rois de Juda, à la ruine du premier temple de Jérusalem, aux lois que Solon donnait à Athènes; et ces noms illustres, joints à celui de Tarquin l'Ancien, qui fondait alors le Capitole, offrent à l'esprit une idée nette et suffisam-

[1] Solin, Polyhistor. Hérodote, l. I, c. 164.

ment précise de la face politique de la terre à l'époque où nous commençons notre histoire.

[390] Deux siècles s'étaient écoulés dans les premières expéditions des Gaulois, ou à consolider les établissements qui en avaient été la suite, lorsque eut lieu celle des Sénonais, commandés par Brennus; expédition qui, par les dangers qu'elle fit courir à la fortune romaine, est la plus renommée de toutes celles que tentèrent les divers peuples de la Gaule[1]. Attirés par la réputation des vins et des autres productions du pays, dont un Toscan nommé Aruns leur avait procuré un avant-goût par ses présents, mais venus trop tard pour trouver place dans la Cisalpine, ils avaient passé le Rubicon, et s'étaient fixés entre ce fleuve, celui d'Æsis (l'Ésino, un peu en deçà d'Ancône), l'Apennin et la mer. Soit que se trouvant trop à l'étroit dans cette position resserrée, ils prétendissent former un établissement en Étrurie, soit qu'ils s'y fussent portés pour seconder les projets vindicatifs d'Aruns, qui les avait appelés contre ses concitoyens, ils avaient franchi l'Apennin, et assiégeaient Clusium (Chiusi), l'ancienne capitale de la domination de Porsenna, lorsque les Romains, réclamés par les habitants de cette ville, se portèrent pour médiateurs. Trois envoyés de Rome se présentent au camp des Gaulois. Ils étaient de cette noble famille des Fabius, qui, près d'un siècle auparavant, avait levé seule une petite armée contre Veïes, et qui sur le Crémère s'était dévouée pour Rome presqu'au même temps, en même nombre et de la même manière que Léonidas et ses trois cents Spartiates se dévouaient pour la Grèce aux Thermopyles. « De quel « droit, demandèrent-ils aux Gaulois, « prétendez-vous aux terres des Clusiens? « — Du droit des braves, à qui tout ap-« partient, » répondent fièrement ceux-ci. Sur cette réponse, et au lieu d'en référer à ceux dont ils tenaient leur mission, les ambassadeurs, d'arbitres qu'ils se faisaient d'abord, se déclarent auxiliaires : ils se mettent à la tête des Toscans, combattent les Gaulois, et l'un d'eux tua même de sa main l'un des chefs sénonais, qu'il dépouilla.

Irrité de cette violation du droit des gens, mais se possédant néanmoins plus qu'on n'eût dû l'attendre d'un chef demi-barbare et imbu des préjugés de sa nation, Brennus, avant de penser à se faire justice lui-même, la demande au sénat contre ses députés. Mais le peuple s'y oppose, et loin d'écouter les justes plaintes des Gaulois, il met au nombre de ses premiers magistrats les trois Fabius, auteurs de l'acte de violence qu'on lui dénonce. Brennus indigné abandonne aussitôt le siége de Clusium, et marche sans délai sur Rome. Dans sa route et sur les bords de l'Allia, il dissipe presque sans coup férir une armée levée à la hâte et glacée d'effroi de la subite résolution de l'ennemi, et il arrive à l'improviste devant Rome, dont les portes étaient ouvertes. Brennus y entre d'abord avec défiance, et ayant ensuite reconnu qu'elle était abandonnée, il la livre aux flammes, après avoir passé au fil de l'épée les vieillards, les femmes et les enfants, qui n'avaient pas eu le temps de l'évacuer. Tout ce qui pouvait opposer quelque résistance était enfermé au Capitole, et y arrêta longtemps les progrès des Gaulois. Mais six mois d'un siége qui avait coupé toute communication extérieure à ses défenseurs, avaient amené la famine parmi eux et les avaient réduits à capituler. Ils pesaient à Brennus l'or de leur rançon, et le vainqueur, insultant à leur détresse et jetant son baudrier dans le bassin des poids, répondait à leurs vaines remontrances par cet adage si répété depuis, *Malheur aux vaincus!* lorsqu'un secours inespéré arrivant aux assiégés força les assiégeants eux-mêmes à s'éloigner. Ce secours était amené par Camille (M. Furius), qui se vengeait ainsi de l'ingratitude de ses concitoyens, qui l'avaient exilé. Son généreux oubli, et surtout ses succès, lui valurent le titre de nouveau Romulus et de second

[1] Tite-Live, l. V, c. 41. Fast. cons.

fondateur de Rome. Les uns veulent que les Gaulois aient été détruits par lui dans une bataille qui suivit leur retraite, et les autres qu'ils se soient retirés paisiblement dans leurs limites. Justin assure qu'ils offrirent alors leurs services à Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, qui les employa contre les colonies grecques de l'extrémité de l'Italie. Il en fit même passer une partie en Grèce au secours d'Agésilas, auquel leur valeur et leur manière de combattre, inconnue aux Grecs, ne fut pas inutile dans la guerre que Sparte, après la paix d'Antalcide, eut à soutenir contre la ligue des Thébains. Quelle qu'ait été au reste l'issue de l'expédition des Sénonais contre Rome, elle laissa dans l'esprit des Romains une profonde impression de terreur. La seule nouvelle du mécontentement des Gaulois jetait l'alarme dans la ville. Tout le peuple, jusqu'aux prêtres, était obligé de prendre les armes, et on enrôlait même les esclaves, sous promesse de la liberté. Les deux nations luttèrent près de deux siècles avec des succès variés, entremêlés d'ailleurs de fréquentes suspensions, mais qui ne duraient que le temps nécessaire pour reprendre haleine.

[367] Le tableau très-raccourci de cette lutte nous offre, dès la vingt-troisième année depuis la tentative hasardeuse des Sénonais sur le Capitole, un nouvel acte de témérité de ces mêmes Gaulois, lequel fut suivi d'un nouveau désastre auprès d'Albe (d'Albano). Ils le durent encore à ce même Camille qui avait déjà ruiné leurs premières espérances, et qui, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et pour la cinquième fois dictateur, termina par cet exploit une longue carrière de gloire et de vertu [1]. Six ans après, alliés des Herniques et des Tiburtins (de ceux d'Anagni et de Tivoli), et campés sur les bords de l'Anio (du Téverone), à trois milles seulement de Rome, ils se retirent, sur le pronostic malheureux d'un combat singulier, où le jeune Titus Manlius, aussi célèbre par son courage que par sa sévérité, tua l'un des plus robustes champions de leur armée, et reçut le nom de Torquatus, pour l'avoir dépouillé d'un collier d'or dont il était orné [1]. [359] Mais peu après ils ne purent fuir leur destinée, et le dictateur C. Sulpitius leur fit essuyer un échec comparable à tous ceux que leur avait fait essuyer Camille [2]. [349] Leur invincible obstination en fut légèrement ébranlée, et à dix ans de là seulement il fallut leur opposer le fils de ce même Camille, qu'ils rencontrèrent dans les marais Pomptins [3]. Un nouveau combat singulier fut encore favorable aux Romains : il valut au jeune M. Valérius, âgé seulement de vingt-trois ans, le consulat, qui ne s'accordait qu'à quarante, et le surnom de Corvinus, parce qu'un corbeau, perché, dit-on, sur son casque, avait favorisé ses efforts contre son adversaire. L'engagement général qui suivit ce combat particulier fut également funeste aux Gaulois, qui firent retraite dans l'Apulie (la Pouille). [339] Une trêve de trente années, conclue dix ans après entre eux et les Romains, fait connaître mieux qu'aucun exploit militaire à quel point, malgré leurs désastres, les Gaulois étaient jugés redoutables [4].

Vers l'expiration de cette trêve, une nouvelle colonie gauloise, reçue en Étrurie, épousa contre les Romains les intérêts de ses hôtes : mais de légers succès tardèrent peu à se convertir en de fréquentes disgrâces. Les Gaulois de la grande Grèce, en s'alliant aux Toscans et surtout aux Samnites (des habitants de l'Abruzze), déjà si redoutables aux Romains par eux-mêmes, opposèrent une plus longue et plus vigoureuse résistance. [295] Ce fut durant le cours de cette guerre d'acharnement, dont le siége fut en Ombrie, que l'on vit dans les plaines de Sentinum, entre le Métauro et l'Ésino, le consul P. Décius Mus, renouvelant le spectacle donné quarante-cinq ans auparavant par

[1] Tite-Live, l. V et VII.

[1] Tite-Live, l. VII, c. 10.
[2] *Ibid.* c. 15.
[3] *Ibid.* c. 26.
[4] Enc. méth. Géogr. anc. *art.* Gallia.

son père, se dévouer aux dieux infernaux pour le salut de l'armée, et se précipitant seul au plus épais des bataillons ennemis, relever le courage des soldats, leur procurer et à son collègue Q. Fabius Maximus une victoire éclatante, et lasser enfin pour un temps la pertinacité des Gaulois [1]. Mais incapables d'être découragés par les plus mauvais succès, et toujours à l'affût des occasions favorables de réparer leurs pertes, une inquiétude guerrière les saisit de nouveau, à l'époque des démêlés de Tarente avec les Romains. Ce fut encore pour leur malheur, et cette levée de boucliers ne fit qu'apprêter de nouveaux triomphes aux généraux de Rome, à Curius Dentatus, ce modeste vainqueur des Samnites et des Épirotes, au consul Domitius Clavinus, et surtout à son collègue Corn. Dolabella. Les Sénonais et les Boïens assiégeaient Arétium (Arezzo), ville alliée des Romains. A la nouvelle des mouvements de ces derniers pour la secourir, les Gaulois prennent la résolution plus courageuse que prudente de lever le siége, ainsi qu'un siècle auparavant avaient fait leurs ancêtres devant Clusium, et de marcher comme eux droit à Rome, dans l'intention de la faire trembler encore une fois pour ses foyers [2]. Mais les conjonctures n'étaient plus les mêmes. Dolabella les attendait avec calme sur les bords du Tibre, près du lac de Vadimone (de Bassanello), en Étrurie. Ce fut là qu'entre la fureur et même le désespoir d'une part, la fermeté et la science militaire de l'autre, le succès ne fut pas longtemps douteux. Le choc fut si désastreux pour les Sénonais, que, selon quelques-uns, la race des incendiaires de Rome fut absolument éteinte, et que, selon d'autres, les tristes restes en furent au moins tellement réduits, qu'ils n'eurent plus désormais qu'à se vouer à une servitude trop réelle, sous le nom déguisé d'alliance.

Les efforts des Gaulois, comprimés chaque jour par la puissance toujours

[1] Tite-Live, l. X, c. 28.
[2] Polybe, l. II.

croissante des Romains, se dirigèrent alors vers d'autres lieux qui leur offraient moins de résistance. C'est à cette époque que l'on rapporte les expéditions de Belgius et du second Brennus en Macédoine et en Grèce. Les Gaulois, au temps d'Alexandre, avaient déjà des établissements dans les environs de ces contrées, et ce furent leurs députés qui, envoyés pour le complimenter sur ses victoires, lui firent, au rapport de Strabon [1], cette singulière réponse, *qu'ils ne craignaient que la chute du ciel*. Après la mort de ce prince, Antigone le Cyclope avait pris à sa solde ceux qui s'étaient avancés en Illyrie, et jusqu'au mont Hœmus (Balkan) sur les frontières de la Thrace. Leur valeur contribua aux avantages qu'il eut d'abord sur Eumènes, et enfin à la victoire décisive qu'il remporta sur lui en 316. Ce fut alors aussi que les Gaulois commencèrent à se répandre en Asie.

[280] Vingt ans environ après cette mémorable bataille d'Ipsus, où fut tué Antigone, et qui décida en dernier ressort de la succession d'Alexandre, et à l'époque même de la guerre de Pyrrhus avec les Romains; Belgius, après avoir traversé la Pannonie et l'Illyrie (la Hongrie et la Dalmatie), et aidé des Scordisques, peuples d'origine gauloise qui habitaient ces contrées, s'était jeté sur la Macédoine [2]. Ptolémée Céraunus, frère du roi d'Égypte Ptolémée Philadelphe, et après lui Sosthènes, avaient péri tous deux dans les vains efforts qu'ils avaient faits pour lui résister; mais cette incursion, faite d'ailleurs sans aucun plan, n'avait pour résultat que des dévastations et des pillages, et devait aboutir aux défaites sanglantes que les Gaulois éprouvèrent de la part d'Antigone Gonatas, petit-fils d'Antigone. Pour Brennus, après avoir pris part aux premiers événements de la Macédoine, il avait franchi les Thermopyles, malgré l'Athénien Callipe, et promené ses fureurs dans toute la Grèce. Bientôt, ne trouvant plus de b[illegible]

[1] Polybe, l. VII.
[2] Justin, l. XXIV, c. 4-8. Pausan. in Attic.

taire dans les campagnes désolées, il forma un vaste et dernier dessein de spoliation. Il ne projetait pas moins que de s'emparer des richesses incalculables que depuis tant de siècles la superstition des peuples accumulait chaque jour dans le temple de Delphes. Mais des mesures mal prises, suite d'une trop grande confiance dans l'infaillibilité du succès, donnèrent aux habitants de Delphes le temps de revenir de leur première terreur; et leur courage, exalté ensuite par l'enthousiasme de la religion, fit trouver à quatre mille Grecs seulement, des ressources et des forces suffisantes pour résister à soixante mille barbares, qui, sans discipline à la vérité, et gorgés de vin, firent d'inutiles tentatives pour gravir le rocher, fatal objet de leur cupidité. Pendant l'action, une grêle effroyable et un froid extrême, également nuisibles à leurs opérations et à leurs blessés, et qui furent considérés comme une vengeance immédiate et miraculeuse de la divinité outragée, achevèrent leur défaite et les contraignirent de renoncer à leur entreprise.

Les tristes débris de tant de forces, continuellement harcelés par les peuples dont ils traversèrent le territoire, se dirigèrent, avec des pertes immenses, sur l'Hellespont, des bords duquel ils surent pourtant se rendre maîtres. Ce fut de là que, sous la conduite de Lutatius et de Lomnorix, ils furent appelés par Nicomède I, roi de Bithynie, dont les généraux successeurs d'Alexandre avaient envahi les domaines, et qui à la mort de Lysimaque essayait de reconquérir ses états [1]. Les secours des Gaulois l'y rétablirent; et ce prince, en reconnaissance, leur facilita au centre de l'Asie Mineure un établissement dont Ancyre et Selinunte étaient les capitales, et qui prit le nom de Galatie ou Gallo-Grèce, à cause du mélange qui s'y fit des Gaulois et des Grecs. Zéla, successeur de Nicomède, n'hérita pas pour eux de la bienveillance de son père, et projeta d'égorger leurs chefs dans un festin. Mais prévenus à temps, ils se défirent de lui; la vengeance de Prusias I, fils de Zéla, se borna à d'inutiles ravages en Galatie, et n'ôta rien à la consistance des Gaulois en Asie. Vers ce temps même, leur territoire s'accrut de diverses concessions d'Attale I, roi de Pergame, auquel ils avaient été d'un grand secours dans la guerre heureuse que soutint ce prince contre Antiochus le Grand, roi de Syrie. Vingt-huit ans après, auxiliaires de ce même Antiochus à la bataille de Magnésie, qui fit la gloire de Scipion l'Asiatique, frère de l'Africain, ils excitèrent le mécontentement de Rome et osèrent le braver; mais une double défaite qu'ils essuyèrent les contraignit de demander la paix. Les trois peuples qui formèrent ce petit état conservèrent leurs noms primitifs et gaulois de Tectosages, Trocmes et Tolistoboges, qui étaient ceux de quelques peuplades voisines de Toulouse. Chacun d'eux avait plusieurs chefs, qui, probablement à cause de leur nombre, portaient le nom de Tétrarques. Peu à peu ce nombre se réduisit; et au temps de César, ils obéissaient à un seul chef, le roi Déjotare, célèbre par le plaidoyer de Cicéron, pour le disculper d'avoir attenté à la vie du dictateur. Il n'eut qu'un successeur, Amyntas, qui avait été son secrétaire, et auquel Antoine procura sa dignité. A la mort d'Amyntas, l'an 26 avant J. C., Auguste réduisit la Galatie en province romaine.

[225] Rome, après une guerre de vingt-quatre ans contre les Carthaginois, venait pour la seconde fois, depuis plus de cinq siècles, et la première depuis Numa, de fermer le temple de Janus. De nouveaux démêlés avec les Cisalpins lui en firent rouvrir les portes, qui ne se refermèrent plus que sous Auguste [1]. Depuis quelques années, le peuple de Rome s'était fait adjuger les terres possédées par les Gaulois dans les districts conquis par les armes romaines. Les Cisalpins avaient

[1] Tite-Live, l. XXXVIII.

[1] Polybe, l. II. Plut. in Marcell.

témoigné de cette mesure un ressentiment assez vif pour que Rome s'en alarmât. Elle se prépara à la guerre; et parce que les livres sibyllins prédisaient que les Gaulois devaient prendre possession de Rome, les magistrats, par une superstition barbare, crurent détourner ce funeste présage, et néanmoins satisfaire à l'oracle, en faisant enfouir tout vivants dans une place de Rome un Gaulois et une Gauloise. Ce fut pour punir ces injures que soixante et dix mille Gaulois pénétrant d'abord en Étrurie, marchèrent droit à Rome. Mais déjà la politique romaine avait eu l'adresse de les diviser, et de s'attacher les Cénomans, ainsi que les Venètes, qui de la dernière extrémité de l'Armorique (la Bretagne) étaient venus peupler le fond du golfe Adriatique. Pour remplir le vide que cette désertion laissait dans leurs rangs, les Gaulois appelèrent à leur aide les Gésates, habitants des montagnes qui les séparaient de la Germanie. Ils furent d'abord heureux, et vainquirent un préteur romain. Chargés de butin, ils voulurent le mettre en sûreté, et au lieu de suivre leur premier plan, ils commencèrent une retraite à laquelle rien ne semblait devoir mettre obstacle. Mais par une circonstance tout à fait imprévue, et pendant qu'ils étaient suivis par le consul Æmilius Papus, l'autre consul Attilius Régulus, qui revenait d'une expédition en Sardaigne, débarqua à Pise, qu'atteignaient en ce moment les Gaulois. Ils se trouvèrent ainsi entre deux armées, et le résultat de cette position dangereuse fut conforme à ce qu'elle présageait de funeste aux Gaulois. Leur bravoure ajouta à leur malheur, et leur acharnement leur fit laisser quarante mille hommes sur le champ de bataille. Cette victoire prépara les voies au passage du Pô, que tentèrent les Romains les années suivantes, et aux triomphes plus décisifs de Marcellus, qui préluda, par ces premiers exploits, à ceux par lesquels il devait rendre aux armes romaines la fortune qu'Annibal sembla un instant leur avoir ravie. Au commencement d'un combat, il tua de sa main Viridomare, roi des Gésates, et par cette action éclatante, il glaça tellement le courage de l'ennemi, qu'avec une poignée de monde qui l'accompagnait alors, il défit une armée entière. De là volant au secours de Corn. Scipion, son collègue, qui venait de prendre Crémone, et qui assiégeait Milan, il emporta cette ville, et successivement toutes celles de la Cisalpine, qu'il acheva de soumettre et de réduire en province romaine, l'an 222. Pour y affermir sa domination, Rome, indépendamment des places fortes qu'elle y entretint, y établit encore deux colonies, l'une à Plaisance, en deçà du Pô, et l'autre à Crémone, au delà du même fleuve.

[218] Ces précautions étaient nécessaires, mais ne furent pas suffisantes pour contenir entièrement des peuples fiers et impatients d'un joug inaccoutumé. Il fallut près d'un demi-siècle pour les y façonner, et durant cet intervalle étouffer de nombreux soulèvements; le premier eut lieu à l'occasion même des nouvelles colonies. Les terres dont il fallut dépouiller les Gaulois pour doter les nouveaux venus, firent revivre les anciennes dissensions. Les vieilles haines se ranimèrent et s'exaltèrent de la circonstance de la marche d'Annibal, qui s'acheminait alors d'Espagne en Italie. Forts de ses promesses, les Boïens lèvent l'étendard de la révolte, se jettent à l'improviste sur les commissaires romains chargés du partage des terres, repoussent dans Modène les habitants destinés à former les deux colonies, battent le préteur laissé à la garde de la province, et attendent dans leurs limites le général carthaginois[1].

Il avait passé les Pyrénées sans obstacle; mais arrivé à Illiberis (à Elne), il eut à dissiper les appréhensions des Gaulois, inquiets de l'usage qu'il pourrait faire de sa formidable armée. Annibal réussit à les rassurer, en leur représentant qu'il marchait contre un ennemi commun, et qu'il n'était pas dans ses intentions de tirer l'épée avant d'être entré

[1] Tite-Live, l. XXI. Plut. in Annib.

en Italie. Sur ces assurances, le passage lui fut accordé. Néanmoins, parvenu au pays des Volces, sur les bords du Rhône, il rencontra de la résistance : ces peuples y avaient été excités par les Romains, qui, alliés de Marseille, venaient d'y débarquer sous le commandement de P. Corn. Scipion, frère du collègue de Marcellus, et père de l'illustre Africain. Annibal s'effraya peu de cet obstacle. Par ses ordres et à la faveur des bois et de l'obscurité de la nuit, une partie de l'armée carthaginoise remonta le fleuve sans être aperçue, le traversa sur des radeaux, et le redescendant sur l'autre bord, dissipa les Volces, qu'elle prit à dos, pendant qu'Annibal lui-même les attaquait de front en opérant son passage vis-à-vis leur camp. Par les conseils et sur les instances des députés boïens, évitant alors le consul, il remonta subitement le Rhône jusqu'à son confluent avec la Saône, et de là gagna les Alpes, guidé par un roi des Allobroges (des Dauphinois et des Savoyards), qu'il avait aidé de ses armes en passant. C'est encore un problème parmi les savants que la partie des Alpes que franchit Annibal pour pénétrer en Italie. Quelle qu'elle soit, ce ne fut qu'après quinze jours de travaux, de fatigues extraordinaires et de pertes considérables, qu'il descendit enfin dans l'Insubrie, dont les peuples se hâtèrent d'accourir à sa rencontre. Le nombre s'en accrut lors de ses premiers succès contre Scipion, qui désespérant de l'atteindre dans les Gaules, s'était embarqué, et traversant la Ligurie, avait été l'attendre de l'autre côté des Alpes, sur les bords du Tésin. Le passage du Pô et la victoire de la Trébie achevèrent d'affranchir la Cisalpine; mais la fortune de ces peuples, attachée à celle d'Annibal, s'évanouit avec celle-ci, et avec la paix que Scipion l'Africain dicta à Carthage, et qui mit fin à la seconde guerre punique.

[200-191] Cependant, l'année même qui suivit l'exécution de cette paix, et lorsque toute apparence de succès semblait être interdite aux Gaulois, les Insubriens, les Cénomans et les Boïens, habitants des environs de Milan, de Mantoue et de Bologne, osèrent faire de nouvelles incursions sur le territoire romain, s'emparèrent de Plaisance, qu'ils brûlèrent, et menacèrent Crémone. Ils y avaient été excités par un Carthaginois nommé Amilcar, qu'ils avaient reçu chez eux après le commun désastre des deux nations sur le Métauro en Ombrie, lors de la défaite entière du secours qu'Asdrubal amenait à Annibal, son frère. Un descendant de Camille, le préteur Furius, fut le premier qui contint leurs ravages [1]. Neuf années de revers consécutifs parurent les abattre, en les forçant à souscrire un traité humiliant qui leur enleva leurs armes et leurs chefs. Mais dès l'année suivante, la honte et la dureté de ces conditions les entraînèrent à tenter de nouveau le sort des combats, qui ne changea pas pour eux; ils furent même tellement écrasés cette fois dans une bataille sanglante, qu'ils n'eurent plus qu'à reprendre leurs fers, sans espoir désormais de les rompre. Leur vainqueur en cette rencontre fut Scipion Nasica, fils de Cnéius, et cousin germain de l'Africain et de l'Asiatique; ce Nasica, reconnu par un décret du sénat pour le plus homme de bien entre tous les Romains, père de celui qu'on appela *les délices de Rome*, et l'aïeul enfin de cet autre qui tua le séditieux tribun Gracchus, son cousin.

[182] Dix ans après cette importante victoire, Paul Émile, fils du consul tué à la bataille de Cannes, et beau-frère, par sa sœur, du grand Scipion, préludant à la gloire qu'il devait acquérir un jour contre le dernier roi de Macédoine, réduisit les Liguriens à solliciter la paix et à renoncer à leurs brigandages maritimes [2]. Ce ne fut qu'alors seulement que la Gaule cisalpine put être considérée comme véritablement soumise.

[154] Le même sort menaçait la Gaule transalpine, la véritable Gaule, celle d'où étaient sortis ces nombreux essaims qu'il était de la destinée des Romains de

[1] Tite-Live, l. I, 31-36. Vell. Paterc. l. II, c. 2.
[2] *Ibid.* l. XL. Plut. in Æmil.

rencontrer toujours en tête, de quelque côté qu'ils portassent leurs armes. Marseille en fut la cause, ou plutôt le prétexte [1]. Cette ville, dont les fondateurs étaient instruits de tous les arts de la Grèce, avait atteint rapidement un haut degré de prospérité : elle avait planté la vigne, cultivé l'olivier, et de proche en proche porté la civilisation dans les Gaules. Ses édifices rappelaient ceux des plus opulentes cités de la Grèce, et ses écoles rivalisaient avec celles de Rhodes et d'Athènes; mais c'était surtout par son commerce qu'elle avait acquis la plus grande consistance. Rivale à cet égard de Tyr et de Carthage, elle avait profité de leurs désastres pour étendre ses relations commerciales : ses citoyens, non contents des comptoirs et des colonies qu'ils avaient semés de toutes parts dans la Méditerranée, avaient osé se frayer une nouvelle route au delà du détroit, et s'aventurer dans le grand Océan. Pythéas, le plus habile astronome de son temps, et qui naquit à Marseille, 350 ans avant l'ère vulgaire, avait déterminé avec précision la latitude de sa patrie, remonté l'Océan jusqu'au cercle polaire, et reconnu l'existence de la Baltique, pendant qu'Euthymène, son compatriote, reconnaissait au midi l'embouchure du Sénégal.

Tant de prospérités soulevèrent la jalousie de leurs voisins. L'an 600 de Rome, ils se virent attaqués par les Liguriens transalpins (les Provençaux et Dauphinois méridionaux), qui assiégèrent Nice et Antibes, villes dans la dépendance de Marseille. Celle-ci, dès l'an 340 de Rome, avait acquis assez d'importance pour que les Romains ne dédaignassent pas son alliance. Marseille y était demeurée fidèle, et dans les circonstances les plus critiques, elle en avait constamment donné des preuves. Elle crut pouvoir alors réclamer des Romains un acte de réciprocité. Ceux-ci, par le sentiment d'une juste reconnaissance, et toujours empressés d'ailleurs de s'immiscer aux affaires d'autrui, où leur politique intéressée ne manquait jamais de rencontrer quelque occasion d'agrandissement, se hâtèrent de faire partir des ambassadeurs, pour empêcher les hostilités de s'étendre plus avant. Mais les Liguriens s'opposèrent à leur débarquement, et l'un des envoyés même y fut blessé. Rome ressentit cet outrage, et autant pour en tirer vengeance que pour secourir ses alliés, elle donna commission au consul Q. Opimius de pénétrer dans les Gaules. Le consul ayant rassemblé ses troupes à Plaisance, prit sa route le long de l'Apennin, et arriva sur le territoire des Oxibiens (les habitants de Fréjus). Ceux-ci et les Décéates, leurs voisins, peuples maritimes, qui avaient commis l'offense, n'espérant aucune grâce, ne se refusèrent point au combat. Ils furent vaincus. Opimius les dépouilla de leurs terres, qu'il donna à Marseille, et fit passer à Rome les auteurs de l'attentat, pour y être punis de mort. Tel fut le succès de la première expédition des Romains au delà des Alpes.

[125] Vingt-cinq ans après, de nouvelles inquiétudes données aux Massiliens (Marseillais) par les peuples au milieu desquels ils étaient établis, renouvelèrent leurs démarches auprès de Rome. Elles y étaient toujours favorablement accueillies. Tout récemment, à leur recommandation, Rome avait pardonné à Phocée, qui avait encouru son indignation. Le secours qu'ils sollicitaient fut incontinent accordé. Il leur fut conduit par le consul Fulvius, l'ami et le complice du dernier des Gracques. Fulvius défit les Liguriens, mais il ne put établir encore la domination romaine dans leur pays. Cette tâche était réservée à ses successeurs.

[124] Le premier qui vint à sa place fut Sextius Calvinus. La fondation de la ville d'Aix, qui porte encore son nom (*Aquæ Sextiæ*), atteste les progrès qu'il fit dans cette province. Il la bâtit au lieu même où il remporta sur les peuples du pays une victoire décisive, qui les fit passer sous la domination des Romains, et

[1] Polyb. in Legat. Enc. méth. géogr. anc. *art.* Marseille.

il y établit une colonie romaine, pour prévenir l'inconstance d'un peuple léger que ses procédés généreux auraient pu ne pas suffisamment captiver. C'est la première colonie que les Romains aient envoyée au delà des Alpes, et ils la considérèrent bientôt comme un point de départ pour passer à d'autres conquêtes [1].

Deux ans après, en effet, Domitius Ænobarbus se crut autorisé à attaquer les Allobroges (les Dauphinois septentrionaux), pour avoir donné retraite au roi des Liguriens. Aussi politique que guerrier, Domitius, afin de prévenir les secours qu'aurait pu leur donner Bituitus, roi des Arvernes (des Auvergnats), prince puissant qui occupait les bords occidentaux du Rhône, lui suscita des ennemis dans les Éduens (les Autunois), ses voisins, et rechercha l'alliance de ceux-ci, dont l'extrême fidélité ne fut pas peu utile depuis aux Romains dans la conquête de la Gaule. Cette division devint funeste aux Allobroges, à la journée de Vindalie (Vedène), village près d'Avignon, au confluent du Rhône et de la Sorgue [122]. Ce ne fut que lorsque tout secours fut devenu inutile, que Bituitus put courir à leur défense. Deux cent mille hommes, sous ses ordres, passèrent en vain le Rhône pour venir attaquer les Romains à l'embouchure de l'Isère. Cette multitude d'hommes, par le massacre qui en fut fait, ne servit qu'à rehausser la gloire du petit-fils de Paul Émile, le consul Fabius, qui venait de succéder à Domitius. Pendant la retraite, Bituitus, invité à une conférence, fut enlevé par une insigne trahison, et conduit à Rome, où il fit retentir en vain le sénat de ses plaintes. Une existence supportable dans une petite ville d'Italie fut toute la justice que la politique dégradée des Romains crut devoir lui accorder. Le sénat donna même des ordres pour arrêter aussi Congéniate, son fils, encore enfant. Le jeune prince fut élevé à Rome; mais replacé dans la suite sur le trône de son père, il devint l'un des plus fidèles alliés des Romains.

[118] Le consul Q. Marcius Rex perpétua aussi, par une fondation, le souvenir de ses vastes entreprises dans les Gaules. Il ne projeta rien moins que d'assurer aux armées romaines un passage libre des Alpes aux Pyrénées, et par là de l'Italie aux Espagnes. Ses expéditions contre les peuples intermédiaires furent heureuses, bien qu'il eût rencontré sur sa route des montagnards assez généreux ou assez farouches pour se dévouer à la mort avec leurs femmes et leurs enfants, plutôt que de survivre à leur liberté. Il assura la durée de ses conquêtes par une nouvelle colonie, située près des bords de la mer, dans le pays des Volces Tectosages, et à égale distance environ des Pyrénées et de la première colonie. Le lieu qu'il choisit fut Narbo (Narbonne); il devint bientôt la capitale des états romains au midi de la Gaule, et joignant son nom à celui de son fondateur, il fut longtemps connu sous le nom de Narbo Marcius [1].

[115] Æmilius Scaurus, que ses talents et des vertus apparentes avaient porté d'une situation obscure à la dignité de consul et de prince du sénat, triompha après lui des Gantisques, peuple inconnu, que l'on suppose être les habitants du Béarn [2]. Il termina sa campagne par des travaux plus pacifiques, qui devaient cimenter la dépendance des Gaulois. Tant que ceux-ci avaient été à craindre pour l'Italie, Rome leur avait opposé la difficulté des passages; mais sitôt que ses premières colonies eurent offert une digue à leurs efforts, elle sentit l'utilité de vastes routes pour le transport des armées, et c'est à les tracer dans la Gaule cisalpine que Scaurus employa ses troupes. Aussi le sénat, éclairé par l'ambition sur l'utilité d'une pareille entreprise, ne lui tint-il pas un moindre compte de ses travaux que de ses victoires.

[113] La partie méridionale des Gau-

[1] Strab. l. IV. Vell. Pater. l. I, c. 15. Flor. l. III, c. 2. Epitom. l. LXI.

[1] Vell. Paterc. l. I, c. 15. Epit. l. LXII. Oros. l. V. Catr. Hist. Rom. t. XVI.

[2] Strab. l. V

les, conquise par les armes romaines, demeura dès lors paisible sous le nom de Province romaine, d'où est venu celui de Provence; si du moins la tranquillité en fut troublée à quelque temps de là, ce ne fut point pour des intérêts qui lui fussent propres, mais parce qu'elle devint le théâtre d'une lutte terrible entre les Romains et un peuple barbare venu du Nord, comme pour préluder aux calamités que les nations septentrionales devaient un jour verser sur le nom romain, qu'elles étaient destinées à anéantir. Ce peuple était les Cimbres, habitants de la péninsule connue depuis sous le nom de Jutland. Ils la quittèrent alors, allant à la recherche d'une terre et d'une patrie moins disgraciée de la nature. Dans la direction qu'ils prirent vers le Midi, ils s'associèrent les Teutons, voisins comme eux de la mer Baltique, et se dirigèrent ensemble vers la Bavière. Mais menacée de résistance de la part des Gaulois boïens, qui l'habitaient, cette multitude, surchargée de femmes et d'enfants, et qui, pour cette raison, s'attachait de préférence aux conquêtes faciles, se porta sur les Scordisques, habitants des rives de la Save et du Danube, et leur fit éprouver des pertes qui depuis facilitèrent aux Romains les moyens de rejeter ces peuples au delà du Danube[1].

Les Cimbres, en s'étendant vers la Norique (l'Autriche), se trouvèrent rapprochés du consul Papirius Carbon, envoyé à Aquilée, sur l'extrême frontière de l'Italie, pour observer leurs démarches. A l'effet de les éloigner, il leur fit déclarer que le pays qu'ils envahissaient était allié des Romains, et à ce titre, il les somma de l'évacuer. Quelque blessée que fût la fierté des Cimbres d'un procédé si hautain, ils ne refusèrent point d'entrer en négociation; et comme ils n'avaient encore aucune résolution arrêtée sur leur dernière destination, ils firent peu de difficulté de se rendre aux désirs du consul. Le perfide méditait une trahison : ayant corrompu leurs guides, il les fit conduire dans une embuscade qu'il avait préparée, et où il les attaqua pendant qu'ils se livraient au sommeil avec sécurité; mais l'indignation dont ils furent saisis aussitôt qu'ils eurent reconnu quel était leur ennemi, doublant leurs forces, et compensant pour eux le désavantage des lieux et du moment, les Romains furent partout enfoncés, et n'eurent bientôt plus de salut que dans la fuite. Dans la consternation de l'Italie à la nouvelle de ce désastre, il est difficile de dire ce qui serait arrivé si les barbares eussent passé les Alpes. Mais, par une résolution qui n'est explicable que dans les décrets de la Providence, ils se dirigèrent vers l'Helvétie, s'adjoignirent, chemin faisant, les Tigurins (les Zuricois), traversèrent la Gaule, qu'ils dévastèrent, franchirent les Pyrénées, et continuèrent leurs ravages en Espagne, s'annonçant d'ailleurs pour revenir ensuite sur l'Italie, où rien ne semblait les empêcher de pénétrer plus tôt.

[109] Rome mit à profit le délai qui lui fut accordé. Elle fit passer dans les Gaules le consul Silanus, à l'effet d'y protéger ses nouveaux établissements, et de mettre obstacle au retour des Cimbres. Suivant leurs promesses, ils tardèrent peu à reparaître dans les Gaules, et firent demander nettement au consul un établissement en Italie. Sur le refus nécessaire du magistrat, de part et d'autre on recourut aux armes, et la victoire demeura encore aux barbares. Au premier choc les Romains furent dissipés, et les Gaules livrées, par suite, à de nouveaux pillages : les villes seules en furent exemptes. Les consuls Aurélius Scaurus et Cassius Longinus, qui succédèrent à Silanus, ne furent pas plus heureux que lui; le dernier même périt dans une embuscade que lui avaient dressée les Tigurins; et son lieutenant, homme sans courage et sans moyens, croyant les circonstances encore plus fâcheuses, flétrit la dignité du nom romain, en laissant renouveler la scène déshonorante des Fourches Caudines. [106] Les affaires

[1] Epit. Liv. l. I, 63-68. Flor. l. III, c. 4. App. in Cimbric. Strab. l. V.

paraissaient désespérées, lorsque le consul Cépion reprit l'ascendant, battit les Cimbres, et leur enleva, par des intelligences, la ville de Toulouse, dont ils s'étaient emparés par surprise. Quoique les habitants eussent eux-mêmes livré leur ville aux Romains, ceux-ci ne s'en crurent pas moins autorisés à la piller. Le butin qu'ils y firent, par la spoliation des temples, fut immense. Cépion fut soupçonné de s'être attribué la part des complices de son avarice, en faisant attaquer sur la route une partie des spoliateurs chargés par lui du faible transport qu'il destinait à la république. Personne ne les plaignit. Cet événement passa pour une vengeance des dieux et une juste punition de l'impiété des profanateurs; et il passa dès lors en proverbe dans les Gaules, pour désigner un misérable à qui ses larcins n'avaient pas profité, qu'il avait volé l'or de Toulouse. Cette campagne est marquée par une époque intéressante, celle de la naissance de Pompée et de Cicéron.

[105] Les Cimbres cependant n'avaient point été tellement comprimés, qu'il ne fut nécessaire d'envoyer de prompts secours à Cépion. Les Gaulois mêmes, soulevés contre lui par la violation de leurs temples, accouraient de toutes parts et réparaient les pertes des Cimbres. Ce fut dans ces entrefaites que le consul Manlius arriva dans les Gaules. C'était, sous le rapport de la naissance et des talents, tout l'opposé de Cépion. L'un afficha du mépris, et l'autre de la supériorité. De là une mésintelligence complète entre les deux généraux : point de communication entre eux, défiance mutuelle entre leurs corps d'armée, désir réciproque de s'enlever la gloire des succès. Cépion, à cet égard, poussa la jalousie au point de traverser les ouvertures pacifiques des ennemis, qui ignoraient la division des deux généraux, et qui en profitèrent quand ils la connurent. Attaqués séparément, Manlius par les Gaulois, et Cépion par les Cimbres, tous deux furent battus, et avec une perte qui rappela la journée de Cannes. Plus de cent mille Romains ou alliés restèrent sur la place. Les généraux échappèrent à peine avec quelques hommes, du nombre desquels était le jeune Sertorius, qui donna dans cette circonstance des témoignages précoces de vigueur et d'intrépidité. Les vainqueurs ne firent aucun quartier : tous les prisonniers qu'ils firent furent pendus comme sacriléges; et quant au butin, par esprit de religion, ils n'en voulurent tirer aucun profit; les chevaux mêmes furent noyés. Cette journée funeste fut placée par le sénat au même rang que celle d'Allia, où les Gaulois avaient fait trembler Rome de plus près. Cépion, par une mesure inouïe jusqu'alors, fut déposé, et ses biens confisqués. Faible expiation, sans doute, pour celui dont la cupidité et l'orgueil avaient compromis d'une manière si funeste les destinées de sa patrie, mais qui se trouva précisément assortie d'ailleurs à la nature de son double crime.

[104] De nouvelles levées, faites avec la plus extrême rigueur, furent destinées à réparer un aussi grand désastre. Il restait à leur donner un chef qui pût leur inspirer de la confiance. Tous les yeux se tournèrent vers Marius, qui venait de terminer avec éclat la guerre de Numidie contre Jugurtha. A raison de la gravité des conjonctures, il fut élu consul quoique absent, et que dix ans fussent loin d'être écoulés depuis son premier consulat; deux circonstances qui, suivant les lois, s'opposaient à sa promotion à la dignité consulaire. Flatté d'un choix aussi honorable, il se hâta de passer dans les Gaules avec son armée, mais il n'y trouva plus d'ennemis. Incapables d'aucun dessein suivi, inhabiles même à saisir l'occasion et à profiter des avantages qu'ils devaient retirer de leur dernière victoire et de la consternation dont ils avaient frappé l'Italie une seconde fois, les Cimbres avaient commis encore la faute de s'éloigner des Alpes, et étaient retournés en Espagne pour achever de ruiner la Celtibérie. Les peuples, auparavant en guerre avec les Romains, venaient de se réunir à eux contre l'ennemi commun; mais les secours qu'ils en tiraient étaient faibles : Rome, obligée de

porter ailleurs la majeure partie de ses forces, n'avait pu laisser qu'une légion en Espagne. Cependant l'assistance qu'elle procura aux naturels du pays ne fut pas vaine, moins pourtant par les secours effectifs qu'elle leur fournit que par les principes de tactique qu'elle leur donna. Instruits par leurs leçons, et guidés par leurs conseils, la guerre de chicane qu'ils soutinrent contre les barbares fatigua bientôt l'inexpérience de ceux-ci, et les contraignit enfin à abandonner des lieux où d'ailleurs il n'y avait plus rien à piller.

Marius avait borné ses dispositions aux moyens de recevoir les barbares à leur retour; et, en attendant, il prenait toutes les mesures qui pourraient alors lui assurer la victoire, surtout en formant sa jeune armée à toute la rigueur de la discipline. Elle était aussi sévère que si l'ennemi eût été aux portes du camp, et le consul la rendait même effrayante par la dureté du commandement : tout tremblait sous ses ordres, et obéissait avec une salutaire ponctualité. L'année se passa dans ces exercices, et sans qu'on entendît parler de l'ennemi; cependant il était toujours attendu, et les circonstances demeurant les mêmes, Marius fut nommé consul pour la troisième fois. Il le fut même encore l'année suivante pour la quatrième; mais cette fois ce fut avec moins d'unanimité : il lui fallut pour réussir et sa présence et les intrigues de ses partisans. Entre les mains d'un plébéien dur et factieux, qui prenait à tâche de faire peser son autorité sur les nobles, ce pouvoir suprême, qui semblait tendre à la perpétuité, avait des inconvénients sensibles et manifestes, et que ne pouvaient étouffer encore ni les transports excités par des succès dont l'occasion ne se présentait point, ni le sentiment d'un danger imminent qui s'oubliait au contraire à mesure qu'il semblait s'ajourner.

[102] Lorsque l'état de dévastation de la Celtibérie, joint à la résistance des peuples, eut rendu la guerre sans objet pour les barbares, ils se ressouvinrent de l'Italie, et se disposèrent enfin à y pénétrer. Ils avaient laissé perdre les moments favorables. Pour réparer cette faute, autant du moins que les circonstances pouvaient encore le permettre, ils se séparerent en deux bandes. Les Cimbres reprirent la route par laquelle ils avaient pénétré dans les Gaules : longeant toujours les Alpes, ils regagnèrent l'Helvétie, la Rhétie et la Norique, se proposant de traverser les montagnes à cette hauteur, pendant que les Teutons tenteraient la même entreprise du côte de l'occident. Marius barrait le passage à ceux-ci, pendant que Lutatius Catulus, son collègue, envoyé dans la Gaule cisalpine, devait s'opposer à la descente des Cimbres. Ce dernier n'avait avec lui que deux légions; mais Sylla, qui avait quitté Marius, était son lieutenant [1].

Cependant les Teutons s'avançaient dans la Gaule narbonnaise, avec la sécurité que leur inspiraient la conscience de leur courage et de leur nombre, et le souvenir de leurs anciens triomphes. Marius au contraire était circonspect : il se retranchait et paraissait craindre. Général aussi prudent qu'habile, il voulait maîtriser les événements et ne rien laisser à la fortune. Retiré derrière le Rhône, il s'était choisi vers son embouchure une position qui aurait réuni tous les avantages, si les sables dont le fleuve était engorgé ne lui eussent ôté avec la mer une communication nécessaire à ses approvisionnements. Il ne tarda pas à se procurer cette ressource, en faisant creuser par ses soldats un canal qui non-seulement lui rendit cet office, mais qui, dans un nouveau Delta, le couvrit de toutes parts. Cet emplacement, connu dans l'antiquité sous le nom de *Caii Marii agger* (les retranchements ou le camp de Marius), le retient encore aujourd'hui dans la dénomination defigurée de la *Camargue*. Ce fut dans cette espèce de fort qu'il laissa dissiper la fougue impuissante de l'ennemi, dont il mit à profit les insultes journalières pour fami-

[1] Plut. in Mario.

liariser tellement ses troupes avec l'air et les cris des barbares, qu'ils cessèrent insensiblement de faire la moindre impression sur elles, et que bientôt elles ne demandèrent que le combat. Mais le prudent Marius ne le permit point encore; il voulait fatiguer les Cimbres par leur inaction même, et par la disette qu'il faisait naître autour d'eux, au moyen des partis qu'il envoyait battre la campagne. Cet expédient lui réussit presque au delà de ses désirs; car les barbares ne pouvant séjourner davantage devant son camp, et se sentant d'ailleurs dans l'impossibilité de le forcer, prirent le parti de gagner les Alpes, laissant Marius derrière eux, au hasard de ce qui pourrait en arriver. Ils furent six jours à défiler le long du camp, demandant par bravade aux Romains s'ils avaient des nouvelles à faire passer à Rome à leurs femmes. Marius les suivit de près, et non sans quelque regret d'abandonner la position inexpugnable de son camp.

Les deux armées avaient atteint le voisinage d'Aix, et touchaient presque aux montagnes, lorsque les Ambrons, peuple qui faisait partie de l'armée des Teutons, mais qui se trouvait campé séparément, attaquèrent un parti de Romains qui allaient chercher de l'eau, dont on manquait à leur camp. Les légionnaires coururent à leur secours, et de là suivit un engagement partiel auquel Marius était préparé, quoique l'événement fut imprévu. Depuis quelque temps en effet, sûr de ses troupes et de l'exactitude avec laquelle ses ordres étaient suivis, il n'épiait que le moment favorable. L'impétuosité des Ambrons leur donna d'abord de l'avantage; mais ils furent ensuite culbutés dans la rivière d'Arcq, qu'ils avaient passée avec intrépidité. Leurs femmes vinrent inutilement à leur aide, avec une résolution supérieure à leur sexe. Ce mouvement d'héroïsme ne fut point heureux, et les suites en furent encore plus funestes. Réduites à capituler, elles postulèrent, pour sauver leur honneur, de devenir le partage des vestales. Le farouche Marius rejeta leur demande. Alors, par une férocité sublime, et dont le blâme est au vainqueur, ces héroïnes de la chasteté conjugale, trompant les espérances d'un soldat libidineux, s'étranglèrent elles-mêmes la nuit suivante[1].

Quelque complet qu'eût été l'avantage du combat pour les Romains, on osait à peine s'en réjouir dans leur camp: il n'était pas encore achevé, et les Teutons n'étaient pas éloignés; mais par une fatalité qui semblait attachée à toutes leurs démarches, ils ne parurent que le surlendemain, et laissèrent à l'armée romaine le temps de se fortifier et de préparer à loisir toutes les dispositions propres à assurer le gain d'une bataille. Les Romains en profitèrent pour dresser une embuscade qui devait mettre les Teutons entre deux corps d'armée, et ce fut dans cette situation désavantageuse que ceux-ci se placèrent, lorsqu'ils se montrèrent enfin à la vue de l'armée romaine. Elle occupait une colline qui lui donnait un nouvel avantage de position. Pour le conserver, Marius fit descendre sa cavalerie dans la plaine, avec ordre de se retirer sur les ailes aussitôt qu'elle aurait engagé le combat. Le succès couronna cette manœuvre. Les Teutons, parvenus au pied de la colline, dédaignèrent de s'y arrêter, et attaquèrent avec fierté; mais, par la nature du terrain, il suffisait aux Romains du seul bouclier pour se défendre et pour renverser l'ennemi. Malgré ce désavantage, les Teutons n'en continuèrent pas moins leur attaque avec une ardeur digne d'un meilleur succès. Jusqu'au milieu du jour, la fortune était demeurée à peu près égale; mais les troupes embusquées chargeant alors les Teutons à dos, jetèrent parmi eux un étonnement et un découragement si subits, qu'il n'y eut plus de combat, mais une déroute absolue, dans laquelle les Romains anéantirent, sans danger, toute l'armée ennemie. Ce fut la terrible revanche de Cépion. Cent mille Teutons y périrent, suivant les supputations les

[1] Valer. Max l. VI, c. 1.

plus modérées, et quelques auteurs doublent et triplent même cette perte. Rome, reconnaissante, paya cette victoire si importante en honorant le vainqueur d'un cinquième consulat. Son collègue fut continué aussi dans le commandement, mais avec le titre seulement de proconsul.

[101] Cependant les Cimbres descendaient sans obstacle les Alpes noriques. Catulus se croyant trop faible pour défendre les gorges, avait préféré, sur l'avis de Sylla, de recevoir les barbares en rase campagne; il les attendait sur l'Adige, dont il occupait les deux bords. Les Cimbres, pour le forcer dans sa position, essayèrent de rompre la communication entre les deux rives, en profitant du courant pour pousser de gros arbres contre les pilotis du pont qui les joignait. Cette manœuvre jeta une telle terreur dans la petite armée de Catulus, que tous quittant leurs postes, malgré les exhortations et les menaces du proconsul, prirent ouvertement la fuite. Catulus ne put que se mettre à la tête des fuyards pour retarder leur marche et lui donner l'air au moins d'une retraite. Quelques braves laissés à la garde du camp, de l'autre côté de l'Adige, témoignèrent seuls assez de résolution pour en imposer aux Cimbres, et pour obtenir d'eux une composition honorable qui leur permît de rejoindre le gros de l'armée au delà du Pô. Catulus avait eu le talent de le traverser, à la vue même de l'ennemi, en feignant d'abord de camper sur une hauteur au delà du fleuve, et en profitant habilement du moment où les Cimbres, trompés par cette apparence, travaillaient effectivement à camper eux-mêmes. Ceux-ci, au lieu de tenter aussi le passage et de marcher sur Rome, qu'ils auraient alors trouvée sans défense, se laissèrent séduire par les douceurs du climat, et ne pensèrent plus qu'à en savourer les jouissances, en attendant les Teutons, de qui ils n'avaient plus de secours à espérer. Tant de délais et tant de fautes répétées coup sur coup devaient insensiblement amener leur ruine. Marius, appelé à la défense de Rome, eut le temps de repasser les Alpes et de rejoindre les troupes de Catulus. Ce ne fut qu'alors seulement que les Cimbres apprirent la défaite de leurs compagnons d'armes; ce ne fut qu'alors encore qu'il leur vint en pensée de combattre, et que, par une nouvelle impéritie, digne de la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'à ce moment, ils firent demander à Marius le champ et l'heure d'une bataille qui pût vider leurs différends. Marius accepta avec joie une proposition qui devait tourner au profit de son pays et de sa gloire, et il les assigna à trois jours dans la plaine de Verceil, qui n'avait d'étendue que ce qu'il en fallait pour contenir commodément l'armée romaine, et où les barbares ne pouvaient que s'entasser pêle-mêle.

Il est inutile de remarquer d'un général aussi habile que Marius, qu'il ne négligea aucune des circonstances du vent, du soleil et de la poussière qui pouvaient être profitables à ses troupes et nuisibles à celles de l'ennemi; mais il est intéressant d'observer qu'il sut encore se donner l'avantage de l'ordre sur le désordre, en faisant manger ses troupes de bonne heure et en les rangeant aussitôt en bataille, ce qui força les barbares, pris au dépourvu, de se présenter au combat à jeun et dans la plus extrême confusion. Pour y remédier en partie, ils eurent recours à un moyen étrange, bien digne de la science militaire qu'ils avaient montrée jusqu'alors, et qui ne contribua pas peu à leur défaite; ce fut de se lier les uns aux autres par des cordes qui enlaçaient leurs baudriers. Leur bravoure, entravée par tant de fausses mesures, par les tourbillons de poussière dont ils furent aveuglés, et par une chaleur insupportable, à laquelle ils n'étaient point accoutumés, ne put tenir contre la valeur savante des Romains. Cent vingt mille barbares restèrent sur la place, et soixante mille furent faits prisonniers et réduits en esclavage. Leurs femmes, demeurées au camp, renouvelèrent la scène affreuse de celles des Am-

brons dans les Gaules. Les Romains ne perdirent que trois cents hommes; disproportion qui cessera d'étonner si l'on considère la nature d'une déroute où tout le danger disparaît pour le vainqueur : ainsi finit cette incursion précoce des peuples du Nord dont les deux Gaules furent le théâtre et par conséquent les victimes. On peut observer, à l'occasion de cette guerre, qu'elle fut une des causes assez prochaines de la ruine du gouvernement républicain. Les quatre consulats successifs qu'elle accumula sur la tête de Marius, lui inspirèrent l'audace d'en solliciter un cinquième, lorsque le salut public ne pouvait plus être un prétexte d'infraction à la loi, et préparèrent ainsi les Romains aux dictatures perpétuelles de Sylla et de César, et enfin à celle d'Octave, qui changea sans retour la forme du gouvernement.

A cette tourmente inattendue succéda pour la Gaule un calme de près de quarante années, dû peut-être à la diversion puissante que firent durant ce temps les armes du fameux Mithridate, roi de Pont, et aussi aux troubles intérieurs qui agitèrent la république sous les étendards opposés de Marius et de Sylla. La conspiration de Catilina devait être l'occasion qui fit retomber la Gaule dans les calamités de la guerre, et peu après dans celles de la dépendance.

[63] Les Allobroges, à cette époque, avaient à Rome des députés pour solliciter une modération sur les tributs exorbitants qui avaient été exigés d'eux. Le sénat, sous divers prétextes, différait de jour en jour de répondre à leur requête, et ces délais avaient excité en eux un mécontentement qu'ils ne dissimulaient pas. Les chefs des conjurés, laissés à Rome par Catilina, lorsqu'il en était sorti pour se mettre à la tête de l'armée qu'il s'était formée, pensèrent à profiter de ces dispositions. Ils manquaient de cavalerie qu'ils auraient pu trouver chez les Gaulois, et une diversion de la part de ces peuples ne pouvait qu'être favorable à leur cause. Ils n'hésitèrent donc pas à s'ouvrir auprès des envoyés, et à leur découvrir leurs desseins, promettant de leur faire prompte justice, s'ils consentaient à les seconder. L'offre leur parut séduisante, mais l'affaire assez délicate d'ailleurs pour ne s'y pas engager sans de mûres réflexions. Dans cette disposition, ils confièrent les ouvertures qui leur étaient faites au sénateur Fabius Sanga, qui était à Rome le protecteur des Allobroges[1]. Sanga, citoyen honnête, et ami de Cicéron, alors consul, leur fit horreur d'un semblable complot, et leur prouva que leur intérêt bien entendu était beaucoup plus assuré dans la protection qu'ils devaient retirer de la république, que dans celle qu'ils avaient à attendre d'un ramas de séditieux, destinés à n'avoir qu'un moment d'existence; il leur persuada même d'en faire part au consul, et celui-ci établit sur cet incident les moyens de se procurer une conviction légale d'une trame dont il tenait déjà le fil par les révélations de Fulvie et de Curius, son amant.

Par son conseil, les députés feignirent d'adhérer aux propositions des conjurés, et demandèrent des signatures qu'ils pussent exhiber à leurs mandataires. Ils obtinrent tout ce qu'ils voulurent, fixèrent leur départ en conséquence, se chargèrent de lettres pour Catilina, qu'ils devaient voir en passant, et reçurent enfin des guides pour parvenir en sûreté jusqu'à lui. Prévenu par eux et d'accord avec eux, le consul avait placé une embuscade sur la route; ils y furent arrêtés avec ce qui composait leur escorte, et leurs papiers surtout furent saisis avec le plus grand soin : la preuve écrite de la conjuration y était renfermée et portait la signature des quatre principaux chefs, qui, sur ces pièces, furent arrêtés et exécutés peu après.

Catilina cependant, contre lequel on avait envoyé le second consul Antonius, épiait l'instant favorable de seconder les fureurs des conjurés, en entrant à Rome à l'époque convenue des Saturnales. Pour y réussir, il évitait le combat, et par des marches et contre-marches il cherchait à

[1] Salluste.

mettre en défaut la vigilance du consul. Lorsqu'il eut appris la défection de son parti dans la capitale, il changea de conduite. Quoique trahi par les députés des Allobroges, il espéra de la nation même, s'il pouvait s'en approcher. Il prit donc la résolution de gagner la Gaule cisalpine; mais obligé de se précautionner contre les attaques de l'ennemi, sa marche ne pouvait être que lente; en sorte qu'il fut prévenu facilement par Metellus Céler, qui pressentit son dessein, et qui alla se poster près des montagnes. Catilina, pour peu qu'il eût recule davantage, devait se trouver ainsi pressé entre deux armées; il jugea plus salutaire de les combattre séparément, et se vit dans la nécessité d'attaquer Antonius, qui avait paru le ménager jusqu'alors, et qui, le jour même du combat, s'absenta sous prétexte d'une indisposition véritable ou feinte, et laissa le commandement à son lieutenant Pétréius. Les soldats, de part et d'autre, firent paraître une égale valeur; mais les deux commandants des ailes de l'armée rebelle ayant été tués, Catilina se trouvant dans l'impossibilité de diriger seul toute la bataille, désespéra de la victoire, et ne songea plus qu'a vendre chèrement sa vie, qu'il perdit en effet, après avoir percé plusieurs rangs de l'ennemi. Son armée, privée de chefs, ne tarda pas à être mise en déroute. Pétréius arrêta le carnage et défendit de faire des prisonniers. Humain et sage tout à la fois, il pensa que la cause de la sédition étant détruite, tout le sang romain qu'il épargnerait coulerait désormais pour la patrie.

Catilina ne s'était pas trompé sur les dispositions des Allobroges : ils remuèrent en effet, et il fallut que le préteur de la Gaule narbonnaise marchât contre eux. Les secours qu'ils tirèrent d'un petit roi leur voisin, les mirent dans le cas de le battre, et il fut nécessaire d'envoyer une nouvelle armée pour arrêter les progrès qu'ils faisaient déja. Cette fois, ils furent battus à leur tour; mais ce n'est qu'à César qu'il était réservé de les soumettre effectivement.

César entrait alors dans la carrière des grandes dignités. Propréteur, et revêtu récemment de la grande sacrificature, il venait d'être envoyé en Espagne, où, pour la premiere fois, il commandait en chef, et où son ambition fit naître des sujets de guerre, pour y trouver des occasions de conquêtes. En moins d'un an il acheva l'ouvrage ebauché des Scipions. L'Espagne entière fut soumise, et il lui donna des lois sages qui firent pardonner ses exploits. Il y fut regretté lorsqu'il en partit pour Rome, à l'effet d'y solliciter le triomphe et le consulat; mais il fallut opter. Les postulants du triomphe devaient demeurer hors de la ville, et les candidats au consulat devaient au contraire s'y trouver en personne. Dans l'impossibilité de faire taire l'une ou l'autre loi, il préféra de sacrifier les jouissances de la vanité à celles de l'ambition, et il entra dans la ville pour y conduire sa brigue.

Pompée et Crassus y étaient alors les personnages les plus influents : Pompée, par l'éclat de ses victoires dans les trois parties du monde; Crassus, par celui de ses richesses, joint à quelque mérite militaire dont il avait fait preuve dans la guerre contre Spartacus. Ces avantages avaient naturellement fait naître entre eux de la rivalité. Si César, pour réussir dans ses vues, s'attachait a l'un, c'était s'attirer la malveillance de l'autre; s'il les caressait également, il pouvait leur devenir également suspect. Cet embarras lui fit naître des vues plus profondes; ce fut de rapprocher ces deux hommes, et de s'étayer de la réunion de leur pouvoir en le partageant. Ce chef-d'œuvre d'intrigue et de politique donna naissance au premier triumvirat, à cette association fameuse par laquelle ils devaient s'aider mutuellement dans leurs entreprises, n'en former que d'un commun accord, et n'en exécuter aucune contre le gré d'un seul [1].

[59] César recueillit d'abord les fruits de cette ligue secrete, masquée au dehors

[1] Plut. in Cæs. et Crass. Dio. l. XXXVII. App. de Bell. civ. l. II.

sous les apparences d'un retour à la concorde. Toutes les brigues le portèrent au consulat : il ne put empêcher néanmoins que le sénat, à force de mouvements et d'argent, ne lui donnât un collègue disposé à le traverser dans les actes de son gouvernement. C'était Calpurnius Bibulus, qui malheureusement n'avait guère d'autre mérite que celui de la pureté de ses intentions. César l'écrasa bientôt de son ascendant et de ses manœuvres. Ce fut au point de le contraindre à demeurer chez lui pendant les huit derniers mois de son administration ; en sorte que César fut à peu près le seul magistrat suprême de cette année. Il se maintint dans cette autorité avec la faveur générale, en flattant séparément tous les ordres de l'état : le sénat, par des égards extérieurs, lors même qu'il lui arrachait un consentement forcé; les chevaliers chargés du recouvrement des deniers publics, par la réduction de leurs fermes; le peuple, par des concessions de fonds publics aux pauvres citoyens, espèce de loi agraire, mais si habilement mitigée, que bien que le sénat pénétrât facilement les vues du consul, il n'osa pas s'opiniâtrer longtemps à refuser son adhésion à la loi; Pompée enfin, par des déférences, et en lui donnant en mariage Julie, sa fille, par le moyen de laquelle il le gouverna.

Le résultat d'une politique si raffinée fut d'obtenir, à l'expiration de son consulat le gouvernement de l'Illyrie et de la Gaule cisalpine, qui lui fut déféré par le peuple, et celui de la Gaule transalpine, par le sénat, empressé de s'en faire un mérite auprès de lui, dans la crainte qu'il ne s'adressât encore au peuple pour l'obtenir : le tout pour cinq années, et avec le commandement de quatre légions. Le triumvirat lui prêta, dans cette poursuite, l'assistance de son crédit, et par cette démarche imprudente, procura lui-même les moyens qui devaient l'anéantir.

L'année même du consulat de César, l'Helvétien Orgétorix avait excité ses compatriotes à la conquête de la Gaule celtique, de celle qui, bornée au nord par la Seine et la Marne, et au midi par la Garonne, confinait aux établissements romains[1]. Soupçonné presque immédiatement de n'avoir conçu ce projet que pour s'en faire un moyen de s'élever au pouvoir suprême, il avait été arrêté par ses concitoyens, et s'était empoisonné. Mais le mouvement qu'il avait imprimé à tous les esprits continua de subsister; et pour le rendre irrévocable, les Helvétiens eux-mêmes avaient brûlé leurs villes et leurs villages, et fixé leur rendez-vous sur les bords du Rhône pour les premiers jours de l'année suivante. César, dévoré de jalousie au souvenir des triomphes de Pompée, et bien persuadé que, pour lui être véritablement égal, il fallait opposer trophées à trophées, ressentit une joie peu commune, non-seulement de ces apparences guerrières, mais encore de la circonstance du rendez-vous, qui laissant à son ambition l'avantage de se satisfaire à Rome pendant toute l'année de sa magistrature, lui permettait de préparer les ressorts qui, à l'expiration de ce terme, devaient lui procurer le département des deux Gaules.

[58] Fidèles à leur ajournement, les Helvétiens, au nombre de près de trois cent soixante mille âmes, dont quatre-vingt-douze mille combattants, cherchant à éviter les défilés étroits et dangereux du Jura, se portaient déjà entre cette montagne et le Rhône, et se disposaient à traverser la province romaine pour pénétrer dans la Celtique, lorsque César, instruit de leur mouvement, se rendit en huit jours de Rome à Genève. Sur-le-champ il fait rompre le pont de cette ville sur le fleuve, et à l'aide de la seule légion[2] qu'il trouve dans la province, et des troupes du pays, il ferme en quinze

[1] Cæs. de Bell. gall. lib. I.

[2] Pour l'intelligence des détails militaires qui vont suivre, il convient de savoir qu'au temps de César la légion était composée d'environ six mille fantassins et d'une troupe de trois cents cavaliers, qui portaient le nom d'*aile*. La légion était divisée en dix cohortes, commandées chacune par un tribun, et les cohortes en centuries, commandées par des centurions. Ces mêmes centuries se subdivisaient en chambrées composées de dix soldats.

La cavalerie de chaque légion, ou l'aile, compre-

jours, par un retranchement de dix-neuf mille pas et une muraille de seize pieds de hauteur, l'espace ouvert entre le lac et le Jura. Fort de cette défense, il refuse nettement les députés helvétiens qui lui demandent passage, et repousse les détachements divers qui le tentent par les gués du Rhône.

Réduits à prendre la route des défilés, les Helvétiens s'assurent de la bonne volonté des Séquanais (des Francs-Comtois) et des Éduens (des Autunois), leurs voisins, auxquels ils promettent une part dans leurs conquêtes. Mais à peine étaient-ils hors des montagnes, qu'oubliant engagements et promesses, ils pillent les terres de leurs alliés comme ils eussent fait de celles de leur ennemi. Tel fut l'incident auquel on peut attribuer la conquête des Gaules par César. Les cantons opprimés réclament de lui des secours dont il s'empresse de leur donner la promesse; et afin de la réaliser, il se rend avec célérité dans la Cisalpine, et en tire trois légions de vieilles troupes, et deux autres de nouvelles levées, avec lesquelles il repasse aussitôt les monts. Il fit une telle diligence que, malgré quelque opposition qu'il trouva dans les montagnes, il atteignit les Helvétiens sur les bords de la Saône; les trois quarts l'avaient passée. César fondit à l'improviste sur le reste, l'eut bientôt dissipé, et passa lui-même, et en une seule journée, cette rivière, que la multitude des Helvétiens n'avait pu traverser qu'en vingt jours. Étonnés d'une pareille diligence, ils députent vers lui, demandent d'être admis à l'alliance du peuple romain, et réclament un établissement dans la Gaule. César rejette toutes ces propositions et refuse d'entendre à aucune autre, qu'à l'évacuation du territoire des alliés de Rome, et à leur retour immédiat en Helvétie. Piqués d'une réponse aussi impérieuse, les envoyés se retirent, mais non sans rappeler à César, avec une égale fierté, qu'ils étaient ce même peuple qui, cinquante ans auparavant, de concert avec les Ambrons, avait fait passer des milliers de Romains sous le joug : les Helvétiens, en conséquence, continuent leur marche et obtiennent même quelques avantages sur divers partis avancés des Romains.

Enflés de ce petit succès et de quelques signes trompeurs d'appréhension qu'ils avaient cru remarquer en César, ils osèrent l'attaquer lui-même à quelques jours de là, et quoiqu'il fut dans une position formidable : mais leurs boucliers, qu'ils avaient serrés et enlacés les uns dans les autres pour s'en faire un abri, se trouvèrent bientôt tellement percés par les traits des Romains, qu'ils en demeurèrent liés; de sorte que ne pouvant plus en faire usage, ils furent contraints de les abandonner et de se présenter découverts au combat. Ce désavantage les força de reculer; leur mouvement s'effectua d'ailleurs avec un ordre qui permit à leur corps de réserve de prendre les Romains en flanc, et dès lors le combat devint douteux. Ce ne fut qu'à la fin du jour que la victoire se déclara pour les Romains; mais elle fut complète; et de cette immense population, cent trente mille seulement purent gagner la route de Langres. Déjà César avait mandé sur tous les lieux de leur passage, qu'on eût à leur refuser toute espèce de vivres et de secours, sous peine de partager leur sort, et trois jours après il se mit lui-même à leur poursuite. Réduits aux dernières extrémités par ces dispositions, les Helvétiens lui adressèrent de nouveaux députés pour se soumettre : César les reçut en grâce, sous la condition qu'ils livreraient leurs armes, donneraient des otages, retourneraient dans leur pays, et qu'ils y rebâtiraient leurs villes, qui faisaient la sûreté de la Gaule contre les incursions des Germains. Ils y consentirent, et ainsi se termina la guerre contre l'Helvétie.

nait dix turmes de trente cavaliers, dont chacune avait pour chef un décurion.

Il n'y avait qu'une seule aigle par légion. Chaque cohorte, chaque centurie et chaque décurie avait aussi son enseigne particulière. Le premier centurion de la légion avait la garde de l'aigle; c'était un officier distingué, et qui entrait au conseil de guerre avec les tribuns. (VÉGÈCE, liv. II)

Tous les chefs de la Gaule s'empressèrent de féliciter César d'un succès dont ils semblaient devoir recueillir les fruits; et devenus confiants sur ce témoignage de générosité, ils hasardèrent près de qui une démarche qui l'autorisa à s'immiscer désormais dans toutes leurs affaires : ils ne le prièrent de rien moins en effet que d'appuyer de son autorité la tenue des états de la Gaule, et les résolutions mystérieuses que l'on prévoyait devoir y être prises. César ne manqua pas d'accéder à une demande qui secondait merveilleusement les prétentions ambitieuses de la république à protéger tous les peuples, et par suite à les dominer. Les états se tinrent sous ses auspices, et le résultat des délibérations, que la crainte empêchait encore de divulguer, lui fut communiqué secrètement par l'Éduen Divitiacus, qui avait déjà toute sa confiance, et pour les services qu'il lui rendait de sa personne dans les armées, et pour l'influence dont il jouissait dans les Gaules.

Il en apprit que les peuples de la Celtique étaient divisés depuis longtemps en deux factions, à la tête desquelles se trouvaient les Éduens d'une part et les Arvernes (les Auvergnats) de l'autre; que les derniers, abaissés par leurs rivaux, s'étant unis aux Séquanais, avaient réclamé les secours d'Arioviste, roi des Suèves (des Souabes); que celui-ci, entré d'abord dans les Gaules avec quinze mille hommes seulement, en avait successivement introduit jusqu'à cent vingt mille; qu'avec ces forces il avait ruiné la puissance des Éduens, et qu'il les avait contraints à lui donner des otages, garants de leur servitude et du serment qu'il avait exigé d'eux de ne jamais recourir aux Romains; que les Sequanais, qui l'avaient appelé, n'avaient point eu lieu de s'en féliciter davantage; qu'il s'était approprié le tiers de leur pays; qu'en ce moment même il en réclamait un nouveau tiers pour ses alliés; et que le reste, subjugué par sa présence, était tombé dans un asservissement pire que celui des Éduens; qu'enfin la terreur qu'imprimait le nom d'Arioviste à toute la Gaule, par le danger de leurs otages, était telle, que nul n'avait la hardiesse de s'en plaindre; et que si lui-même osait davantage, ce n'était que parce qu'il avait soustrait à son pouvoir tout ce qui lui était cher, en renonçant à tous les avantages qu'il aurait pu se promettre dans sa patrie.

César saisit avidement ces plaintes comme un gage précieux qui lui promettait de nouveaux triomphes. Il assura les députés qu'il faisait son affaire de la leur, et dépêcha aussitôt vers Arioviste, pour l'inviter à une entrevue. *S'il a à me parler,* répondit le fier Germain, *il peut me venir trouver.* Sur le refus de s'aboucher ainsi avec lui, César lui manda dès lors que, par le devoir de sa charge, il se voyait tenu d'exiger de lui qu'il eût à cesser de donner entrée aux Germains dans les Gaules, et à renvoyer aux Éduens leurs otages; qu'en satisfaisant à ces demandes, il continuerait à voir en lui l'ami et l'allié du peuple romain, dont lui-même avait rédigé le décret pendant son consulat; et que, dans le cas contraire, chargé, ainsi qu'il l'était par le sénat, de protéger les alliés de Rome, il ne souffrirait pas qu'il leur fût fait plus longtemps injure. Arioviste répondit à ce message, que les lois de la guerre donnaient aux vainqueurs le droit de traiter à leur gré les vaincus; que les Romains dans leurs conquêtes ne se réglaient point sur la volonté d'autrui, mais sur la leur; qu'il en était de même de lui, qu'il avait vaincu les Éduens, et qu'à ce titre il leur avait imposé un juste tribut; qu'il ne leur rendrait donc pas leurs otages, et que s'il prenait envie à César de l'y vouloir contraindre par la force, il apprendrait à ses dépens de quels efforts était capable une nation belliqueuse qui depuis quatorze ans n'avait couché sous un toit.

Avec cette réponse, César reçut la nouvelle qu'un nouveau renfort de Germains était rassemblé sur les bords du Rhin. Il prend aussitôt son parti, gagne Arioviste de vitesse, s'empare de Besançon, ville entourée par le Doubs, à l'exception d'un

seul côté où elle s'appuie à une montagne qui lui sert de citadelle; ranime le courage de ses troupes, que des rapports exagérés sur la force et la valeur des Germains avaient frappées de terreur, marche à leur rencontre, et découvre enfin leur armée. Vainement, plusieurs jours de suite, il offre le combat à ces guerriers si intrépides; ils s'obstinent à le refuser. Ce n'était point en eux défaut de courage; mais parce que les mères de famille, qui chez eux décident de l'opportunité des combats, avaient déclaré que l'issue en serait funeste s'ils attaquaient avant la nouvelle lune. Instruit de cette particularité, César, dont les vivres se consumaient dans l'inaction, prit la résolution d'attaquer leur camp; le soin de leur propre défense les en fit sortir, et le combat s'engagea. Les Germains n'y firent point la résistance que l'on devait attendre de leur valeur. Ils tardèrent peu à prendre décidément la fuite, et ne s'arrêtèrent même que sur les bords du Rhin, où la plupart se noyèrent. Arioviste eut le bonheur d'échapper sur une barque. Telle fut l'issue glorieuse de la première campagne de César dans les Gaules. Les deux expéditions qui la remplirent se trouvèrent terminées assez tôt pour que les troupes entrassent dans leurs quartiers d'hiver de meilleure heure que de coutume. César les plaça dans la Séquanie (la Franche-Comté); et profitant de son loisir, il se rendit dans son gouvernement de la Cisalpine, à l'effet d'y surveiller de plus près, pendant l'hiver, les mouvements de la capitale.

[57] Jusque-là les armes romaines n'avaient été employées que pour les intérêts de la Gaule. Cette année, des soupçons bien ou mal fondés en firent changer la direction. Ces quartiers, que César avait pris dans la Séquanie, tardèrent peu à faire naître des alarmes; et les Belges, situés plus au nord, profitèrent de l'éloignement où ils se trouvaient pour disposer des moyens d'attaque, lors du retour du printemps[1]. Au premier bruit qui en vint à César, il quitta l'Insubrie, et avec deux légions de nouvelles levées il se hâta de rejoindre ses troupes. Ayant pris des Éduens et des Sénonais, qui tenaient son parti, les renseignements qui lui étaient nécessaires, il les opposa aux Bellovaques (à ceux du Beauvoisis), et avec ses légions il entra inopinément sur le territoire des Rémois. Cette marche inattendue, non-seulement prévint la part que ces peuples auraient pu prendre à la confédération des Belges, mais lui procura encore les alliés les plus fidèles qu'il se soit donnés dans les Gaules.

Cependant les forces de la ligue, composées des Bellovaques (de ceux du Beauvoisis), des Suessonais (du Soissonnais), des Nerviens (du Hainaut), des Atrébates (de l'Artois), des Ambiénois (de la Picardie), des Morins (de la Flandre), des Ménapiens (du Brabant), des Atuatiques (de Namur), des Éburons (de Liége), des Calètes (du pays de Caux), des Véłocasses (du Vexin), et des Véromanduens (des Vermandois), formant un total de deux cent cinquante mille combattants, s'étaient réunis sous la conduite du Soissonnais Galba, et se rapprochaient insensiblement des Romains. Chemin faisant, ils attaquèrent une petite ville des Rémois. Leur tactique pour faire un siége se bornait à entourer la place, à nettoyer les remparts à l'aide de la multitude de leurs traits, et à monter ensuite à l'assaut. Elle eût été suffisante pour réduire bientôt à l'extrémité une petite population, dont la science n'était pas plus avancée que celle des assiégeants. Mais César ayant fait pénétrer dans la ville des archers crétois, baléares et numides, prolongea la défense, et dégoûta les assiégeants, qui abandonnèrent cette entreprise pour l'aller chercher lui-même.

Les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords de l'Aisne. César se hâta de porter son camp au delà de cette rivière, qui couvrait les villes des Rémois, d'où il tirait ses subsistances, et laissa seulement quelques cohortes pour la défense du pont qu'il y avait fait jeter. Un marais, qui séparait les deux armées, de-

[1] Cæs. de Bell. gall. l. II.

vait apporter du désavantage au parti qui le traverserait pour attaquer l'autre. Cette circonstance causa une longue inaction. Les Belges en sortirent les premiers, en essayant de passer à gué la rivière pour s'emparer du pont, et couper ainsi les vivres aux Romains. Mais la cavalerie romaine les ayant surpris dans l'embarras du passage, les contraignit à rebrousser chemin, non sans une perte considérable. Cette tentative malheureuse des Belges, et la disette des vivres qui commençait à se faire sentir parmi eux, leur persuadèrent qu'ils auraient plus d'avantage à défendre leurs propres foyers, et ils arrêtèrent de regagner chacun les siens : mais leur séparation, qui se fit avec tout le désordre d'une véritable déroute, en essuya toute l'infortune; et les Romains, pendant tout un jour, les taillèrent en pièces, sans courir eux-mêmes la chance d'aucun danger.

La masse de la confédération ainsi dissipée, César en attaqua séparément les divers membres. Suivant le cours de l'Aisne, il se porta d'abord sur Noviodunum (Soissons), qui, à la seule vue de l'appareil inconnu pour elle des machines de guerre des Romains, se rendit à discrétion. Ses habitants, à la prière des Rémois, avec lesquels ils avaient une confraternité particulière, obtinrent une composition plus favorable. César en usa de même à l'égard des Bellovaques, qu'une alliance semblable unissait aux Éduens. Les Nerviens (les peuples du Hainaut), dont les mœurs austères et le courage indompté se refusaient à toute espèce de soumission, lui opposèrent plus de résistance. Ils attendaient les Romains sur la Sambre, dans un pays couvert, coupé de bois, de buissons et de haies, où non-seulement la cavalerie ne pouvait agir, mais où les combattants mêmes pouvaient à peine se voir. Arrivé sur les bords de cette rivière avec six légions seulement (les deux autres escortaient le bagage), César établit son camp sur une colline opposée à une élévation semblable que l'on remarquait de l'autre côté, et où ne se laissaient apercevoir que quelques détachements de cavalerie. Pendant qu'on travaillait aux retranchements, et qu'il faisait passer en même temps la rivière à sa cavalerie, pour inquiéter celle de l'ennemi, les Nerviens, cachés dans le bois, débouchent tout à coup de leur position, repoussent la cavalerie romaine, la poursuivent jusque dans la rivière, qu'ils traversent avec elle, et attaquent les légions encore à l'ouvrage. Tout cela se fit avec une telle rapidité, que César ne trouva le moment ni de donner un seul ordre, ni de faire la moindre disposition. Le combat se trouva partout engagé, sans que la plupart des soldats eussent ni casque, ni bouclier, et chacun étant obligé de combattre où il se trouvait, sans pouvoir deviner même ce qui se passait près de lui. Ce désordre varia les événements.

A la gauche, la neuvième, et surtout la dixième légion, celle sur laquelle César comptait davantage, eurent du succès contre les Atrébates (les Artésiens), qu'ils repoussèrent au delà de la rivière; ils la passèrent avec eux, achevèrent de les mettre en fuite, et poussèrent jusqu'à leur camp, qu'ils pillèrent : au centre, la huitième et la onzième, quoique séparées, avaient eu à peu près le même avantage sur les Véromanduens; mais à la droite, la septième et la douzième légion, également séparées, étaient pressées en tête et en flanc par les Nerviens, qui avaient encore des forces de reste pour attaquer leur camp. Aussi le désordre y fut-il à son comble : les drapeaux étaient tous ensemble, et les soldats étaient tellement serrés, qu'ils ne pouvaient faire usage de leurs armes; tous les centurions d'une cohorte étaient morts ou hors de combat; le porte-enseigne avait été tué, et son enseigne était perdue; les soldats découragés sortaient de la mêlée; et à leur exemple, la cavalerie tréviroise, auxiliaire des Romains, avait quitté la partie, qu'elle croyait désespérée, et publiait dans sa retraite la défaite de l'armée. Tel était l'état du combat, lorsque César, qui venait de quitter la dixième légion, arriva à l'aile droite. Dans son premier mouvement,

il arrache le bouclier d'un simple soldat, se porte à la tête des siens, les ranime de la voix et de la circonstance de combattre sous les yeux de leur général, fait desserrer les rangs, rapproche les deux légions, et met ainsi ses soldats en état de soutenir encore quelque temps les efforts de l'ennemi. Cependant la dixième légion, de la hauteur du camp des Nerviens, avait reconnu le danger de son général, et volait à son secours; et sur ces entrefaites arrivèrent encore les deux légions laissées à la garde du bagage. Alors la fortune changea de face. Les Nerviens n'en témoignèrent que plus de résolution et d'acharnement; et cet excès de courage fut un malheur pour cette race belliqueuse, qui demeura presque entièrement anéantie; car, de soixante mille combattants, à peine s'en sauva-t-il cinq cents.

Les Atuatiques (ceux de Namur), qui venaient à leur secours, se retirèrent à la nouvelle de leur défaite. C'était un reste de ces Cimbres qui avaient inondé la Gaule et l'Italie, et qui, dans leur retour, s'étaient fixés dans ces cantons. Ils s'enfermèrent dans une ville qu'ils avaient fortifiée avec tout l'art qu'ils pouvaient posséder. Mais à la vue du mouvement imprimé aux énormes machines de guerre des Romains, ils les crurent favorisés de quelque divinité, et demandèrent à composer, en conservant toutefois leurs armes, pour leur propre défense contre les attaques de leurs voisins. Sur la promesse de César de les garantir, ils les jetèrent dans leurs fossés, qui en furent comblés, quoiqu'ils en eussent caché une partie. Ils ouvrirent alors leurs portes; mais César ne voulut occuper la ville que le lendemain, à l'effet de prévenir les insultes auxquelles les habitants auraient pu être exposés dans la première ivresse de la victoire. Ignorant un motif aussi généreux, ceux-ci usèrent de ce fatal délai pour attaquer le camp romain, qu'ils supposaient mal gardé, et où, à leur grand dommage, ils trouvèrent une résistance inattendue. Le lendemain, les portes de la ville ayant été enfoncées sans opposition, César en fit vendre les habitants à l'encan, et le nombre en passa cinquante mille.

Dans le cours de cette même campagne, le jeune Crassus, fils du triumvir, détaché par César avec une seule légion vers les contrées maritimes de la Celtique, soumit tous les petits peuples qui, entre la Seine et la Loire, composaient l'Armorique (la Bretagne). L'assujettissement de cette province, la réduction des Belges, et l'alliance des Éduens et des Rémois, mirent la Gaule presque entière sous la dépendance des Romains. Le sénat, sur le compte qui lui en fut rendu par César, ordonna quinze jours de supplications ou de prières publiques, témoignage de faveur et de considération qu'il n'avait encore donné à aucun autre général.

[56] Cependant il était difficile que la rapidité de ces expéditions, tout en atterrant les divers peuples de la Gaule, pût déraciner en eux tout d'un coup l'amour et les habitudes de l'indépendance. Ce sentiment vivait dans tous les cœurs; et la Gaule, abattue sous les armes des Romains, n'était subjuguée qu'en apparence. En quelques endroits la révolte était ouverte, en d'autres on n'attendait que l'occasion favorable; et ce fut à l'étouffer de toutes parts que s'employèrent les soins et les travaux de César, durant le cours de sa troisième campagne. Le signal en fut donné par les Nantuates et les Véragres (Valaisans). La douzième légion, envoyée chez eux pour y prendre les quartiers d'hiver et protéger les passages des Alpes, s'était vue, en pleine paix, cernée et attaquée inopinément à Octodure (Martinach) par trente mille montagnards. Au moment d'être forcée, Sergius Galba, qui la commandait, reprit l'avantage par une sortie désespérée qui jeta la surprise et l'effroi parmi les barbares; il leur tua les deux tiers de leur monde, dispersa le reste; et néanmoins il crut prudent pour sa sûreté d'aller achever ses quartiers chez les Allobroges (les

Dauphinois et les Savoyards), façonnés depuis longtemps au joug [1].

A l'autre extrémité de la Gaule, et sur ces côtes de l'Océan que le jeune Crassus se flattait d'avoir soumises, se préparait une tempête plus considérable. Le sort des otages que les peuples avaient été forcés de livrer aux Romains, enchaînait seul leur ressentiment; une circonstance qui leur permit d'en garantir la sûreté, devint pour eux l'occasion d'éclater: Crassus, à l'effet d'assurer la subsistance de son corps d'armée, avait envoyé plusieurs de ses officiers en différentes villes du pays, et entre autres à Vannes, la plus considérable de toutes, par les ports qu'elle tenait sur la côte, et le commerce qu'elle faisait avec la Bretagne (l'Angleterre). Ses magistrats, au moment de la plus profonde sécurité des commissaires romains, ordonnent leur arrestation, et les villes voisines suivent cet exemple. En même temps une ligue se forme non-seulement de tous les peuples de la contrée, mais encore de tous ceux qui habitaient les côtes plus au nord; des secours même furent tirés de la Bretagne. La plupart des villes armoriques, bâties sur des langues de terre avancées dans la mer, étaient défendues du côté de la terre par la marée, qui, toutes les douze heures, inondant le terrain d'alentour, en empêchait les approches; et du côté de la mer, par cette même marée qui, toutes les douze heures encore, abandonnant la plage, interdisait l'approche des vaisseaux. A ces difficultés naturelles, et à celles qui provenaient du nombre des ennemis, se joignait encore pour l'armée romaine le fléau de la disette dans un pays ravagé. Crassus fit connaître à César ces circonstances fâcheuses et attendit ses ordres pour agir.

Loin de se laisser abattre par ces tristes nouvelles, César se crut en état non-seulement de suffire au danger, mais de tenter encore de nouvelles conquêtes. Il donna ordre à Crassus de passer en Aquitaine avec douze cohortes seulement, une certaine quantité de cavalerie, et des renforts qu'il devait prendre, tant parmi les naturels de la Gaule romaine ou narbonnaise, que chez les peuples mêmes qu'il allait envahir, et où les Romains, fidèles à leur politique dans tous les pays où ils portaient la guerre, avaient déjà su se ménager des alliés. Pour lui, après avoir pourvu par ses lieutenants à maintenir la fidélité des alliés, et à tenir en échec la malveillance des vaincus, il se réserva de diriger lui-même l'expédition contre les Venètes et les autres peuples de l'Armorique.

A la situation privilégiée de leurs villes, César opposa les efforts de l'art et d'un travail opiniâtre, en construisant des digues qui limitèrent les inondations de la marée et permirent de faire des approches. Mais quand, après des travaux immenses, une ville se trouvait ainsi près d'être forcée, les habitants, à l'aide de leurs vaisseaux, l'évacuaient facilement et se réfugiaient dans une autre. Cette manœuvre fut continuée pendant presque toute la campagne, et apprit à César que ce n'était que d'une flotte qu'il pouvait espérer un succès décisif. Déjà, dès le commencement de la saison, il avait fait construire des vaisseaux sur la Loire; il les joignit à ceux qu'il tira des Saintons et des Pictons (des peuples alliés de la Saintonge et du Poitou), et en donna le commandement au jeune Décimus Brutus, depuis l'un de ses assassins. Celui-ci, à la vue de l'armée de terre, attaqua l'ennemi, fort de deux cents voiles; mais les vaisseaux romains, extrêmement frêles de construction, profonds de carène et peu exhaussés de bord, ne pouvaient rien contre les vaisseaux gaulois, massifs, élevés, et cependant assez plats pour s'engager sans péril dans les bas-fonds. Pour triompher de ces obstacles, Brutus imagina d'attacher des faux à de longues perches, à l'effet d'accrocher et de rompre les agrès des vaisseaux ennemis : désemparés par cette manœuvre, ceux-ci demeurèrent immo-

[1] Cæs. de Bell. gall. l. III.

biles; et aussitôt, environnés par les vaisseaux légers des Romains, ils furent enlevés à l'abordage. La majeure partie de la flotte gauloise fut anéantie de cette sorte; et le reste, surpris dans sa fuite par le calme, devint également la proie des Romains. Cette action mit fin à la guerre, en détruisant la flotte qui la perpétuait, et l'Armorique retomba sous le joug. César crut devoir être cruel pour venger la violation du droit des gens en la personne des commissaires, et fit mettre à mort tout le sénat de Vannes.

Dans le temps même de cette victoire sur les Venètes, Titurius Sabinus en remportait une pareille sur les Lexoviens, dont il avait animé la confiance par une crainte simulée. Une sortie imprévue suffit pour les vaincre; et la consternation que répandit leur défaite dans tout le pays en entraîna la soumission; car si les Gaulois, remarque César, sont toujours prompts à courir aux armes, ils perdent aussi aisément courage lorsqu'ils éprouvent de la résistance, ou que quelque disgrâce vient les assaillir.

Crassus, de son côté, était entré en Aquitaine, où, quelques années auparavant, deux armées romaines avaient été détruites, et où le courage des peuples s'était exalté de cette circonstance. Malgré l'extrême circonspection avec laquelle il marchait pour éviter le sort de ses prédécesseurs, il donna à son arrivée dans une embuscade que lui avaient préparée les Sotiates (les Condomois). Il ne fallut pas moins pour l'en tirer que l'extrême valeur de ses soldats, jaloux de faire valoir leur jeune général en l'absence de son chef. Sorti de ce danger, il se hâta d'aller mettre le siége devant la capitale de ces peuples. Elle se défendit non-seulement avec courage, mais avec un art que les Romains n'avaient point encore rencontré dans les Gaules : elle fut néanmoins réduite à capituler. Les Romains étaient occupés à faire exécuter la clause importante de la reddition des armes, lorsqu'au mépris de la convention qui venait d'être conclue, le commandant de la ville hasarda une sortie à la tête de six cents solduriers. On appelait ainsi des braves qui se vouaient, à la vie et à la mort, à la fortune de leur chef : s'il périssait, ils périssaient avec lui, ou se donnaient la mort. Contre des soldats si déterminés, le combat ne pouvait manquer d'être rude. Ils furent néanmoins repoussés dans la ville, et quels que fussent les motifs de Crassus, il n'en aggrava pas le sort des vaincus.

L'impression de terreur que dut produire la réduction d'une ville aussi forte, et celle de bienveillance qui devait naître de la générosité du vainqueur, furent également perdues sur les peuples à demi policés du voisinage : ils s'allièrent à quelques peuplades d'Espagne, et en tirèrent des officiers qui avaient servi sous Sertorius. Crassus ne tarda pas à s'en apercevoir à la conduite militaire qu'ils tinrent devant lui, et au talent avec lequel ils s'attachèrent à ruiner ses moyens de subsistance : bientôt il ne lui resta que la ressource du combat pour sortir de la gêne qu'ils lui faisaient éprouver; aussi le leur présentait-il chaque jour, et chaque jour il était obstinément refusé. Pour les y forcer, il fallut, avec un désavantage notable, les attaquer dans leur camp; et peut-être Crassus l'eût-il tenté en vain, si pendant l'action un heureux hasard ne lui eût fait découvrir un endroit faible par lequel il pénétra. Cette attaque imprévue mit le trouble parmi les Gaulois : ils se jetèrent, pour fuir, par-dessus leurs retranchements; et dans ce désordre, de cinquante mille qu'ils étaient, les trois quarts furent taillés en pièces. L'éclat de cette victoire entraîna la soumission des peuples de l'Aquitaine, qui s'empressèrent d'envoyer leurs otages; les plus éloignés toutefois, à raison de la distance où ils se trouvaient et de l'avancement de la saison, crurent pouvoir se dispenser de cet hommage.

. César finit la campagne chez les Morins et les Ménapiens (les Flamands et les Brabançons), qui, cachés dans leurs forêts, ne paraissaient que lorsque les Romains s'y engageaient imprudemment. A ce genre de guerre particulier César

opposa un nouveau genre d'attaque : ce fut de jeter les forêts mêmes à terre. De ces immenses abatis il se forma un rempart impénétrable contre les courses et les surprises de l'ennemi, et fit de cette manière une espèce de conquête sur leur pays; mais la saison étant devenue pluvieuse, il fallut renoncer à l'achever : alors, et après quelques dégâts, César fit prendre les quartiers d'hiver.

[55] Dans les deux années qui suivirent, César se crut suffisamment établi pour oser employer ces mêmes Gaulois qu'il avait vaincus, à étendre ses conquêtes au delà de leurs frontières. Ils le suivirent comme auxiliaires dans une première expédition qu'il tenta sur le Rhin, pour rejeter au delà du fleuve les Usipiens et les Tenchtères (ceux de Gueldres et de Zutphen), qui, chassés de leur territoire par les Suèves, essayaient par nécessité de se faire un établissement dans les Gaules; dans une seconde expédition qu'il forma contre les Sicambres (les Westphaliens), pour avoir donné asile aux malheureux débris des Tenchtères; et enfin dans une troisième contre les Suèves, qui menaçaient les Ubiens (ceux de Cologne), les premiers des Germains qui eussent recherché l'alliance des Romains [1]. Mieux conseillés par la prudence que par le courage, les Germains, à l'approche de César, reculèrent au loin dans l'épaisseur de leurs forêts et reprirent leurs positions lorsque César, incapable de les atteindre, fatigué d'un dégât inutile, satisfait de les avoir fait trembler, et pressé d'ailleurs, avant la fin de la campagne, d'établir encore la gloire des légions romaines jusqu'au sein de la Bretagne, repassa le Rhin, dix-huit jours seulement après l'avoir franchi. La descente en Bretagne ne put avoir une durée beaucoup plus longue; et malgré quelques avantages sur divers petits peuples ligués ensemble, mais unis entre eux, César se vit forcé de regagner le continent avant la mauvaise saison; en sorte que cette expédition, comme la précédente, eut plus d'éclat que d'utilité. Comius, roi des Atrébates (des Artésiens), qui avait de nombreuses relations avec la Bretagne, y servit utilement les Romains par ses négociations.

[1] Cæs. de Bell. gall. l. IV.

Le loisir des quartiers d'hiver ne fut pas perdu pour César, il en passa la durée à Lucques, où il tint une espèce de cour, par l'affluence des personnages les plus qualifiés de Rome, qui s'empressèrent de l'y venir trouver. Pompée même et Crassus s'y rendirent aussi, pour traiter avec lui de leurs intérêts communs [1]. César leur procura la bonne volonté de ses amis et les suffrages de plusieurs de ses soldats, pour les porter tous deux au consulat l'année suivante, et leur faire attribuer à la suite, pour cinq ans, à Pompée le gouvernement de l'Espagne et de l'Afrique, et à Crassus celui de l'Orient, à la condition que le sien, qui devait expirer au bout de deux ans, serait aussi prolongé pour cinq ans. Ainsi ces trois hommes se partagèrent presque toute la domination romaine; mais ils en firent chacun un usage bien différent : Pompée croyant n'avoir plus rien à désirer sous le rapport de la gloire, et prenant l'encens pour le pouvoir, demeura à Rome pour en savourer la fumée plus à son aise, et fit la guerre en Espagne par ses lieutenants; Crassus, dans une expédition aussi injuste que mal concertée contre les Parthes, alla trouver dans leurs sables le terme de sa vie, et y expier son avarice et ses rapines; César seul, aussi peu scrupuleux sans doute, mais plus habile, tendit à ses fins sans dévier, en faisant naître chaque jour de nouvelles occasions d'accumuler des lauriers sur sa tête, et d'anéantir ainsi peu à peu le vieil ascendant de ses collègues.

[54] La campagne précédente dans la Bretagne avait été une course et non pas une conquête; César fit cette année des dispositions pour l'effectuer : ses troupes, pendant l'hiver, avaient été employées à construire ou à réunir six cents vaisseaux de charge et vingt-huit galè-

[1] Plut. in Cæs. Pomp. Crass.

res, dont le rendez-vous avait été fixé au port d'Iccius (de Boulogne); trois légions devaient monter une partie de ces bâtiments; les autres étaient destinées à transporter les Gaulois auxiliaires et particulièrement leur cavalerie, qui allait à quatre mille hommes [1]. Dumnorix, Éduen, en commandait une partie; depuis longtemps il donnait des sujets d'inquiétude à César, qui les dissimulait par égard pour Divitiacus, son frère, dont le dévouement pour les Romains avait toujours été aussi entier qu'utile. Pour Dumnorix, fatigué du joug de Rome, non-seulement il le supportait avec peine, mais il cherchait encore à propager son mécontentement : il représentait aux chefs rassemblés pour l'embarquement que le but de César était de dépouiller les Gaules de leurs soutiens, et que, dans l'embarras de s'en défaire dans leur propre pays, il avait cherché l'occasion de les détruire dans une expédition lointaine, entièrement étrangère à leurs intérêts. Instruit de ces menées, César s'occupa des moyens d'en prévenir les effets, mais toujours avec les égards qu'il croyait devoir garder. Il se flattait d'y avoir réussi, et le vent étant devenu favorable, il avait donné ses ordres pour l'embarquement, lorsqu'à la faveur des mouvements tumultueux de l'armée, Dumnorix quitta le camp secrètement, emmenant avec lui la cavalerie éduenne. César, aussitôt qu'il en fut averti, fit suspendre toute opération ultérieure, et dépêcha la majeure partie de sa cavalerie à la poursuite de Dumnorix, avec charge de lui intimer l'ordre de revenir sur-le-champ, et d'employer la force en cas de refus. A l'apparition des Romains, Dumnorix se mit en défense, s'écriant, afin de s'attacher les siens davantage, qu'il était né libre, et qu'il appartenait à une nation libre; mais ils répondirent mal à cet appel, en sorte que sa résistance personnelle ne fit qu'assurer sa perte. La mort du chef acheva de décider l'obéissance des soldats, qui retournèrent au camp sans difficulté.

[1] Cæs. de Bell. gall. l. V.

Malgré la grandeur des préparatifs de César; malgré le talent qu'il eut de fomenter des divisions parmi les peuples de la Bretagne et d'en profiter; malgré les victoires fréquentes qu'il remporta sur eux, et l'extrémité enfin où il réduisit Cassivellaunus, chef de la confédération britannique, les Romains ne se crurent ni assez forts ni assez nombreux pour former encore un établissement dans ce pays. César se contenta d'en tirer de nombreux otages, qui pussent lui en garantir la dépendance; et ainsi qu'il en avait agi l'année précédente, il fit repasser ses troupes sur le continent avant la mauvaise saison. A cette époque, il perdait Julie sa fille, femme de Pompée, et le lien puissant qui contenait la rivalité funeste de ces deux hommes; alors aussi s'ouvrirent dans la Gaule de nouvelles scènes de carnage, qui ne cessèrent qu'avec sa réduction absolue, réduction qui devait coûter encore à César trois de ses campagnes les plus laborieuses.

L'année avait été sèche et la récolte médiocre; cette circonstance obligea César à disséminer ses troupes en différentes provinces : une légion, sous le commandement de Fabius, fut placée chez les Morins (vers Térouanne); une autre, sous Quintus Cicéron, le frère de l'orateur, chez les Nerviens (dans le Hainaut); une troisième, sous Roscius, chez les Essuens (ceux de Séez); la quatrième, sous Labiénus, chez les Rémois, aux confins de Trèves; la cinquième et la sixième, dans la Belgique, sous Crassus et Trébonius; la septième à Autricum (dans le pays Chartrain), sous Plancus; la huitième enfin, avec cinq cohortes, sous Titurius Sabinus et Aruncaléius Cotta, furent logées entre le Rhin et la Meuse, chez les Éburons (les Liégeois), qui reconnaissaient pour chef Ambiorix. Celui-ci avait à César l'obligation d'être affranchi d'un tribut qu'il payait aux Atuatiques, et d'avoir recouvré son fils et d'autres otages qu'il avait été contraint de leur livrer; mais le sentiment de la reconnaissance n'avait pu étouffer en lui l'indignation profonde que ressentaient

tous les Gaulois de leur servitude, et il épiait avec eux l'occasion favorable d'en secouer le joug.

Il y avait à peine quinze jours que les quartiers étaient établis, qu'Ambiorix, excité encore par le Trévirois Induciomare, que César avait dépossédé du souverain pouvoir dans sa patrie, pour en revêtir un rival, attaqua inopinément le camp de Sabinus et de Cotta. Ceux-ci devaient d'autant moins s'y attendre, qu'à leur arrivée dans leurs quartiers ils avaient été comblés de prévenances par Ambiorix, qui s'était empressé de leur offrir des vivres. Les Romains, malgré la surprise, repoussèrent l'ennemi, qui, tout en fuyant, indiqua qu'il avait à faire des propositions qui pourraient apaiser les différends. Sur cet avis, et pour connaître la cause d'une attaque si peu prévue, les deux généraux députent vers Ambiorix. Celui-ci, avec toutes les apparences de la franchise, expose à leurs envoyés qu'il n'a oublié ni les bienfaits de César, ni sa propre faiblesse, qui ne lui aurait jamais permis la pensée de se commettre avec les Romains; mais qu'étant Gaulois il n'avait pu se refuser au vœu de toute la Gaule, fatiguée du joug des étrangers, et qui, ce jour-là même, les attaquait dans toute l'étendue de son territoire : qu'au reste, jaloux de concilier tous les devoirs, et après avoir satisfait à sa patrie par l'assaut qu'il avait livré au camp romain, il croyait devoir à son amitié pour Titurius de lui donner avis de cette conjuration générale, ainsi que de la prochaine entrée des Germains pour seconder les Gaulois, et de l'engager en conséquence à se replier avant la jonction, soit sur les quartiers de Cicéron, soit sur ceux de Labiénus, promettant, en reconnaissance des bontés de César, de ne point inquiéter les Romains dans leur retraite.

Ces paroles, rapportées au conseil, y firent naître de grandes anxiétés et de vives contestations. Cotta déclara qu'il se défiait des avis d'un ennemi, et que, tous les Germains se présentassent-ils aux portes du camp, il le croyait assez bien fortifié et à eux-mêmes assez de courage pour tenir ferme jusqu'à l'arrivée des ordres de César. Sabinus répliquait qu'on ne savait au juste si César était dans les Gaules ou en Italie; que la faiblesse personnelle d'Ambiorix était une garantie palpable de sa sincérité; qu'il serait tard de penser à la retraite quand les Germains auraient passé le Rhin, qui n'était qu'à deux pas, et que, dans un camp qui allait se trouver cerné de toutes parts, le moindre malheur qui pût leur arriver alors serait de succomber faute de vivres. Cotta ne se rendant point à ces raisons, Sabinus alla jusqu'à déclarer, en présence de toute la légion, que c'était à son collègue qu'il faudrait imputer tous les malheurs, suites funestes de son obstination. L'un et l'autre chef demeurait inébranlable dans son opinion, et l'on cherchait vainement à les rapprocher et à les faire convenir d'une résolution unanime, qui, quelle qu'elle fût, paraissait seule pouvoir les sauver. Enfin, sur le minuit, vaincu par les instances de la multitude, Cotta se rendit aux désirs de Sabinus, qui ordonna sur-le-champ le départ pour la pointe du jour.

Les ennemis cependant étaient aux aguets, observant avec soin quel serait l'effet de leur ruse; car il n'y avait rien de réel dans les sujets d'alarmes donnés à Sabinus. Aux mouvements cependant qu'ils remarquèrent dans le camp, ils jugèrent qu'elle avait réussi. Pour en profiter, ils postèrent une embuscade à deux milles du camp, le long d'un vallon étroit par où les Romains devaient défiler; et ceux-ci se virent attaqués de toutes parts aussitôt qu'ils s'y furent engagés. Sabinus, dans l'effroi de sa surprise, donne des ordres pour la défense, mais tels qu'on les pouvait attendre d'un homme pénétré de honte et de consternation. Cotta, moins étonné, par la raison qu'il avait été plus défiant, se trouva mieux préparé au danger, et avisait avec autant de sang-froid que de courage à tous les besoins du moment. Ayant remarqué que la garde du bagage enlevait à l'armée

une partie de ses ressources, il commanda qu'on eût à l'abandonner; mais, par l'avarice du soldat, cet ordre, si bien assorti aux circonstances, devint une nouvelle cause de trouble : sans égard à l'imminence du danger, la plupart désertèrent le combat et coururent au bagage pour essayer d'en sauver ce qu'ils avaient de plus précieux. Plus sages et plus habiles, les barbares continuèrent à garder leurs rangs, se réservant de partager le butin après qu'ils auraient remporté la victoire.

Cependant, malgré le désavantage de sa position, les fautes multipliées des chefs et des soldats, et la tactique habile d'Ambiorix, qui fatiguait l'ennemi par des fuites simulées, à l'effet d'enlever les corps imprudents qui se livraient à la poursuite, le soleil avait dépassé la moitié de sa course, que les Romains soutenaient encore avec vigueur un combat qui était engagé depuis la pointe du jour. Mais alors la plupart des officiers étant tués, blessés ou hors de combat, Sabinus députa vers Ambiorix, qu'il aperçut de loin encourageant les siens, et le fit supplier d'épargner le sang romain. Ambiorix témoigna de l'empressement à traiter avec humanité les vaincus, et invita leurs chefs à venir conférer avec lui. Sabinus, plein de confiance au crédit qu'il se croyait sur le Liégeois, fit part de cette proposition à son collègue, et l'engagea à se rendre à l'entrevue, dont il espérait beaucoup pour le salut commun; mais Cotta protestant qu'il ne se remettrait jamais aux mains d'un ennemi armé, et coupable envers eux d'une perfidie récente, Sabinus, accompagné de ses principaux officiers, se rendit seul auprès d'Ambiorix. Celui-ci, pour préliminaire, leur ordonna de remettre leurs armes; il tire ensuite la conférence en longueur; et pendant qu'il semble discuter avec eux de bonne foi, on les enveloppe et ils sont massacrés. Les Gaulois, criant victoire, fondent alors de nouveau sur les Romains. Cotta, frappé d'un coup mortel, périt avec la majeure partie des siens; le reste essaye de regagner le camp qu'ils avaient abandonné le matin. Tout près de l'atteindre, l'enseigne de la légion est pressé par les Gaulois. Il pousse son aigle avec force par-dessus les retranchements, sauve ce simulacre révéré du culte militaire, et meurt ensuite avec résignation. Ceux qui purent pénétrer dans le camp s'y défendirent jusqu'à la nuit, et dans leur désespoir, ne profitèrent de l'obscurité que pour se tuer les uns les autres. Un très-petit nombre eut le bonheur de gagner les bois, et de là le camp de Labiénus, qu'ils instruisirent de ce désastre.

Habile à profiter de sa victoire, l'actif Ambiorix passe chez les Atuatiques et les Nerviens (ceux de Namur et du Hainaut), et leur persuade, avant que César ne soit instruit, d'attaquer Cicéron par les mêmes artifices qui l'avaient fait triompher de Sabinus. Ils marchent avec tant de hâte, que surprenant des légionnaires au fourrage, ils attaquent le camp, dénué d'une partie de ses défenseurs. Ils y furent néanmoins repoussés, ainsi qu'ils l'avaient été au premier assaut donné à celui de Sabinus. Déchus de l'espérance qu'ils avaient fondée sur le nombre et sur la surprise, ils ne se rebutèrent point, et tentèrent d'abuser Cicéron par les mêmes moyens qui leur avaient si bien réussi auprès de Sabinus, dont ils lui apprirent la mort; mais dans un corps valétudinaire ils rencontrèrent une âme forte qu'il n'était pas aussi facile d'intimider. A leurs propositions, il répondit que ce n'était point l'usage des Romains de traiter avec des ennemis armés; qu'ils missent bas les armes; qu'alors il les écouterait volontiers, et qu'il intercéderait même pour eux auprès de César pour les faire rentrer en grâce avec lui. En même temps il faisait partir des courriers pour l'informer de sa position; mais ils furent tous arrêtés dans l'étendue d'une circonvallation de quinze milles (de cinq lieues)[1], fermée de fossés de quinze

[1] D'après les dernières mesures de MM. Méchain et Delambre, pour la détermination du mètre, le degré moyen ayant été reconnu de 57008 toises 223/1000, il suit que le mille romain de 75 au degré, ou les mille pas, de cinq pieds romains chacun, équivalent

pieds de profondeur et d'un rempart de onze de hauteur, que les barbares, faute d'autres intruments, façonnèrent avec leurs épées, et qui néanmoins fut terminée en trois heures; circonstance incroyable, rapportée cependant par César, et qui peut servir à donner au moins une idée de la multitude des barbares.

Réduits à recourir à l'unique voie de la force, les Gaulois multiplièrent les attaques sans relâche et avec un art qu'ils tenaient de leurs communications fréquentes avec les Romains, et de quelques prisonniers qu'ils avaient faits sur eux. Il y avait huit jours que Cicéron soutenait tant d'efforts avec un courage d'autant plus supérieur à ses forces, qu'il avait presque perdu l'espoir de communiquer avec César, lorsqu'il rencontra dans son camp un esclave gaulois qu'il détermina à tenter encore le passage, et qui, moins fait pour éveiller le soupçon, à raison de son langage et de ses habitudes, eut en effet le bonheur de franchir la circonvallation.

Autant qu'on peut le conjecturer du vague des indications, César était à vingt milles (sept lieues environ) en arrière de Samarobrive (d'Amiens), lorsqu'il fut instruit, sur le soir, du danger de sa légion. Sur-le-champ il donne ordre à Crassus, qui était à vingt-cinq milles de lui chez les Bellovaques, de se mettre en marche au milieu de la nuit et de gagner Amiens; et à Fabius, de l'attendre avec sa légion chez les Atrebates. Il fit passer un avis semblable à Labiénus; mais celui-ci, inquiété depuis la mort de Sabinus par les Trévirs, que soulevait Induciomare, ne put se rendre à ses ordres; et ce ne fut qu'avec deux légions, diminuées encore de la garde nécessaire aux bagages, que César se mit en marche pour dégager Cicéron. Il fit en sorte de l'en prévenir par un cavalier qui, à défaut de pouvoir pénétrer lui-même dans le camp, y fit parvenir l'avis au moyen de son javelot.

Cependant les Gaulois, informés aussi par leurs coureurs de l'arrivée du secours, abandonnent le siége, dans l'espoir de surprendre César. Mais Cicéron, dégagé par cette mesure, s'était hâté de le faire avertir. Il n'y avait que peu d'instants que l'avis lui en était parvenu, que les deux armées se trouvèrent en présence, et que César, avec sept mille hommes seulement, se vit opposé à soixante mille. Un vallon où coulait un ruisseau séparait les deux armées, et ce n'était pas sans danger que l'une des deux pouvait se hasarder à s'y engager en présence de l'autre. César, dont le but principal était rempli, se garda de le tenter, et mit tout son art à y amener l'ennemi. Dans ce dessein, il se retrancha dans un camp le plus resserré possible, afin de laisser croire qu'il avait moins de monde encore qu'il n'en avait en effet. Feignant d'appréhender d'y être forcé, il en fit boucher les portes, mais avec un simple rang de gazon, qui pouvait se renverser sans peine; et il ordonna enfin à ses travailleurs d'affecter l'air de la crainte et de la confusion. L'ennemi se laissa décevoir à ces apparences trompeuses : il s'engagea dans le vallon, s'approcha du camp, et de toutes parts se mit en devoir de combler les fossés et d'escalader les remparts. C'était à ce moment que l'attendait César : tout d'un coup les portes du camp se débouchent, les Romains en sortent en foule, et changeant d'attitude, ils attaquent avec résolution ceux qui les croyaient glacés de terreur. Toujours vaincus par la surprise, les Gaulois cèdent à leurs efforts, jettent leurs armes, et prennent ouvertement la fuite. Une quantité énorme périt dans la déroute; les Romains, au contraire, ne perdirent pas un seul homme. Le jour même ils gagnèrent le camp de Cicéron, à qui ce secours

au tiers d'une lieue de 25 au degré, ou de 2280 toises 33/100, c'est-à-dire, à 760 toises 11/100. Le pied romain se trouve être ainsi presque exactement de 11 pouces, ou du quart d'une aune.

En nouvelles mesures, le mille romain équivaut à 1481 metres 48/100, et en nombre rond à un kilomètre et demi, comme le pied romain à 3 décimetres. La lieue gauloise, qui était de 1500 pas romains, ou de 50 au degré, est par conséquent de la moitié d'une de nos lieues communes, ou de 2222 mètres 22/100

arriva bien à propos, car il n'avait pas alors un dixième de ses soldats qui fût sans blessures. En neuf heures de temps cette nouvelle parvint jusqu'à Labiénus, quoiqu'il fût éloigné de plus de cinquante milles, et elle suffit pour faire décamper Inducioniare, qui s'était proposé de l'attaquer le lendemain.

La fermentation excitée par la défaite de Sabinus subsistait néanmoins encore, et de toutes parts ce n'était que courriers pour former une nouvelle ligue. César, pour déjouer ces mesures, manda les principaux de chaque nation, leur fit croire qu'il était instruit de toutes leurs menées; et employant tour à tour les caresses et les menaces, il vint à bout de les contenir, du moins en majeure partie; car il ne put réussir à l'égard de tous. Les Sénonais avaient formellement refusé d'obéir à l'ordre qu'il avait intimé à leur sénat de se rendre près de lui pour se justifier de l'éloignement où ils tenaient Cavarinus, qu'il leur avait donné pour roi; les Nerviens et les Atuatiques étaient encore en armes; enfin Labiénus ne cessait d'être inquiété par les Trévirs. Inducioniare avait inutilement sollicité des secours chez les Germains et les Tenchtères, que retenait la mémoire trop récente de la défaite d'Arioviste; mais à leur défaut, il remuait toute la Gaule, dont il s'était concilié la confiance par son audace, et il cherchait à la justifier par la ruine de Labiénus. Chaque jour il insultait son camp, et ses soldats y jetaient impunément leurs dards. Labiénus supportait patiemment leurs outrages, non qu'il ne fût assez fort pour les repousser, mais parce qu'il voulait accroître leur assurance jusqu'à l'oubli de toutes les précautions. Il s'était procuré de la cavalerie chez les peuples voisins, et avait eu le talent de l'introduire un soir dans son camp avec tant de secret, qu'aucun indice n'en était parvenu à l'ennemi. Le lendemain, Inducioniare reparut à son ordinaire devant les retranchements, et ses soldats ne manquèrent pas de répéter leurs bravades accoutumées. Du côté des Romains, la réserve fut pareille à celle des jours précédents; en sorte que, le soir arrivant, l'ennemi se retira sans garder aucun ordre, et se dispersa au contraire à l'aventure. Labiénus saisit ce moment pour faire sortir sa cavalerie, donne ordre à son infanterie de la soutenir, et à tous de s'attacher au seul Inducioniare, pour la tête duquel il promit une récompense considérable. On laissa donc fuir l'ennemi, que la surprise mit dans une entière déroute, et Inducioniare devint le but unique de tous les efforts. Il ne put se soustraire à cette espèce de conjuration, et il y succomba. Cette tête, à laquelle semblait être attachée alors la destinée de la Gaule, une fois tombée, tout à peu près rentra dans l'ordre, mais sans pouvoir faire mourir dans les cœurs l'espoir de profiter mieux de quelque autre occasion. Le dépit du mauvais succès chez Ambiorix, et le désir de la vengeance du côté de César, contribuèrent également à la faire naître.

[53] Depuis la mort d'Inducioniare, ses proches, plus heureux que lui auprès des Germains, surent gagner à la cause des Trévirs quelques-unes des nations éloignées des bords du Rhin. Ambiorix, appelé à faire partie de cette nouvelle ligue, en devint l'âme. Les Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens (les habitants du Brabant et de la Gueldre), encore indomptés, et toujours dévoués à la cause de l'indépendance, se hâtèrent d'y accéder; les Sénonais enfin et les Carnutes, au nord de la Gaule celtique, s'empressèrent également de s'y joindre[1]. Pour faire tête à l'orage, et réparer les pertes de la dernière campagne, César eut recours à Pompée. Il était encore en bonne intelligence avec lui : l'existence de Crassus, qui ne devait terminer sa carrière que dans cette campagne, les empêchait de se considérer déjà comme rivaux. Il en obtint deux légions, que Pompée avait levées dans la Cisalpine, province de César; et une troisième, qu'il y leva lui-même, porta la totalité de ses troupes à dix légions, indépendamment de l'excel-

[1] Cæs. de Bell. gall. l. VI.

lente cavalerie qu'il tirait du pays. Accru de ces forces, il se mit en campagne avec quatre légions avant la levée ordinaire des quartiers d'hiver; et fondant à l'improviste sur les Nerviens, qui ne l'attendaient pas sitôt, il les força à se soumettre et à donner des otages. Avec la même célérité il surprit les Sénonais et les Carnutes, qui n'avaient point paru à l'assemblée des états de la Gaule, qu'il venait de convoquer à Lutèce (à Paris), et dont il interpréta l'absence comme un commencement d'hostilités. A la prière des Éduens et des Rémois, il voulut bien recevoir leurs otages, et tourna ses armes contre les Ménapiens, qui ne tinrent pas davantage. Se croyant suffisamment couverts par leurs marais et par leurs bois, ils n'avaient pas fait d'autres préparatifs de défense; ils s'y retirèrent à l'approche des Romains, et abandonnèrent à leur merci leurs demeures et leurs troupeaux. Mais bientôt le sentiment de leurs pertes, prévalant en eux sur tous les autres, les amena à la soumission, et elle fut reçue sous la promesse de ne point donner d'asile à Ambiorix. Avide de s'en saisir et de tirer sur lui vengeance et du désastre de sa légion et de la conjuration générale qu'il entretenait dans la Gaule contre les Romains, César attachait un prix singulier à lui enlever ses retraites.

Pendant cette expédition, les Trévirs étaient en marche contre Labiénus, qui avait passé l'hiver sur leurs confins avec une seule légion; mais César venait récemment de lui en faire passer deux autres. A cette nouvelle, les Trévirs s'arrêtent et jugent prudent d'attendre les Germains. Labiénus, pour leur ôter cette ressource, se rapproche d'eux au point de n'en être séparé que par une rivière, dont les bords escarpés ne pouvaient être franchis sans donner avantage sur soi. Bientôt il feint d'appréhender la jonction des Germains, dit tout haut que par une prompte retraite il veut se mettre à l'abri des suites qui peuvent en résulter, et donne enfin l'ordre pour le départ. Le tout, suivant son intention, fut exactement rapporté à l'ennemi par des cavaliers gaulois, déserteurs de son armée, et toujours portés d'inclination pour leur patrie, alors même qu'ils combattaient sous les étendards de Rome. Les Trévirs, convaincus d'ailleurs par leurs propres yeux, ne pensent plus qu'à profiter d'une retraite qui, par le trouble apparent qu'elle présente, ressemblait à la fuite la plus précipitée. Ils passent donc la fatale rivière, et avec tout le désordre que cet obstacle ne pouvait manquer de faire naître : Labiénus fait alors volte-face, et les Trévirs, vaincus par le seul effet de leur position, ne soutinrent pas même le premier choc. Peu de jours après, tout le pays était entré en composition, et les Suèves, qui apprirent en route l'issue de cette expédition, regagnèrent leurs foyers.

Il semble que César n'avait aucun intérêt à les y aller chercher; mais indépendamment de la satisfaction de venger le nom romain, offensé de la seule prétention qu'on osât opposer une digue à ses armes, il espérait y trouver l'avantage plus réel à ses yeux d'enlever encore cet asile à Ambiorix. Il passa donc une seconde fois le Rhin; mais déjà les Suèves avaient gagné l'extrémité de leur territoire, et s'étaient couverts de la forêt de Bacenis (du Hartz), limite impénétrable qui les séparait des Chérusques (des Hanovriens), et qui était alors trop peu connue des Germains eux-mêmes pour qu'il ne fût pas de la dernière imprudence de s'y engager. César ne le tenta pas; il se borna à ravager la partie découverte de la contrée, revint sur ses pas, et ne songea plus qu'à l'exécution de ses projets de vengeance sur Ambiorix et les Éburons. Seulement, afin de tenir les Suèves en respect, et de prévenir de nouvelles incursions de leur part, il démolit une partie du pont qu'il avait fait construire sur le Rhin, et protégea le reste par une tour qu'il fit bâtir du côté de la Gaule.

Pour arriver jusqu'à Ambiorix, César prit la route des Ardennes, forêt la plus étendue de toutes celles de la Gaule, et qui s'étendait des frontières de Trèves

jusqu'au pays des Nerviens (jusqu'au Hainaut). Sa marche fut si couverte et se fit avec tant de secret, que la cavalerie, qui tenait les devants, surprit Ambiorix dans sa retraite. Une légère résistance de la part de ses gens et l'épaisseur des bois dont il était entouré frustrèrent l'attente des Romains en favorisant son évasion. Les bois, en effet, les marais et les cavernes, tels étaient les moyens de défense de ces peuples, qui n'avaient ni forts, ni villes, ni troupes. Mais si, à raison de ce dénûment, ils ne pouvaient en masse nuire à leur ennemi, ils étaient en état de lui faire éprouver des pertes notables, lorsque l'avidité du pillage égarait ses soldats, et que, dispersés en pelotons, ils se hasardaient dans les sentiers à peine frayés de leurs forêts. César, avant de prendre parti sur le genre d'attaque convenable aux localités, résolut de faire lui-même une reconnaissance; et ayant placé ses bagages à Atuaca (Tongres), sous la garde de Cicéron, à qui il laissa une légion de nouvelle levée, il s'enfonça avec trois autres dans l'intérieur du pays, promettant d'être de retour dans sept jours, pour la distribution du blé qu'on devait faire aux soldats. La connaissance parfaite qu'il prit des lieux lui suggéra l'idée d'une vengeance facile qui serait sans danger pour les siens. Ce fut de faire un appel à la cupidité des peuples environnants, en leur abandonnant le pillage des Éburons. Cette idée eut tout le succès que César s'en était promis; mais, contre sa pensée, il s'en fallut peu qu'elle ne coûtât bien cher aux Romains eux-mêmes. Les Sicambres, de l'autre côté du Rhin (les Westphaliens), empressés de répondre à l'invitation qui leur était faite, passèrent le fleuve au nombre de deux mille chevaux. Déjà ils avaient réuni un butin considérable, surtout en troupeaux, lorsqu'un des malheureux prisonniers qu'ils emmenaient suscita en eux une nouvelle ardeur pour le pillage, en leur observant qu'ils étaient bien peu sages de s'embarrasser des misérables dépouilles d'un peuple pauvre, tandis qu'ils pouvaient se rendre maîtres du dépôt de toutes les richesses des Romains, dépôt dont ils n'étaient éloignés que de quelques heures, et d'autant plus facile à enlever, qu'il était à peine gardé, et que César était loin.

Dans l'intervalle, Cicéron, qui commençait à douter que César pût être de retour au temps qu'il avait fixé, et qui se crut obligé de pourvoir par lui-même à la subsistance de sa troupe, venait de faire sortir du camp plus de la moitié de sa légion, pour aller couper des blés dans le voisinage. Ce fut dans ces entrefaites que se présentèrent les Germains, et qu'attaquant toutes les portes à la fois, ils portèrent partout l'épouvante. Elle s'accroissait de mille circonstances funestes que les soldats se débitaient les uns aux autres : l'un disait que César avait été battu; un autre qu'il était tué; quelques-uns que c'était par suite de leur victoire que les barbares venaient attaquer le camp; d'autres allaient jusqu'à assurer que les retranchements étaient forcés; et tous étaient frappés de frayeurs superstitieuses qui ajoutaient au danger réel, et que faisait naître le souvenir du désastre de Sabinus, arrivé l'année précédente, et au même lieu. Dans cette crise extrême, le camp éprouva quelque relâche de l'imprudente détermination des Germains, qui changèrent leur attaque pour se porter exclusivement sur le fort dépositaire des richesses qu'ils convoitaient. La résistance qu'ils y éprouvèrent commençait à faiblir, lorsque les fourrageurs se rapprochèrent du camp et firent une heureuse diversion. Quelques jeunes soldats de nouvelle levée et encore sans expérience, ne surent rien de mieux que de chercher un poste avantageux pour s'y défendre; ils y furent enveloppés et massacrés. Avec plus de science et de résolution, les vétérans se réunirent pour percer à travers l'ennemi, et y réussirent sans éprouver de perte. Le camp se trouva dès lors à l'abri; et les barbares ayant manqué ce coup de main, se pressèrent de regagner le Rhin, non sans avoir jeté parmi les Romains une consternation que le retour seul de César put dissiper. Le résultat de

son expédition avait été un dégât si terrible du territoire des Éburons, que si quelque habitant put y échapper en se cachant, il dut périr de faim et de misère: mais Ambiorix, l'objet si envié de sa poursuite, eut encore le talent de lui échapper. La campagne étant finie, César prit ses quartiers, convoqua les états de la Gaule, y fit juger et condamner à mort Acron, l'instigateur des troubles des Sénonais, et passa de là dans la Cisalpine, pour en tenir pareillement les états.

[52] Les désordres excités à Rome par les factions allaient toujours en croissant. Les prétendants ne se bornaient plus, comme autrefois, à tenter la cupidité du peuple; c'était à main armée que l'on sollicitait. Clodius, partisan de César, après avoir été son ennemi, et aspirant alors à la préture, venait d'être assassiné par Milon, prétendant au consulat [1]. Dans un pareil désordre, le choix d'un dictateur semblait une nécessité; mais le souvenir de Sylla effrayait les Romains. Pour concilier tous les besoins, on s'arrêta, sur l'avis de Caton, à nommer un seul consul, qui à l'autorité légitime dont il serait revêtu, joignît l'ascendant d'une considération personnelle qui pût encore en imposer. Pompée fut élu : mais César eut des voix; et dans la tourmente domestique qui agitait sa patrie, on pouvait croire qu'il jugerait sa présence nécessaire dans la capitale.

Cette opinion, généralement répandue dans les Gaules, et le sentiment toujours inquiet de l'indépendance, rappelerent bientôt les esprits à la révolte, et donnèrent lieu à la campagne de César la plus importante et la plus décisive, encore qu'elle n'ait pas été la dernière. Les Carnutes (les habitants du pays Chartrain), plus entreprenants que les autres, s'offrirent, en des conseils tenus dans l'épaisseur de leurs forêts, à se déclarer les premiers, s'ils avaient l'assurance d'être soutenus; on applaudit à leur résolution; et à défaut d'otages qui auraient pu trahir leurs desseins, le serment qu'ils réclamèrent fut prêté sur les étendards, comme sur ce que les Gaulois avaient de plus sacré. Ils se prononcent aussitôt; et se portant sur Génabum (Orléans), ville de leur dépendance, ils y massacrent tout ce qui s'y trouve de citoyens romains attirés par le commerce; et par des cris répétés de poste en poste, ils font parvenir cette nouvelle le jour même jusqu'au fond de l'Auvergne.

Vercingétorix, jeune seigneur du pays, s'empresse de répondre à cet appel. Il entraîne ses compatriotes, est proclamé roi par eux; et en peu de jours son ardente activité a réuni sous ses étendards les Sénonais au nord, les Cadurques (ceux du Quercy) au midi, et presque tous les peuples de la partie occidentale de la Celtique et de l'Aquitaine. Tous ces mouvements se faisaient en hiver, et avec d'autant plus de facilité que les légions romaines, immobiles dans leurs quartiers, n'en pouvaient sortir sans les ordres exprès de César.

L'importance des conjonctures, et l'appréhension de voir s'évanouir en un jour le fruit de tant d'années de travaux, ne permettaient point à César de retarder son retour dans la Gaule; mais tous les passages qui pouvaient le conduire à ses troupes étaient ou interceptés par l'ennemi, ou occupés par des peuples dont la fidélité suspecte aurait pu abuser de sa confiance pour s'en faire un mérite auprès de leurs compatriotes. Dans cet embarras, il s'attacha à pourvoir d'abord à la sûreté de la province romaine, et particulièrement à celle de la ville de Narbonne, qui était menacée par les peuples du voisinage; puis, avec quelques levées qu'il fit dans la même province, il se dirigea vers les Cévennes; et malgré six pieds de neige dont elles étaient couvertes, se frayant un passage en des lieux où jamais armée n'avait passé à pareille époque, il tomba tout à coup sur l'Auvergne, et par ses ravages lui fit payer cher sa défection.

Vercingétorix, qui était loin de l'attendre en cette saison, se trouvait alors chez les Bituriges (les Berruyers). Les désastres de ses concitoyens le rappelèrent dans sa patrie; mais déjà César en était parti,

[1] Cæs. de Bell. gall. l. VII. Diod. l. XI.

Il avait repassé les montagnes et s'était rendu à Vienne, où il avait marqué le rendez-vous de la cavalerie qu'il avait levée dans la province romaine. Avec cette escorte déjà imposante il traverse le pays des Éduens, arrive chez les Lingons (les Langrois), où hivernaient deux de ses légions; de là il fait passer ses ordres à toutes les autres, réunit ses dix légions avant que Vercingétorix pût se douter du moindre de ces mouvements, et le met dans la nécessité de décamper encore lorsqu'il en est instruit. Dans l'impuissance de tirer vengeance des Romains dans sa patrie, celui-ci essaya de la faire retomber sur une ville qui était leur alliée, sur Gergovie des Boïens (Moulins en Bourbonnais), ainsi nommée de ce que César l'avait généreusement donnée à ces peuples après la défaite des Helvétiens, dont ils avaient imprudemment suivi la fortune. Cette démarche embarrassa César; il était difficile en plein hiver de réunir longtemps sur un seul point les vivres et les fourrages nécessaires à ses legions et à ses auxiliaires : d'autre part, abandonner ses alliés sans secours, c'était une mesure aussi peu généreuse qu'elle était même critique, dans un moment où la fidélité des peuples était ébranlée par tant de motifs. Cette considération l'emporta. Se confiant aux Éduens pour lui fournir des vivres, et laissant ses bagages à Agendicum (à Sens), il tourna sur Génabum (sur Orléans), à l'effet d'y passer la Loire, et s'empara, chemin faisant, de Vellaudunum (depuis Château-Landon, ou Beaune en Gâtinais). Génabum, enlevé à la première attaque, fut pillé et brûlé en représailles du massacre qui y avait été fait des Romains; et ses malheureux habitants, vivement pressés par les légions, ne purent pas même profiter de leur pont pour gagner l'autre côté de la Loire et se soustraire à leur sort.

Vercingétorix, à cette nouvelle, lève le siége de Gergovie et accourt au-devant de César. Un combat de cavalerie qui s'engagea entre les deux armées fut défavorable aux Gaulois, qui se virent contraints à la retraite. César dut l'avantage qu'il remporta en cette rencontre à six cents cavaliers germains qu'il s'était attachés dès le commencement de la guerre, autant par l'enthousiasme qu'il savait inspirer pour sa personne, que par l'effet d'une politique habile, qui le porta à chercher toujours chez les peuples qu'il se promettait d'asservir, les instruments mêmes destinés à les soumettre. Il mit alors le siége devant Avaricum (Bourges), la capitale des Bituriges, dont la prise devait le rendre maître de tout le pays.

D'après la savante tactique des Romains, Vercingétorix avait sagement reconnu que la seule guerre qu'on pût leur faire avec quelque avantage, était de leur couper les vivres; et il opina dans le conseil à ce que les Gaulois ravageassent eux-mêmes leur propre pays, brûlassent leurs villes et détruisissent leurs récoltes. En convenant de la dureté de cette mesure, il représenta qu'elle était la seule qui pût les preserver des calamités plus grandes réservées aux vaincus. En conséquence de cet avis, qu'il eut le talent de faire prévaloir, vingt villes du Berry furent brûlées en un même jour. On se proposait d'étendre cette espèce de proscription jusqu'à la capitale; mais les habitants ayant remontré que leur ville, une des plus belles de la Gaule, entourée d'une rivière et d'un marais, et accessible seulement par une avenue fort étroite, était d'une facile defense, on se rendit à leurs imprudentes prieres, et on songea à la pourvoir d'une forte garnison. Pour Vercingetorix, il s'établit à une certaine distance, dans le dessein de mettre a exécution le plan de guerre qu'il s'etait proposé de suivre; et il y réussit au point de faire naître une telle disette dans l'armée romaine, qu'elle fut plusieurs jours sans pain, mais sans qu'elle en témoignât d'ailleurs moins de constance et de courage. L'un et l'autre etaient adroitement entretenus par l'habileté du général, qui offrant de sacrifier sa gloire au bien-être de ses soldats, proposait aux legions de lever le siege, et ne faisait qu'exciter en elles la noble émulation de ne lui pas céder en générosité.

Si la ville était assiégée avec art, elle n'était pas défendue avec moins de talent, surtout au moyen des mines, qui engloutissaient les ouvrages et les machines destinées à saper les murailles. Celles-ci d'ailleurs, construites avec des poutres entrelacées et liées par la maçonnerie, étaient presque à l'abri des éboulements. Malgré cette résistance, les Romains étaient parvenus à élever une énorme terrasse qui touchait presque à la ville et qui la menaçait d'une chute prochaine, lorsqu'une nuit on s'aperçut que des tourbillons de fumée s'en exhalaient au dehors. L'ennemi, par des conduits souterrains, y avait mis le feu. Tandis que les Romains multipliaient leurs efforts pour l'éteindre, les Gaulois font une sortie, et armés de matières combustibles, ils accélèrent les progrès de l'incendie, qu'ils essayent de propager jusqu'aux tours et aux autres machines de guerre : mais ils échouèrent; et les Romains, à force de courage et de travail, obtinrent le double avantage de repousser l'ennemi et de sauver la terrasse. Prévoyant dès lors la chute de la ville, Vercingétorix donna des ordres pour l'évacuer. Déjà la garnison se mettait en mouvement, malgré les touchantes représentations des femmes, qui se plaignaient d'être abandonnées, lorsque celles-ci poussèrent à dessein des cris qui avertirent les Romains, et qui rendirent la fuite impossible. Peut-être cette contrariété porta-t-elle le découragement dans la garnison; mais dès lors les postes furent mal gardés. César s'en aperçut; et ayant donné le signal de l'escalade, les Romains eurent bientôt gagné le haut de la muraille. Les Gaulois, chassés dans l'intérieur de la ville, y soutinrent un combat meurtrier, qui aboutit à leur ruine et à celle de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs vieillards; car le soldat, exaspéré des souffrances qu'il avait endurées pendant le siége, et toujours irrité des massacres d'Orléans, se porta aux derniers excès pour en tirer vengeance. De quarante mille habitants que renfermait la ville, huit cents seulement échappèrent à la fureur des soldats, parce qu'ils avaient pris les devants, et s'étaient rendus auprès de Vercingétorix.

Ce mauvais succès, loin de nuire à la réputation du géneral gaulois, ajouta à son crédit, en ce que c'était contre son avis que la ville n'avait pas été brûlée. De nouveaux secours vinrent réparer ses pertes; il obtint même une autorité absolue, et il en usa pour accoutumer les Gaulois à se retrancher à l'exemple des Romains; mesure que leur paresse ou leur confiance leur avait fait imprudemment négliger jusqu'alors.

L'hiver finissait, et César se proposait de poursuivre l'ennemi au retour de la belle saison, lorsqu'une députation des Éduens vint réclamer sa médiation. Il s'agissait de mettre fin aux troubles excités chez eux par l'ambition de Cotus et de Convictolitan, deux de leurs chefs, qui se disputaient le pouvoir. César avait plus que jamais besoin des secours des Éduens, et ils devaient être paralysés si des dissensions domestiques continuaient à agiter cette nation. Il crut donc ne pouvoir négliger cette affaire, et devoir au contraire s'en occuper de préférence à toute autre. Il se transporta sur les lieux, et après avoir pesé les droits des deux compétiteurs, il se décida en faveur de Convictolitan. Il chercha d'ailleurs à rapprocher les esprits, et se confia à la reconnaissance de son protégé pour hâter un secours de dix mille fantassins qu'il requit des Éduens, indépendamment de leur cavalerie; mais Convictolitan roulait bien d'autres pensées dans son esprit. Les Romains, dans son opinion, n'avaient d'existence dans les Gaules que par les secours qu'ils avaient toujours tirés des Éduens, en sorte que la liberté générale de la Gaule et la leur propre, tenait à la cessation de ces secours et au parti qu'ils prendraient dans les conjonctures présentes. Plein de cette idée, et le sentiment de l'indépendance prévalant en lui sur tous les autres, il ne songea plus qu'aux moyens de nécessiter une rupture qu'il aurait eu de la peine à persuader à sa nation.

César avait donné quatre légions à Labiénus pour opérer une diversion du côté de Sens et de Lutèce : avec le reste de ses troupes, il avait gagné l'Auvergne, dans l'intention d'en assiéger la capitale, Gergovie (aujourd'hui Clermont, ou un emplacement qui en est voisin), et de poursuivre ses succès contre Vercingétorix. Celui-ci rompit aussitôt tous les ponts sur l'Allier, et s'efforça de mettre toujours cette rivière entre César et lui. César, de son côté, montait et redescendait le fleuve tour à tour, recherchant soigneusement soit un gué, soit un point qui ne fût pas observé. Il s'arrêta enfin vis-à-vis des débris d'un pont que Vercingétorix avait fait ruiner; et dès le lendemain, comme à son ordinaire, il donna ordre de décamper; mais il était resté, avec deux légions, caché dans des bois voisins; et lorsque Vercingétorix, attaché à suivre les mouvements de son armée, se fut éloigné, il rétablit le pont, passa l'Allier, et fut bientôt devant Gergovie. Cette place, située sur le haut d'une montagne, était bien fortifiée, et Vercingétorix s'était logé au pied avec son armée. César porta son camp d'un autre côté; et avant de penser à tracer une circonvallation, il avisa aux moyens de se procurer des vivres.

Pendant ce temps, Convictolitan faisait partir le contingent des Éduens, déjà précédé de leur cavalerie; mais il avait concerté, avec Litavic, leur chef, les moyens d'en frustrer César et d'en fortifier au contraire la confédération gauloise. Déjà les Éduens n'étaient plus qu'à trente milles du camp romain, lorsque Litavic feignit de recevoir la nouvelle que, sous prétexte de trahison et d'intelligences avec les Arvernes, César venait de faire périr Éporédorix et Virdumare, qui commandaient leur cavalerie, et que, sans doute, il préparait le même sort au reste des Éduens. L'indignation s'empare de sa troupe; il en profite pour rendre le retour impossible, en faisant massacrer plusieurs Romains, conducteurs d'un convoi qu'ils escortaient; et à l'aide de la même fraude, il soulève tous les cantons environnants. Éporédorix et Virdumare étaient dans la confidence de cette intrigue : quelque sujet de rivalité entre eux produisit un mécontentement qui porta le premier à révéler tout à César. Il était pour ce dernier d'un intérêt majeur d'étouffer dans sa naissance le germe d'une telle défection. Laissant deux légions seulement à la garde du camp, il part sur-le-champ avec les quatre autres, et va droit à la rencontre des Éduens. Il place Éporédorix aux premiers rangs, lui ordonne d'entrer en pourparler avec ses compatriotes, et ne tarde pas ainsi à les désabuser. Confus également et de leur erreur et de leur crime, ils jettent bas les armes et demandent grâce. César n'avait garde de leur refuser un pardon qu'il avait lui-même besoin d'accorder; et il regagna son camp avec eux, après avoir fait part à leurs magistrats de sa conduite, dans l'espoir que cet acte de clémence envers des hommes qu'il avait droit de punir par les lois de la guerre, deviendrait pour eux un nouveau motif d'attachement et de fidélité; mais ses courriers avaient été précédés par ceux de Litavic, et déjà les esprits étaient soulevés de toutes parts. A Cabillon (à Châlons-sur-Saône), on avait éconduit un tribun qui regagnait sa légion; des marchands avaient pareillement été chassés, puis pillés; enfin les voies de fait étaient générales lorsqu'on reçut les dépêches de César. Les magistrats se répandirent en excuses, et envoyèrent une députation au proconsul; mais jugeant, avec assez de raison, qu'après une telle levée de boucliers, et les procédés qui l'avaient accompagnée, il était impossible que la confiance pût renaître, ils firent des dispositions secrètes pour se joindre à la ligue et multiplier les ennemis des Romains. César, qui pénétrait ces menées, continuait à dissimuler, et ne cherchait qu'un prétexte pour abandonner Gergovie, afin de prendre une position qui le mît à portée d'en imposer à l'intrigue.

Il était arrivé fort à propos à son camp : Vercingétorix l'avait attaqué pendant son absence. L'étendue que les deux lé-

gions avaient à défendre les avait fort affaiblies, et il est douteux qu'elles eussent pu résister à une seconde attaque préméditée pour le lendemain. Malgré le désir de se retirer qui pressait César, celui de maintenir sa réputation par la prise de Gergovie, dont il ne perdait pas l'espérance, le porta à différer encore son départ et à s'emparer d'une colline dont la possession devait le mettre à même d'enlever à la ville la ressource de l'eau et du fourrage. Dans cette vue, plusieurs attaques qu'il dirigea contre la place et contre le camp des Gaulois, n'eurent lieu que pour faire diversion à la véritable qu'il conduisait lui-même, et dans laquelle il réussit complétement. Mais dans les autres l'ardeur des légionnaires, qu'on ne put contenir, les rendit sourds au son du cor qui ordonnait la retraite, et les porta à faire plus qu'on n'exigeait d'eux. Un centurion et quelques soldats escaladèrent les remparts; un autre enfonça l'une des portes, et déjà l'alarme était dans la ville, lorsque des secours prompts et multipliés rendirent l'avantage aux assiégés sur des troupes mal postées, et qui n'étaient pas soutenues. Elles furent forcées de lâcher pied avec une perte de sept cents hommes et de quarante-six centurions. César consola ses soldats de cet échec, en louant la valeur et la résolution dont ils avaient fait preuve dans une position aussi désavantageuse, mais les blâmant aussi de la présomption qu'ils avaient eue de prétendre mieux juger que lui de ce qui pouvait décider la victoire; et il leur recommanda pour l'avenir une retenue égale à leur courage. Pour lui, reconnaissant plus que jamais la nécessité de décamper, mais voulant le faire au moins avec honneur, il présenta plusieurs jours de suite la bataille à Vercingétorix, qui, fidèle à son système, la refusa constamment, et qui, par cette conduite prudente, bien mieux qu'il ne l'eût pu espérer de son courage, obtint la gloire peu commune d'avoir fait échouer, cette fois du moins, les desseins du premier capitaine du monde.

Forcé d'abandonner à son adversaire la gloire de ce petit succès, César se rapprocha de l'Allier, et le traversa, sans être inquiété, sur le pont qu'il y avait rétabli. A l'autre bord la cavalerie éduenne lui demanda de le devancer, afin de prévenir les mauvais desseins des malintentionnés de leur pays. César les soupçonnait eux-mêmes de ces mauvais desseins; mais l'espoir de les regagner en leur témoignant de la confiance le fit encore dissimuler; seulement il remit sous leurs yeux l'amitié particulière dont ils avaient été honorés de tout temps par les Romains, et les bienfaits qu'ils en avaient reçus, et qui avaient si fort augmenté leur pouvoir et leur considération dans les Gaules : il leur recommanda d'en rappeler le souvenir à leurs concitoyens, et les congédia. Ceux-ci partent, et prennent aussitôt la route de Noviodunum sur la Loire (Nevers), ville du territoire des Éduens, dont César avait fait un dépôt, et où il avait placé tous les otages de la Gaule, les bagages de son armée, ses chevaux, son trésor et ses vivres. A peine y sont-ils arrivés, qu'Éporédorix et Virdumare font main basse sur tous les employés romains, s'emparent des otages, partagent l'argent, enlèvent le bagage et les vivres, jettent dans la Loire ce qu'ils ne peuvent emporter, brûlent la ville, qu'ils craignent de ne pouvoir défendre, rompent les ponts, et répandent des corps de garde le long du fleuve, bien que la fonte des neiges, qui l'avait grossi, parût un obstacle suffisant pour empêcher de le passer à gué. Les Éduens achevèrent de se déclarer contre César, en entraînant les peuples dont ils avaient saisi les otages, et sollicitèrent enfin le commandement général de la ligue, dont ils avaient si fort accru les forces et la consistance. Ils se flattaient de l'obtenir d'emblée; et ce ne fut pas sans regretter les déférences auxquelles les avaient accoutumés leurs liaisons avec les Romains, qu'ils le virent conserver à Vercingétorix. Il lui fut offert dans une assemblée générale convoquée à Bibracte (à Autun), la capitale des Éduens et où se rendirent tous

les peuples de la Gaule, à l'exception des Lingons et des Rémois, qui demeurèrent fidèles à leur ancienne alliance. Confirmé dans sa dignité, le généralissime établit le contingent des divers peuples de manière à se former un corps de quinze mille cavaliers. Il requit peu d'infanterie; il n'en avait pas besoin, d'après le plan qu'il s'était tracé d'éviter les batailles, de harceler seulement l'ennemi, de lui couper les vivres, et de lui enlever ses ressources en brûlant tout dans les environs.

César, en apprenant tant d'événements contraires, dénué de cavalerie, et ne pouvant espérer de renforts, ni de l'Italie, où les divisions intestines tenaient tout en arrêt, ni de la province romaine, qui n'avait pour sa défense que vingt-deux cohortes levées dans son sein, hésita quelque temps sur le parti qu'il avait à prendre. Il s'arrêta enfin à celui de gagner les frontières de la Germanie, d'où il espérait tirer de la cavalerie et des troupes légères; et d'abord il se disposa à traverser la Loire. Contre l'attente de l'ennemi, il trouva un gué, où ses soldats n'eurent de l'eau que jusqu'au-dessous des bras. Le peu de troupes laissées à l'autre bord pour observer ou pour interdire le passage, prit la fuite à son approche; et César répara une partie de ses pertes par le butin qu'il fit en bestiaux. Labiénus qui, à la nouvelle de son danger, avait quitté les environs de Lutèce, où il faisait une diversion utile, le rejoignit; et César gagna alors les frontières communes des Éduens, des Séquanais et des Lingons. Dans cette position, il observait les premiers, protégeait les derniers, veillait à la province romaine, et s'assurait des communications avec les Germains alliés. Ceux-ci ne tardèrent point à lui faire passer les secours qu'il avait espérés d'eux; mais leurs cavaliers étaient si mal montés, que César fut obligé de leur donner les chevaux de ses officiers.

Vercingétorix ayant aussi reçu des renforts, se rapprocha de César, qu'il commençait à redouter moins, et d'autant moins que celui-ci, en gagnant les frontières de la Gaule, semblait penser à l'abandonner tout à fait. Bientôt sa confiance abusée alla jusqu'à craindre que la fuite ne lui enlevât cette proie, et qu'une retraite qui ne serait point troublée ne donnât quelque jour à César les moyens de faire trembler encore une fois pour sa liberté cette Gaule qui semblait aujourd'hui affranchie de son esclavage. D'après ces nouvelles vues, il crut devoir rechercher désormais César avec le même soin qu'il avait mis jusqu'alors à l'éviter, et il se persuada qu'il pouvait le faire avec d'autant plus d'espoir de succès, qu'il était infiniment supérieur à l'ennemi en cavalerie, et qu'il se promettait toujours de n'engager que des combats de cavalerie. Ayant partagé la sienne en trois corps, il vint attaquer brusquement les Romains dans une de leurs marches. Une division se présente à la tête de leurs colonnes pour les arrêter, tandis que les deux autres en inquiètent les flancs. Obligé, pour résister, de former aussi sa cavalerie en trois divisions, César supplée au nombre en la faisant soutenir par son infanterie. Cette disposition, en rendant aux siens la confiance que l'infériorité numérique pouvait leur ôter, les maintint dans l'égalité jusqu'au moment où les Germains, rompant et dispersant tout ce qui leur était opposé, firent encore pencher la balance en faveur de César. Vercingétorix, d'autant plus consterné de cet échec qu'il était plus éloigné de s'y attendre, décampa aussitôt, et se retira sous Alise, ville considérable des Mandubiens, et qui passait pour la plus forte de toute la Gaule. César l'y suivit sans délai, arriva presque en même temps que lui, et fit aussitôt commencer la circonvallation.

Alise, dont le nom subsiste encore aujourd'hui dans un petit bourg de l'Auxois, voisin de Sainte-Reine et à quelques lieues à l'est de Semur, était située sur une montagne fort élevée, au pied de laquelle coulaient deux petites rivières, qui laissaient entre elles une plaine assez étendue. Vercingétorix ferma cette plaine par un fossé et une muraille, et avec les débris de son armée il s'établit

sous les murs de la ville. L'activité des Romains dans les travaux de la circonvallation, qui n'avait pas moins de onze milles d'étendue, l'obligea à se commettre de nouveau aux hasards d'un engagement, pour retarder l'instant qui lui ôterait toute communication avec le dehors. Mais aussi malheureux que dans les tentatives précédentes, il renonça à ces essais infructueux; et profitant de l'obscurité de la nuit tandis que tous les passages n'étaient pas encore interceptés, il congédia sa cavalerie, et manda par elle aux confédérés de hâter leurs secours, attendu que, retiré dans la ville avec quatre-vingt mille hommes, il n'avait de vivres que pour un mois. Après le départ, César acheva son enceinte, et la fortifia par des travaux énormes. De triples fossés, des chausse-trapes sans nombre, plusieurs rangs d'abatis d'arbres et de fosses couvertes, le mettaient à l'abri des sorties de la ville; et une autre ligne de circonvallation de quatorze mille pas d'étendue, et munie de forts à quatre-vingts pieds de distance les uns des autres, le défendait pareillement contre les attaques du dehors. Ainsi retranché et pourvu de vivres pour trente jours, il attendit tranquillement les Gaulois, qui en effet se mettaient en mouvement de toutes les parties de la Gaule, et qui, avec une célérité inconcevable, réunirent en un mois, sur les frontières des Éduens, deux cent quarante mille hommes de pied et huit mille chevaux, sous quatre chef principaux : Comius, d'Arras; Virdumare et Éporédorix, Éduens; et Vergasillaunus, Auvergnat, et parent de Vercingétorix. Comius était le même qui avait été si utile à César dans son expédition de Bretagne, et qui, en retour, en avait été comblé de bienfaits; mais il avait cédé à l'entraînement général qu'avait excité l'espoir de recouvrer l'indépendance.

Cependant les vivres diminuaient dans Alise; et les avis étaient partagés dans le conseil sur ce qu'il y avait à faire en cette circonstance. Les uns désespérant des secours, parlaient de se rendre; les autres voulaient qu'on tentât de forcer les retranchements avant que l'abattement absolu de leurs forces leur rendît cette dernière ressource impossible. Critognat, l'un des principaux seigneurs arvernes, trouva de la faiblesse dans les deux partis. Il prétendit qu'il fallait compter sur un secours que les précautions extrêmes des Romains annonçaient suffisamment, et remettre en conséquence l'heure du combat au temps où ils auraient à seconder les efforts extérieurs de leurs compatriotes; et quant à leurs ressources pour subsister jusque-là, il ne frémit point de proposer l'horrible expédient de soutenir leurs forces au moyen de la chair des malheureux qui, inutiles à la défense, y devenaient un obstacle. « Cet exemple, ajouta-t-il, nous a été laissé par « nos ancêtres, à l'époque où l'invasion « des Cimbres et des Teutons les menaça « d'une dévastation passagère; et lorsque « c'est notre liberté même qui est en danger aujourd'hui, il nous conviendrait « de le donner si nous ne l'avions pas « reçu. » Cette opinion fanatique, sans prévaloir dans le conseil, donna lieu à l'expulsion des bouches inutiles. Ces tristes victimes, repoussées également de leurs murailles et des retranchements des Romains, auxquels elles demandaient en vain du pain et l'esclavage, périrent bientôt de faim et de misère entre le camp et la ville.

Ce fut à la suite de ces résolutions désespérées que, du haut de leur montagne, les assiégés aperçurent enfin le secours après lequel ils soupiraient avec impatience. Empressés de coopérer aux efforts des arrivants, ils sortent en foule de la ville, comblent les fossés avec des fascines, ou les couvrent avec des claies, et secondent l'attaque extérieure, que les Gaulois, confiants en leur multitude, avaient engagée au milieu du jour. Déjà le soleil se couchait, et la fortune ne s'était encore déclarée pour aucun parti : c'était toujours aux Germains qu'il était réservé de la fixer. Un dernier effort de ceux-ci contraignit les Gaulois du dehors à la retraite; et ceux du dedans n'étant plus secondés, se virent forcés d'en faire

autant. Deux jours après, les Gaulois voulurent essayer si un assaut de nuit leur serait plus favorable. Munis de claies, d'échelles et de crocs, ils s'approchent de la contrevallation, et par leurs cris, ils avertissent Vercingétorix d'agir de son côté; mais l'obscurité de la nuit contribuant à accroître le danger des piéges qui couvraient les retranchements, le jour parut sans qu'ils eussent été entamés; et les Gaulois, pour prévenir les suites du désordre où ils se trouvaient, se virent encore forcés à la retraite.

Presque désespérés de l'inefficacité de ces deux assauts, ils se déterminèrent cependant à un dernier effort, après s'être procuré sur les fortifications du camp toutes les notions et tous les renseignements qui leur étaient nécessaires. Du côté du septentrion, la circonvallation passait au pied d'une montagne qu'on n'avait pu y comprendre à cause de son étendue, et qui dominait entièrement ce quartier, défendu par deux légions. Le plan des Gaulois était de s'emparer de ce poste, et descendant de cette position avantageuse, de tomber sur les retranchements et de les forcer. Vergasillaunus, à la tête de cinquante mille hommes d'élite, fut chargé de cette expédition. Il part sur le soir, arrive à la pointe du jour sur le revers de la montagne, y fait reposer ses troupes, et attend le milieu du jour pour commencer l'attaque. Vercingétorix, qui du haut d'Alise l'avait aperçu, descend de son côté avec tout l'attirail nécessaire à ébranler les retranchements; et en même temps un assaut général livré à tous les quartiers romains les force à disséminer leurs troupes, et à pourvoir difficilement aux besoins de la partie la plus faible. Des deux côtés les efforts furent extrêmes, les Gaulois désespérant de leur liberté, si ce jour-là même les retranchements romains n'étaient forcés, et les Romains se persuadant que le terme des longs travaux de la conquête était arrivé, si ce jour même aussi ils fixaient encore la victoire.

Vergasillaunus et Vercingétorix dominant sur les Romains chacun de leur côté, nettoyaient les retranchements à force de traits, comblaient de terre les fossés et les fosses qui les protégeaient, et tentaient même de monter à l'assaut. Dans ce danger, César envoie Labiénus avec six cohortes au secours des deux légions, avec ordre de faire une sortie si les retranchements étaient forcés. Fabius et le jeune Brutus, chacun avec un pareil nombre de troupes, sont opposés par lui à Vercingétorix; lui-même se porte de ce côté, et y rétablit le combat. Il rejoint alors Labiénus, qui, tout près d'être forcé, se disposait, avec trente-neuf cohortes qu'il avait ramassées de divers quartiers, à la sortie qu'il devait tenter à la dernière extrémité. En ce moment, César est reconnu à ses vêtements par les ennemis. L'espoir de parvenir à extirper en sa personne jusqu'aux racines de la guerre et de la servitude, leur fait pousser un cri d'encouragement, et la mêlée devient furieuse. Mais pendant que l'on combattait de part et d'autre avec un nouvel acharnement, la cavalerie romaine, sortie hors des lignes par ordre de César, attaque brusquement les Gaulois par derrière; et toujours vaincus par la surprise, ceux-ci y succombent encore cette fois. Ils lâchent pied subitement, et en un instant la déroute devient générale. Vergasillaunus est pris en fuyant, et soixante et quatorze drapeaux sont déposés aux pieds de César. Le plus petit nombre des Gaulois eut le bonheur de regagner leur camp, et la nuit même ils l'abandonnèrent pour se retirer chacun chez eux.

Ceux de la ville, subordonnés aux événements du dehors, étaient rentrés consternés dans leurs murs. Le lendemain, le conseil est convoqué par Vercingétorix. Aussi grand dans le malheur qu'il l'avait été dans la prospérité, après avoir exposé la vanité de toute espérance ultérieure et le besoin de céder à la nécessité, il s'offrit généreusement pour le salut d'un peuple dont il avait voulu garantir la liberté, et se proposa lui-même pour être livré au vainqueur [1]. Les chefs,

[1] Plut. in Cæs.

en effet, les armes et des otages, telles furent les conditions auxquelles César reçut les assiégés à composition. Il donna, à titre de butin, un prisonnier à chacun de ses soldats; mais il excepta de cette rigueur les Éduens et les Arvernes, qu'il espéra regagner par cet acte de clémence; et il réserva Vercingétorix pour son triomphe. Vingt jours de supplications furent ordonnés par le sénat pour cette importante campagne, la plus laborieuse, la plus critique et la plus brillante de toutes celles de César dans la Gaule. Cette contrée néanmoins ne fut pas absolument soumise; et pour atteindre ce résultat, il fallut encore à César les travaux d'une dernière campagne.

[51] Les Gaulois imputant les mauvais succès de la précédente à un mauvais plan d'opérations, voulurent essayer si les Romains, attaqués en détail et de divers côtés à la fois, seraient aussi invincibles que lorsque, réunis en grandes masses, ils pouvaient déployer toutes les ressources de leur tactique. Mais César, dans ses quartiers d'hiver, avait l'œil à tout [1]. Il pénétra ces projets, et fonda les moyens de les dissiper sur le soin de les prévenir. Dans cette vue, il part d'Autun le dernier jour de décembre, et tombe à l'improviste sur les Bituriges (les Berruyers), que leur aisance rendait avantageux et remuants, mais qui n'ayant fait encore aucun préparatif, se trouvèrent accablés tout d'un coup, sans trouver d'autre ressource que la fuite chez leurs voisins. Ce fut une occasion à César d'attaquer ceux-ci; et tous, également pris au dépourvu, se déterminèrent également à la soumission. Cette campagne, entreprise au cœur de l'hiver, fut courte. Le quarantième jour César était de retour à Autun. Mais à peine y était-il arrivé, que ces mêmes Bituriges qu'il venait de combattre, réclamèrent ses secours contre les Carnutes, ces ardents promoteurs de toutes les dispositions hostiles contre les Romains. César se remit aussitôt en campagne avec les troupes qu'il trouva sous sa main et deux légions qu'il tira des quartiers les moins éloignés. Les Carnutes, incapables de lui résister, se dissipent à son approche, et lui abandonnent un pays ruiné dans les expéditions précédentes. César, forcé de borner ses exploits à faire du butin, laissa une garnison à Génabum, et se rendit chez les fidèles Rémois, qui avaient besoin de son aide contre les Bellovaques, qui, commandés par Corréus, chef aussi habile qu'intrépide, et par Comius d'Arras, et assistés de divers peuples voisins, se disposaient à les attaquer. César, avec quatre légions, se porta rapidement dans le Beauvaisis; mais il trouva le pays dévasté, n'y rencontra point d'ennemis, et n'apprit qu'au bout de quelques jours que, retranchés d'une manière formidable sur une montagne entourée d'un marais, les Bellovaques l'attendaient de pied ferme, dans la résolution de le combattre s'il était en petit nombre, et de le harceler au contraire s'il en était autrement. Sur cet avis, César, pour procurer un engagement dont il se promettait l'avantage, ne laissa paraître que trois légions, et fit lentement suivre la quatrième, qui escortait le bagage. Mais, soit que les Bellovaques se fussent doutés du piége, soit qu'ils ne se jugeassent point encore assez forts, ils demeurèrent dans leur position, qui était à peu près inattaquable.

César l'estima telle, et manda au reste de ses troupes de le venir joindre. En attendant, il fit tracer de l'autre côté du marais un camp également formidable par ses retranchements, ses forts et ses autres défenses; de part et d'autre on continua à s'observer : les rencontres n'avaient lieu qu'au fourrage, et c'était souvent au désavantage des Romains, qui, forcés de se répandre dans des habitations écartées pour y chercher des vivres, se trouvaient dans un isolement que la moindre embuscade rendait funeste.

Cependant les Gaulois redoutant de se voir renfermer sans vivres comme à Alise, pensèrent à congédier ceux qui

[1] Cæs. de Bell. gall. l. VIII.

étaient d'un moindre service; mais ils furent trahis par le jour dans leurs apprêts de départ. César, pour troubler encore plus cette retraite, hasarda de passer le marais, sur lequel il fit jeter des ponts, et campa au pied de la montagne, sans oser cependant engager un combat que l'ennemi, fort de sa position, n'eût pas redouté : surveillant seulement l'instant de la séparation, il l'épiait pour tenter alors une attaque; mais les Bellovaques pénétrant son dessein, firent passer de main en main à la tête du camp des bottes de paille et des fascines sur lesquelles ils avaient coutume de s'asseoir en attendant le combat; et, à un signal convenu, y ayant mis le feu de toutes parts, il s'éleva une flamme et une fumée qui masquèrent leurs mouvements; ce qui fut un obstacle invincible à toutes les tentatives de la cavalerie, tant par la crainte de la flamme qui épouvantait les chevaux, que par celle des embuscades que redoutaient les cavaliers.

Corréus, à quelque temps de là, en disposa une dont il se promettait le plus grand succès; mais trahi par un prisonnier, il fut surpris lui-même et succomba dans cette rencontre, après avoir donné mille témoignages de valeur et avoir refusé avec une opiniâtreté homicide le quartier que l'estime de son courage lui avait fait offrir plusieurs fois. Sa mort entraîna la ruine des Bellovaques, qui envoyèrent aussitôt des députés pour se soumettre, et qui profitèrent de cette circonstance pour jeter sur Corréus et sur une populace ignorante et dominatrice, les résolutions qui les avaient entraînés dans cette guerre. César leur reprocha qu'ayant pris part l'année précédente à celle qui avait armé toute la Gaule, ils avaient bien tardé à suivre l'exemple des autres peuples dans leur soumission; il ajouta qu'ils rejetaient vainement sur les morts leurs propres fautes, et qu'à tort ils prétendaient lui faire accroire que les intrigues d'un ambitieux et les caprices de la populace pussent prévaloir sur la volonté des hommes honnêtes et sur celle des magistrats; qu'au reste il voulait bien se contenter du mal qu'ils s'étaient fait à eux-mêmes, et qu'il recevait leurs otages. Comius ne fut pas compris dans la composition; de bonne heure il s'était dérobé par la fuite, et avait gagné les frontières de la Gaule : il se défiait des Romains, et ce n'était pas sans motif, depuis que, par une lâcheté insigne, le prétexte d'une entrevue que lui avait demandée Labiénus avait été l'occasion d'un assassinat auquel il n'avait échappé que par miracle.

César, en recevant les Bellovaques à composition, les avait traités avec une sévérité qui n'était que dans ses paroles; mais de cette époque il crut que, sans compromettre la réputation de clémence qu'il s'était acquise, il devait, s'il prétendait laisser la Gaule effectivement soumise au terme de sa gestion, recourir enfin aux voies de rigueur. Le premier acte qu'il fit en conséquence de ce principe fut contre Ambiorix, dont il alla mettre de nouveau les états à feu et à sang, dans le désir de faire retomber sur sa tête tout l'odieux d'une dévastation dont sa perfidie était la cause; il confia à Labiénus le châtiment des Trévirs; et tout étant pacifié dans le Nord, il se transporta dans le Midi, où ses secours étaient encore nécessaires.

Un rassemblement de mécontents s'était formé sous les murs de Limone (de Poitiers), et avait pour chef l'Andien (l'Angevin) Dumnacus. Il assiégeait cette ville demeurée fidèle aux Romains. Caninius, lieutenant de César, vint au secours, et fut attaqué, sans succès d'ailleurs, par Dumnacus; mais les forces étaient de part et d'autre dans une égalité qui aurait prolongé longtemps cet état d'indécision, si Fabius, autre lieutenant de César, ne fût venu à l'aide de Caninius. Leurs forces réunies eurent bientôt dissipé les insurgés. Fabius marcha dès lors contre les Carnutes, vainquit leur opiniâtreté, et les contraignit enfin à donner des otages, mesure à laquelle ils s'étaient soustraits jusque-là. Il étendit ses progrès jusqu'aux contrées armoriques, qu'il ramena également à l'obéissance. Pour Caninius, il

poursuivit chez les Carduques (dans le Quercy) Lutérius, un de leurs chefs, qui, avec le Sénonais Drapès, avait recueilli les fuyards, et se proposait d'inquiéter la province romaine. Mais les dispositions de Caninius le confinèrent dans sa province et le forcèrent à se fortifier dans Uxellodunum (Cap de Nac), ville située sur un roc d'un accès difficile, lors même qu'il n'eût offert aucune résistance.

Caninius, après avoir reconnu l'impossibilité d'emporter une telle place d'emblée, posta ses troupes sur trois hauteurs voisines, et commença une circonvallation. Le souvenir d'Alise vint alarmer les assiégés. Lutérius, qui s'y était trouvé, opina à faire sortir une partie des troupes pour procurer des vivres à la ville; et, dès la nuit suivante, il en partit avec Drapès, laissant deux mille hommes seulement dans la place pour la garder. Bientôt ils eurent ramassé une grande quantité de blé; mais Lutérius ayant tenté d'en introduire une partie, fut surpris et tout son monde tué ou dissipé. Drapès, attaqué dans son camp avant qu'il pût être instruit de cet événement, fut plus malheureux : il fut fait prisonnier. Caninius retourna dès lors devant la place, où Fabius vint encore le joindre; mais la situation de la ville nécessitait un plus grand concours de forces, et il fallut que César s'y portât lui-même. En s'y rendant par le pays des Carnutes, il crut devoir à la politique cruelle qu'il venait de se créer de faire battre de verges Guturvatus, le principal auteur des soulèvements des Carnutes, et de le faire ensuite décapiter : ce fut le prélude d'un autre genre de barbarie qu'il devait exercer envers ceux d'Uxellodunum.

Ceux-ci, par la réduction de la garnison, avaient du blé en abondance; mais, par leur position, ils manquaient d'eau, et n'en tiraient que d'une fontaine située au pied de leurs murs. Il devenait basardeux de s'y rendre, si les Romains pouvaient se loger avantageusement dans les environs. Ce fut l'objet de travaux immenses qu'achevèrent ceux-ci, malgré la vive opposition des assiégés. La gêne qu'en éprouvèrent les derniers leur suggéra l'idée d'incendier ces constructions avec des tonneaux remplis de matières combustibles, qu'ils firent rouler sur les ouvrages, après y avoir mis le feu. Le désir d'accroître l'incendie d'une part, et de l'autre celui de s'y opposer, donnèrent lieu à un combat qui favorisait les progrès de l'incendie, lorsque César ordonna un assaut général : ce n'était qu'une diversion; mais les assiégés, qui y furent trompés, coururent à leurs remparts et laissèrent les assiégeants maîtres de l'incendie. Les assiégés persistèrent néanmoins à tenir, continuant à user de la fontaine, bien que rarement et à leur grand péril. Mais les Romains étant parvenus, au moyen d'une mine, à la détruire tout à fait, il fallut qu'ils se soumissent au vainqueur. Barbare par politique, César fit couper la main à des braves qui soutenaient une légitime indépendance, et qu'il ne pouvait se défendre d'estimer. Mais son ambition enchaînait sa générosité, et il craignait que celle-ci ne fût pour des peuples mal soumis un encouragement à la résistance, soit par la certitude de l'impunité, soit par l'espoir et la chance du succès, pour peu qu'ils pussent atteindre la fin d'une administration qui approchait de son terme. Drapès, que l'on traitait de brigand, parce qu'il avait toujours été l'un des plus heureux partisans qui eussent fatigué les armées romaines, craignant un sort plus funeste encore que ses compagnons d'armes, se laissa mourir de faim.

César acheva la campagne par la soumission de l'Aquitaine, et alla passer l'hiver à Nématocène (à Arras), où il apprit la réduction de Comius. Antoine, chargé de le poursuivre, avait détaché contre lui Volusénus, celui-là même que Labiénus avait employé pour s'en défaire, et dont la haine s'était accrue de la honte et de l'inutilité de son forfait. Un jour qu'emporté par sa rage il poursuivait vivement Comius, celui-ci tourne bride, fond sur Volusénus, le blesse mortellement à la cuisse, et se dérobe ensuite par la vitesse de son cheval : puis, satis-

fait apparemment par sa vengeance, ou hors d'état peut-être de résister davantage, il députe vers Antoine, se soumet à tout ce qu'il ordonnera de sa personne, le conjure seulement de lui épargner la honte ou l'effroi d'avoir désormais à comparaître devant un Romain. Antoine, touché de ses malheurs et des motifs de sa demande, la lui accorda sans difficulté et reçut ses otages. Sa soumission acheva celle de la Gaule, et en termina la conquête, après huit campagnes consécutives, dont trois furent employées contre les Helvétiens, les Bretons et les Germains. Cette époque importante dans l'histoire de la Gaule ne l'est pas moins dans celle de Rome, en ce qu'elle fut comme le signal de cette guerre civile fameuse qui devait renverser son gouvernement, et l'assujettir elle-même à César et à ses successeurs

§ III.

DE L'AN 50 AVANT J. C. A L'AN 260 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis l'achèvement de la conquête du pays par Jules César, jusqu'aux premières incursions qu'y tentèrent les Francs.

[50] La neuvième et dernière année de César dans les Gaules y avait été tranquille. Il l'avait employée à se concilier les peuples qu'il avait soumis, tant afin de conserver entière la gloire et la considération qu'il tirait de cette conquête, que pour s'en faire au besoin une ressource pour parvenir au but où tendait son ambition [1]. Dans cette vue, il s'était borné, suivant Suétone, à imposer les Gaules à la modique redevance de quarante millions de sesterces (huit millions de francs) [2]; et des richesses immenses qu'il avait accumulées par toutes les voies dans le cours de ses campagnes, il s'acheta des créatures au dedans et au dehors. Il était temps qu'il se fît des amis : son gouvernement allait expirer: et pour ne point se retrouver homme privé sous Pompée, qui sans magistrature régnait réellement à Rome, il se proposait de postuler le consulat par procureur. Il s'y était fait autoriser l'année même du consulat de Pompée, qui d'abord avait témoigné de l'opposition, et qui bientôt s'en était désisté, par la crainte d'être traversé lui-même par César dans la poursuite qu'il méditait de la

[1] App. de Bell. civ. l. II. Diod. l. XL. Plut. in Cæs. et Pomp. Cic. Epist. ad Atticum, l. VII.

[2] Mézeray dit un million d'or. J'ignore si c'est par évaluation des quarante millions de sesterces de Suétone (cccc us), *quadringenties centena millia sestertii*, ou pour avoir trouvé cette expression dans quelque autre auteur; si enfin par un million d'or il entend un million d'écus (trois millions de livres), ou un million d'*aurei* romains, ce qui ferait vingt millions.

L'*aureus* en effet, de la valeur de 100 sesterces, était au temps de César à la taille de 40 à la livre de 12 onces, laquelle valait alors 800 francs de notre monnaie. Ainsi l'*aureus* valait 20 francs, et le sesterce (*sestertius*, *nummus*) 20 centimes ou 4 sous.

Les Romains comptaient encore par as, qui étaient l'unité monétaire; par deniers, ainsi nommés parce qu'ils valaient 10 as ou 4 sesterces; par onces d'argent, équivalentes à 7 deniers; par onces d'or ou livres d'argent, de la valeur de 12 onces d'argent; par grands sesterces (*sestertia*), qui en valaient 1000 petits; et enfin par talents de 60 mines attiques, chacune des quelles valait 100 drachmes attiques ou 100 deniers romains.

L'as était originairement une monnaie de cuivre, du poids de 12 onces, dont la valeur fut longtemps équivalente à celle de notre livre ou franc. Mais au temps de la premiere guerre punique, ou l'on frappa pour la première fois de la monnaie d'argent à Rome, on réduisit l'as au sixième de sa valeur; et la république acquitta ses dettes avec le sixieme de leur montant. L'as diminua encore depuis de poids et de valeur, et au temps de César il ne valait plus que 8 centimes ou 6 liards environ de notre monnaie. (V. Métrol. de Paucton et de Romé de l'Isle, ou l'Enc. méth. Antiq. art. *monnaie*.)

L'usage de la livre d'argent de douze onces romaines (moins fortes d'un neuvieme que l'once marchande) se perpétua dans les Gaules jusqu'au temps de Charlemagne, qui la divisa en 20 sous, et le sou en 12 deniers. Sous cette nouvelle forme, elle continua à y être employée, à ce qu'on croit, jusqu'au régne de Philippe I. Apres ce monarque, on y substitua le marc marchand de 8 onces, peut-être parce que les altérations successives du titre de la livre l'avait rabaissée à la valeur de celui-ci. Mais le marc, pour cela, ne fut pas une monnaie, et la livre resta en possession d'en servir. Sa valeur seulement devint variable. On en compta plusieurs dans le marc, et plus ou moins selon l'abondance ou la rareté du numéraire. Sous Louis VI, fils de Philippe I, le marc valait deux livres; ce qu'on infere de la valeur du marc d'or, fixé sous ce regne à 20 livres. On trouvera plus loin, dans cette Histoire, la valeur du marc d'argent sous les successeurs de Louis VI. (Voyez Enc. méth. Fin. art. *marc*. Arts et mét. art. *monnaie* et *denier*.)

prorogation de son gouvernement des Espagnes, lequel devait expirer un an avant celui de César dans les Gaules. Mais parvenu à son but, il se repentit de sa complaisance; et pressentant les vues ambitieuses de son rival, il essaya de le traverser. Dès l'année précédente il y avait travaillé, et par l'organe du consul M. Marcellus [1], il avait proposé au sénat de révoquer César, ainsi que le privilége inouï qui lui avait été attribué par le peuple. Mais cette demande illégale et intempestive au milieu du récit des exploits dont César ne cessait de faire retentir le sénat, n'y avait eu aucune suite. Pompée renouvela cette année ses efforts. Il disposait des nouveaux consuls, ennemis déclarés de César, et surtout du tribun Curion, autre antagoniste du proconsul, qui s'était chargé de remettre en avant la proposition de Marcellus. César déjoua toutes ces mesures en achetant le dévouement de Curion et le silence de l'un des consuls. Le premier, devenu sa créature, chercha d'abord mille prétextes pour éluder l'exécution de ses engagements avec Pompée; et quand, pressé par les instances du parti, il n'y eut plus moyen de reculer, il se tira habilement d'affaire en exposant au sénat qu'il fallait ou prolonger les deux rivaux dans leurs gouvernements, ou les forcer tous deux à abdiquer; mais surtout se bien garder, pour le salut de la république, de laisser armé l'un des deux à l'exclusion de l'autre. Cet avis, sous une apparence d'impartialité, et même de défiance républicaine, était tout en faveur de César, en ce que Pompée, qui s'était fait proroger aussi dans son gouvernement, et qui avait plus de temps à en jouir encore que César de celui des Gaules, devait difficilement se prêter à abdiquer. Cependant il écrivit de la campagne au sénat que, quoiqu'on lui eût offert dans le temps, sans qu'il l'eût recherché, et son troisième consulat et la prorogation de son autorité proconsulaire, il était prêt, si le sénat l'exigeait, à faire le sacrifice de la dernière à l'intérêt de l'état. Mais ce n'était point là sa véritable pensée; et le sénat, qui s'en doutait, et qui voyait en lui un protecteur, se trouva embarrassé.

Curion profita de sa perplexité pour défendre, au nom du peuple, que l'on parlât de la démission de l'un ou de l'autre des deux rivaux; et parce que l'on avait besoin de troupes en Syrie, il ordonna que chacun d'eux fournirait une légion. Pompée redemanda alors à César l'une de celles qu'il lui avait prêtées autrefois, en sorte que ce fut effectivement le dernier qui fournit les deux légions. Il répara aisément ce vide par des levées dans la Gaule et dans la Germanie; et à l'aide des sommes immenses dont il pouvait disposer, il doubla peut-être encore ses forces en doublant la paye de ses soldats. Fort de ces ressources, il écrivit au sénat, demandant que le peuple fut consulté sur la révocation des bienfaits qu'il tenait de lui, ou, s'il devait en être privé, que le même sort fût partagé par les autres gouverneurs de province. Il se promettait de cette démarche de rester proconsul dans les Gaules, ou de pouvoir se plaindre avec quelque apparence de justice, et d'en tirer raison par la force. Le sénat ayant pris connaissance de sa lettre, le consul C. Marcellus, cousin germain du consul du même nom de l'année précédente, mit aux opinions si César serait maintenu dans son gouvernement, son temps étant expiré; et presque à l'unanimité il fut décidé que cette prorogation était contraire aux lois. Il demanda ensuite si c'était l'intention du sénat de priver Pompée de ses gouvernements pour le temps qu'il avait encore à en jouir; et déjà l'on décidait que c'était une injustice, lorsque Curion demanda à son tour s'il était expédient à la république que Pompée demeurât en armes lorsque César aurait désarmé. Cette considération nouvelle donna lieu à un nouveau décret; et à la majorité de trois cent soixante et dix voix

[1] Ce M. Marcellus, illustré par une harangue de Cicéron, était arriere-petit-fils du fameux Marcellus, vainqueur de Viridomare, d'Annibal et d'Archimède, et fut l'aïeul du Marcellus gendre d'Auguste, destiné par lui à l'empire, et immortalisé par les vers de Virgile.

contre vingt-deux, il fut décidé que les deux concurrents désarmeraient à la fois. « Soyez donc les esclaves de César, » s'écria le consul furieux; et il sortit du sénat. Le décret au reste n'eut pas de suite; et sur le bruit qui courait que César passait les Alpes, Marcellus fit arrêter que les deux légions qu'on lui avait retirées seraient données à Pompée pour la défense de l'Italie. Cette partialité révolta César, et peut-être l'inculpation du consul lui fit-elle naître l'idée de la réaliser.

En effet, il passa les Alpes, mais seul d'abord, et il se rendit à Ravenne, dernière ville de son gouvernement de la Cisalpine; de là il suivait plus commodément les diverses intrigues de la capitale. [49] Il négociait encore, faisait de nouvelles propositions, et restreignait ses demandes à la conservation de ses gouvernements de la Cisalpine et de l'Illyrie, jusqu'au temps où il serait promu de nouveau au consulat. Cicéron opina pour la conservation de l'Illyrie avec une seule légion : il amena même Pompée à ce tempérament. Mais l'austérité déplacée de Caton et la haine aveugle des nouveaux consuls L. Corn. Lentulus et C. Cl. Marcellus, frère de Marcus, élus tous deux par le crédit de Pompée et en dépit de la brigue de César, firent échouer cette mesure, qui eût pu sauver la république. A peine étaient-ils entrés en fonction, qu'ils convoquèrent le sénat pour délibérer sur la démission à exiger de César, et sur un décret tendant à ce qu'il fût déclaré rebelle s'il ne désarmait à un jour fixé : sentiment qui était d'opinion générale, et pour ainsi dire convenu, pourvu que Pompée désarmât aussi de son côté. Mais le premier point obtenu, ils ne firent point délibérer sur Pompée. Marc Antoine, lieutenant de César et tribun du peuple alors, protesta contre cette mauvaise foi et contre le décret qui en était résulté, en sorte que l'on ne put passer outre : mais les consuls ayant fait approcher des troupes, expulsèrent avec violence les tribuns opposants, qui se réfugièrent auprès de César; et alors fut porté le fatal décret qui devait changer la forme de l'état, « que les consuls de « l'année, et les proconsuls en charge, « Pompée et Cicéron, veilleraient à la « sûreté publique. »

Instruit de cette résolution, César prit aussi son parti. Il n'avait près de lui qu'une seule légion, et ce peu de forces contribuait à la sécurité de ses adversaires. Mais en tout temps il avait su compenser tous les avantages de ses ennemis par celui de la célérité à prévenir leurs desseins. Sans perdre un moment, il rassemble sa légion, harangue ses soldats, irrite leur ressentiment par le tableau des injustices qu'on lui fait éprouver, et par le spectacle de la majesté du peuple violée en la personne de ses tribuns. Il les excite à en tirer vengeance, et il les entend avec joie répondre à son appel.

Aussitôt il détache avec quelques troupes, un officier affidé, qui marchant sur Ariminum (Rimini), la première ville d'Italie au delà des limites de la Cisalpine, y entre à l'improviste, et sans affecter de s'en rendre maître, s'y établit de manière à y demeurer le plus fort. César, avec le reste de sa légion, le suit de près, franchit, non sans quelque émotion, le petit fleuve du Rubicon, qui séparait l'Italie de la Cisalpine, et se constitue ainsi en guerre ouverte avec les consuls. Mais à l'effet de prévenir la défaveur qu'une couleur de rébellion pouvait donner à son parti, il affecta les plus grands égards pour les tribuns qui s'étaient rendus près de lui, et qui, comme représentants du peuple, paraissaient faire de la cause de César la cause même de la république. Ce premier pas fait, il rappela ses légions de la Gaule; et comptant sur l'effet de la surprise, il ne laissa pas de marcher toujours en avant avec le peu de troupes qu'il avait sous la main.

D'Ariminum il se porta successivement à Arétium (Arezzo), Pisaure (Pesaro), Fanum (Fano), Ancône, Auximum (Osimo), et Asculum (Ascoli). La terreur était partout : les garnisons faibles, intimidées ou séduites, fuyaient, se rendaient ou se livraient même à lui; et pen-

dant ce temps ses renforts arrivaient. Il en profita pour assiéger Corfinium, où commandait L. Domitius Ænobarbus, désigné par le sénat pour lui succéder dans la Transalpine. L'issue de ce siége eut quelque chose de romanesque. La garnison livra son chef. Celui-ci, pour ne pas dépendre de son rival, s'était empoisonné. César, qui l'ignorait, lui ayant accordé non-seulement la vie, mais la liberté même de retourner auprès de Pompée, faisait naître dans son cœur des regrets bien amers, lorsque l'esclave qu'il avait chargé du soin de préparer le poison vint le rendre à la vie, en lui confessant qu'il n'avait pu se résoudre à suivre ponctuellement ses ordres, et que le breuvage qu'il lui avait administré n'était qu'une potion soporative.

Des succès si rapides d'un côté, et la difficulté des levées de l'autre, déterminèrent Pompée à quitter précipitamment la capitale. Il se retira d'abord à Capoue, puis à Brindes, d'où, à l'aide des vaisseaux de la république, il fit passer son armée en Macedoine, se flattant d'y établir avec succès le théâtre de la guerre. Vaine espérance, qui compensait à ses yeux la perte du trésor public de Rome et de l'Italie entière, qui en moins de deux mois étaient tombés sous la main de César!

Toujours habile à profiter des moments, celui-ci fit aussitôt passer en Sicile et en Sardaigne des forces suffisantes pour en expulser les partisans de Pompée, et assurer les subsistances de la capitale[1]. Il aurait voulu suivre Pompée jusqu'en Grèce, mais il ne disposait point encore d'un assez grand nombre de vaisseaux; et en attendant qu'il pût se former une marine, il tourna ses soins du côté de l'Occident. Pour en être maître, il n'avait plus que l'Espagne à conquérir. Afranius et Pétréius, deux lieutenants de Pompée d'une réputation connue, y commandaient pour lui. César résolut de conduire lui-même cette expédition. Il regagna les Alpes; mais à peine les eut-il descendues, qu'il fut étonné de rencontrer des ennemis auxquels il ne s'attendait pas : c'étaient les Marseillais, qui avaient arrêté de lui fermer leurs portes.

Il manda leurs magistrats, qui répondirent à ses instances qu'amis constants de la république, mais inhabiles à prononcer entre Pompée et lui, tous deux également bienfaiteurs de leur ville, ils seraient à l'un et à l'autre tant qu'ils les verraient unis entre eux, et qu'au contraire ils les excluraient l'un et l'autre aussi longtemps qu'ils seraient divisés. C'était une fausseté; et César ne tarda pas à être instruit que Domitius, le même qu'il avait rendu à la liberté à Corfinium, immolant la reconnaissance à ce qu'il croyait apparemment un devoir, avait déterminé les Marseillais, auxquels il avait conduit des renforts, à le nommer leur chef et à se déclarer contre César. Pour venger cet affront, César mit le siége devant la ville, et en confia la conduite à Trébonius, son lieutenant, pendant qu'avec le reste de ses troupes il se rendait en Espagne. Sur toutes choses, il lui recommanda d'éviter un assaut, dont les suites pouvaient devenir funestes à une ville que, pour divers motifs, il voulait ménager. Avec ces ménagements, il fallut du temps à Trébonius pour obliger les habitants, puissamment aidés de leurs richesses, de leurs talents et de leur courage, à venir à composition; mais deux combats sur mer, où douze galères que César venait de faire construire à Arles, eurent l'avantage sur les vaisseaux de la ville, déterminèrent enfin les Marseillais à entrer en négociation. Ils supplièrent Trébonius d'attendre les ordres de César sur les conditions auxquelles ils remettraient leur place. Trébonius crut remplir le vœu de ses instructions en accédant à cette demande, et de part et d'autre les hostilités cessèrent. Mais pendant que les Romains se reposaient avec confiance sur la trêve et sur les apparences pacifiques des assiégés, ceux-ci abusant de la bonne foi et de la modération du chef, font une sortie inattendue, et brûlent et détruisent les machi-

[1] Cæs. de Bell. civ. l. I et II.

nes de guerre dont ils avaient eu le plus à souffrir. Il fallut que Trébonius recommençât péniblement un nouveau siége. A force d'art, de patience et de travaux, il réduisit encore les assiégés à faire des propositions; mais plus avisé cette fois, il se mit en possession de la ville. Aussi indulgent d'ailleurs qu'il s'était montré d'abord, il laissa à César à prononcer sur le sort des habitants à son retour. Domitius, avant son entrée, avait eu le bonheur de fuir sur un vaisseau, en trompant la vigilance de D. Brutus, qui bloquait le port : il rejoignit Pompée à Pharsale et y périt.

César ne tarda point à reparaître victorieux du parti qui tenait en Espagne pour Pompée. Malgré de grands talents et du concert entre eux, Afranius et Pétréius avaient été contraints, dans un intervalle de quarante jours, à mettre bas les armes dans l'Espagne citérieure, et s'étaient vus réduits à cette extrémité plus encore par la tactique habile de leur adversaire que par son épée. L'admiration que fit naître cette campagne savante, ajoutée aux autres titres de César à la gloire, lui amena sans combat le reste des légions de Pompée au delà de l'Èbre; il repassa avec celles-ci dans les Gaules, où il devait les licencier sur les bords du Var; et ce fut avec cet appareil triomphant qu'il fit son entrée à Marseille. Il avait à punir en elle l'accueil fait à un ennemi, sa résistance et sa trahison; mais toujours désarmé par le succès, César pardonna aux habitants : il les dépouilla d'ailleurs d'une partie de leurs richesses et de tous leurs moyens de défense.

De Marseille il retourna à Rome; et là, autant par amour du pouvoir que pour en imposer plus facilement au vulgaire par les enseignes légitimes de la puissance, il se fit revêtir de l'autorité consulaire : politique habile que n'eurent point ses ennemis, et dont César ne tarda pas à recueillir le fruit en plus d'une occasion, où il lui suffit de ce titre imposant pour prévenir ou pour comprimer plus d'une résistance. Il est hors de notre sujet de le suivre dans une expédition qui n'a plus de rapport avec la Gaule; mais il n'est peut-être pas superflu de remarquer, comme époque chronologique assez naturellement liée à l'histoire de celle-ci, que ce fut dans la campagne qui succéda à la réduction entière de la Gaule par la prise de Marseille, que se livra cette fameuse bataille de Pharsale, suivie de près de la mort de Pompée, et qui donna l'empire du monde à son rival.

César, en s'éloignant de la Gaule, avait pourvu aux moyens de s'assurer de sa fidélité. La fleur de sa noblesse et de ses braves faisait la force de ses armées; et avec l'art de les associer à ses travaux, il avait fait évanouir tout soupçon qu'ils pussent n'être que des otages. Victorieux de tous ses ennemis, il paya les services des Gaulois par toutes les faveurs qui purent se concilier avec la domination. Il s'étudia à rendre leur joug léger; et l'imposition modique qu'il établit sur eux pour l'entretien de huit légions commises à la garde du pays, fut loin d'atteindre aux sommes immenses prodiguées et perdues par eux dans leurs dissensions domestiques.

[44] A la mort de César, qui eut lieu cinq mois seulement après la vaine pompe de ses triomphes sur les trois parties du monde, Munatius Plancus était gouverneur de la Gaule transalpine, où il fonda la ville de Lyon; et Décimus Brutus l'était de la Cisalpine. Tous deux lieutenants de César, tenaient de lui leurs gouvernements; et le dernier surtout, admis à son intime confiance, et qu'il avait institué son héritier à défaut d'Octave, semblait devoir lui être attaché par tous les liens de la reconnaissance : cependant il avait été l'un des plus ardents promoteurs de la conspiration tramée contre lui par M. Brutus et par Cassius[1]. Antoine, dont le consulat expirait, et dont l'ambition se trouva éveillée et favorisée par les circonstances, convoita le gouvernement de Décimus, comme singulièrement propre à établir son autorité dans la ca-

[1] Appien. l. III. Vell. Paterc. l. II, c. 34, etc. Plut. in Cæs.

pitale, à raison de la proximité où il s'en trouvait : mais parce que le sénat, qui pénétrait ses vues, y mettait obstacle, il eut recours au peuple, auquel il remontra l'indécence de laisser un témoignage de la munificence de César entre les mains du moins excusable de ses meurtriers; et fort du plébiscite qu'il en obtint, il marcha aussitôt contre Décimus, qu'il tint assiégé dans Modène. [43] Le sénat, qui, après une espèce de réconciliation entre les amis et les ennemis de César, avait ratifié la distribution des gouvernements entre eux, voyant son autorité méprisée par la démarche d'Antoine, le déclara ennemi de la patrie, sur la proposition de Cicéron, qui publia alors ses éloquentes et funestes Philippiques. Les deux consuls Hirtius et Pansa furent envoyés contre lui, ainsi que les troupes qu'avait levées de son côté Octave, fils adoptif de César et petit-fils de sa sœur, lequel, malgré son extrême jeunesse, jetait et disposait avec habileté les fondements de sa grandeur future. Antoine fut défait près de Modène; mais les deux consuls y payèrent leur succès de leur vie. Le sénat, toujours méfiant, enleva alors à Octave le commandement de l'armée, qui semblait lui être dévolu par la mort des deux autres généraux, et chargea Décimus, devenu libre, de poursuivre Antoine dans les Alpes. Celui-ci, qui n'avait de refuge que les Gaules, fit pressentir Plancus, qui y commandait trois légions, et Lépide, l'un des amis et des plus chauds partisans de César, nommé au gouvernement de l'Espagne, mais qui se trouvait encore dans les Gaules, où il disposait de sept légions. Tous deux hésitaient sur le parti qu'ils avaient à prendre. Antoine, inspiré alors autant par son courage que par sa situation, marche droit à Lépide, pose son camp sans défense auprès du sien, entame avec lui une négociation, dans laquelle il lui représente le danger commun des amis de César, s'ils ne réunissent leurs forces; et dans le cours des pourparlers, il lui débauche si complétement son armée, qu'elle abandonne son général et qu'elle proclame Antoine. Plancus et Pollion viennent se joindre à lui; et ce fugitif qui, peu de jours auparavant, semblait à la veille de sa perte et peut-être du supplice, se voyait alors à la tête de dix-sept légions, et presque en état de donner lui-même la loi. Octave n'avait pas attendu ce moment pour lui proposer une réunion, dont le motif était de venger César. Le talent qu'il avait eu, à l'aide de sa petite armée et du crédit de Cicéron, de se faire nommer consul à dix-huit ans, en remplacement de Pansa, et de disposer à ce titre des forces de la république, le mettait au moins en égalité de pouvoir avec Antoine. Tous deux trouvaient de l'avantage à se réunir; mais, dans la défiance où ils ne pouvaient manquer d'être l'un à l'égard de l'autre, après les différends qui les avaient divisés d'abord, ils jugèrent prudent d'admettre entre eux un tiers qui, sans leur faire ombrage par ses moyens, en eût assez néanmoins pour prévenir de mauvais desseins. Leur choix tomba sur Lépide; et c'est de cette intrigue que naquit, dans une île du Panaro près de Modène, le second triumvirat, plus renommé encore par ses proscriptions que par le renversement absolu du gouvernement de la république, et l'envahissement des provinces de l'empire, que se partagèrent entre eux ces trois ambitieux.

[42] Les Gaules échurent à Antoine; mais après la bataille de Philippes, où Brutus et Cassius, les derniers tenants de la république, eurent été défaits par Octave et Antoine, ce dernier s'étant jeté sur les provinces d'Orient, son éloignement donna lieu à Octave de s'emparer des Gaules, pour n'en être plus dépossédé. [38] A l'occasion d'une révolte de l'Aquitaine et d'une irruption des Suèves, il y fit passer M. Vipsanius Agrippa, l'un de ses plus habiles lieutenants, qui réduisit les uns et les autres, et qui embellit la Gaule de plusieurs voies romaines, qui partaient de Lyon, où il faisait sa résidence. Il le rappela au bout de deux ans, d'abord pour l'opposer à Sextus Pompée, qui, maître des îles de Sicile, de Sardaigne

et de Corse, désolait la Méditerranée, et ensuite à Antoine, lorsqu'il se fut tout à fait brouillé avec lui.

[31] Ce fut Agrippa qui procura à Octave le gain de la célèbre bataille d'Actium, la plus importante peut-être de toutes celles qui aient jamais été livrées. [28] L'éloignement de cet habile général releva le courage des Morins (des Flamands), qui secondèrent une nouvelle tentative des Suèves sur la Gaule; mais ils furent également comprimés par Carinas, préfet de la Belgique, et la victoire qu'il remporta sur eux fut assez éclatante pour qu'Octave lui fît l'honneur de triompher avec lui.

[27] L'année qui suivit cet avantage fut une année de paix pour tout l'empire, et le temple de Janus fut une seconde fois fermé par Octave. Il l'avait été la première après la bataille d'Actium. Ce fut alors qu'il institua la garde prétorienne, composée de dix cohortes de mille hommes chacune, et qu'il reçut du sénat le surnom d'Auguste, titre qui passa à ses successeurs, comme celui de César à l'héritier présomptif de l'empire. Quelque temps après, il se fit encore attribuer le pouvoir souverain, sous l'apparence modeste de l'inviolabilité tribunitienne. Décernée d'abord pour cinq ans, puis pour dix, il eut soin de se faire renouveler cette dignité à l'expiration de chacune de ces nouvelles périodes [1]. La même année, Auguste allant soumettre les Asturiens et les Cantabres, profita de cette circonstance pour affermir sa domination dans la Gaule même, dont le joug commença dès lors à s'appesantir. Dans les états qu'il tint à Narbonne en cette circonstance, il augmenta le tribut imposé par César; et à peu près dans le même temps, il ordonna un dénombrement complet de la population, qui fut désormais composée de trois ordres : des sénateurs ou anciens nobles, qui seuls avaient droit aux grandes dignités de leurs cités; des curiaux, presque exclusivement en possession des emplois municipaux, et qui étaient inscrits sur le rôle des curies, comme possédant un emploi honnête et ayant une origine honorable; des ingénus enfin, ou des possesseurs, dénomination sous laquelle étaient compris les habitants de la campagne et les artisans des villes, que leur état d'ignorance et leur défaut d'éducation excluaient, quoique libres, de toute fonction politique. Il soumit les uns et les autres à la jurisprudence romaine, dont l'autorité s'est perpétuée en grande partie jusqu'à nos jours, et qui a encore servi de base à nos institutions judiciaires.

Auguste établit aussi dans les Gaules une hiérarchie nouvelle de pouvoirs administratifs. Il conserva les quatre grandes divisions connues sous les noms de Narbonnaise, Aquitaine, Celtique et Belgique; mais il répartit plus également entre elles les cent peuples environ qu'elles renfermaient dans leur sein [1]. Cette opération se fit en annexant à l'Aquitaine et à la Belgique quelques-unes des cités ou peuplades de la Celtique, qui perdit alors son nom, pour prendre celui de Lyonnaise. Ainsi limitées, elles formèrent quatre des vingt-six départements ou diocèses [2] entre lesquels Auguste divisa tout l'empire, et qui étaient gou-

[1] Mézer. av. Clovis. Enc. méth. *art.* Gallia. Epit. Liv. I. CXXXIV.

[1] Enc. méth. *art.* Gallia *et* Romanum imperium.

[2] Les vingt-six dioceses d'Auguste furent supprimés par Adrien, qui divisa tout l'empire en onze regions, comprenant soixante-treize provinces. Ce furent l'Italie, deux provinces; l'Afrique, trois; les Gaules, quatre; la Bretagne, deux; l'Illyrie, dix-sept; l'Egypte, quatre; l'Orient, treize; la Thrace, six; le Pont, huit; et l'Asie, onze.

Constantin, après lui, subdivisant les contrées et les provinces, partagea tout l'empire en quatre grandes préfectures :

Celle des Gaules, renfermant vingt-neuf provinces, sous les trois vicariats de l'Hispanie, des Gaules et de la Bretagne.

Celle d'Italie, vingt-neuf provinces, sous le proconsulat d'Afrique, et les quatre vicariats de Rome, de l'Italie septentrionale, de l'Afrique et de l'Illyrie.

Celle d'Illyrie, onze provinces, sous le proconsulat d'Achaie et les deux vicariats de Macedoine et de Dacie.

Celle d'Orient enfin, renfermant quarante-sept provinces, sous le proconsulat d'Asie, le comté d'Orient, la préfecture d'Égypte, et les trois vicariats d'Asie, de Pont et de Thrace.

vernés, douze par des consulaires à la nomination du sénat et du peuple, et quatorze par des présidents au choix de l'empereur. Les dernières provinces, ordinairement frontières, étaient munies de troupes que commandaient les agents du prince, magistrats tout à la fois de robe et d'épée, tandis que les consulaires, toujours en paix, n'avaient de décoration que la toge. Le politique empereur, dans ce partage des provinces, annonçait vouloir abandonner au sénat tout l'honneur, et ne se réserver que les travaux; mais son but, parfaitement rempli, avait été de s'attribuer effectivement tout le pouvoir. Des quatre diocèses de la Gaule, la Narbonnaise seule était consulaire[1].

[18-6]Agrippa, devenu gendre d'Auguste après la mort de Marcellus, reçut de lui de nouveau le gouvernement des Gaules. Dans le séjour qu'il y fit alors, ou dans le précédent, il contracta avec les Ubiens, qui avaient passé le Rhin, la première alliance que ces peuples aient faite avec les Romains. Leur cité vit naître Agrippine, sa petite-fille, mère de Néron; et celle-ci dans la suite y ayant fait passer une colonie de vétérans, la ville en prit le nom de *Colonia Agrippina*, qu'elle a retenu jusqu'à nos jours sous celui de *Cologne*. Agrippa, au bout d'un an, fut remplacé par Tibère, fils aîné de Livie, femme d'Auguste, et de Tibère Claude Néron, son premier mari[1]. Bientôt l'empereur se rendit lui-même dans les Gaules, à l'occasion d'un soulèvement des Sicambres, qui avaient massacré les exacteurs romains, et pour surveiller en général les mouvements des Germains entre le Rhin et l'Elbe, peuples qui ont droit à notre intérêt particulier, comme étant les véritables ancêtres des Francs. La Gaule elle-même avait besoin d'être contenue. Pillée avec impunité par un certain Licinius, affranchi de César, qu'Auguste y avait envoyé avant Agrippa, le mécontentement s'était accru du fameux dénombrement qu'il avait ordonné dans tout l'empire, et que Drusus, second fils de Livie, avait fait exécuter dans les Gaules avec la plus grande rigueur. Cette disposition avait blessé l'orgueil des Gaulois, qui se crurent assimilés par cette mesure à de vils troupeaux. La présence de l'empereur étouffa

[1] Trois cents ans après Auguste, Probus, en partageant la Narbonnaise en deux provinces, et la Belgique en trois, forma sept provinces, qui furent la Viennoise, la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique, la Germanie premiere ou supérieure, et la Germanie seconde ou inferieure. Dioclétien en étendit le nombre jusqu'à douze, en divisant la Belgique en trois provinces, sous les noms de premiere et seconde Belgique, et de grande Sequanaise, qui comprenait l'Helvétie; la Lyonnaise, en premiere et seconde; et en annexant à la Gaule deux provinces alpines, les Alpes Grées et Pennines, et les maritimes ou Cotties. Enfin, par de semblables subdivisions, Constantin ou Gratien portèrent les provinces gauloises au nombre de dix-sept, ainsi qu'il suit :

ALPES.
1. Alpes Grées et Pennines. Monstiers, *métrop.* St.-Maurice. Pet. et Gr. St.-Bernard, Martinach, etc.
2 Alpes Maritimes ou Cotties. Embrun, *métrop.* Senez, Vence, Monaco, mont Genevre, etc.

NARBONNAISE.
3. Viennoise. Vienne, *métrop.* Valence, Arles, Marseille, Grenoble, Geneve, etc.
4. Ire Narbonnaise. Narbonne, *métrop.* Toulouse, Lodève, Nismes, Uzès, etc.
5. IIe Narbonnaise. Aix, *métrop.* Apt, Sisteron, Gap, Fréjus, Antibes, etc.

AQUITAINE.
6. Ire Aquitaine. Bourges, *métrop.* Clermont, Mende, Albi, Limoges, etc.
7. IIe Aquitaine. Bordeaux, *métrop.* Saintes, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Agen, etc.
8. IIIe Aquitaine ou Novempopulanie. Auch, *métrop.* Tarbes, Oléron, Bazas, Bayonne, etc.

CELTIQUE.
9. Ire Lyonnaise. Lyon, *métrop.* Mâcon, Châlons, Langres, Autun, etc.
10. IIe Lyonnaise. Rouen, *métrop.* Lisieux, Bayeux, Avranches, Séez, Évreux, etc.
11. IIIe Lyonnaise. Tours, *métrop.* Angers, Nantes, Vannes, Rennes, le Mans, etc.
12. IVe Lyonnaise. Sens, *métrop.* Troyes, Auxerre, Meaux, Paris, Chartres, Orléans, etc.

BELGIQUE.
13. Ire Belgique. Trèves, *métrop.* Metz, Toul, Verdun, etc.
14. IIe Belgique. Reims, *métrop.* Soissons, Amiens, Arras, Boulogne, Cambray, etc.
15. Grande Séquanaise. Besançon, *métrop.* Bâle, Avanche, Zurich, Nyon, etc.
16. Ire Germanique ou Supérieure. Mayence, *métrop.* Worms, Spire, Strasbourg, etc.
17. IIe Germanique ou Inférieure. Cologne, *métrop.* Liége, Clèves, Nimègue, Leyde, etc.

Chacune des métropoles avait une cour ou juridiction supérieure; et la métropole de la première province, parmi celles qui avaient éprouvé une subdivision, possédait un degré d'honneur de plus sous le nom de Primatie.

[1] Tacite, Ann. l. XII, 27. Diod. l. LIV. Strab. l. IV. Epitom. Liv. l. CXXXVII.

ces germes de révolte; et les principaux de la Gaule, convoqués à Lyon, y votèrent même, en l'honneur d'Auguste, un temple magnifique, auquel soixante peuples contribuèrent; et dans le même temps la flatterie lui élevait d'autres autels à Narbonne, à Béziers, à Nismes et à Bonn. Auguste marqua son séjour dans les Gaules par l'érection de divers monuments et par la fondation de plusieurs villes auxquelles il donna son nom ou celui de son père adoptif, ainsi qu'à plusieurs autres déjà existantes [1].

Le calme qu'il rétablit dans les Gaules permit à Drusus de passer en Germanie: ce jeune prince avait planté ses étendards et élevé ses trophées sur les bords de l'Elbe, lorsqu'une chute de cheval l'enleva à ses triomphes, n'étant encore âgé que de trente ans. Drusenheim, proche Strasbourg, atteste encore son passage dans ces contrées. Tibère, son frère aîné, lui succéda dans le commandement; et marchant toujours pied à pied et sans rien donner au hasard, il fit la guerre avec sagesse et avec succès. Il força les Sicambres à recevoir la loi, et à se voir transplanter au delà du Rhin. Au terme de cette expédition, et la sixième année avant notre ère, Auguste, pour la troisième fois depuis son règne, ferma le temple de Janus, et l'univers respira pendant douze ans.

[6-5] C'était au commencement de cette période pacifique que devait naître Jésus-Christ, le prince de la paix mais d'une autre paix que celle que donne le monde, de celle qui réconcilie la terre avec le ciel, en procurant à l'homme, dégradé par le crime, des ressources pour recouvrer son innocence. Alors seulement se réalisèrent ces fictions du paganisme, qui faisaient habiter la Divinité avec les hommes, et qui la faisaient converser familièrement avec eux. De cette époque, la connaissance d'un Dieu unique, renfermée jusqu'alors dans un coin de la Syrie, se répandit avec rapidité par toute la terre, et de pauvres pêcheurs furent les instruments de cette révolution. Dénués de tous moyens naturels, mais forts d'un témoignage à l'épreuve de la mort [1], au mépris de la croyance de tous les peuples, ils proclamèrent et firent triompher une doctrine nouvelle, aussi étonnante par sa pureté que par sa perpétuité. Prodige irrécusable, qui atteste la divinité du premier missionnaire! prodige impossible, s'il n'eût été qu'un homme et qu'un apôtre d'imposture!

[*De l'ère vulgaire,* 1] Tibère était alors à Rhodes, où il vivait en particulier, soit qu'une intrigue de cour l'y eût fait exiler, soit qu'il s'y fût retiré de lui-même, pour s'éloigner de Julie, qu'Auguste l'avait forcé d'épouser après la mort d'Agrippa, et qu'il n'osait ni accuser ni répudier. Auguste, éclairé enfin sur la conduite de sa fille, en fit justice lui-même par l'exil; et peu après, à l'occasion de quelques soulèvements des Germains, il fit passer Tibère en Germanie, et se rendit lui-même dans les Gaules pour le soutenir au besoin [2]. Ce prince, qui, par les suggestions de l'habile et ambitieuse Livie, l'avait déjà fait son gendre, avait encore payé d'avance ses services, en l'adoptant concurremment avec le jeune Agrippa. Tibère parut justifier ce choix par les succès qu'il eut en Germanie, et par ceux qu'il obtint encore quelques années après en Pannonie et en Dalmatie.

[8-14] Cependant Quintilius Varus, qui l'avait remplacé en Germanie, s'était

[1] Telles furent *Augusta Tricastinorum*, Saint-Paul-Trois-Châteaux; *Apta Julia*, Apt; *Forum Julii*, Fréjus; *Albaugusta*, Albi; *Augustoritum*, Limoges; *Augusta Ausciorum*, Auch; *Aquæ Augustæ Tarbellicæ*, Dax; *Vicus Julii*, Aire; *Augustodunum*, Autun; *Juliobona*, Lillebonne; *Juliomagus*, Angers; *Cæsarodunum*, Tours; *Augustobona*, Troyes; *Augusta Trevorum*, Trèves; *Cæsaromagus*, Beauvais; *Augustomagus*, Senlis; *Augusta Suessionum*, Soissons; *Augusta Veromanduorum*, Saint-Quentin; *Augusta Rauracorum*, Augst près de Bâle.

[1] *Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ.... annuntiamus vobis.* Ce que nous avons ouï de nos oreilles, vu de nos yeux, palpé de nos mains, touchant le Verbe de vie, qui était dès le commencement de toutes choses... c'est là ce que nous vous annonçons. (Joan. Ep. I, c. 1.)

[2] Vell. Paterc. l. II, c. 50-60. Tac. Ann. l. II. 5.

laissé surprendre sur le Weser par les Germains soulevés, et conduits par Hermann ou Arminius, toujours célébré depuis comme le héros de la Germanie. Dix ans auparavant, ce prince chérusque (brunswickois) avait été fait citoyen romain par Auguste, et élevé même à la dignité de chevalier. Trois légions entières furent détruites par lui. Varus et ses officiers se tuèrent eux-mêmes, pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs, et pour se soustraire aux supplices qu'ils firent effectivement subir à leurs prisonniers. Cette nouvelle accabla Auguste; il crut voir les Germains aux portes de Rome; et pour s'opposer à des projets qu'il leur était possible peut-être de réaliser, il ordonna de nombreuses levées. Mais, soit que la terreur eût glacé les courages, soit par quelque autre motif inconnu, personne ne se hâta de s'enrôler. En vain Auguste déclara-t-il infâmes une multitude de citoyens qui se refusèrent à son appel, et les priva-t-il de leurs biens; en vain en livra-t-il même plusieurs à l'exécuteur : il fut réduit à composer sa nouvelle armée de quelques vétérans en petit nombre, et d'affranchis levés à la hâte et pris de toutes parts. Tibère fut mis à la tête de ces levées avec Germanicus, son neveu, fils de Drusus et d'Antonia, nièce d'Auguste, que l'empereur lui avait fait adopter après la mort des deux fils d'Agrippa. Tibère demeura trois ans dans les Gaules pour rassurer ce pays contre les invasions des Germains, et pénétra enfin en Germanie, où il s'attacha à provoquer Arminius, sans toutefois le combattre; la gloire de le vaincre était réservée à Germanicus. Pour Tibère, envoyé en Illyrie par Auguste, il en repartit avec hâte, sur l'avis que lui donna sa mère du déclin de la santé de ce prince. Il reçut son dernier soupir à Nôle, l'année du consulat de Pompée et d'Apuléius, et lui succéda à l'empire.

[21] Les Gaules, déjà pillées sous l'administration d'Auguste, furent livrées aux derniers excès sous le gouvernement dur et insouciant de Tibère. Les particuliers et les villes qui avaient conservé un revenu se virent également accablés d'impôts, de dettes et d'usures. Le mécontentement était au comble, et il ne fallait que la moindre étincelle pour allumer un incendie [1]. Florus, dans la Belgique, et Sacrovir, chez les Éduens, conçurent la pensée de mettre à profit ces dispositions pour rendre à leur pays son ancienne indépendance. Leurs émissaires, disséminés par toute la Gaule, se répandent en propos séditieux; ils représentent la pesanteur des tributs, l'immensité des dettes, l'orgueil et l'inhumanité des gouverneurs, la mésintelligence qui règne parmi les troupes depuis la mort tragique de Germanicus, l'opulence naturelle à leur pays, et la pauvreté de l'Italie, la faiblesse enfin des armées romaines, une fois qu'elles seraient privées de l'assistance qu'elles recevaient de l'étranger et surtout de la leur propre.

Mais pour faire réussir une pareille entreprise, ce n'était point assez de soulever les peuples, il fallait donner de l'ensemble à leurs mouvements, et c'est ce qui manqua en cette occasion. Les Angevins et les Tourangeaux, en se déclarant prématurément, se virent accablés par les Gaulois eux-mêmes, que dirigeaient quelques cohortes romaines. Sacrovir, en cette occasion, combattait dans les rangs des Romains, la tête nue, en signe d'un plus entier dévouement, mais réellement pour être reconnu de ses compatriotes et éloigner de lui le danger. Florus, traversé par un ennemi personnel qui divisa ses forces et qui se joignit même aux Romains contre lui, ne put opérer qu'un soulèvement partiel. Sa petite troupe, encore peu aguerrie, pénétrait dans les Ardennes, lorsqu'elle fut rencontrée par l'ennemi et culbutée au premier choc. En vain il se déroba au désastre des siens; cerné un peu plus tard, et dans l'impossibilité de fuir, il se donna lui-même la mort. Un sort pareil attendait Sacrovir, encore qu'il fût

[1] Tac. Ann. l. III.

parvenu à réunir cinquante mille combattants. Mais la majeure partie de ses levées, composée de la jeune noblesse de la Gaule qui venait prendre des leçons de belles-lettres dans la capitale des Éduens, avait plus de confiance et d'ardeur que de science militaire, et tarda peu à céder aux efforts et à la tactique des Romains. Sacrovir, réduit à lui seul, se réfugia d'abord à Autun; puis il quitta cette ville, dans la crainte d'y être pris, et il se retira, avec ses plus fidèles amis, dans un village voisin. Là, le péril devenant plus pressant, ils se tuèrent eux-mêmes, après avoir livré leur retraite aux flammes, afin de soustraire leurs corps mêmes aux outrages de leurs ennemis.

Les lieutenants de Tibère furent moins heureux du côté de la Germanie. Ils éprouvèrent même de la part des Frisons un échec que dissimula l'empereur. Abîmé dans les voluptés de l'île de Caprée, indifférent désormais à la gloire, et livré à tous les tourments d'une âme non plus jalouse, mais soupçonneuse, il craignait qu'un général qui rétablirait les affaires en Germanie n'acquît assez de crédit pour lui enlever l'empire.

[33] La dix-neuvième année de son règne, Jésus-Christ expiait en Judée, sur la croix, les crimes du genre humain, et par une vie nouvelle dont lui seul avait pu donner les préceptes et l'exemple, il appelait tous les hommes à se faire l'application de ses souffrances. Quatre ans après, le faible Pilate, qui l'avait condamné, fut rappelé à Rome pour cause de malversation. Il n'y arriva qu'après la mort de l'empereur[1]. Caligula, qui succéda à Tibère, l'envoya en exil à Vienne. Hérode Antipas, devant qui Jésus avait comparu, devait aussi trouver un lieu d'exil dans les Gaules; et Lyon lui fut assigné pour sa retraite par le même Caligula. Longtemps auparavant, et la sixième année de l'ère vulgaire, Hérode Archélaüs, son frère aîné, fils comme lui d'Hérode le Grand ou l'Infanticide, et successeur immédiat de celui-ci au trône de Judée, avait pareillement été exilé à Vienne par Auguste.

[37] Caïus Caligula succéda à Tibère, comme étant fils de Germanicus et de la vertueuse Agrippine, petite-fille d'Auguste. Mais ce monstre n'eut aucune des vertus de ses aïeux. Extravagant et cruel tout à la fois, et ne reconnaissant l'exercice de la puissance suprême que dans la faculté de faire le mal impunément, il n'est genre de folie et de cruauté auquel il ne se soit livré pendant les trois ans qu'il pesa sur le genre humain[1]. Nul, sous son règne, ne fut certain de son existence; point de précautions d'ailleurs qui pussent mettre à l'abri des caprices d'un tyran sanguinaire, qui trouvait des motifs égaux de condamnation dans le crime et dans la vertu, dans la pauvreté et dans la richesse, dans le silence et dans l'indiscrétion, dans la modestie et dans l'ostentation, ou qui plutôt n'avait nul besoin de motifs pour dévouer à la mort quiconque était assez malheureux pour éveiller, non pas sa haine, mais seulement son attention. A peine investi de la puissance souveraine, il lui prit envie d'être conquérant et de se signaler par une expédition en Germanie. Il n'en toucha que la frontière, ne vit pas un ennemi; et sa course, tant dans les Gaules que sur la rive du Rhin, fut une pure comédie. Cependant il vint passer l'hiver à Lyon, pour se remettre de ses fatigues, et le séjour qu'il y fit fut funeste à la Gaule. Non content de continuer à l'écraser d'impôts, ces vexations ne suffisant pas encore à sa cupidité, il proscrivait les riches pour confisquer leurs biens, et s'en félicitait sans pudeur comme d'un jeu lucratif qui lui rapportait des millions en peu d'instants. Au printemps, il fit mine de vouloir passer en Bretagne. Cette expédition fut semblable à celle de Germanie. A peine avait-on quitté le rivage, qu'il donna ordre de rentrer au port, et il retourna à Rome triompher des Germains et des Bretons. Avant de quitter la Gaule, il l'enrichit cependant

[1] Tacit. Ann. l. XV, c. 44. Joseph. Antiq. l. XVIII.

[1] Sueton. in Calig.

d'un phare, près de Gessoriac ou Boulogne. Ce monument, restauré par Charlemagne, et connu sous le nom de la Tour d'ordre, s'écroula à l'avénement de Louis XIV au trône. Il fonda encore à Lyon des combats d'éloquence, parce qu'il avait des prétentions à s'y connaître; mais par une bizarrerie où ressortait son caractère féroce, les orateurs vaincus devaient ou effacer leurs compositions avec la langue, ou être battus de férules, ou plongés dans le Rhône. Chéréas, l'un des tribuns de sa garde, pour se soustraire à l'effet des suspicions du tyran sur son compte, en délivra l'empire par un assassinat.

[41] Un imbécile succéda à un furieux. Claude, frère de Germanicus, avait été retenu jusqu'alors éloigné de tout emploi, pour raison de son inaptitude. Dans l'incertitude générale, un caprice des soldats le porta sur le trône. Né à Lyon, la Gaule n'eut pas à s'enorgueillir de lui, mais elle eut à s'en louer [1]. Il épousa successivement l'infâme Messaline, qu'il envoya à la mort, et l'ambitieuse Agrippine, sa nièce, qui se défit de lui. Sous ce prince faible, l'empire ne laissa pas de recevoir du lustre des généraux qu'il mit en place, ou qui s'y trouvèrent. Vespasien, Galba, Corbulon, firent prospérer les armes romaines, le premier dans la Bretagne, et le dernier en Germanie. Ce ne fut que sous son règne que la Bretagne fut véritablement soumise. Il s'y rendit pour en recevoir l'hommage, après que ses généraux l'eurent conquise, et il la quitta pour en aller triompher à Rome.

Jusqu'à la huitième année de son règne, les rapports personnels de Claude avec la Gaule s'étaient bornés au voyage dans lequel il l'avait traversée pour se rendre dans la Bretagne. Mais à cette époque, voulant donner au pays qui l'avait vu naître un témoignage de son affection, il accorda le droit de cité romaine à la province narbonnaise, et l'affranchit de tout tribut. Il étendit ses faveurs jusqu'à la Gaule chevelue [2]; et à la suite d'un discours qu'il prononça dans le sénat, et qui, gravé sur deux tables de cuivre conservées à Lyon, est parvenu ainsi jusqu'à nous, il y fit rendre un décret pour admettre les nobles de la Gaule, et particulièrement les Éduens, aux places vacantes alors dans le sénat. Enfin il poursuivit l'entière destruction des druides, déjà proscrits par Auguste et par Tibère, pour leurs odieux sacrifices. La majeure partie se réfugia dans la Bretagne. Quelques-uns échappèrent aux recherches, et perpétuèrent leur institution jusqu'au cinquième siècle.

[54] Ce fut peu d'années après qu'Agrippine, bien différente de sa vertueuse mère, porta sur le trône, par un crime, le fils qu'elle avait eu de Domitius Ænobarbus, arrière-petit-fils de celui que nous avons vu compétiteur de César au gouvernement des Gaules. C'est ce Néron dont le nom est devenu proverbe pour qualifier les plus odieux tyrans, et qui, adopté par Claude, et devenu son gendre, lui succéda au préjudice de Britannicus, son fils [1]. Pendant quatorze ans que l'empire gémit sous la verge de fer du nouvel empereur, la Gaule partagea le sort commun; mais ce fut de son sein que partit le premier des coups qui devaient le renverser. Néron cependant affectionnait les Gaules, et surtout la Narbonnaise. La cinquième année de son règne, il avait contribué avec libéralité à la reconstruction de la ville de Lyon, détruite par un incendie, cent ans précisément après sa fondation, et six avant celui qu'il fut accusé d'avoir allumé lui-même à Rome. Quelles que fussent au reste ses faveurs, elles ne s'étaient point étendues jusqu'à la relaxation des impôts : au contraire, ils s'étaient accrus exorbitamment, et de manière à faire prévaloir le mécontentement sur la reconnaissance.

Julius Vindex, propréteur des Gaules, dont il était originaire, profita de ces

[1] Suet. in Claud. Tacit. Ann. l. XI, 23—25.

[2] La Gaule, proprement dite, était appelée Chevelue (*Comata*), par opposition à la province romaine dite *Braccata*, des *braies* ou longues chausses que portaient ses habitants.

[1] Senec. Epist. 91. Xiphilin.

dispositions pour soulever les peuples. L'autorité, devenue complice en lui de ses desseins, contribua à les favoriser. Les légions romaines, stationnées presque en totalité sur les frontières pour observer les mouvements des Germains, ne purent s'opposer à ses intrigues dans l'intérieur, où douze cents hommes seulement veillaient plutôt à la police qu'à la garde du pays. Vindex rassemble donc les chefs des divers peuples, les séduit par une vive représentation des malheurs de l'empire et des infamies du tyran, forme une armée avec leur concours, lève dès lors ouvertement l'étendard de la révolte, et cependant dépêche en Espagne vers Galba, que sa naissance, son âge et ses talents avaient investi d'une grande considération, et l'excite a se mettre à la tête d'un rassemblement qui avait pour but de venger le genre humain. Objet des soupçons de Néron, Galba saisit avidement une ouverture où il voit sa propre conservation; et sans perdre de temps, il marche droit à Rome. Au seul bruit de cette nouvelle, l'alarme se répand dans le palais, la garde se dissipe. Néron délaissé prend la fuite; et le sénat abâtardi se relevant de son abjection, le déclare ennemi de la patrie. Un simple détachement de cavalerie est envoyé pour l'arrêter. Presque réduit à lui seul, il allait tomber entre leurs mains, lorsque la terreur des supplices venant à intimider sa pensée, lui inspira la résolution de s'arracher la vie.

Pendant son règne, Lucius Vétus, chef des légions de la Germanique supérieure (l'Alsace), conçut l'utile projet d'employer leur loisir à joindre la Saône et la Moselle, dont les sources sont voisines, et par ce moyen de faire communiquer les deux mers [1]. Gracilis, lieutenant dans la Belgique, fit avorter cette heureuse conception. Il opposa à Vétus le défaut de son autorité en des provinces qui ne lui étaient pas spécialement soumises, et l'éclat même de cette opération, qui tendant à capter la bienveillance de la Gaule, pourrait éveiller les soupçons jaloux du maître. Sous un prince comme Néron, une telle considération était prépondérante, et le projet fut abandonné.

Cependant Vindex avait tenté la fidélité des légions des deux Germaniques. Leurs chefs inclinaient à le seconder; mais les soldats, comblés des dons du tyran, lui étaient dévoués. Loin de faire cause commune avec lui, Virginius Rufus, l'un de ces chefs, fut obligé de marcher pour le combattre, et alla mettre le siége devant Besançon. Vindex accourut au secours de cette place. Les deux généraux se virent et parurent s'entendre : mais leurs soldats, par éloignement ou par malentendu, se traitèrent en ennemis, au grand désavantage de l'armée de Vindex, qui, mal informé lui-même de l'événement, et croyant ses affaires désespérées, se donna la mort. Rufus, à la nouvelle de celle de Néron, fut proclamé empereur par ses soldats; mais, soit vertu, soit prudence, il les refusa. Galba ne l'en destitua pas moins, et envoya Vitellius pour le remplacer.

[68] Galba ne répondit point aux espérances que l'on avait conçues de lui. Ce n'est point qu'il n'eût les talents nécessaires au gouvernement; mais, successeur des Césars, il lui manquait ce prestige de considération que donne la naissance, droit incontestable, qui se concilie le respect et l'obéissance, indépendamment même de la conduite. Galba, sévère et avare, réprimant l'insolence du soldat, ainsi qu'eût pu le faire un prince légitime, et dédaignant de l'acheter par des libéralités qui avaient été promises, non point par lui, mais en son nom; assez injuste et assez impolitique d'ailleurs pour se défaire de ceux qui l'avaient traversé, et pour charger de tributs les peuples qui avaient tardé à le reconnaître, tels que les Trévirs et les Lingons, souleva bientôt tous les esprits. Chacun des généraux se crut à l'empire des droits aussi légitimes que lui, et chaque armée des prérogatives égales pour donner un chef à l'etat. De là vint que, presque

[1] Tac. Ann. l. XIII c. 53.

en même temps, Othon à Rome, et Vitellius dans les Germaniques, se virent proclamés empereurs par une soldatesque indocile, spéculant avidement sur le gain qu'elle avait à espérer d'eux, et fort peu soucieuse des maux que l'empire avait à craindre de ces vils débauchés, qui avaient partagé toutes les orgies de Néron.

[69] Après neuf mois de règne, Galba, massacré par les prétoriens, eut pour successeur immédiat Othon, qui les avait soulevés et qui les combla de ses largesses. D'autre part, les soldats de Vitellius, empressés de procurer l'empire à leur général, le devancèrent en Italie, sous la conduite de Valens et de Cécina, ses lieutenants [1]. Ils avaient à traverser la Gaule. Son soulèvement passé contre Néron, et sa soumission présente à Galba, étaient deux griefs dont ils furent bien aises de s'autoriser pour vivre à discrétion dans leur marche. Metz, malgré une réception honorable, eut le sort d'une ville prise d'assaut : quatre mille de ses habitants furent massacrés sans sujet. Les Éduens furent rançonnés et contraints de fournir des vivres sans rétribution. Vienne ne se préserva que par les plus humbles soumissions, et par une gratification de trois cents petits sesterces (soixante francs) à chaque soldat. Les Helvétiens enfin, qui avaient fait mine de résister, furent écrasés et soumis ensuite aux plus rigoureux traitements. Ce fut après ces glorieux exploits que les deux généraux descendirent en Italie, et gagnèrent sur les troupes d'Othon, près de Crémone, une sanglante bataille, qui coûta quarante mille hommes aux deux partis. Othon, instruit de ce désastre, refusa de tenter encore la fortune aux dépens du sang des braves qui voulaient bien mourir pour lui; il préféra se dévouer à la mort, et il se la donna, après avoir fait part à ses soldats des motifs de sa résolution, et les avoir invités à se procurer les bonnes grâces du vainqueur. Vitellius dès lors se rendit à Rome sans obstacle, et vint y recueillir les fruits de la victoire de ses lieutenants. Mais étranger à tout noble sentiment, il ne fit que manifester davantage sur le trône les vices dont il était infecté, et la gloutonnerie surtout, qui lui avait déjà fait une renommée, n'étant encore que simple particulier. Une conduite aussi vile, en versant sur lui le mépris public, lui préparait une destinée plus tragique encore que celle d'Othon.

Au rapport de Tacite (*Hist. liv.* 5, *c.* 13), c'était alors une opinion généralement répandue dans toute la Judée, que l'Orient allait prévaloir, et que de la Judée même devaient partir des hommes qui se rendraient maîtres de l'univers. Cette espèce d'oracle, qui a été si manifestement accompli en la personne de pauvres pêcheurs qui devaient conquérir l'univers à la doctrine de la vérité, était autrement entendu par les Romains, qui l'appliquaient à Vespasien et à Tite, et par les Juifs, qui y voyaient l'annonce infaillible d'une splendeur prochaine. Cet espoir alla si avant et enflamma tellement leur courage, qu'aigris d'ailleurs par les vexations et les mépris des Romains, ils eurent la témérité de recourir aux armes pour s'affranchir de leur joug. Néron, pour les maintenir, avait envoyé en Judée Vespasien, illustré déjà par son expédition dans la Bretagne. A la mort du tyran, Vespasien avait successivement prêté serment d'obéissance à Galba, à Othon et à Vitellius. Cependant ses qualités personnelles et les succès qu'il avait obtenus en Judée, où il s'était rendu maître de tout le pays, à l'exception de Jérusalem, le faisaient juger par ses soldats bien plus digne d'occuper le trône que les tyrans sanguinaires qui se l'arrachaient tour à tour. Ce sentiment était si général et si prononcé parmi eux, que lorsque Vespasien leur fit lecture de la formule du serment à prêter à Vitellius, l'armée entière demeura muette. Des prédictions vraies ou fausses, mais habilement répandues, de la grandeur future de Vespasien, et les intrigues de ses amis,

[1] Tac. Hist. l. I et II. Xiphilin.

qui mirent en avant des hommes sans conséquence pour le saluer empereur, commencèrent la rupture avec Vitellius. Les légions de Syrie et d'Égypte s'empressèrent de répondre aux vœux de celles de Judée. Bientôt s'y joignirent celles de Mésie et de Dalmatie, excitées surtout par deux légions de Pannonie, qui avaient tenu pour Othon, et qui avaient été comme reléguées en ce pays après leur défaite à Bédriac, près de Crémone. Plus voisines du théâtre de la tyrannie, ces légions abandonnent subitement l'Illyrie; et sous le commandement d'Antonius Primus, plus estimé comme militaire que comme citoyen, elles se hâtent de gagner l'Italie. Par une destinée singulière, elles réparent, dans les mêmes champs de Bédriac, la honte de la défaite que, quelques mois auparavant, une partie d'entre eux y avait subie; mais elles souillent leur victoire par mille atrocités dans le pillage et l'incendie de Crémone, qui leur avait ouvert ses portes. Tel était le malheur de ces temps, que les chefs ne pouvaient contenir ni la cupidité ni l'indiscipline du soldat, et qu'une armée n'obtenait guère d'avantage sur une autre que parce qu'il se rencontrait un peu moins d'insubordination dans ses rangs que dans ceux de l'ennemi.

Antoine s'éloignant de ce théâtre de ruines et de carnage, ne tarda pas à porter son camp aux portes de Rome. L'indolent Vitellius, après avoir négligé le salut de l'empire et le sien propre, alors qu'il en était encore temps, flottait dans ce moment entre divers partis qu'on l'engageait à prendre. Le résultat de tant d'irrésolutions fut son adhésion à l'abdication que lui proposa Antoine, sous la réserve de l'opulence et de la sécurité pour le reste de ses jours. Mais les Germains, qui avaient décidé et maintenu sa fortune jusqu'alors, s'opposent à ce qu'ils appellent son humiliation. Rome devient dès lors un champ de bataille. Le Capitole, où s'était retiré le frère de Vespasien, est attaqué et réduit en cendres par les Germains, qui eux-mêmes succombent ensuite sous les efforts des soldats d'Antoine. Le malheureux Vitellius, réduit à se cacher dans le palais qu'on l'avait forcé d'occuper de nouveau, est découvert par un tribun d'Antoine, et devient le jouet de la soldatesque, qui, après l'avoir rassasié d'outrages et couvert de blessures, abandonna son corps aux gémonies [1], comme on le pratiquait à l'égard des malfaiteurs. Il n'avait régné que huit mois depuis la mort d'Othon. L'armée victorieuse s'abandonna de nouveau à tous les excès qui l'avaient déjà déshonorée à Crémone; et cinquante mille habitants, qui avaient vu avec indifférence les efforts opposés des combattants, et qui avaient applaudi tour à tour au parti le plus fort, devinrent victimes de l'avarice et de la cruauté des vainqueurs. Il ne fallut pas moins que la présence de Vespasien pour rétablir enfin l'ordre et la sécurité dans Rome. Il y entra en triomphe avec Tite, son fils, qui venait de prendre Jérusalem et de la ruiner de fond en comble.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, une partie de la Gaule était agitée de mouvements de révolte qui menaçaient de la gagner tout entière [2]. Les Bataves, à l'extrémité la plus reculée de son territoire, et enfermés dans une île circonscrite par l'Océan d'une part, et de toutes les autres par le Rhin, formèrent le noyau de la rébellion. Mal assujettis aux Romains, ils ne leur payaient d'autre tribut que celui d'une jeunesse militaire, qui faisait la force de sa cavalerie. Mais quelque léger, quelque honorable même que fût ce genre d'assujettissement, il humiliait leur orgueil. Civilis, un de leurs concitoyens, conçut le projet de profiter des circonstances pour en affranchir son pays, et pour arracher même aux Romains la Germanie et la Gaule, et s'en former peut-être un empire pour lui-même. Issu du sang des rois de son pays, la noblesse de son origine put lui inspirer ces vastes pensées; le ressentiment y joignit ses conseils.

[1] Lieu où l'on exposait à Rome les corps des criminels après l'exécution.

[2] Tac. Hist. l. IV et V.

Pour récompense de vingt-cinq années de services dans les armées romaines, il s'était vu chargé de fers sur un soupçon et envoyé à Néron. Absous depuis par Galba, il était inquiété de nouveau par Vitellius.

Ce fut dans ces entrefaites qu'Antoine, qui cherchait à susciter de toutes parts des embarras à Vitellius, excita Civilis à la révolte. Celui-ci saisit avec avidité une occasion si favorable à ses desseins et s'autorisa du nom de Vespasien, en travaillant en effet pour lui-même. Bientôt il eut soulevé les Bataves, que mécontentait alors une levée rigoureuse; il forma en même temps une ligue avec les Frisons et les Caninéfates, leurs voisins, et se procura enfin de faciles intelligences dans l'armée romaine et dans la flotte, remplies l'une et l'autre de Bataves. A la première rencontre qu'il eut avec les Romains, ceux-ci, privés tout à coup de ces appuis sur lesquels ils se reposaient, furent battus, sans pouvoir prévenir ce malheur, et perdirent tous leurs vaisseaux. Dans un second combat, le même genre de défection procura les mêmes avantages à Civilis; mais il ne put empêcher les Romains de faire leur retraite en bon ordre sur le camp de Vétéra (Santen, un peu au-dessous de Wesel), poste important sur le Rhin, qu'Auguste avait fait fortifier autrefois pour tenir en bride les Germains.

Dans le même temps, un détachement de vétérans bataves, qui, par les ordres de Vitellius, se rendait en Italie, rebroussa chemin sur les avis de Civilis, lequel se vit alors à la tête d'une véritable armée. Mal assuré néanmoins encore du succès, il crut prudent et politique à la fois de faire reconnaître Vespasien à ses soldats, et il dépêcha au camp de Vétéra, pour engager les Romains qui s'y étaient réfugiés à s'unir à lui par les mêmes serments. La fierté romaine fut choquée de cette prétention d'un barbare à lui conseiller son choix : aussi le camp répondit-il fièrement qu'il était fidèle à Vitellius, et que le transfuge batave qui osait lui faire une proposition indécente n'avait rien à démêler dans les affaires de Rome, mais devait s'attendre seulement à la juste peine due à sa perfidie.

Piqué de ce dédain, Civilis, avec un renfort de Germains, marcha sur Vétéra, où cinq mille légionnaires mal pourvus de vivres défendaient un camp tracé pour deux légions. Mais en vain les diverses nations dont son armée était composée rivalisent de courage; leurs attaques, faites sans aucun art, furent aisément repoussées par un soldat expérimenté caché derrière ses retranchements; et Civilis fut contraint de convertir le siége en blocus.

Hordéonius Flaccus, chef alors des armées romaines dans cette contrée, se disposait à secourir Vétéra : mais âgé et valétudinaire, il ne pouvait déployer une grande activité. Le soldat lui en faisait un crime, et attribuait même à complicité les succès de Civilis. Un mécontentement sourd circulait dans toutes les tentes, et n'attendait que l'occasion pour se convertir en une insurrection déclarée. Dans ces entrefaites arrive au camp un courrier de Vespasien, qui engageait Flaccus à embrasser son parti. Pour réponse, le faible général fait lire l'invitation en public, déclare que sa correspondance à l'avenir sera remise aux porte-enseignes et communiquée aux soldats, fait charger de chaînes le courrier pour l'envoyer à Vitellius, et en retour de ces actes de complaisance, croit pouvoir s'assurer sans danger de l'un des mutins qui soufflaient le feu de la révolte, et faire un exemple sur lui. Mais celui-ci, pour se venger, ose se donner pour l'agent secret des intelligences de Flaccus avec Civilis, et se plaint que l'on cherche à perdre un malheureux sans importance, pour effacer la trace du crime et de la trahison. La colère du soldat s'enflamme de cette réflexion, et le soulèvement croissait avec rapidité, lorsque Vocula, lieutenant d'une légion, monte sur le tribunal, saisit l'imposteur, l'envoie au supplice, et par cet acte de fermeté étouffe sur-le-champ la sédition. Il lui valut encore le commandement de l'armée, que

le vœu général lui déférait', et dont l'indolent Flaccus s'empressa de se décharger sur lui. Mais de quelque inflexibilité que le nouveau commandant fît preuve chaque jour, il ne fut pas en son pouvoir de prévenir divers actes d'insubordination, qui faillirent même coûter la vie à son lieutenant, et il ne put que les punir; car, jusqu'au moment où il en fut victime lui-même, il ne démentit pas un seul instant son caractère.

Avant de s'approcher de Vétéra, Vocula crut devoir exercer d'abord des levées sans expérience, et forma un camp à Gelduba sur le Rhin, près de Novèse (de Neuss), à trente-six milles de celui de Vétéra. Civilis, instruit de la prochaine arrivée de ce secours, se dispose à en prévenir l'effet par une nouvelle attaque sur le camp qu'il tenait bloqué. Il la forma de jour sans aucune réussite; il la continua de nuit avec plus d'espérance et avec aussi peu de succès. Réduit à reprendre le blocus, il essaya de tenter la fidélité des assiégés par ses promesses, ainsi que par les nouvelles désastreuses qu'il leur faisait passer de la bataille de Bédriac et de l'incendie de Crémone, nouvelles dont l'influence se faisait déjà sentir, et dans les Gaules, qui se refusaient aux levées, et dans les armées, qui se divisaient, et où, en général, le soldat tenait pour Vitellius, et l'officier pour Vespasien. Civilis ne resta pas cependant dans une nullité absolue. Il conçut le hardi projet d'attaquer à l'improviste le camp même de Gelduba, et il réussissait à l'enlever, si le hasard n'eût amené aux Romains, pendant l'action, un renfort qui n'était pas mandé, qui surprit également les deux partis, et qui par cette raison devait procurer l'avantage à celui qui s'en trouvait secouru.

Civilis ne retira de son expédition que quelques étendards et des captifs en petit nombre, dont il fit trophée devant les assiégés de Vétéra, pour leur persuader qu'il avait remporté une victoire éclatante. Mais l'un des prisonniers les détrompa, et paya de sa vie cette généreuse indiscrétion. Vocula ne tarda point à confirmer son rapport, et planta ses étendards à la vue du camp assiégé. Il avait ordonné d'en tracer un pour lui; mais le soldat, accoutumé à faire prévaloir ses caprices, voulut le combat, et l'engagea en désordre, malgré la défense du général. Civilis y était préparé et semblait devoir recueillir le fruit de sa prévoyance. Déjà les séditieux déclamateurs qui avaient affecté tant de bravoure lâchaient pied; et c'en était fait de l'armée romaine si quelques braves tenant ferme, n'eussent permis à ceux de Vétéra de seconder leurs efforts. Civilis, blessé dans la mêlée, tomba de cheval, et cet incident procura la victoire aux Romains; mais ils ne surent pas en profiter. Ils s'amusèrent à réparer le camp de Vétéra, que Civilis ne pouvait plus inquiéter, et ils donnèrent à celui-ci le temps de se remettre de ses blessures et de rétablir ses affaires. Il employa le repos qu'on lui laissa à couper les convois des Romains; et il y réussit avec tant de succès, que Vocula jugea nécessaire de ne confier qu'à lui-même le soin de les protéger. Ce fut un nouveau sujet de discorde dans son armée. Les uns, par la crainte de la famine ou de la trahison, veulent l'accompagner; et les autres, précisément pour les mêmes causes, veulent le contraindre à rester. De là une double sédition. Pendant l'inaction forcée qu'elle entraîne, Civilis enlève Gelduba, et remporte encore un avantage de cavalerie. L'indiscipline du soldat s'accroît de ces revers, qu'il ne cesse d'imputer à ses chefs. Il réclame de Flaccus une gratification dont les fonds avaient été faits par Vitellius. Celui-ci la dispense au nom de Vespasien, et la rébellion en prend de nouvelles forces. Dans sa fureur, accrue de tous les désordres de la débauche et de l'ivresse, le soldat court à la tente du vieux général, l'arrache de son lit, le massacre, et Vocula n'échappe au même sort que par la fuite. L'armée, sans chefs, en devint plus faible devant Civilis, et de nouveaux échecs y suscitèrent de nouvelles divisions. Une partie, toujours attachée à Vitellius, rétablit ses statues,

quoiqu'il fût mort; l'autre rappela Vocula, et prêta serment à Vespasien.

Ce prince une fois reconnu, Civilis ne pouvait plus feindre; aussi jeta-t-il le masque de la dissimulation; et cette démarche, loin de nuire à sa cause, avança ses desseins au delà même de ses espérances. L'attachement bizarre des légionnaires pour Vitellius, ou plutôt pour sa mémoire, lui donna une partie de ces mêmes soldats qui le combattaient, et qui aimèrent mieux prêter serment à l'empire des Gaules, que de suivre les drapeaux de Vespasien; et le reste, effrayé de son petit nombre, depuis surtout la désertion nouvelle des Trévirs et des Lingons, qui embrassèrent ouvertement le parti de Civilis, tarda peu à entrer en négociation avec ces mêmes déserteurs, et sacrifia au vil appât de l'or, sa foi, ses étendards, ses chefs et sa patrie. Vocula aurait pu échapper à ces traîtres; mais indifférent à son propre sort, il n'était touché que de la honte de son armée. Il essaya de rappeler ses soldats à l'honneur; il fit retentir à leurs oreilles la voix de la patrie; il leur développa les moyens de sécurité dont ils étaient en possession, et leur exposa avec chaleur et l'opprobre de leur foi violée, et leur sujétion à des barbares faits pour leur obéir. Quelques-uns furent ébranlés; mais le plus grand nombre ne prenait plus conseil que de la fureur et de la cupidité. Un scélérat se trouva parmi eux pour frapper son général, et pas un seul bras ne se leva pour le defendre.

Le Trévir Classicus entre alors dans le camp avec tout l'appareil impérial. Les soldats jurent entre ses mains fidélité à l'empire des Gaules; les officiers supérieurs sont mis à mort, et une députation est envoyée au camp de Vétéra pour inviter les braves qui le défendaient encore à suivre l'exemple que leur donnait l'armée. Une injurieuse clémence était offerte à la soumission, et des supplices menaçaient la résistance. Réduits par la famine aux dernières extrémités, ces guerriers généreux ne devaient point recueillir les fruits qu'ils s'étaient promis de leur constance. Tout ce qui pouvait servir à prolonger la vie avait été consommé; la faim impérieuse les contraignit au sacrifice de leur honneur; et pour obtenir du pain, ils reconnurent l'empire des Gaules. Dépouillés de leurs armes, et privés de tout bagage, on leur fit abandonner l'enceinte qu'ils avaient si glorieusement défendue, et on leur donna une escorte de Germains pour leur sûreté; mais à cinq milles du camp, l'escorte elle-même fondit sur ces malheureux, et en fit un horrible carnage. Un seul lieutenant échappé au massacre fut mis au nombre des offrandes réservées à Véléda, fée ou prophétesse chez les Bructères, laquelle passait pour avoir prédit ces événements. Deux autres légions furent transférées avec plus de fidélité de Novèse à Trèves, mais non sans de perpétuelles alarmes de la part des soldats, qu'effrayait le sort de ceux de Vétéra. Leurs enseignes abattues, leurs drapeaux dénués d'ornements au milieu des étendards brillants des Gaulois, une marche silencieuse, une longue file de soldats comme pour une pompe funèbre, un chef barbare enfin donnant l'ordre à des Romains, formaient pour tous les peuples situés sur la route un spectacle nouveau, dont ils ne dissimulaient pas l'impression. Une seule aile de cavalerie osa en témoigner son indignation; et après avoir massacré le meurtrier de Vocula, qui se rencontra sur ses pas, elle se sépara courageusement de la troupe, au mépris des menaces du commandant gaulois.

Civilis, qui prêtait son appui à la ligue, mais qui prétendait bien ne travailler que pour son propre compte, accroissait ses forces de celles de ses voisins, dont il se formait des recrues après les avoir soumis. Ce fut dans une de ces expéditions guerrières et politiques que se jetant avec une imposante hardiesse au milieu de la mêlée : « Tongres, s'écria-t-il, « nous ne voulons procurer l'empire des « nations ni aux Bataves ni aux Trévirs : « loin de nous cette arrogance. Soyez nos

« alliés; et selon votre volonté, je suis « alors ou votre chef, ou l'un de vos « soldats. » A ce spectacle inattendu de témérité et de confiance, les armes tombent de toutes les mains, et d'une voix unanime il est déclaré général.

Plus rapproché du centre de la Gaule, Sabinus, qui avait la vanité de descendre de César, par la faiblesse criminelle de l'une de ses aïeules, avait aussi rompu les liens de la dépendance à Langres, et s'était fait proclamer empereur [1]. Mais dépourvu de la prévoyance et de la fermeté nécessaires à un chef de parti, il s'était avisé, sans préparatifs suffisants, d'attaquer les Séquanais, demeurés fidèles à leurs engagements. Défait par eux, il se crut perdu sans ressources; et au lieu de solliciter un pardon qu'il eût obtenu les armes à la main, il n'avait plus songé qu'à se faire oublier. Dans ce dessein, il se rendit chez lui, mit le feu à son habitation, pour faire croire qu'il s'y était brûlé lui-même, et s'enferma dans des souterrains que lui seul connaissait, et où, par les soins d'Éponine, son épouse, qui lui donna deux enfants dans cette espèce de tombeau, il se déroba neuf ans à toutes les recherches. Soit qu'il se crût alors suffisamment effacé de la mémoire de ses ennemis, soit qu'il espérât qu'un laps de temps aussi considérable aurait amorti les anciennes impressions de sa révolte, il se hasarda au dehors. Mais il fut reconnu et traduit devant Vespasien, qui oublia pour lui sa clémence, et qui, également insensible au supplice long et prématuré de Sabinus dans son souterrain, au généreux dévouement de la vertueuse Éponine et à l'innocence de leurs enfants, les envoya tous à la mort. Ce règne, dit Plutarque, ne vit rien de si déplorable, ni qui fît plus d'horreur aux hommes et aux dieux.

L'échec de Sabinus refroidit parmi les Gaulois le zèle de l'indépendance. Leurs députés, convoqués par les Rémois, discutèrent s'il leur était plus opportun de conserver la paix dont ils jouissaient encore, ou de poursuivre la liberté douteuse qu'on les flattait de conquérir. Mais en cas de révolte, quel peuple fournirait le chef qui dirigerait leurs bras? et en cas de succès, quelle ville recevrait l'honneur de devenir leur métropole? De là, et de beaucoup d'autres incertitudes semblables, devaient naître mille causes de jalousie, que le maintien seul de la paix pouvait prévenir. Tel fut aussi le résultat des opinions. Les Lingons seuls et les Trévirs, excités par Valentin, un de leurs orateurs, discoureur plus habile que savant général, se refusèrent au vœu commun et se livrèrent à leur fortune.

On pensait cependant à Rome à pourvoir aux besoins de la Gaule. Déjà Mucien, le plus ardent promoteur de la fortune de Vespasien, et qui l'avait précédé dans la capitale, y avait fait passer Cérialis, qui s'était distingué à la prise de Rome; et il se disposait à s'y transporter lui-même avec Domitien, le second fils de l'empereur. Quatre légions envoyées d'Italie traversaient les Alpes; deux étaient rappelées d'Espagne, et une autre de la Bretagne. Cérialis se voyant ainsi à la tête de sept légions, renvoya comme inutiles les auxiliaires suspects de la Gaule; et avec une activité qui lui faisait quelquefois négliger les précautions, il se hâta de marcher à la rencontre des ennemis. Heureusement pour lui, ceux-ci n'étaient pas plus prévoyants. Ils avaient laissé libres tous les passages par lesquels on pouvait venir jusqu'à eux, et ils n'opposaient aux Romains que de nouvelles levées prises chez des peuples encore mal affermis dans leur révolte, et ces légions infidèles qu'ils avaient subornées, et qui, à l'approche de l'armée romaine, se hâtèrent de réparer, par une vertueuse désertion, le crime de la première. Mettant à profit ce premier succès, le général romain, sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, marche droit à Trèves, que défendait Valentin, le force dans un camp retranché qui couvrait la ville, le

[1] Plut. Œuv. mor. De l'amour.

fait prisonnier, et entre dans Trèves sans éprouver de résistance. Le soldat destinait à cette malheureuse cité le sort de Crémone, et croyait en avoir de plus justes motifs. Cérialis eut assez d'empire sur ses légions pour la sauver. Il fit mieux encore : il y convoqua les députés des Trévirs et des Lingons; et après leur avoir exposé avec une franchise toute militaire le tort qu'ils s'étaient fait à eux-mêmes par leur défection et leurs vaines espérances, il essaya de leur faire sentir que le joug modéré qu'on leur imposait était aussi avantageux à leur sécurité que conforme à leurs véritables intérêts, et qu'en conséquence il était de leur sagesse de s'y soumettre sans répugnance. Un langage si modéré, alors qu'on s'attendait à des châtiments sévères, étouffa toute semence de révolte, et détermina les vaincus à une loyale soumission.

A l'effet d'arrêter des progrès si rapides, Civilis et Classicus tentèrent Cérialis par l'appât de l'empire des Gaules pour lui-même, offrant de s'en désister en sa faveur, et de borner leurs prétentions aux limites de leur propre territoire. Le Romain méprisa un artifice qui trahissait dans l'ennemi la défiance de ses moyens; mais il eut le tort d'en concevoir une telle sécurité, qu'il négligea même de fortifier son camp. Cependant il était investi par des troupes qui arrivaient de toutes parts, et qui marchèrent avec un tel secret, qu'elles étaient dans Trèves, et que la moitié de la ville était en leur pouvoir, qu'elles n'avaient encore rencontré aucune opposition. Cérialis était au lit quand il en reçut la nouvelle, à laquelle il refusait de croire. Heureusement pour lui, il avait, dans les moments critiques, le talent de savoir prendre sur-le-champ son parti, et de s'arrêter toujours au meilleur. Presque nu, il court au pont qui séparait les deux moitiés de la ville, s'empare de ce poste à l'aide de quelques braves qu'il y laisse, et borne ainsi de ce côté les progrès de l'ennemi. De là il vole à son camp, où les Bataves avaient eu les mêmes succès que dans la ville. La moitié des légionnaires étaient en fuite; les autres, embarrassés par les tentes, manquaient d'espace pour se former : Civilis et Classicus y encourageaient leurs soldats de leurs exhortations, de leur exemple, et surtout de la perspective du pillage, auquel ils commençaient déjà à se livrer. Ce fut dans ces entrefaites qu'arriva Cérialis, et son premier regard tomba sur les deux légions qu'il avait reçues en grâce, et qui étaient en retraite. « Lâches ! s'écria-t-il, « où courez-vous? Entendez-vous me « traiter comme vous avez fait de Flac- « cus et de Vocula? Avez-vous donc aussi « des sujets de reproches contre moi pour « me livrer à l'ennemi? Ah! si j'en ai « quelques-uns à me faire, n'est-ce pas « d'avoir trop imprudemment répondu « de vous, et d'avoir oublié vos coupa- « bles engagements avec les Gaulois? » La honte, à ces paroles, arrête leurs pas; et une autre légion secondant leurs efforts, ils soutiennent d'abord le choc de l'ennemi; bientôt ils parviennent à l'enfoncer; ils lui ravissent enfin la victoire qui semblait lui être assurée; et continuant à le presser sans relâche à leur tour, ils s'emparent eux-mêmes de son camp. A la nouvelle de cet avantage, Mucien jugea convenable de retenir Domitien à Lyon. Il lui représenta que le peu qui restait à faire pour la pacification de la Gaule était au-dessous de la gloire que devait ambitionner le fils d'un empereur : mais son véritable motif était l'appréhension des abus de la puissance dans une main aussi suspecte que paraissait déjà l'être celle de Domitien.

Civilis, après sa défaite à Trèves, se retira à Vétéra. Cette position lui convenait sous plus d'un rapport : elle rappelait aux Bataves leurs exploits, et aux Romains leurs désastres. Des marais connus et une inondation factice, au moyen d'une digue pratiquée par lui dans le Rhin, lui donnaient un nouvel avantage. Aussi, dans le premier combat engagé par les Romains à leur arrivée, la victoire demeura-t-elle aux Bataves. Cérialis n'était pas homme à se laisser abattre pour un revers : dès le lendemain

il tenta de nouveau la fortune; mais, suivant les premières apparences, elle lui aurait été aussi défavorable que la veille, sans l'infidélité de quelques transfuges qui, par des gués qui leur étaient connus, amenèrent deux ailes de cavalerie romaine sur les derrières de Civilis. Cet incident lui enleva la victoire : il se retira d'ailleurs en bon ordre, et gagna sa dernière retraite, l'île des Bataves. Les défenses naturelles du lieu et les forces qu'il y réunit relevèrent assez son courage pour oser affronter encore les Romains. Sur divers points où il les attaqua les avantages furent variés, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent décisifs du côté où il combattait en personne. Cérialis, en se portant au lieu du péril, fit changer la fortune du combat. Le chef batave, reconnu dans la mêlée, devint le but de tous les traits; et pour s'y dérober, il fut contraint de mettre pied à terre et de regagner son île à la nage. Il n'y demeura pas longtemps en repos : aussi actif que Cérialis, et épiant toutes les fautes de ce général négligent, il pensa l'enlever à quelques jours de là. Après avoir visité les quartiers de Novèse et de Bonn, que les troupes devaient occuper l'hiver suivant, Cérialis, avec son imprévoyance ordinaire, descendait le Rhin sans défiance et sans précaution, quand, au milieu de l'obscurité la plus profonde de la nuit, le camp et la flotte sont attaqués à la fois : le camp est forcé et la trirème prétorienne est saisie. Heureusement pour Cérialis qu'il ne s'y trouvait pas en ce moment; et cette faute grave qui aurait dû le perdre, fut ce qui le sauva. La galère offerte à Véléda lui fut conduite par la Lippe.

L'automne arriva; les pluies fréquentes occasionnèrent des débordements qui firent un vaste marais du théâtre de la guerre. La trêve forcée qui s'ensuivit donna lieu aux négociations. Les agents de Cérialis promettaient amnistie à Civilis et paix honorable aux Bataves. Ceux-ci commençaient à se demander pour quelle cause on combattait. Était-ce pour Vespasien? Vespasien était empereur. Pour la liberté? Mais honorablement distingués de tous les sujets de l'empire, les Bataves ne payaient d'autre tribut que celui de leur valeur, dignement appréciée et employée par les Romains. C'était donc au ressentiment seul de Civilis qu'étaient sacrifiés la tranquillité, les biens, la vie de ses concitoyens, et sans espoir encore de le satisfaire, puisqu'il n'y avait aucune parité entre les forces bornées des Bataves et la puissance colossale de l'empire.

Civilis comprenant de quelle importance il était pour lui que ces réflexions n'agitassent pas trop longtemps les esprits, se hâta d'en prévenir les suites en demandant une entrevue au général romain. Elle eut lieu sur un pont du Wahal, dont l'arche mitoyenne avait été coupée. Civilis exposa qu'une juste défiance contre Vitellius lui avait mis les armes à la main; qu'il avait fait dans sa patrie pour Vespasien ce que d'autres gouverneurs avaient fait pour lui en d'autres lieux; que les soupçons injurieux dont il avait été l'objet avaient perpétué ses armements; et que, dans le cours de ses succès, une armée romaine tombée entre ses mains avait dû la vie à sa générosité. Cérialis ne s'amusa point à réfuter ce qu'il pouvait y avoir d'inexact dans le discours de Civilis; mais profitant de la disposition générale des esprits à la paix, il déclara en peu de mots que, puisque les Bataves revenaient de bonne foi, Rome, en considération de leurs anciens services, leur rendait aussi son ancienne amitie. Civilis n'éprouva d'autre disgrâce que de vivre désormais sans emploi; et il rentra dans l'obscurité d'où l'avait fait sortir une guerre qui ne produisit que des désastres.

[79-161] A la nomination près d'Agricola, beau-père de l'historien Tacite, au gouvernement de l'Aquitaine, où, durant trois ans, il porta l'intégrité et l'aménité de son caractère, les Gaules, sous le règne de Vespasien et de ses deux fils, Tite et Domitien, n'offrent plus aucun événement remarquable. Il faut en dire presque autant de ceux des cinq empereurs

qui suivent, et qui sont connus dans l'histoire sous l'heureuse dénomination des *cinq bons empereurs*[1] : Coccéius Nerva, vieillard vénérable qu'on avait jugé capable de cicatriser les plaies de l'empire, et qui répondit à l'espérance générale, autant du moins que le lui put permettre son âge avancé; Ulpius Trajan, né à Séville, son fils adoptif et son coadjuteur, le plus illustre des cinq et pour l'étendue de ses conquêtes, qui portèrent la domination romaine au delà du Danube et de l'Euphrate, c'est-à-dire, à son plus haut degré d'élévation, et pour la noblesse de son caractère, quoiqu'il ne fût pas sans quelques taches; Adrien, moins estimable que Trajan, cousin de celui-ci et son fils adoptif; le vertueux Antonin, dit le Pieux, le plus irréprochable de tous, originaire de Nismes, et adopté par Adrien, comme lui-même adopta Marc-Aurèle le philosophe, dont il fit son gendre. Les siècles fortunés sont ingrats pour l'histoire, qui vit, pour ainsi dire, de révolutions; et la Gaule, en partageant la félicité commune, aurait vu ses annales se borner à détailler les soins de ces différents princes pour l'embellir de monuments divers, si les destinées de la religion chrétienne, qui s'y était introduite, et qui devait y avoir ses exemples et ses martyrs, n'eussent interdit aux chrétiens qui l'habitaient les jouissances d'un siècle de bonheur, que ces maîtres du monde, cruels pour eux seuls, procurèrent au reste de la terre.

Nismes, déjà riche d'une basilique superbe, élevée à l'honneur des Césars Caïus et Lucius, fils d'Agrippa et petits-fils d'Auguste, édifice connu encore aujourd'hui sous le nom de la *Maison carrée*, et que jusqu'à nos jours on avait cru un monument[2] de la reconnaissance d'Adrien envers Plotine, femme de Trajan, qui avait contribué à son adoption, doit à ce prince le pont du Gard, sur le Gardon, à trois lieues au nord de la même ville. C'est un aqueduc fameux, composé de trois étages d'arcades, et destiné à conduire à Nismes les eaux de la fontaine d'Eure, élevée de cent soixante pieds au-dessus de la vallée où coule la rivière. Antonin n'eut pas une moindre sollicitude pour la Gaule; mais ses travaux, plus recommandables par leur utilité que par leur magnificence, ne se présentent point à la postérité avec ces caractères de solidité et de grandeur qui les rendent durables et qui appellent l'admiration. La restauration de Narbonne, qui venait d'être detruite par un incendie, des quartiers d'hiver pour les troupes, des forts pour protéger les frontieres, des ponts et des voies publiques pour l'utilité et la commodité générales, attestent plus la sagesse que l'éclat de son administration. On a conclu de la nature de ces ouvrages que l'*Itinéraire* qui porte le nom de cet empereur avait été composé par ses ordres : mais cette espèce de livre de poste de l'empire romain, devenu d'une grande utilité aux géographes, a eu pour rédacteur un autre Antonin que ce prince, sans qu'on sache d'ailleurs quel il fut.

La religion chrétienne, forte de la pureté de sa morale, du zèle et des vertus de ses ministres, s'avançait alors avec sérénité à travers les persécutions du paganisme et les angoisses de la pauvrete. Depuis un siècle elle avait arboré l'étendard de la croix, et fixé son siége principal dans la capitale même de l'empire; et de là des hommes qui tenaient leur doctrine des apôtres ou de leurs disciples immédiats la répandaient par toute la terre. Dès cette époque, on lui trouve une hiérarchie bien ordonnee, des évêques dans les métropoles, des prêtres dans les principales villes et dans les campagnes, des diacres pour recueillir et distribuer les dons des fidèles, et des diaconesses chargées auprès des femmes des fonctions que les hommes ne pou-

[1] Xiphilin. Eutrop.

[2] Ce n'est qu'en 1759 que cette découverte a été faite par l'antiquaire Séguier, et qu'à l'aide des trous qu'ont laissés sur la frise et sur l'architrave les clous qui retenaient les lettres indicatives de l'objet du monument, il a reconnu qu'on y avait attaché l'inscription suivante : C. CÆSARI AUGUSTI F. COS. L. CÆSARI AUGUSTI F. COS. DESIGNATO PRINCIPIBUS JUVENTUTIS.

vaient remplir. Ainsi s'établissaient naturellement dans l'état ecclésiastique les degrés d'honneur et de juridiction que les Romains avaient établis dans l'ordre civil.

[177] Il était difficile que les nombreuses relations de la Gaule avec le siége de l'empire ne la fissent participer de bonne heure à la connaissance du christianisme. La preuve pourrait s'en tirer des prétentions de plusieurs églises qui font remonter leur fondation aux envoyés de S. Pierre, ou de ses premiers successeurs : mais le défaut de monuments authentiques interdit les détails à cet égard, et force d'entrer en matière sur cette révolution dans le culte, par un fait plus avéré, mais aussi plus rapproché, qui nous a été conservé par Eusèbe, et qui d'ailleurs suppose déja une certaine durée à la prédication de l'Évangile dans les Gaules. C'est la persécution suscitée aux églises de Lyon et de Vienne, sous le règne de Marc-Aurèle; car, à l'exception de Nerva et d'Antonin, il fut de la destinée des meilleurs empereurs de persécuter les chrétiens [1].

Quarante-huit d'entre eux furent donnés en spectacle à l'amphithéâtre de Lyon, et soumis tour à tour aux supplices des chevalets, des plombs, des chaises de fer ardentes, et des lacérations par les bêtes féroces. Pothin, évêque de cette ville, vieillard nonagénaire et déjà succombant sous le poids de ses années, périt le premier dans les prisons, de la suite des mauvais traitements qu'il éprouva de la populace, après son interrogatoire. Attale et Blandine furent, après lui, ceux sur lesquels la fureur populaire s'acharna davantage. Le premier l'avait déjà fatiguée longtemps par sa constance : mais il était citoyen romain; et à ce titre, on n'avait pas osé se porter contre lui aux dernières extrémités, avant d'avoir consulté l'empereur. La réponse de Marc-Aurèle fut que tous ceux qui confesseraient la foi de Jésus-Christ devaient mourir, mais qu'on eût à épargner ceux qui se rétracteraient. Telle était la modération dont un empereur auquel son caractère et ses écrits ont fait une réputation de sagesse, croyait encore pouvoir se faire un mérite auprès des chrétiens. Attale fut donc dévoué à la mort : mais au lieu d'être simplement décapité comme les autres citoyens romains, on fit une exception pour lui, et il fut produit en spectacle sur une chaise de fer rougie au feu. Au milieu des douleurs de son supplice, et lorsque l'odeur importune de ses chairs consumées remplissait l'amphithéâtre : « Peuple, s'écria-t-il, ce « n'est point à nous qu'il faut imputer le « crime de manger des hommes, et c'est « bien plutôt à vous qu'on peut repro- « cher justement celui de les faire rôtir. » Pour Blandine, c'était une pauvre esclave qu'on avait déjà infructueusement soumise à divers genres de torture. De nouveaux raffinements de cruauté exercés sur elle ne purent rassasier la fureur d'un peuple fanatique, accoutumé d'ailleurs à des spectacles de sang. Il fut effrayé de sa constance, et n'en fut pas touché. Il est hors du plan de cet ouvrage d'entrer en de plus grands détails sur cette sanglante tragédie. Ils sont du ressort de l'histoire ecclésiastique. On les trouve dans une lettre touchante que les fidèles des deux églises persécutées adressèrent à leurs frères d'Asie et de Phrygie, et qu'Eusèbe a consignée dans le cinquième livre de son Histoire.

[180] La succession naturelle de Commode, fils de Marc-Aurèle, à la domination de son père, fut le terme de ces adoptions réfléchies qui firent pendant un siècle le bonheur et la gloire de l'empire. Commode renouvela les scènes de débauche et de cruauté qu'avaient données la majeure partie des Césars; et le siècle qui s'ouvrit à sa mort fut celui de l'anarchie la plus complète, par suite de la prétention des prétoriens à Rome, et des légions dans les provinces, à nommer les empereurs. Le caprice, l'argent, l'intrigue, firent et défirent dès lors les princes : la vertu fut rarement un titre pour parvenir au trône, et souvent elle en fut un

[1] **Euseb. l. V. Fleury, Hist. eccl. l. IV.**

pour en descendre. Mais la plus grande calamité était dans cette foule de compétiteurs que les choix divers des légions armaient les uns contre les autres, et qui divisaient semblablement les différentes parties de l'empire. La victoire seule déclarait le légitime empereur, et les vaincus avaient toujours été des tyrans. De Commode à Constantin, et dans le seul intervalle d'un siècle, on ne compta pas moins de vingt-quatre empereurs successifs; et au temps de Gallien, il y en eut jusqu'à trente à la fois[1].

Après Commode, le sénat et les prétoriens s'accordèrent à offrir le trône à Pertinax, qui en était digne par ses vertus. Mais le ton de réforme où il montait toute l'administration déplut bientôt à des soldats accoutumés à vivre dans la licence, et ils s'en défirent avant le troisième mois de sa domination. [193] Quatre compétiteurs se trouvèrent sur les rangs pour lui succéder : Julianus à Rome, Albinus dans les Gaules, Niger en Syrie, et Septime Sévère en Illyrie[2]. Le dernier, dans le cours de trois ans, vint à bout de détruire tous ses rivaux. La Gaule fut le théâtre de ses combats avec Albinus, dont la défaite eut lieu près de Lyon. Cette ville fut saccagée et brûlée par le vainqueur, cent trente-neuf ans après le premier incendie dont Néron avait réparé les ravages. Une expédition contre les Parthes entraîna Sévère loin des Gaules. Il y revint au bout de trois ans, embellit Narbonne et ses environs, et alla mourir à York, dans la Bretagne. Il venait d'y achever une nouvelle muraille, bâtie soixante-quinze milles plus au nord que celle qu'avait déjà fait construire Adrien, pour séparer les conquêtes romaines de la Calédonie non soumise, et prévenir les incursions de ses habitants.

La persécution qu'éprouvèrent les chrétiens sous le règne de Sévère étendit ses ravages dans les Gaules, et priva encore l'église de Lyon de son chef, ainsi qu'il était arrivé au temps de Marc-Aurèle. Celui-ci était Irénée, aussi célèbre par ses écrits que par ses vertus; il avait été disciple de S. Polycarpe, qui l'avait été lui-même de l'évangéliste S. Jean.

[211] S'il entrait dans les desseins de Sévère que ses deux fils Caracalla et Géta régnassent ensemble après lui, ce fut une mauvaise politique pour les retenir dans l'union. Caracalla, l'aîné des deux frères, y mit ordre par un crime. Son règne rappela ceux de Tibère et de Néron[1]. Portant la désolation autour de lui, un séjour de quatre mois qu'il fit dans la Gaule fut une calamité pour ce pays. Il le quitta, comme son père, pour une expédition contre les Parthes, et battit en chemin les Germains au nord, et plus au midi les Allemands, cités pour la première fois sous ce nom dans l'histoire. On suppose que cette dénomination, qui signifie *tout homme* en langue du pays, leur est venue de ce que leur territoire, occupé autrefois par les Suèves, qui en furent chassés par les Romains, aurait été habité depuis par de nouveaux colons venus de toutes parts.

[217-235] Les cruautés de Caracalla alarmaient la sécurité de tous ceux qui l'approchaient. Macrin, préfet du prétoire, qu'un oracle appelait à lui succéder suivant une croyance vulgaire, se crut obligé plus qu'un autre de prévenir les mauvais desseins de l'empereur contre lui, et le fit assassiner près de Carres en Mésopotamie. Ce crime fut tenu assez secret pour que les soldats lui déférassent le souverain pouvoir. Il y associa son fils Diadumène. Mais un revers contre les Parthes lui ayant aliéné l'armée, elle fit choix d'un autre empereur. Il tomba sur Avitus, petit-neveu de Sévère, et surnommé Héliogabale, parce qu'il était prêtre du soleil en Syrie. Sous ses auspices plutôt que sous son commandement, car il n'avait que seize ans, ils marchèrent contre Macrin, qui fut défait et qui périt avec son fils. Digne de Caracalla, dont il passait pour être fils, Héliogabale enchérit sur les abominations de ce monstre. Il essaya d'y

[1] Xiphilin. Eutrope. Hérodien.

[2] Hérodien.

[1] Spartien.

mettre le comble par le meurtre d'Alexandre, son cousin germain, qu'il se repentait d'avoir adopté. Ce dernier excès révolta les troupes, qui le massacrèrent avec sa mère, et qui proclamèrent Alexandre. La vertu monta avec lui sur le trône; mais pour ces siècles infectés du crime, c'était un fruit intempestif dont ils ne pouvaient s'accommoder; et ces mêmes soldats qui s'étaient défaits d'Héliogabale pour ses crimes, se défirent d'Alexandre pour ses vertus. Il fut assassiné près de Mayence par les intrigues de Maximin, Goth d'origine, qui, parvenu des moindres degrés de la milice aux plus hautes charges de l'empire, fut porté par ce meurtre jusqu'à la dignité suprême.

Quartinus en Orient, et les deux Gordiens, père et fils, en Afrique, furent vainement proclamés empereurs par leurs troupes ou par le sénat. Maximin s'en débarrassa, ou par trahison, ou à l'aide de ses lieutenants. Moins heureux contre Papiénus et Balbinus, élus par le sénat pour les remplacer, il fut massacré par ses soldats en marchant contre ces derniers, qui périrent à leur tour de la même manière. Gordien le jeune, petit-fils par sa mère de Gordien le père, prit leur place, et s'associa par crainte l'Arabe Philippe, son préfet du prétoire, qui depuis se défit de son bienfaiteur, et qui, pour affermir le pouvoir suprême dans sa maison, déclara Philippe, son fils, Auguste, ainsi que lui. Le sénat et les provinces lui opposèrent sans succès Hostilianus, Marinus et Jotapien : mais Dèce, un de ses lieutenants, né à Bude en Pannonie, et envoyé par lui contre les rebelles, se mit au contraire à leur tête; et plus heureux que les autres prétendants, il parvint à faire périr le père et le fils, et à s'établir en leur place. [236-249] L'année suivante il périt lui-même avec deux de ses fils dans une bataille contre les Goths, livrée près de Nicopolis, et perdue, à ce qu'on croit, par la trahison d'un officier supérieur, nommé Gallus, qui s'en fit un degré pour arriver au trône [1].

[1] Eutrop. Zonare. Zozime.

Quelque court qu'ait été le règne de Dèce, il jouit dans l'histoire d'une renommée d'exécration, pour l'une des plus sanglantes persécutions qui aient été suscitées aux chrétiens. Le calme dont, après la persécution de Sévère, avait joui la Gaule pendant près de cinquante ans, avait permis à la religion d'y étendre ses progrès; ils furent encore favorisés, vers le temps même de la persécution de Dèce, par une mission fameuse du siége apostolique, que quelques-uns font remonter jusqu'au pape S. Clément, qui, au rapport de Tertullien, avait été ordonné par S. Pierre. Quoi qu'il en soit, Saturnin fut envoyé prêcher la foi à Toulouse, Trophyme à Arles, Paul à Narbonne, Austremoine à Clermont, Martial à Limoges, Gatien à Tours, Pérégrin à Auxerre, Savinien à Sens, et Denys à Paris. La plupart scellèrent de leur sang le témoignage qu'ils rendirent aux vérités qu'ils annonçaient, et servirent d'exemple à d'autres martyrs illustres, victimes de la persécution de Dèce et de celles de Valérien et d'Aurélien [1].

[251-260] Empressé de goûter les charmes du pouvoir et d'en jouir paisiblement, Gallus donna la pourpre à Hostilianus, fils de Dèce, et éloigna les Goths des frontières par un tribut honteux, qui ne les retint pas longtemps dans leurs limites. Émilien, général de Gallus, les défit dans une sanglante bataille; et la gloire qu'il en acquit, éclipsant la dignité de son maître, le conduisit à l'empire, qu'il arracha avec la vie à Gallus, et à Volusien, son fils. Cependant Valérien, autre général, que Gallus avait mandé à son aide, vengea l'empereur, qu'il ne pouvait plus secourir, et triompha d'Émilien pour son propre compte. Ses talents militaires et sa probité le firent généralement agréer. Mais pour l'administration d'un grand empire, il est un esprit d'ordre et un don de discernement plus nécessaires encore que les qualités apportées sur le trône par Valérien, et qui parurent lui manquer absolument. Il

[1] Grégoire de Tours.

se réserva la direction des affaires de l'Orient, et confia celles de l'Occident à Gallien, son fils, qu'il associa à son pouvoir, et auquel, à cause de sa jeunesse, il donna pour conseils et pour appuis Posthumus, Aurélien et Probus, qui tous trois dans la suite parvinrent à l'empire. Pour lui, victime peu après de la mauvaise foi de Sapor, roi de Perse, qui lui avait proposé une conférence, il y fut enlevé; et après avoir subi pendant trois ans les plus honteuses humiliations, jusqu'à servir de marchepied au monarque persan pour monter à cheval, il fut condamné par ce prince à être écorché vif. Le voluptueux Gallien fut accusé d'avoir vu avec insouciance la disgrâce de son père; mais ce faible prince pouvait-il penser à le venger, lorsque lui-même était comme écrasé sous le poids des circonstances fâcheuses qui s'accumulaient autour de lui? Des prétentions à la souveraine puissance éclataient de toutes parts, et le nombre des prétendants qui s'élevèrent alors n'allait pas à moins de trente, qui sont connus sous le nom des *trente tyrans*. Cette époque importante dans l'histoire de Rome en est une aussi dans celle de la Gaule, qui vit alors les premières incursions de ces *Francs* qui devaient s'approprier son territoire et s'y établir incommutablement.

§ IV.

DE L'AN 260 A L'AN 420 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis les premières incursions des Francs dans ce pays, jusqu'à l'établissement définitif qu'ils y formèrent sous Pharamond, leur premier roi.

[260] Sans qu'il fût même besoin du déchirement des diverses parties de l'empire qui se prononçaient pour tant de chefs différents, il eût suffi de ces fréquentes mutations d'empereurs que l'on a pu observer, de la dépravation morale qui y donnait lieu, des troubles, des guerres et des vexations de tout genre qui en étaient la suite, pour rendre la situation de l'empire la plus déplorable possible. Cependant d'autres fléaux accroissaient encore cette désolation habituelle[1]. Le moindre de tous, parce qu'il fut passager, fut une peste générale, qui vers ce temps moissonna en divers lieux la moitié de la population, et qui en certains endroits convertit en solitudes des cantons précédemment peuplés avec excès. Le plus funeste, par une raison contraire, et parce qu'il ne cessa pendant deux siècles de fatiguer l'empire, qu'il devait à la fin renverser, fut une attaque générale de toutes les frontières par des essaims innombrables de barbares septentrionaux, que semblaient inviter les dissensions intestines de l'état. Presque inconnus jusqu'alors, ils introduisent dans l'histoire de ces temps, des noms absolument nouveaux, tels que ceux d'Allemands, de Francs, de Bourguignons, de Vandales, de Sarmates, de Huns, d'Alains, de Goths, de Gépides, et autres semblables. Pour l'objet qui nous occupe spécialement, les Francs seuls appellent notre attention comme étant devenus nos ancêtres, par leur naturalisation dans les Gaules, après qu'ils s'en furent rendus les maîtres. L'origine de ce peuple inconnu a exercé la sagacité des savants : entre plusieurs opinions discordantes qu'ils ont émises, la plus vraisemblable est celle qui désigne par le nom de Francs, non point un peuple particulier, mais la ligue ou l'association qui eut lieu, vers ce temps, des peuples de la Germanie situés entre le Rhin, le Mein, le Weser et la mer, et connus sous les noms de Frisons, Saliens, Bructères, Chamaves, Angrivariens, Tenchtères, Sicambres, et autres[2]. Retenus jusqu'alors dans l'impuissance par leurs continuelles divisions, ils s'étaient vus la proie des Romains pendant deux siècles. Devenus plus sages par les leçons de l'expérience, et profitant d'ailleurs des circonstances qui s'offrirent à eux, ils trouvèrent dans leur union des moyens de résistance d'abord, et bientôt la force nécessaire pour reporter dans la Gaule les désastres de la guerre, et pour enle-

[1] Zozime. Zonare. Eutrope.

[2] Pfeffel, Abr. de l'Hist. d'Allem.

ver même ce pays à leurs oppresseurs. Quant au nom de *Franc*, qui signifie originairement libre, et qu'ils adoptèrent comme signe du but qu'ils se proposaient d'atteindre, il est devenu encore depuis le synonyme de bon, de sincère, de loyal et d'obligeant, comme caractère distinctif de la nation.

On estime que cette ligue des Francs date d'une vingtaine d'années avant le règne de Gallien. Plongé dans la mollesse, il vit presque avec indifférence leurs incursions audacieuses dans la Gaule et jusque dans l'Espagne, aussi bien que celles des Goths dans la Macédoine, des Sarmates dans la Pannonie et la Dacie, des Perses enfin dans la Syrie. Un péril plus prochain, à la vérité, le forçait de s'opposer de préférence à ceux qui lui disputaient non pas quelques provinces, mais son autorité même. Au nombre de ces dangereux prétendants fut ce Posthume, que son père lui avait donné pour conseil. Gaulois de naissance, chef de la cavalerie gauloise, venant tout récemment de réprimer une incursion dévastatrice des Francs dans la Gaule, et soigneux des moyens d'y prévenir le retour de cette calamité, Posthume s'y était acquis une considération qui s'accroissait chaque jour du mépris mérité qu'inspirait la conduite de Gallien. Un léger mécontentement donné aux soldats des Gaules par celui auquel avait été confiée l'éducation du fils de l'empereur, leur suffit pour attenter à la vie du maître et de l'élève; et dans l'ivresse du crime, ils proclamèrent Posthume empereur des Gaules. La tranquillité que Gallien fut forcé de lui laisser d'abord, lui permit d'affermir son pouvoir par de nouveaux exploits sur les Germains, ce qui lui fit prendre sur ses médailles les titres de Germanique et de Restaurateur de la Gaule. Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps de possession que Gallien put réclamer enfin ses droits contre lui. Posthume ne fut pas toujours heureux : réduit plusieurs fois aux dernières extrémités, il se soutint toujours par son énergie; et après une lutte variée de succès et de revers, il força Gallien, pressé d'autre part, à l'abandonner. Mais de quelques qualités qu'un chef pût être alors pourvu, il était difficile qu'elles fussent longtemps à l'épreuve contre les caprices d'un soldat susceptible, voué par inclination et par habitude à une indiscipline dont il se faisait pour ainsi dire un droit. Posthume dut à ces dispositions son élévation et sa chute. Il eut la fin qui attendait alors tous ceux que flattait le souverain pouvoir, et fut massacré avec son fils par ses propres soldats, pour leur avoir refusé le pillage de Mayence. [267] Victorinus, qu'il s'était associé, Lollianus et Marius, qui prétendirent lui succéder, subirent un pareil sort; et Tétricus, tout en le redoutant, n'eut pas la force de se refuser aux vœux empressés des inconstantes légions qui le proclamèrent. Cependant le malheureux Gallien, chez qui l'amour des voluptés n'avait pas entièrement étouffé le courage, pressé tout à la fois par les barbares, les ambitieux et les traîtres, se portait successivement sur tous les points où il était menacé. Il assiégeait dans Milan Auréole, un de ses lieutenants, qui, après l'avoir fidèlement servi contre Posthume et contre d'autres, s'était laissé amorcer lui-même à la séduction du pouvoir. Gallien était près d'emporter la ville et de se saisir du rebelle, lorsqu'il fut assassiné par quelques-uns de ses officiers.

[268] Aurélius Claudius réunit alors les suffrages du sénat et de l'armée. Les barbares, au nombre de trois cent mille, et à l'aide de trois mille vaisseaux ou barques, ravageaient à cette époque l'Illyrie et la Grèce. Claude marcha droit à eux, les battit plusieurs fois et les dissipa. Il en reçut le nom de Gothique. Il se disposait à poursuivre ses succès, lorsqu'il succomba à la violence d'une fièvre pestilentielle. Il emporta les regrets du peuple romain, qui fondait de grandes espérances pour son bonheur sur les vertus guerrières et civiles de ce prince. Un autre de ses titres à notre attention, c'est que Claudia, fille de Crispus, son frère, épousa Eutrope, seigneur dardanien

(servien), et que de cette alliance naquit Constance-Chlore, bienfaiteur de la Gaule, et père du grand Constantin.

[270] Aurélien, désigné par Claude lui-même, quoiqu'il eût un frère, comme le plus digne de lui succéder, obtint les suffrages de l'armée et ensuite ceux du sénat. Trente ans auparavant, et n'étant encore que tribun, il avait, au rapport de Vopisque, battu et chassé près de Mayence les Francs, désignés pour la première fois sous ce nom dans l'histoire. Empereur, il soutint sa réputation en poursuivant sur les Goths les succès de son prédécesseur. Il repoussa ensuite une incursion de Marcomans, de Vandales et de Juthonges, qui avaient percé jusqu'à Milan; vainquit et fit prisonnière la fameuse Zénobie, reine de Palmyre et maîtresse de l'Égypte, et tourna enfin ses armes contre la Gaule. Tétricus l'y appelait lui-même. Forcé de s'asseoir sur le trône glissant que lui avait offert une soldatesque qu'il eût été dangereux peut-être de refuser, il n'aspirait qu'à en descendre. L'approche d'Aurélien lui en fournit les moyens; il se rendit à lui avec une partie des siens, et abandonna les plus séditieux à sa discrétion. Les Perses seuls remuaient encore, et Aurélien se disposait à porter la guerre dans leur pays, pour venger les outrages impunis de Valérien, lorsqu'un de ses secrétaires, effrayé de quelques menaces qui étaient échappées à ce prince, connu pour sanguinaire et inexorable, l'assassina.

[275] L'empire, à sa mort, resta six mois sans maître, par la déférence mutuelle du sénat et de l'armée à s'en renvoyer le choix. L'honneur en resta enfin au sénat, qui élut Claude Tacite, l'un de ses membres, lequel faisait gloire de compter parmi ses aïeux l'historien de ce nom. Six mois de règne ne lui permirent pas de procurer le bien qu'on attendait de lui. Il mourut de la mort des empereurs d'alors, c'est-à-dire, assassiné par ses troupes. Florien, son frère, qui se porta pour lui succéder, éprouva le même sort au bout de deux mois; et Probus, que des suffrages contraires lui avaient opposé, se trouva sans concurrent.

[276] A cette époque, quatre nations germaniques, les Logions, les Francs, les Bourguignons et les Vandales, s'étaient introduites de nouveau dans les Gaules, et y avaient même formé un établissement dans soixante-dix villes, dont ils s'étaient emparés. Il paraît qu'il n'y avait pas entre elles un parfait accord. Probus en profita pour les attaquer séparément [1]. Débarrassé des Francs, auxquels il fit quelques concessions, il triompha aisément des autres, en purgea la Gaule, et les poursuivit jusqu'en Germanie, où leur donnant la chasse comme à des bêtes féroces, et payant un écu d'or par tête qu'on lui livrait, il les rejeta de l'autre côté de l'Elbe. Vaincu cependant par les humbles soumissions des princes du pays, il mit fin à son âpre poursuite, se contenta d'enlever la jeunesse du pays, qu'il distribua dans ses troupes, et dispersa la plupart des autres habitants en divers cantons de l'empire, dans l'espoir de les attacher à sa prospérité. Mais ce moyen dut être insuffisant pour déraciner en eux l'esprit national, si l'on en juge d'après l'étonnante expédition d'une poignée de Francs qui eut lieu à cette époque. Relégués, pour cause de révolte, sur les bords du Pont-Euxin, ils se saisissent de quelques vaisseaux, passent de l'Euxin dans l'Hellespont et la mer Égée, ravagent, chemin faisant, les côtes de la Grèce et de l'Asie, abordent en Sicile, attaquent et pillent Syracuse, débarquent en Afrique, fondent sur Carthage, et y trouvant trop de résistance, remontent sur leurs vaisseaux, passent le détroit, longent l'Espagne et la Gaule, et presque sans perte regagnent leur terre natale.

Quelques mouvements de révolte eurent encore lieu vers ce temps dans les Gaules. Ils y furent excités par un certain Proculus, Franc d'origine, qui ayant compté légèrement sur les secours des Germains, s'était fait proclamer em-

[1] Zozime. Eumen.

pereur à Cologne. Déchu de ses espérances, il succomba sous la fortune de Probus. Tout y avait cédé, et l'empire goûtait sous lui les fruits d'une administration sage, dont les exemples étaient perdus depuis un siècle. Les frontières seules de la Perse étaient encore inquiétées. Probus se disposait par de nouveaux succès à leur faire partager la félicité générale, lorsque, auprès de Sirmium, lieu de sa naissance, ses soldats, fatigués des ouvrages dont il se faisait un principe d'occuper leurs loisirs, le massacrèrent dans un moment d'humeur, dont ils se repentirent ensuite. La mort de ce prince rompit la dernière digue opposée aux efforts interrompus des barbares; et à ce titre, comme à celui de la sagesse et de la bonté dont il fit preuve, il a laissé une réputation qui le distingue avec éclat de cette foule d'empereurs éphémères, cruels et ineptes, qui occupèrent le trône en ces temps désastreux. Il permit aux Gaulois de replanter leurs vignes, que l'ombrageux Domitien avait fait arracher, comme une occasion de révolte et de sédition.

La Gaule lui avait d'autres obligations plus importantes. Il avait mis un terme aux cruelles proscriptions dirigées par Dèce, par Valérien et par Aurélien, contre les chrétiens; et dès l'an 262, n'étant encore que simple général, il y avait déjà arrêté les ravages du Vandale Crocus, dont la fureur s'acharna particulièrement sur les monuments du christianisme et sur ses ministres. Nicaise à Reims et Privat à Mende avaient été du nombre de ses victimes. On lui attribue encore le massacre d'Ursule et de ses compagnes, que l'on a fait longtemps monter au nombre de onze mille, pour avoir lu à tort *onze mille vierges* dans l'abréviation de *onze martyres vierges* (XIMV). Rien n'est moins authentique, au reste, que l'histoire même de ces saintes; et de là les variations sur le temps où elles ont souffert. Les unes le placent à l'époque de ce Crocus, vers 262; les autres cent vingt ans plus tard, sous Valentinien II et Maxime, et quelques-uns enfin à l'époque de la grande émigration des barbares, en 407.

[282] Carus, né à Narbonne, et préfet du prétoire, fut proclamé empereur après Probus. S'étant adjoint ses deux fils Carin et Numérien, il fit passer l'aîné dans les Gaules pour l'opposer aux Germains; et lui-même avec le second se porta à l'autre extrémité de l'empire pour faire tête aux Perses. Tué d'un coup de foudre près de Ctésiphon, ses projets furent suivis par Numérien, son fils, qui, de l'autre côté du Tigre, s'empara de la ville de Séleucie, dite aussi Babylone, parce que, bâtie à peu de distance de celle-ci, elle la fit oublier peu à peu et si complétement, que sa position est devenue un problème pour les géographes. Peu après cette conquête, ce prince fut assassiné par le préfet du prétoire Aper, dont il avait épousé la fille.

[284] Dioclétien, officier supérieur dans l'armée, ayant dénoncé Aper comme l'auteur de l'assassinat de Numérien, et l'ayant percé de son épée, fut salué empereur par l'armée. Après deux ans de combat dans la Gaule contre Carin, ce dernier fut massacré par ses soldats, révoltés de l'excès de son intempérance; et Dioclétien fut généralement reconnu comme légitime possesseur de tout l'empire. Du 29 août 284, époque de son avénement à l'empire, date l'ère qui porte son nom, et que les nombreuses victimes qu'il fit vingt ans après ont fait appeler du nom plus usité d'*ère des martyrs*.

[286] Il n'y avait que deux ans que Dioclétien était revêtu de la dignité suprême, qu'envisageant l'état de convulsion où se trouvait la chose publique par les attaques réitérées des barbares et des Perses, et se jugeant inhabile à porter seul le poids du gouvernement, il s'associa un collègue. Il se réserva seulement une légère prééminence sur sa créature, et c'est par là qu'il se justifia peut-être d'une politique qui paraît étrange, et qui néanmoins fut très-imitée. Mettant de côté toute considération de naissance et de parenté, il se décida en faveur d'un ancien ami, d'une origine obscure, com-

me la sienne, d'une éducation grossière, mais d'une capacité militaire qui le recommandait pour les besoins du moment. Dès l'année précédente, il l'avait fait César, et lui avait assigné son département dans les Gaules, qui étaient tourmentées alors et par les incursions des Germains et par une insurrection générale des paysans, dits *Bagaudes*. Ceux-ci, vexés par le gouvernement, et excités d'ailleurs par Ælianus et Amandus, deux officiers romains de peu de capacité qui avaient osé prendre la pourpre, s'étaient portés sans réflexion et sans moyens à cet acte de désespoir, qu'ils avaient marqué par leurs excès. Arrivé au pied des Alpes, Maximien fit prêter serment à son armée. Une légion dite *Thébéenne*, parce qu'elle avait été levée en Égypte, s'y refusa comme chrétienne, à cause des pratiques idolâtres dont cet acte était accompagné. Maurice était leur chef; Candide, Exupère et Victor étaient leurs principaux officiers. Disposés à verser leur sang pour leurs maîtres, ils ne refusaient que d'en jurer par de vains simulacres. Mais Maximien, prévenu contre les chrétiens, interprétant mal leur scrupule, ordonna qu'ils fussent décimés. Cette exécution cruelle fut répétée une seconde fois, sans rien changer à l'inébranlable résolution des légionnaires. Outré d'une telle persévérance, et craignant d'ailleurs que la similitude d'opinion en matière de foi ne les portât à seconder les Bagaudes, qui presque tous étaient chretiens, Maximien ne craignit point de se priver de leurs services, et donna ordre que la légion tout entière fût massacrée. Loin de faire la moindre résistance, ces généreux guerriers mirent bas les armes, et sans autre opposition qu'une supplique aussi solide que respectueuse, qui demeura sans effet, ils se laissèrent égorger sans murmure. Ce fut sous de tels auspices que Maximien fit son entrée dans les Gaules, où l'intolérance de son zèle devait trouver matiere à s'exercer [1].

Quant aux malheureux Bagaudes, sans places, sans chefs, sans armes et sans autres conseils que ceux du ressentiment et de la vengeance, ils ne tardèrent pas à être dissipés et à satisfaire la haine de Maximien par le massacre presque général qui en fut fait. Le plus grand carnage eut lieu près de Paris, vers le confluent de la Marne et de la Seine, au lieu où fut depuis l'abbaye de *St.-Maur-des-Fossés*, ainsi nommée, dit-on, des fossés ou retranchements des Bagaudes. Cette expédition terminée, Maximien tourna ses forces contre les Bourguignons et les Allemands, qu'il chassa devant lui, et qu'il contraignit à demander la paix. A l'effet d'observer de plus près leurs mouvements, il établit sa résidence à Trèves, qui, par ses soins et par ceux de ses successeurs devint une seconde Rome, tant par les monuments dont ils l'embellirent, que par les établissements politiques qu'ils y formèrent.

Si les excès des Bagaudes furent vengés par d'autres excès, ce fut moins en punition de leur révolte qu'en haine de leur croyance. Le même motif fit alors dans les Gaules des milliers de martyrs [1]. Parmi les plus célèbres on compte l'évêque Firmin à Amiens; Quentin, près de la ville qui porte aujourd'hui son nom; Crespin et Crespinien à Soissons, où, sous les apparences de simples artisans, ils cachèrent longtemps de zélés apôtres de la vérité; le tribun Ferréole à Vienne; Victor à Marseille; à Arles le greffier Denès, qui refusa d'inscrire sur ses tablettes l'ordre de la persécution; Donatien enfin à Nantes, avec Rogatien, son frère, qui, troublé de n'être encore que catéchumène, trouva dans son propre sang le baptême après lequel il aspirait. Une foule d'autres dans toutes les parties de la Gaule s'illustrèrent par un courage supérieur à toutes les recherches de la cruauté; mais ce fut à Trèves surtout que la barbarie se montra dans toute sa férocité. Secondant avec passion les fureurs de Maximien, le préfet Rictiovare, l'en-

[1] Zonare. Zozime. Lactance. Fleury, Hist. ecclés. Lavarenne, Hist. de Constantin.

[1] Mézeray, État de l'égl. avant Clovis.

nemi le plus altéré du sang des chrétiens, après avoir parcouru diverses contrées de la Gaule pour les y exterminer, mit le comble à ses atrocités par celles qu'il réservait à la capitale de l'empire dans ces provinces. Ce ne fut point assez pour lui d'avoir rempli l'amphithéâtre d'une multitude de confesseurs qu'il dévouait par bandes à la mort, d'avoir immolé au champ de Mars trois cohortes de la légion thébéenne qui s'étaient trouvées séparées de leur corps, d'avoir ensanglanté les échafauds par le supplice d'un consul et de six sénateurs de Trèves; on le vit lâcher des satellites sur les chrétiens en masse et rougir au loin la Moselle de leur sang. La ville de Trèves célèbre encore aujourd'hui leur mémoire sous le nom des *Innombrables*. On se refuse à croire des faits aussi épouvantables : mais l'homme en est malheureusement capable; et indépendamment des nombreux exemples dont l'histoire peut confondre notre incrédulité, il nous suffit de notre propre expérience pour n'en pouvoir récuser la possibilité.

[287] Les Saxons cependant, les Juthès, les Varnes et les Angles, tous barbares des bords de la Baltique, secondant les ravages de ceux qui étaient plus enfoncés dans les terres, sortaient de cette mer, à l'aide de leurs embarcations, et venaient infester les côtes de la Belgique[1]. Le Ménapien Carausius commandait à Boulogne une flotte destinée à réprimer leurs courses. Mais il faisait de sa charge un objet de spéculation; et au lieu de s'attacher à prévenir leurs ravages, il avait soin de n'attaquer jamais les barbares qu'au retour de leurs expéditions, et lorsqu'ils avaient fait assez de dégâts pour être chargés d'une riche proie. Alors seulement il essayait de les surprendre. Jamais d'ailleurs le trésor public ne s'était enrichi ni du butin qu'il faisait, ni des prisonniers qu'il devait faire. Maximien se proposait de mettre un terme à ce coupable manége; mais Carausius, averti à temps, s'empara de la flotte, du port, et même de la Bretagne. Il y passa, après s'être fait proclamer empereur à Boulogne, et se fortifia d'une diversion des Francs, auxquels il abandonna les îles Bataviques.

[292] La révolte n'était pas seulement dans la Bretagne, elle fermentait dans tout l'empire. Pour faire tête à l'orage, les deux empereurs crurent devoir s'adjoindre deux Césars, héritiers présomptifs de leur pouvoir. Le premier qui fixa leur choix fut Galère, fils d'un pâtre, et Dace de nation, qui s'était acquis une réputation militaire; mais d'ailleurs ambitieux, sans mœurs, et superstitieux jusqu'à la cruauté. L'autre César, pourvu de talents aussi distingués pour la guerre, mais d'un caractère qui était en tout l'opposé de celui de Galère, était Constance-Chlore, petit-neveu de Claude le Gothique. Les deux Césars furent obligés de répudier leurs femmes pour entrer dans l'alliance des deux empereurs : Galère épousa Valérie, fille de Dioclétien; et Constance, Théodora, belle-fille de Maximien.

[293-297] Dans la distribution qui fut faite entre les empereurs et les Césars des diverses provinces de l'empire, les Gaules, l'Espagne et la Bretagne échurent à Constance[1]. A peine fut-il installé dans sa dignité, qu'il se rendit à Boulogne. Maximien, faute de vaisseaux, n'avait pas cru pouvoir réduire cette ville : Constance, dans la même impossibilité de bloquer le port, le ferma par une digue qui enleva à la ville le secours de la mer. Cet ouvrage terminé, les attaques, les menaces, et l'offre du pardon surtout, achevèrent la conquête, qui fut consolidée par la clémence. Constance chassa ensuite les Francs de l'Escaut et du Rhin, et dans cette expédition il en périt une grand nombre. Maximien établit le reste chez les Nerviens et les Trévirs, à l'effet d'y labourer les terres devenues incultes par leurs ravages. Il était revenu dans la Gaule pour observer les bords du Rhin, pendant qu'une flotte préparée par les soins de Constance passait

[1] Eutrope, l. IX.

[1] Eutrope, l. IX.

en Bretagne, à l'effet d'y attaquer Alectus, qui, après avoir assassiné Carausius, dont il était lieutenant, lui avait succédé. Un grand nombre de Francs, qu'avait attirés le nouveau tyran dans son île, y faisaient la force de son armée; mais mal secondés par les autres troupes, ils ne purent résister aux Romains, et leur bravoure ne fit qu'accroître leur désastre. Ce qui échappa au fer fut encore dépaysé; et Amiens, Beauvais, Langres et Autun, dépeuplés par les vexations des exacteurs, en reçurent des colonies. Mais nul revers ne pouvait rebuter ces peuples, qui trouvaient dans leur multitude des ressources inépuisables. Les Allemands vinrent attaquer Langres à l'improviste; et il s'en fallut de peu qu'ils n'enlevassent Constance, qui s'était séparé de son armée, et qui ne leur échappa qu'en se faisant hisser par-dessus les murs avec des cordes. Mais peu d'heures après, son armée ayant paru, il leur tua soixante mille hommes; et à quelque temps de là, il les défit encore à Vindonissa (Windisch) en Helvétie, au confluent de l'Aar et de la Russ. Ils en furent si peu découragés, que l'hiver même qui suivit ils profitèrent des glaces pour traverser le Rhin, et se loger de nouveau dans l'île des Bataves. Le dégel étant survenu, ils furent cernés par la flotte romaine; ce qui les déconcerta tellement, qu'ils se rendirent sans combat.

[303-305] L'empire, qui semblait alors en paix, était travaillé au dedans de la plaie la plus cruelle, par les édits sanguinaires des deux empereurs contre les chrétiens. Le calme procuré par Probus n'avait eu que la durée de son règne, et ses successeurs tardèrent peu à rouvrir la lice aux généreux athlètes de Jésus-Christ. Aucune des persécutions dont triompha le christianisme ne fut aussi violente, aussi durable et aussi étendue que celle-ci, qui est comptée pour la dixième, et qui fut aussi la dernière, jusqu'au moment où le christianisme vint s'asseoir sur le trône. Ce fut aussi le dernier acte d'autorité des deux empereurs. Le cruel et ambitieux Galère, dont ces mesures sanguinaires étaient principalement l'ouvrage, las d'agir en sous-ordre, et fier d'une victoire qu'il venait de remporter sur les Perses, fit usage de l'ascendant qu'il en avait pris, et qu'il pouvait soutenir par l'attachement du soldat, pour intimider Dioclétien, dont une fievre lente affaiblissait à la fois le corps et l'esprit, et pour lui persuader, ainsi qu'à son collègue Maximien, d'abdiquer, pour leur propre repos. Il fallut obéir à cette impérieuse invitation, et donner même au dépouillement les formes d'une résignation volontaire. Par un accord mutuel, les deux empereurs résignèrent le même jour, l'un à Nicomédie, et l'autre à Milan. Dioclétien revêtit Galère de la pourpre, et Maximien en fit de même à l'égard de Constance. Ils nommèrent aussi deux nouveaux Césars, Maximin Daïa, neveu de Galère, et Sévère, qui l'était de Maximien. L'impérieux Galère, qui redoutait l'esprit turbulent de Maxence, fils de Maximien, et les grandes qualités qu'annonçait Constantin, fils de Constance, les avait fait exclure l'un et l'autre.

Constance, qui par ces nouvelles dispositions était devenu plus indépendant, profita de son pouvoir pour soulager les provinces de son gouvernement, que jusqu'alors il n'avait pu qu'épargner. Sous sa précédente administration, la Gaule avait été aussi tranquille qu'elle pouvait l'être dans ces temps désastreux. Les chrétiens, pour lesquels il avait une secrète inclination, avaient été plutôt gênés que persécutés. Il les protégea alors ouvertement, laissa relever les temples qu'il avait fait abattre contre son gré, et appela autour de lui, comme des hommes d'une fidélité à toute épreuve, ces mêmes individus que Galère poursuivait avec acharnement comme ennemis de toute loi et de toute autorité. Son gouvernement eût été trop court pour ces contrées, si elles n'eussent trouvé en Constantin, son fils, un digne héritier de la bienveillance du père.

[306] Ce jeune prince était retenu près de Galère, qui, sous l'apparence spécieuse de ne pouvoir se détacher de lui, le re-

tenait véritablement en otage, et l'exposait même, sous prétexte de lui faire honneur, à mille dangers inutiles, dont le jeune prince se tira chaque fois avec autant de gloire que de bonheur. Constance cependant redemandait avec instance son fils, qui témoignait une pareille ardeur de revoir son père. Galère temporisa longtemps : persécuté par les sollicitations, et redoutant à la fois d'y accéder et de s'y refuser, il accorda enfin à Constantin sa demande, lui fit expédier des passe-ports, et cependant le remit au lendemain pour recevoir ses derniers ordres. Ce lendemain il ne se laissa voir que fort tard. On prétend qu'il en avait employé la matinée à dresser des ordres pour préparer des embûches sur la route du jeune prince. Mais pénétrant ses desseins, Constantin était parti dès la veille, et avait fait tuer tous les chevaux des relais qu'il laissait derrière lui. Dupe de son propre artifice, Galère ne fut instruit que fort tard de cette fuite; et à la nouvelle qu'il en reçut, il se laissa aller à toutes les indécences de la plus violente fureur. Il voulut faire courir après le fugitif, et ce ne fut que pour retomber dans un nouvel accès de rage, quand il apprit l'inutilité de cette mesure. Constantin continuant de se hâter de fuir une terre ennemie, traversa l'Italie, où commandait Sévère, qui n'avait pu être prévenu de sa fuite, gagna heureusement les Alpes, et rejoignit enfin son père, au moment où celui-ci s'embarquait à Boulogne pour une expédition contre les Pictes (les Écossais septentrionaux), dont les courses désolaient la Bretagne. Ce devait être le dernier exploit de Constance, et son fils semblait n'être arrivé près de lui que pour recueillir son dernier soupir. Constance, par ses dispositions testamentaires, réduisit à la condition privée les enfants qu'il avait eus de Théodora; Constantin seul, qu'il avait eu auparavant d'Hélène, fut institué son héritier, et déclaré par lui implicitement César, au moyen de la recommandation particulière qu'il fit de sa personne à ses soldats.

Ses vœux furent remplis; et Constantin, le jour même de la mort de son père, se vit revêtu de la pourpre par l'armée. En conséquence, il envoya ses images à Galère. Leur acceptation devait être une reconnaissance de ses droits. Peu s'en fallut que les vieilles haines de l'empereur ne les lui fissent rejeter. Cependant, quand il eut bien considéré les conséquences d'un tel refus, le concert des Gaules, de la Bretagne et de l'Espagne, qui avaient reconnu Constantin, la force des armées qui l'avaient proclamé, les talents enfin du chef qui les commandait, il s'abandonna à des conseils plus modérés; et dissimulant un ressentiment profond qu'il se réservait de manifester lors d'une occasion plus opportune, il se détermina à faire exposer les images envoyées. Recueillant d'ailleurs de la circonstance tout le parti qu'il en pouvait tirer, il envoya lui-même la pourpre à Constantin, comme un signe de la supériorité qu'il affectait sur lui, le déclara seulement César, fixa son rang après Maximin, et reconnut Sévère pour Auguste. Le jeune prince ne contesta rien, se contenta pour l'instant d'être le maître dans ses provinces, et laissa pareillement à l'occasion à faire plus ou moins valoir ses droits ou ses prétentions.

Deux petits rois francs, Ascaric et Ragaise, avaient commis des dégâts dans la Gaule, malgré des engagements formels avec Constance, qui avait remis à les en punir à son retour de son expédition contre les Pictes. Constantin suivit les projets de son père. Après avoir pacifié la Bretagne, il repassa dans les Gaules; et tombant à l'improviste sur les Francs, il fit sur eux une grande quantité de prisonniers, et entre autres les deux malheureux princes dont il avait à se plaindre. Soit dureté de caractère, soit politique, soit vengeance de la foi violée, il crut les devoir exposer aux bêtes féroces, avec une multitude de prisonniers, dans l'amphithéâtre de Trèves. Mais loin de comprimer les Germains par ces cruautés, il ne fit que les irriter davantage; et trois ou quatre ans après seule-

ment, une ligue formidable porta cent cinquante mille hommes au delà du Rhin. Divisés en légers pelotons, ils occupaient une ligne considérable qui rendait peu décisifs les succès et les revers, et ils tendaient ainsi à éterniser la guerre. On prétend qu'en cette occasion Constantin eut la témérité d'aller lui-même explorer leurs camps, d'y pénétrer, de converser avec eux, et qu'il leur persuada de réunir leurs forces pour attaquer les Romains, dont le chef était absent. Quel qu'ait été l'émissaire, ils donnèrent dans le piége, rappelèrent leurs troupes éparses, négligèrent les mesures de vigilance qu'ils supposaient inutiles à une armée qui n'avait point à se défendre; et au moment où ils croyaient surprendre les Romains, ils furent surpris eux-mêmes par une attaque imprévue et par la présence de Constantin, qui affecta alors de se faire reconnaître. Cette circonstance encore plus inattendue acheva leur défaite, et les obligea à repasser le fleuve.

Une nouvelle révolution avait alors changé la face des choses dans l'empire. Maxence, fils de Maximien, vivait en homme privé à quelques milles de Rome, mais avec un secret dépit de se voir réduit à cette condition, tandis que Constantin, rejeté d'abord comme lui, voyait enfin ses images arborées dans Rome. La haine qu'on portait à Galère lui fit concevoir la possibilité de sortir aussi de son obscurité. Quelques pourparlers avec les chefs les plus influents des cohortes lui livrèrent en effet la capitale, où il se fit proclamer Auguste, à l'immense satisfaction d'un peuple ravi de changer de maître, et qui espérait de Maxence un bonheur que ses vices et son incapacité ne lui permettaient pas de réaliser. Galère, étonné d'une démarche aussi hardie de la part d'un homme qui n'inspirait que le mépris, en conçut peu d'inquiétude, et crut que la présence de Sévere, aidé de quelques troupes, suffirait pour ramener l'ordre. Mais Maxence avait appelé à son aide Maximien, son père, et lui avait fait reprendre les enseignes du pouvoir, dont il s'était dépouillé avec tant de regret.

[307] Cependant Sévère était arrivé devant Rome, et cernait cette ville, d'où Maxence n'était point sorti, et où il commençait à craindre d'être forcé avant que son père n'eût pu lever des forces suffisantes pour le dégager. Dans cette extrémité, il négocia avec quelques officiers de l'armée qui le tenait enfermé. Plusieurs des légions qui la composaient avaient autrefois servi sous Maximien. Ce souvenir, l'or qu'on fit briller à leurs yeux, et une certaine compassion pour la première ville de l'empire, destinée peut-être à devenir un théâtre de ruines et de carnage, les font changer subitement de dispositions et de parti; en sorte que Sévère, avec les faibles restes de son armée, se voit pressé par Maximien, et obligé de se renfermer à son tour dans Ravenne. La place était forte et bien pourvue; mais la crainte d'une nouvelle défection, qui pouvait le livrer à ses ennemis, porta Sévère à composer avec des hommes qui semblaient n'en vouloir qu'à sa puissance, et qui lui offraient en échange toutes les douceurs d'une vie privée. L'exemple de Dioclétien et celui même de ses adversaires lui persuadèrent que ces conditions étaient acceptables. Il s'abandonna donc à leur foi : mais les perfides se croyant assez forts pour la violer, lorsqu'ils eurent Sévère entre leurs mains, ne lui laissèrent que le choix de sa mort.

Galère sentit alors la nécessité de se transporter lui-même sur le théâtre de la révolte; et Maximien, de son côté, passa dans les Gaules, pour essayer de s'y faire un appui de Constantin. La dignité d'Auguste, suivant le droit qui s'établissait alors, ne pouvait être acquise que par la collation d'un prince qui fût revêtu lui-même de ce titre. Ce fut par cet appât qu'il tenta Constantin, auquel il offrit la pourpre impériale et Fausta, sa fille, en mariage. Il n'exigeait d'ailleurs aucun retour; mais il espérait sans doute lier de fait son gendre à ses inté-

rêts. Constantin, qui aperçut facilement la conséquence d'une pareille offre, crut devoir s'y prêter, et répudia Minervine, dont il avait eu Crispus, pour épouser Fausta. Quelques-uns supposent que Minervine n'existait plus alors.

Pendant ce temps, Galère avançait; mais trop confiant en ses talents, et trop persuadé de l'impéritie de Maxence, il ne s'était fait suivre que d'une poignée de soldats, insuffisante à former une circonvallation autour de Rome. Maxence essaya sur cette armée les mêmes pratiques qui lui avaient si bien réussi sur celle de Sévère. Il y rencontra le même succès, et Galère fut trop heureux de pouvoir se retirer à la hâte en Illyrie avec le peu de troupes qui lui restèrent fidèles. Maximien, excité par ses vieux ressentiments contre lui, crut avoir trouvé l'occasion de le perdre sans retour, et vola dans les Gaules, à l'effet de solliciter de Constantin des secours qui lui permissent de remplir ses vues. Mais Constantin, qui croyait avoir tout autant de motifs pour redouter Maximien devenu puissant, qu'il en avait de craindre Galère, éluda ses propositions; et Maximien, pour jouir de quelque autorité, se trouva ainsi réduit à aller partager celle de son fils. Bientôt il se lassa de cette participation bornée; et sans avoir pris d'autres mesures que de s'être assuré de quelques vétérans qui avaient servi sous lui, un jour d'apparat qu'il était assis sur un même trône avec Maxence, il osa l'en précipiter. Il espérait que ce coup d'audace en imposerait à la multitude : mais la compassion d'abord, et l'indignation ensuite, soulevèrent tous les esprits contre un ingrat qui devait à son fils d'avoir recouvré la pourpre. Il eût dû s'estimer heureux de n'être contraint qu'à s'éloigner de Rome : mais un traitement si modéré lui parut un outrage; et pour se venger de son fils, il eut recours à son gendre, qui le refusa encore, et qui ne crut pas devoir compromettre la tranquillité de ses peuples à la vengeance d'une injure prétendue, qu'il fallait moins imputer à l'ingratitude du fils qu'à l'ambition du père. Déchu de l'espérance de satisfaire son ressentiment de ce côté, Maximien, pour y parvenir, n'hésita pas à se transporter auprès de Galère, son plus mortel ennemi; et son affreuse confiance ne fut pas trompée : non que Galère se montrât plus favorable à ses desseins; mais il n'abusa point de son imprudence, et ne lui fit éprouver d'autre mortification que de le rendre témoin des honneurs suprêmes conférés à Licinius, qu'il déclara Auguste. Dioclétien avait été invité à la même solennité. L'inquiet Maximien en prit occasion de l'exciter à reprendre la pourpre avec lui : mais Dioclétien, pour toute réponse, lui vanta les belles laitues de son jardin de Salone; peut-être aussi appréciait-il mieux les circonstances.

[308-310] Cependant le neveu de Galère, Maximin Daïa, piqué de la préférence donnée sur lui à Licinius, réclama de son oncle le même titre d'Auguste; et sur son refus, se le fit offrir par ses troupes. Galère se rendit alors, et eut l'air d'accorder la demande de bonne grâce. Il essaya néanmoins de diminuer le prix de cette faveur, en faisant part du même titre à Constantin, auquel il l'avait refusé jusqu'à cette époque. Ainsi l'empire eut alors quatre maîtres égaux en dignité, sans l'être toutefois en pouvoir. Pour Maximien, dans la nécessité où il se trouva de renoncer au commandement et de se dépouiller de la pourpre, il alla vivre en homme privé dans le palais de Constantin, où, par le crédit de sa fille, il continua à jouir d'une grande considération. Mais avec son caractère inquiet, c'était une faible compensation à ses pertes; aussi, dans un moment où son gendre se trouvait engagé dans une expédition contre les Francs, que lui-même avait conseillée avec intention, il se déroba du palais, gagna Arles, dont il débaucha la garnison, et y reprit la pourpre impériale. Constantin l'y poursuivit, l'obligea de fuir à Marseille, s'y rendit maître de sa personne, et le rétablit dans

sa première condition auprès de lui. L'incorrigible Maximien ne fut pas touché de ce procédé; et n'apercevant plus d'autre voie que le crime pour ressaisir le pouvoir dont il était toujours altéré, il se détermina en furieux à ce parti désespéré, et à l'aide d'une intelligence, il s'introduisit la nuit dans l'appartement de Constantin, avec le dessein de le poignarder dans son lit. Mais il était trahi, et l'intelligence dont il avait cru s'aider était un piége qui lui avait été tendu pour le surprendre lui-même dans l'exécution de son horrible attentat. Après un tel excès, Constantin crut pouvoir oublier les liens qui l'attachaient à lui, et ne lui laissa que le choix de sa mort. Galère le suivit à peu de distance. [311] Persécuteur comme Antiochus, il mourut comme lui d'une maladie aussi affreuse, et dans un repentir inutile de ses cruautés contre les chrétiens. Il leur permit alors de rebâtir leurs temples, et réclama même, au rapport de Lactance et d'Eusèbe, leur intercession auprès de leur Dieu. Il laissa l'empire partagé entre Licinius, Maximin Daïa, Constantin et Maxence.

[312] Constantin profita des loisirs que lui donnait un instant de tranquillité, pour parcourir ses provinces, reconnaître les besoins des peuples, et embellir les villes. Trèves et Autun durent beaucoup à ses soins. Maxence employait le même temps à s'agrandir. Par ses généraux, il faisait la conquête de l'Afrique; et son ambition s'étant accrue par le succès, il jeta un œil d'envie sur le partage de Constantin, et se prépara à l'attaquer, sous le spécieux prétexte de venger son père[1]. Constantin, après avoir cherché en vain à le ramener à des dispositions pacifiques, prit des mesures pour lui tenir tête. Forcé de demeurer dans un état perpétuel de défensive contre les barbares, il ne pouvait disposer que de la moitié de ses troupes. Il suppléa à ce défaut par une alliance avec Licinius, auquel il donna Constantia, sa sœur, en mariage. Mais une contre-alliance de Maxence avec Maximin lui en enleva le fruit, par l'état d'observation où ce traité retint Licinius. Dans cette occurrence, le ciel vint à son secours. Désirant intéresser la Divinité à sa cause, il l'implorait sans la connaître, lorsqu'au rapport d'Eusèbe, qui déclare tenir ces faits de la bouche même de Constantin, ce prince, déjà frappé d'un signe éclatant qu'il avait remarqué dans le ciel, et qui était formé des deux premières lettres grecques du nom du Christ, accompagnées de ces mots, *Par ceci tu vaincras*, reçut l'ordre en songe de former un étendard sur ce modèle. Orné de pierreries et décoré des images des princes, ce fut le fameux Labarum. Constantin fit faire d'autres enseignes de la même forme, pour remplacer les aigles de ses légions, et ordonna de graver des croix sur leurs boucliers. Tous ces changements s'opérèrent sans la moindre résistance, et cette particularité donne du poids à la vision dont ils furent la suite. Eusèbe, de qui l'on tient ces détails, a négligé de nous apprendre le lieu où se passa cet événement : mais on conjecture, du temps nécessaire à effectuer ces mutations, que ce dut être dans les Gaules, et avant que Constantin se fût mis en marche pour l'Italie.

Fidèle à sa célérité ordinaire, il avait passé les Alpes, et était devant Suze, qu'on le croyait encore occupé de ses préparatifs dans les Gaules. L'Insubrie tomba d'abord en son pouvoir, et une victoire qu'il y remporta sur un lieutenant de Maxence lui permit d'arriver jusqu'aux portes de Rome sans obstacle. La superstition y retenait enfermé Maxence avec une armée trois fois plus forte que celle de son adversaire. Cette circonstance, qui rendait le siége impossible, menaçait Constantin de longueurs préjudiciables à ses projets, lorsque la confiance de l'ennemi dans sa multitude l'emporta sur les terreurs de Maxence, et lui fit hasarder de camper sous les murs de la ville. Cette démarche rendit à Constantin l'espoir de terminer cette grande querelle en un jour. Maxence dis-

[1] Eusèbe, Vie de Constant. l. 1, c. 2. Fleury, Hist. ecclés. l. IX.

posa ses forces assez maladroitement pour paralyser les mouvements d'une partie de ses troupes. Constantin ne fit peut-être pas de moindres fautes; mais le ciel, qui voulait vaincre par son bras, les fit tourner à son avantage. Une valeur inconsidérée, qui le porta au milieu du danger, ne fut funeste qu'à Maxence, dans les rangs duquel il jeta le désordre, et qui fut réduit à la fuite. En repassant un pont qu'il avait fait disposer avec art sur le Tibre pour engloutir Constantin, lorsqu'il se hasarderait à le traverser, il le sentit fléchir sous lui, et périt ainsi victime de son propre stratagème. Cet événement mit fin à la guerre. Toutes les provinces de Maxence reconnurent l'autorité de Constantin, et il la consolida par sa modération. Si l'on en excepte quelques prétoriens factieux qu'il dégrada, chacun conserva les dignités dont il était revêtu. Il entra triomphant dans Rome; mais, à la grande douleur des païens, il n'alla pas faire hommage de sa victoire au dieu du Capitole. Il mit le sceau à cette espèce d'abjuration de l'idolâtrie en publiant, de concert avec Licinius, un édit qui, indépendamment de la liberté de conscience accordée en principe à tous les sujets de l'empire, portait l'ordre spécial de rendre aux chrétiens les églises et les fonds communs dont ils avaient été dépouillés. Les deux empereurs se chargeaient de dédommager ceux qui avaient acquis ces biens, ou qui les avaient reçus de la munificence impériale.

[313] Maximin n'accéda qu'en partie à ces mesures; il lui fallut l'épreuve du malheur pour qu'il s'y conformât entièrement. Vaincu dans les démêlés qui s'élevèrent entre lui et Licinius, il imputa ses désastres à ses prêtres; et aussi cruel envers eux qu'il l'avait été à l'égard des chrétiens, il en fit massacrer un grand nombre. Ce fut alors seulement qu'il rétablit les chrétiens dans les droits dont il les avait privés; mais ce tardif repentir ne le sauva pas. Poursuivi de poste en poste par Licinius, il se renferma dans Tarse, où, cerné par terre et par mer, et n'espérant rien de la clémence de son ennemi, il s'empoisonna lui-même, et finit dans des angoisses affreuses une vie qu'il avait souillée de tous les excès de la cruauté. Dioclétien, qui le premier avait déchaîné tant de fureurs, le suivit de près, et eut une fin presque aussi déplorable.

[314-324] Des sujets de rivalité ne pouvaient manquer de s'élever bientôt entre Licinius et Constantin, restés seuls de tant de maîtres qui se partageaient l'empire. Quelques traités mal observés firent trêve de temps en temps à leurs dissensions. Elles se terminèrent au bout de dix ans par l'abdication de Licinius, qui fut transféré à Thessalonique. Quelques tentatives sourdes, hasardées par lui pour ressaisir le pouvoir, le conduisirent à la mort. Il fut étranglé à l'âge de quatre-vingts ans; et Constantin en avait quarante-neuf quand il se vit ainsi seul maître de l'empire.

Malgré leurs revers, les Francs ne cessaient de se rapprocher des frontières de la Gaule. Immédiatement après la défaite de Maxence, Constantin s'était vu obligé de repasser les Alpes pour réprimer une de leurs incursions. En 320, et au milieu de ses démêlés avec Licinius, il leur opposa son fils Crispus, qui s'illustra contre eux par des succès semblables à ceux de son père. Ce jeune prince, élevé par Lactance, le Cicéron chrétien, avait répondu aux soins de cet illustre instituteur. Une calomnie de Fausta, sa belle-mère, qui le dénonça comme ayant voulu attenter à son honneur, priva Constantin et l'empire d'un fils et d'un héros qui devait être leur appui. Constantin avait dans le caractère une certaine férocité que les semences tardives de la religion ne purent déraciner de son cœur, et en même temps une violence qui ne lui permettait aucun délai entre les impressions qu'il recevait et les mesures qu'elles lui faisaient prendre. Ce fut par suite de ce naturel impétueux qu'il envoya son fils à la mort, sans rien approfondir, et que, lorsqu'il eut reconnu son erreur, il n'y sut d'au-

tre remède que de faire étouffer Fausta dans un bain. Cette dernière exécution, celle de Maximien, son beau-père, de Licinius et de Bassien, ses beaux-frères, et plusieurs autres rigueurs de ce genre, quelque justes qu'elles aient pu être, ont jeté sur Constantin une couleur d'autant plus défavorable, qu'on les devait moins attendre d'un prince qui faisait gloire d'arborer les étendards de la plus douce des religions.

[325] Seul possesseur de l'empire, il se livra avec un zèle égal aux affaires de la religion et à celles de l'état. L'église doit à ses soins la convocation du premier concile général, celui de Nicée en Bithynie, tenu, en 325, contre Arius et sa doctrine [1]. Il améliora aussi la forme du gouvernement par des institutions nouvelles, qui, en divisant les pouvoirs subalternes, concentrèrent la puissance gouvernante, et lui rendirent l'énergie nécessaire pour surveiller et pour contenir toutes les parties d'un corps aussi vaste, menacé sans cesse de révoltes intérieures ou d'attaques extérieures. Le succès répondit à ses moyens; et pendant douze ans qu'il régna seul, la fermeté de son administration maintint la paix au dedans, et fixa la victoire au dehors, quoique le changement de toutes les habitudes, l'adoption du christianisme, et le renversement des temples et du culte des idoles, dussent alimenter mille causes diverses de mécontentement. Mais au lieu de perpétuer des institutions si salutaires et si nécessaires même à la prospérité de l'état, lui-même y porta atteinte par le partage qu'il fit de l'empire entre ses trois fils; division impolitique dont le moindre défaut fut d'exciter l'ambition mutuelle de ces princes, et de maintenir dans l'intérieur de l'empire un état permanent de dissensions qui minait ses ressources contre les barbares. Constantin, qui avait régné seul, et sans que ses frères eussent partagé son pouvoir, devait laisser son exemple à sa postérité. Cette heureuse position de Constantinople, qu'il avait bâtie sur les fondations de Bysance, et de laquelle, comme d'un point central, il observait tous les mouvements qui s'élevaient autour de lui, perdit cet avantage sous ses successeurs; et par suite des partages, cette ville devint, pour ainsi dire, une place frontière, exposée à la fois et aux insultes des barbares et à la convoitise des maîtres de l'Occident, qui s'en approchèrent peu à peu par l'extension de leur territoire en Illyrie.

[335] Dans le partage de l'immense succession de Constantin, l'aîné de ses fils, Constantin dit le Jeune, eut les Gaules, la Bretagne et l'Espagne; à Constance, le second, échurent la Thrace, l'Asie et l'Égypte; et Constant, le troisième, obtint l'Italie, la Grèce, l'Illyrie et l'Afrique [1]. Mais à peine furent-ils en possession de leurs parts, que déjà ils étaient en guerre pour se dépouiller l'un l'autre. [340] La quatrième année de leur règne, Constantin fut tué à Aquilée, dans une bataille entre Constant et lui, et son héritage fut la proie du vainqueur, qui fit regretter son frère dans les Gaules. Les Francs y étaient entrés pendant les débats des deux frères, et un mélange de bons et de mauvais succès leur avait permis d'y prendre leurs quartiers d'hiver. Constant acheta leur retraite, et même leur alliance. Le repos qu'il se procura par ce trafic le perdit. Plus libre de s'adonner à ses passions, il souleva mille mécontentements contre lui. Une conjuration se forma; et pendant qu'il était à la chasse, Magnence, d'origine franque, et chef de deux légions, se fit proclamer à Autun, dans un repas donné sous un autre prétexte. [350] Constant, contraint de fuir, fut massacré à Elne, au pied des Pyrénées, après un règne de treize ans depuis la mort de son père. Constance, le dernier des trois frères, prit alors des mesures pour faire valoir ses droits à l'héritage de Constantin. Magnence lui épargna la moitié du chemin; et son armée, fortifiée d'un

[1] Eusèbe. Sozomène. Zozime.

[1] Zozime. Zonare. Eutrope.

parti de Francs et de Saxons qui s'étaient donnés à lui par le motif de leur commune origine, rencontra Constance sur les bords de la Drave, à Murcia en Pannonie (aujourd'hui Essek en Hongrie). Magnence y fut vaincu; mais sa résistance fut si opiniâtre, que le champ de bataille resta couvert de plus de soixante mille morts. Ce fut pour l'empire une journée de deuil et de ruine, dont il ne put jamais se remettre, et qui tourna tout entière au profit des barbares. Constance, dont la perte avait été presque égale à celle des vaincus, affaibli par sa victoire même, ne put poursuivre alors Magnence, qui repassa les Alpes et se fortifia vers Aquilée. Forcé dans ce poste l'année suivante, il recula jusque dans les Gaules; et ayant mal défendu les défilés des montagnes, il ne tarda pas à se voir investi dans Lyon. Frustré de l'espérance des secours qu'il y attendait, et craignant d'être livré par ses soldats, qui commençaient à trouver de l'extravagance à soutenir sa cause, il massacra, dans son désespoir, tout ce qu'il avait de parents renfermés avec lui, se tua lui-même ensuite, et donna ainsi un dernier témoignage de la férocité habituelle de son caractère. Aussi fut-il peu regretté.

Pendant ces dernières campagnes, Constance s'était procuré l'appui de ces mêmes Francs qui d'abord l'avaient combattu, et qui depuis, par une diversion dans le nord de la Gaule, avaient paralysé les secours sur lesquels avait compté Magnence. Ils s'en payèrent par leurs ravages, et facilitèrent de nouvelles incursions à leurs compatriotes. Constance, qui les avait appelés, se vit obligé de marcher contre eux; mais bientôt un traité qui les fit passer à l'alliance des Romains prévint la suite des hostilités.

[354-355] Depuis Constantin, les armées romaines se recrutaient d'officiers et de soldats pris chez ces peuples. Sylvain, l'un d'eux, déserteur du parti de Magnence, avait contribué pour beaucoup aux victoires de Constance. Il en avait été récompensé par la charge de maître de la cavalerie dans les Gaules, où il avait la commission de surveiller les mouvements de ses propres compatriotes. Il s'en acquittait avec talent et fidélité, lorsque les courtisans et les eunuques, qui avaient tout pouvoir à la cour de Constance, rendirent sa foi suspecte. Instruit de leurs machinations, et effrayé des dangers qu'il pouvait courir, Sylvain ne voit de salut pour lui que dans la rébellion même dont il était faussement accusé, et se fait proclamer Auguste; tandis que Constance, non moins alarmé de cette défection, ne trouve d'autres moyens que l'assassinat pour en arrêter les suites. Ursicin, compatriote de Sylvain, qui comme lui avait été maître de la cavalerie, et qui, sur des suspicions semblables de révolte, était détenu par Constance, est remis secrètement en liberté. Il gagne Cologne avec mystère, et se présente à Sylvain comme un opprimé qui venait d'échapper à la tyrannie, et qui lui offrait son ressentiment et son bras. Sylvain, peu défiant, l'accueille en compatriote infortuné; et cinq jours après, il paye de sa vie l'excès de sa confiance. Indignés d'une telle trahison, les amis de Sylvain appellent les barbares pour venger sa mort. Ceux-ci investissent Cologne, qui se rendit après dix mois de siége, et à la faveur de leurs empiétements, ils se voient bientôt possesseurs sur les bords du Rhin d'une lisière qui n'avait pas moins de vingt lieues de largeur. Des peuples opprimés par les magistrats romains, loin de s'alarmer de leurs progrès, virent une perspective de liberté dans celle de leur domination, et envièrent le sort des cantons qui s'y trouvaient déjà soumis.

[356] La situation des Gaules était critique. Elles demandaient un chef qui réunît au pouvoir la considération de la naissance. Mais Constance n'avait point d'enfants mâles, et la famille de Constantin était sur le point de s'éteindre. L'empereur y avait contribué lui-même par le massacre qu'il avait ordonné ou souffert de ses oncles et de ses cousins, lorsque le sénat et l'armée voulurent assu-

rer l'empire aux seuls fils de Constantin. Gallus et Julien, fils de Jules Constance, frère de Chlore, furent les seuls qui échappèrent, et que la religion cacha quelque temps dans le secret de son sanctuaire. Depuis, Gallus, devenu beau-frère de Constance, n'en avait pas moins péri par ses ordres, comme aspirant à l'indépendance, et Julien avait pensé être enveloppé dans son infortune. Il n'éprouva que celle de l'exil. Malgré la haine que lui portait l'empereur, il en fut rappelé en cette occurrence, et on le crut nécessaire pour rétablir l'autorité de l'empire dans les Gaules, que Constance ne pouvait alors aller visiter. A son défaut, il y fit passer Julien, qu'il créa César, et auquel il donna sa sœur Hélène en mariage. Il ne lui confia d'ailleurs qu'une autorité assez précaire et qui était subordonnée à des chefs sur lesquels il comptait davantage. Ce qui peut excuser Constance, et justifier même sa réserve à cet égard, c'est que Julien sortait pour ainsi dire de l'école, et qu'il n'avait aucune idée de l'art militaire, lorsqu'il partit pour sa destination. Le nouveau César passa l'hiver à Vienne, pendant que la réunion de ses troupes se faisait du côté de Reims; et il mit ce temps à profit pour étudier son métier dans les livres, ainsi qu'avait autrefois fait Lucullus, et avec le même succès. Au printemps il gagna Autun, qui venait d'éprouver une attaque inattendue des Germains, et qui n'avait dû son salut qu'à la résistance de quelques vétérans, que n'avait pas gagnés l'effroi général répandu par toute la ville. D'Autun, passant par Auxerre et par Troyes, il arriva à Reims, prenant toujours le chemin le plus court, quoiqu'il fût infesté de coureurs ennemis, avec lesquels il lui fallut escarmoucher de temps en temps. Ces imprudences d'un guerrier novice lui furent utiles pour le familiariser avec le danger. Son courage ne fut cependant point éprouvé dans sa première campagne. Ses forces en imposèrent tellement aux ennemis, que de toutes parts ils se retirèrent devant lui, et que, sans coup férir, il rentra à Cologne, qu'il se hâta de réparer [1].

[357] Julien prit ses quartiers d'hiver à Sens. Il s'était éloigné des frontières, à l'effet de préparer avec plus de tranquillité ses plans de campagne, et de pourvoir avec plus de facilité à la subsistance de ses troupes, qu'il pouvait tenir dispersées avec plus de sécurité. Mais c'était une faute devant un ennemi actif et vigilant, merveilleusement propre à un coup de main. Au moment où Julien le soupçonnait le moins, il se vit cerné tout d'un coup dans la ville par une armée de barbares qui avait trompé sa surveillance. Il manda sur-le-champ Marcellus, qui commandait la cavalerie et qui se trouvait à peu de distance de lui. Mais Marcellus, muni d'instructions secrètes de Constance, qu'il interprétait peut-être encore dans le sens des dispositions haineuses de ce prince pour Julien, demeura tranquille. Dévoué ainsi à succomber, et réduit à si peu de monde, qu'il ne pouvait tenter de sortir, Julien ne put que repousser les assauts à l'aide des habitants, qu'il anima de son courage. Sa constance triompha de l'intrépidité des assiégeants, qui au bout d'un mois se retirèrent. Le rappel de Marcellus fut toute la satisfaction qu'il put obtenir de l'espèce de trahison dont il avait failli être la victime.

Toujours forcé de dépendre de la bonne volonté des généraux qui ne recevaient pas ses ordres, sur le concert desquels il devait compter, et qui se faisaient un mérite de lui manquer toujours, ce fut avec cette défaveur que Julien se vit contraint d'entamer une nouvelle campagne. Barbation, qui arrivait d'Italie, devait, d'accord avec lui, presser les Germains entre les deux armées; mais parvenu à la hauteur de Bâle, il attaqua seul, dans l'espoir d'avoir seul aussi la gloire du succès. Il ne recueillit que la honte d'une défaite; et dans son dépit, il mit dès lors tout en œuvre pour faire éprouver le même sort à Julien. Au lieu de suivre le plan d'o-

[1] Amm. Marcell. La Bletterie, Hist. de Julien.

pérations adopté pour envelopper l'ennemi, il ne s'avance plus, demeure immobile, laisse passer et repasser les barbares sans permettre de les attaquer, casse les officiers qui prétendent le tenter, et entre autres le tribun Valentinien, qui depuis fut empereur. Julien avait besoin de bateaux pour déloger les barbares de quelques îles du Rhin; Barbation fit brûler les siens, pour éviter de les donner. Le résultat de tant de manœuvres fut de placer Julien dans la situation de se voir attaqué auprès d'Argentorate (de Strasbourg) par toutes les forces des Germains, trois fois plus nombreux que lui. Mais cette infériorité était compensée du côté de Julien par l'avantage de commander seul, et par la confiance que ses troupes avaient en lui. Il se l'était acquise par des manières simples, prévenantes, et par une vie dure, qui lui faisait partager toutes les incommodités du soldat. Chnodomare, chef des princes ligués, fier de ses anciens avantages, lorsque ses secours avaient été réclamés par Constance contre Décentius, frère de Magnence, s'avançait avec une assurance qui ne lui faisait rien diminuer des mesures de précaution que sollicitait la prudence. Au premier choc, la cavalerie romaine plia. Julien se présenta aussitôt au-devant des fuyards, et sa personne fut un obstacle qu'ils n'osèrent franchir; ils reviennent sur leurs pas : l'infanterie, appuyée par eux, redouble d'efforts, enfonce l'ennemi à son tour, et le pressant de plus en plus, fait pencher enfin la balance du côté des Romains. Chnodomare est fait prisonnier; et les barbares, forcés de repasser le Rhin, sont repoussés encore par delà le Mein. Julien y fait relever une forteresse qui avait été bâtie autrefois par Trajan, et intimide tellement les Germains par cette barrière, au moyen de laquelle il les tenait comme en bride, qu'ils lui demandent la paix. Mais une trêve de dix mois fut toute la faveur qu'il jugea à propos de leur accorder.

Ce fut dans son retour qu'il rencontra un parti de six cents Francs, qui le croyant pour longtemps occupé en Germanie, s'étaient hasardés dans les contrées qu'arrose la Meuse, où ils avaient pillé plusieurs bourgades. A l'approche de Julien, ils se retranchèrent de leur mieux dans les ruines de deux châteaux sur le fleuve, et ils y tinrent pendant deux mois. Quoique tellement accoutumés à vaincre ou à mourir, qu'il fût à déshonneur parmi eux de se rendre, et que, suivant Libanius, on n'en vît pas même d'exemple, ils crurent pouvoir céder cette fois sans honte à un général de la réputation de Julien. L'amour-propre du jeune César fut flatté de ce témoignage d'estime : il fit passer honorablement ses prisonniers à Constance, et celui-ci s'empressa de les disséminer dans ses légions, estimant, dit encore Libanius, que c'était autant de tours qu'il mêlait à ses soldats.

Tant de succès ne mirent pas Julien plus en faveur. Les courtisans caressant l'aversion du maître, déprimaient les avantages du jeune prince, et ne l'appelaient que *Victorinus* (le petit Vainqueur), faisant allusion à un général de ce nom, qui, au temps de Gallien, avait eu quelques succès dans la Gaule contre les mêmes ennemis, et qui même avait été décoré de la pourpre pendant quelques instants. Julien acheva l'hiver à Lutèce (à Paris), qu'il paraissait affectionner. On croit que le palais des Thermes, hors de la Cité proprement dite, et situé vers l'emplacement de la rue des Mathurins, fut son ouvrage.

[358] Dans la campagne suivante, il attaqua les divers peuples de la confédération des Francs, que trop peu de concert entre eux rendit successivement la proie du vainqueur. Au reste, généreux dans la victoire, il se la fit aisément pardonner. Il se fit même des auxiliaires parmi les vaincus, et se composa dans son armée deux corps de Saliens, les plus renommés entre les Francs. Mais ce fut surtout dans sa dernière campagne qu'il s'acquit la gloire la plus pure, en donnant ses soins à réparer les dommages des barbares, et en repeuplant les villes et

les cantons qu'ils avaient ravagés. Ces vertus pacifiques au milieu des embarras de la guerre, la sagesse de son administration, sa fermeté à proscrire toute levée d'impôts au delà du besoin, et la protection enfin qu'il accorda aux évêques orthodoxes persécutés par Constance, qui favorisait l'arianisme, excitèrent pour lui dans les Gaules un enthousiasme aussi général qu'il était mérité.

[360] Soit jalousie cependant, soit besoin réel, Constance, qui méditait une expédition contre les Perses, fit redemander plusieurs légions à Julien. Celui-ci obéit sans murmures; mais il n'en fut pas de même des soldats. Le regret de quitter un général auquel ils étaient affectionnés; l'opinion universellement répandue qu'on ne l'affaiblissait que pour l'abandonner à la merci des barbares; la répugnance enfin à quitter leur propre sol, pour aller combattre sous une température à laquelle ils n'étaient point habitués : tous ces motifs et d'autres encore soulevèrent peu à peu les esprits, et les firent passer bientôt à une révolte déclarée contre l'autorité de Constance. Dans leur effervescence, ils se portent en foule au palais de Julien, et l'élevant sur un bouclier, ils le proclament Auguste. Julien résiste en vain : c'est avec menaces que la couronne lui est offerte, et il est contraint d'en couvrir sa tête pour la dérober à la fureur qui commençait à agiter le soldat. Son acquiescement et une gratification qu'il fit distribuer achevèrent de ramener le calme. Julien se hâta de faire part à Constance de cet événement et de l'impossibilité où il s'était vu de l'empêcher. Dans la nécessité où ils se trouvaient l'un et l'autre de se soumettre aux circonstances, il lui demandait d'autoriser de son aveu la dignité dont il se trouvait revêtu. Constance, outré de colère, lui dépêcha un officier chargé de lui reprocher son ingratitude, de lui intimer l'ordre de dépouiller les marques d'une autorité illégitime, et de casser tous les agents qui avaient favorisé cette révolution. Mais Julien répondit que si, devenu orphelin, il devait quelque reconnaissance à l'empereur pour les soins qu'il avait fait prendre de son enfance, il était malséant à Constance de le rappeler, lorsque c'était à lui-même aussi qu'il avait à imputer les malheurs qui l'avaient privé de ses parents : quant à sa nouvelle dignité, il déclara qu'il s'en dépouillerait volontiers si l'armée voulait y consentir. Mais l'armée, à ces paroles, renouvela son choix par ses acclamations, et l'envoyé de Constance eût été mis en pièces sans la protection que lui accorda Julien. L'animosité croissant de part et d'autre, et Constance ne dissimulant pas le projet de réduire Julien par la force, ce dernier prit des mesures pour assurer ses nouvelles prétentions. Il se rendit avec célérité en Illyrie, et se disposait à marcher vers Constantinople, lorsque Constance interrompant son expédition contre les Perses, pour venir au-devant de lui, fut attaqué dans le chemin d'une fièvre dont il mourut. Il ne laissa qu'une fille, qui fut mariée dans la suite à Gratien.

Aux soucis que les soins du gouvernement et que les troubles de l'empire avaient apportés à Constance, pendant la durée de son règne, se joignirent tous ceux qu'il se procura gratuitement par son zèle pour l'arianisme. Cette hérésie, condamnée à Nicée, avait repris de nouvelles forces à la mort de Constantin. Du vivant même de ce prince, Athanase, patriarche d'Alexandrie, et le plus ferme défenseur de la croyance catholique, avait été relégué à Trèves. L'église des Gaules, préservée du venin de l'erreur, reçut avec joie dans son sein ce généreux confesseur de la foi de la Trinité. Cependant, au concile d'Arles, en 353, plusieurs de ses évêques, à force de vexations, eurent la faiblesse de lui dire anathème. Trompés même, en 358, à celui de Rimini, avec tous les autres évêques de l'Occident, par les expressions ambiguës de l'adroit Valens, ils donnèrent à l'hérésie le triomphe d'approuver le formulaire captieux qui leur fut présenté, et qu'ils signèrent par amour de la paix : triomphe léger d'ailleurs, et parce que cette formule équivoque n'était point hérétique dans

le sens que l'entendaient les Pères, mais dans celui seulement que lui attribuaient les ariens; et parce que ces mêmes Pères rétractèrent pour la plupart une adhésion surprise à leur bonne foi, sitôt qu'ils reconnurent qu'on prétendait les faire parler autrement qu'ils n'avaient pensé. Hilaire de Poitiers, exilé en Phrygie pour avoir résisté, deux ans auparavant, dans le concile de Béziers, aux innovations que l'on prétendait introduire dans la foi, et renvoyé dans sa patrie après le concile de Séleucie, tenu en Orient, au même temps et à la même fin que celui de Rimini, mais avec moins de succès pour les ariens, contribua beaucoup par son zèle à relever le courage de ses collègues, et à faire rétablir dans les confessions de foi le mot de *consubstantiel*, qui fermait la porte à tous les faux-fuyants de l'erreur.

Les évêques de la Gaule étaient depuis longtemps en possession de ce louable zèle pour étouffer les schismes et les hérésies, et ramener les esprits à l'union. Dès le temps des rêveries de Montan, rêveries illustrées par la chute de Tertullien, on les avait vus écrire aux églises que cette nouvelle doctrine avait divisées, et s'entremettre pour y établir la paix. Irénée, encore simple prêtre de l'église de Lyon, qu'il devait régir dans la suite, avait été porteur de ces lettres; et vingt ans après, vers l'an 197, il s'employa encore, mais avec moins de succès, à faire convenir les églises d'Orient et d'Occident sur l'époque de la célébration de la pâque. Mais ce qui fut plus glorieux pour lui, c'est qu'il parvint à maintenir l'union entre elles malgré cette diversité et malgré les mesures violentes du pape Victor, qui séparait de sa communion ceux qui ne s'étaient pas rangés à son avis. Victor mourut l'année suivante; et ses successeurs ne jugeant point à propos de tenir à l'exécution de son décret, chaque église, jusqu'au concile de Nicée, put conserver à cet égard ses usages particuliers. En 258, les évêques de la Gaule concoururent encore à maintenir l'unité de l'église dans son premier siége, en se prononçant contre les sectateurs de Novatien, le premier antipape. Aussi l'estime qu'ils s'étaient acquise était telle, qu'au premier concile d'Arles, en 314, Constantin déféra à leur jugement la confirmation du concile de Rome contre les donatistes, et que le concile général de Nicée adopta les décisions de ce même concile, au sujet de la célébration de la pâque et du baptême des hérétiques.

[361] Julien, délivré de toute cause d'inquiétude par la mort de Constance, continua paisiblement sa route, et fut reçu à Constantinople avec des acclamations générales. Sa courte administration n'offre plus rien de particulier à la Gaule. Elle se partagea tout entière entre les soins qu'il se donna pour le rétablissement du paganisme, et ceux qu'il destina à une nouvelle expédition contre les Perses, dans laquelle il trouva la mort.

L'armée, dans la nécessité de se donner un chef pour sortir de la position embarrassante où Julien l'avait laissée au milieu des déserts de la Mésopotamie, fit choix d'un chrétien zélé nommé Jovien, que Julien, malgré ses préjugés, avait voulu retenir près de lui[1]. Cet officier, aussi distingué par ses talents que par ses principes, après avoir fait à la dureté des circonstances le sacrifice de quelques provinces, revenait tranquille à Constantinople, où il était désiré, lorsque la vapeur du charbon, imprudemment allumé dans une chambre où il s'arrêta, mit fin à sa vie. Quelques années auparavant, Julien, pendant son séjour à Lutèce, avait pensé périr d'un pareil accident. La brièveté du règne de Jovien ne lui permit pas de donner à la Gaule d'autres signes de bienveillance que la nomination de divers officiers chargés de veiller à sa défense.

[364] Valentinien, tribun militaire, lui succéda par les suffrages de l'armée, qui lui demanda de s'adjoindre un collègue, à l'effet de prévenir l'embarras où s'était trouvée la chose publique à la mort de Julien. Il jeta les yeux sur Valens, son frère, et l'établit dans l'Orient, où ce prin-

[1] La Bletterie et les auteurs ci-dessus.

ce essaya de faire prévaloir l'arianisme. Pour lui, il se réserva l'Occident, et y conserva les principes de l'orthodoxie. C'est à dater de cette époque que l'on compte la division de l'empire en empire d'Occident et en empire d'Orient [1].

[366] A cette même époque aussi se fit ressentir avec une nouvelle violence le débordement des barbares. Entre les généraux que leur opposa Valentinien fut le comte Théodose, père de Théodose le Grand. Chargé de repousser les Francs, il avait obtenu sur eux divers avantages, lorsqu'il fut envoyé dans la Bretagne. Jovin, son successeur, grand maître de la cavalerie dans les Gaules, poursuivit ces premiers succès, et porta de si rudes coups aux Germains, qu'il les contraignit, pour quelques années, à laisser les Gaules en paix.

[367] Elles furent le théâtre où Valentinien, pour étouffer les brigues de ceux qui avaient pensé à lui donner un successeur, à l'occasion d'une maladie qu'il eut à Amiens, éleva à la puissance impériale Gratien, son fils, âgé seulement de douze ans. Autant pour le former à l'art de la guerre que pour lui attacher le soldat, il le tint presque toujours auprès de lui dans ses expéditions militaires, et notamment dans celle qu'il entreprit pour contenir les Francs, qui, tour à tour soumis et menaçants, ne cessaient de harceler l'empire. Son expédition ressembla à toutes les précédentes. La science militaire l'emporta sur le courage, mais sans pouvoir l'abattre : les vaincus se retirèrent dans leurs forêts, en attendant le moment de reprendre l'offensive. Instruit par l'inutilité de ses efforts, Valentinien changea de tactique : il leur opposa d'abord une ligne de forts et de retranchements depuis la Rhétie jusqu'à l'Océan; et il acheva de se procurer la sécurité par les alliances qu'il contracta avec les uns, et les divisions qu'il fomenta parmi les autres.

[375] Ces mesures lui permirent de tourner ses forces contre les Quades (les Moraves), qui essayaient alors de venger une trahison dont leur roi avait été la victime. Le Franc Mérobaud commandait l'armée romaine. Il battit les Quades, qui, réduits à se soumettre, envoyèrent des députés à Valentinien. Mais soit que le violent empereur fût choqué de leur costume grossier qu'il estima à insulte, soit qu'il fût mal satisfait de leurs excuses, il entra contre eux dans une colère si excessive, que le sang lui en sortit par la bouche et le suffoqua.

Gratien était resté dans les Gaules pour veiller aux frontières. L'armée victorieuse, également éloignée de lui et de Valens, se donna pour chef et proclama empereur Valentinien, âgé de quatre à cinq ans, fils que le dernier empereur avait eu de Justine, sa seconde femme, veuve de Magnence, et qui se trouvait alors avec sa mère à la proximité du camp. Gratien s'en offensa d'abord, et finit par approuver ce choix. Il le fit avec sincérité, et ne cessa d'avoir pour son jeune frère les soins et les sentiments d'un père. Il lui abandonna l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique, sous la tutelle de sa mère et d'un de ses oncles, auxquels il associa les deux Francs Mérobaud et Bauton.

[379] Quatre ans après la mort de Valentinien, Valens, son frère, succombait sous les efforts des Goths. Les Huns et les Alains, peuples tartares, que trois siècles auparavant les souverains de la Chine avaient repoussés de l'est de l'Asie vers l'ouest, habitants limitrophes alors des Palus Méotides (de la mer d'Azof), qui les séparaient de l'Europe, étaient demeurés circonscrits dans leurs limites tant qu'ils les avaient crues impossibles à franchir. Le hasard d'une chasse leur apprit que ces marais n'étaient point impraticables; et aussitôt l'inquiétude naturelle à ces peuples, sans attache au territoire qui les a vus naître, les porta à s'y hasarder. Ils rencontrèrent au delà les Goths, qui prirent la fuite devant eux, sur la rive gauche du Danube, et qui sollicitèrent de Valens, par Ulphilas, leur évêque [1], la permission de traverser le

[1] Zonare, Zozime. Fléchier, Hist. de Théodose.

[1] Cet Ulphilas, obligé d'embrasser l'arianisme pour se rendre Valens favorable, est le premier qui

fleuve pour se mettre à l'abri. Valens accéda avec empressement à une proposition qui lui donnait une multitude de sujets pour repeupler les contrées désolées de la Thrace. Mais soit qu'il eût quelques motifs de se repentir tardivement de cette concession, soit que ce fût le tort de ses ministres et de ses généraux, ces peuples ne tardèrent pas à être traités en ennemis par la soustraction des vivres qu'on leur fit éprouver. Poussés au désespoir par la famine, ils s'arment contre leurs prétendus bienfaiteurs, battent les généraux de Valens, inondent la Thrace, et étendent leurs courses jusqu'aux faubourgs de Constantinople. Valens, qui était en Asie, accourt lui-même à la défense de ses provinces, et sollicite en même temps des secours de son neveu. Gratien s'empressait de lui faire passer deux légions, et se disposait même à les suivre, lorsque les Germains, toujours à l'affût des circonstances, passent le Rhin sur la glace aux environs d'Argentorate (Strasbourg), et le forcent de penser à sa propre défense. Il fut contraint de rappeler ses deux légions; mais ayant opéré la jonction avec d'autres troupes que lui amenait Mérobaud, auquel il avait confié le gouvernement de l'état pendant son absence, il attaqua les Germains et les défit dans une bataille plus sanglante que celle que vingt ans auparavant leur avait livrée Julien au même lieu, et qui procura un long repos à la Gaule. Libre alors de reprendre ses premiers desseins, Gratien marcha avec diligence vers le théâtre de la guerre entre les Goths et les Romains; et il était près de l'atteindre, lorsque Valens, devenu plus confiant dans ses forces, craignant qu'un plus long délai dans l'attaque ne lui fît partager l'honneur de la victoire, chercha avec empressement les Goths, qui affectaient de la crainte, parce que leur position difficile entre deux armées les faisait aspirer après le combat. La rencontre eut lieu près d'Andrinople, et fut si funeste aux Romains, que cette journée, comme celle de Meursia, a été mise au nombre des causes qui ont hâté la ruine de l'empire. Valens y périt, brûlé par les barbares, mais à leur insu, dans une chaumière où il s'était caché. Gratien n'arriva que pour recueillir les débris de l'armée. Il mit à leur tête Théodose, qui avait déjà commandé en Mésie, mais qui s'était retiré en Espagne, sa patrie, depuis la disgrâce et le supplice du comte Théodose, son père. Celui-ci, victime des intrigues de la veuve de Valentinien, et de la haine de l'ombrageux Valens, qui, sur la foi d'un prétendu oracle, craignait de l'avoir pour successeur, avait été dénoncé par lui à Gratien comme un traître; et Gratien, faible ou abusé, s'était laissé priver de deux appuis importants. Il répara alors ce qu'il y avait de réparable dans sa faute, et les talents du nouveau chef ne tardèrent pas à rappeler la victoire sous les enseignes des Romains. En peu de temps il nettoya le pays des barbares, et les força à repasser le Danube.

Gratien cependant éprouvait toute la difficulté de régir l'Occident et l'Orient avec la faible assistance qu'il pouvait tirer de ses lieutenants; et il avait cru reconnaître qu'indépendamment des dons les plus distingués, il fallait avoir encore un intérêt personnel à la gloire et à la prospérité de l'empire, pour suffire aux soins multipliés qu'il exigeait en ces temps désastreux. Les derniers exploits de Théodose lui indiquèrent le collègue dont il éprouvait le besoin; et une acclamation générale de l'armée accueillit son choix, quand il en fit la proposition à celle-ci. Il lui fixa l'Orient pour son département; et peu après, sous le commandement des comtes Baudon et Arbogast, tous les deux Francs, il lui fit passer des secours, à l'aide desquels Théodose acheva d'expulser les barbares de tous les pays qu'ils avaient envahis, ou de s'en faire des sujets.

Gratien, qui pour le salut de l'empire venait de revêtir Théodose de la pourpre impériale, avait, au commencement

ait traduit la Bible en langue des Goths. On prétend qu'il est l'inventeur des lettres gothiques, et que son précieux manuscrit, en lettres d'or et d'argent, est conservé, sous le nom de *Codex argenteus* (manuscrit d'argent) dans la bibliothèque des rois de Suède.

de la même année, satisfait au vœu de sa reconnaissance, en décorant de la pourpre consulaire le poëte Ausone, de Bordeaux, qui avait été son précepteur. Il avait fait une diligence extrême pour se trouver à Trèves à l'époque du renouvellement des magistratures, afin de l'installer lui-même dans ses fonctions, et de donner, par cet acte éclatant de faveur, un témoignage signalé de son amour et de sa protection pour les belles-lettres.

L'empire respirait, et surtout l'Occident : mais ce calme trompeur, en endormant le prince dans la mollesse, devint l'occasion de sa ruine. Les rênes de l'administration relâchées faisaient naître des sujets de mécontentement, et donnaient aux factions la facilité d'éclater contre lui, lorsqu'il les provoqua encore par plusieurs inconséquences, entre lesquelles il faut compter des préférences trop marquées pour les étrangers. Les Francs étaient surtout l'objet particulier de ses prédilections, et furent honorés des plus hautes charges dans sa cour. Mais ce caprice, déjà si mortifiant pour ses sujets, alla jusqu'au ridicule, quand on le vit étendre ses faveurs jusque sur les Alains, et porter l'oubli des bienséances jusqu'à revêtir leur costume.

[381-383] La première étincelle de la révolte partit de la Bretagne. Maxime, qui y commandait, compatriote de Théodose et son compagnon d'armes, jaloux d'une fortune dont il se croyait également digne, et mécontent de Gratien, pour n'avoir pas discerné le mérite qu'il croyait avoir, provoqua l'infidélité de ses légions, ou, selon quelques auteurs qui lui sont favorables, fut obligé de céder à leurs instances. Satisfait d'abord de sa nouvelle condition, il s'était contenté d'en jouir paisiblement dans le lieu de son gouvernement; mais devenu plus ambitieux par la réussite de ses brigues, il descendit sur le continent, et se fortifia des légions gagnées des deux Germaniques. Au bruit de cette défection, Gratien abandonna Trèves avec hâte, et se réfugia à Lutèce, où il donna rendez-vous aux troupes qui lui étaient restées fidèles. Maxime l'y poursuivit : pendant quelques jours, de petits combats semblaient annoncer un engagement général; mais ils masquaient une négociation perfide qui fit passer toute l'armée de Gratien dans le camp de l'ennemi. Ce prince n'eut d'autre ressource que la fuite, et partit accompagné seulement de trois cents cavaliers fidèles, parmi lesquels se trouvaient les deux Francs Mérobaud, consul alors pour la seconde fois, et Baudon, décoré des ornements triomphaux. Ils atteignaient Lyon, lorsque, retardés par une ruse d'Andragathius, qui les poursuivait, ils tombèrent entre ses mains, et furent mis à mort. Ainsi périt Gratien, âgé seulement de vingt-huit ans. Gratianopolis (Grenoble) lui doit son origine. Valentinien, trop jeune encore pour avoir une volonté efficace, et tenu d'ailleurs en échec par une incursion de barbares suscitée par Maxime, ne put aller au secours de son frère, et fut même contraint par la nécessité des circonstances, de faire la paix. S. Ambroise fut en cette occasion le négociateur de Valentinien.

[380-385] Maxime alla jouir à Trèves du fruit de son usurpation. Il y signala son gouvernement par l'extirpation de l'hérésie des priscillianistes, qui venait de naître en Espagne, et qui devait trouver sa fin dans les Gaules, mais d'une manière déplorable, en ce qu'elle fut sanglante, et provoquée par deux ministres des autels. Priscillien et ses adhérents professaient à peu près les mêmes erreurs que Manès sur l'origine du bien et du mal. Ils y joignaient les absurdités de l'astrologie judiciaire, prêchaient un rigorisme outré, condamnaient le mariage, et néanmoins, s'il en faut croire leurs accusateurs, se livraient à mille pratiques impures. Découverts et déférés par les évêques Idace et Ithace, ils furent condamnés, en 380, dans un concile tenu à Saragosse : mais ils résistèrent au jugement du concile, et poussèrent la révolte jusqu'à sacrer Priscillien évêque d'Avila. Cependant l'intervention du bras séculier, réclamé par Idace, les força à éva-

cuer leurs églises, ainsi que les villes et les provinces qu'ils occupaient. Éconduits par S. Ambroise, dont ils réclamèrent l'appui, et par le pape Damase, qui leur interdit l'entrée de Rome, ils furent plus heureux auprès de Gratien, dont ils regagnèrent la faveur, à l'aide d'un de ses principaux officiers, qu'ils achetèrent, et par le crédit duquel ils furent rétablis dans leurs églises. Coupables comme ils l'étaient, ils avaient obtenu plus qu'ils ne devaient espérer : mais par suite de l'insatiable cupidité attachée à la faiblesse humaine, la satisfaction qu'ils obtinrent leur parut insuffisante, tant qu'ils n'y joindraient pas celle de la vengeance. Ils poursuivirent Idace à leur tour, et le forcèrent à se réfugier à Trèves. Il y était lorsque Maxime, vainqueur de Gratien, vint occuper la capitale des Gaules. Poussé par un ressentiment coupable, ou peut-être sans autre dessein que de poursuivre un juste rétablissement, Idace ayant présenté à l'usurpateur une requête contre ses adversaires, un concile fut indiqué en 384 à Bordeaux pour juger ce différend, et Priscillien y fut condamné tout d'une voix. Mais soit que celui-ci prétendît secouer dès lors le joug de l'autorité religieuse, soit qu'il craignît qu'un appel à une autre puissance ecclésiastique ne lui attirât une nouvelle condamnation, il en appela au tribunal de Maxime, et son appel y fut reçu, ainsi que l'avait été la réclamation d'Idace. Des juges civils furent chargés d'examiner de nouveau cette cause; et par suite des formes qu'elle entraînait, Idace se vit dans la nécessité de se porter pour accusateur devant un tribunal inusité. La nature des circonstances aurait permis peut-être de l'excuser du ministère odieux qu'il fut obligé de remplir, sans la passion qu'il manisfesta dans sa poursuite. Ce procédé révolta l'église, et fit retomber sur le concile de Bordeaux lui-même quelque blâme, pour n'avoir pas protesté contre l'illégalité d'un appel fait par-devant une autorité incompétente. Mais il considéra sans doute l'inutilité probable de sa réclamation, et craignit peut-être aussi de paraître partial, en récusant des juges de sa conduite pris hors du sein du clergé. Après plusieurs séances, le tribunal confirma la condamnation de Priscillien et de ses adhérents, et porta un arrêt de mort contre eux. Idace n'assista point à cette dernière séance, et un suppléant lui fut nommé d'office.

[385] Ce fut la première fois que l'on vit, avec autant d'étonnement que d'épouvante, le crime de l'hérésie s'expier par l'effusion du sang : sur quoi il est à observer que ce scandale fut donné par l'intervention irrégulière de la puissance civile, appelée, non point à faire exécuter une décision ecclésiastique, mais à porter elle-même un jugement; qu'elle y fut imprudemment invitée par l'hérésie elle-même; et que l'église, loin de favoriser des procédés aussi contraires à l'ordre qu'à la charité, témoigna une juste horreur de la conduite d'Idace. Quelques évêques le déclarèrent hors de leur communion, et S. Martin fut de ce nombre. Il était venu à Trèves pour demander à Maxime la grâce de quelques officiers, que leur attachement à Gratien avait rendus coupables aux yeux de l'usurpateur, ainsi que pour essayer d'arrêter l'effet des dernières sévérités qu'on se proposait d'étendre en Espagne sur ceux qui étaient suspects de priscillianisme. Tout lui fut accordé, sous l'expresse condition de communiquer avec les idaciens; mais à ce prix, il refusa les grâces qu'on lui offrait. Cependant l'ordre donné de sévir contre les coupables ébranla sa résolution, et il consentit enfin à assister avec les évêques idaciens à l'ordination de Félix, évêque de Trèves, ordination d'ailleurs qu'il refusa de confirmer de sa signature. Presque aussitôt il se reprocha cet acquiescement comme une faiblesse, et il se hâta de l'aller pleurer dans sa retraite, d'où il ne voulut plus sortir pour se trouver à aucun concile.

Cette retraite était le fameux monastère de Marmoutiers, bâti par lui près de Tours en 374, et l'un des premiers que la Gaule ait vus s'élever dans son sein. De cette espèce de séminaire, où la piété

et l'instruction étaient également cultivées, et de celui de l'île de Lérins, fondé depuis par Honorat, évêque d'Arles, sortirent comme d'une pépinière une multitude de grands évêques et de grands saints, qui soutinrent la gloire que tirait déjà l'église des Gaules de la constance de ses martyrs, de la sainteté de ses évêques et de la science de ses docteurs. Entre ses illustres pasteurs, on distingue Maximin de Trèves, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, dit le second apôtre des Gaules, Germain d'Auxerre, Loup de Troyes, Victrice de Rouen, Exupère de Toulouse, Ursicin de Sens, Euverte et Agnan d'Orléans, René d'Angers, Sidoine de Clermont, Mamert de Vienne, qui institua les Rogations, et Nicaise de Digne, le seul des évêques de la Gaule qui se soit trouvé au concile de Nicée. Enfin, parmi les docteurs et les écrivains ecclésiastiques de la même église, on remarque dans ce même temps Irénée et Eucher de Lyon, Victorin et Hilaire de Poitiers, Phébade d'Agen, Paulin, devenu évêque de Nôle, le moine Cassien, fondateur de nombreux monastères dans les Gaules, et Sulpice-Sévère, auteur d'un abrégé d'histoire sainte, et de la vie de S. Martin. Quelques-uns réclament encore S. Ambroise, archevêque de Milan, comme étant né à Trèves, où son père était préfet du prétoire. Les nombreuses écoles répandues dans les Gaules, en y entretenant le feu sacré des belles-lettres, favorisèrent les travaux de ces écrivains. [392] Malheureusement les incursions des barbares, en détruisant tous les monuments littéraires, ramenèrent les ténèbres de l'ignorance sur ce beau pays, que Marseille et Rome avaient fait participer à toutes leurs connaissances. On a aux ecclésiastiques, et surtout aux moines, l'obligation d'en avoir conservé quelques débris, qui avec le temps ont rendu à l'Europe dégénérée les lumières que tant de ravages lui avaient ravies.

[387-388] Le propre de l'ambition est de s'accroître par le succès. Maxime, maître de la Bretagne, aspira à la Gaule et à l'Espagne : possesseur de ces contrées, il convoita l'Italie. Sourd aux avis et aux prédictions de S. Martin, malgré la paix jurée et de nouvelles conventions pour lesquelles S. Ambroise était retourné dans les Gaules, il passe les Alpes à l'improviste, et peu s'en fallut qu'il ne surprît Valentinien dans Milan. Ce prince eut le bonheur d'échapper avec Galla, sa sœur, et de se rendre auprès de Théodose. Excité à la fois et par la reconnaissance et par les charmes de Galla, qu'il demanda en mariage, Théodose embrassa avec chaleur la cause de son beau-frère. Une double victoire qu'il remporta en Pannonie sur Maxime contraignit ce dernier à repasser les Alpes et à se renfermer dans Aquilée. Mais investi bientôt dans cette place, il y fut livré par ses propres troupes. On prétend que Théodose voulait lui sauver la vie, mais que la férocité du soldat prévint les effets de sa clémence. Arbogast, qui commandait les auxiliaires de l'armée victorieuse, envoyé dans les Gaules pour s'assurer du fils de Maxime, que son père avait créé César, interpréta aussi sa commission, et fit périr ce jeune homme. Enfin Andragathius, celui qui avait porté ses mains sur Gratien, n'espérant point de pardon, et se trouvant près de la mer, s'y précipita tout armé pour échapper au supplice. A ces exécutions près, une amnistie générale donna pour partisans à Valentinien ceux qui le combattaient auparavant; car Théodose renonçant aux droits de la victoire, ne se réserva rien de ce qui avait appartenu à son bienfaiteur.

[392] Mais il fallait alors des qualités peu communes pour se maintenir sur le trône le plus élevé, et le surcroît de puissance dont la dépouille de Maxime enrichit le jeune Valentinien ne put le soustraire au sort qu'avait subi son frère. Arbogast, qui pendant ses disgrâces l'avait servi avec fidélité, s'était constitué son ministre, et fut véritablement son maître. Militaire consommé, ses seules menaces avaient suffi pour contraindre Marcomir et Sunnon, chefs des Francs, à rapporter les enseignes et les dépouil-

les que, pendant les démêlés de Valentinien et de Maxime, ils avaient enlevées aux Romains, à la suite d'une défaite comparable à celle de Varus. Politique habile, il se prévalait de son expérience pour oser contremander les ordres mêmes de son prince. Fatigué de tant de hauteurs, celui-ci résolut de l'éloigner de sa personne; et dans une cérémonie solennelle, il lui remit publiquement un écrit par lequel il le destituait de tous ses emplois. L'audacieux ministre, loin d'être déconcerté de l'appareil qui l'environnait, se sentant fort de l'affection des gens de guerre, en prit occasion de rompre sans retour le frein de l'obéissance. Il foule aux pieds l'écrit, et déclare à l'empereur lui-même que ne tenant rien de lui, il n'avait rien à lui remettre. Indigné d'une telle insolence, Valentinien se jette sur l'épée d'un de ses gardes; et à la question que lui fait le soldat de l'usage auquel il la destine : « M'en percer le sein, répondit-il; car « c'est tout ce qui reste à faire à un prin- « ce qui n'est pas obéi. » Une scène pareille ne pouvait finir que par une catastrophe prochaine, funeste au prince ou au ministre. Mais le dernier possédait le pouvoir : il commença par isoler le monarque de ses serviteurs, et les remplaça par une garde de Francs, vain simulacre d'honneur, qui n'était destiné qu'à lui assurer sa victime. Bientôt le prince fut relégué à Vienne, et peu après on le trouva étranglé dans son lit. Il n'avait que vingt ans et quelques mois.

Arbogast n'étant pas né citoyen de Rome, ne pouvait, sans choquer mille préjugés hasardeux, s'asseoir encore sur un trône romain. Réduit à n'occuper que la seconde place, il eut la politique de s'en contenter, en ordonnant d'ailleurs les choses de manière à rester effectivement le maître. Dans cette vue, il s'était assuré, et non sans quelque difficulté, d'un certain Eugène, autrefois rhéteur, pourvu depuis d'une charge éminente à la cour, mais d'une nullité absolue comme homme de guerre. Eugène, revêtu par lui des ornements impériaux, fit part de son avénement à Théodose. Ses ambassadeurs furent honnêtement reçus, s'en retournèrent avec des présents, mais sans réponse positive au sujet de la reconnaissance qu'ils étaient chargés de solliciter. Bien loin de là, Théodose se préparait à la guerre, et avec d'autant plus d'ardeur que le zèle de la religion vint s'unir aux intérêts de la politique. Eugène alors, en effet, sur la demande d'Arbogast, rétablissait dans Rome la publicité du culte idolâtrique, que depuis peu Théodose et Valentinien y avaient sévèrement proscrite. C'était l'œuvre de Dieu et son propre ouvrage que Théodose entendait défendre, l'usurpation qu'il voulait punir, et son beau-frère qu'il prétendait venger. Eugène et Arbogast, de leur côté, ne négligeaient pas les moyens de faire prévaloir leur parti. Indépendamment des païens qu'ils ralliaient à leur cause, ils se procurèrent un autre secours, en se présentant à la tête d'une armée sur les frontières des Allemands et des Francs, non plus pour les attaquer dans leurs retraites comme autrefois, mais pour conquérir leur alliance par un moyen plus sûr que de simples sollicitations. Ils y joignirent d'ailleurs de la condescendance : Arbogast rabattit de ses hauteurs anciennes, et parvint, par des manières plus affectueuses, à gagner ces valeureux alliés. Munis de cet important renfort, Eugène et Arbogast descendent en Italie, fortifient les passages des Alpes Julies, par où Théodose pouvait arriver jusqu'à eux; et au pied de ces mêmes montagnes, sous les murs d'Aquilée, ils l'attendent avec d'autant moins d'inquiétude, que la nature et l'art concouraient également à rendre ces barrières inexpugnables. Mais contre leur attente, Théodose les franchit, et à sa descente dans les plaines de l'Italie, il découvrit devant lui toutes les forces d'Eugène.

[394] Les légions romaines, dans les deux armées, en formaient la moindre partie : destinées de chaque côté à seconder les efforts ou à réparer les échecs, elles n'en composaient que la réserve; et à cet effet, elles étaient postées de part

et d'autre sur le penchant des collines. Les Francs et les Allemands du côté d'Eugène, les Goths, les Vandales et d'autres barbares du côté de Théodose, faisaient la véritable force de leurs armées. Dans la dernière, ils étaient commandés par Stilicon, prince vandale, époux de Sérène, nièce de l'empereur; par Gaïnas, officier goth d'un grand mérite; et par Alaric, jeune prince de la maison des Balthes, en possession de donner des chefs aux Goths de l'Ouest ou Visigoths, comme celle des Amales aux Goths de l'Est ou Ostrogoths. Promu à cette dignité après Fritigern, qui avait été si funeste à Valens, il devait être lui-même presque aussi fatal aux deux fils de ce Théodose, sous les drapeaux duquel il faisait alors son apprentissage dans l'art de vaincre et de faire trembler les Romains. Eugène et Arbogast avaient arboré de nouveau les enseignes du paganisme; Hercule et Jupiter reparaissaient sur leurs étendards. Théodose, par opposition, fit arborer la croix sur les siens, et fonda sa confiance sur ce signe, et sur la protection du ciel, dont il embrassait la cause.

Les Francs, placés par Arbogast à l'avant-garde, ayant reçu le signal, fondirent sur les Goths avec leur impétuosité ordinaire, et les enfoncèrent de toutes parts : dix mille restèrent sur la place, et la nuit sauva le reste de l'armée de Théodose. Elle était tellement affaiblie, que les principaux officiers conseillaient de repasser les Alpes, et de remettre une nouvelle attaque au temps où l'on aurait pu faire de nouvelles levées. C'était le parti qui semblait le plus convenable, et auquel on s'attendait dans les deux armées. Aussi l'étonnement fut-il grand le lendemain, lorsqu'on vit Théodose se former de nouveau dans la plaine. Il s'était indigné des conseils timides de la veille, et avait tenu à impiété de laisser fuir les enseignes de Jésus-Christ devant celles d'un Jupiter. Plein de confiance dans un songe prophétique qu'il avait eu la nuit, il comptait sur la victoire, et il avait inspiré la même confiance à ses soldats. Il finissait ses dispositions, lorsqu'il reçut des avis de divers officiers d'Eugène, qui offraient de se ranger à son parti s'ils étaient conservés dans leurs grades. Théodose le promit, et recueillit presque sur-le-champ le fruit de cette sage politique; car il donnait dans une embuscade, lorsque l'officier qui la commandait fit baisser les armes et passa de son côté. Malgré ces défections partielles, les talents d'Arbogast, la valeur et le nombre de ses troupes, maintenaient la fortune en sa faveur, lorsqu'un vent violent, opposé à l'armée d'Eugène, vint s'élever tout à coup. Des tourbillons de poussière aveuglèrent ses soldats, repoussèrent leurs traits, affaiblirent leurs coups, et procurèrent à ceux de Théodose tous les avantages contraires. Cet événement, regardé comme miraculeux par Théodose, et cité comme tel par tous les auteurs contemporains, décida de la victoire. Les officiers d'Eugène demandèrent quartier et l'obtinrent, sous la condition de livrer leur chef. Perdu dans un nuage de poudre, celui-ci n'avait pu juger de l'issue de la bataille; mais présumant du succès, il demande avec empressement à ceux des siens qu'il voit accourir à lui avec hâte, s'ils ne lui amènent pas Théodose. Pour réponse, il est enveloppé et conduit aux pieds de ce même Théodose, par les ordres duquel il fut décapité. Arbogast désespérant d'échapper à un sort pareil, se tua lui-même de deux coups d'épée.

[395] Théodose, par cette victoire décisive, se vit seul maître de l'Orient et de l'Occident : mais à peine jouit-il de ce surcroît de puissance; il mourut trois mois après son triomphe, et confirma de nouveau la division de l'empire, par le partage qu'il en fit entre ses deux fils. Honorius, le plus jeune, âgé de onze ans seulement, eut l'Occident, sous la tutelle de Stilicon; et Arcadius, l'aîné, âgé de dix-huit ans, régna en Orient, sous la direction de Rufin, qui, né près de Bordeaux, était parvenu à la dignité de préfet du prétoire d'Orient, et à partager avec Stilicon la faveur et la confiance de Théodose[1]. Ces deux ministres, qui

[1] Zozime. Zonare. Mézeray, avant Clovis.

avaient tous les talents nécessaires pour soutenir la puissance de l'empire, en précipitèrent la chute, par l'ambition qu'ils eurent peut-être de s'en rendre les maîtres.

Le premier acte d'administration d'Honorius, ou plutôt de Stilicon, son ministre, fut une course rapide sur les bords du Rhin, dans toute la longueur de ce fleuve, pour renouveler les anciennes alliances avec les barbares; la réputation de Stilicon fit de ce voyage une espèce de triomphe. Tous les petits princes au delà du Rhin s'empressèrent de se rendre à ses invitations : les traités faits avec eux furent confirmés et procurèrent à la Gaule un calme de sept à huit ans, dont Stilicon profita pour porter ses armes en Orient.

Rufin, malgré l'âge de son pupille, y commandait presque avec le même empire que Stilicon en Occident. Cependant il visait plus haut : il avait formé le projet de se faire associer au trône, et d'abord de s'en approcher au moyen du mariage de sa fille avec Arcade. Mais pendant un voyage qu'il fit à Antioche pour satisfaire une vengeance particulière, son intrigue fut déjouée par l'eunuque Eutrope, qui procura à l'empereur la connaissance d'Eudoxie, fille du comte franc Bauton, et qui le détermina à l'épouser sans délai. C'est cette impérieuse et irascible impératrice qui persécuta S. Jean Chrysostôme avec une si longue persévérance.

Rufin, déchu de l'espérance de parvenir à son but par les moyens qu'il avait d'abord imaginés, ne renonça pas à ses premiers projets; et supposant que les désastres de l'empire, en le rendant plus nécessaire, pourraient le conduire aux mêmes fins, il n'hésita pas, dit-on, malgré les maux que les peuples en devaient ressentir, d'appeler secrètement Alaric et les Goths à la dévastation de la Macédoine, de la Grèce et du Péloponèse. Rien n'était défendu dans ces provinces; et le détroit des Thermopyles, l'isthme de Corinthe, et la plupart des villes fortes, étaient confiés à des traîtres qui avaient ordre de tout livrer. A la nouvelle de cette invasion, Stilicon se crut appelé à la défense de l'Orient. Le salut de l'empire fut son prétexte; son ambition et sa jalousie contre Rufin furent ses mobiles. Il débarque dans le Péloponèse, et à son approche les barbares se hâtent de se retirer. Le reste de sa conduite est un problème. Soit que les voluptés l'eussent amolli, ainsi que le prétend Zozime; soit qu'il eût déféré aux ordres d'Arcade, qui, par les conseils de Rufin, lui fit dire qu'il eût à regagner son Occident et à lui renvoyer seulement les troupes qu'il retenait depuis la mort de Théodose; soit enfin que pour ses propres intérêts il eût aussi traité avec Alaric, tout d'un coup devenu indifférent au spectacle qu'il a sous ses yeux, et perdant subitement de vue l'objet de son expédition, il laisse échapper les Goths, sans tenter même de leur arracher les dépouilles dont leur marche était entravée. Ses soldats pillent au contraire le peu que la pitié des barbares avait laissé à leurs malheureuses victimes, et lui-même se retire, lorsque n'ayant plus d'ennemis à combattre, et se trouvant à la tête des meilleures troupes de l'Orient, rien, ce semble, ne paraissait l'empêcher de gagner Constantinople, et d'y renverser la fortune de son émule en pouvoir. Ce n'est qu'à son retour en Italie qu'il reprit les projets de sa haine, et qu'il les mit à exécution par la trahison la plus insigne. Il renvoya à Arcade une partie des forces que ce prince lui avait fait redemander; mais il mit à leur tête le Goth Gaïnas, qui était instruit de ses desseins. Arrivée aux portes de Constantinople, cette troupe, excitée par son chef, témoigne le désir de voir l'empereur, pour lui rendre son hommage hors de la ville. Il accourt avec Rufin, qui se croyait au terme de ses désirs, et qui dans ce moment même n'attendait plus qu'un mot d'Arcade pour être déclaré son collègue. Le soldat fait éclater sa joie à la vue du prince; puis, à un signal convenu, il se jette sur Rufin et le met en pièces. Catastrophe horrible,

mais digne récompense d'un ministre pervers, que n'avait point effrayé la perspective de tant de dévastations, destinées uniquement à lui frayer un chemin vers le trône.

[395-400] Eutrope, qui lui succéda dans la faveur du prince, et qui gouverna à peu près comme lui, ne tarda pas à rencontrer un sort aussi déplorable. Gaïnas fit demander sa tête par ses soldats mutinés, et le faible empereur ne sut d'autre moyen de les contenir que de céder à leurs fureurs. Revêtu de l'autorité de Rufin et d'Eutrope, Gaïnas ne craignit pas de suivre leurs exemples. Il excita aussi l'avidité des barbares; et avec des forces suffisantes pour réprimer leurs brigandages, il les vit, tranquille spectateur, ravager sous ses yeux les provinces confiées à sa protection. Plus attentif même à leurs dangers qu'à ceux des citoyens de l'empire, secrètement il leur faisait passer des secours, indépendamment de divers subsides aussi honteux qu'inutiles qu'il leur fit accorder, pour obtenir d'eux des trêves passagères. Il fallut le dernier excès du mal pour ouvrir les yeux à Arcade, et pour lui inspirer la résolution d'éclater contre un traître qui, déjà possesseur de tout son pouvoir, aspirait encore à le dépouiller du vain titre qui lui restait. Gaïnas, frustré dans le projet d'incendier Constantinople et de se faire proclamer à la faveur du tumulte, fut déclaré ennemi de l'état, et il se trouva encore un chef et des soldats fidèles à lui opposer. Bientôt, pressé à la fois d'un côté par une armée romaine, et de l'autre par celle des Huns, dont Arcade s'était ménagé l'alliance, il attaqua ces derniers, et trouva dans le combat une mort honorable qu'il ne méritait pas.

[403] Cependant Alaric, forcé par l'opposition qu'il avait trouvée en Grèce de gagner l'Illyrie, y demeurait tranquille, sous le titre de commandant de ces provinces pour l'empereur Arcade. Stilicon, auquel on prête les mêmes vues et la même politique qu'à Rufin et à Gaïnas, l'y ménageait, dans l'intention apparente de faire passer quelque jour ces provinces, par son entremise, sous la main d'Honorius, et avec le dessein réel de s'en faire un appui pour élever Eucher, son fils, jusqu'au trône. Dans cette vue, il faisait pensionner le barbare, pour obtenir de lui, selon le besoin, ou son action, ou son repos. Mais, soit que le tribut ne fût pas exactement payé, soit que les prétentions du Visigoth se fussent accrues et qu'on eût refusé d'y satisfaire, Alaric quitte subitement sa retraite, et traversant la Pannonie et les Alpes Julies, s'approche de Ravenne, où l'empereur faisait sa résidence, parce que cette ville, entourée d'eau de toutes parts et renfermant un port, offrait dans les périls, devenus chaque jour plus fréquents, des difficultés d'attaque et des ressources de fuite que Rome ne possédait pas. Avant d'agir plus hostilement, Alaric demanda des terres, et il acquiesça à la proposition que lui fit Honorius d'un établissement dans les Gaules. Mais Stilicon, dont ces mesures contrariaient apparemment les vues, le suivit avec diligence, l'atteignit à Pollentia, au confluent du Tanaro et de la Stura, et lui livra une bataille sanglante, qui fut assez égale pour la perte, mais qui força Alaric à reculer. Un second engagement près de Vérone fut plus décisif, et contraignit Alaric à vider tout à fait l'Italie. Mais, ce point obtenu, il ne fut pas inquiété davantage, et sa retraite fut même favorisée, pour le besoin sans doute qu'on pourrait avoir de lui par la suite.

[406-407] Nous arrivons à cette année 406, si fameuse dans les fastes de la décadence romaine, par la plus formidable incursion de barbares que l'empire ait eue à supporter. S'il en faut croire divers écrivains du temps, cette calamité fut l'ouvrage de Stilicon. On veut qu'après avoir investi le trône de tous les côtés, par le mariage successif de ses deux filles avec Honorius, il pensât encore à l'envahir tout à fait pour son fils Eucher, à la faveur des troubles qu'il devait susciter; et que ce fut en conséquence à son signal que cette nuée de guerriers

avides de pillage, força les frontières de l'empire. Quoi qu'il en soit, le dernier jour de l'an 406, suivant la chronique de S. Prosper, une multitude de Goths et de Gépides, établis sur les rives du Danube, dans la Dacie et la Pannonie, et de Vandales, d'Hérules, de Suèves, de Bourguignons, de Saxons, d'Angles et de Juthes, habitants des bords de la Baltique, dans les contrées connues depuis sous les noms de Prusse, de Poméranie, de Meckelbourg, de Holstein et de Jutland, passèrent le Rhin du côté de Mayence. Les Francs, qui depuis cent cinquante ans bataillaient avec des succès divers pour mettre le pied dans les Gaules, et qui, partie par force et partie par concession des empereurs, étaient parvenus à se former un petit établissement vers Cologne, entre le Rhin et la Meuse, éprouvèrent les premiers les funestes effets d'un semblable passage. Une résistance inégale leur prépara une défaite désastreuse, après laquelle les barbares inondèrent sans obstacle les deux Germaniques et la Belgique.

[407] Pendant ce temps, les manœuvres des Saxons, qui semblaient menacer la Bretagne, occasionnèrent une révolution dans ce pays. Les troupes romaines, livrées à leurs propres ressources par l'impossibilité d'obtenir des secours d'Honorius, élurent et renversèrent successivement deux empereurs. Leur choix s'arrêta enfin sur un simple soldat dont le nom de Constantin leur parut d'un meilleur augure. Au lieu de se tenir sur la défensive dans son île, il prévint l'attaque en descendant sur le continent; et la générosité avec laquelle il se montra le protecteur de la Gaule, abandonnée par son maître aux ravages des barbares, lui amena des soldats. A leur tête, et à l'aide des Francs qui s'allièrent à lui, il marcha aux Vandales, et les battit près de Cambray. Mais lorsqu'il aurait pu les dissiper entièrement, en les empêchant de se rallier, inhabile à profiter de sa victoire, il se hâta vers Trèves, pour le vain plaisir de revêtir la pourpre dans la Gaule, et d'y déclarer Constant, son fils, César. Devenu alors plus entreprenant, et toujours secondé par les Francs, il commença à menacer l'Italie.

Stilicon porta de ce côté les forces d'Honorius; et le Goth Sarus, envoyé dans les Gaules, battit les lieutenants de Constantin, et l'assiégea lui-même dans Vienne; mais des secours amenés de la Bretagne par Géronce, un autre de ses lieutenants, firent lever le siége, et forcèrent Sarus à repasser lui-même les Alpes. Ainsi dégagé, Constantin acheva de se procurer la tranquillité par des concessions qu'il fit alors aux barbares de divers territoires de la Gaule, dans les Germaniques et dans la Belgique. Il transporta aussi le siége impérial à Arles, afin d'être moins exposé à leurs incursions, et plus à portée encore de surveiller l'Italie, et de s'assurer de l'Espagne, où il avait fait passer Géronce, son libérateur.

[408] Ce n'était point assez pour Honorius des pénibles soucis que lui apportait un trône ébranlé de toutes parts; il lui fallut y joindre le tourment des soupçons, et contre le seul homme qui pouvait encore le sauver. Fondés ou non, un certain Olympius les lui fit naître, et ménagea les moyens de punir celui qu'il représenta comme un traître. On s'étonne de voir un homme presque inconnu l'emporter si facilement sur un ministre réputé si habile, et qui aurait dû avoir une infinité de partisans, s'il eût effectivement visé au but auquel on prétend qu'il tendait : mais il paraît par l'événement qu'il n'avait pas même pris le soin de s'attacher le soldat; et cette circonstance dépose en sa faveur. Une seule garde de Huns semblait faire la sûreté de Stilicon. Le Goth Sarus, sa créature, choisi pour lui ôter cette ressource, répondit à l'indigne confiance qui fut mise en lui, et massacra cette garde surprise, parce qu'elle était sans défiance. Stilicon eut le bonheur d'échapper et de gagner Ravenne, où il se réfugia dans une église. Aussitôt arriva à la garnison l'ordre de se saisir de lui, et elle obéit contre son général. Quelques amis et quelques domestiques témoignèrent seuls vouloir opposer de la

résistance; mais, soit que Stilicon se crût fort de son innocence, soit que ce fût la dernière ressource de sa politique, il leur interdit la défense, et se livra lui-même aux mains des soldats. Mais ceux-ci, aussi peu touchés de sa générosité que de sa confiance, violant, sur l'exhibition qui leur fut faite d'un nouvel ordre d'Honorius, la promesse qu'ils avaient donnée à Stilicon pour lui faire quitter son asile, le massacrèrent aussitôt[1]. Eucher, son fils, le motif réel ou supposé de ses vues ambitieuses, fut également arrêté et mis à mort, précisément comme il sortait de Rome pour se réfugier près d'Alaric, sur l'appui duquel il paraissait compter.

Alaric, en effet, soit pour venger Stilicon, et une multitude de ses compatriotes qui avaient été massacrés à Rome après la mort de leur protecteur, soit pour se procurer un prétexte de guerre, renouvela alors ses demandes accoutumées, et y ajouta celle de divers otages, pour lesquels il en offrait d'autres en échange. Olympius fit rejeter ces propositions comme humiliantes : mais il n'avait pas pourvu à les rendre vaines; car Alaric se mettant aussitôt en marche, parvint sans obstacle aux portes de Rome, et l'eut bientôt réduite à la disette la plus affreuse. Les habitants lui adressèrent une députation pour lui demander la paix, et le prier de sauver à la capitale les horreurs d'un pillage dont on ne pouvait calculer l'étendue. « Eh bien! qu'on m'en « épargne la peine, répondit Alaric, en « me livrant tout l'or et tout l'argent qui « y est enfermé. » Il exigea de plus une somme considérable, pour laquelle il agréait des termes et réclamait des otages. « Eh! que laisserez-vous donc aux « habitants? » observèrent les envoyés. « La vie, » repartit-il sèchement. Il fallut en passer par ces dures conditions, et Honorius lui-même fut contraint de les ratifier. Le vainqueur se retira dès lors en Étrurie; mais au bout de quelque temps, les sommes promises ne se trouvant pas acquittées, et les otages n'ayant point été livrés, il reparut devant Rome. Dans le même temps arrivèrent à Honorius des envoyés de Constantin, qui sollicitèrent la reconnaissance de leur maître, et qui l'obtinrent en faisant espérer des secours contre Alaric.

[409] Celui-ci cependant semblait livrer à regret la capitale du monde à la destruction. Pour prévenir ce malheur, il proposa aux habitants de rompre avec Honorius, de faire cause commune avec lui, et de recevoir un empereur de sa main. La nécessité contraignit à condescendre à toutes les volontés du vainqueur, qui leur donna pour maître Attale, envoyé récemment à Rome par Honorius en qualité de préfet ou de gouverneur. Alaric tourna dès lors vers Ravenne. Honorius effrayé pensait déjà à s'embarquer, et proposait de s'associer Attale, qui refusait insolemment de partager le pouvoir avec son maître, lorsque quatre mille hommes qui lui arrivèrent et qui assurèrent la défense de la place lui rendirent un peu de courage. Les inconséquences d'Attale vinrent ensuite à son secours; car Alaric, fatigué de ses imprudences et d'une présomption qui contrariait toutes ses mesures, le dépouilla de la pourpre, ainsi qu'il l'en avait revêtu, et renvoya les ornements impériaux à Honorius, avec lequel il témoigna vouloir s'accommoder. Il s'opérait entre les deux princes des rapprochements insensibles, qui promettaient à l'Italie le retour de la tranquillité, lorsqu'une méprise de Sarus, ou peut-être la mauvaise foi de ce général, qui tomba sur des partis d'Alaric, rendit ce prince à toutes ses fureurs. Il abandonne aussitôt Ravenne, retourne devant Rome, et désormais sans pitié, après avoir fait éprouver à cette malheureuse ville les angoisses de la famine, il la livre à toutes les horreurs d'un assaut, de l'incendie et du pillage. Placidie, fille de Théodose et de Galla, et sœur d'Arcade et d'Honorius, était alors dans Rome. Elle devint la proie du vainqueur; mais elle fut traitée d'ailleurs avec tous les égards dus à son rang. Ce fut le dernier exploit d'Alaric : il mourut cette même

[1] Zozime.

année à Cosenza dans la Calabre, où il s'était rendu pour une expédition qu'il méditait contre l'Afrique. Ses soldats, pour protéger son corps contre les profanations, détournèrent le Vésanto pour y creuser une fosse, où ils le déposèrent, avec d'immenses richesses, et rétablirent la rivière dans son lit. Ils élurent ensuite pour roi Ataulphe, frère de la femme d'Alaric.

[411] Géronce avait des succès en Espagne, lorsque le fils de Constantin s'y rendit lui-même, assisté d'un autre général, auquel il accordait toute sa confiance. Géronce vit ce choix d'un œil de jalousie, et la jalousie tarda peu à le conduire à l'infidélité. A son instigation, les barbares remuent de nouveau, la Bretagne se soulève, les Armoriques ou provinces maritimes se déclarent indépendantes, et la Gaule entière, surtout vers le midi, est replongée dans toutes les calamités de la guerre. Pour mettre un terme aux scènes de carnage qui se reproduisaient dans son sein, il fallut de nouvelles concessions aux barbares; et Constantin, qui leur avait déjà abandonné les Germaniques et la Belgique au nord, leur céda au midi la seconde Aquitaine et la Novempopulanie (la Guienne et la Gascogne). Il se proposait de se dédommager en Italie, sur Honorius, des sacrifices qu'il était contraint de faire dans les Gaules; et déjà il avait passé les Alpes, dans l'espoir de recueillir le fruit d'une intrigue qu'il dirigeait dans le palais même de l'empereur, lorsque la trahison ayant été découverte, il fut forcé de reprendre le chemin d'Arles. L'indignation d'Honorius se réveilla à cette perfidie, et lui suggéra les mesures les plus rigoureuses contre l'usurpateur. Il fit passer dans les Gaules Constance, d'une naissance obscure, mais d'un mérite peu commun. Né à Naïsse en Dardanie (Servie), comme le grand Constantin, il retraçait plusieurs de ses éminentes qualités. Géronce, d'un autre côté, après avoir fait proclamer en Espagne un fantôme d'empereur, appelé Maxime, s'avançait aussi contre Constantin. Déjà il avait battu Constant, son fils; et après l'avoir forcé de se réfugier à Vienne, il l'y avait assiégé, l'avait pris et l'avait fait périr. Son armée et celle de Constance se trouvèrent en présence sous les murs d'Arles. Constantin dut se féliciter d'abord d'une rencontre qui mettait aux mains ses ennemis; mais sa joie fut courte. Constance dissipa et l'armée de Géronce, et une autre armée de Francs qui venait au secours de Constantin, lequel se trouva dénué de toute ressource. Dans cette affligeante situation, il se fit conférer l'ordre de la prêtrise, espérant de la sainteté de son nouveau caractère, et du témoignage qu'il donnait ainsi de son renoncement à toutes les grandeurs, qu'il aurait la vie sauve. Constance la lui avait promise lorsqu'il se rendit à lui, et qu'il l'envoya à l'empereur; mais Honorius, sans égard à cette considération, non plus qu'à la promesse de son général, ou plutôt respectant hypocritement l'une et l'autre, n'osa le faire condamner judiciairement, mais le fit assassiner sur la route.

[411-413] La mort de Constantin ne rendit pas encore les Gaules à Honorius. Pendant que l'usurpateur succombait, il s'en élevait un autre nommé Jovin, qui, soutenu par les Francs, les Bourguignons et les autres barbares, se faisait proclamer dans les provinces du Nord. Ataulphe, d'une autre part, se promenait en vainqueur dans toute l'Italie; mais il ménageait Honorius, parce qu'épris de sa sœur, qui était toujours prisonnière des Goths, il aspirait à sa main, que la fière Placidie persistait à refuser. Ses démarches, inspirées tour à tour par le désir de se faire aimer et par celui de se faire craindre pour arriver au même but, étaient vacillantes et équivoques. Ce fut dans ces dispositions qu'il passa dans les Gaules, incertain s'il y devait combattre pour ou contre l'empire. Constance, également épris des charmes de Placidie, mettait obstacle à tout projet d'accommodement qui pouvait le frustrer lui-même des espérances qu'il osait concevoir. De là une guerre où les intérêts variaient à chaque instant. D'abord Ataulphe et Jovin réunis

furent près d'écraser le général d'Honorius. Placidie, effrayée pour son frère, et certaine de tout obtenir d'Ataulphe, rompit les liaisons de celui-ci avec Jovin, et les constitua même en état d'hostilité. Jovin, déjà affaibli par la retraite des Vandales, ses alliés, qui, battus par les Francs et les Armoriques, avaient été chercher en Espagne une terre plus facile à conquérir, fut contraint à la fuite et s'enferma dans Valence. Ataulphe l'y poursuivit, et l'ayant fait prisonnier, l'envoya à Honorius, qui le fit décapiter.

[414-416] Malgré cet éminent service, le roi goth n'était pas en paix avec l'empereur, qui lui offrait l'Aquitaine, mais qui redemandait Placidie, à quoi le prince ne voulait point entendre. Pendant ces négociations, Ataulphe se fortifiait toujours par la continuation des hostilités. Il échoua cependant devant Marseille; mais il enleva Narbonne, et dans cette ville il triompha enfin des longs refus de Placidie. La paix devait naître de cet événement. Le dépit et la jalousie de Constance y apportèrent des difficultés qui rendirent à la guerre la vivacité qu'elle avait perdue. La seconde Aquitaine en devint le théâtre et tomba d'abord sous le joug d'Ataulphe; mais l'année suivante Constance reprit l'ascendant, et força Ataulphe à évacuer Narbonne et à se retirer en Espagne, où il se forma un établissement dont Barcelone fut la capitale. Son ambition ainsi satisfaite, tout le disposait à la paix et à concourir avec les Romains à chasser de l'Espagne les Vandales qui la désolaient, lorsqu'il fut assassiné par Sigeric, frère de Sarus, qui s'était flatté d'occuper sa place. Mais Sigeric ne jouit que sept jours du fruit de son crime. Les Goths le firent périr et élurent Wallia. Le nouveau roi, en promettant d'employer ses armes contre les Alains et les Vandales, et en renvoyant Placidie, qui cessait d'être un obstacle à la paix, obtint facilement des conditions avantageuses, qui légitimèrent et assurèrent son établissement.

[416] La Gaule retomba ainsi sous le pouvoir d'Honorius. Constance l'y consolida par l'ordre qu'il s'efforça d'établir dans toutes les branches de l'administration, surtout dans la levée des impôts; et il calma l'inquiétude guerrière des Armoriques et des Francs, par la confirmation des territoires qui leur avaient été reconnus ou concédés par le dernier Constantin. Autant qu'on peut le conjecturer des monuments obscurs de ces temps-là, les Francs avaient alors pour limites de leur établissement dans les Gaules le Rhin, la Meuse et la Moselle, d'où ils prirent aussi le nom de Ripuaires, par opposition aux peuples situés sur l'Océan, qui reçurent celui d'Armoriques ou Maritimes.

[418] L'Espagne rentrait aussi sous le joug des Romains, et Wallia y réduisait pour eux et avec ses seules forces, les Alains, les Suèves et les Vandales. Ses services furent récompensés par un accroissement de territoire qui lui fut donné dans les Gaules. Constance, auquel Honorius avait accordé la main de sa sœur, et qu'il associa encore depuis à l'empire, chargé de traiter avec le prince goth, lui concéda la seconde Aquitaine (la Guienne, la Saintonge, et le Poitou), et plusieurs grandes villes dans les provinces voisines, entre autres Toulouse, qui devint la capitale des Goths [1]. Si dans cette transaction la politique de Constance fut de procurer à l'empire dans les Gaules une puissance qui y tînt les barbares en respect, il s'abusa fort. Ces prétendus protecteurs s'agrandirent bientôt aux dépens du territoire confié à leur surveillance; et sous les successeurs presque immédiats de Wallia, ils étaient maîtres des trois Aquitaines et des deux Narbonnaises, c'est-à-dire, de presque tout le territoire compris entre l'Océan, le Rhône, les Pyrénées et la Loire.

[420] Telle était la situation des Gaules, lorsque les Francs, en élisant un chef unique, qui donna désormais plus d'ensemble à leurs opérations, se frayèrent les voies à la domination entière du pays.

[1] Mariana.

420 — 752.

PREMIÈRE RACE,

DITE DES MÉROVINGIENS,

COMPRENANT 21 ROIS, SOUS 331 ANS D'EXISTENCE.

Le peu d'importance de la plupart des rois de la première race, les mêmes noms et des noms barbares portés par plusieurs d'entre eux, et surtout les partages perpétuels de leurs états entre leurs enfants, introduisent dans leur histoire une confusion inévitable qui fatigue autant l'intelligence que la mémoire. Pour débrouiller ce chaos, il faut envisager le tableau de ces rois sous des masses un peu plus considérables que celles que peuvent offrir des règnes isolés, qui n'ont pas toujours des couleurs assez vives ou assez tranchées pour se distinguer sensiblement les uns des autres. A cet effet, nous partageons l'histoire de cette race en six périodes bien distinctes, qui formeront autant de paragraphes, et qui serviront à classer plus aisément les faits dans la mémoire du lecteur. Ces six périodes sont :

Ire De 420 à 481. Les quatre premiers rois français : progrès des Francs dans le nord de la Gaule; chute de l'empire d'Occident; période de 61 ans.

IIe De 481 à 511. Clovis, premier roi chrétien : extension des Francs dans le midi de la Gaule; leur conversion; lois de Clovis; période de 30 ans.

IIIe De 511 à 562. Les quatre fils de Clovis : leurs divisions et leurs crimes; période de 51 ans.

IVe De 562 à 628. Les quatre fils et les petits-fils de Clotaire I, fils de Clovis : rivalité funeste de Frédégonde et de Brunehaut; période de 66 ans.

Ve De 628 à 691. Le commencement de la puissance des maires du palais, sous Dagobert I, fils de Clotaire II, sous son fils et sous ses petits-fils; période de 63 ans.

VIe De 691 à 752. Puissance absolue enfin des trois maires du palais, Pepin de Héristal, Charles-Martel son fils, et Pepin le Bref son petit-fils, sous les derniers des rois *fainéants*. De ce nom furent appelés les jeunes et infortunés princes successeurs de Dagobert I; ils sont au nombre de dix. Cette période est de 61 ans.

§ I. 420 — 481.

Les quatre premiers rois français; progrès des Francs dans le nord de la Gaule; chute de l'empire d'Occident : période de 61 ans.

PHARAMOND.

[420] Pharamond, élu vers l'an 420, fut le premier roi qui domina sur la totalité des peuples qui composaient la ligue ou l'association des Francs. S'il a été véritablement roi, si même il a existé, car on en doute, il demeura tranquille dans les limites fixées à sa nation. On croit qu'il régna huit ans.

[425] Pendant ce règne inaperçu, Constance était mort, après avoir joui six ou sept mois seulement de son association à l'empire. Des mécontentements survenus entre l'empereur d'Occident Honorius et Placidie, sa sœur, veuve de Constance, avaient contraint celle-ci à se réfugier à Constantinople pour y demander protection à l'empereur Théodose le Jeune, son neveu. La mort d'Honorius vint étouffer ces semences de discorde, et porta sur le trône Valentinien III, fils de Constance et de Placidie, et à ce titre héritier d'Honorius, qui n'avait pas laissé d'enfants. Le jeune prince avait cinq à six ans. Jean, secrétaire d'état, soutenu d'Aétius et des Huns, crut l'occasion favorable pour s'approprier l'empire; mais il n'y trouva que la mort. Pour Aétius, il obtint sa grâce et des dignités. Cet Aétius fut le dernier Romain qui montra de grands talents; mais ils furent associés en lui à la politique égoïste et cruelle des Rufin et des Stilicon. Après avoir, comme eux, fatigué son maître sous le joug de la dépen-

dance la plus humiliante, comme eux il doit rencontrer la même fin et recevoir de la même manière le digne salaire de ses artifices et de son insolence.

CLODION.

[428] Clodion, dit *le Chevelu*, succéda à Pharamond par droit de naissance ou par droit d'élection. Au commencement de son règne, ou à la fin de celui de son prédécesseur, Aétius ayant tourné les armes de l'empire contre les Francs, les avait forcés de repasser le Rhin. Trois ans après son avénement au trône, Clodion crut devoir à la dignité dont il était revêtu de faire rentrer ses peuples en des concessions solennellement confirmées par Constance. Il retrouva en tête l'actif Aétius, qui le contraignit encore à retourner sur ses pas, mais qui ne put arracher de son cœur ni le sentiment de ses droits, ni l'espoir consolant de les faire valoir plus heureusement quelque jour. Au bout de six ans, en effet, il forma une nouvelle tentative qui lui réussit mieux. Couvert par les bois, il perça dans la seconde Belgique, où il s'empara des villes de Bavai et de Cambray; et les années suivantes il s'étendit jusqu'à la Somme, et fit d'Amiens la capitale de ses états, malgré quelques échecs que lui firent éprouver Majorien et Aétius. Celui-ci, obligé de résister à la fois aux Gaulois qui se soulevaient de toutes parts, aux Visigoths qui menaçaient Narbonne, aux Bourguignons qui de la Germanique supérieure [1], où ils s'étaient fixés d'abord, s'établissaient maintenant dans la Séquanaise [2] et la Viennoise [3]; aux Francs enfin qu'aucun revers ne pouvait décourager ni divertir de leurs anciens et constants projets, n'avait pu, malgré des victoires fréquentes, s'opposer efficacement aux progrès de ces derniers.

[1] L'Alsace.

[2] La Franche-Comté.

[3] Le Dauphiné et partie de la Provence.

MÉROVÉE.

[448] La domination de Rome s'affaiblissait chaque jour dans les Gaules; la Grande-Bretagne tombait sous celle des Anglo-Saxons; les Suèves s'étendaient de plus en plus en Espagne; Genseric, à la tête des Vandales, venait de se rendre maître de l'Afrique; l'empire enfin croulait de toutes parts, lorsque Mérovée, que l'on croit fils de Clodion, lui succéda. Un règne assez court, mais illustré par un grand événement, auquel il eut une part honorable, mérita à ce prince le glorieux privilége de donner son nom à la première race des rois français, qui, de lui, furent appelés *Mérovingiens*. Ce grand événement fut la défaite des Huns. Ces barbares, sortis une seconde fois du fond de la Tartarie, sous la conduite d'Attila et de Bléda, son frère, venaient de faire trembler Théodose sur son trône de Constantinople. Ce prince avait en partie conjuré la tempête. Avec de l'argent, il avait mis un terme aux exploits dévastateurs de ces hordes féroces, et s'était racheté de leur pillage. Soit alors de son propre mouvement, soit qu'il y eût été poussé par les conseils vindicatifs d'Honoria, sœur de Valentinien, laquelle, chassée du palais de son frère pour sa conduite licencieuse, s'était réfugiée à Constantinople, Attila tourna vers l'Occident, et se dirigea d'abord sur la Gaule. Il s'avance vers le Rhin à la tête de cinq cent mille hommes, écrase les Bourguignons, qui opposent une vaine résistance à son passage, met tout à feu et à sang dans les provinces du Nord, et marche droit à Paris, à l'effet d'y traverser la Seine. Déjà ses habitants se préparaient à évacuer leurs murs; ils en sont dissuadés par les assurances prophétiques d'une simple bergère de Nanterre, Geneviève, devenue depuis la patronne de la capitale, et recommandable alors, à la vérité, par une grande réputation de sainteté, par le voile religieux dont elle était revêtue, et enfin par la singulière considération des plus

grands évêques de son temps. Attila, effectivement, ne fit que s'approcher de la ville; changeant tout à coup de dessein, il passa la rivière sur un autre point, et alla investir Orléans.

[451] Le danger commun avait rapproché les divers partis qui se disputaient la Gaule. Une armée nombreuse se forma de Romains commandés par Aétius, de Francs conduits par Mérovée, de Visigoths, par Théodoric, et de Bourguignons, par Gondicaire. Leurs premiers efforts sauvèrent Orléans, dont Attila venait de forcer les portes, et dont les rues furent jonchées au même instant des corps morts des barbares. La fureur d'Attila s'allume en vain du premier échec qu'il éprouve; il fallut céder, subir la honte d'une retraite, et se réduire à étudier avec inquiétude les mouvements d'un ennemi qui se présentait en égal. Après plusieurs jours de marche, il est forcé au combat, et les deux armées en viennent aux mains dans les plaines Catalauniques, celles qui se trouvent entre Châlons et Troyes. Le choc y fut terrible. Cent quatre-vingt mille hommes y périrent, au rapport des auteurs du temps les moins exagérés. Théodoric y fut tué; mais Attila fut vaincu et obligé de fuir jusqu'en Pannonie (Hongrie), d'où il était parti. Aétius, par égard pour ses anciennes liaisons avec les Huns et pour celles peut-être qu'il pourrait prendre encore avec eux, les poursuivit, dit-on, mollement. [452] Aussi, dès l'année suivante, Attila fut-il en état de reprendre l'offensive. Mais cette fois c'est le cœur de l'empire qu'il attaque. Il passe les Alpes Julies, qui n'étaient point gardées, emporte Aquilée, qu'il ruine de fond en comble, fait éprouver le même sort à toutes les villes en deçà du Pô, se détermine enfin à passer le fleuve et à marcher sur Rome. Valentinien n'eut de ressources que dans les supplications. Une députation célèbre, à la tête de laquelle était le pape S. Léon, fut chargée de les porter aux pieds du conquérant. La majesté du pontife, la renommée de ses vertus, la persuasion de son éloquence, ébranlèrent ce cœur féroce, qui se désista de ses premiers desseins. Satisfait de la redevance d'un tribut annuel, il reprit le chemin du Danube, et mourut à quelque temps de là en Pannonie, au milieu des fêtes qu'il y donnait à son armée pour célébrer un nouvel hymen qu'il venait de contracter.

La terreur répandue par Attila dans tout le nord de l'Italie, en pressant les peuples effrayés vers les petites îles et les lagunes de la Vénétie, donna naissance à la ville de Venise et à cette république fameuse que ses institutions et que sa prudence élevèrent et maintinrent si longtemps au rang des puissances prépondérantes de l'Europe, et qu'un seul moment d'erreur et d'anarchie devait faire disparaître de nos jours, et en un clin d'œil, de la scène politique du monde, après treize cent cinquante ans d'existence.

[454] Valentinien n'avait point d'enfants mâles; Aétius en conçut l'espoir de porter sa famille sur le trône. Il proposa son fils au prince pour devenir l'époux d'une de ses filles. Valentinien se crut insulté d'une pareille proposition, de la part du seul homme pourtant qui fût capable alors de maintenir son autorité chancelante. Lui seul ignorait cette vérité, et son ignorance lui coûta cher. Pétrone Maxime, l'un des officiers de sa cour, et dont la femme avait été l'objet des violences de ce prince débauché, avait fort bien compris qu'il ne pouvait se promettre de vengeance d'un tel attentat qu'en enlevant d'abord au prince son véritable appui. Pour y parvenir, il dissimule son ressentiment, s'insinue auprès de l'empereur, et saisit toutes les occasions de rendre suspect un sujet puissant, que ses hauteurs d'une part et que les préventions de l'empereur de l'autre n'accusaient déjà que trop efficacement. Il le lui dénonce enfin comme chef d'une conspiration dont il est instant de frapper l'auteur, et sans délai, s'il veut prévenir le coup dont il est menacé lui-même. Effrayé du danger qu'il croit courir, Valentinien mande aussitôt Aétius, qui, sans aucune défiance,

se hâte de se rendre à ses ordres, et qui est poignardé de la propre main de l'empereur. Quelques jours après, Valentinien est assassiné lui-même par deux gardes d'Aétius, et la main perfide qui les fait mouvoir cache son propre crime sous les voiles officieux de leur attachement et de leur vengeance.

[455] Maxime, proclamé dès le lendemain de la mort de Valentinien, offre le trône à l'impératrice Eudoxie, qui dans l'ignorance où elle est de son forfait, accepte son offre et lui abandonne sa main. Mais l'imprudent ayant eu depuis l'indiscrétion de lui découvrir sa trame odieuse et de s'en faire un mérite auprès d'elle, la princesse, indignée profondément, dépêche aussitôt vers Genseric, qu'elle invite à venir la venger. Le Vandale quitte à l'instant l'Afrique. Maxime s'enfuit à son approche, et cette lâcheté le fait lapider par le peuple. Genseric, secondé par Eudoxie, entre dans Rome sans obstacle; mais libérateur intéressé, il considère cette grande ville comme une conquête dont la dépouille est son droit; en sorte qu'il faut traiter avec lui du mode de sa spoliation. S. Léon, qui avait tant obtenu d'Attila, ne put gagner sur Genseric que la promesse de s'abstenir du meurtre et de l'incendie. Pendant quinze jours la ville fut livrée à tous les autres genres de dévastations, et toutes les richesses de la capitale du monde devinrent la proie des Vandales. Genseric, qui eût pu retenir le trône, le méprisa, et retourna en Afrique, emmenant avec lui une multitude de captifs, au nombre desquels étaient l'impératrice Eudoxie elle-même et ses deux filles. L'aînée épousa Huneric, fils du Vandale, et la seconde Olybrius, qui avant la chute de l'empire d'Occident doit figurer un moment sur ce trône.

Cependant Avitus, né à Clermont, qui avait été préfet des Gaules, et qui s'était distingué sous Aétius contre Gondicaire, premier roi des Bourguignons, et Théodoric, roi des Visigoths, venait d'être proclamé empereur par les troupes de la Gaule. [456] Il avait été reconnu à Constantinople par l'empereur Marcien, que l'illustre Pulchérie, sœur, institutrice et conseil de Théodose, avait cru politique de se donner pour époux, lorsqu'à la mort de son frère, qui n'avait pas laissé d'enfants, elle avait profité du titre d'Auguste, qu'elle portait depuis sa jeunesse, pour prendre en main, quoique femme, les rênes du gouvernement; chose inouïe jusqu'alors dans les fastes de l'empire. Mais de quelque poids que pût être une pareille reconnaissance, elle ne put contre-balancer l'effet d'une révolte suscitée par le comte Ricimer, fils d'un prince suève, et petit-fils de Wallia par une de ses filles, lequel s'était attaché depuis longtemps au service de l'empire. Avitus, réduit à la nécessité de tenter le sort des armes, fut battu près de Plaisance et obligé de résigner la pourpre dans le quinzième mois de son règne. Pendant qu'il la portait encore, Théodoric, à sa sollicitation, avait passé en Espagne pour y arrêter les progrès des Suèves. Il les battit, tua leur roi, les dépouilla d'une partie de leurs conquêtes sur l'empire : puis jugeant à la nature des circonstances qu'il pouvait en faire son profit sans danger, il en garda la propriété, étendit ainsi sa domination sur les deux côtés des Pyrénées, et devint dans l'Espagne le fondateur de cette puissance des Goths qui devait s'y accroître peu à peu, l'envahir entièrement la défendre contre les Sarrasins, la reconquérir sur eux, et en conserver enfin le domaine, jusqu'au moment où le sort des alliances lui donna Charles-Quint pour maître.

[457] Cependant Ricimer, après un interrègne d'un an, pendant lequel l'empereur d'Orient était censé gouverner, fit élire Majorien, qu'il espérait conduire. L'élévation de ce prince à l'empire est de la même date que celle de Childéric, fils de Mérovée, au trône de son père. Mérovée, à la faveur des troubles, s'était considérablement élargi dans la première Germanique [1], la seconde Belgique [2], et la se-

[1] L'Alsace.

[2] La Picardie, l'Artois et la Flandre.

conde Lyonnaise[1]; et c'est dans cet état d'accroissement qu'il laissa la couronne à son fils.

CHILDÉRIC.

La première année de Childéric sur le trône fut celle d'un libertin audacieux qui, se jouant avec une égale impudence et de l'honneur du sexe et du mécontentement des grands, souleva contre lui l'indignation générale, et se fit chasser du trône. Obligé de céder à l'orage, il se réfugia en Thuringe, mais avec l'espérance du retour. Un fidèle serviteur, appelé Guinomand, devait en préparer les voies et l'instruire de l'instant favorable pour reparaître, en lui faisant tenir la moitié d'un anneau rompu dont Childéric emportait l'autre moitié. Son royaume est offert non point à un Franc, mais à un Romain, à Ægidius, maître des milices romaines dans les Gaules. Guinomand avait puissamment contribué à cette bizarre élection. Il avait ses vues, et se flattait avec raison de dégoûter plus facilement ses concitoyens de la domination d'un étranger, que de celle d'un prince né et choisi parmi eux. A la faveur du prétendu service qu'il a rendu à ce monarque, il s'insinue aisément dans son esprit, flatte en lui une cupidité indiscrète qui le fait surcharger les peuples d'impôts, et l'enhardit enfin à sévir contre les récalcitrants, les mêmes qui s'étaient soulevés contre Childéric. Également habile à capter la confiance des mécontents, il est le dépositaire de leurs plaintes et bientôt l'âme de leur conseil. C'est alors qu'il leur propose et qu'il parvient à leur persuader de rappeler un prince mûri par le malheur et doué de vertus guerrières, dont chaque jour, pendant son exil, il avait donné de nouvelles preuves.

[465] Childéric, après huit ans d'absence, reçoit la seconde moitié de l'anneau et se hâte de regagner la Gaule. Un corps de Francs va au-devant de lui jusqu'à Bar, et le proclame de nouveau avec solennité. Il profite de leur ardeur pour attaquer son rival, lui enlève d'abord Metz, Trèves et Cologne, et bientôt après Beauvais, Paris et d'autres villes sur la Seine et sur l'Oise. Ægidius, aidé des Saxons qu'il oppose tour à tour aux attaques sans cesse renaissantes des Visigoths et des Francs, ne peut que se maintenir dans Soissons et dans quelques autres cantons au nord de la Loire, tels que les territoires de Reims, de Châlons, de Sens et de Troyes. Au midi de cette rivière, Théodoric, fils de celui qui avait péri dans la bataille contre Attila, et le même que nous avons vu étendre ses acquisitions au delà des Pyrénées, avait réduit aussi les possessions romaines à l'Auvergne et au Berry. Ægidius en mourant laissa à Syagrius, son fils, le soin difficile de défendre ces faibles restes de la domination romaine; et à la chute de l'empire, Syagrius considérant ce dépôt comme un patrimoine, s'y défendit longtemps avec la ténacité d'un propriétaire, mais fut contraint, à la fin, de l'abandonner à Clovis.

[461] Les faibles empereurs d'alors donnaient eux-mêmes les mains à cette réduction progressive de leur territoire : ils espéraient de cette politique se faire des créatures qui pourraient les aider à conserver le reste. C'est ainsi que Narbonne, la seconde acquisition des Romains dans la Gaule, fut cédée par Vibius Sévère à Théodoric, à l'effet de l'opposer à Egidius, qui menaçait de passer en Italie pour renverser ce simulacre d'empereur, et surtout l'audacieux Ricimer, sous l'autorité duquel il régnait. L'on a vu que Ricimer, après avoir contraint Avitus à abdiquer, avait fait élire Majorien, qu'il comptait diriger à son gré. Mais le nouvel empereur avait donné de telles preuves de talents et d'activité, soit en Italie, où il déjoua les projets d'invasion de Genseric, soit en Espagne, où il s'était proposé de s'embarquer pour porter le poids de la guerre dans les états du Vandale, que ses préparatifs forcèrent à la paix, soit enfin dans les Gaules, où il avait battu Théodoric, que Ricimer s'apercevant qu'il s'était trompé dans le ju

[1] La Normandie.

gement qu'il avait porté de lui, ne trouva d'autre expédient pour rectifier son erreur et ressaisir le pouvoir, que de le faire assassiner. Vibius Sévère, proclamé à sa place, justifia mieux, par sa nullité absolue, le discernement de Ricimer. Il mourut après cinq ou six ans de règne, sans que l'histoire ait daigné à peine prononcer son nom.

[467] Alors eut lieu un nouvel interrègne, que Ricimer ne put prolonger au delà de dix-huit mois. N'osant point, à titre d'étranger, s'asseoir encore sur le trône, et cédant à la fois et au vœu des peuples et aux insinuations de l'empereur de Constantinople, Léon de Thrace, qui avait succédé à Marcien et à la famille éteinte du grand Théodose, il reçut de sa main Anthémius, petit-fils d'un ministre de même nom, dont la sagesse avait secondé les soins de Pulchérie pendant la minorité critique de son jeune frère. Ricimer se montra l'un des plus empressés auprès du nouveau maître; en retour, il obtint en mariage la fille d'Anthémius : mais cette alliance politique, en rehaussant ses espérances et sa fierté, fit naître entre le beau-père et le gendre mille sujets de discorde et une suite de ruptures et de réconciliations, qui mirent obstacle aux réformes de tout genre que l'on avait droit d'espérer des talents et des vertus du prince. Il avait particulièrement étendu ses soins à la Gaule, et il en recherchait les préfets concussionnaires, lorsque de nouveaux troubles y ruinèrent à peu près la puissance des Romains. Évaric, ou Euric, successeur de Théodoric, s'emparait alors du Berry, et peu de temps après de l'Auvergne. Les Francs, d'un autre côté, aidés par les Saxons, qui tenaient autrefois pour les Romains, achevèrent de s'appuyer sur la droite de la Loire; et ces mêmes Saxons enfin, pensant à se former aussi un établissement aux dépens des Romains, et s'étant réunis à des Bretons récemment abordés sur les côtes de l'Armorique proprement dite, se fixèrent dans cette province maritime, qui, du nom de ses nouveaux habitants, fut connue depuis sous celui de Bretagne.

[472] A la faveur des embarras qu'occasionnent tant de calamités, Ricimer lève le masque et marche vers Rome, dans l'intention de s'en rendre maître. Olybrius, qui avait épousé la seconde fille d'Eudoxie, est envoyé de Constantinople, à la tête d'une armée, pour essayer encore de réconcilier le beau-père et le gendre. Mais, époux de la fille de Valentinien, le médiateur se croit à l'autorité des droits plus légitimes que les contestants, et favorise le parti de Ricimer, comme celui qui avec plus d'efficacité pourra seconder ses vues ambitieuses. En effet, Ricimer le fait proclamer, mais sans se départir d'exercer sur lui sa tyrannie ordinaire, ainsi qu'il l'avait fait à l'égard de ses quatre prédécesseurs. Olybrius entrant dans Rome, en livre une partie au pillage, et Anthémius périt dans le tumulte. La mort naturelle de Ricimer vint bientôt délivrer le nouvel empereur de son tyran; mais lui-même mourut quinze jours après, et ne jouit pas plus de sa liberté que de son élévation. Il n'avait régné que quatre mois. [473] Les suffrages des soldats portèrent Glycérius à sa place.

[474] Cependant l'empereur de Constantinople, qui avait nommé Anthémius et qui n'avait reconnu aucun de ses successeurs, se croyant des droits à disposer du trône d'Occident, ou profitant de l'occasion de les faire naître, déclara empereur Julius Népos, neveu de sa femme, et lui donna une armée pour soutenir son titre. Glycérius, trop faible pour lui résister, renonça à l'empire en se faisant sacrer évêque de Salone.

Ce fut Népos qui n'ayant pu défendre l'Auvergne contre Euric, roi des Visigoths, lui en fit la cession. Soit néanmoins qu'il en eût du regret, soit qu'il voulût protéger plus efficacement le reste des possessions romaines dans les Gaules, il chargea le patrice Orestes de rassembler des troupes auxquelles il donna cette destination. Mais Orestes se voyant à la tête d'une armée, la tourna contre Népos lui-même, qui prit la fuite et qui renonça ainsi à sa dignité.

[475] Orestes fit alors proclamer à Ravenne Romulus Augustus son fils, appelé depuis Augustulus, par dérision, et peut-être aussi à cause de son âge, car il n'avait que douze ans. Orestes, sous son nom, gouverna en tyran. Entre les nombreux mécontents qu'il fit, se trouvaient les mercenaires barbares que l'empire tenait à sa solde, et qui, sur quelque exemple donné vers les frontières de l'empire, réclamèrent une gratification territoriale du tiers de l'Italie. Au refus d'Orestes, ils se soulèvent et mettent à leur tête Odoacre, chef des Hérules et l'un des officiers de cette milice. Sans perdre de temps, il marche contre Orestes, qui s'était enfermé dans Pavie, emporte la place, se saisit du patrice, auquel il fait trancher la tête, relègue son fils dans un château, puis, dédaignant les titres et les ornements de l'empire, se fait proclamer simplement roi d'Italie.

Ainsi s'évanouit, en 476, douze cent trente ans après la fondation de Rome, et sous le règne de Childéric, ce colosse de puissance qui avait écrasé la terre. Cet empire, autrefois si vaste, était réduit alors à l'Italie, à la Dalmatie, et à quelques cantons épars dans la Gaule, lesquels n'ayant plus de point de contact avec le reste des possessions romaines, devaient nécessairement tomber bientôt entre les mains des Francs. Cette conquête était réservée à Clovis.

[476-481] Les dernières années de Childéric, son père, furent consumées en expéditions contre les Allemands. Il mourut au retour de l'une de ces entreprises militaires, et après un règne de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Il laissa un fils de quinze ans, Clovis, que ses conquêtes et que ses lois font assez communément regarder comme le véritable fondateur de la monarchie française; et trois filles, l'une desquelles épousa Théodoric, roi des Ostrogoths ou Goths de la Thrace, et depuis encore roi d'Italie, après qu'il eut vaincu et fait périr Odoacre. Childéric avait eu ces enfants de Basine, femme du roi de Thuringe, chez lequel il s'était retiré pendant son exil. On raconte que, lors du retour de Childéric dans ses états, Basine quitta les siens pour le venir trouver, et que le monarque français ne pouvant s'empêcher de lui témoigner quelque surprise d'un pareil empressement : « Prince, lui ré« pondit-elle, l'estime que je fais de votre « valeur, de votre mérite et de vos grâces, « m'a déterminée à la démarche qui vous « étonne ; et si j'eusse cru trouver, même « au delà des mers, un prince plus géné« reux, plus brave et plus accompli que « vous, je l'aurais été chercher. » Childéric, sensible à une déclaration si singulière, et n'étant retenu, comme païen, par aucun scrupule de religion, n'hésita pas à lui donner la main, quoique son mari existât encore; et l'année suivante, Clovis fut le premier fruit de cette union.

En 1654, on découvrit près de Tournay le tombeau de Childéric. Entre diverses curiosités qu'il renfermait, on remarquait des espèces d'abeilles d'or, des armes, des tablettes, un globe de cristal et un anneau d'or portant le nom et l'effigie de ce prince. Ces précieuses antiquités avaient été données par l'empereur Léopold à l'électeur de Mayence, qui, en 1664, se fit un devoir de les offrir à Louis XIV, auquel il avait des obligations. On les voit encore au cabinet des médailles, où le roi donna ordre qu'elles fussent déposées.

On peut reprocher à Childéric une faute en politique, que ses successeurs ont trop imitée. Soit par accommodement forcé avec les rebelles, soit pour récompenser ceux qui le servirent au retour, il abandonna aux uns et aux autres des parties de son royaume, dont se formèrent des souverainetés héréditaires. Ainsi on doit le regarder comme l'auteur volontaire ou contraint de l'abus qui, commencé dans le cinquième siècle, a morcelé le royaume, l'a affaibli, a causé l'extinction de la première race et souvent tourmenté les suivantes.

§ II. 481 — 511.

Clovis, premier roi chrétien : extension des Francs dans le midi de la Gaule; leur conversion; lois de Clovis; période de 30 ans.

CLOVIS I,

AGÉ DE 15 ANS.

[482-95] Si Clovis fut élevé et formé par la reine Basine, sa mère, passionnée comme elle l'était pour la gloire, on a droit de conjecturer que c'est elle qui lui en inspira l'amour. Heureuse si elle avait pu lui transmettre aussi l'humanité et l'indulgence, même pour les coupables, vertus qui ont caractérisé Childéric, son père!

La première action de Clovis qui soit connue annonça à ses sujets un monarque qui saurait se faire obéir. Un soldat, peut-être chef d'une troupe, possédait, entre les pièces de son butin, un vase d'or pris dans une église. Le jeune roi le demande pour le rendre. « J'en veux la part qui m'appartient, » répond le soldat, et il frappe de sa hache le vase pour le diviser. Clovis dissimule pour le moment; mais un an après, dans une revue générale, supposant quelque négligence dans la tenue du soldat, il lui arrache sa hache, et la jette à terre. Celui-ci veut la ramasser et se baisse; le prince lui fend la tête de la sienne. « Ainsi, dit-il, tu frappas le vase à Soissons. » Clovis n'avait que vingt ans, et cette action, faite en présence de toute l'armée, marque une audace peu commune à cet âge. Il ne faut souvent qu'un trait pareil pour décider de la réputation d'un prince et de sa fortune.

Soissons, où s'était passée l'affaire du vase, avait appartenu à Syagrius, fils d'Ægidius, ou Gillon [1]. Il s'y était retiré après la mort de son père, s'étant formé un petit état de plusieurs villes au cœur de la France, Reims, Provins, Sens, Troyes, Châlons, Auxerre, et leur territoire. Non-seulement Clovis l'en chassa, mais il le poursuivit jusque dans la Thuringe, où il s'était retiré, le demanda au roi assez impérieusement pour n'être pas refusé, l'obtint et le fit mourir. Premier exemple de la politique qu'il pratiqua depuis, de ne laisser subsister personne qui pût lui causer des inquiétudes.

Ce caractère sanguinaire aurait pu être modéré par les tendres insinuations d'une femme douce et sensible; mais il ne paraît pas que Clotilde, qu'il épousa, ait été douée de ce caractère. Elle était fille de Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne; Gondebaud, son frère, qui en possédait une autre, le fit assassiner pour réunir le royaume entier sous son sceptre. La nièce garda un vif ressentiment de cette barbarie. Il ne put être étouffé par la condescendance qu'eut son oncle de l'accorder à Clovis, quoique, en agréant ce mariage, il dût craindre et l'ambition du prince et le caractère vindicatif de sa nièce. Ces considérations, qui lui furent présentées par son ministre, le déterminèrent à dépêcher des gens pour ramener la princesse, à laquelle il avait permis de partir. Heureusement elle s'était déjà mise en sûreté dans les états de son futur époux : de là elle ordonna qu'on mît le feu aux villages de la frontière de Bourgogne les plus prochains, envoyant, pour ainsi dire, les tourbillons de flamme qui s'élevaient de ces incendies, comme des messagers de la vengeance qu'elle méditait. Cette princesse prit aussitôt et conserva toujours le plus grand empire sur l'esprit de son mari. Elle eut beaucoup de part à sa conversion. Élevée dans la religion chrétienne, Clotilde en inspira l'estime à Clovis. Depuis longtemps elle le pressait de l'embrasser, lorsqu'une circonstance imprévue le détermina.

[496-507] Il faisait la guerre aux Allemands au delà du Rhin. Les armées se rencontrèrent dans un lieu nommé Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, près de Cologne. Elles combattaient avec opiniâtreté; au milieu du choc, les Français plient, et tous les efforts du roi ne peuvent les retenir. Dans cette extrémité, il s'écrie : « Dieu de Clotilde, je fais

[1] Mézeray p. 4.

« vœu, si tu m'accordes la victoire, de « n'avoir jamais d'autre religion que la « sienne. » Aussitôt le sort des armes change, les Allemands tournent le dos, et leur déroute est complète.

Fidèle à sa promesse, Clovis choisit la ville de Reims pour l'accomplir. Il engagea plusieurs de ses soldats à l'imiter. Instruit par S. Remi, il se chargea de rendre à ses soldats les instructions qu'il avait reçues de l'évêque, et se joignit au clergé pour les catéchiser. Rarement un roi qui exhorte manque de réussir. On fait monter à trois mille, tant hommes que femmes, le nombre de ceux de l'armée et de la cour de Clovis qui reçurent le baptême avec lui. Des écrivains ont orné cette cérémonie d'un miracle. Ils disent que l'huile préparée pour l'onction ne se trouvant pas où elle avait été placée, un ange en apporta d'autre dans une fiole, que du mot latin on a appelée *ampoule;* mais les historiens du temps ne parlent pas de ce fait. L'avantage de se concilier le clergé, qui avait un grand crédit sur le peuple, a fait malignement conclure, par un raisonnement trop ordinaire, qu'il y eut dans la conversion de Clovis moins de conviction que de politique.

La vie de ce prince a été toute de combats, peu de revers, beaucoup de triomphes. Ses conquêtes font connaître ce qu'était le royaume à son avénement, et ce qu'il est devenu entre ses mains. Il y réunit, soit par traités, soit de vive force, la Touraine, le Maine, l'Anjou et la Bretagne. Un siége le rendit maître de Verdun et des pays adjacents qui forment la Lorraine. Il subjugua l'Aquitaine, composée de l'Albigeois, du Rouergue, du Quercy et de l'Auvergne; l'augmenta de la Saintonge, du Poitou, du Bordelais et du pays de Toulouse. Cette dernière conquête fut le fruit d'une victoire remportée à Vouglé, ou Vouillé, près de Poitiers, sur Alaric II, roi des Visigoths, qui y perdit la vie. Quelques-uns de ses capitaines restèrent dans le midi de la France, où ils fondèrent des royaumes, qui ensuite se sont divisés en petites principautés, lesquelles n'ont été réunies au corps de la monarchie que mille ans après.

Immédiatement avant cette expédition, Clovis avait porté ses armes contre la Bourgogne. Gondebaud et Godegisile s'y disputaient les dépouilles de Chilpéric, leur frère, père de Clotilde, que Gondebaud avait fait assassiner. Clovis les aida alternativement, et les affaiblit l'un par l'autre. Godegisile fut tué en se sauvant après une bataille gagnée par Gondebaud; et celui-ci, pressé par le mari de sa nièce, se vit forcé de lui payer un tribut, qui d'ailleurs ne fut pas de longue durée. Clovis s'y attendait peut-être; mais l'intérêt de l'ambition l'emporta en lui sur la satisfaction d'une vengeance qui ne lui était pas personnelle. Il voyait avec jalousie les progrès des Visigoths, et se proposait d'y mettre obstacle. Dans cette vue, il se rendit facile envers Gondebaud, et s'en fit même un allié qui partagea les périls et les dépouilles. Gondebaud est l'auteur du code Bourguignon, dit *loi Gombette*, où le duel est déféré à ceux qui ne veulent pas s'en tenir au serment. Il laissa deux fils, Sigismond et Gondemar, sur lesquels les fils de Clovis reprirent les projets de vengeance ajournés par leur père.

On remarqua que Clovis, avant de marcher contre les Visigoths, demanda le consentement de la nation, qu'il convoqua dans le mois de mars en plein champ. Ces réunions, imitées par ses successeurs, et dont lui-même tenait peut-être l'habitude de ses prédécesseurs, ont été nommées *assemblées du champ de mars*, et *assemblées du champ de mai*, quand elles ont changé de mois. On y paraissait armé, prêt à combattre; les soldats juraient sur leurs drapeaux, pour lesquels ils avaient une vénération religieuse. Dans l'assemblée dont nous parlons, ils s'engagèrent par serment à ne se point raser la barbe qu'ils n'eussent vaincu les capitaines d'Alaric.

[508-11] Cette guerre contre les Visigoths fut comme une conspiration de tous les habitants de la Gaule. Les Ro-

mains, qui en possédaient encore quelques parties, et qui y conservaient des troupes, se joignirent aux Français. Anastase, empereur d'Orient, qui prenait toujours le titre d'empereur romain, quoique siégeant à Constantinople, envoya à Clovis des lettres de consul, et même d'Auguste ou empereur, avec les ornements de cette dignité. Ce prince s'en revêtit dans l'église de Saint-Martin de Tours. Il ceignit aussi son front du diadème, et accompagna cette cérémonie de grandes largesses au peuple. Depuis ce jour il fut appelé consul et Auguste. Il fit présent au pape Symmaque de la couronne que lui avait envoyée Anastase[1]; et c'est la première de la tiare ou triple couronne des souverains pontifes. La seconde fut ajoutée par le pape Boniface VIII, et la troisième par Jean XXII.

Les succès de Clovis ne furent pas sans quelque mélange de revers; ils lui vinrent de la part de son beau-frère Théodoric, roi des Ostrogoths et d'Italie, qui, comme aïeul et tuteur d'Amalric, fils d'Alaric, embrassa la défense de ce jeune prince. Ses troupes ayant passé les monts, battirent près d'Arles les Français, commandés par Thierry, fils aîné de Clovis, et se mirent en possession de tout le pays qui est entre les Alpes et le Rhône.

On est fâché que Clovis ait déshonoré ses grandes victoires par des assassinats, ou provoqués contre des alliés et des parents, ou commis même de sa propre main[2]. Il avait autour de ses états plusieurs petits rois dont le voisinage l'inquiétait, et dont l'existence lui était à charge : un Sigebert, roi de Cologne, qu'il fit tuer par Cloderic, son fils; puis il envoya des assassins qui tuèrent aussi le fils, et il s'empara des trésors et du royaume : un Cararic, qui régnait dans la Belgique, dont Arras était la capitale, et qu'il traita d'abord moins cruellement. Sous des prétextes controuvés, il lui déclara la guerre, le força de se rendre à lui, ainsi que son fils; et quand il les tint en sa puissance, il les contraignit de se faire couper les cheveux et d'entrer dans le clergé; ce qui les rendait inhabiles au trône. Le père fut fait prêtre, et le fils diacre; mais comme il échappa au dernier de dire « que le tronc n'étant « pas coupé, les feuilles repousseraient, » il les fit mourir l'un et l'autre.

Ils étaient ses parents, ainsi que trois frères, Ragnacaire, Reignier et Rignomer. Ce dernier demeurait dans la ville du Mans, et y portait le titre de roi. Clovis l'en tira et le fit assassiner. Les deux autres régnaient à Cambray. Clovis, qui leur en voulait parce qu'ils blâmaient son changement de religion, se les fait livrer par des traîtres, qui les lui amènent pieds et poings liés. Les voyant à ses pieds, il dit à Ragnacaire : « Pourquoi as- « tu déshonoré notre race en te laissant « lier comme un esclave? » à Reignier : « Pourquoi n'as-tu pas défendu ton frè- « re, et as-tu souffert qu'on l'ait garrot- « té? » et leur fend lui-même la tête avec sa hache. Il avait gagné par des promesses et des présents les traîtres qui lui avaient livré ses parents. Quand ils eurent reçu ce prix du sang, ils reconnurent que les bracelets, baudriers et autres bijoux n'étaient que de cuivre, au lieu d'être d'or, comme ils s'y attendaient; ils se plaignirent de la supercherie. « C'est, répondit Clovis, encore trop « pour vous, qui mériteriez la potence « pour la trahison que vous avez faite à « vos rois. » Put-il prononcer une pareille sentence sans quelque retour sur lui-même?

Si quelquefois l'ambition a malheureusement fait excuser des crimes, l'indulgence ne peut s'étendre sur des forfaits pareils à ceux-ci, dans lesquels la perfidie la plus noire se trouve jointe à la cruauté; mais en détestant les barbaries de Clovis, l'histoire lui doit des louanges pour les grandes choses qu'il a opérées en faveur de la France. Il en fit un royaume formidable; il fixa son séjour à Paris, qui depuis ce temps en a été la capitale. Sous lui les Français régularisèrent, si on peut se servir de ce terme, leurs conquêtes. Ils prirent aux Gaulois la qua-

[1] Pfeffel, Hist. d'Allem.
[2] Mézeray, p. 20, 22.

trième partie des terres; Clovis les divisa entre ses soldats. Il paraît qu'il les exempta de l'impôt, et les chargea seulement du service personnel. Son gouvernement fut militaire, et par conséquent despotique; ce qui ne peut guère être autrement dans un commencement d'administration. On voit qu'il donna des lois, et qu'il s'efforça de les rendre justes, autant qu'elles pouvaient l'être dans l'embarras de concilier les prétentions hautaines des vainqueurs avec la protection due aux vaincus.

Clovis bâtit des églises et les dota richement[1]. A lui voir prodiguer les terres, on jugerait qu'elles avaient alors peu de valeur. Hincmar a écrit « que Clo« vis fit dans le Rémois don à l'église de « Reims d'autant de terres que S. Remi « pourrait en parcourir à cheval, tandis « que ce roi prendrait son sommeil du « midi.... » La charte de la fondation de Réomans porte « que ce même roi fit « une libéralité de toutes les terres dont « S. Jean, fondateur de ce monastère, « pourrait faire le tour en une journée, « monté sur son âne. »

Clovis accorda ou conserva aux temples chrétiens le droit d'asile, qui, dans un pays sans police, était peut-être nécessaire pour soustraire à la première fureur, et remettre en la puissance des tribunaux, des malheureux, innocents ou coupables, poursuivis par des vengeances personnelles. Ce prince déférait beaucoup aux conseils et aux décisions des évêques, et marquait un grand respect pour leurs personnes. L'arianisme était fort répandu de son temps. Clovis est presque le seul des monarques de ce siècle qui n'ait pas été infecté de cette hérésie : ce qui lui a procuré le nom de Très-Chrétien, qu'il a transmis à ses successeurs.

Les mœurs des Français n'étaient plus ce qu'elles avaient été lorsque, sous le nom de Francs, ils erraient dans les forêts de la Germanie. Le mélange des conquérants agrestes et sauvages avec les Gaulois et les Romains, déjà civilisés et accoutumés à l'ordre, avait produit des lois, mais qui gardèrent longtemps une teinte de l'un et de l'autre caractère; ce qui fait que beaucoup d'entre elles nous paraissent bizarres : elles sont le vrai tableau des mœurs de ce temps; car, faites pour prévenir ou réprimer, elles marquent quelles étaient les affections et les habitudes.

La punition des crimes se rachetait par de l'argent, ce qu'on appelait *compensation*. Elle était plus ou moins forte, selon la qualité du coupable et de la personne lésée. Il en coûtait moins pour avoir battu, blessé ou tué un esclave, que pour avoir usé de la même violence à l'égard d'un Romain; moins pour un Romain que pour un Franc; moins pour un Franc non titré que pour un comte, un duc, un prince, et surtout un évêque. Les délits à l'égard du sexe étaient évalués et appréciés, depuis l'indécence jusqu'au crime; l'adultère était sévèrement puni. On étouffait dans la boue la femme qui manquait à son mari. Dans la compensation, qui était une vraie amende, il y avait toujours une part pour le fisc.

La vengeance était une des plus chères affections des Français; ils se la transmettaient de père en fils. Après la guerre, leur passion favorite était la chasse. Toujours armés, les Francs étaient accoutumés à terminer leur querelle par des combats. Au lieu de les proscrire, l'autorité ne put que les régler. On leur substitua aussi quelquefois les épreuves judiciaires de l'eau et du feu, et les serments. En général, dans toutes les lois de police civile et intérieure, on remarque moins une proportion entre les délits et les peines, que les efforts d'un peuple qui cherche à sortir du chaos de l'anarchie, introduite par le bouleversement de la conquête.

Il restait heureusement dans les esprits un fond de religion que les Francs ne détruisirent pas, quoique gouvernés, avant Clovis, par des princes idolâtres. Pour lui, il eut le bon esprit de sentir qu'il ne

[1] Mézeray, t. I, p. 224. Velly, p. 63.

réussirait à substituer la justice à la violence et l'ordre à la confusion, qu'en profitant des institutions formées avant lui pour l'instruction des peuples; il les favorisa. L'enseignement était déjà réglé. Des évêques la doctrine passait aux prêtres, de ceux-ci dans les villes et les campagnes; le lien entre les diocèses était resserré par les conciles. Clovis convoqua, dit-on, celui d'Orléans, assemblé de son temps, et fixa les matières qui devaient y être traitées. La reconnaissance qui y fut faite, au cinquième canon, que toutes les églises tiennent du roi les fonds dont elles sont dotées, est, selon quelques auteurs, le véritable fondement du droit de *régale*, ou de l'usage où furent les rois de France, dès les temps les plus reculés, et où ils se maintinrent exclusivement à tous les autres princes, de jouir, pendant la vacance des siéges, du revenu des évêchés de leur domination, et de nommer à tous les bénéfices vacants qui en dépendaient, à l'exception des cures.

Les cérémonies majestueuses du culte parlaient aux sens, pendant que les terreurs de la crainte et les insinuations de l'espérance pour l'avenir, remplissaient les cœurs d'émotions utiles aux bonnes mœurs. A juger par les prohibitions insérées dans les lois, on a droit de penser que les Français, nouveaux chrétiens, mêlaient à la religion chrétienne plusieurs de leurs anciennes pratiques superstitieuses; ils croyaient aux devins et aux sorciers, et beaucoup trop aux miracles, qu'ils ont longtemps adoptés sans examen. Ces ténèbres auraient pu se dissiper sous un gouvernement tranquille, propre à aider la raison et à faciliter les réformes; mais elles ne firent que s'épaissir pendant le règne tumultueux de Clovis et de ses enfants, jusqu'à la fin de sa race.

Il laissa quatre fils, Thierry I, né d'une femme dont le mariage n'est pas constaté; Clodomir, Childebert et Clotaire, qu'il eut de Clotilde, son épouse. Il partagea ses états, au lit de la mort, entre eux quatre. Thierry I eut, sous le nom d'Austrasie ou pays d'Orient, toutes les terres au delà du Rhin, et un grand pays en deçà, entre ce fleuve et la Meuse. Il fixa son séjour à Metz. Dans la partie occidentale, qu'on nomma Neustrie, Clodomir eut la Sologne, la Beauce, le Blaisois, le Gâtinais, l'Anjou et le Maine, et choisit Orléans pour sa capitale; Childebert eut en partage les comtés de Paris, de Melun, de Chartres, le Perche, la Normandie, la Bretagne, et prit son séjour à Paris; et Clotaire, auquel furent accordés la Picardie, l'Artois, et tous les pays où il pourrait s'étendre dans les marais de la Flandre jusqu'à l'Océan, s'établit à Soissons. Les provinces au delà de la Loire, sous le nom d'Aquitaine, furent divisées, mais non partagées réellement, parce qu'elles n'étaient pas entièrement libres du joug des Visigoths. Tous ces princes étaient indépendants et également rois. L'usage a prévalu que celui qui possédait Paris portât le nom de roi de France. C'est pour cela que, dans les tableaux historiques, il est toujours marqué à la tête des autres, et placé comme chef de la dynastie régnante, quoiqu'il ne l'ait pas toujours été.

§ III. 511 — 562.

Les quatre fils de Clovis : leurs divisions et leurs crimes; période de 51 ans.

CHILDEBERT I,

AGÉ DE 13 ANS.

[512-33] Lorsque Clovis mourut, âgé de quarante-cinq ans, après trente ans de règne, Thierry avait vingt-huit ans, et un fils nommé Théodebert; Clodomir, roi d'Orléans, avait dix-sept ans; Childebert, roi de Paris, treize; et Clotaire, de Soissons, douze. L'aîné se retira dans son Austrasie. Les trois frères, enfants de Clotilde, restèrent dans la Neustrie.

Après quelques années, que leur grande jeunesse rendit tranquilles, ils attaquèrent Sigismond, roi de Bourgogne, fils de Gondebaud, leur grand-oncle, comme détenteur injuste du bien de leur mère.

Clodomir fut celui des frères qui eut la plus grande part à cette guerre; il prit Sigismond, et le fit mourir avec sa femme et ses enfants. Gondemar, frère de Sigismond, se plaça sur le trône de Bourgogne, et le défendit contre Clodomir, qui fut tué à la bataille de Voiron, que ses soldats gagnèrent. Clotaire et Childebert venant alors en force contre Gondemar déjà épuisé, le firent prisonnier, l'enfermèrent dans une tour, où il mourut, on ne sait de quel genre de mort, et réunirent la Bourgogne à leurs états.

Le royaume des Bourguignons, qui avait commencé dans les Gaules vers l'an 413, finit ainsi, après avoir duré cent vingt ans, et précisément à la même époque que finissait aussi en Afrique celui des Vandales, venus comme eux des bords de la Baltique, et avec lesquels ils avaient franchi le Rhin. Ce royaume comprenait ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Suisse et la Savoie.

L'équité voulait qu'on en laissât au moins une partie aux enfants de Clodomir, dont les premiers efforts avaient préparé les succès de ses deux frères. Mais ceux-ci, non contents de priver de cette conquête leurs neveux, qui étaient au nombre de trois, résolurent de leur ravir même l'héritage de leur père. Il y avait deux moyens : les consacrer à l'état religieux, ce qui se faisait en coupant les cheveux, ou les tuer. Les deux usurpateurs laissèrent la décision du sort de ces infortunés à Clotilde, leur mère, à laquelle ils avaient dérobé, pour ainsi dire, ses petits-fils, sous prétexte de vouloir les mettre en possession du royaume de leur père.

[533] Ils lui envoyèrent des ciseaux et un poignard ; elle sentit ce que signifiait cet emblème, et dans le premier mouvement de son indignation, elle s'écria : « J'aime « mieux les voir morts que tondus [1]. » Les oncles prennent cette exclamation irréfléchie pour une décision : Clotaire saisit l'aîné, qui avait dix ans, le jette par terre et le perce de son épée; le second, effrayé, se précipite aux genoux de Childebert, les embrasse et lui demande la vie. L'oncle paraît touché. Clotaire lui reproche son émotion, arrache l'enfant et le massacre sur le corps de son frère. Le troisième, appelé Clodoald, fut sauvé. Il vécut près de Paris dans un ermitage, où il se sanctifia, et qui de son nom défiguré a pris celui de Saint-Cloud. On observera que Clotaire avait épousé une veuve de Clodomir, son frère; si elle était mère des trois infortunés, cette circonstance ajoute encore au crime de son barbare époux.

Thierry n'eut point de part à cet horrible assassinat; cependant il demanda sa portion du profit, et obtint l'Anjou. Sans guerre ouverte, il eut des démêlés avec ses frères. Tous trois se dressaient mutuellement des embûches. Thierry, le plus franc des trois, pensa quelquefois s'y laisser prendre; mais plus souvent il les laissa seuls vider leurs querelles. Son attention se portait principalement vers l'Allemagne; il s'y étendit au loin, et porta ses armes jusque chez les Saxons, qu'il vainquit, mais sans pouvoir les assujettir entièrement.

[534-42] Dans le même temps, Théodebert, son fils, faisait la guerre en Aquitaine, cette partie de la France laissée indivise dans le partage après la mort de Clovis, comme conquête à faire en commun sur les Visigoths. Le jeune prince y rencontra la célèbre Deuterie, dame de Cabrière, qui lui abandonna sa forteresse et son honneur, et qui arrêta ses progrès.

Il s'occupait en Auvergne de ses amours, lorsqu'il apprit la mort assez précipitée de Thierry, son père, et que ses oncles travaillaient à profiter de cet événement pour s'emparer des parties du royaume de Metz à leur bienséance. Il revint promptement, et fit échouer leurs projets ambitieux.

Une des premières actions de son règne fut de répudier Visigarde, sa femme,

[1] Velly, t. I, p. 60.

et d'épouser Deuterie, dont il avait un fils, né du vivant de son mari. Quand il la connut, elle était déjà mère d'une fille qui devint assez belle pour lui faire appréhender qu'elle ne la supplantât dans le cœur de son époux. Cette crainte lui fait prendre la résolution de se débarrasser de sa fille. A un char préparé pour une promenade elle fait atteler deux taureaux qu'on avait privés de boisson pendant plusieurs jours : par son ordre on les dirige du côté de la rivière. Sitôt que ces animaux sentent l'eau, ils y courent, s'y précipitent, et engloutissent avec eux la malheureuse princesse.

[543-47] Comme le père de Théodebert avait eu des querelles avec ses frères, le neveu en eut avec ses oncles, tantôt réunis, tantôt séparés : quand ils avaient la guerre ensemble, il se joignait à celui qui lui faisait la meilleure condition. Ainsi on le trouve allié de Clotaire, roi de Soissons, et on voit ses troupes, jointes à celles de ce prince, prêtes à combattre Childebert, roi de Paris. Le choc fut suspendu par un orage, qu'on attribue à l'intercession de Clotilde. Cette princesse passa les dernières années de sa vie à Tours dans la retraite, sans doute en proie à des souvenirs bien amers, si elle se rappelait ses propres fureurs contre les frontières de Bourgogne, celles de Clovis, son mari, et de ses fils contre ce malheureux royaume, leurs querelles sanglantes, leurs mœurs dépravées, leurs assassinats. C'est peut-être la résignation qu'elle montra dans ses afflictions qui lui a fait donner le titre de sainte.

[548-55] Les rois de Soissons et de Paris portèrent la guerre en Espagne contre les Visigoths, après les avoir chassés de l'Aquitaine, où Théodebert, avant que d'être roi de Metz, les avait maltraités. Il fit lui-même une incursion en Italie. L'armée qu'il y mena souffrit beaucoup; il en ramena peu de soldats; mais, comme son père, il réussit en Allemagne contre les Saxons. Ainsi les Français de ce temps, formidables à leurs voisins, ne connaissaient de frontières que celles qu'ils se fixaient à eux-mêmes.

Ils n'étaient pas cependant à l'abri des invasions. Sous Thierry, un prince danois, nommé Cochiliac, fit une descente sur les côtes d'Austrasie. On ignore en quel endroit. Théodebert, envoyé contre lui par son père, le battit, le força de se rembarquer promptement, et le poursuivit sur une flotte qui dispersa et détruisit celle des Danois, dont le roi fut tué. Premiers efforts des Normands contre les Français, et preuve que ceux-ci avaient déjà une marine. Théodebert, roi de Metz, mourut à quarante-trois ans, et laissa le royaume d'Austrasie à Théodebalde, qu'il avait eu de Deuterie [1]. Théodebert et Thierry, son père, ont eu une réputation équivoque. On a dit de Thierry, qu'il était grand roi et méchant homme. Théodebert était capable de fautes, mais aussi de repentir, puisqu'il quitta Deuterie et se rejoignit à sa femme Visigarde [2]. Il prêta de l'argent à ses sujets dans un moment de calamité : les voyant ensuite prospérer, et pressé de le reprendre, il leur en fit don; aussi fut-il sincèrement regretté. Ce fut lui qui réunit à la domination des Francs Marseille, Arles, et tout ce que les Ostrogoths possédaient encore dans les Gaules. Vitigès, roi d'Italie, lui en fit le délaissement vers 536, en reconnaissance des secours qu'il lui avait accordés contre Bélisaire, général de Justinien; et cet empereur lui-même confirma depuis cette concession.

Théodebalde n'eut presque point d'autres guerres que quelques assauts qu'il soutint contre ses grands-oncles, qui voulaient s'approprier ses états; ils ne purent y réussir. Son père Théodebert était faible de corps; mais il avait de l'esprit et gouverna bien. Attentif à ses finances, il savait punir les maltôtiers de la manière la plus efficace, qui est la restitution. Il adressa un jour cet apologue à un d'entre eux qu'il retenait en prison jusqu'au payement. « Un serpent s'étant « glissé dans une bouteille pleine de vin, « s'en gorgea si fort, qu'il n'en pouvait

[1] Velly, t. I, p. 78.
[2] Mézeray, t. I, p. 54.

« sortir, quelques efforts qu'il fît. Gour-« mand, lui dit le maître, vomis ce que « tu as pris de trop, et tu te tireras de là. »

[555-57] Théodebalde ne vécut pas assez pour effectuer le bien qu'il méditait, et dont il avait donné des gages à ses peuples par sa générosité et son amour de la justice. Il mourut jeune et ne laissa point d'enfants. Clotaire, son grand-oncle, roi de Soissons, épousa sa veuve. A ce titre, il crut pouvoir envahir l'héritage de Thierry, son frère, roi de Metz, sans en faire part à Childebert I, son autre frère, roi de Paris. Ce prince n'avait que deux filles; le roi de Soissons, au contraire, avait cinq fils, déjà portant les armes, cinq fils qu'il fallait pourvoir. Le partage du royaume d'Austrasie était une belle perspective pour ces princes. Leurs espérances furent encore augmentées par la mort de Childebert, leur oncle. Il laissait deux filles. Clotaire s'empara du royaume de Paris, en vertu, dit-on, de la loi salique, qui excluait les filles du trône; mais il paraît qu'il n'eut point assez de confiance à ce droit pour croire superflu de l'appuyer par la force, puisqu'il renferma ses nièces et leurs mères dans une prison, où elles moururent.

CLOTAIRE I,

seul roi,

AGÉ ALORS DE 59 ANS.

[558-61] Ainsi Clotaire I devint le seul monarque de l'empire français, comme avait été Clovis, son père. Il le fut à peine trois ans; encore s'écoulèrent-ils dans des chagrins cuisants, juste châtiment des douloureuses angoisses qu'il avait fait souffrir aux autres.

Il avait un fils nommé Chramne, qu'on croit né d'une maîtresse, et l'aîné des autres. Il se révolta souvent. Vaincu, puis rentré en grâce, il reprenait encore les armes. Dans une dernière rébellion, son père, qui jusqu'alors n'avait employé que les frères du coupable contre lui, jugea à propos de marcher lui-même. La bataille s'engagea en Bretagne, sur le bord de la mer. Chramne fut battu; il aurait pu se réfugier sur des vaisseaux qu'il tenait en rade; mais il voulut sauver sa femme et ses enfants, et fut pris avec eux.

On s'attend à une punition de la part d'un homme aussi cruel que Clotaire, mais non telle que le supplice qu'il fit subir à cette malheureuse famille. Par son ordre, le coupable fut lié sur un banc dans une chaumière, où il s'était réfugié avec les siens, battu de verges, étranglé; puis on mit le feu à la cabane, où ils furent tous consumés.

La vengeance satisfaite fit place aux remords. Clotaire est représenté errant dans les campagnes, allant de ville en ville, visitant les hommes célèbres par leur doctrine ou leur piété, les appelant auprès de lui pour en tirer des consolations, sans jamais pouvoir se distraire de sa douleur. Il la porta jusqu'au tombeau : pressé par le souvenir de ses meurtres pesant sur sa conscience, il marquait en mourant, par d'effrayantes exclamations, la terreur que lui inspirait le jugement qu'il allait subir.

Clotaire I eut six femmes. On doute s'il les eut ensemble ou successivement. La première opinion est la plus probable, d'après ce qui lui arriva avec Ingonde, une de ces épouses. Elle avait une sœur qu'elle désirait établir. Dans cette intention, elle prie Clotaire de lui procurer un mari sortable. Il va la voir, la trouve à son gré, et l'épouse. « Vous m'avez « chargé, dit-il à Ingonde, de lui cher-« cher un mari convenable, je n'en ai pas « trouvé qui le fût plus que moi, » et il garda les deux sœurs. Il prit aussi en mariage, comme nous l'avons dit, la veuve de Théodebalde, son petit-neveu. Aussi dit-on que son règne fut un tissu d'adultères, d'incestes, de cruautés, de meurtres, et de toutes sortes d'horreurs.

Clotaire est le premier qui ait demandé des subsides au clergé. Il enjoignit, par un édit, à toutes les églises de ses royaumes d'apporter le tiers de leur revenu dans ses coffres. Quelques évêques se plaignirent, il les apaisa en leur faisant des dons particuliers; mais il ne retracta pas son ordonnance. Il bâtit plusieurs

églises; ce fut là tout le fonds de sa piété: au lieu que Childebert, son frère, roi de Paris, outre quantité de monastères et d'hôpitaux fondés par sa libéralité, avait publié une charte pour abattre les idoles et les figures consacrées au démon dans toute l'étendue de son royaume[1]. Sans doute la religion adoucit en ce dernier le caractère féroce transmis par le sang aux enfants de Clovis; aussi fut-il regretté par le clergé qu'il protégeait, par la noblesse qu'il traitait avec affabilité, et par le peuple qu'il gouvernait avec modération et sagesse, pendant que Clotaire, redouté de tous, ne se fit aimer de personne: sort destiné aux hommes qui, trop accoutumés à être obéis, veulent que, juste et injuste, tout plie sous leur empire.

§ IV. 562 — 628.

Les quatre fils et les petits-fils de Clotaire I, fils de Clovis: rivalité funeste de Frédégonde et de Brunehaut; période de 66 ans.

CARIBERT,

ÂGÉ DE 40 ANS.

[562-65] Après la mort de Chramne, il restait quatre fils à Clotaire: Caribert, âgé de quarante ans, Gontran, Sigebert et Chilpéric, tous majeurs. De ces quatre princes, trois peuvent être cités comme ayant donné l'exemple du mépris de toute bienséance dans leurs amours et leurs mariages. Caribert, l'aîné, avait, en montant sur le trône, une femme de son âge, dont il se dégoûta, parce que ses grâces avaient disparu avec sa jeunesse. Il la répudia, et prit successivement et peut-être ensemble deux sœurs, Marofléde et Marcovelde, filles d'un ouvrier. La seconde était religieuse; l'impiété jointe à l'inceste alluma le zèle de S. Germain, évêque de Paris. Après plusieurs avertissements inutiles, il lança contre le coupable la foudre de l'excommunication. Caribert n'en tint aucun compte: il n'y eut que la mort de sa maîtresse qui fit cesser le scandale. Ce prince, toujours peu délicat dans ses choix, épousa, sur le bord du tombeau, la fille d'un pâtre, nommée Théodechisilde.

Gontran, le second, à une maîtresse prise dans le plus bas étage fit succéder une femme légitime qu'il répudia, et deux autres dont la condition et la fin sont incertaines.

Chilpéric, le quatrième, entretint à la fois plusieurs femmes de condition servile. Entre elles il distingua quelque temps Audovère, qui lui donna trois fils; il s'attacha ensuite à une des suivantes de la disgraciée, nommée Frédégonde, fille d'un simple villageois.

Sigebert, le troisième des frères, prince sage et réglé, qui avait épousé Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, et qui vivait honorablement avec elle, fit honte à son frère Chilpéric de ses déréglements, et l'engagea à demander en mariage Galsuinde, sœur de son épouse. Il le fit. La princesse vint; mais Frédégonde, par ses artifices, réussit à la faire renvoyer; quelques-uns même racontent qu'elle fut étranglée dans son lit par ordre de sa rivale. Frédégonde ne pardonna pas à Brunehaut d'avoir voulu introduire une autre femme dans le lit et sur le trône de son mari, ni Brunehaut à Frédégonde la disgrâce ou le meurtre de Galsuinde, sa sœur. C'en est assez pour expliquer la cause de la haine acharnée de ces deux princesses, et des suites funestes qu'elle eut.

Chilpéric était auprès de son père quand il mourut. Il ne lui eut pas plus tôt fermé les yeux, qu'il s'empara de ses trésors. Avec ce secours, il se fit une armée et se rendit maître de Paris; mais ses trois frères réunis l'eurent bientôt réduit à un partage. Caribert, l'aîné, eut Paris et la partie de la Neustrie étendue le long de la Seine jusque vers la Loire. Gontran eut la Bourgogne, et fixa son séjour tantôt à Châlons-sur-Saône, et tantôt à Orléans. L'Austrasie, composée des pays contenus entre la Moselle, le Rhin et au delà, échut à Sigebert, qui prit Metz pour sa capitale; et l'ambition de Chilpé-

[1] Velly, t. I, p. 92, 97.

ric fut forcée de se contenter de la Belgique, en se rapprochant néanmoins de Soissons, qui fut le titre de sa royauté, sous le nom de Neustrie.

Chilpéric ne tarda pas à se trouver à l'étroit dans son domaine : il se jeta sur les terres de Sigebert pour l'agrandir. L'Austrasien, avec les hordes qu'il ramassa dans ces pays encore sauvages et au delà du Rhin, l'eut bientôt fait repentir de son avidité. Pillant et ravageant, il vint jusqu'à Soissons, dont il s'empara. Il y fit prisonnier Théodebert, fils de Chilpéric; mais il le traita avec humanité; et après un an d'une captivité qui ne fut pas dure, il renvoya son neveu, en lui faisant jurer de ne jamais porter les armes contre lui.

[566-69] Le désir d'augmenter ses états, qui avait fait entreprendre à Chilpéric cette guerre imprudente, obtint quelque satisfaction par la mort de Caribert, roi de Paris. Il ne laissait que des filles. Sa succession élargit les royaumes de ses frères, sans que les princesses y eussent aucune part. On cite ce fait comme le second exemple de l'exécution de la loi salique, qui excluait les filles du trône. Les partages ne se firent pas aisément entre des princes également avides. Après des débats qui ne se passèrent point sans provocations suivies de combats, ils convinrent de leurs limites; mais ils ne purent s'accorder sur la possession de Paris, que chacun voulait s'attribuer exclusivement. Ne voulant pas céder l'un à l'autre cette ville, qui semblait donner la supériorité à celui qui la posséderait, ils s'engagèrent sous serment à n'en jouir qu'en commun, sous la condition expresse que celui qui y entrerait sans la permission des autres, perdrait non-seulement tout droit à la souveraineté de Paris, mais encore toute la part d'héritage qui lui serait revenue dans le royaume de Caribert.

Les Lombards, à l'époque de la mort de ce prince, s'établissaient en Italie. C'était encore la Pannonie et les bords du Danube qui avaient vomi ces barbares. L'eunuque Narsès, général de Justinien, venait d'enlever l'Italie entière aux Ostrogoths, et la gouvernait avec sagesse. Justin II, neveu de Justinien et son successeur, ne se borna pas à vouloir dépouiller Narsès de son gouvernement; il le laissa insulter par l'impératrice Sophie, qui se permit de lui envoyer une quenouille. « Va dire à ta maîtresse, ré« pondit Narsès à l'envoyé de l'impéra« trice, que je lui vais filer une fusee « qu'elle ne parviendra jamais à démêler : » et aussitôt il appelle les Lombards, qui avaient autrefois servi sous lui, et leur livre cette même Italie qu'ils l'avaient aidé à conquérir. Les faibles efforts des empereurs ne purent leur conserver dans le centre de l'Italie que les territoires de Ravenne et de Rome, qu'ils continuèrent à gouverner encore près de deux cents ans par des vicaires ou exarques. Au bout de ce temps, et à l'époque même où cessait de régner la race mérovingienne en France, l'exarchat tomba sous la puissance des Lombards, comme le reste de l'Italie; mais ils ne devaient le posséder que trois ans, et leur destinée était de succomber, vingt ans après leur conquête, sous les mêmes princes qui avaient hérité du trône des Mérovingiens.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que la mort de Narsès, âgé d'ailleurs de quatre-vingt-quinze ans, est antérieure d'une année à l'invasion des Lombards, et que cette circonstance a fait traiter de fable par quelques auteurs et la part qu'y aurait eue ce général, et les motifs qui y auraient donné lieu.

CHILPÉRIC I,

ALORS AGÉ DE 30 A 35 ANS.

[570-74] Un traité arraché par la nécessité n'est pas de longue durée. Chacun des frères de Caribert se croyait lésé. La querelle commença entre Gontran d'Orléans et Sigebert de Metz, pour la possession de quelques villes de Provence, et entre autres de Marseille. Les Marseillais mirent leur division à profit pour ne

recevoir ni l'un ni l'autre, et pour se maintenir maîtres de leur ville.

Pendant cette lutte de ses deux frères, Chilpéric, moins jaloux de Gontran que de Sigebert, qu'il croyait avoir été plus favorisé dans le partage du royaume de Caribert, se jette sur l'Austrasie. Cette attaque donne du répit à Gontran, et lui fournit le moyen de se porter pour médiateur, inclinant cependant pour Chilpéric, qu'il croyait le moins fort. Celui-ci était même parvenu à lui inspirer une crainte assez fondée de la trop grande puissance de l'Austrasien. [575-80] Ils réunirent leurs forces contre lui. Chilpéric fit servir dans son armée Théodebert, son fils, qui avait promis de ne jamais porter les armes contre son oncle. Le neveu les prit à regret; mais il n'en subit pas moins la punition de son parjure. Vaincu et poursuivi, il périt dans sa fuite, massacré, sans qu'on sache si ce fut ou non par l'ordre de Sigebert. La déroute des deux alliés fut complète. Le roi de Bourgogne se réfugia à Tours, et celui de Neustrie à Tournay, avec Frédégonde, sa femme.

L'Austrasien laissa aller Gontran, comme le moins dangereux, mais il poursuivit Chilpéric à outrance. Celui-ci allait tomber entre les mains de son frère, qui, irrité de ses perpétuelles récidives, ne lui aurait pas fait grâce. Frédégonde alors, pour débarrasser son mari, gagne deux scélérats, et fait assassiner Sigebert dans sa tente.

La face des affaires change aussitôt. Les Austrasiens déconcertés retournent en désordre dans leur pays. Chilpéric, ou engagé avec eux par un traité, ou conseillé par sa politique, ne les trouble pas dans leur retraite. Il marche droit à Paris. Brunehaut y était venue, et y attendait son mari pour partager son triomphe dans la capitale. Elle avait amené avec elle Childebert, son fils, âgé de cinq ans. Elle eut l'adresse de le faire sauver; ce qui s'exécuta en descendant l'enfant du haut des murailles dans une corbeille: on le conduisit en Austrasie. Quant à elle, elle se retira dans l'asile de l'église cathédrale.

La vie, qu'elle devait regarder comme très-hasardée entre les mains de Frédégonde, lui fut accordée. Chilpéric l'envoya à Rouen. Pendant le séjour qu'elle fit dans cette ville, Mérovée, fils du roi et d'Audovère, sa première épouse, s'éprit d'amour pour la prisonnière, qui n'ayant que vingt-huit ans, le séduisait autant par ses charmes que par son esprit. Le jeune prince, dans un voyage vers la Bretagne pour une affaire dont son père l'avait chargé, se détourna de son chemin, et passa par Rouen. Il y revit la reine d'Austrasie. Si le projet de s'épouser n'était pas formé d'avance, ils en prirent alors la résolution. Prétextat, évêque de Rouen, prêta peut-être imprudemment son ministère à ce mariage.

Sitôt que Chilpéric en eut appris la nouvelle, il partit pour surprendre les époux; mais ils eurent le temps de se réfugier dans un asile. Le roi, par de belles promesses, en tira son fils; mais quand il le tint, il le fit raser et le confina dans un couvent. Brunehaut fut demandée par les Austrasiens pour surveiller l'éducation de son fils. Chilpéric l'accorda; et peut-être leur fit-il un mauvais présent, puisqu'on date de son retour en Austrasie les troubles qui ont agité ce royaume, et qui ont reflué sur les autres.

Il est bon de donner une idée des autorités qui existaient alors en France, afin de faire connaître comment, de ce qui était établi pour la stabilité des gouvernements, sont partis quelquefois les chocs qui les ont détruits[1].

Tels étaient, sauf les variations introduites par le laps de temps et les circonstances, les grands officiers de la couronne et leurs fonctions. Les ducs étaient gouverneurs des provinces; ils avaient ordinairement douze comtes au-dessous d'eux.

Les comtes, installés par les ducs, commandaient dans les villes et leurs territoires, faisaient les levées d'hommes, les conduisaient à la guerre, admi-

[1] Marcel, t. I, p. 113.

nistraient la justice en personne. En temps de paix ils avaient des suppléants nommés lieutenants, qui la rendaient en leur absence. On les nommait vicaires et viguiers.

Le comte du palais, ou palatin, avait la charge de la justice dans le palais, le commandement et la surintendance de tous les officiers de la bouche; sous lui étaient le grand panetier, le grand échanson, le grand queux, chargé de la cuisine et de l'office.

Le comte de l'étable, ou connétable, avait inspection sur la grande et petite écurie, et sur tous les officiers qui en dépendaient. Sous son commandement étaient aussi les rois, les hérauts et les poursuivants d'armes.

Le référendaire gardait l'anneau et le cachet du roi, scellait les chartes et veillait à la conservation des registres et des actes du gouvernement.

Le chambrier levait et couchait le roi, avait soin de la chambre, et présidait à tout ce qui concernait le service personnel du prince.

Enfin le maire du palais avait puissance sur les autres officiers en général et en particulier; il disposait de tout au dedans et au dehors, et paraît avoir été souvent, comme de droit, tuteur des rois mineurs. A la différence des autres grands officiers, qui étaient à la nomination du roi et de son conseil, les maires du palais quelquefois, et principalement sur la fin de la race mérovingienne, ont été élus par le peuple ou par les grands ou par tous deux ensemble; ce qui a donné à ces officiers la puissance qui les a portés à la première place.

Dans cette énumération on ne trouve pas d'officiers chargés des finances : alors les impôts étaient peu considérables; le service à la guerre était personnel; chaque seigneur, avec les troupes qu'il amenait, apportait de quoi les sustenter; et les rois faisaient comme les autres. Leurs revenus consistaient dans le produit de leurs terres et métairies, et dans les dons et présents que les seigneurs et le clergé leur faisaient volontairement. Il y a donc apparence que c'était le régisseur de chacune de ces parties qui en faisait la recette, laquelle passait dans les mains du chambrier pour le service de la maison du roi.

Pour contenir tous ces agents du gouvernement dans les bornes de leurs attributions, il n'aurait pas moins fallu qu'un monarque absolu en état de faire respecter ses volontés; mais que pouvaient en Austrasie un enfant de cinq ans, et une Espagnole sans alliance, et sans autre soutien que l'éclat de sa dignité? Peut-être Brunehaut, retournant dans ce royaume, y avait-elle perdu de sa considération par son mariage précipité avec son neveu; mais certainement son caractère hautain et la manie de gouverner la mettaient en butte à tous les seigneurs possédés de la même passion. Qu'on juge des embarras d'une femme seule, exposée à tous les intrigants, le jouet et l'instrument des ambitions, des haines particulières, trop portée elle-même aux partis violents, inspirée encore par la fureur des autres : trompée, contrariée dans ses affections et ses désirs, elle se crut autorisée à employer les armes des faibles, la perfidie, le poison, l'assassinat. Ce tableau des perplexités de Brunehaut n'est pas présenté pour excuser ses crimes, mais pour donner à penser que, sans les circonstances difficiles où elle se rencontra, elle n'aurait point eu sans doute autant d'atrocités à se reprocher.

Quant à Frédégonde, rivale de Brunehaut, on n'a pas même la faible consolation de pouvoir rejeter ses forfaits sur l'empire des circonstances. Elle suivit son époux à Paris, après le meurtre de son beau-frère. Chilpéric y entra, se faisant précéder par les châsses des saints, comme à la suite d'une procession, afin de ne paraître pas violer le serment qu'il avait fait de n'y point entrer sans le consentement de ses frères : or, Gontran, roi de Bourgogne, existait; et le roi de Neustrie, quoique devenu très-puissant par la mort de Sigebert, croyait devoir encore garder des ménagements avec le frère survivant.

[580-83] L'affreux service que Frédégonde avait rendu à son mari auprès de Tournay, lui avait acquis un grand empire sur son esprit. Elle s'en servit pour satisfaire sa haine et ses vengeances. Mérovée, l'imprudent époux de Brunehaut, s'était sauvé de son couvent. Il croyait trouver un asile auprès de son épouse; mais les Austrasiens, menacés de la guerre par Chilpéric, refusèrent de le recevoir. Il erra dans le royaume de Bourgogne, tantôt fugitif, tantôt armé et résistant, mais toujours poursuivi. Enfin il tomba dans un parti des troupes de Chilpéric, et après s'être rendu, il fut assassiné presque sous les yeux de son père, qui ne donna pas le moindre signe de sensibilité.

Deux fils de Frédégonde, presque au berceau, furent enlevés par une maladie assez commune aux enfants de cet âge. Clovis, frère de l'infortuné Mérovée, se voyant par ces accidents successeur unique de son père, laissa échapper des paroles qui annonçaient des dispositions peu favorables à sa belle-mère quand il serait devenu le maître. La marâtre va trouver le faible Chilpéric, lui insinue et lui persuade que ses enfants n'ont péri que par des maléfices dont Clovis est l'instigateur ou l'auteur. Elle obtient que le prince lui soit livré avec ses complices, afin de tirer d'eux la vérité par la torture. Ceux-ci expirent dans les tourments; et Clovis est trouvé mort dans son lit, percé d'un poignard qu'on avait laissé auprès de lui, pour faire croire qu'il s'était tué lui-même dans la crainte du supplice.

Chilpéric vit encore ce crime d'un œil sec. Il ne fut pas plus sensible à la mort d'Audovère, que Frédégonde fit étrangler, quoiqu'elle lui eût laissé le trône libre, et qu'elle se fût retirée dans un couvent. Cette atrocité fut accompagnée d'une plus horrible encore. Audovère avait une fille nommée Basine : Frédégonde, avant de la renfermer dans un couvent, la fit déshonorer par ses satellites, afin qu'elle ne pût trouver un mari d'un rang à lui donner des inquiétudes. Elle fit dégrader et déposer Prétextat, évêque de Rouen, qui avait marié Mérovée. En général, tous ceux qui la contrariaient ou manquaient de dévouement à ses volontés n'échappèrent jamais à ses vengeances et à ses précautions sanguinaires.

Malgré ses crimes, sûre de l'impunité par l'aveuglement de son époux, elle vivait tranquille dans une cour soumise, pendant que Brunehaut, comme un vaisseau dans une mer orageuse, se voyait sans cesse agitée et mise en péril par les tempêtes des factions. On ne décidera pas quel genre de mérite l'attachait à Loup, duc de Champagne, son ministre; mais à quelque titre que ce fût, il déplut aux seigneurs austrasiens. Ils retirèrent à la reine la tutelle de son fils, et chassèrent son favori : elle arma pour le retenir; vaincue, elle descendit à des prières. Tous ces efforts furent inutiles. Loup fut contraint de fuir, et se retira chez Gontran, roi de Bourgogne.

Ce prince offre dans sa conduite de perpétuelles variations, que l'on attribue les unes à faiblesse de caractère, les autres à politique, en ce qu'à l'effet de contre-balancer les partis l'un par l'autre, il s'alliait ordinairement au moins fort de ses frères, et ensuite de ses neveux, quand ils eurent succédé à leur père. Après la mort de Sigebert, il s'était déclaré protecteur de Childebert, son fils, et l'avait solennellement proclamé roi d'Austrasie. Dans une cérémonie publique qui passe pour une adoption, il le fit asseoir à côté de lui sur son trône. « Soyons, lui dit-il, couverts d'un même « bouclier, et qu'une même lance nous « défende. » Cette alliance, regardée comme sacrée, n'empêcha pas que ce fils adoptif, ou que les seigneurs austrasiens ses tuteurs, ne déclarassent la guerre au roi de Bourgogne, sur des prétentions peu fondées que Chilpéric avait suggérées, et qu'il appuyait avec son neveu contre son frère. Cette guerre ne fut ni fort active ni opiniâtre. Gontran s'en tira par quelques concessions peu importantes; mais à son tour il revint contre le roi de Neustrie, Chilpéric, son frère, et avec le

roi d'Austrasie, Childebert, son neveu; ils mirent leur ennemi commun en grand danger. Childebert était déjà arrivé jusqu'à Meaux, et menaçait Paris, lorsqu'un coup aussi imprévu que celui qui déconcerta les Austrasiens devant Tournay, un coup porté par la même main, les éloigna pareillement de la capitale de la France.

[584] Frédégonde, qu'on ne peut voir paraître sur la scène sans s'attendre à un événement sinistre, habitait avec Chilpéric le palais de Chelles, où il prenait le plaisir de la chasse; revenant le soir, après un jour passé dans cet exercice, et descendant de cheval, il est poignardé, tombe et expire. Les meurtriers fuient en criant: « Arrête! trahison! ce sont des gens de « Childebert. » Personne ne les poursuit; ils disparaissent.

Le cri des assassins pour rejeter le crime sur Childebert ou sur Brunehaut, sa mère, n'en imposa pas. L'opinion se prononça bientôt contre les vrais coupables, et on ne tarda pas à rassembler les circonstances, qui confirmèrent les premiers soupçons.

On sut que Chilpéric entrant gaiement le matin dans la chambre de sa femme, avant de partir pour la chasse, en était sorti triste et rêveur. Aussitôt après, la reine avait fait appeler Landry, jeune homme aimable qu'on savait être son favori.

Voilà tout ce que le public sut alors; mais les recherches produisirent d'autres découvertes. C'était la seconde fois que le roi quittait la reine, lorsqu'il sortit de sa chambre si déconcerté. La première fois il lui avait dit adieu, comptant partir sur-le-champ pour la chasse; mais les chevaux n'étant pas prêts, il rentra pour attendre dans l'appartement de sa femme. Elle était à sa toilette : il s'approche doucement, et lui donne familièrement un petit coup de baguette sur l'épaule. Frédégonde, tout occupée de son favori, qu'elle attendait, et ne soupçonnant pas que cette familiarité fût de son mari, qui venait de la quitter, lui dit sans se retourner: « Tout beau, Landry; » à quoi elle ajouta quelques paroles plus que libres. A peine sont-elles échappées, qu'elle reconnaît son mari : il sort sans rien dire, mais avec des démonstrations qui n'échappèrent point à l'épouse. Elle envoie aussitôt chercher Landry, lui raconte son imprudence, lui fait sentir les suites funestes qu'elle peut avoir pour lui comme pour elle, et Chilpéric est assassiné.

Le coup avait été si prompt, que Frédégonde n'avait pu rien prévoir ni préparer. Tout était en trouble autour d'elle, les domestiques l'évitaient, le peuple murmurait et commençait à menacer. Déjà des pillards se répandaient dans le palais, et enlevaient sous ses yeux ce qu'ils trouvaient de plus précieux. Pour comble de malheur, Childebert, fils de Brunehaut, sa mortelle ennemie, se trouvait en force à six lieues de Paris; et Clotaire, âgé seulement de six mois, le seul fils qui restât à Frédégonde, et dont la présence, malgré sa jeunesse, aurait dû lui servir de sauvegarde, était élevé dans un château loin de la cour, par ordre de son père, qui craignait des complots contre cet unique héritier de sa couronne. Dans cette extrémité, Frédégonde gagne l'asile de la cathédrale de Paris, qui avait autrefois protégé Brunehaut, et s'en fait un rempart contre la fureur de Childebert, qui marchait sur Paris. De là elle écrit à Gontran. Heureusement pour elle, ce prince arrive avant Childebert. Celui-ci se présente aux portes. Il est refusé. Il demande qu'on lui livre Frédégonde, pour la punir du meurtre de son oncle. Gontran renvoie l'affaire à l'examen des états qu'il assemblera. De même qu'il avait fait reconnaître Childebert roi d'Austrasie, pour soustraire ses états à la rapacité de Chilperic, il fait proclamer le petit Clotaire roi de Neustrie, de peur de voir augmenter, par l'héritage de Chilperic, la puissance deja trop formidable de l'Austrasien.

CLOTAIRE II,

AGÉ DE 5 A 6 MOIS.

[585-90] C'est trop présumer de la bonhomie de Gontran que de croire, à cause des égards qu'il eut pour sa belle-sœur pendant qu'elle resta auprès de lui, qu'il se laissa entièrement subjuguer par cette enchanteresse. On peut croire seulement, vu l'insouciance de ce prince et son indifférence pour ses frères, qu'elle réussit à le persuader de son innocence, surtout ayant eu l'adresse de lui montrer un coupable. Ce fut un chambellan de son mari, qu'elle avait toujours détesté, et dont elle trouva moyen de se défaire en rejetant sur lui son propre crime. Elle rendit victimes de la même calomnie tous ceux, serviteurs et autres, qui l'avaient abandonnée dans son embarras au moment du meurtre de son époux.

Effrayé du nombre de morts qui tombaient autour de lui, Gontran imagina un singulier préservatif. Il assistait à la messe un jour de grande solennité. Dans l'instant où le diacre imposait silence pour fixer l'attention sur les saints mystères, le roi se lève, se tourne vers le peuple, et dit : « Je vous supplie et vous « conjure, au nom de Dieu, de ne me « pas assassiner, comme mes frères. « Laissez-moi seulement trois ou qua« tre ans de vie pour élever mes deux « pupilles, afin qu'il y en ait au moins « un capable de gouverner la France [1]. »

Mais il prit pour garantir sa vie une précaution plus sûre que cette lamentable supplication ; ce fut d'éloigner Frédégonde. Il la relégua dans un château situé au confluent de l'Eure et de la Seine ; mais elle n'y fut pas si resserrée, ni si dénuée de moyens, qu'elle ne vînt à bout de se défaire de Prétextat, évêque de Rouen. Gontran l'avait rétabli. Frédégonde aposta deux clercs qui le poignardèrent au pied de l'autel. Elle se donna ensuite le barbare plaisir d'aller le visiter, comme touchée de son malheur, et eut même l'effronterie de lui offrir ses chirurgiens pour le panser. Il refusa ce dangereux secours, et l'accabla de reproches. Elle s'en consola, parce qu'il mourut.

Encore un trait pour achever le portrait de Frédégonde, et montrer le peu de cas qu'elle faisait en général de la vie des autres. Pendant qu'elle demeurait à Tournay, il s'éleva une querelle entre deux familles considérées ; querelle qui partageait toute la ville, et y causait une guerre civile [1]. Après de vains efforts pour l'apaiser, Frédégonde invite à un repas les principaux chefs, sous prétexte de conciliation. Ils s'y rendent au nombre de trois. Elle les fait placer à table sur une même ligne. « Trois hommes, ayant « chacun une hache d'armes, se plan« tent derrière eux, et tout d'un coup, « faisant haut le bras, leur fendent la « tête à tous trois. » On ne doit pas oublier que Frédégonde se défaisait souvent par le poison ou par d'autres moyens cachés, des complices et exécuteurs de ses noirs projets, et qu'il lui est arrivé de les abandonner à la torture et de les livrer au supplice, pour faire croire qu'elle n'avait aucune part à leurs forfaits.

Voilà Frédégonde ennemie implacable, audacieuse dans ses vengeances, prodigue de sang ; on va la voir ingrate pour Gontran, auquel elle avait les plus grandes obligations. On se rappelle qu'il l'avait puissamment secourue dans l'état désespéré où elle se trouvait après le meurtre de son mari. Si son fils était sur le trône de Paris, si elle régnait elle-même sous son nom, et toute-puissante dans les états de son pupille, elle devait cet avantage à la protection de son beau-frère. Mais ce prince ne s'était point prêté à toutes ses volontés pendant qu'elle était auprès de lui ; il avait rétabli Prétextat à Rouen, lui avait montré à elle-même des soupçons sur sa conduite, l'avait reléguée dans un château qui était une espèce de prison. De plus, il dispo-

[1] Mézeray, t. I, p. 126.

[1] Mézeray, t. I, p. 153.

sait, à ce qu'elle disait, un peu trop en maître des états de son fils : peut-être se permettait-il des remontrances au sujet de Landry, qu'elle avait fait maire du palais. Elle résolut donc de l'embarrasser dans une guerre, afin qu'il la laissât tranquille.

Il avait paru en Austrasie, sous Sigebert, un jeune homme nommé Gondebaud. Il se disait fils de Clotaire I, et pouvait l'être, tant ce monarque avait eu de femmes et de maîtresses! Le prince, vrai ou prétendu, trouva des partisans, et fut quelque temps traité comme fils de roi; mais les progrès qu'il faisait dans l'estime des peuples donnèrent de l'inquiétude aux seigneurs austrasiens qui gouvernaient sous Sigebert; ils firent arrêter le prétendant, et le renfermèrent dans un château fort. Il s'en sauva, erra inconnu dans les états de Bourgogne, où il se fit des amis, et voyagea plus ouvertement en Allemagne, en Italie, et jusqu'à Constantinople, partout bien reçu, parce qu'il était aimable, mais nulle part aidé ni secouru.

Les troubles que la jalousie de l'autorité éleva en Austrasie entre les grands du royaume et la reine Brunehaut, renouvelèrent les espérances de Gondebaud; il y reparut, et trouva moyen d'y former une armée, dont le succès ne répondit pas à ses efforts. Frédégonde, qui, ne fût-ce que pour inquiéter Brunehaut, le secourait secrètement, lui fit conseiller de porter ses armes en Bourgogne, où ses anciennes liaisons lui procureraient plus de facilité. Il la crut, se jeta sur les états de Gontran, qui, occupé chez lui, ne songea plus à elle.

Mais ce changement d'opérations, loin d'être utile à Gondebaud, lui devint très-funeste. Il se trouva par là sur les bras les forces des deux royaumes. La victoire se rangea du côté des bataillons les plus nombreux. Poursuivi après une grande défaite, Gondebaud fut tué lorsqu'il se préparait à se mesurer de nouveau avec ses vainqueurs, emportant du moins dans le tombeau la gloire d'avoir succombé noblement.

[591-92] Les manœuvres de Frédégonde et ses intelligences avec Gondebaud n'avaient pas échappé à Gontran. Il s'en vengea en serrant plus étroitement ses liens avec Childebert, son neveu et son fils adoptif, qu'il déclara son héritier. Il paraît qu'il donna quelque valeur aux mauvais bruits qui coururent sur la légitimité du petit Clotaire : Frédégonde fut contrainte de la constater. Elle l'affirma par la déposition de trois évêques et de cent témoins, qui jurèrent que Clotaire *était né sous la couverture du mariage*. Cette espèce de légitimation ne put donner à la mère l'assurance d'assister au baptême de son fils, quoiqu'elle en fût pressée à plusieurs reprises. La cérémonie se fit à Paris avec une grande solennité. Gontran fut le parrain de son neveu, malgré les instances de Childebert, qui appréhendait que cette complaisance de son oncle, passant pour une reconnaissance des droits de son cousin, ne nuisît à ceux qu'il prétendait lui-même sur des parties considérables de la Neustrie.

[593-94] Ce fut le dernier acte de Gontran, qui a été le moins mauvais des quatre frères. Un peu de bonhomie, de l'attention pour ses sujets, une douce familiarité dans sa cour, de la considération pour le clergé, des fondations pieuses, un grand respect pour la religion, tout cela réuni, malgré les exécutions cruelles, trop communes et trop pardonnées dans ce temps, lui a fait donner le surnom de Bon. On dit le bon roi Gontran; quelques légendes le gratifient même du titre de saint.

[595-96] Cette mort n'accrut pas beaucoup le royaume du fils de Frédégonde, parce que le roi d'Austrasie, trop fort pour qu'elle pût lutter contre lui, s'empara de la plus grande partie de l'héritage, mais Childebert n'en jouit pas longtemps. Une mort précipitée l'enleva à l'âge de vingt-cinq ans, avec la reine sa femme, à peu d'heures l'un de l'autre. La mauvaise réputation des deux rivales, Frédégonde et Brunehaut, leur fit attribuer à l'une et à l'autre ce brusque tré-

pas : à la première, parce qu'elle craignait le surcroît de puissance advenu à ce prince, son neveu, qui s'était toujours déclaré son ennemi ; à la seconde, parce qu'elle espérait gouverner despotiquement sous deux enfants que son fils laissait. L'un, nommé Théodebert II, eut l'Austrasie; l'autre, appelé Thierry II, la Bourgogne.

[597] Mais si ce fut le crime de Frédégonde, l'avantage qui en revenait à son fils ne fut pas de longue durée pour elle. Elle mourut deux ans après, de maladie, dans son lit, tranquille, si on peut l'être quand on a tant de sujets de remords. En ce court espace de deux ans, elle avait mis Clotaire en état de défendre son royaume contre ses ennemis et ses envieux, et même d'attaquer s'il était nécessaire.

[598-602] Ainsi la France entière se trouva entre les mains de trois mineurs : Clotaire, âgé de treize ans; Théodebert, de dix; et Thierry, de neuf[1]. A cette époque pourrait être placé le commencement de la toute-puissance des maires du palais. Ils avaient déjà, comme on a vu, une supériorité entre les autres officiers de la couronne : sous la minorité des trois princes qui gouvernèrent alors la France, ils prirent un empire absolu; tantôt autorisés par les grands, pour borner le despotisme des rois; tantôt soutenus par les rois, pour réprimer les entreprises des grands. C'est pendant les minorités orageuses qui ont suivi qu'ils ont commencé à être élus par le peuple et les grands; principe d'autorité qui les a rendus presque indépendants des rois.

Ces monarques si faibles ne pouvaient refuser de les confirmer ; il y en eut donc dans les trois royaumes : Landry, comme on l'a vu, en Neustrie; Berthould ou Bérould en Austrasie, qui réunit à sa magistrature la Bourgogne, quoique ces deux royaumes eussent chacun leur roi sous la tutelle de Brunehaut, leur grand'mère. Les maires de Paris et de Metz étaient ennemis personnels. Leur antipathie rendit opiniâtre et sanglante une guerre qui s'éleva entre les monarchies qu'ils gouvernaient. On verra que ce fut souvent l'intérêt des maires, beaucoup plus que celui des rois, qui arma les royaumes les uns contre les autres, et causa enfin la destruction totale de la race mérovingienne.

[603-605] Quand les rois petits-fils de Brunehaut commencèrent à pouvoir agir par eux-mêmes, chaque royaume voulut avoir le sien chez lui. Brunehaut resta auprès de Théodebert en Austrasie. Ce fut alors qu'elle fut taxée publiquement de mener une vie licencieuse; on l'accusa d'avoir fait périr, sous des prétextes controuvés, des seigneurs riches dont elle confisquait les biens pour en gratifier, disait-on, ses amants; on lui reprocha enfin de corrompre les mœurs de son petit-fils Théodebert, afin de le captiver et de le gouverner seule. Ces imputations, vraies ou fausses, la rendirent si odieuse et si méprisable, que les Austrasiens la chassèrent honteusement. Elle se retira à la cour de Bourgogne, tenue par Thierry II, son autre petit-fils, jurant à l'Austrasien, qui ne l'avait pas protégée, une haine mortelle, dont les effets furent terribles pour ce jeune prince.

[606-10] De la cour de Bourgogne elle portait une attention jalouse sur celle d'Austrasie. Elle apprit avec dépit que Théodebert s'était marié sans la consulter. Il avait épousé une fille belle et vertueuse, mais de basse extraction[1]. Cette mésalliance servit de texte à des lettres hautaines et piquantes de la belle-mère à la bru. Celle-ci répondait sur le même ton. Il fallut des négociations très-sérieuses pour les faire cesser.

Le séjour de Brunehaut en Bourgogne est marqué par des faits qui ont influé sur le sort de toute la famille royale. On veut qu'elle ait joué, quant à la séduction envers Thierry II, son petit-fils, le même rôle de lâche complaisance qu'elle avait

[1] Mézeray, t. I, p. 175.

[1] Mézeray, t. I, p. 161.

rempli auprès de Théodebert. L'empire qu'elle prit en conséquence lui procura d'abord le plaisir de faire entreprendre au roi de Bourgogne, contre Clotaire, le fils odieux de Frédégonde, une guerre à laquelle elle eut l'adresse d'associer le roi d'Austrasie. Les deux frères vainquirent leur cousin, et s'approprièrent une partie de son royaume. Dans cette expédition fut pris un fils de Clotaire, âgé seulement de six mois, qui fut inhumainement massacré.

[611-612] Autre plaisir bien digne de Brunehaut, si effectivement elle fut aussi coupable qu'elle a été accusée de l'être : fidèle à sa haine et à la vengeance qu'elle s'était promise contre l'Austrasien, elle arma le Bourguignon contre son frère, et rendit leur aversion interminable autrement que par la mort d'un des deux, en persuadant à Thierry que Théodebert était un enfant supposé, et que par conséquent il n'était pas son frère. Dès là ils se firent une guerre à outrance. Théodebert fut vaincu et pris. Thierry, préoccupé de l'opinion qu'il ne lui était rien, le fit dépouiller des habits royaux et renfermer dans une prison. Des auteurs disent qu'il le livra à Brunehaut, qu'elle le fit d'abord raser, et assassiner quelques jours après. Il restait deux petits enfants faits prisonniers avec leur père. Un soldat, envoyé par leur arrière-grand'-mère, la défit de l'un en le poignardant, et de l'autre en le prenant par le pied et l'écrasant contre un mur.

[613] L'esprit turbulent et impérieux de Brunehaut ne lui permettait pas d'être longtemps sans querelle. Il lui plut de trouver à redire aux liaisons irrégulières de Thierry, son petit-fils, et de lui faire à ce sujet des remontrances un peu vives. Thierry s'en fâcha, et lui reprocha que ses défauts, il les tenait d'elle, de ses conseils et de ses exemples. Il alla même jusqu'à marquer du repentir de s'être laissé entraîner par ses insinuations perfides à des crimes atroces contre son malheureux frère et contre sa famille. Dans le transport de sa colère, il tira son épée, et l'en aurait frappée, si les assistants ne se fussent jetés entre eux. Brunehaut ne dit mot, et se retira. Deux jours après, Thierry est attaqué d'une maladie aiguë, qu'on traita de dyssenterie, et meurt à vingt-six ans, laissant quatre enfants en très-bas âge.

Hâtons-nous de faire disparaître cette mégère de la terre, qu'elle a trop longtemps souillée. Elle se trouvait tutrice de ses quatre arrière-petits-fils, héritiers du royaume de Bourgogne, patrimoine de leur père, et de celui d'Austrasie, qui se trouvait sans prince. Elle ne desespérait pas d'y ajouter celui de Clotaire, qu'elle ne croyait pas capable de défendre son petit royaume contre les forces qu'elle réunirait. Une fois victorieuse, elle se voyait en état de laisser dans ses possessions et ses conquêtes d'assez beaux partages aux quatre orphelins ses pupilles, sous le nom desquels elle régnerait en souveraine.

Pour commencer l'exécution de ce plan, elle attaqua Clotaire, dont elle comptait triompher en peu de temps. Ce prince habile examinait en silence la conduite de sa tante. Il voyait que par ses mauvais déportements elle se perdait sans le savoir. L'opinion du peuple lui était absolument défavorable. Les grands se détachèrent d'elle. Clotaire entretenait des intelligences avec quelques-uns d'entre eux, et fomentait leur mécontentement.

La vieille reine se doutant de quelque trame secrète, accordait sa confiance aux ministres, et la retirait, comme une personne qui ne sait sur qui compter. Elle n'avait pu se dispenser de donner le commandement de l'armée contre Clotaire à Varnachaire, maire de Bourgogne, quoiqu'il lui fût suspect; mais elle entretenait auprès de lui des gens affidés dont elle se croyait sûre : en effet, ce fut un hasard bien singulier qui tourna contre elle un projet homicide qu'elle avait formé contre ce général.

Brunehaut, quand elle craignait, avait toujours à la main l'arme des faibles, l'assassinat. Elle soupçonne que Varnachaire peut ne lui pas être fidele. Aussi-

tôt elle écrit à Alboème, un de ses confidents, de la débarrasser de lui. Il lit la lettre, la déchire, et en jette négligemment les morceaux : un serviteur, peut-être espion de Varnachaire, les ramasse, parvient à les rassembler, découvre ainsi ce que contenait la lettre, et en fait part au général.

On peut conjecturer par ce qui arriva qu'il se concerta avec Clotaire pour punir cette scélératesse. Les armées qui étaient en présence, et qui brûlaient de l'ardeur de combattre, s'éloignent tout d'un coup : les Bourguignons et les Austrasiens se retirent tranquillement. Clotaire les suit sans les presser. Cette manœuvre dessille les yeux de la vieille reine. Elle s'aperçoit qu'elle est trahie. Dans l'intention de se concilier Clotaire, elle lui envoie les quatre enfants de Thierry, croyant qu'en le rendant maître des seuls obstacles qui pouvaient l'empêcher de réunir toute la France sous son sceptre unique, ce serait lui rendre un grand service dont il la récompenserait. Il reçoit les malheureux orphelins, et en fait massacrer deux : l'aîné s'était sauvé; on ne sait ce qu'il est devenu. Clotaire fit grâce de la vie au quatrième, qui était son filleul, à condition qu'il serait rasé : mais c'était à leur grand'mère qu'il en voulait personnellement. Il ne cesse de la poursuivre, et se la fait enfin livrer.

Si on ne peut reporter sans horreur ses regards sur les crimes de Brunehaut, on frémit aussi au spectacle de cette dernière catastrophe de sa vie, et de la conduite atroce de Clotaire, son neveu, aussi impitoyable qu'elle. Il s'assied sur un tribunal; les chefs de ses troupes et les plus grands seigneurs des royaumes l'entouraient : il fait comparaître la fille, l'épouse, la mère des rois, âgée de soixante-dix ans. Elle s'avance, revêtue du manteau royal, et la couronne en tête, portant dans ses yeux la fureur de la haine. Le meurtrier de deux enfants de Thierry, qu'il venait de faire tuer lui-même, a la hardiesse de reprocher à sa tante, entre ses autres forfaits, la mort de ces innocents. On ne sait ce qu'elle répondit, mais elle avait au moins droit à de justes récriminations; elle fut condamnée tout d'une voix.

Si nous ne savions comment dans les temps de troubles et de factions on soulève la multitude contre ce qu'elle était accoutumée de respecter, nous serions étonnés de voir la populace de l'armée accabler d'injures et d'outrages une reine naguère si puissante : elle fut promenée dans le camp, liée sur un vieux chameau, couverte d'un habit déchiré, et avec les livrées de la plus humiliante ignominie. Ce supplice fut renouvelé trois jours consécutifs. Des auteurs insinuent qu'on y joignit des tortures. Enfin elle fut attachée par les cheveux et par une jambe à la queue d'un cheval indompté, qui d'une ruade lui fracassa la tête, et traîna le corps sur les pierres et les ronces, où il fut réduit en lambeaux. Justice divine! quel doute peut-il rester encore d'un avenir réparateur, quand on compare la mort affreuse de Brunehaut avec la mort si douce et si tranquille de Frédégonde, et qu'on observe à l'égard des mêmes crimes une conduite si différente de la part de la Providence[1]?

On a souvent tenté des comparaisons entre ces deux furies. Il faut avouer qu'elles sont très-propres à être mises en parallèle, d'autant plus que l'histoire ne présente pas deux pareilles héroïnes en crimes, placées dans des circonstances à faire ensemble assaut de forfaits avec égalité. Cependant si nous convenons qu'elles se ressemblent dans leur vie, disons qu'il y a quelque différence dans leur réputation. Après la mort de Frédégonde, il ne reste que la mémoire de ses crimes. Le nom de Brunehaut au contraire rappelle des fondations célèbres et des établissements utiles, tels que les grands chemins dont elle perça la France, et qu'on appelle encore chaussées de Brunehaut; mais en reconnaissant que ces monuments dignes d'éloges donnent à la reine

[1] Nous avons présenté Brunehaut telle que Mézeray l'a peinte; Velly en fait un portrait tout différent. Nous adoptons l'opinion du premier, parce qu'elle nous paraît la mieux fondée.

d'Austrasie quelque préférence dans l'opinion sur sa rivale, avouons qu'entre les personnages fameux par des scélératesses réfléchies, l'histoire n'offre pas deux méchants hommes aussi célèbres en crimes que ces deux méchantes femmes.

[614-21] Clotaire, orphelin à l'âge de six mois, fils d'une mère accusée et mal justifiée de la mort de son époux, possesseur peu assuré du plus petit royaume de France, envié et toujours attaqué par ses plus proches parents, devient roi unique par la méchanceté imprudente de sa tante, et réunit sous son sceptre la monarchie entière[1].

Il ne porta pas la couronne avec une égale autorité dans les trois royaumes. Les Austrasiens et les Bourguignons voulurent continuer à être gouvernés par leurs lois, et que leurs pays conservassent chacun et leur titre de royaume et leurs officiers; en sorte qu'on peut dire que Clotaire ne fut réellement roi que de la Neustrie, sa première possession. Il s'assura cependant la prépondérance dans le gouvernement des deux autres, en retenant auprès de lui les principaux seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne, comme ses conseillers intimes pour les affaires de leurs pays. On remarquera qu'entre les seigneurs austrasiens retenus à la cour de Neustrie se trouvait un Pepin, dit Pepin de Landen ou le Vieux, très-estimé de Clotaire, et possesseur de grandes terres entre la Meuse et le Hainaut.

Clotaire conserva à Varnachaire, qui lui avait livré Brunehaut, la dignité de maire en Bourgogne. On dit que, dans le traité qui se fit alors entre eux, le roi lui avait promis de ne le jamais destituer. Il établit en Austrasie un nommé Radon. Ces deux maires étaient comme des vice-rois. Il mit aussi en Neustrie un maire, nommé Gondolon. Sans doute celui-ci, étant sous les yeux du monarque, n'eut pas autant de puissance que les deux autres.

Cette époque et les circonstances qui l'accompagnent doivent fixer l'attention de quiconque aime à reconnaître de loin les causes qui préparent les révolutions. Jusqu'alors les maires du palais avaient été amovibles, comme les autres officiers de la couronne. Clotaire, qui avait des ménagements à garder, crut que pour obtenir d'eux dans ses trois royaumes un dévouement plus entier, il pouvait, sans trop d'inconvénients, se départir à leur égard du droit de les congédier à sa volonté, droit d'une importance majeure, et qui neutralisait jusqu'à certain point l'influence dangereuse de ces ministres, dans les attributions desquels entrait depuis peu le commandement des armées. Bientôt les rois perdirent jusqu'à la nomination des maires. Les seigneurs la revendiquèrent, et les rois, toujours pour acheter une soumission plus facile, crurent devoir y condescendre. Le maire alors ne fut plus l'homme du roi, mais celui du royaume. Un dernier pas que firent ces officiers puissants vers le souverain pouvoir, fut de se rendre héréditaires; et de là au trône le chemin leur devint d'autant plus aisé que la Providence fit concourir d'une part une suite de maires doués des plus grandes qualités, et de l'autre une suite de princes enfants qui n'eurent et ne purent jamais avoir que les dehors de l'autorité. Nouvel exemple à ajouter à tant d'autres des faux calculs de l'ambition! Clotaire, en usurpant deux trônes, ne fit que préparer la chute de sa propre famille.

[622] Clotaire avait deux fils : Dagobert, fort jeune, et Aribert ou Caribert, encore enfant. Quand l'aîné eut acquis l'âge où la raison se développe, les Austrasiens, s'ennuyant de ne pas avoir un roi chez eux, le demandèrent à son père. En effet, ce royaume, qui s'étendait beaucoup en Allemagne, peuplé de nations mal domptées, et exposé aux incursions de voisins entreprenants, avait besoin de la présence d'un monarque. Clotaire accorda son fils. On ne croit pas que ce fut bien volontiers; car, en faisant la part de Dagobert, il retint et appliqua à la Neustrie et à la Bourgogne des pro-

[1] Velly, t. I, p. 210.

vinces limitrophes qui jusqu'alors avaient appartenu à l'Austrasie.

Cependant il réunit peu de temps après à la couronne de son fils ce fleuron qu'il en avait détaché; mais ce ne fut pas encore de bonne grâce qu'il en fit le sacrifice. Il fallut, pour le déterminer, les instances des seigneurs austrasiens, qui ne l'amenèrent qu'avec peine à satisfaire leur désir. En leur livrant son fils, encore peu capable de régner, il le recommanda, pour sa conduite personnelle, à Arnould, évêque de Metz, et pour le gouvernement, à Pepin de Landen, qu'il fit maire, deux hommes d'une probité rare et d'une capacité reconnue.

[623-27] L'avénement de Dagobert au trône d'Austrasie parut à Berthould, duc des Saxons, une occasion favorable de se soustraire au joug de la dépendance. Il publia que Clotaire s'étant démis, les Saxons étaient dispensés de la fidélité qu'ils lui avaient jurée et de l'impôt qu'ils lui payaient, et qu'ils ne devaient rien à son fils. Dagobert, irrité de cette distinction, marche contre eux. Il y eut une bataille : Dagobert y fut blessé, et il envoya à son père une touffe de ses cheveux ensanglantés, en témoignage du danger qu'il avait couru.

Clotaire part aussitôt, bien accompagné, arrive sur les bords du Weser [1]. Les Saxons étaient de l'autre côté. Il se promène sur la rive, ôte son casque, et développe sa longue chevelure blanche, pour être reconnu. Berthould, loin de se soumettre, insulte le roi de paroles, et le provoque. Clotaire, irrité, pique son cheval, se jette dans le fleuve, suivi de ses braves, et le passe à la nage. L'insolent fuit épouvanté. Le monarque le poursuit, l'atteint, lui abat la tête d'un seul coup, et la fait porter au bout d'une pique. La déroute fut complète. Clotaire savait comment il fallait mener les Français.

Quoiqu'on reproche justement à ce prince le meurtre de ses petits-cousins, d'autres exécutions sanglantes non moins criminelles, et de la férocité dans le caractère, on l'a cependant nommé Clotaire le Grand [1]. Il était habile dans l'art de gouverner, populaire, affable et libéral. Il avait l'esprit orné pour le temps, aimait les sciences, se piquait de politesse et de galanterie. On le blâme d'avoir trop aimé la chasse. Il est mort à quarante-cinq ans. On a de lui un code de lois, sanctionné dans ce qu'on appelait dès lors un *parlement* de trente-trois évêques et de trente-quatre ducs assemblés par ses ordres. Cette collection lui donne une place distinguée entre les législateurs.

Pendant le règne de Clotaire II, une révolution qui devait avoir une influence terrible sur notre hémisphère éclatait en Orient. L'Arabe Mahomet y avait conçu le projet de donner à sa patrie de nouveaux dogmes et un nouveau gouvernement. Sa doctrine, mélange confus d'erreurs grossières et de vérités sublimes, son éloquence et ses prestiges lui font en peu de temps un parti qui se grossit par la persécution. De Médine, où il est contraint de se réfugier, il repart bientôt avec les nombreux disciples qu'il s'est faits, assiége la Mecque, où il avait été proscrit, s'en rend maître, et y ceint le diadème, huit ans après l'époque de sa fuite, époque fameuse dans les fastes de ses sectateurs, et de laquelle ils comptent les années de leurs annales. C'est cette ère si connue sous le nom de *l'hégire*, ou de *la fuite* [2]. Les successeurs de Ma-

[1] Velly, p. 241.

[1] Velly, p. 246.

[2] L'ère de l'hégyre commence au vendredi 16 juillet 622. Les années en sont lunaires, de 354 et de 355 jours, et leurs commencements parcourent, successivement et en remontant, toutes les saisons de l'année. Dans le cours d'un cycle de 30 ans, 11 seulement sont de 355 jours; ce sont les années 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29.

Les mois de l'année arabique sont alternativement de 30 et de 29 jours; ce sont : 1 MOHARRAM, de 30 jours; 2 SEPHER, de 29; 3 RABI-AL-AOUAL, ou le premier, de 30; 4 RABI-EL-AKHER, ou le second, de 29; 5 DJIOUMADI-EL-AOUAL, de 30; 6 DJIOUMADI-EL-AKHER, de 29; 7 REDGEB, de 30; 8 SCHABAN, de 29; 9 RAMADHAN, de 30; 10 SCHOUAL, de 29; 11 DZOULCADA, de 30; 12 DZOULEDGÉ, de 29 et de 30 dans les années intercalaires.

Il suit de ce qui précède qu'une année moyenne

homet, profitant du fanatisme de leurs soldats, étendent rapidement leurs conquêtes en Asie, en Afrique et en Europe. Dix ans seulement après la mort de leur prophète, ils étaient déjà maîtres de la Syrie, de la Phénicie, de la Mésopotamie, de la Perse, de l'Égypte, de la Libye, de la Numidie et du mont Atlas; et ils n'avaient pas encore un siècle d'existence, qu'appelés par la vengeance et par la trahison, ils pénètrent jusqu'en Espagne, et s'en emparent; enfin l'Europe entière eût été leur proie, comme les autres parties du monde, sans la valeur des Français et le génie de Charles-Martel.

§ V. 628 — 691.

Commencement de la puissance des maires du palais, sous Dagobert I, fils de Clotaire II, sous son fils et sous ses petits-fils; période de 63 ans.

DAGOBERT I,

AGÉ DE 25 A 26 ANS.

[628-30] Dagobert, fils de Clotaire II, a acquis le même honneur que son père en faisant reviser sous ses yeux les anciennes lois. Cet ouvrage fut le fruit de sa maturité[1]. Dans sa jeunesse il respecta peu les mœurs, qu'il a depuis recommandées. Aucun roi n'a eu autant de femmes légitimes et autres. Il était fastueux, prodigue. Quelques arts, entre autres la sculpture en orfévrerie, ont été pratiqués avec succès sous son règne. L'or et l'argent étaient abondants. On vante les richesses et la magnificence de sa cour; mais on remarque que le peuple était écrasé par ce luxe. Dagobert se plaisait à rendre lui-même la justice dans des séances publiques.

[631-33] Après quelques débats avec son frère Caribert, il lui abandonna des provinces du midi de la France. Ce prince fit de Toulouse sa capitale; mais il mourut quelque temps après, ne laissant qu'un fils au berceau, qui vécut peu. Selon la coutume de ne pas vouloir ordinairement voir une mort naturelle dans celle des personnages importants, ou qui peuvent le devenir, on soupçonna Dagobert d'avoir fait empoisonner son neveu. Il ressaisit la partie du royaume qui lui avait échappé, et se trouva, comme son père, unique roi des Français. Au bout de quelques années cependant il érigea l'Aquitaine en titre de duché héréditaire, et sous la condition de foi et hommage, en faveur de ses neveux Boggis et Bertrand, autres fils de son frère Caribert. Cette érection est de l'an 637.

[634-37] Les mêmes raisons qui avaient fait désirer aux Austrasiens la présence d'un roi sous Clotaire, se montrèrent aussi impérieuses sous Dagobert. Il se fit solliciter pour son fils, comme son père avait été sollicité pour lui, et enfin il accorda aux instances des seigneurs austrasiens Sigebert II, son fils, à peine sorti de l'enfance. En même temps il destina la Neustrie et la Bourgogne à Clovis II, autre fils qui venait de lui naître.

Il eut la même politique que son père, de retenir auprès de lui quelques-uns des principaux seigneurs austrasiens, comme pour lui servir de conseillers, mais véritablement comme otages. On remarque aussi que de ce nombre était encore Pepin, quoiqu'il fût maire d'Austrasie.

[638] Dagobert mourut à trente-cinq ans. Avec lui disparut la gloire des Merovingiens. Pendant plus d'un siècle, la France, déchirée par des guerres intestines, n'est plus, après ce prince, qu'un chaos, suite de l'anarchie[1]. Les mœurs se corrompirent, la religion se dégrada, les lois furent oubliées, les lumières s'é-

de l'hégyre est de 354 jours, 8 heures, 48 minutes; et comme l'année lunaire astronomique composée de 12 lunaisons moyennes, chacune de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes, est de 354 jours, 8 heures, 48 minutes et 36 secondes, elles ne diffèrent entre elles que d'une demi-minute.

Il suit encore, et cette observation est essentielle pour la correspondance des années de l'hégyre avec les nôtres, que 100 années de l'hégyre équivalent à 97 années solaires, 8 jours et un sixième; et 100 années solaires à 103 années de l'hégyre et 24 jours et demi à peu près.

[1] Velly, p. 255.

[1] Mézeray, p. 180. Velly, p. 123.

teignirent, et c'est beaucoup que, dans un pareil bouleversement, il soit resté quelques lueurs à l'aide desquelles on peut connaître quels ont été le gouvernement, les institutions, les habitudes des Français dans l'espace de cent treize ans, depuis Clovis II jusqu'aux simulacres de rois qui ont succédé à Dagobert I.

Les rois se prenaient dans la race régnante, dans la postérité légitime ou illégitime, sans distinction; le peuple et les grands paraissent avoir eu part au choix, du moins par approbation pour celui que la naissance et la volonté du père indiquaient. L'inauguration se faisait en élevant le monarque sur le pavois, ou le plaçant sur le trône, revêtu d'une tunique de pourpre, le front ceint d'un diadème enrichi de perles et de diamants, posé sur de longs cheveux tressés. Les grands juraient fidélité la main sur l'autel. Ils étaient appelés à l'administration. La paix pouvait se faire sans eux, jamais la guerre. L'une et l'autre étaient proclamées dans les assemblées du Champ de mars, composées des seigneurs, des premiers de la milice et du haut clergé. Ces assemblées ont aussi eu le nom de parlement. On y nommait le général des troupes, qui, jusqu'à Dagobert I inclusivement, était toujours le roi. Le changement de cet usage a causé la ruine de la famille mérovingienne. Le revenu de ces monarques consistait dans le produit de leurs domaines, les dons de la noblesse et du clergé dans des temps difficiles, et les impôts exigés des Gaulois et de leurs descendants. Les Francs payaient de leur personne. En temps de guerre, les rois étaient entourés d'une troupe de braves, nommés barons.

Il n'y avait pas une classe à part d'hommes chargés de rendre la justice, c'est-à-dire des gens de robe. Les ducs, sous eux les comtes, et les seigneurs dans leurs terres, jugeaient les causes, et on appelait des uns aux autres graduellement jusqu'au roi. Tous les délits étaient appréciés. Ainsi, en maltraitant d'injures, en tuant ou blessant un esclave, un serf attaché à la glèbe, un ingénu ou homme né libre, un prêtre, un évêque; en insultant une femme esclave ou libre, fille ou mariée, le coupable savait ce qu'il devait payer pour le rachat de sa faute, ou la peine corporelle qu'il devait subir au défaut de rachat. Dans ce dernier cas, le criminel était livré à la famille de l'offensé : ainsi la justice était prompte et facile. Il n'y avait d'embarras que pour la preuve dans certaines causes obscures; la loi alors autorisait à produire des personnes en nombre prescrit, selon la gravité du délit, qui juraient pour ou contre l'accusé. On ordonnait aussi l'épreuve par l'eau, par le feu, le duel entre les plaideurs eux-mêmes ou les champions qu'ils choisissaient. Tout cela était accompagné de prières, d'un grand appareil de religion, afin d'inspirer de la crainte, en faisant intervenir la Divinité dans les mesures prises pour discerner les coupables.

Les canons faits dans les conciles de cette époque, touchant la discipline du clergé, canons confirmés par les rois, marquent combien ces princes mettaient d'importance à rendre la religion respectable au peuple, par la bonne conduite de ceux qui étaient chargés de l'enseigner[1]. L'exemple, en effet, est si efficace, surtout quand il est donné par ceux qui sont au-dessus des autres! Nous voyons, par l'énumération des évêques de ce temps, que la plupart étaient choisis dans les familles les plus distinguées; ils étaient appelés aux conseils des rois, et consultés dans les grandes affaires[2]. Peut-être ces occupations brillantes les ont-ils quelquefois distraits des fonctions importantes de leur ministère. Leur naissance, qui les appelait à la cour, les jetait dans les emplois des laïcs, les associait à leurs plaisirs, les festins, le luxe, la chasse et les armes; mais aussi plusieurs d'entre eux, revêtus des dignités éminentes du royaume, et puissants par leurs vertus, ont rendu de grands services à l'église et à l'état. Par

[1] Mézeray, t. I, p. 191.

[2] *Id.* p. 130.

les mêmes canons répressifs, on juge des désordres : il paraît qu'il y en avait de fort répréhensibles dans le clergé inférieur, disséminé dans les campagnes.

Au commencement du septième siècle, temps où a fini, après la mort de Dagobert I, la puissance des rois mérovingiens, on comptait trente-cinq monastères d'hommes très-riches, dont quelques-uns pouvaient et ont pu jusqu'à nos jours lever des armées, tous fondés par des rois et des princes de leur sang. Les reines et les princesses n'ont pas eu moins d'émulation dans ce genre. Elles s'y sont quelquefois renfermées elles-mêmes dans leur veuvage ou des temps de disgrâce[1].

L'immensité des terres accordées pour ces fondations étonne à présent, parce qu'on ne se reporte pas au temps où ces libéralités ont été faites. La France était alors couverte de forêts; la guerre avait rendu incultes des contrées entières. Que pouvaient, pour rendre fécondes ces terres frappées de stérilité, quelques habitants épars dans ces déserts? Il fallait de grands rassemblements d'hommes, qui, dirigés par des chefs industrieux et absolus, travaillassent de concert avec assez d'activité, d'ordre et de continuité pour ne pas laisser épaissir de nouveau les forêts qu'ils venaient d'éclaircir, déborder les eaux qu'ils venaient de diriger, renouveler les marais qu'ils venaient de dessécher. Le zèle de la religion a pourvu à tous ces besoins; elle a réuni sous la discipline monastique des hommes qui ont défriché, desséché, semé, planté, bâti. Les rois et les princes, témoins de leurs succès, leur abandonnaient autant de terres qu'ils voulaient en cultiver. Ce n'était pas alors leur donner des richesses, mais les charger de travaux pénibles; travaux qui ont converti des solitudes sauvages en paysages agréables dont nous jouissons.

Il nous a paru d'autant plus convenable de consigner ces faits dans l'histoire, que la destruction des monastères par toute la France va bientôt effacer du souvenir jusqu'aux traces des services rendus par ceux qui les ont habités. Autour des monastères se sont bâties des villes qui portent encore le nom des saints auxquels leurs églises étaient dédiées. Leurs fêtes attiraient des concours, qui ont été dans beaucoup d'endroits l'origine des foires, si utiles au commerce dans ces temps de troubles, pendant lesquels, faute de communications libres et journalières, il avait besoin de points d'appui.

Les établissements des monastères ont encore eu un autre genre d'utilité que les fondateurs ne prévoyaient pas. Entre les hommes occupés de travaux manuels, il s'en est rencontré portés par leur génie à l'étude, et propres aux sciences; ils ont copié des livres, conservé les anciens auteurs, et écrit les faits de leur temps; leurs recueils sont devenus les fastes de la nation. Ainsi les monastères ont été utiles aux progrès de l'esprit et à la propagation des lumières. Celles qu'on y trouvait alors, quoique ce ne fût qu'un faible crépuscule, engageaient les princes et même les rois à y envoyer leurs fils pour y être élevés et instruits. Des monastères de l'autre sexe rendaient le même service aux filles en les recevant dans leurs enceintes.

Ainsi, pendant la partie du règne des Mérovingiens qui a fini à Dagobert I, il y avait un gouvernement, une police, un goût de science; mais sous les rois qui ont suivi et qu'on a nommés fainéants, il n'y a plus eu qu'anarchie, licence et ignorance, jusqu'à l'extinction de la race mérovingienne. Comme il ne nous reste pour ce temps que des faits bruts sans presque aucun développement, nous donnerons à cette partie de l'histoire la forme d'annales, afin qu'on saisisse mieux la filiation et la suite de ces infortunés monarques. Infortunés! car c'est à tort qu'on leur a donné le nom de fainéants, puisque presque tous sont montés sur le trône à peine sortant du berceau, et ont disparu, les plus âgés en finissant l'adolescence.

[1] Velly, p. 222.

CLOVIS II,

AGÉ DE 4 ANS, LE PREMIER DES ROIS FAINÉANTS.

[638-40] Clovis II, qui, à la mort de Dagobert, son père, hérita de la Neustrie et de la Bourgogne, n'avait que quatre ans. Sigebert, qui régnait déjà en Austrasie, en avait neuf. Pepin, délivré par la mort de Dagobert de l'espèce de captivité où il était retenu, va prendre les fonctions de maire d'Austrasie, dont il portait le titre. Il meurt avec la réputation d'un homme plein de probité, doué des vertus douces qui répandent le bonheur et sur l'homme vertueux et sur ceux qui l'entourent. Grimoald, son fils, le remplace : premier exemple de succession dans cette place, qui devint héréditaire.

[641-49] Clovis II avait pour maire Æga, dont la générosité, la vaillance, l'affabilité, font aimer le gouvernement de son pupille : il meurt regretté. Sa place est remplie par Erchinoald, parent du jeune roi. La reine Nantilde, mère des deux petits monarques, recommandable par ses vertus et ses talents, était le lien entre les maires de ces deux enfants. La Bourgogne, sous le sceptre de Clovis II, faisait cependant un royaume à part. Elle voulut aussi avoir son maire particulier, qui ne fût pas celui de Neustrie ; Nantilde recommanda aux seigneurs assemblés Flavent, un d'entre eux qu'elle estimait, et ils l'élurent. Cette princesse cessa de vivre trop tôt pour ses enfants, dont elle tâchait de soutenir l'autorité et de former les mœurs. Privé de ses conseils, Clovis s'abandonne à des désordres qui l'ont fait soupçonner d'aliénation.

[650-54] Sigebert II, roi d'Austrasie, meurt et laisse un fils nommé Dagobert II, âgé tout au plus de deux ans. Le maire Grimoald, successeur de Pepin le Vieux, son père, substitue au fils de Sigebert le sien, nommé Childebert, comme adopté par le roi défunt. Il n'a cependant pas la cruauté de faire mourir le jeune prince ; mais il le fait tonsurer, et renfermer secrètement dans un monastère d'Irlande. Les seigneurs austrasiens ne souffrirent pas longtemps cette usurpation ; ils arrêtèrent Grimoald, et l'envoyèrent avec son fils à Clovis. Ce prince condamna le père à mort. On ne sait ce que devint le fils. Clovis alors fut regardé comme seul roi de toute la France. Il ne mit pas d'autre maire en Austrasie pour remplacer Grimoald, non plus qu'en Bourgogne, après Flavent, qui était mort ; de sorte qu'Erchinoald, maire du palais de Neustrie, le fut des trois royaumes, comme Clovis en était roi.

Ce prince meurt à vingt-un ans. Il avait épousé Batilde, d'une beauté rare : des pirates l'avaient prise sur les côtes d'Angleterre, amenée en France et vendue au roi. On répandit le bruit qu'elle était princesse saxonne. « Quand on est élevé « par la fortune, dit Mézeray, on n'a « qu'à choisir la race dont on veut être [1]. » Esclave ou princesse, Batilde joignit à la beauté le charme de l'affabilité et une conduite sans reproche ; elle donna trois fils à son époux, Clotaire, Childéric et Thierry.

CLOTAIRE III,

AGÉ DE 4 A 5 ANS.

[655-63] Les trois fils de Clovis II étaient au berceau quand leur père mourut. On n'en reconnut pas moins Clotaire III pour roi de Neustrie, et Childéric II pour roi d'Austrasie ; Thierry, le troisième, n'eut point de partage. Tout cela se fit du consentement des seigneurs, du peuple, et sous l'influence de Batilde.

[664-68] Elle eut l'imprudence de permettre, ou ne put empêcher qu'on installât maire du palais de Neustrie Ébroin, homme actif, propre au gouvernement, mais incapable de souffrir partage dans l'autorité. Il suscita tant d'affaires, tant d'embarras à la vertueuse Batilde, que cette princesse, amie de la tranquillité, se retira dans l'abbaye de Chelles, où elle vieillit, sinon religieuse, du moins dans

[1] Mézeray, t. 1, p. 246.

les pratiques les plus austères de la religion, qui lui ont mérité le titre de sainte.

L'esprit d'intrigue, le caractère dominant d'Ébroin, remplirent de troubles le règne de Clotaire III. Ce maire se soutient contre les mécontents, à l'aide du nom de Clotaire; mais ce soutien lui manqua par la mort de ce prince à l'âge de quatorze ans. Le peu d'années qu'il vécut annonce assez qu'il fut personnellement étranger, et à la générosité avec laquelle fut accueilli à sa cour Pertharit, roi des Lombards, dépouillé de ses états par Grimoald, duc de Bénévent, et aux secours, inutiles d'ailleurs, qui lui furent donnés pour remonter sur son trône.

CHILDÉRIC II,

ALORS AGÉ DE 18 ANS.

[668] Un des principaux ennemis d'Ébroin était Léger, évêque d'Autun, que la reine Batilde avait bien désiré faire maire du palais de Neustrie, quand la préférence fut accordée à Ébroin : il y avait donc rivalité entre ces deux hommes à la mort de Clotaire. Ébroin mit sur le trône Thierry III, ce jeune prince resté sans partage à la mort de Clovis II, son père. Cette promotion s'était faite sans consulter les seigneurs; aussi Léger n'eut-il pas de peine à les révolter contre ce choix, en leur représentant qu'Ébroin n'avait agi ainsi que pour régner despotiquement sous le jeune roi, et afin qu'il eût à lui seul obligation de sa couronne. Pour déjouer ces projets, il leur propose d'offrir le trône à Childéric, qui régnait déjà en Austrasie, et qui accepta l'offre qui lui fut faite. De là provint une guerre civile très-animée, dont l'issue fut que la même disgrâce enveloppa le maire et son jeune roi. Ébroin, menacé de perdre la vie, fut obligé de prendre le froc, extrémité désespérante pour un ambitieux. Il se retira dans le monastère de Luxeuil. On coupa aussi les cheveux au jeune Thierry, sans ordre de Childéric II, son frere, qui lui marqua de la compassion et lui offrit des dedommagements. « Je ne veux rien, répondit-il « noblement; on m'a détrôné injuste-« ment; j'espère que le ciel prendra soin « de ma vengeance[1]. » Il se renferma dans l'abbaye de Saint-Denis, non pour se faire moine, mais pour laisser croître ses cheveux.

[671-73] C'était un vrai service rendu à Childéric, roi d'Austrasie, que de lui avoir ouvert par la réclusion de son frère la possession tranquille du trône de Neustrie; mais soit que ce service ait fait prendre à l'évêque Léger un air d'autorité qui déplût au monarque, soit que les déréglements du jeune prince aient été portés à un excès que le zèle du prélat ne lui permît pas de souffrir, Childéric s'irrita de son ton ou de ses remontrances. Dans un accès d'emportement il voulut le tuer. On fit échapper l'évêque, qui se retira dans l'abbaye de Luxeuil, et y prit l'habit monastique. Il y trouva Ébroin. On peut regretter qu'il ne se soit pas rencontré quelque moine observateur qui nous aurait appris de quel œil ils se virent, comme ils vécurent ensemble, s'ils se raccommodèrent, ou du moins s'ils en firent semblant. Des chroniques rapportent qu'ils y tinrent la conduite de bons religieux, ce qui est difficile à croire. La vérité est qu'ils abandonnèrent le cloître aussitôt qu'ils le purent. Léger, apparemment rentré en grâce, retourna à la cour de Childéric; mais sa faveur ne dura pas, et disgracié de nouveau, il allait perdre la vie, lorsque le jeune monarque tomba lui-même sous le fer de Bodillon, qu'il avait fait honteusement battre de verges, pour punir ce seigneur de quelques remontrances fondées qu'il s'était permises à son égard. Bichilde, sa femme, qui était enceinte, fut assassinée avec lui et un fils encore jeune. Un autre fils, appelé Daniel, échappa à la proscription; mais il fut confiné dans un cloître. Il en doit sortir un jour pour régner avec quelque gloire, sous le nom de Chilpéric II.

[1] Velly, t. I, p. 271.

THIERRY III,

ALORS AGÉ DE 22 ANS.

[674-80] On s'attend à voir Ébroin faire reparaître Thierry, qu'il avait autrefois porté sur le trône, et qui était sorti de Saint-Denis; point du tout. Il proclame un Clovis qu'il suppose fils de Clotaire III, mort à peine adolescent; et Léger, au contraire, s'attache à Thierry, qu'il rejetait auparavant.

Les deux factions étaient très-puissantes, fortifiées chacune par des évêques en assez grand nombre, de sorte qu'on pourrait regarder cette guerre comme une guerre ecclésiastique; chaque parti y apporta ce zèle ardent qui fait qu'on ne se pardonne pas [1]. Léger en fut victime. Poursuivi à outrance après quelques défaites, assiégé dans sa ville épiscopale, contraint de se rendre, les partisans d'Ébroin lui firent crever les yeux. Mais tout aveugle qu'il était, son ennemi le trouva encore dangereux; le tenant entre ses mains, il lui fit couper les lèvres, le fit déposer dans un concile de ses adhérents, et enfin assassiner. La faction contraire l'honora du titre de saint et de martyr.

Il semble que la mort de Léger termina les différends. Ébroin fit disparaître son fantôme de roi Clovis, et reconnut Thierry III, dont il devint maire du palais. Comme il était souverain sous ce prince, on peut lui savoir gré de la justice que le roi rendit à Dagobert, fils de Sigebert, roi d'Austrasie, que Grimoald avait relégué en Écosse. Thierry ne s'opposa pas à son retour, et lui rendit de bon gré une partie de l'Austrasie, sur laquelle il régna; mais Dagobert fut tué dans une sédition excitée par des seigneurs mécontents. Ébroin lui-même fut aussi assassiné en Neustrie, fin bien méritée par un homme dont le génie turbulent mettait tout en combustion autour de lui.

[681-90] Privés de Dagobert, les Austrasiens refusèrent de se soumettre à Thierry, ou plutôt aux maires qui gouvernèrent sous son nom. Cependant, afin de ne pas tomber dans l'anarchie, ils se choisirent deux chefs auxquels ils donnèrent le nom de princes et ducs des Français, Martin et Pepin, dit le Gros ou de Heristal. Ils étaient cousins germains, et le dernier petit-fils de S. Arnould, évêque de Metz, par Ansegise, son père, et de Pepin le Vieux ou de Landen par Dode ou Begga, sa mère. Cet arrangement ne se fit pas sans contradiction. Les mécontents levèrent des troupes; les deux princes allèrent au-devant d'eux, livrèrent bataille sur la frontière de Neustrie, et la perdirent. Martin fut tué en trahison à Laon, où il s'etait sauvé. Pepin se retira en Austrasie. Des débris de son armée, grossie par les secours que lui amenèrent les seigneurs austrasiens, il en forma une plus considérable, et revint contre les mécontents, qui s'étaient appuyés de Thierry. En vain Pepin tenta un accommodement; il fallut combattre. Ce fut si malheureusement pour le roi, qu'il fut entièrement défait. Pepin le poursuivit jusqu'à Paris, et s'empara de la ville et de sa personne.

La manière dont se conduisirent ensuite le vainqueur et le vaincu apprend ce qu'on ne sait pas d'un traité sans doute conclu entre eux. Thierry se renferme dans son palais, n'en sort qu'avec les ornements de la royauté, le manteau de pourpre, le diadème en tête, le sceptre à la main, et traîné par des bœufs à pas lents dans un chariot, qui était la voiture affectée aux femmes; donne audience, reçoit les hommages, et garde tous les honneurs de la royauté, dont Pepin a toute l'autorité, sous le titre de maire du palais de Neustrie. La Bourgogne y était réunie. On ne parle plus de ce royaume. Quant à l'Austrasie, Pepin y règne, non comme maire du palais, mais sous le titre de prince ou duc, c'est-à-dire qu'il ne crut pas avoir besoin de se faire autoriser à la souveraine puissance par le nom d'un roi dont il se serait déclaré maire.

[1] Velly, t. I, p. 298 et suiv.

Thierry meurt dans cette inertie, et laisse deux fils, Clovis III et Childebert III; et même, selon quelques auteurs, un troisième appelé Clotaire, et d'où provint un jeune prince de même nom, que dans la suite Charles-Martel jugea convenable de montrer pour roi aux Austrasiens.

§ VI. 691 — 752.

Puissance absolue des trois maires du palais, Pepin de Heristal, Charles-Martel, son fils, et Pepin le Bref, son petit-fils, sous les derniers rois fainéants de cette race; période de 60 ans.

CLOVIS III,

AGÉ DE 10 A 11 ANS.

[691-94] Pepin place le premier des fils de Thierry sur le trône de Neustrie, et continue d'en être maire pendant la vie de ce prince, qui meurt de maladie à quinze ans.

Cet âge fait connaître qu'il n'eut que la part de représentation à une assemblée des seigneurs neustriens, qui fut tenue à Valenciennes, sous l'influence du maire du palais. On y régla la forme de la convocation des armées, la manière de pourvoir à leur subsistance, et les rangs de ceux qui les composaient. Le principal étendard était la chape de S. Martin, espèce de bannière empreinte de l'effigie du saint. On allait la prendre avec pompe sur son tombeau, comme si on l'eût reçue de ses mains, et à l'armée on la gardait sous une tente avec grande précaution, comme on aurait fait pour la personne même du saint.

CHILDEBERT III,

AGÉ DE 11 A 12 ANS.

[695-710] Childebert III succède, âgé de onze ans, à Clovis III, son frère; Pepin met auprès de lui, maire du palais, Grimoald, son fils, aussi jeune que le roi, moins pour gouverner, comme il paraît par son âge, que pour assurer par succession la place à sa famille. Quant à lui, il continue, en gardant son autorité en Neustrie, à régir l'Austrasie sans roi, comme duc et prince des Français. Il donne des lois de police, les fait exécuter, commande les armées, repousse les ennemis du dehors, convoque les seigneurs, préside réellement leurs assemblées, quoiqu'il y fasse paraître le roi. Cependant il ne trouve pas toujours la docilité qu'il désire; mais malheur aux mécontents qui résistent avec éclat! Il les fait rentrer dans ce qu'il appelle le devoir, avec une fermeté et un empire qui l'a fait taxer de dureté.

Pendant ce temps, Childebert vit renfermé dans son palais, fait sa principale occupation des pieux exercices de la religion, et fonde des monastères. « Le septième siècle, dit Mézeray, fut celui de la grande chaleur de « la vie monastique. » L'historien fait une énumération de ces fondations. Il faut cependant que le roi se soit quelquefois occupé à entendre les causes de ses sujets, et qu'il l'ait fait avec discernement, puisqu'on lui a donné le surnom de *Juste*. Ces fonctions pacifiques, ne portant pas ombrage au maire, étaient sans crainte abandonnées au monarque. C'est un trait digne d'éloge dans la vie de Childebert d'avoir profité de cette liberté pour le bien de ses sujets; il laissa en mourant un fils nommé Dagobert, âgé de onze ans, comme il l'était lui-même en montant sur le trône.

DAGOBERT III,

AGÉ DE 11 ANS.

[712-13] Un roi qui n'avait que onze ans convenait fort à Pepin. « Il l'installe « sur le siége royal de Neustrie, du con- « sentement des états. Après que l'en- « fant a été montré comme président à « l'assemblée, qu'il a reçu les dons ou « étrennes des Français, qu'on lui a fait « bégayer une recommandation générale « aux gens en place de défendre l'église, « d'avoir soin des veuves et des pupilles, « qu'on a publié devant lui les défenses « ordinaires et la marche de l'armée,

« Pepin le fait conduire dans une mai-« son royale, pour y être nourri et en-« tretenu avec abondance et respect, « mais sans aucun pouvoir ni fonc-« tion [1]. » C'est là, en effet, toute l'histoire de Dagobert III.

[714-15] On ne trouve qu'un événement important sous son règne; mais il eut les plus grandes conséquences : c'est la mort de Pepin, habile général, bon politique, surtout bien favorisé des circonstances. Les écrivains anciens sont si obscurs sur une des époques principales de la vie de Pepin, que les modernes n'osent assurer si Alpaïde, mère de Charles, un de ses fils, était épouse légitime, et si par conséquent ce fils, devenu si célèbre, était légitime lui-même. Pepin, d'une autre femme dont on ne connaît ni l'état ni le nom, eut encore un autre fils nommé Childebrand, que quelques-uns font trisaïeul de Robert le Fort, et tige par conséquent de la troisième race des rois de France; mais de Plectrude, bien reconnue pour véritable épouse, il eut Drogon et Grimoald : le premier mourut de maladie, le second fut assassiné et laissa quatre fils, Théodebald, Hugues, Arnould, Godefroy, que leur grand'mère Plectrude élevait quand Pepin son époux mourut [2]. L'aîné, quoique enfant, avait été pourvu, comme son père, de la charge de maire du palais, et Plectrude régnait sous son nom.

Le premier soin de Plectrude fut de s'assurer de Charles, qui avait vingt-quatre ans, et qui montrait des prétentions alarmantes. Elle l'enferma dans un château fort; mais les Français, las ou honteux d'obéir à une femme et à un enfant, se soulèvent en Neustrie, forcent l'un et l'autre à fuir, élisent Rainfroy pour maire, et délivrent Charles, qui est proclamé duc et prince en Austrasie. Sur ces entrefaites le nom de Dagobert vint à manquer à Charles et à Rainfroy; ce prince mourut à dix-sept ans, laissant un fils d'un an, qu'on a nommé Thierry IV de Chelles, parce qu'il fut élevé dans cette abbaye.

CHILPÉRIC II,

AGÉ D'ENVIRON 44 ANS.

[716-20] Charles semblait devoir profiter de l'impuissance d'un enfant au berceau pour se mettre sur le trône; mais apparemment les circonstances n'étaient pas mûres. Il préféra de montrer un roi aux Austrasiens, et il choisit un Clotaire, issu du sang royal par Thierry III, lequel lui aurait obligation de la couronne.

Par la même raison, Rainfroy négligeant aussi le petit Thierry, tira Daniel, fils de Childéric II, du monastère où il avait été enfermé après la mort de son père, et lui fit prendre avec le sceptre le nom de Chilpéric II. Ce fut alors aux deux vrais souverains, à Rainfroy, maire de Neustrie, et à Charles, souverain en Austrasie, à vider ensemble la querelle.

Ils s'approchèrent entourés chacun d'une armée. Rainfroy avait grossi la sienne des troupes d'Eudes, duc d'Aquitaine. Malgré ce secours, il fut vaincu dans une bataille sanglante et contraint de fuir avec Chilpéric, qui assistait au combat. Le roi se retira en Aquitaine, et Rainfroy erra en Neustrie.

Événement heureux pour Charles! Son roi Clotaire meurt. Il traite avec Chilpéric, qui préfère un trône sans puissance à la position d'un réfugié. Ce prince quitte l'Aquitaine. Le duc des Français le reçoit avec honneur; il s'établit auprès de lui maire de Neustrie. Il s'arrange aussi avec Rainfroy, auquel il abandonne l'Anjou, acceptant son fils en otage : ce seigneur y passa le reste de sa vie tranquille. Enfin Charles s'accommode aussi avec Plectrude, qui reçoit de lui des terres en Austrasie, où elle coule des jours heureux dans le repos convenable à son âge, et lui remet ses quatre petits-fils. Trois furent promus aux dignités éminentes du clergé. Un quatrième, qui passait pour plus remuant que les autres, s'est trouvé

[1] Mézeray, p. 298.

[2] *Id.* t. I, p. 503.

mort inopinément, sans que les historiens parlent de violence, ni qu'ils en accusent Charles, son oncle.

Ces conciliations politiques eurent lieu en différents temps, pendant la vie et après la mort de Chilpéric II [1]. On peut encore compter entre les mesures que Charles prit pour assurer sa puissance les libéralités qu'il fit à ses troupes, à la vérité aux dépens du clergé, qu'il paraît n'avoir pas beaucoup ménagé. Il donna aux uns les biens des évêchés, aux autres ceux des monastères, quelquefois sans titre, quelquefois avec le titre d'abbé, de sorte qu'on trouve dans les catalogues des supérieurs d'abbayes de filles des généraux et des capitaines. De simples soldats dotaient leurs filles avec les revenus des paroisses, qui sans doute consistaient en dîmes. On croit que de là sont venues les dîmes inféodées perçues par des laïcs.

Chilpéric mourut à Noyon, dans sa cour, rendue, selon ses vœux, inaccessible au mouvement des intrigues, comme au fracas de la guerre. Velly dit qu'il ne doit pas être mis au nombre des rois fainéants; Mézeray le traite d'imbécile. Pour prendre un juste milieu, on pourrait dire que, tranquille et faible par caractère, il aurait été excellent homme privé, et qu'il fut roi très-médiocre. Il ne laissa pas d'enfants. Sans doute il n'était pas encore temps de se placer sur le trône de Neustrie, puisque Charles y assit le petit Thierry de Chelles, âgé de sept ans.

THIERRY IV,

AGÉ DE 7 ANS.

[721-24] Ici commence la suite non interrompue d'actions guerrières qui ont procuré à Charles le nom de Martel, parce qu'il avait toujours le fer à la main pour battre ses ennemis, comme le marteau bat le fer sur l'enclume. Sous Chilpéric, les Saxons avaient éprouvé la valeur du duc des Français; sous Thierry, il leur en fit encore sentir plus fortement les effets. De gré ou de force ils avaient entraîné avec eux contre la France plusieurs des peuples allemands leurs voisins. Ce rassemblement ne sert qu'à faire triompher la bravoure et l'habileté militaire de Charles. Non-seulement il les repousse dans leur pays, mais il leur impose un tribut.

[725-26] Ils reviennent plus impétueux et plus opiniâtres. Il les bat de nouveau, les chasse au loin, et rapporte de sa course de grandes richesses. Dans le butin se trouve une fille d'une extrême beauté, nommée Sénéchilde; on l'a crue d'une des premières familles de Bavière. Charles l'épousa et en eut un fils nommé Grifon.

[727-34] Pendant que des hordes allemandes inquiétaient le nord de la France, les Sarrasins effrayaient le midi. Ils l'avaient déjà autrefois alarmé, et s'étaient même établis dans la Gaule narbonnaise; mais jamais ils ne s'étaient présentés en si grand nombre dans leurs expéditions contre la France. Ils s'y précipitèrent avec plusieurs corps d'armée sous la conduite d'Abdérame, un de leurs plus célèbres généraux. Eudes, duc d'Aquitaine et fils de Boggis, ne peut résister à l'impétuosité de la colonne commandée par ce chef, qui ravage tout le Languedoc et les provinces adjacentes, pille la ville d'Arles, brûle Bordeaux, s'empare de Narbonne, y prend l'épouse d'Eudes, qu'il fait esclave, et l'envoie au sérail du calife. Une autre colonne ravage la Touraine, l'Anjou, l'Orléanais, et laissant partout des monceaux de cendres et des traces de sang, elle s'avance jusqu'à Reims, l'attaque, mais échoue dans son entreprise par le courage de l'archevêque.

Charles-Martel voyant que ce torrent, si on ne lui opposait pas une forte digue, inonderait et ruinerait toute la France, oublie qu'il a des sujets de mécontentement du duc Eudes, et vole à son secours. Les deux armées réunies attendent dans les plaines de Poitiers Abdérame, qui avait rassemblé toutes ses troupes, et s'en retournait chargé de butin : après s'être

[1] Mézeray, t. I, p. 138.

observés pendant plusieurs jours, les Français et les Sarrasins en viennent aux mains. Jamais bataille n'a été si sanglante ni si meurtrière, s'il est vrai que les païens, ainsi s'expriment les historiens, aient perdu trois cent soixante-quinze mille hommes : mais Mézeray fait remarquer « que ceux qui couchent de si prodigieuses armées sur le papier, n'ont jamais vu trois cent mille hommes en bataille[1]. » Il aurait pu faire encore une réflexion sur la perte de quinze cents hommes à laquelle les mêmes historiens réduisent celle des Aquitains et des troupes de Martel réunies. Quoi qu'il en soit de ces exagérations en plus ou en moins, contre lesquelles on est accoutumé de se tenir en garde, il reste pour certain que la déroute d'Abdérame fut complète, qu'il fut tué lui-même, et que les débris de son armée furent trop heureux de pouvoir regagner le pied des Pyrénées, où ils se cantonnèrent. Cet événement est de l'an 732. Charles battit encore les Sarrasins près de Narbonne en 738; mais c'était à Pepin, son fils, qu'il était réservé, en les chassant de la Septimanie ou Languedoc méridional, de leur faire évacuer à jamais le territoire de la France, que sept fois ils avaient plus ou moins envahi. Charles lui eût enlevé sans doute cette gloire, s'il n'avait été obligé de se porter de plusieurs côtés à la fois.

[734-37] Les Saxons continuaient leurs incursions. Charles vole à eux, et les repousse dans leur pays. Des mouvements se manifestaient en Bourgogne, il calme ou soumet les mécontents. Les Frisons infestent les rivières, ravagent le plat pays; Charles-Martel les attaque par terre et par mer, pénètre chez eux, abat leurs temples et leurs idoles, en tue un grand nombre, et emmène des otages pour s'assurer de la fidelité de ceux qui restent.

Tant d'exploits auraient dû faire craindre à Eudes, duc d'Aquitaine, si bien secouru, de s'attirer la haine d'un pareil ennemi, et de s'exposer à son ressentiment; mais quelles qu'aient été ses raisons, il eut l'imprudence de provoquer Charles et de se mesurer avec lui. Le gain d'une bataille mit son pays à la merci du prince des Français, qui y exerça toutes les horreurs des guerres de ce temps, et dont les nôtres ne sont pas entièrement exemptes. Eudes en mourut de chagrin. D'autres disent qu'il se fit moine de dépit. Son fils Hunauld, qui lui succéda, mieux conseillé que son père, satisfit Charles, prêta serment de fidélité à lui et à ses fils, et vécut tranquille. Le prince des Français vola de nouveau en Bourgogne, où il avait paru quelques indices de révolte, pacifia tout, et retourna contre les Saxons, qui se remontraient. En une même année, le Rhin et la Garonne le virent à la tête de ses armées sur leurs bords[1]. Childebrand, son frère, le secondait dans ses opérations militaires. C'était un prince modéré. Il paraît avoir très-bien vécu avec son frère. Sa postérité, qui fut nombreuse, a été la souche de plusieurs maisons illustres. Elles ont contribué, avec d'autres seigneurs possesseurs aussi de grandes terres, à partager la France en fiefs.

Thierry de Chelles mourut à l'âge de vingt-trois ans, la dix-septième année de son règne imaginaire. On croit qu'il fut marié, et qu'il eut même un fils; mais Charles, n'ayant pas apparemment besoin d'un simulacre de royauté, ne jugea pas à propos de le mettre sur le trône, de sorte qu'il y eut interrègne pendant le reste de sa vie.

INTERRÈGNE.

[737-40] Usé par les fatigues, Charles languissait, quoiqu'il n'eût guère que cinquante ans. Son état d'infirmité lui ôtait le goût des opérations militaires. Les papes, après s'être affranchis sous Grégoire II de la domination des exarques de Ravenne, luttaient alors contre les rois des Lombards pour la domination dans Rome. Grégoire III, à l'imitation de ses derniers prédécesseurs, vou-

[1] Mézeray, t. I, p. 31?.

[1] Mézeray, p. 253.

lait s'en assurer la possession. Luitprand la revendiquait comme une partie de son royaume. Le pontife n'était pas le plus fort; au contraire, il était très-pressé par les armes du monarque. Quoique la conduite de Charles à l'égard du clergé de France ne lui donnât pas lieu d'espérer beaucoup du prince français, il compta que la politique pourrait le déterminer à ne pas souffrir l'agrandissement de son voisin, et le pria d'envoyer une armée en Italie, s'il ne pouvait y venir lui-même. Mais Charles était allié de Luitprand; il avait d'ailleurs assez d'affaires dans un royaume qu'il voulait accoutumer à le reconnaître pour maître. Il se contenta donc d'engager le Lombard à ne point inquiéter le pape, et il envoya de riches présents au tombeau des apôtres. D'ailleurs il en agissait sur la fin beaucoup plus modérément avec le clergé; et on doit remarquer que si dans sa détresse il n'usa pas toujours assez sobrement des biens de l'église, du moins il eut la prudence de ne pas épuiser cette ressource, qui dans les temps suivants a été utile au royaume.

[741] Charles-Martel mourut tranquillement dans son lit, âgé de cinquante-trois ans. La vie des plus illustres guerriers n'est pas plus remplie de combats célèbres, de faits héroïques, que la sienne: il était naturel qu'un homme qui devait tant à la guerre imaginât un ordre de chevalerie, pour honorer et distinguer les braves qui avaient combattu avec lui. Charles-Martel fonda celui de *la Genette*, dont les ornements étaient simples comme la légende, consistant en ces mots, *Exaltat humiles* (Il élève les humbles). Devise convenable à des hommes que la bravoure militaire tire d'un état obscur, et présente glorieux aux regards de la nation.

Il paraît que Charles-Martel s'occupa, les derniers jours de sa vie, à consolider sa puissance, de manière que ses enfants en pussent jouir sans troubles. Il en laissait trois: Carloman et Pepin, de Rolande, Austrasienne, et Grifon, de Sénéchilde la Bavaroise. Il partagea en deux la monarchie, donna l'Austrasie à Carloman, et la Neustrie à Pepin. Grifon n'eut qu'un petit apanage, ce qui fait douter de sa légitimité.

[742-45] Après cinq années d'interrègne depuis la mort de Thierry de Chelles, il plut aux deux enfants de Charles, qui régnaient sous le nom de ducs et princes français, de remplir le trône. Peut-être y furent-ils forcés par les murmures des seigneurs, devenus excessivement puissants pendant les troubles. Ils y placèrent un Childéric III, qu'on a nommé l'Insensé, certainement prince du sang, mais dont la filiation est incertaine. L'opinion la plus probable le fait fils de Thierry, le dernier roi, et lui donne onze à douze ans. Carloman et Pepin continuèrent les exploits de leur père contre les Saxons, les Bavarois et les Sarrasins, qui tenaient encore des places dans le Midi; enfin contre les Aquitains, soulevés par leur duc Hunauld.

CHILDÉRIC III,

AGÉ DE 11 A 12 ANS.

[746-49] Au milieu de ces succès, auxquels Carloman n'avait pas moins de part que son frère, il prend la résolution de quitter toutes les grandeurs et de se faire moine. Il avait deux fils, l'un nommé Dreux ou Drogon. On ignore le nom de l'autre. On ne sait pas non plus s'il les recommanda à Pepin; mais il est certain qu'il ne fit ni à eux, ni à Grifon, son dernier frère, aucune part dans ses états. Carloman partit pour Rome, magnifiquement escorté, déposa ses dignités entre les mains du pape, qui lui coupa les cheveux, et se retira dans un petit monastère assez isolé. Cependant, s'y trouvant encore importuné par les visites des seigneurs français qui allaient à Rome, il se renferma dans l'abbaye du mont Cassin, dont la règle sévère lui paraissait un rempart plus assuré que la solitude même contre les tentations séduisantes du siècle.

[750] Dans le projet que Pepin méditait, sans doute, de réunir en sa per-

sonne la souveraine puissance entière, il ne pouvait plus trouver d'obstacles que dans son frère Grifon. Des seigneurs qui avaient été dans le district de Carloman, plusieurs montraient de l'inclination pour ce jeune prince : raison pour Pepin de le retenir sous bonne garde à la cour; mais il s'évada et gagna l'Allemagne, où il forma un parti puissant, composé de Bavarois, de Saxons, avec les seigneurs de la domination de Carloman, auxquels se joignit le pape, qui fit des remontrances en faveur de Grifon pour lui obtenir un partage.

Pepin ne laisse pas à cette espèce de conspiration le temps d'acquérir des forces. Il arrive près des mécontents, menace et négocie : joignant l'or et l'intrigue au fer et à la terreur, il gagne les uns par des gratifications en terres et en argent, soumet par la force les plus opiniâtres, ferme la bouche au pape par des présents. Quant à Grifon, il lui fait, du Maine et de l'Anjou, qu'il érige en duché, un apanage, dont il espère que son frère se contentera, et revient avec une nouvelle ardeur à son projet de se faire enfin conférer le titre de roi, dont il avait toute la puissance.

Malgré les usurpations de Charles-Martel sur les biens du clergé, il jouissait encore d'un grand pouvoir sur l'esprit des peuples. Carloman et Pepin, en succédant à leur père, avaient tâché, par beaucoup d'égards et de libéralités, d'effacer les préjugés défavorables que les démembrements de Charles-Martel, traités de rapines, avaient élevés contre sa famille; mais la conduite des deux frères, l'un montrant beaucoup de respect pour la religion, et l'autre ayant poussé son dévouement jusqu'à prendre l'état monastique, calma tous les ressentiments : aussi, dans un parlement que Pepin assembla, et où se trouvaient beaucoup d'évêques, si quelques-uns n'étaient pas favorables au désir de Pepin, du moins ne paraît-il pas qu'il en ait trouvé de contraires, puisque aucun ne réclama pour l'infortuné Childéric.

Cependant le dessein de Pepin ne s'accomplit pas dans cette première assemblée. L'affaire était délicate. Childéric avait pour lui la naissance et l'ordre de la succession non interrompue dans la ligne masculine des Mérovingiens, et n'avait contre lui que sa jeunesse, et une incapacité traitée d'imbécillité, qui pourrait se dissiper à mesure qu'il avancerait en âge. D'ailleurs des auteurs assurent qu'il avait une femme et des enfants; mais les Français étaient las de l'espèce d'anarchie dans laquelle ils vivaient : sortis d'un interrègne pour tomber sous un roi mésestimé, ne pouvant s'accorder entre eux, les seigneurs qui composaient le parlement résolurent de s'en rapporter au pape [1].

[751] Zacharie était son nom. Comme ses prédécesseurs, tantôt en simple dissension, et tantôt en guerre ouverte avec le roi des Lombards, pour la possession ou la domination dans Rome, il était naturel qu'il pût compter sur le secours de Pepin, dans le cas où ce prince lui aurait obligation de la couronne [2]. La question fut posée en ces termes : « Quel « est le plus digne de régner, ou celui qui « travaille utilement pour la défense de « l'état, et fait toutes les fonctions de « la royauté sans avoir le titre de roi; « ou celui qui porte ce titre, et n'est ca- « pable d'en faire aucun exercice? » Il n'y avait de choix qu'entre deux partis, ou de faire une réponse conforme au désir de celui qui interrogeait par l'organe de l'assemblée, ou de se déclarer incompétent dans cette affaire. L'intérêt du saint-siége ne permettait pas cette espèce de déclinatoire. Le pape prononça pour le gouvernant agissant, contre le roi inutile. « Cette décision, quand elle serait « bonne, dit Mézeray, irait bien loin; » mais, quelle qu'elle fût, les Français y adhérèrent. Pepin fut reconnu roi de France. Une sentence déclara Childéric déchu de la royauté, ordonna qu'il serait rasé, revêtu de l'habit de moine et renfermé dans un monastère d'Allemagne. Les historiens qui lui reconnaissent une

[1] Mézeray, p. 343.
[2] *Id.* t. I, p. 344.

épouse, disent qu'elle fut aussi voilée et confinée dans un monastère de France, ainsi que leur fils, nommé Thierry, dont on n'a plus entendu parler.

[752] Ainsi finit la première race des rois de France, nommés Mérovingiens. Dans une durée de trois cent trente-deux ans, elle donna vingt-un rois, si l'on borne ce nom à ceux de Paris, et trente-sept, si l'on compte ceux qui ont porté ce dernier titre tant à Orléans qu'à Metz, à Soissons, à Toulouse et ailleurs.

---

752 — 987.

SECONDE RACE,

DITE DES CARLOVINGIENS,

COMPRENANT 15 ROIS, SOUS 235 ANS D'EXISTENCE.

Les usurpations qui eurent lieu vers la fin de la seconde race occasionnent dans son histoire presque autant de confusion que l'on en remarque dans la première. Pour la dissiper, nous emploierons le moyen dont nous avons déjà fait usage; celui de partager cette période en plusieurs autres de moindre étendue, bien distinctes entre elles par les caractères qui leur sont propres, et qui formeront autant de paragraphes. Nous en compterons trois :

Ier de 752 à 877. Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe et non interrompue de ses quatre premiers rois : Pepin, dit le Bref; Charles I, le Grand, ou Charlemagne; Louis le Débonnaire, et Charles le Chauve; période de 126 ans.

IIe de 877 à 936. Commencement de la décadence des Carlovingiens, et interruption de la succession directe sous les rois Louis II, dit le Bègue, fils de Charles le Chauve, et ses trois fils, Louis III, Carloman, et Charles III, dit le Simple. Quatre usurpateurs, au préjudice du dernier, règnent successivement et en concurrence avec lui, savoir : l'empereur Charles le Gros, son parent; Eudes, fils de Robert le Fort, duc de France; Robert, frère d'Eudes; et le gendre du même Robert, Raoul, qui survécut a Charles quelques années; période de 59 ans.

IIIe de 936 à 987. Retour à la succession directe des Carlovingiens, et chute de cette famille sous les rois Louis IV d'Outremer, fils de Charles le Simple, Lothaire, son fils, et Louis V, dit le Fainéant, son petit-fils. Ils ne règnent que sous le bon plaisir et la tutelle de Hugues le Grand, fils du roi Robert, et de Hugues Capet, fils de Hugues le Grand; période de 51 ans.

§ I. 752 — 877.

Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe et non interrompue de ses quatre premiers rois : Pepin, dit le Bref, Charles I, le Grand, ou Charlemagne; Louis le Débonnaire, et Charles le Chauve; période de 126 ans.

PEPIN, DIT LE BREF,

AGÉ DE 37 A 38 ANS.

[752-53] Pepin, dit le Nain, le Petit, ou le Bref, a été ainsi surnommé parce qu'il était de très-petite taille, mais fort et vigoureux : témoin ce qui arriva la première ou la seconde année de son règne, dans l'abbaye de Ferrière en Gâtinais, où il tenait sa cour. On mettait alors entre les principaux divertissements les combats contre les bêtes féroces. Pepin, présent à un de ces spectacles, voit un lion monstrueux acharné sur un taureau qu'il étranglait. « Qui de vous, dit-il aux seigneurs « qui l'environnaient, qui de vous ira se« courir ce taureau? » Tous se regardent, pas un ne répond. Pepin saute dans l'arène, le sabre à la main, abat d'un seul coup la tête du lion, et entame même le cou du taureau. « Suis-je digne, ajouta- « t-il en se replaçant au milieu d'eux, suis- « je digne d'être votre roi? »

En effet, dans ces temps où la force du corps faisait une grande partie du mérite militaire, une pareille action pouvait être un titre pour commander et régner; mais le nouveau monarque Pepin en avait de préférables : la prudence, l'esprit de conciliation, la prevoyance, l'adresse à

profiter des circonstances, et le talent du gouvernement.

Sous l'autorité absolue, quoique précaire, des maires du palais, les grands s'étaient partagé le royaume et formé de leurs lots des états plus ou moins indépendants, soumis néanmoins à des redevances plus ou moins onéreuses, et à des reconnaissances honorifiques envers la couronne. Telle est l'origine des fiefs en France. Les seigneurs, en recevant l'investiture du fief, promettaient foi et fidélité à leur supérieur de grade en grade, depuis le dernier arrière-fieffé, jusqu'au comte et au duc qui faisait hommage au roi. On ne peut assurer si dès ce temps on employa dans cet acte de soumission les cerémonies qui ont eu lieu depuis. Le vassal se mettait à genoux devant le seigneur : joignant les mains, que le suzerain serrait avec les siennes, il lui jurait fidélité. Dans la formule de l'acte du serment étaient compris les engagements du vassal, qui consistaient à aider son seigneur à la guerre, ou d'argent, ou de troupes qu'il enverrait, ou de sa propre personne; de le racheter lui et son fils, s'ils tombaient entre les mains des ennemis; et d'autres obligations quelquefois bizarres, mais auxquelles le vassal s'astreignait, sous peine de perdre son fief et de subir une punition corporelle, même la mort.

Quoique Pepin roi pensât peut-être bien différemment de Pepin maire du palais, et qu'il n'eût pas été fâché de retirer aux seigneurs la souveraineté que son propre intérêt et celui des maires, ses prédécesseurs, avaient fait attacher à leurs fiefs, il laissa à leur égard les choses dans l'état où il les trouva, malgré la brèche que les grands fiefs faisaient à son autorité. Il y a même apparence qu'entraîné par les circonstances, ou déférant trop à la complaisance pour ses proches, il donna l'exemple, malheureusement imité par ses successeurs, de mettre presque tout le royaume en fiefs. Des auteurs laborieux ont suivi la trace de ces fiefs donnés par Pepin; ils y ont trouvé l'origine de ces démembrements qui, devenus héréditaires sur la fin de cette race, ont rendu ces grands vassaux, sous le titre de comtes et de ducs, égaux en puissance aux rois de la seconde race, et à ceux de la troisième, jusqu'à Louis XI[1].

Ainsi Pepin s'attacha par leur intérêt, le plus fort des liens, les seigneurs qui l'avaient obligé. On ne voit pas que pendant son règne aucun des plus distingués d'entre eux ait été réfractaire à l'espèce de sujétion qu'exigeait la vassalité, excepté Gaifre ou Waifre, fils d'Hunauld, duc d'Aquitaine. Le pere avait toujours contrarié Charles-Martel, maire du palais, qui s'avançait vers le trône; le fils ne se montra pas moins opposé à Pepin, qui s'efforçait d'étendre l'autorité royale. Pour bien juger ces ducs, et décider s'ils méritaient le nom de rebelles, que leur donnent presque tous les historiens du temps, il faudrait connaître quelle était l'autorité non contestée des monarques sur les grands vassaux, et les droits répressifs de ceux-ci, avoués par les lois. Or les lois ne se sont formées que par les exemples, c'est-à-dire qu'un roi, étant le plus fort, a puni par la confiscation du fief, par la prison ou par la mort, un grand vassal qui lui avait résisté à main armée, et que ce même roi ou ses successeurs ont apporté ce châtiment en preuve du droit de faire subir, dans le même cas, la même peine à un autre. Les formes protectrices se sont établies successivement et lentement.

Deux ennemis pressaient la France : les Sarrasins ou Maures du côté de l'Espagne, les Saxons du côté de l'Allemagne. Les premiers avaient conservé Narbonne, d'où ils pouvaient envahir le Languedoc et ravager les pays arrosés par la Loire. Pepin les bloqua dans cette ville, et ne put faire mieux pour ce moment, parce qu'il fallut repousser les Saxons, dont les hordes nombreuses s'avançaient vers le Rhin. Il eut aussi à retenir dans leurs bornes les Bretons, qui inquiétaient la Neustrie, et qui prétendaient à l'indépendance.

[1] Mézeray, t. I, p. 354. Marcel, t. II, p. 316.

Un autre ennemi plus dangereux, s'il eût été plus prudent, le tourmentait. On a vu que Pepin avait donné à Grifon, son frère, un apanage, dont un homme moins remuant aurait pu se contenter. Après avoir voulu s'emparer de la Bavière, où sa sœur, mère du duc Tassillon, l'avait reçu, Grifon séjourna peu dans son apanage, composé de douze comtés situés au cœur de la France, et passa en Aquitaine à la cour de Gaifre, qu'il savait mal intentionné pour Pepin. Mais des attentions trop marquées pour la duchesse donnèrent de l'ombrage à son époux, et Grifon fut obligé d'abandonner l'Aquitaine. Il tourna alors du côté de l'Italie; et comme il s'y rendait avec des troupes auprès d'Astolphe, roi des Lombards, il fut arrêté à l'entrée de la vallée de Maurienne par celles que Pepin avait commises à la garde des Alpes. Il y eut un combat, et Grifon y fut tué.

Cette Italie devint pour Pepin un objet d'attention et de préférence, par l'intérêt que les sollicitations des papes lui firent prendre aux affaires de ce pays. Des états que les empereurs d'Occident y possédaient autrefois, il ne restait plus aux empereurs grecs, leurs successeurs, au midi, que la Pouille et la Calabre; au nord, que l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, nommée aussi duché de Rome. Les maîtres de Constantinople conservèrent encore quelque autorité dans ces provinces, confiées à un gouverneur nommé *exarque*, mais avec trop peu de forces pour se défendre contre les Lombards. Ceux-ci s'entendirent avec les papes pour envahir les états des Grecs en Italie, et ensuite ils se disputèrent ces dépouilles.

Le Nord seul fut envahi; les deux provinces du Midi demeurèrent encore environ trois cents ans sous la domination des empereurs grecs, qui y tinrent des gouverneurs connus sous le nom de Catapans. En 972, elles furent données en dot à Théophanie, fille de Jean Zimiskès et femme de l'empereur Othon II; mais les Grecs ayant refusé de s'en dessaisir et appelé même les Sarrasins à leur aide, il en résulta des hostilités qui ne profitèrent qu'à ces derniers, par les nombreux établissements qu'ils formèrent dans cette partie de l'Italie. Il fallut, pour les en déposséder, la valeur extraordinaire des fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, lesquels, arrivés en Italie à titre d'auxiliaires, au commencement du onzième siècle, étaient maîtres non-seulement de la Pouille et de la Calabre, mais encore de la Sicile, que la moitié de ce siècle était à peine écoulée.

On a vu que Charles-Martel avait assuré au pape Zacharie la possession de Rome. Astolphe, roi de Lombardie, ne voyait pas sans jalousie cette capitale du monde entre les mains des souverains pontifes. Quoiqu'il eût reçu d'Étienne II, successeur de Zacharie, des secours pour s'emparer des états soumis aux Grecs, non-seulement il refusait de donner au pape une part de sa conquête, qu'il avait sans doute promise; mais encore il prétendit s'attribuer toute l'autorité dans Rome, et il assiégea le pape. Étienne III, successeur d'Étienne II, suivit l'exemple de son prédécesseur, qui avait eu recours à Charles-Martel; le nouveau pontife trouve moyen de faire parvenir ses plaintes à Pepin. Des ambassadeurs envoyés par le roi de France arrivent auprès d'Astolphe. D'abord ils obtiennent la levée du siége, ensuite que le roi de Lombardie ne mettra pas d'obstacle au désir que le pape montrait de passer en France. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance que le monarque lombard consentit à ce voyage, dont il prévoyait des suites désagréables.

Après avoir été élevé sur le pavois, à l'imitation de ses prédécesseurs, Pepin voulut, pour ainsi dire, faire intervenir la Divinité dans son inauguration. Déjà il s'était fait solennellement couronner dans la cathédrale de Soissons par Boniface, archevêque de Mayence, muni d'une autorisation spéciale du pape : mais pour frapper sans doute encore davantage l'esprit des peuples, tenant Étienne III en France, il résolut de faire reiterer cette ceremonie par le souverain pontife,

et d'y admettre avec lui ses deux fils Charles et Carloman.

Beaucoup de seigneurs français ne se prêtèrent que difficilement au désir du roi. Ils avaient bien voulu choisir sa personne pour régner, mais sans dessein d'étendre ce privilége à toute sa race [1]. Quelques-uns demandèrent un partage pour les enfants de Carloman, que la renonciation de leur père ne devait pas priver de tout droit à la couronne. Il survint sur ces objets des discussions qui occasionnèrent des débats. Le pape ne se pressa pas de les abréger, jusqu'à ce qu'il eût obtenu lui-même des assurances pour l'exécution de ses projets sur l'Italie.

[754-55] Ces différents intérêts se concilièrent enfin. Étienne III donna la couronne et l'onction sacrée à Pepin, à Berthe, son épouse, et à leurs deux fils aînés, Charles et Carloman. Dans cette action solennelle il conjura les Français de n'élire jamais de rois que dans la postérité de ces princes. Il déclara excommuniés et maudits tous ceux qui en prendraient d'un autre sang. On ne sait ni le lieu ni le jour de cette cérémonie. La plus commune opinion la place dans l'église de Saint-Denis. Étienne y donna au roi le titre d'avoué et de défenseur de l'église romaine, et à ses deux fils celui de patrices romains. Sans doute il se plaisait à regarder le don de ces titres comme un droit de requérir le secours de ces princes dans le besoin, et l'acceptation des princes commme un engagement pris de proteger le saint-siége et de l'aider de leurs forces.

En effet, aussitôt après le couronnement, le roi de France se prépara à procurer satisfaction au pape. De son côté, Astolphe, roi des Lombards, instruit des projets d'Étienne, et craignant qu'il ne fît déclarer les Français contre lui, fit partir le prince Carloman, qui vivait en religieux dans un monastère de ses états, et le chargea de traverser les desseins de son frère dans l'assemblée des grands, qui, selon la coutume, devait décider de la guerre ou de la paix. Elle se tint à Créci. Carloman y parla avec force en faveur du roi des Lombards. On croit qu'il montra aussi quelque désir de procurer un établissement à ses deux fils, qu'il avait laissés à la discrétion de son frère en prenant l'habit monastique. L'assemblée statua, non qu'on marcherait sur-le-champ contre le roi de Lombardie, comme le pape le désirait, mais qu'on enverrait à ce prince des ambassadeurs pour traiter d'un accommodement. Lorsque l'assemblée fut finie et que les seigneurs se furent séparés, le pape, en vertu de l'autorité que l'engagement monastique lui donnait sur Carloman, lui ordonna de se retirer dans un monastère d'Allemagne, où il mourut peu de temps après. On transporta ses fils dans un autre. Ils furent rasés, et on n'en a plus entendu parler.

Les ambassadeurs trouvèrent Astolphe disposé à ne point troubler le pape dans la possession de Rome; mais il voulut retenir l'Exarchat et la Pentapole, comme lui appartenant par conquête. Pepin prévoyant cette réponse, tenait son armée prête. Aussitôt il passe les Alpes et fond sur la Lombardie. Astolphe, qui ne s'attendait pas à cette brusque attaque, abandonne ses retranchements et se retire dans Pavie. Près d'y être forcé, il convint de céder la Pentapole et partie de l'Exarchat. Ce qu'il en retint, il le dut aux présents dont il combla le roi de France et les seigneurs qui l'accompagnaient. Le pape en marqua du mécontentement; mais Pepin croyant avoir assez fait pour le pontife, repasse les monts et revient en France.

[756-57] Astolphe mourut. Le pape s'immisça dans les affaires des Lombards, et en fit obtenir la couronne à Didier, général du roi défunt, au préjudice du frère de ce prince. Il crut par ce service avoir assuré ses nouvelles acquisitions, mais il se trompa. Didier, sur le trône, fit reparaître les prétentions de son prédécesseur. Il reprit l'Exarchat et la Pentapole, et assiégea Rome. Persuadé que s'il te-

[1] Mézeray, p. 361.

nait le pape entre ses mains, il obtiendrait facilement la cession de ce qu'il désirait, il offrit aux Romains de lever le siége s'ils voulaient lui livrer le pontife.

Dans cette extrémité Étienne a recours au roi de France, sa ressource ordinaire[1]. Il lui envoie courriers sur courriers, le somme de s'acquitter du vœu qu'il a fait de défendre l'église romaine; lui remontre que manquer à ce devoir, ce serait se rendre comptable envers l'apôtre S. Pierre lui-même; qu'il n'y aura jamais de salut pour lui, s'il l'abandonne; au contraire, si le monarque vient à son secours, il lui promet la félicité éternelle, et lui donne le prince des apôtres pour caution. Il écrivit des lettres encore plus pressantes aux deux jeunes rois, à la reine Berthe, aux évêques, abbés, moines, à toute la nation collectivement, et enfin une dernière, le complément de toutes les autres, dans laquelle, à l'aide d'une prosopopée fort permise, et qui a été ridiculement taxée de supercherie, il faisait parler S. Pierre lui-même d'un style tantôt affectueux et tantôt menaçant, qui pouvait faire impression dans ce temps.

Aussi Pepin prit-il la résolution de repasser en Italie, pour donner à la puissance du pape une consistance qui la mît à l'abri de toute variation. Il mena les Français par le mont Cenis, encore couvert de neiges, dont ils escaladèrent les rochers avec leur intrépidité et leur promptitude ordinaires. Ils tombèrent comme la foudre dans la Lombardie, qu'ils traversèrent en la ravageant, et marchèrent droit à Rome. Didier leva le siége et se réfugia dans Pavie, comme son prédécesseur; comme lui, il accorda tout ce que le pape désirait, mais de plus il s'engagea à un hommage et à un tribut envers la couronne de France. Pepin, vainqueur, céda, comme possesseur par conquête, au pape Étienne et à ses successeurs, l'Exarchat et la Pentapole ou duché de Rome, qui sont devenus le principal patrimoine de l'église.

[1] Mézeray, t. I, p. 366.

La même année que le monarque fit de sa conquête un don si généreux au souverain pontife, il convoqua à Vernon, dans son palais, un concile, auquel furent appelés les seigneurs, pour la sanction de divers règlements, qui, outre le clergé, devaient aussi regarder les laïcs. On y statua que les évêques sans diocèse ne feraient aucune fonction sans la permission de l'évêque diocésain. Les statuts de Vernon soumettent tous les délits dont les laïcs, comme les ecclésiastiques, se rendraient coupables, à l'excommunication, dont les formes et le pouvoir sont tracés en ces termes : « Il n'est permis « de boire ni de manger en la compagnie « d'un excommunié, d'en recevoir aucun « don, de lui présenter le baiser, ni même « de le saluer : quiconque le fréquentera « encourra même excommunication que « lui. » On observera qu'alors tous les crimes, même le meurtre, se rachetaient par une compensation en argent : c'était donc une bonne politique que de donner à l'excommunication un pouvoir qui pouvait alarmer les riches et les grands, que la crainte d'une peine pécuniaire n'aurait pas retenus, et que la peine corporelle ne pouvait atteindre. La plus parfaite impartialité est recommandée, dans les statuts de Vernon, aux juges laïcs et ecclésiastiques; mais les attributions ne sont point réglées : il leur est seulement enjoint de vider avant toutes les causes, celles des veuves, des orphelins et des serfs d'église, et expressément défendu de prendre rien des parties, « d'autant que les présents chassent la « justice de tous les lieux où on les re- « çoit. »

Les rois tenaient alors des cours plénières pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Les monarques y paraissaient la couronne en tête, superbement vêtus. Ils recevaient splendidement les grands seigneurs, qu'ils défrayaient magnifiquement, et auxquels ils livraient même de riches habillements, d'où est venu le mot de *livrées*. On croit que ce fut sous Pepin que les assemblées du champ de mars furent transférées en mai, comme un temps

qu'une température plus douce rendait plus convenable : les vassaux y faisaient hommage de leurs fiefs, et les nations vaincues y présentaient le tribut qui leur était imposé. [757] Ainsi les Saxons payèrent à Pepin, dans une de ces assemblées, une redevance de trois cents chevaux qu'ils s'étaient engagés d'acquitter tous les ans à pareille époque. Ce prince y reçut aussi l'hommage de Tassillon, duc de Bavière, son neveu, fils de sa sœur, qui, accompagné des seigneurs bavarois, promit, entre les mains de son oncle, service de vassal; mais se fiant peu à la légèreté du jeune homme, Pepin le retint à sa cour. On y vit des ambassadeurs de Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, qui, outre des aromates, des étoffes et des bijoux précieux, lui apportèrent un orgue, le premier qui parut en France. Le roi le fit placer dans l'église de Saint-Corneille de Compiègne, ville où ce prince résidait. Le but de ces présents était d'engager le roi de France à ne pas s'opposer aux efforts que l'empereur faisait de temps en temps pour se conserver quelques possessions en Italie.

[760] Les guerres étrangères donnaient moins d'inquiétude à Pepin que celle de Gaifre, duc d'Aquitaine, fils d'Hunauld, qui avait autrefois embarrassé Charles-Martel par ses liaisons avec les mécontents; il paraît qu'il suivait le même plan que son père. On a vu qu'il avait donné asile à Grifon. Il conservait des intelligences avec Didier, roi des Lombards, et des liaisons avec les Sarrasins ou Maures d'Espagne, possesseurs de Narbonne, que Pepin lui-même avait inutilement assiégée, et qu'il tenait bloquée.

Ce prince résolut de prévenir les effets de ces unions dangereuses, en attaquant celui qui pouvait en être le chef [1]. On peut juger par les demandes de Pepin à Gaifre quels étaient plusieurs des droits prétendus par les suzerains sur leurs vassaux, quoique souverains eux-mêmes. Il exigeait qu'il rendît les biens que l'église de France possédait en Aquitaine, et dont il s'était emparé; que respectant les immunités des ecclésiastiques, il cessât d'envoyer des juges et des sergents sur leurs terres; qu'il eût à rendre les déserteurs qu'il avait reçus dans ses états, et à payer la somme stipulée par les lois pour le prix du sang de plusieurs hommes du roi tués en Aquitaine. Cette espèce de manifeste fut le signal d'une guerre qui dura sept ans.

[761-64] Le roi de France la commença avec son impétuosité ordinaire. Il entra dans l'Aquitaine le fer d'une main, le flambeau de l'autre, et y fit tant de ravages, que le duc, qui ne s'attendait pas à cette brusque irruption, fut obligé de recourir sur-le-champ aux négociations et aux prières. La paix lui fut accordée sur la promesse qu'il fit de donner au monarque une entière satisfaction; promesse qu'il appuya en livrant deux de ses plus proches parents et deux de ses principaux comtes pour otages.

Mais quand il se fut ainsi procuré le temps de mieux prendre ses mesures, au lieu des actes de soumission auxquels il s'était engagé, il adressa au roi des envoyés qui, loin de le calmer, l'aigrirent par des airs hautains et des demandes inconsidérées. Cette démarche imprudente renouvela la guerre. Pepin, pendant sa durée, mêla la politique aux opérations militaires. Il enleva à son ennemi la ressource de la diversion des Sarrasins, en les chassant de France sans retour par la prise de Narbonne, qu'il tenait seulement bloquée; et il obtint même, malgré cette hostilité, un traité d'alliance avec le calife leur souverain. Il prévint et apaisa des mouvements séditieux qui se préparaient en Bretagne; enfin il détacha du duc plusieurs de ses vassaux et parents, entre autre Remistan, son oncle, auquel il donna la moitié du Berry, enlevée au neveu, mais qui ne resta pas longtemps fidèle à son bienfaiteur.

[764-65] Pendant ce temps la guerre se faisait avec la plus grande animosité. Toutes les villes que Pepin prenait, ou

[1] Mézéray, p. 327.

il les renversait de fond en comble, ou il les démantelait. Gaifre, de son côté, ruinait ses propres forteresses pour empêcher son ennemi de s'y établir; l'Auvergne, la Saintonge, le Quercy, le Berry, le Périgord, n'offraient que des débris et des restes d'incendies. Le roi était près de réduire son adversaire, lorsque son neveu Tassillon se sauva de sa cour et se retira en Bavière, où il était appelé par les grands de ses états. Il fallut alors négocier pour empêcher que ce jeune prince ne se joignît à Gaifre, auquel il aurait pu procurer le secours de Didier, roi des Lombards, dont il avait épousé la fille.

[765-66] Quand Pepin se fut mis en sûreté de ce côté, il reprit avec plus d'activité la guerre d'Aquitaine, qui n'avait point été interrompue. Remistan voyant l'extrémité à laquelle son neveu était réduit, n'avait pas tardé à se repentir de sa désertion; mais il eut le sort ordinaire aux hommes qui flottent entre les partis. [767] Pris les armes à la main, il fut pendu pour *foi mentie*. Le vainqueur s'empara de Bourges, regardée comme la capitale du duc, y construisit des fortifications, y bâtit un palais, dans le dessein apparent de s'y fixer.

Le malheureux Gaifre se battait en désespéré, et obtenait quelquefois du succès. Enfin, à la septième campagne, il se trouva resserré et investi dans un coin du Périgord, et fut ou tué dans un combat contre les soldats du roi, ou assassiné en trahison par ses propres sujets, qui ne voyaient d'autre moyen que sa mort pour mettre fin à la désolation de leur pays. La conquête de toute l'Aquitaine suivit de près la catastrophe de ce prince. Les annalistes et romanciers du temps en font un traître, un perfide; réputation à laquelle doivent s'attendre ceux qui ne réussissent pas dans un temps de faction, mais réputation que la postérité rectifie quelquefois.

[768] Ce fut le dernier exploit des armes et de la politique de Pepin. Il mourut d'hydropisie à l'âge de cinquante-trois ans. Cette maladie lui donna le temps de disposer de ses états. Il les partagea entre ses deux fils, Charles et Carloman, déjà couronnés : un troisième, nommé Gilles, fut envoyé dans un monastère pour y être élevé, et se fit religieux. Charles eut l'Austrasie et ses dépendances, avec une partie de la Neustrie jusqu'à la Seine; Carloman, le reste de la Neustrie, le royaume de Bourgogne, l'Alsace, et chacun d'eux une part des conquêtes que leur père avait faites en Aquitaine. Pepin eut aussi trois filles, dont deux moururent jeunes, et l'autre fut abbesse de Chelles.

Tous ces enfants étaient nés de Berthe au grand pied, ainsi nommée parce qu'elle en avait un plus grand que l'autre. Elle était fille du comte de Laon. Les historiens lui reconnaissent un caractère doux et affable. Elle suivait son époux dans ses voyages et expéditions, et lui a souvent servi de conseil. On vante son talent à tenir une cour splendide, où elle attirait les grands et les attachait par là au nouveau roi; service plus utile qu'on ne pense dans un commencement d'administration. Quelques auteurs donnent encore d'autres filles à Pepin, et entre autres Berthe, mariée à Milon, comte d'Angers, père de l'invulnérable Roland, et Chiltrude, femme de René, comte de Gênes, mère d'Ogier le Danois, personnage renommé dans les romans de la chevalerie, et qui peut figurer dignement à côté de son cousin Roland.

Dans le préjugé où l'on est d'admirer plutôt que de blâmer les expéditions militaires, quelque onéreuses qu'elles soient au peuple, nous ne condamnerons pas celles de Pepin contre un vassal, peut-être uniquement coupable d'avoir été trop puissant. Nous nous abstiendrons aussi de discuter si l'assentiment de la nation et la déposition du dernier roi mérovingien furent volontaires, si cette déposition fut nécessitée par la mauvaise administration des derniers rois, et non provoquée par des moyens frauduleux et des motifs de bien public, capables d'en imposer à la multitude. Nous dirons simplement que Pepin a régné, qu'il a re-

gné avec gloire, et que quoique fils de Charles-Martel et père de Charlemagne, son nom entre ces deux hommes célèbres brille encore avec éclat dans l'histoire.

CHARLEMAGNE,

AGÉ DE 24 A 25 ANS.

Quarante-sept années d'un règne glorieux, des victoires multipliées, les barbares repoussés des frontières et subjugués, les factions éteintes, la paix intérieure assurée, des lois sages promulguées et mises en vigueur, la religion protégée, les sciences renouvelées : voilà ce qui fonde la réputation de Charles I, connu sous le nom de Charlemagne, ou le Grand. Cette réputation a été portée par les historiens jusqu'à l'excès de l'admiration. En écrivant la vie de ce monarque, nous nous renfermerons dans les bornes d'une juste estime; mais dussent quelques ombres se mêler à l'éclat de ses actions, il n'en restera pas moins pour certain que Charlemagne tient un rang distingué entre les plus grands princes qui ont occupé des trônes.

[768-69] Le partage que Pepin avait fait de ses états entre ses deux fils, de l'aveu des grands du royaume, de l'aveu de ces mêmes grands subit des changements dont les deux frères parurent se contenter. Charles, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fut couronné à Noyon roi de Bourgogne et de Neustrie; et Carloman, âgé de dix-huit ans, le fut à Soissons, comme roi d'Austrasie, de laquelle dépendait une grande partie de l'Allemagne.

[769-70] Mais ils montrèrent dès le commencement peu d'accord dans une affaire qui leur était commune. Pepin leur avait laissé l'Aquitaine par indivis, prévoyant sans doute qu'il pourrait survenir pour la possession absolue de cette province des difficultés qui ne seraient surmontées que par la réunion et le concours de leurs forces. En effet, Hunauld, dont on a déjà parlé, père du malheureux Gaifre, voyant son fils mort, sortit de son monastère, et reprit les armes, secondé de quelques-uns de ses vassaux. Charles, menacé de plus près, se mit le premier en état de défense contre le vieux duc. Il lui enleva par des négociations le secours de ses alliés, l'accabla ensuite de toutes ses forces, le poursuivit de forêts en forêts, de cavernes en cavernes; enfin on lui amena l'infortuné Hunauld et sa femme, qu'il avait épousée apparemment en quittant le monastère. Mais le prisonnier, mal gardé, se sauva et trouva un asile chez Didier, roi des Lombards. L'Aquitaine fut entièrement soumise. Charles avait appelé Carloman à cette expédition; mais après y avoir à peine paru, il s'en retira. On n'a point d'autres preuves plus détaillées de la mésintelligence entre les deux frères; on sait seulement qu'elle a existé, et que la reine Berthe, leur mère, eut beaucoup de peine à les empêcher d'éclater.

[771-72] Cette princesse avait un autre sujet de sollicitude qui regardait son fils aîné. Charles vivait avec une femme nommée Himiltrude, dont il avait un fils appelé Pepin. Qu'il y ait eu mariage ou non, on ne sait par quel motif Berthe obtint du jeune roi divorce ou séparation, et elle lui amena elle-même d'Italie Hermengarde, sœur de Didier, roi des Lombards. Cette union dura peu. Charles fit divorce, renvoya la princesse à son frère, et épousa Hildegarde, princesse allemande. Carloman, au contraire, fidèle à ses premiers engagements, n'eut qu'une femme, Gerberge, qui lui donna deux fils. Ce prince mourut à la fleur de l'âge, dans la quatrième année de son règne. Point de doute que sa couronne n'appartînt à ses fils; mais les seigneurs austrasiens, dit-on, la déférèrent au roi de Neustrie, sans qu'il la sollicitât, et il devint ainsi seul monarque de toute la France.

Les écrivains du temps, qui d'ailleurs sont en très-petit nombre, passent si légèrement sur un fait aussi important que l'est l'exhérédation de ces orphelins, qu'on croit apercevoir dans leurs réticences la timidité qu'imprime la puis-

sance d'un usurpateur. S'il est peut-être dur de flétrir de ce nom un si grand prince que Charlemagne, du moins peut-on marquer quelque étonnement de ce que rien ne fut offert par le beau-frère capable de calmer les inquiétudes de sa belle-sœur. La jeune veuve se crut obligée de se retirer, avec ses deux enfants au berceau, chez Tassillon, duc de Bavière, cousin de son époux, et de là chez Didier, dont Charlemagne avait répudié la sœur; persuadée sans doute que le ressentiment qui devait rester au roi des Lombards de l'affront fait à sa sœur, lui procurerait à elle-même un asile plus sûr dans son royaume : mais peut-être de la protection que Tassillon et Didier lui accordèrent, vinrent les malheurs qui firent passer, comme on le verra, les états de ces princes dans les mains de Charlemagne.

[772-73] Sa renommée commença, comme celle de tous les héros de la fable et de l'histoire, par des exploits guerriers. Les Saxons ont été pendant la plus grande partie de son règne le but de ses armes et le sujet de ses triomphes. On doit entendre par la dénomination générale de Saxons, les peuples qui occupaient le milieu de la Germanie au delà du Rhin, auxquels se joignaient souvent ceux qui habitaient les côtes de la mer Baltique, et les rives des grands fleuves qui se jettent dans l'Océan; enfin toutes les nations depuis la partie méridionale vers la Bohême, jusqu'aux glaces de la Norwége. Ces hordes, restes des anciens Scythes, peu constantes dans les régions qu'elles occupaient, avançaient, reculaient, chassaient leurs voisins, ou s'incorporaient avec eux. Ils étaient pour les Français comme un orage menaçant suspendu sur leurs frontières, toujours prêt à y lancer les feux de la guerre, avec tous les fléaux qui l'accompagnent.

Les rois de la première race avaient eu beaucoup de peine à les contenir. Charles-Martel et Pepin, son fils, donnèrent l'exemple d'entrer chez eux, et de prévenir leurs fureurs en les repoussant au loin. Charlemagne les imita. Il y avait, quand il monta sur le trône, une espèce de trêve, que les succès de Pepin avaient procurée. Instruit par leurs préparatifs qu'ils se proposaient de la rompre, Charles entre brusquement dans leur pays, gagne une bataille décisive sur les bords du Weser, s'empare d'une de leurs principales forteresses, où était le temple de leurs faux dieux, le détruit de fond en comble, brise les idoles, et ne se retire qu'avec les otages qui lui répondaient de la soumission de ceux qui restaient; mais pour plus grande sûreté, il mit des garnisons dans plusieurs forts, les uns bâtis exprès, les autres pris à l'ennemi, et servant de postes avancés pour l'atteindre promptement s'il remuait de nouveau.

Du fond de l'Allemagne Charles passe en Italie, où il était appelé par les intérêts de l'église romaine. On doit se rappeler que, par la protection de Pepin, l'état ecclésiastique s'était augmenté de plusieurs parties arrachées à l'empire grec, convoitées par les rois des Lombards. Ce n'était qu'à regret que Didier les voyait entre les mains des souverains pontifes. A Étienne III avait succédé Adrien I. Non moins désireux que son prédécesseur de conserver et d'acquérir, et aussi contrarié que lui par le roi des Lombards, il eut, à l'exemple de ses prédécesseurs, recours au roi de France, et le pria de venir en Italie régler les prétentions respectives.

[773-774] On ne sait si l'irruption du monarque français fut précédée d'explications, de plaintes, de manifestes; mais l'histoire nous le représente escaladant tout d'un coup les Alpes, et se précipitant dans la Lombardie, à la tête d'une armée si nombreuse, qu'on pouvait bien juger qu'elle n'était pas destinée uniquement à terminer un petit différend entre voisins. En vain Didier lui oppose quelques troupes ramassées à la hâte; ses soldats l'abandonnent, les uns frappés de terreur, les autres séduits par le pape. Réduit à sa cour et à un petit nombre de sujets fidèles, Didier se renferme dans Pavie. Adalgise, son fils, se réfugie dans Vérone. Tous deux sont assiégés. Adal-

gise pressé se sauve à Constantinople. Il avait reçu dans Vérone la veuve de Carloman avec ses deux fils. Ils tombèrent entre les mains de Charlemagne : on ne sait quel sort il fit à sa belle-sœur; mais il envoya ses neveux en France, et l'histoire n'en parle plus.

Pendant que l'armée française serrait Pavie, le roi alla à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Il y fut reçu avec la plus grande solennité, se fit mettre sous les yeux la donation de Pepin, et la confirma. De retour à son camp devant Pavie, il apprit que pendant le blocus tous les fléaux s'étaient rassemblés dans la ville, que la misère y était extrême, que la peste et la famine y exerçaient leurs ravages, et que le peuple, réduit au désespoir, ne connaissait ni frein ni loi. On sut qu'Hunauld, ce vieux duc d'Aquitaine, qui s'était réfugié à la cour du roi lombard, et l'avait suivi dans Pavie, avait été assommé par des femmes dans une émeute populaire, comme cause des maux qu'elles enduraient. La fureur de la populace fut portée à un excès qui fit craindre à Didier le même sort.

Dans cette appréhension, il se rendit sans condition. Si, en s'abandonnant ainsi à son ennemi, il compta sur sa générosité, il se trompa [1]. Le vainqueur l'emmena en France et le confina dans un monastère; rasé et revêtu du froc, ou simple prisonnier, Didier y mourut peu de temps après. Que pouvait-il lui arriver de pire en se défendant?

La nécessité de régler le gouvernement de Rome y appela Charlemagne. Quoi qu'en disent les écrivains ultramontains, il paraît que ce prince en garda la souveraineté, puisqu'il y établit des juges en son nom, et des gouverneurs dans les villes qu'il rendait dépendantes du saint-siége. Il se réserva même le droit de confirmer l'élection du pape et de donner l'investiture aux évêques. Pour l'utile, il le laissa au souverain pontife; en récompense, Adrien lui confirma le titre de patrice, qu'Étienne lui avait conféré lorsqu'il le sacra avec Pepin, son père. On dit que les Romains ne trouvèrent pas bon que le roi de France conservât tant d'autorité. Mais comment auraient-ils pu l'empêcher? Quant au pape, il n'eut qu'à se louer du patrice, qu'il trouva toujours aussi disposé à accorder que lui-même l'était à demander. Ces affaires finies, Charlemagne reprit le chemin de la France. En passant par Milan, il reçut la couronne de fer qu'on imposait aux rois de Lombardie, changea le titre de ce royaume, et le fit appeler royaume d'Italie.

[775-76] Pendant qu'il était au delà des monts, les Saxons crurent pouvoir impunément insulter ses frontières. Ils furent repoussés par ses lieutenants; mais ils revinrent souvent à la charge sous la conduite de Vitikind, un de leurs principaux chefs, auquel on ne donne pas le titre de roi, mais que sa valeur a rendu célèbre. Les Saxons ne cessèrent les hostilités que quand ils surent que Charlemagne en personne accourait à eux. Alors ils posèrent les armes, vinrent en foule se prosterner à ses pieds avec leurs femmes et leurs enfants, et demandèrent à grands cris le baptême. Ils savaient que rien ne pouvait être plus agréable à leur vainqueur. Pour affermir la bonne volonté qu'ils manifestaient, il joignit aux soldats qu'il laissait chez eux des missionnaires, et bâtit dans plusieurs lieux des monastères où se tenaient des écoles qui enseignaient le dogme et la morale évangélique. Il reçut, dans une assemblée générale qu'il convoqua à Paderborn, leur serment de fidélité prêté par les députés qu'ils lui envoyèrent, et il leur signifia que s'ils y manquaient, ils devaient s'attendre à perdre leurs terres et leur liberté. Vitikind ne participa point à ces actes de soumission; il s'était retiré en Danemarck.

A cette même assemblée parurent les députés des Sarrasins, ennemis moins dangereux, parce qu'il n'y avait pas entre eux le même concert qu'entre les Saxons. L'objet de leur mission était d'implorer la protection de Charlemagne

[1] Mézeray, p. 396.

contre Abdérame, premier roi maure de Cordoue, qu'une révolution qui anéantit le pouvoir des califes en Espagne, venait de placer sur ce trône.

A Mahomet, aux généraux qui l'avaient si utilement servi, Abubekre, Omar et Othman; à son gendre Ali, et au fils d'Ali, Assan, qui avait été forcé d'abdiquer, avaient succédé en Orient, dans la dignité suprême du califat, les descendants d'Ommias, oncle de Mahomet. Ces califes, connus sous le nom d'Ommiades, conservèrent la souveraine autorité depuis l'an 661 jusqu'à l'an 750. Les Alides se ressaisirent alors du pouvoir en la personne d'Aboul-Abbas, qui commença la dynastie des Abassides, et qui poursuivit les Ommiades avec la dernière rigueur. Abdérame, l'un de ces derniers princes, échappa aux recherches dirigées contre eux; et réfugié en Mauritanie, où il se cacha quelque temps, il passa de là en Espagne, où l'ancien respect pour le sang d'Ommias lui fit bientôt un puissant parti. Proclamé roi à Séville, en 756, il prit le titre d'Émir Al Mouménim ou de Miramolin, c'est-à-dire, Seigneur des croyants, et fixa son siége à Cordoue, où sa postérité se maintint pendant près de trois cents ans. Au bout de ce temps, et après une anarchie de quarante années, qui prépara sa ruine, elle s'éteignit, en 1038, par la mort funeste de Motamed-Allah, le dernier des Ommiades, lequel fut massacré par ses propres sujets. Alors s'opéra un démembrement général de la monarchie arabe en Espagne. Elle se fondit en une multitude de petits royaumes dont la faiblesse devait amener la chute, et dont les rivalités l'accélérèrent encore.

[778] La première révolution, celle qui porta Abdérame sur le trône, ne se fit pas sans contrarier l'ambition de la plupart des grands, qui s'étaient flattés de l'indépendance. Ils s'en vengèrent par les révoltes qu'ils suscitèrent, et qui occupèrent tout le règne du nouveau monarque, mais qui ne l'empêchèrent pas de prévaloir. Contenus ou dépouillés, ils furent contraints de céder; mais ce ne fut qu'après avoir employé tous les moyens de résistance, et parmi ceux-là fut l'intervention qu'ils réclamèrent de Charlemagne. Pressé par les sollicitations de leurs députés et par celles de divers autres seigneurs tant maures que chrétiens qui se disputaient la Navarre, et dont les intérêts mêlés et confondus tenaient le pays dans un état de guerre perpétuelle, il se détermina à passer en Espagne pour y rétablir l'ordre. Mais après s'être emparé de Pampelune, il s'arrêta dans le cours de ses conquêtes, concilia les prétentions des princes, fixa leurs limites, forma des alliances entre eux sans distinction de religion, et par l'union qu'il établit partout, satisfit encore à la politique, en procurant à ses états une barrière contre les entreprises des Sarrasins du Midi. En 801, il étendit cette barrière d'une mer à l'autre, par la conquête de la Catalogne, que Louis, son fils, enleva aux Sarrasins. Charlemagne y plaça, sous le nom de comtes de Barcelone, ou de comtes de la Marche ou de la frontière d'Espagne, des gouverneurs qui, par les concessions de Charles le Chauve, devinrent depuis héréditaires, en demeurant néanmoins vassaux de la couronne. Mais peu à peu ce lien se relâcha, et il se rompit tout à fait en 1137, par la réunion de la Catalogne à l'Aragon lors des fiançailles du dernier comte Raymond Bérenger IV, dit le Vieux, avec Pétronille, âgée de deux ans, fille et héritière de D. Ramire le Moine, roi d'Aragon.

Comme Charlemagne revenait triomphant de son expédition de Navarre, et apparemment avec quelque négligence, son arrière-garde fut attaquée et pillée par les Gascons qui habitaient les Pyrénées. Roland, son neveu, fils de sa sœur, périt dans l'action avec beaucoup de paladins qui l'accompagnaient. On dit qu'on voit encore à Roncevaux des tombes d'une dimension gigantesque, sous lesquelles gisent ces héros rendus plus célèbres par nos anciens romans que par l'histoire.

[779] Plus connu au contraire dans l'histoire que par les romans, Vitikind,

du Danemarck où il s'était retiré, ranima le courage de ses compatriotes, leur amena des secours, et avança avec eux jusqu'à Mayence. Charlemagne le repoussa jusqu'à la Lippe, gagna contre lui, sur les bords de cette rivière, une victoire qui fit tomber entre ses mains une autre idole très-révérée, qu'il détruisit avec son temple. Vitikind se sauva encore dans son ancien asile du Danemarck.

Il paraît que le monarque aurait mieux aimé soumettre les Saxons par les lois que par la violence. Il en promulgua une dont il espérait un grand succès, et qui eut un effet contraire, quoique l'appât d'un bienfait y fût joint à la sévérité du châtiment [1]. Cette loi portait que le droit d'hérédité n'aurait lieu que du père aux enfants et des frères aux frères. Le prince, dans les degrés éloignés, devait seul recueillir la succession, et pouvait en gratifier qui il voudrait, parents ou autres. Ainsi présumait le législateur : les collatéraux, pour n'être pas privés de l'héritage, les autres, pour l'obtenir, se conformeraient aux usages prescrits par le gouvernement, et changeraient leurs mœurs agrestes contre des habitudes plus douces. Mais les fiers Saxons ne pensaient pas ainsi; plus piqués du droit usurpé sur les propriétés que flattés de la restitution : « On nous fera « donc, disaient-ils, des libéralités de « nos dépouilles; et nous serions assez « lâches pour recevoir des successions « enlevées à nos parents, à nos voisins, « à nos amis! c'est ainsi qu'on fait au « cheval un licou de son propre crin. » Le résultat de ces reflexions fut une convention tacite entre eux de ne recevoir aucun de ces honteux présents, tant qu'une goutte du sang généreux des Saxons coulerait dans leurs veines.

[780-81] Tranquille cependant sur cette mesure qu'il croyait fort prudente, Charles s'éloigna de la Saxe, et courut en Italie, où il se formait contre sa puissance des intrigues dont le pape l'avertit. Adalgise, le fils du malheureux Didier, était chef de l'entreprise. Il y avait fait entrer plusieurs seigneurs de ce pays, où son père avait régné, et dont il avait lui-même partagé le trône. Il était aussi secondé par l'empereur de Constantinople, qui ne perdait pas l'espérance de se conserver toujours un pied en Italie. La seule présence de Charlemagne dissipa ces complots. Il y a apparence qu'il effraya plus qu'il ne punit; et pour couper court à toutes les factions, en montrant qu'il était déterminé à garder l'Italie, il en donna la couronne à Pepin, son second fils, âgé de sept à huit ans. Il fut sacré à Rome par le pape en présence du père, qui, par la même occasion, fit couronner son troisième fils, Louis, âgé de trois ans, roi d'Aquitaine. Il fixa le séjour du premier à Milan, et celui du second à Toulouse, en leur donnant à tous deux des tuteurs pour leur personne, et des gouverneurs pour leurs etats. Il avait encore un fils aîné nommé Charles, auquel il ne donna pas d'apanage, parce qu'il le menait avec lui dans ses courses militaires, et qu'il l'admettait dans ses conseils, comme destiné à remplir son trône. Ces trois fils étaient nés d'Hildegarde, qui lui donna quatre filles, et mourut vers ce temps généralement regrettée.

[782-83] Il n'y a pas de moyens que Charlemagne ne tentât pour gagner les Saxons. Il tenait chez eux des assemblées générales, des cours plénières, dans lesquelles il étalait toute la magnificence du trône. Il tâchait aussi de les amener à la religion par la majesté des cérémonies dans les jours solennels. Le peuple accourait, regardait avec curiosité, admirait; mais au fond du cœur il conservait plus de ressentiment de la destruction de ses idoles et de leurs temples, des mauvais traitements faits à ses prêtres et de leur dispersion, qu'il ne sentait de penchant pour un culte qui contrariait ses passions.

Vitikind, connaissant bien ces dispositions, était sûr de ne pas manquer de soldats, quand il présentait aux Saxons

[1] Mézeray, t. I, p. 404.

le moyen de secouer le joug qu'ils détestaient. Le monarque avait laissé sur la frontière une armée nombreuse; Vitikind en rassembla une plus formidable, composée, non-seulement de Saxons, mais de Sclaves, de Sorabes, et d'autres peuples habitant au delà de l'Elbe et vers la Baltique. Il fondit, à leur tête, sur les Français, dont il fit un grand carnage. Dans le massacre furent compris les prêtres et les moines qui se rencontrèrent sous la main de ces furieux.

Irrité de cette affreuse boucherie, Charles revient, déterminé à tout détruire et à mettre un désert entre lui et ces féroces guerriers. Ils demandent encore grâce et l'obtiennent, mais à la terrible condition de livrer quatre mille des plus mutins; Charles leur fit trancher la tête en sa présence.

[784-85] Excepté la déplorable représaille de ces quatre mille malheureux égorgés, dont le compte encore peut être inexact, il est permis de ne pas regarder comme bien constaté le nombre des victimes de cette affreuse guerre, quoique attesté par les écrivains du temps, savoir : six mille tués dans un combat, et de vingt-neuf à trente mille dans une espèce de battue que fit le prince Charles, fils de Charlemagne, traversant tout le pays, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, brûlant, saccageant, et poursuivant les malheureux habitants dans leurs forêts, les marais, les cavernes, et les retraites les plus sauvages. Vitikind, désolé de ces sanglantes expéditions, hors d'état de s'y opposer, prit le parti de céder à la force. Après avoir traité avec le lieutenant de Charlemagne, il alla le trouver dans le palais d'Attigni, lui jura fidélité, fit hommage des terres que le roi lui donna en France, embrassa la religion chrétienne, et y persista. On aime à croire que sa conversion fut sincère, et que ce ne fut pas une simple garantie qu'il voulut donner de sa soumission.

[786] On a vu, sous l'année 752, que les Bretons, renfermés dans l'Armorique, espèce de presqu'île aisée à défendre contre un agresseur, se regardaient comme indépendants : Charlemagne leur dispute ce privilége, les force par ses lieutenants d'y renoncer, et reçoit dans l'assemblée de Worms le serment par lequel ils se reconnaissent vassaux de la couronne.

[787-88] Cette même assemblée vit aux pieds du monarque des seigneurs qui avaient conspiré non-seulement contre sa puissance, mais contre sa vie. Ils avouèrent leur crime, demandèrent pardon, et l'obtinrent, à la seule condition d'un voyage aux tombeaux de différents saints qui furent indiqués à chacun d'eux. La peine était légère; mais au retour ils furent arrêtés, quelques-uns retenus en prison, d'autres même privés de la vue. Ces nouvelles rigueurs furent-elles une violation du pardon qui leur avait été accordé, ou la suite de quelques nouvelles menées? C'est ce que l'on ignore.

L'inflexible sévérité de Charlemagne aurait dû contenir les mécontents, et les envieux de sa puissance : cependant, depuis la destruction du royaume des Lombards, un Arégise, ou Arigise, gendre de Didier, et duc de Bénévent, éleva ses prétentions jusqu'à vouloir se faire un royaume de son duché. Un court voyage du monarque en Italie dissipa cette fumée de vanité. Du silence de l'histoire sur le traitement fait au duc on peut conclure qu'il ne fut pas rigoureux; mais on attribuerait volontiers cette conduite indulgente, moins à la clémence de Charles, qu'au système qu'il pratiquait de n'avoir jamais deux ennemis à la fois, ce qui le faisait toujours triompher. Or, dans le projet formé par Arégise pour sa royauté, se trouvait mêlé Tassillon, duc de Bavière, cousin de Charlemagne. Il était époux de la fille de Didier, laquelle avait à venger sa sœur renvoyée honteusement par Charlemagne, son père détrôné, et Adalgise, son frère, errant et privé de ses droits à la couronne de Lombardie.

Le roi de France avait fait avertir son cousin par le pape de se tenir en garde contre les insinuations de sa femme. Cependant il se trouvait toujours plus ou

moins mêlé dans les entreprises contre Charlemagne. Quand ce prince eut rompu les fils de l'intrigue d'Arégise, il se tourna promptement contre Tassillon, et enveloppa la Bavière de trois armées. Les Bavarois, trop certains, par le sort des Saxons, de celui qui les menaçait, supplient leur duc de conjurer l'orage par sa soumission. Il acquiesce à leurs prières, promet à son cousin d'être désormais tranquille, et lui abandonne Théodon, son fils, en otage.

Mais à peine Charlemagne était éloigné, que Tassillon cédant aux pressantes instances de sa femme, prend de nouvelles mesures pour recommencer la guerre. Il y avait diversité d'opinions entre les seigneurs de Bavière sur la conduite de leur duc, et entre eux des factions que Charlemagne sans doute n'ignorait pas. Soit par force, soit par adresse, Tassillon est entraîné à l'assemblée d'Ingelheim, que Charlemagne présidait. Là se trouvent d'autres grands vassaux de la couronne. Les propres sujets du duc, ceux qui s'étaient déclarés contre la guerre, l'accusent devant ce tribunal de *trahison et foi mentie*. Il est convaincu, non-seulement par témoins, mais par sa propre confession, et condamné par ses pairs à perdre la vie; mais, en considération de ce qu'il était son proche parent, le roi commua la peine en une clôture perpétuelle dans un monastère. Il y fut renfermé avec Théodon, son fils, rasés tous deux, et revêtus de l'habit monacal. Le titre de duché de Bavière fut éteint. Divisé en plusieurs comtés non héréditaires, ce pays donna moins d'inquiétudes à Charlemagne que réuni sous un seul chef. Le bonheur qui accompagnait ses armes remit entre les mains de ses généraux, après une victoire sanglante, Adalgise, qu'ils firent mourir. Ainsi, et Didier, le protecteur de la veuve et des enfants de Carloman, et Tassillon, son allié, furent punis, par la perte de leurs états et de leur liberté, des services rendus à ces infortunés.

[788-89] A la guerre, à la politique, aux soins du gouvernement, Charlemagne joignait le goût des lettres, qu'il fit renaître et qu'il cultiva. Il convient de fixer l'état où se trouvaient les arts et les sciences à cette époque, afin de mieux connaître la rapidité ou le ralentissement de leurs progrès dans les siècles qui suivent.

Plusieurs écrivains recommandables de l'antiquité avaient été conservés par les copies que les moines en avaient faites dans leurs paisibles retraites [1]. Charlemagne donna une attention particulière à ce genre de travail. Il l'introduisit jusque dans son palais. Les princesses ses filles s'en occupèrent. Les religieuses s'y appliquaient encore. Ainsi les livres se multiplièrent par ses soins. On y employa le beau caractère romain, dont il reste encore des traces dans les manuscrits de ce temps.

Personne ne doute qu'on ne doive à Charlemagne le goût d'étude, le désir d'apprendre qui se manifesta pendant son règne. Quelle devait être l'émulation lorsqu'on le voyait parcourir les écoles! « Étudiez, s'écriait-il, appliquez-vous, « rendez-vous habiles. Je vous donnerai « des évêchés, de riches abbayes, et il « ne se passera pas un moment où je ne « m'empresse de vous témoigner mon es« time. » Il présidait lui-même aux examens. Mécontent un jour du peu de progrès des jeunes étudiants qu'il rassemblait dans l'école de son palais, il leur dit : « Parce que vous êtes riches, que « vous êtes fils des premiers de mon « royaume, vous croyez que votre nais« sance et vos richesses vous suffisent, « que vous n'avez pas besoin de ces étu« des qui vous feraient tant d'honneur; « vous vous complaisez dans une vie dé« licate et efféminée, vous ne songez « qu'à la parure, au jeu et au plaisir; « mais, je le jure, je ne fais aucun cas « de cette noblesse, de ces richesses qui « vous attirent de la considération; et « si vous ne réparez au plus tôt, par des « études assidues, le temps que vous avez « perdu en frivolités, jamais, non, ja-

[1] Mabillon, Dipl. lib. I, p. 11. Duchêne, t. II, p. 108.

« mais vous n'obtiendrez rien de Char-« les. »

Paul, diacre d'Aquilée, historien lombard, avait écrit en faveur de Didier, son souverain; il se trouvait même enveloppé dans une conspiration contre Charlemagne. On donnait à ce prince des conseils violents contre lui. Ils n'allaient pas à moins qu'à le faire condamner à la mort, à avoir les yeux crevés ou le poing coupé. « Eh! qui nous dédommagera, répondit-« il, de la perte d'un homme en même « temps si bon poëte et si bon historien? » et il se contenta de le renfermer. Cette modération est remarquable de la part d'un prince si sévère.

Il employait par préférence aux affaires d'état ceux qui se distinguaient dans les sciences. Une bibliothèque formée par ses soins ornait son palais. Pendant son repas il se faisait lire des ouvrages estimés, ou conversait avec les savants. La nuit il se relevait pour étudier le cours des astres. Charlemagne parlait plusieurs langues, et on a de lui des vers latins assez bons pour le temps. Il avait formé une académie qui s'assemblait dans son palais. Chacun des membres s'était décoré de quelque nom illustre de l'antiquité. Charlemagne avait pris celui de David; un autre se nommait Homère; Alcuin, Horace.

Cet Alcuin était un prodige de science pour le temps où il vécut : on a de lui des traités sur la grammaire, sur la géométrie, et sur le chant, qui était la musique de ce siècle; des vers, des commentaires sur l'Écriture sainte, des discours, beaucoup de lettres, dans lesquelles il répond aux questions qu'on lui faisait de toutes parts. Il y montre en général plus d'érudition que de goût; et comment en espérer dans un homme qui avertissait ses élèves de prendre garde de se gâter en imitant Virgile? *Non egetis luxuriosâ Virgilii vos pollui facundiâ*, disait-il. Alcuin aimait les raffinements, les difficultés, et voulait passer pour inventeur. On aperçoit aussi dans ses lettres qu'il souffrait avec peine qu'on lui résistât, et on peut le mettre à la tête de ces savants qui ont eu le défaut de vouloir dominer les sociétés littéraires.

Il recommandait beaucoup l'étude de la grammaire; en effet, elle a empêché que la langue latine n'ait achevé de se corrompre par le mélange du tudesque ou roman rustique qu'on parlait alors. La grammaire a même contribué à avancer l'épuration des deux dernières, qui, dans la suite, n'en ont plus fait qu'une dont s'est formé notre français actuel. Charlemagne avait fait lui-même une grammaire tudesque, et avait traduit en cette langue les termes d'arts et de sciences, afin que le peuple pût les entendre.

La théologie, l'étude de l'Écriture sainte et des Pères, faisaient l'occupation principale de ceux qui s'adonnaient aux sciences. La dispute sur le genre d'honneur dû aux images, dispute qui a troublé l'Orient et l'Occident, a enfanté les livres que l'on intitule *Carolins*, parce que Charlemagne les envoya sous son nom à l'église d'Orient. On y remarque un bon fonds de raisonnement, et les germes de la science de la critique. En général, les écrits de ce temps sont plus substantiels qu'élégants; l'éloquence des discours prononcés est sans chaleur; le style des traités est diffus, la latinité incorrecte; les chroniques sont surchargées de fables qui étouffent les faits : point de chronologie. Cependant il faut distinguer l'histoire des Lombards par Paul d'Aquilée, nommé Wanefrid, et celle de Charlemagne par Éginard, son secrétaire, et qu'on croit avoir été son gendre. La première est louée pour son exactitude; la seconde réunit à cette qualité les grâces de la diction.

Il n'y avait aucun des savants, surtout des académiciens, qui ne se piquât de faire des vers. Tous les ouvrages en prose en sont semés, et il reste des pièces de poésie particulières sur toutes sortes de sujets, et en grand nombre. Mais il semble qu'on s'étudiât plutôt à faire beaucoup de vers qu'à les faire bons. La rime commençait à s'y introduire. On aimait les acrostiches, et l'on se faisait des difficultés pour les vaincre. Le pape Adrien en-

voya à Charlemagne une pièce de vers de sa façon, dont tous les mots commençaient par un C, la première lettre du nom du prince. Au reste, ces poëtes s'étaient bien facilité l'art de la versification par les licences qu'ils prenaient. Outre celle de faire les syllabes longues ou brèves selon leur besoin, ils ne se faisaient pas scrupule de couper les mots en deux, et d'en écarter des parties pour trouver leur mesure. Ceci serait difficile à comprendre sans exemple; en voici deux conservés par Baluze. Le premier est d'Alcuin, écrivant à un de ses amis :

Te cupimus APPEL peregrinis LARE camœnis.

L'autre est l'épitaphe de Charlemagne :

FEBRU migravit quinto ARII ex orbe Kalendas[1].

Il ne nous est point resté de chansons en langue vulgaire; il y en avait cependant. Sans doute elles célébraient les événements du temps; et la perte de ces poésies fugitives en est une véritable pour l'histoire.

Charmé de ces belles inventions, Alcuin s'écriait : *Ecce Athenæ novæ conficiuntur nobis* (une nouvelle Athènes a paru parmi nous). Avertissement de se tenir en garde contre l'enthousiasme de son siècle. Des contestations qui s'élevèrent sur le jour préfix où devait être célébrée la pâque, engagèrent à observer les phases de la lune, à étudier ses mouvements. L'état du ciel était déjà connu, puisque longtemps auparavant on calculait les éclipses; mais il fut alors enjoint aux membres du clergé de savoir le comput ecclésiastique, pour régler les fêtes et les solennités : plusieurs allèrent au delà de ce qui était prescrit, et il parut des traités d'arithmétique qui, malgré leur imperfection, ont servi de base à l'invention et à la solution de problèmes importants. Comme on sait rarement se tenir dans de justes bornes, quelques savants exaltés prétendirent prédire l'avenir par l'aspect des astres et la combinaison des nombres.

[1] On pourrait rendre en français le ridicule de ces deux vers par les deux qui suivent :

En des sons étrangers *l'ex*tre voulant *tenir*.
Le vingt-huit *jan* il quitta *vier* la terre.

Voici une idée des systèmes astronomiques du temps :

« La lune n'éclaire que par la réflexion de la lumière du soleil. Elle est « comme un miroir qui réfléchit la lumière, sans renvoyer la chaleur. Les « autres planètes brillent de leur propre « lumière. Les étoiles reçoivent la lumière du soleil. Il se nourrit d'eau « et est plus grand que la lune; la lune « est plus grande que la terre. Chaque « planète a une couleur particulière, « que l'éloignement empêche de distinguer. Le ciel est composé d'un feu « subtil. Il est rond, concave. La terre « seule immobile est son centre. De ses « cinq zones, il n'y a que les deux tempérées habitées[1]. »

On faisait dès lors des sphères célestes.

Les opinions variaient sur la figure de la terre. Les uns la faisaient ronde, les autres carrée, mais tous divisée seulement en trois parties : l'Europe, l'Afrique et les Indes. Quant à la géographie particulière, il en reste peu de traces. Il est cependant difficile que Charlemagne ait parcouru tant de pays sans en faire faire des descriptions; mais elles doivent être très-imparfaites et peu utiles dans l'usage, parce qu'on ignorait l'art des divisions et le rapport des échelles.

La géométrie n'a pas été absolument ignorée, puisque ce prince commença un canal pour joindre le Rhin au Danube. Cette entreprise échoua, non faute des connaissances géométriques, telles que le nivellement des terres et la conduite des eaux, mais parce qu'on manquait des moyens mécaniques inventés depuis, tant pour les épuisements et les excavations, que contre les éboulements, qui opposent souvent tant d'obstacles à ces sortes de travaux.

Les médecins se nommaient et se sont longtemps depuis nommés physiciens.

[1] Spicilége, t. II, p. 325.

Charlemagne se servait peu d'eux, mais il estimait la science. Il a établi à Salerne une école qui est devenue fameuse, et entretenait une apothicairerie dans son palais : la médecine consistait en ordonnances de médicaments. On ne voit pas que l'on connût les opérations chirurgicales, sans doute faute de savoir l'anatomie.

La peinture, la sculpture, l'art de l'orfévrerie, n'étant pas exercés par des personnes qui en fissent une profession expresse, se sont bornés à quelques essais plus ou moins heureux, selon le goût des artistes. On connaissait les procédés de la fonte. Charlemagne n'a pu bâtir des palais, des forteresses, des ponts, des villes même, comme Aix-la-Chapelle, sans le secours de l'architecture. Si on juge de la science par les vestiges des monuments qui restent, elle s'appliquait plus à la solidité qu'à l'élégance.

Le chant de l'église attira de Charlemagne une attention particulière. L'office divin entrait pour beaucoup dans les solennités, je dirais presque dans les plaisirs de la cour. On y assistait régulièrement le jour, on ne s'en dispensait pas la nuit. Les rois de France avaient un office réglé dans leur palais, et des chantres attachés à leur chapelle. Pendant un des voyages de Charlemagne à Rome, il y eut un défi entre ses chantres et ceux du pape. Le roi décida en faveur des Italiens, et ordonna que ce chant, qu'on appela le chant grégorien, fût préféré dans tout le royaume. Il s'en établit des écoles dans les cathédrales; les élèves refluèrent dans les autres églises. On s'envoyait réciproquement des gens instruits qui enseignaient par mémoire, parce que la note n'était pas encore inventée. C'est l'origine de la musique des églises, qui a été très-utile pour propager la véritable musique, attendu que les laïcs ont pu l'apprendre à peu de frais de maîtres déjà stipendiés. On voit par cette esquisse de l'etat des sciences sous Charlemagne qu'il y avait plus d'efforts que de succès; mais ces tentatives n'ont pas été inutiles, puisqu'elles ont tiré les sciences de l'oubli où elles s'ensevelissaient, et qu'elles en ont répandu dans la nation le goût qui s'est perpétué, genre de gloire qui a peut-être plus contribué à rendre célèbre le nom de Charlemagne que ses exploits guerriers.

[789-92] La réunion de la Bavière à la France donna des inquiétudes à des colonies de Huns, qui habitaient la Bohême, l'Autriche et d'autres pays plus éloignés [1]. Redoutant le sort des Saxons, ils se liguèrent contre le vainqueur de leurs voisins, et subirent le même sort. On ne sait s'ils commencèrent les hostilités, ou si Charlemagne les prévint; on doit seulement remarquer qu'allant combattre des idolâtres, il crut devoir enflammer son armée d'un zèle religieux. On fit dans le camp des processions pendant trois jours, pieds nus : on ordonna des prières, et surtout l'abstinence du vin; mais ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas s'en passer, se rachetaient de cette privation par l'aumône. On sait ces détails de Charlemagne lui-même, qui les écrivit à Fastrade, son épouse.

[793] Cette reine avait succédé à Hildegarde, mais ne l'imitait pas dans ces manières douces et prevenantes qui attachent les cœurs. Ses airs hautains et impérieux déplurent à quelques seigneurs austrasiens. Ils aigrirent surtout Pepin, ce fils d'Himiltrude que Charlemagne ne mettait point au rang de ses enfants légitimes, puisqu'il ne lui avait pas donné d'apanage; il était contrefait, mais beau de visage, et avait beaucoup d'esprit. Le chagrin d'être si désagréablement distingué de ses frères, se joignant à celui d'être peu ménagé par sa belle-mère, lui fit prendre part à un complot contre son père. Les conjurés s'assemblaient les nuits dans une église; un prêtre, qui s'y trouva par hasard, les entendit. Ils l'aperçurent et délibérèrent d'assurer leur secret par sa mort; mais ils lui firent grâce sur sa promesse de se taire; et sitôt qu'il fut en liberté, il alla tout révé-

[1] Mézeray, t. I, p. 416.

ler : les coupables, saisis et amenés devant un tribunal, furent condamnés à différents supplices. A la sollicitation de son conseil, Charlemagne fit grâce de la mort à Pepin, et le relégua dans un monastère. Fastrade survécut peu à cet événement, et ne laissa que des filles. Elle fut remplacée par Lutgarde, qui ne vécut que six ans, et ne laissa point d'enfants.

[794-98] Pendant ces six années, Charlemagne bâtit le palais autour duquel s'est formée la ville d'Aix-la-Chapelle. Il en fit son principal séjour, sans renoncer cependant aux autres châteaux, qu'on tenait toujours préparés à le recevoir dans différentes provinces. La seule crainte de son ressentiment fit rentrer dans le devoir des seigneurs bretons, qui souffraient toujours impatiemment le joug de la féodalité et tâchaient de le secouer. Ils apportèrent dans une assemblée générale leurs armoiries et leurs écussons, et les présentèrent au monarque en signe de soumission. On ne sait si ce fut une nouvelle révolte des Saxons qui détermina Charlemagne à les affaiblir en les divisant. Il fit transporter beaucoup de familles sur les côtes maritimes de la Flandre, encore mal peuplée; mais les Saxons transplantés ne perdirent pas pour cela l'amour de la liberté. Ils l'inspirèrent au contraire aux nations auxquelles ils s'incorporaient. On a même prétendu que par ce mélange, de dociles qu'ils étaient, les Flamands sont devenus remuants et insubordonnés; ce qui a fait dire que Charlemagne, au lieu d'un diable, en avait fait deux.

[799] De nouveaux troubles le rappelèrent en Italie. Le pape Adrien, son ami, était mort. L'élection de son successeur éprouva des contradictions. Léon, prêtre de l'église romaine, l'emporta sur ses compétiteurs; mais son triomphe l'exposa à de mauvais traitements qui le déterminèrent à se réfugier en France. Il y fut reçu avec la plus grande solennité. Cependant, comme ses ennemis étaient les parents d'Adrien, que Charlemagne avait toujours protégés, il ne voulut pas les condamner sans les entendre, et partit pour l'Italie.

Sans nous dire clairement quels étaient les griefs reprochés au pape, les historiens nous apprennent qu'il avait été cruellement maltraité, jeté dans un cachot, et qu'il portait sur son visage les marques des efforts qu'on avait faits pour lui arracher les yeux.

Arrivé à Rome, le monarque français convoque un concile. Léon y plaide sa cause; et quand il est question de prononcer, les évêques déclarent qu'ils ne se croient pas compétents pour juger celui qui a le droit de juger tout le monde, sans pouvoir être jugé par personne. On lui défère le serment. Il monte en chaire dans l'église de Saint-Pierre : là, en présence des évêques, du monarque et de tout le peuple assemblé, il jure qu'il est innocent des crimes qu'on lui impute; en conséquence de cette justification, ses calomniateurs sont condamnés à la mort; mais il obtient leur grâce, et la cérémonie finit par une procession solennelle, pour remercier Dieu de l'heureuse issue de cette affaire. On ne peut s'empêcher d'observer que, puisque le pape se croyait si sûr de son innocence, si pur de tout reproche, il aurait mieux valu, pour son honneur, être jugé solennellement que de se purger par serment.

[800] La justification de Léon fut suivie d'une autre cérémonie qu'on peut attribuer autant à la politique qu'à la reconnaissance. Le pape venait d'éprouver, comme ses prédécesseurs, les heureux effets de la bienveillance du monarque français; il ne pouvait espérer les mêmes avantages de l'empereur de Constantinople, qui conservait encore une ombre d'autorité dans Rome. Léon résolut de la faire disparaître entièrement et de la remettre tout entière entre les mains de Charlemagne. Ses prédécesseurs avaient fait des patrices, il se crut en droit de faire un empereur.

Le jour de Saint-Pierre, pendant que ce prince était en prières devant le tombeau des saints apôtres, Léon s'approche,

accompagné des seigneurs romains, lui met le manteau de pourpre sur les épaules, sur la tête une couronne d'or enrichie de diamants, et le proclame empereur d'Occident. Tout le peuple applaudit, et Charlemagne, surpris, dit-on, se prêta néanmoins à l'empressement général. Irène, meurtrière de Constantin, son fils, régnait à Constantinople. Ne pouvant empêcher la création de ce nouvel empire, elle offrit de joindre celui d'Orient à celui d'Occident, en donnant sa main à Charlemagne. Comme il se trouvait veuf, on dit qu'il fut tenté d'accepter la proposition; mais cette mégère fut détrônée et mourut en exil. Ce fut avec son successeur, Nicéphore Logothète, que Charlemagne posa les limites des empires d'Orient et d'Occident. La Liburnie, au fond du golfe de Venise, l'Istrie, la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, l'Esclavonie ou Pannonie, entre la Drave et la Save, demeurèrent à Charlemagne. Dans ces provinces il ne resta à l'empire d'Orient que les villes maritimes et les îles qui bordent la Dalmatie, ce qui fut suffisant d'ailleurs pour conserver aux Grecs le domaine de la mer Adriatique, que les Vénitiens n'étaient pas encore en état de leur disputer.

[801] Ici finit la vie militaire de Charlemagne. Les guerres qu'il eut encore furent presque toutes soutenues par ses capitaines, et la victoire n'en resta pas moins attachée à ses drapeaux. Il devint plus sédentaire dans ses palais, s'appliqua plus assidûment à policer ses vastes états, et dicta ces lois qui lui ont acquis une gloire plus solide que celle des armes.

[801-803] A juger des Français par les lois de Charlemagne pour prévenir ou réprimer les désordres, les mœurs étaient encore sauvages, et la civilisation peu avancée. Il fit revivre la loi salique, la réforma, y fondit celles des Ripuaires, des Allemands, des Bavarois, et en fit un code approprié aux différentes nations qui composaient son empire. Il y ajouta successivement des règlements selon les temps et les besoins. On les a nommés Capitulaires, parce qu'ils étaient rangés par chapitres. On aperçoit, par les ménagements du législateur, qu'il a souvent été obligé de conserver et d'autoriser des usages qu'il n'approuvait pas, tels que les duels privés et judiciaires, le rachat par argent de la peine due au crime, au lieu du châtiment personnel; des variations au sujet du divorce et du libertinage entre personnes libres, qu'il défend dans un endroit, et que dans d'autres il se contente d'assujettir à des règlements. Sa principale attention se portait sur le clergé, comme devant donner l'exemple. Il prescrit aux ecclésiastiques la subordination entre eux, leur propre instruction, celle des peuples, la réforme des abus et de la superstition, qu'il faut bien distinguer, dit-il, de la religion. Il assure leur subsistance par les dîmes, afin que n'étant pas dépendants du peuple, ils soient plus fermes dans leurs remontrances et la répression des vices. A cette occasion, il leur recommande, non pas l'éloignement de la société, mais la discrétion dans la participation aux habitudes et aux plaisirs des laïcs.

Même réserve est imposée aux juges, et à tous ceux qui sont admis à la magistrature, qui est une espèce de sacerdoce; ils suivront les lois, jugeront avec équité, sans acception de personnes, surtout ne recevront jamais de présents, car « où entrent les présents, de là s'enfuit la justice. » Il n'y a point d'état qui ne trouve ses devoirs dans les Capitulaires. La solennité apportée à la confection et à la publication des lois, les rendait plus respectables au peuple, et par suite plus efficaces.

L'empereur y mettait un grand appareil, paraissait sur son trône la couronne en tête, le sceptre de justice à la main, entouré des évêques, des princes, seigneurs et grands officiers de la couronne. Il faisait lire les Capitulaires devant le peuple assemblé, en accompagnait la proclamation d'un discours paternel, en recommandait l'exécution, la surveil-

lait d'ailleurs par des hommes de confiance qu'il envoyait dans toutes les parties du royaume, tantôt secrètement, tantôt revêtus d'un caractère public, et c'était ordinairement sur leur rapport qu'étaient réformées ou confirmées les lois, ou qu'on en faisait de nouvelles.

Retournés dans les lieux soumis à leur autorité, les princes, les gouverneurs et autres personnes constituées en dignité, dictaient au peuple avec la même pompe les décrets émanés du trône. Les évêques, par leur sanction, leur imprimaient un caractère auguste et sacré. Accoutumés à respecter ces organes de la loi, les peuples se trouvaient disposés à l'obéissance par la confiance dans la probité et les lumières de ceux qui la présentaient.

[804-807] Au comble de la gloire et de la puissance, Charlemagne fut encore exposé aux attaques des Saxons, qu'il fallut réprimer; il en transporta un grand nombre dans les montagnes de l'Helvétie, et ce sont eux, dit-on, qui y ont propagé l'amour de la liberté, si chère aux habitants de ces cantons. Il se vit aussi menacé par les Normands, peuples du Nord, qui, non contents d'exercer la piraterie sur mer, infestaient les côtes, remontaient les fleuves, pillaient, ravageaient et se retiraient promptement, chargés de butin. Témoin lui-même un jour de leur audace, il s'écria comme par pressentiment : « Hé quoi! à ma vue! dans ce haut « point de gloire où est la puissance des « Français! Ah! que sera-ce un jour, si « la France s'affaiblit? que de calamités « ils lui feront souffrir! » Cependant Charlemagne ne manquait pas de vaisseaux. Il en avait depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Germanie. Il avait donné des soins particuliers à sa marine. Boulogne en était l'établissement principal, et il y avait fait relever le phare de Caligula, nommé depuis la Tour d'ordre. On parle même de combats sur mer livrés aux Grecs, dans lesquels les Français remportèrent la victoire [1]

[1] Mézeray, t. I, p. 423.

[807-808] Pendant que des corps de Normands inquiétaient les rivages, d'autres, sous le nom de Danois, joints à des restes de Saxons, pénétraient dans les terres. Un de ces princes danois fit une irruption en France. A la vérité, il fut repoussé; cependant l'empereur ne se mit à l'abri de nouvelles hostilités que par un traité auquel il ne se serait peut-être pas déterminé dans la vigueur de son âge; mais, outre qu'il s'affaiblissait, il perdit dans cette circonstance son fils aîné, Charles, le compagnon de ses victoires, auquel il destinait l'empire, et qui lui fut enlevé par une maladie.

Le même genre de mort ouvrit le tombeau à Pepin, roi d'Italie, son second fils, qui laissa un fils nommé Bernard, et cinq filles. Mais ces enfants n'étaient pas nés en légitime mariage. Si l'on en excepte Louis le Débonnaire, les enfants de Charlemagne ont eu, en général, une conduite peu réglée. On a voulu en trouver la cause dans l'indulgence que leur père avait pour lui-même à cet égard. Mais cette imputation calomnieuse, fondée sur le grand nombre de ses femmes et sur le nom de concubines porté par les dernières, a été détruite par cette observation, que les concubines alors étaient des femmes de second rang, dont la société, pour ne pas produire d'effets politiques, n'en était pas moins légitime, comme étant de la même nature que celle qui a été appelée depuis *mariage de conscience* ou *de la main gauche*.

Il ne restait à Charlemagne que Louis, roi d'Aquitaine. Ce prince mena d'abord sur son trône une vie qui n'était pas exempte de reproches. Il en vint des plaintes à son père. Les réprimandes de l'empereur et les mesures qu'il prit eurent un tel succès, qu'il reçut sur son fils autant de témoignages avantageux qu'on lui en avait porté de désagréables. A ces nouvelles, le bon père s'écria : « Remercions « Dieu de ce que ce jeune prince sera meil- « leur que nous. » Il ne se trompa point pour les mœurs, mais il prédit mal pour les talents. [813] Voulant garantir la sû-

reté de ses états, il associa à l'empire ce fils, dont il avait conçu de si belles espérances, donna la couronne d'Italie à Bernard, son petit-fils, et les renvoya chacun dans son royaume.

[814] Charlemagne survécut peu à ces dernières dispositions. Il mourut à Aix-la-Chapelle, dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-huitième de son règne. On voit par son testament qu'il traitait son royaume comme une grande famille. Il y fait des legs à des personnes de toutes conditions, laïcs, ecclésiastiques, libres, esclaves, des dons riches aux cathédrales et aux monastères. Les biens de nos rois consistaient en domaines, qu'ils affermaient, ou que des préposés faisaient valoir pour eux. Les redevances se payaient en nature. Charlemagne connaissait tous ses régisseurs, entrait dans le détail de leur gestion. Il paraît par son testament qu'il ne regardait pas comme au-dessous de lui d'allier ces soins domestiques aux devoirs de la royauté. Il fut inhumé dans l'église d'Aix-la-Chapelle, qu'il avait bâtie. Ses actions le peignent suffisamment. Nous n'en ferons pas d'autre éloge que celui qui a été renfermé dans une tres-courte épitaphe : « Il a noblement agrandi et heureusement gouverné la France [1]. »

LOUIS I, le Débonnaire,

AGÉ DE 36 ANS.

[814-15] Louis I, le seul fils qui restât à Charlemagne, a été appelé le Débonnaire, surnom qui désigne une vertu, mais dont l'excès et une imprudente confiance ont fait chez lui un défaut. Dans ses voyages assez fréquents à la cour de son père, il n'avait pas craint de mécontenter ses sœurs et les femmes qui les environnaient, en censurant peut-être avec trop d'aigreur la vie peu régulière qu'elles menaient sous les yeux, et pour ainsi dire avec la permission tacite du vieil empereur. Sans doute il eut quelques avis d'une cabale qui se formait pour l'exclure du trône, et y appeler Bernard, roi d'Italie, fils naturel de Pepin, son aîné. Il se hâta donc de quitter l'Aquitaine, où il régnait. Son arrivée à Aix-la-Chapelle fut signalée par la disgrâce de ses sœurs, qu'il renferma dans des abbayes dont elles étaient titulaires ; les femmes qui peuplaient la cour furent congédiées. Il fit punir du dernier supplice deux jeunes seigneurs qui passaient pour amants des princesses. Peut-être étaient-ils auteurs ou complices du complot formé ou projeté pour faire passer la couronne à Bernard : entreprise mal concertée, dont les suites ont été si funestes au jeune roi d'Italie.

Louis le Débonnaire était remarquable entre ses sujets par sa taille et par son adresse dans tous les exercices. Il avait le regard doux et accueillant, parlait bien le latin et le français, entendait le grec : on lui avait fait apprendre le tudesque dans sa jeunesse, mais il le négligea. Louis aimait la musique et les spectacles; sobre et frugal, chaste, religieux, plus appliqué à la science théologique qu'il ne convenait à un roi; tres-aumônier, il se plaisait à donner lui-même. Il ne montrait pas pour la compagnie des savants le même goût que Charlemagne, son père; cependant il les souffrait sans répugnance près de lui. On lui a reproché d'avoir fait sa société habituelle de gens de basse et serve condition, et de leur avoir distribué trop généreusement des terres et des dignités. Sa conduite pendant tout son règne prouve qu'il avait peu de prévoyance, qu'il combinait mal ses projets, et exécutait avec une précipitation peu réfléchie. De là toutes les fausses démarches qui lui ont causé des chagrins si cuisants, et qui ont occasionné tant de troubles dans son royaume.

Ce prince parvint au trône dans un moment et sous les auspices les plus favorables. La renommée de la puissance de la France s'étendait dans les pays les plus reculés; non-seulement les empereurs grecs, mais les potentats de l'Asie recherchaient son alliance ; plusieurs d'entre eux avaient envoyé à Charlemagne des présents, témoignage d'une estime

[1] Mézeray, p. 441.

éclatante, dont son fils profitait. Il n'avait plus qu'à jouir. Après les légers mouvements de la faction que le jeune monarque réprima par sa sévérité, tout resta calme autour de lui. Les grands vassaux vinrent lui faire hommage. Bernard, son neveu, roi d'Italie, lui jura fidélité. Les seuls Normands troublèrent un moment cette tranquillité générale. Ils parurent sur les côtes de la Belgique et de la Neustrie. Louis se présenta devant eux. Ils n'osèrent mettre pied à terre; mais la fierté de leur retraite indiquait des projets pour des temps plus opportuns.

[816] Le nouveau roi se concilia l'estime des peuples par l'attention qu'il eut d'envoyer dans les provinces des commissaires chargés d'examiner la conduite des gouverneurs et des juges, et de remédier aux maux causés par leur négligence ou leur corruption. Cette sage institution, ouvrage de Charlemagne, et interrompue quelque temps, fut renouvelée par son fils. Il donna aussi une preuve de bonté, qui fut applaudie, en renvoyant dans leur patrie une grande partie des malheureux Saxons que son père en avait exilés.

Comme l'exemple du clergé avait alors une grande influence sur les mœurs des peuples, Louis s'appliqua à rectifier ce qu'il y avait d'irrégulier dans la conduite des clercs. L'éclat des dignités ecclésiastiques, les richesses qui y étaient attachées, les faisaient rechercher par toute espèce de moyens, de sorte que la simonie était très-fréquente. Les évêques, les abbés paraissaient à la tête de leurs troupes : il y eut même des abbesses qui menèrent leur contingent à l'armée, d'où résultaient un faste, un luxe, la vie dissipée et souvent licencieuse des camps, que les prélats rapportaient dans leurs palais, les abbés et abbesses dans leurs monastères. Le monarque assembla à Aix-la-Chapelle un concile qui fit des canons sévères contre tous ces désordres. Ceux qui étaient mécontents de la réforme s'en prirent au réformateur; et on date de cet acte d'autorité la haine que plusieurs membres de ce corps puissant conçurent contre le prince; ce qui fut cause que, dans les malheurs qui le poursuivirent pendant tout son règne, il trouva dans le clergé plus d'ennemis que de partisans.

[816-17] Depuis un an il portait le titre d'empereur. Son père lui avait ordonné d'en prendre lui-même la couronne sur l'autel, en présence des évêques assemblés, comme s'il eût voulu faire entendre par là qu'il la tenait de Dieu seul. Soit excès de dévotion, soit condescendance pour l'opinion du temps, Louis voulut encore recevoir la couronne des mains du pape Étienne IV, qui était venu en France pour faire confirmer son élection, qu'on lui contestait. Le roi fit en même temps poser la couronne sur la tête d'Ermengarde, son épouse.

[817] Cette princesse lui avait donné trois fils. Par une imprudence qui a été la source de tous ses chagrins, il leur partagea, dès leur enfance, tous ses états, ne se réservant rien à donner, dans le cas où il pourrait lui survenir d'autres enfants, soit de cette même reine, soit d'une seconde, si la première venait à mourir. Il associa Lothaire, son fils aîné, à l'empire, et lui assura la Neustrie, ou la France proprement dite; il donna à Pepin, son second fils, l'Aquitaine, et la Bavière à Louis, son troisième fils.

[818-19] Ces royaumes, qui se prolongeaient en Germanie et en Espagne, composaient tout l'empire de Charlemagne, à l'exception de l'Italie, qu'il avait donnée à Bernard, son neveu, lorsque la mort lui enleva Pepin, père de ce prince. Ce jeune roi oubliant le vice de sa naissance, prétendait, comme fils de l'aîné de Louis, qu'il aurait dû hériter des états de son grand-père : cependant il se soumit à l'hommage que son oncle exigea; mais susceptible de penchant à des projets téméraires comme on peut l'être à dix-neuf ans, il forma celui, ou de détrôner son oncle, ou de lui enlever du moins le titre d'empereur. Louis, averti à temps, passe les monts et surprend le jeune imprudent que son armée abandonne. Dans

cette extrémité, il prend le parti d'aller se jeter aux pieds de son oncle, et se livre à lui sans condition. Louis le fait comparaître devant un tribunal, lui et ceux de ses complices qui s'étaient aussi rendus. Les laïcs sont condamnés à mort, les évêques à être dégradés et renfermés dans des monastères, lui-même à perdre la vue. Le jeune prince se défendit courageusement contre les bourreaux envoyés pour exécuter la sentence. Il saisit l'épée de l'un d'entre eux, en tua cinq, et ne succomba qu'accablé par le nombre. Il mourut, trois jours après, de ses blessures. Cette cruelle exécution, quand elle se présente à la mémoire, empêche qu'on plaigne Louis des chagrins que ses enfants lui causèrent.

[819-20] Il s'en repentit à la vérité, et toute sa vie il fut tourmenté de ses remords. En vain il chercha à les apaiser, en s'imposant lui-même une pénitence publique. On le vit dans un concile tenu à Thionville se prosterner devant les évêques en présence du peuple, avouer sa faute, et en demander l'absolution. Il fit grâce aux laïcs qui survivaient, et rappela les évêques et autres ecclésiastiques déposés, entre autres le fameux Vala, abbé de Corbie, homme rigide et entreprenant, qui prit une part active aux troubles de ce règne, et qui devait naturellement y influer par ses talents, par sa réputation, et encore plus par sa naissance; car il était cousin germain naturel de Charlemagne, comme fils de Bernard, bâtard de Charles-Martel. Louis aurait mieux marqué son repentir s'il eût rendu la couronne à un fils nommé Pepin, que laissait Bernard; mais il la donna à Lothaire, son propre fils. Nouvelle imprudence, par laquelle il se priva de l'avantage offert par cet événement, de se réserver un royaume, pour en gratifier un autre enfant s'il lui en survenait, sans démembrer les états donnés aux trois frères. Ce qui aurait dû être prévu arriva. Ermengarde mourut. [821-22] Louis épousa Judith, fille d'un seigneur bavarois. Dans la solennité de son mariage, il confirma et fit jurer par les seigneurs présents qu'ils maintiendraient le partage fait à ses trois fils; et afin que la ratification fût plus assurée, il envoya chacun des jeunes rois dans son royaume, sous l'inspection de gouverneurs chargés de leur conduite. Cette disposition ne dut pas plaire à la nouvelle épouse, qui pouvait appréhender de voir par là ses enfants, si elle en avait, réduits à une mince légitime. Cette crainte, si elle l'eut, se réalisa. Elle donna le jour à un fils qui fut nommé Charles.

[822-23] Les années qui s'étaient écoulées depuis la catastrophe de Bernard avaient été remplies par des événements qu'il suffit d'indiquer. Les Bretons, toujours remuants, reprirent les armes. Ils s'étaient donné un duc, que quelques auteurs nomment roi. L'empereur marcha contre eux en personne. Le chef fut tué, et ils se soumirent. Le vainqueur destitua les seigneurs qui lui étaient suspects, et en mit d'autres à leurs places. A cette occasion il parcourut quelques autres provinces, changea des gouverneurs, fortifia ses frontières, se fit rendre compte de la manière dont la justice était rendue et les contributions réparties et payées. On voit par ses Capitulaires qu'il y avait sur toutes les parties de l'administration des lois sages dont Louis recommandait fortement l'exécution.

[824-28] Des guerres importantes et des mouvements turbulents suivirent ces années pacifiques. Les Sarrasins d'Espagne attaquèrent les Français, gardiens des frontières, au revers des Pyrénées. Pressés par les Maures, et forcés de se retirer en France, ils s'engagèrent dans les montagnes, dont les habitants leur avaient promis de les guider; mais ils les menèrent dans des gorges où les Sarrasins, qui étaient en embuscade, les taillèrent en pièces. L'empereur envoya des troupes pour tirer vengeance de cette trahison. Elles furent aussi défaites. Il se trouva donc contraint d'abandonner les montagnes, et de rapprocher ses frontières du centre de son royaume. Les habitants de ces montagnes abandonnées

se réunirent et formèrent le royaume de Navarre, dont ils donnèrent la couronne à un de leurs chefs. Les Bulgares resserrèrent aussi la France du côté de la Pannonie et du Frioul, où ils s'avancèrent. Enfin les Normands descendirent sur les côtes du Poitou, pillèrent, ravagèrent, s'emparèrent, à l'embouchure de la Loire, de l'île de Noirmoutier, ainsi nommée des débris d'un monastère noirci par le feu qu'ils y mirent. Par là commencèrent à être entamés les vastes états de Charlemagne.

[829] De plus, la conduite sage et prudente que ce prince avait tenue à l'égard de son fils, était mal imitée par Louis à l'égard de ses enfants. Charlemagne l'avait à la vérité envoyé, encore adolescent, dans son royaume d'Aquitaine, pour le former au gouvernement; mais il prenait soin de le faire venir de temps en temps à sa cour pour lui donner des conseils. Il s'informait aussi de sa conduite à ceux qui revenaient de ce pays, et proportionnait l'autorité qu'il lui laissait sur le bien qu'il en apprenait.

Mais Louis ne surveilla ses fils ni de près ni de loin : soit faiblesse, soit indolence, il leur laissa prendre dans les royaumes qu'il leur avait confiés un ascendant qui le fit oublier lui-même. Lothaire, qu'il avait associé à l'empire, non content du titre et de la puissance qui y étaient attachés, se fit couronner par le pape, parce qu'il savait combien cette cérémonie ajoutait à l'autorité du prince et à la soumission des peuples. Le père en marqua quelque mécontentement; mais il s'adoucit, parce qu'il voulait obtenir de son fils une condescendance en faveur de Charles, fils de Judith.

[830-31] Cette princesse voyait avec regret son fils sans apanage, pendant que ses frères étaient si avantageusement dotés. Malgré la sanction solennelle donnée à leur partage, elle ne désespéra pas d'en former un pour le jeune Charles. Il n'y avait rien ou peu de chose à prendre sur l'Aquitaine et la Bavière, qui étaient trop peu étendues. Elle flatta si bien Lothaire, ou l'intimida tellement, qu'il abandonna des contrées de l'Allemagne sur le haut Rhin, une partie de la Bourgogne, les Suisses et Grisons, dont on composa un état qui fut appelé le royaume de Rhétie.

Ces variations agitaient tous les esprits. Rien de plus propre à faire naître des factions que l'incertitude sur la durée du crédit, des dignités et de la puissance que l'on possède. Le danger est encore plus pressant lorsque la cour se trouve composée, comme l'était celle de Louis, d'exilés rappelés, plus mécontents de leur ancienne disgrâce que flattés de leur nouvelle faveur; de seigneurs restés fidèles, et à leur gré trop peu récompensés; enfin d'envieux, d'ambitieux, d'intrigants, les uns bas et obscurs, les autres decorés, capables de donner de l'importance et de la considération à un complot.

Comme il faut à des conjurés, pour ainsi dire, un point de mire, qui d'abord ne peut être quelquefois le prince lui même, les cabales se réunirent contre Bernard, comte de Barcelone, que l'empereur avait mis au timon des affaires. C'était l'impératrice qui lui avait attiré la confiance de son mari. Elle le fit combler d'honneurs et de charges. Entre ces dernières, la malignité distinguait celle de grand chambellan, qui donnait à ce seigneur, beau et galant, un accès facile auprès d'elle. Tant de faveurs accordées à sa recommandation firent dire qu'elle avait ensorcelé son mari, comme s'il fallait d'autre sortilége à une jeune épouse que ses charmes pour captiver un vieil époux.

Les mécontents s'animent les uns les autres à la disgrâce du ministre qui leur portait ombrage. Ils persuadent au peuple, toujours prêt à adopter les soupçons et à accueillir les imputations flétrissantes, que tout se conduit par la passion d'une femme, que le royaume dépérit, qu'il faut des réformes, et qu'on doit commencer par le chef. La cabale appelle à son secours Pepin, roi d'Aquitaine, esprit léger. Elle lui insinue qu'à lui appartient par préférence l'honneur

de cette réforme, parce qu'il est le plus voisin et plus capable que ses frères, et qu'il va se couvrir de gloire en ouvrant les yeux de son père et en l'arrachant à la séduction d'une femme qui le déshonore.

Pepin arrive, surprend son père. L'empereur fuit du palais de Verberie, permet à Bernard, ce ministre menacé, de se cacher dans quelque asile, envoie sa femme à Laon dans un monastère, et lui-même se retire à Compiègne. Les conjurés se saisissent d'Héribert, frère de Bernard, et lui crèvent les yeux : ils arrêtent l'impératrice, et ne lui font grâce de la vie qu'à condition qu'elle prendra le voile et engagera son époux à se revêtir aussi de l'habit monastique et à abdiquer. Pour qu'elle puisse le résoudre à ce sacrifice, on lui accorde une entrevue avec son époux : ils demeurent d'accord qu'elle prendra le voile, mais sans se faire raser; que pour lui il demandera un délai avant de se déterminer.

Peut-être comptait-il sur le secours de Lothaire, son fils aîné, qui, sur la nouvelle de ce singulier événement, accourait d'Italie avec une armée. Quant à Louis, roi de Bavière, il restait tranquille chez lui pendant ces troubles. Lothaire n'eut garde de désapprouver l'entreprise de son frère, puisque la réclusion de leur père devait le rendre seul maître de l'empire dont il avait déjà le titre; aussi mit-il dans ses procédés plus de fermeté que Pepin. Il relégua sa belle-mère dans un monastère de Poitiers, où elle était sévèrement gardée, et renferma son père dans l'abbaye de Saint-Médard, de Soissons, sous la direction de quelques moines, qu'il chargea de lui inspirer le goût de leur état.

Pepin, après avoir porté les premiers coups à son père, s'était retiré, et l'avait abandonné à son aîné, sans qu'on sache le motif de cette conduite. On pourrait la prendre pour un remords, si c'était de bonne grâce qu'il eût contribué ensuite à la délivrance de son père, mais ce fut le dépit plutôt que le repentir qui l'y engagea, et ce fut la politique qui tira de son inertie Louis, roi de Bavière.

Malgré les intentions et les ordres de son fils, l'empereur n'était pas si resserré, qu'il ne fût accessible aux seigneurs qui venaient le visiter : ils ne le quittaient ordinairement que le cœur serré de douleur et pleins d'indignation contre son fils dénaturé. Sa patience, sa douceur, lui avaient acquis beaucoup de partisans entre les moines qu'on lui avait donnés pour geôliers. Au lieu de lui insinuer de l'inclination pour leur état, comme il leur était recommandé, la plupart ne travaillaient qu'à raffermir son esprit et lui inspirer du courage.

Un d'entre eux, nommé Gondebaud, conçut le projet de le délivrer de sa captivité et de le remettre sur le trône. Il va trouver le roi d'Aquitaine, lui remontre qu'il n'est dans cette affaire que l'odieux instrument de son frère, qui ne travaille que pour lui-même, et agit, sans daigner le consulter, avec une hauteur dont il doit être révolté; qu'outre cela il doit prévoir que si Lothaire parvient à se rendre maître des états de son père, il deviendra si puissant, que rien ne pourra lui résister; et que n'a-t-il pas à craindre de ce despote ambitieux? Ces réflexions touchent et émeuvent Pepin. Présentées à Louis de Bavière avec la même énergie, elles le tirent de sa léthargie. Les deux frères se déterminent à faire rendre à leur père sa couronne. Sûr de ce côté, le moine négociateur court chez Lothaire, lui fait part des dispositions de ses frères, lui insinue qu'ils sont en train d'accommodement avec leur père, que l'opinion change, que les grands du royaume s'ébranlent, et que s'il ne se prête pas à un arrangement, il court risque de demeurer seul exposé au courroux d'un père si justement irrité.

[831-32] L'observation du moine était juste; en trois mois en effet l'opinion était tellement changée, que Louis, du fond de son cloître, était alors presque en état de donner la loi. Il consent à une conférence avec ses trois fils. Lothaire désirait qu'elle se tînt en Neustrie. Les principaux seigneurs des trois royau-

mes y furent convoqués, et eurent ordre de s'y rendre peu accompagnés; mais comme le zèle lorsqu'il se réchauffe devient plus ardent à proportion de ce qu'il s'est refroidi, ils vinrent en si grand nombre, et tellement disposés, que quoiqu'ils n'eussent chacun que de faibles escortes, réunies, elles formaient une armée qui fit trembler Lothaire : il demanda à son père une entrevue particulière. Dans cette conférence, Louis lui accorda son pardon, mais à condition qu'il livrerait les seigneurs qui l'avaient conseillé, et qui pouvaient être regardés comme chefs de la conspiration.

Ils avaient prévu le sort qui les attendait, et fait tous leurs efforts pour empêcher la conférence; ne pouvant y réussir, ils tâchèrent de la troubler, menacèrent, coururent aux armes; mais la présence subite de l'empereur, qui parut dans la plus parfaite intelligence avec Lothaire et ses deux autres enfants, apaisa le tumulte. Les coupables furent arrêtés, jugés, condamnés à la mort, du consentement même des trois rois. L'empereur leur accorda la vie, se contentant de faire raser les laïcs, et renfermant les évêques dans des monastères.

Un des premiers soins de Louis fut de rappeler son épouse. On ne sait quels délits lui avaient été imputés; mais l'empereur, avant de l'admettre auprès de lui, exigea qu'elle se purgeât des accusations par un serment public; Vala, son adversaire, fut relégué dans un château. Il accorda aussi à Bernard, comte de Barcelone, qui avait été le premier prétexte de ces mouvements, et qui était caché dans les cavernes des Pyrénées, de revenir. Le comte demanda le combat pour se purger des accusations intentées contre lui. Il parut dans l'arène; mais il ne se présenta pas de champion contre un homme qu'on voyait de nouveau environné du rempart de la faveur. L'empereur renvoya Lothaire en Italie et Louis en Bavière. Quant à Pepin, qui avait été le premier instrument de ces troubles, et dont il craignait apparemment l'esprit léger et l'imprudence, il le retint à sa cour, avec défense d'en sortir sans sa permission : mais le prince s'évada quelque temps après.

[832] Sans doute il ne rapporta pas en Aquitaine des dispositions pacifiques. Outre l'humiliation d'avoir été retenu comme prisonnier, il lui avait été retranché, ainsi qu'à son frère, des parties de leurs états pour en composer un au jeune Charles, fils de Judith : mais celle-ci, peu satisfaite si elle ne procurait à son fils une couronne plus brillante que celle de Rhétie, imagina de tourmenter par des vexations sourdes Pepin, prince vif et impatient, afin de lui faire prendre le parti d'une seconde révolte, qui fournirait des raisons pour le détrôner, et de faire passer son sceptre dans les mains de Charles. On dit que cette politique perfide lui fut conseillée par le moine Gondebaud, qui, à titre de libérateur de Louis, jouissait d'un grand crédit à la cour.

L'empereur, fatigué des bruits de conspiration qu'on faisait parvenir à ses oreilles et des soupçons qu'on lui inspirait, part pour l'Aquitaine, assemble les états : Pepin s'y justifie tant bien que mal. Il paraît que le fort de la punition tomba sur ce Bernard, comte de Barcelone, qui avait été ministre de Louis et favori de Judith, et qu'on voit avec étonnement entre les seigneurs contraires à l'empereur. Il fut privé de ses emplois et dégradé de ses honneurs. Pepin fut encore retenu comme prisonnier dans son propre royaume. Il s'évada une seconde fois, et prit les armes. Son père revint, le priva de sa couronne dans une assemblée solennelle, et la donna à Charles.

[833] Cette disposition en faveur de Charles inspira aux deux frères de Pepin des alarmes sur ce qu'ils avaient à craindre de la complaisance de leur père, faible vieillard, qu'ils voyaient subjugué par sa jeune épouse[1]. Ils se donnèrent

[1] Velly, t. II, p. 39.

rendez-vous entre Strasbourg et Bâle, dans une plaine qu'on a appelée depuis le *Champ du Mensonge*. Ils y arrivèrent à la tête de troupes nombreuses. L'empereur, de son côté, avait rassemblé une armée où se trouvèrent, comme dans le camp opposé, des seigneurs qui se connaissaient presque tous, compagnons d'armes, parents et amis.

Entre personnes de ce caractère, il était naturel qu'il s'établît des entrevues et des conversations. Lothaire, maître de l'Italie, avait amené avec lui Grégoire IV. Le pontife se flattait d'être médiateur entre le père et les enfants; mais il montra apparemment quelque partialité; car Lothaire, qui, comme aîné, et déjà décoré du titre d'empereur, jouait le principal rôle dans cette affaire, l'ayant envoyé faire des propositions à son père, celui-ci le reçut à la tête de ses troupes avec hauteur et fierté, sans aucun des honneurs ordinairement accordés en France aux souverains pontifes. Ces conférences tournèrent mal pour le vieil empereur. Soit que les évêques et seigneurs qui lui étaient attachés ne fussent pas si habiles que ceux de ses fils, soit que la cabale fût trop forte, plusieurs sujets fidèles se laissèrent entraîner par les rebelles. Les déserteurs en attirèrent d'autres. Insensiblement ils défilèrent, et en moins de trois jours, l'empereur se trouva presque seul comme à Compiègne. Pour un prince que ses fautes auraient dû instruire, c'était trop de se laisser tromper deux fois de la même manière.

[833-34] Il prit cependant quelques précautions; la principale fut de faire sauver les principaux de ceux qui lui avaient montré de l'attachement, et qui pouvaient en être cruellement punis. On met à la tête Drogon, son frère, évêque de Metz, d'autres prélats et des seigneurs en petit nombre. Tranquille de ce côté, Louis se remet pacifiquement entre les mains de ses fils pour n'être pas exposé à l'insolence de leurs milices, leur livre avec lui Judith, son épouse, et son fils Charles, sous la seule condition qu'ils ne perdront ni la vie ni les membres. Aussitôt les seigneurs s'assemblent tumultuairement; ils déclarent Louis déchu de la royauté et de l'empire, et proclament Lothaire seul possesseur des deux couronnes. Il refuse. On le presse, en le menaçant d'en élire un autre. Alors il accepte comme contraint. L'impératrice est reléguée dans un monastère de Lombardie, Charles est laissé auprès de l'empereur, son père. Après ces opérations, Pepin et Louis partent chacun pour leur royaume, chargeant Lothaire du soin de confirmer ce qui venait d'être fait, et ce qui avait été arrêté entre eux pour la suite.

La principale affaire de Lothaire était d'obtenir de l'empereur une abdication censée volontaire, qui couvrît les irrégularités de sa prétendue élection. Sans doute il employa tous les moyens de persuasion et de douceur pendant les voyages qu'il fit, traînant son père après lui, entouré de gens chargés de le faire consentir à une renonciation, ne fût-elle qu'apparente. Convaincu, par la durée de la résistance de son père, de l'inutilité de ce genre de tentatives, il en vint à des mesures plus sévères.

La première persécution qu'il pratiqua contre son père fut de le priver de son fils bien-aimé Charles, et de l'envoyer dans le monastère de Prum, sans cependant lui faire couper les cheveux : cérémonie qui l'aurait rendu incapable de toute fonction civile le reste de sa vie. Il y en avait encore une autre, également tirée des lois ecclésiastiques, qui opérait le même effet : c'était de condamner un homme à une pénitence publique, après lui avoir fait confesser authentiquement ses fautes, et de le revêtir de l'habit de pénitent, qu'il ne pouvait plus quitter.

Déterminé à employer ce moyen, Lothaire assemble à Compiègne un concile d'évêques qui lui étaient absolument dévoués, présidé par Ebbon, archevêque de Reims, frère de lait de Louis, et qui néanmoins avait toujours été son ennemi le plus acharné; ils lui composent, dans ce conciliabule d'iniquité, une confession chargée de tous les aveux qu'ils

croyaient les plus capables de le rendre criminel aux yeux du peuple. « Je suis, « lui faisait-on dire, coupable d'homi- « cide et de sacrilége. J'ai violé mes « serments, consenti à la mort de mon « neveu, fait violence à mes parents, « entrepris des guerres sans nécessité, « au grand dommage de mon royaume. « Je n'ai point écouté les remontrances « que des personnes zélées me faisaient « pour le bien de mes sujets; je les ai, « au contraire, fait arrêter, dépouiller « de leurs biens, traîner en exil; j'ai « fait condamner des absents à mort, « violenté les juges pour leur faire ren- « dre des sentences iniques. J'ai rompu « l'accord fait avec mes enfants pour le « bien de la paix, contraint mes sujets « de se parjurer par de nouveaux ser- « ments, et les ai armés les uns contre « les autres pour s'entre-détruire. En- « fin, sans nécessité, j'ai fait une expé- « dition guerrière dans le saint temps « de carême, et délibéré de faire une as- « semblée générale dans l'extrémité de « mes états le jour du jeudi saint, lors- « que les chrétiens ne doivent s'occuper « qu'à se disposer à célébrer le saint « jour de Pâques [1]. »

Il s'agissait de déterminer le pénitent à lire publiquement cette confession. On a droit de présumer qu'outre les prières et les instances pour vaincre sa répugnance, les émissaires de son fils employèrent la menace de mauvais traitements, sinon dirigés contre lui, du moins contre sa femme et son fils, ou d'autres personnes qu'on savait lui être chères. La vérité est qu'il parut dans l'église pleine de spectateurs, plutôt avec l'air consterné d'un homme abattu par la crainte qu'avec la componction d'un pénitent.

On avait étendu un tapis au bas du sanctuaire. Le vieillard se prosterne, écoute l'exhortation qu'on lui fait de confesser ses péchés et d'en accepter la pénitence. Il prend la cédule fatale, la lit à voix intelligible, entrecoupée de soupirs et de sanglots, déceint lui-même son épée, et la jette au pied de l'autel en signe d'abdication. On le dépouille ensuite de la pourpre impériale et de tous les ornements royaux, et on le revêt de l'habit de pénitent. Après cette humiliante cérémonie, Lothaire ne voulant pas perdre son père de vue, dans la crainte d'une rétractation, le mène et le tient enfermé dans le palais d'Aix-la-Chapelle, autrefois le siége de sa grandeur, maintenant séjour d'opprobre et d'ignominie.

[835] Quand la nouvelle de cette étrange cérémonie se répandit en France, elle y excita une indignation générale. Les deux fils de Louis, Pepin d'Aquitaine et Louis de Bavière, soit retour de tendresse pour leur père, soit honte d'avoir contribué à son infortune, somment leur aîné de lui rendre la liberté [1]. Il tâche de les amuser par des promesses; mais ils arment chacun de leur côté, et se réunissent auprès de Paris, où le fils coupable avait transporté son malheureux père. Se voyant pressé par ses frères et obligé de fuir du côté de ses états d'Italie, ne pouvant d'ailleurs emmener son prisonnier sans une violence manifeste, il le laisse dans l'abbaye de Saint-Denis, sans garde, et maître de lui-même.

Ses deux fils l'y recueillent. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de se présenter à l'église, de protester de son innocence et de la violence qu'on lui avait faite. Il ne voulut cependant pas reprendre les ornements impériaux qu'on ne l'eût absous et dispensé de la pénitence publique. Il reçut ensuite la couronne et le sceptre, se ceignit de la ceinture militaire, avec la délibération et le conseil du peuple français.

Lothaire fuyant ne renonça pas à sa proie. Quand ses frères furent partis, il retourna contre son père, et eut des succès qui leur firent appréhender que leur père ne succombât encore. Ils revinrent donc à son secours, et prirent si bien leurs mesures, qu'ils enveloppèrent leur frère près de Blois. L'empereur était avec eux. Lothaire se flatta de pouvoir encore

[1] Mézeray, t. I, p. 506.

[1] Mézeray, t. I, p. 588.

séduire les troupes de son père. Il les tenta, mais inutilement. Au contraire, les siennes l'abandonnèrent. Blois vit alors presque la représaille de l'humiliation de Compiègne, avec la différence qu'il est moins fâcheux pour un fils de s'humilier devant son père, que douloureux pour un père d'être publiquement mortifié par son fils.

L'orgueil de ce fils dénaturé dut cependant étrangement souffrir, lorsque n'ayant pas d'autre moyen de se tirer du danger où il s'était jeté, il fut obligé de demander pardon à son père à la vue de toute l'armée. L'empereur parut sur son trône, dans sa tente ouverte de tous côtés. Lothaire s'approcha, se mit à genoux, écouta avec soumission la réprimande de son père, qui lui tendit les bras. Il lui permit de retourner en Italie, et lui enjoignit pour toute punition et lui fit solennellement promettre de ne jamais revenir en France sans y être appelé. De ses complices, le seul Ebbon subit un châtiment encore assez léger, puisqu'on se contenta de lui ôter l'archevêché de Reims sans le dégrader. Il eut même permission de se retirer en Italie, auprès de Lothaire.

[836-37] On ne se douterait pas que l'espèce d'exil de ce prince dans son royaume, au delà des monts, fut abrégé par Judith, sa belle-mère, qu'il avait tant outragée. Mais l'intérêt présent est souvent un moyen puissant pour faire oublier les injures passées. Quoiqu'à l'occasion des troubles, la part du jeune Charles dans l'empire de son père se fût beaucoup accrue par celles qui avaient été retranchées aux enfants rebelles, l'impératrice n'était pas contente, et harcelait sans cesse son époux afin qu'il l'augmentât encore. Le faible Louis céda à ses importunités, et fit même peut-être plus qu'elle n'espérait; car il associa cet enfant de sa vieillesse au royaume de Neustrie, qu'il s'était conservé, et que vingt ans auparavant il avait donné à Lothaire. Mais la révolte qui avait remis celui-ci entre les mains de son père avait facilité cet arrangement, et le concert qui régna dans la suite entre Judith et lui est une preuve qu'il y avait donné les mains. Charles prit donc le titre de roi de Neustrie, et cessa de porter celui de roi de Rhétie. Ceci se passait au château de Créci, où l'empereur avait convoqué l'assemblée des grands vassaux, qui approuvèrent cette destination et tous les changements de territoire qui en étaient une suite. Pepin, roi d'Aquitaine, qui s'y trouvait, ceignit lui-même l'épée à son jeune frère, et lui mit la couronne sur la tête. Ce prince, qui le premier des enfants de Louis, avait levé l'étendard de la rébellion contre lui, mourut à son arrivée en Aquitaine, avec la consolation du moins d'avoir fini par un acte de complaisance envers son père. Il laissa deux fils, Pepin et Charles.

[837-38] Ce partage de Créci ne paraissait pas à Judith bien assuré, s'il n'était appuyé du consentement de Lothaire. Elle l'invita de se rendre à la cour de son père. Il hésitait, parce qu'il craignait quelque piége. Ce fut le moine Gondebaud qui eut encore l'honneur de cette négociation. Il se détermina à hasarder cette démarche. Lorsqu'il était prêt à partir, il fut attaqué d'une maladie qui était une espèce d'épidémie qui se répandit dans sa cour. Il guérit ainsi que beaucoup d'autres; la mort n'enleva presque que les seigneurs qui l'avaient conseillé et aidé dans ses révoltes. On regarda cette distinction comme un coup de la justice divine, qui punissait ceux que la justice humaine avait épargnés.

Remis de sa maladie, et arrivé près de son père, sa belle-mère lui proposa un nouveau partage, savoir : de diviser en deux les états qui avaient composé l'empire sous Charlemagne, et qui le composaient encore, la Bavière et l'Aquitaine exceptées. On en fit deux moitiés, dont Lothaire eut le choix; il prit tout ce qui avait appartenu au royaume de Rhétie, dont le nom avait été effacé à Créci, se conserva l'Italie et le titre d'empereur. Charles eut la Neustrie, c'est-à-dire, la France à peu près telle qu'elle existe à présent. Lothaire jura de servir de tuteur

à son jeune frère, et de le protéger contre toutes les entreprises qui attaqueraient l'intégrité de ses états. Cette espèce de menace ne pouvait regarder que Louis, qui avait été oublié ou négligé dans la nouvelle distribution, et qu'on avait borné à sa Bavière, mince contre-poids dans l'équilibre qui aurait dû régner entre ces frères.

[839] L'Aquitaine avait été réservée; de droit elle appartenait à Pepin, fils aîné du roi de même nom, qui venait de mourir. Ce dernier prince, à la vérité, avait été détrôné par son père, pour avoir pris les armes contre lui; mais il s'était passé depuis tant de traités, entre autres celui de Créci, dans lequel il avait paru comme roi d'Aquitaine, qu'il devait être censé réhabilité et réintégré dans son royaume. Louis cependant le donna à son bien-aimé Charles, au préjudice du jeune Pepin. Celui-ci, sous prétexte de veiller à son éducation, fut gardé à la cour, comme dans une prison, dont il s'échappa. Quant à l'autre frère, Charles, encore trop jeune pour qu'on eût rien à en craindre, le grand-père l'avait laissé avec sa mère.

[839-40] Mais puisque Louis ne craignait pas de commettre une injustice, il devait la faire tourner au profit de la paix et de la concorde entre les frères, en donnant au roi de Bavière quelque part du beau présent qu'il faisait à celui de Neustrie. Sans doute cette condescendance aurait empêché le fils de s'élever en ennemi contre la prédilection trop marquée de son père. Il commença par des remontrances, qui dégénérèrent bientôt en plaintes amères, et enfin en hostilités; mais dans la première chaleur de son ressentiment, il n'avait pas assez mesuré ses forces : celles de l'empereur l'accablèrent et le forcèrent à demander la paix, qui lui fut accordée.

Mais sa demande n'était qu'une ruse trop souvent employée, pour se donner du temps et mieux assurer l'exécution de ses projets. En effet, le Bavarois s'associe les Saxons, les Thuringiens et d'autres peuples du fond de l'Allemagne, avec lesquels jusqu'alors il avait été en guerre, lève chez eux de nombreuses troupes, et avance vers les états de son père, dans lesquels on croit qu'il s'était ménagé des intelligences. Le vieil empereur non-seulement se met sur la défensive, mais va au-devant de son fils, qui s'approchait du Rhin.

[840] Jamais il ne prit les armes avec plus de chagrin et de répugnance. Il était infirme depuis quelque temps. La saison était déjà rude, quoique peu avancée. Un rhume dont il était attaqué dégénéra en fluxion de poitrine; il languit quarante jours, donnant pendant tout ce temps des marques d'une piété fervente. Son fils, qui était peu éloigné, aurait voulu le voir et lui demander sa bénédiction. « Hélas! dit-il, je lui pardonne : « mais qu'il se souvienne qu'il fait des« cendre ma vieillesse dans le tombeau « avec douleur, et que Dieu punit sévè« rement les enfants indociles. » Il mourut à l'âge de soixante et deux ans, dans une île du Rhin, où il avait fait tendre ses pavillons. Judith ne lui survécut que de trois années.

En récapitulant la vie de cet empereur, la première réflexion qui se présente, c'est qu'il n'était pas né pour le trône. Des princes ont été tourmentés par des troubles et des rébellions que les circonstances amenaient; mais pour lui, il paraît les avoir provoqués par son défaut de conduite dans les affaires : sans plan fixe de gouvernement, sans ministres expérimentés, ou, quand il en avait, les changeant au gré d'une épouse dominante; ses imprévoyances, ses variations, ses inconséquences, auraient pu, malgré son amour pour le peuple, ses vues bienfaisantes, et ses désirs de bien public, le conduire à des malheurs pires que l'abdication, s'il avait eu d'autres ennemis que ses enfants.

Quant à son titre de Débonnaire, on peut maintenant l'apprécier. On sait qu'il ne faut quelquefois qu'un moment d'enthousiasme pour donner à un prince un nom honorable que la postérité lui conserve sans examen. Louis doit sans doute ce surnom à son indulgence trop réitérée

pour ses enfants rebelles; mais l'excès même dans le bien, surtout l'excès qui cause des maux réels, tels que les guerres et leurs funestes suites, peut-il jamais être une vertu? Louis d'ailleurs mérite des éloges pour son attention à l'administration de la justice, la répression des désordres, le règlement des mœurs, l'instruction des peuples, toutes occupations dignes d'un grand prince, et attestées par ses Capitulaires, qui sont le résultat des assemblées générales qu'il tenait sur ces objets. Il y montre aussi pour les sciences un goût qu'il tenait de son père, et que les malheurs des temps l'ont empêché de développer. Dans son intérieur, il était un modèle de sagesse et de bienfaisance. Il donna de bonne heure des épouses à ses fils, et averti par les mauvaises suites qu'eut la négligence de son père, il eut soin de marier ses trois filles.

Enhardis et rassurés par l'occupation que les troubles domestiques donnaient à l'empereur, les Normands ne s'en tinrent plus au pillage des côtes. Ils débarquèrent, pénétrèrent en France, et y firent de grands ravages. Leurs succès furent favorisés par les divisions des royaumes, dont chaque partie devint trop faible pour repousser des soldats féroces, opiniâtres, qui, attirés par l'appât du butin, se succédaient sans relâche. Le triomphe de ces barbares, qui ont si longtemps couvert la France de ruines, est dû aussi en grande partie à la discorde entre le père et les enfants. Louis leur laissa pour principal héritage le germe de guerres sanglantes perpétuées sans interruption pendant les règnes suivants, jusqu'au moment où elles ont précipité du trône ses descendants et fait disparaître sa race.

Au temps de Louis le Débonnaire, finit l'Heptarchie anglaise, qui datait de l'évacuation de l'Angleterre par les Romains, c'est-à-dire de 450. Egbert, qui devint roi de Wessex en 800, à l'époque même où Charlemagne était couronné empereur, réunit, vingt-huit ans après, les sept royaumes en un seul, sous le nom de royaume d'Angleterre. Quinze rois, pendant le cours de deux siècles, en occupèrent successivement le trône, et jusqu'au moment où la race saxonne fut passagèrement dépossédée, en 1017, par Canut le Grand, roi de Danemarck, et par deux de ses fils. Elle y remonta, en 1042, en la personne d'Édouard le Confesseur, frère du dernier roi saxon; mais ce prince étant mort sans postérité, le droit de conquête porta de nouveau le sceptre aux mains des étrangers : cette fois ce furent les Normands qui s'en emparèrent, sous la conduite de Guillaume le Bâtard, leur duc, qui depuis fut surnommé le Conquérant. Ce dernier événement est de l'an 1066.

CHARLES II, DIT LE CHAUVE,

AGÉ DE 17 ANS.

[840-41] L'empereur Louis le Débonnaire, courant de faute en faute, s'était jeté dans des embarras qui causèrent son malheur et celui de ses peuples. On va voir que l'empereur Lothaire, artisan de manœuvres obliques, s'enfonça dans un chaos d'intrigues où il se perdit, tombant aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc, pendant que, plus rusé que lui, Charles son frère, surnommé le Chauve, le prenait dans ses propres piéges, et que Louis de Bavière, que nous appellerons désormais Louis le Germanique, n'abandonnait le repos, qu'il aimait, que forcé par les provocations de ses frères. Tels sont les souverains qui après la mort de Louis le Débonnaire, se disputèrent les débris de son empire. Il faut leur joindre le jeune Pepin, fils de Pepin, roi d'Aquitaine, réclamant l'héritage de son père, donné à son oncle Charles le Chauve.

Armé d'un double droit, de celui que l'aîné s'arroge quelquefois sur la famille, et de son titre d'empereur, Lothaire s'apprête à donner la loi à ses frères. Il commence par Charles, le plus jeune, et envoie dans son royaume des commissaires qui le parcourent, et exigent, au nom de l'empereur, serment de fidélité.

Charles remontre à son frère, par des ambassadeurs, l'iniquité de sa conduite, lui rappelle la promesse qu'il a faite, en présence de leur père, de le défendre contre toute espèce d'entreprises, et de lui servir de tuteur. « Vous ne devez pas être « inquiet, lui répond Lothaire : je n'en « agis ainsi que pour votre sûreté, et « afin que vos vassaux, voyant l'intérêt « que je prends à ce qui vous regarde, en « soient plus soumis. » Cette réponse ne calme point les alarmes de Charles. Il se met en état de défense contre son frère, qui accourait d'Italie avec une armée pour appuyer le zèle dont il se disait animé pour les intérêts de son pupille. C'était sans doute par l'effet du même zèle qu'il se déclara protecteur du jeune Pepin, lequel se préparait à revenir contre la donation que Louis le Débonnaire avait faite à son bien-aimé Charles, au préjudice de son petit-fils.

Lothaire tenta les mêmes entreprises féodales contre Louis le Germanique; mais celui-ci, solidement établi dans son royaume, au lieu d'hommage, lui présenta une armée prête à combattre. Cette démonstration rend l'empereur plus réservé. Il remet à un autre temps ses explications avec son frère, et tourne tous ses efforts contre Charles, sur lequel les embarras inséparables d'un nouveau gouvernement lui donnaient plus de prise. Ajoutez que le jeune roi de Neustrie était déjà engagé dans une guerre contre les Bretons, qui refusaient de le reconnaître; que le digne tuteur se tenait assuré de plusieurs seigneurs du royaume de son pupille, qu'il avait gagnés; et qu'il espérait de grands secours de la diversion de l'Aquitaine, presque toute soulevée en faveur de Pepin.

[841] Charles avait des succès; il fut rappelé par les nouvelles qu'il eut des desseins de son frère. En effet, ils se trouvèrent en face près d'Orléans. Lothaire, déjà très-fort, était prêt à être joint par des troupes que Pepin lui amenait d'Aquitaine. Il avait dans son armée beaucoup de seigneurs neustriens, séduits par des promesses: et loin d'être sûr de ceux qui l'accompagnaient, le jeune roi de Neustrie était réduit à se délier de ses propres domestiques. Dans cette extrémité, il prend un parti décisif, assemble les chefs de son armée, leur expose avec énergie sa situation, ses craintes, le danger pressant qui le menace, et finit par leur dire : « Que faut-il faire? » Ce peu de mots, accompagnés d'un regard perçant qui scrutait leurs pensées, anime les sujets fidèles, raffermit les chancelants, porte la honte chez ceux qui s'apprêtaient à déserter; tous s'écrient : « Nous som« mes prêts à tout risquer pour vous; « si nous devons périr accablés par le « nombre, du moins nous mourrons fidè« les. » Et la bataille est résolue.

Mais l'intention de Lothaire n'était pas que ses succès lui coûtassent du sang. Il aimait mieux les acheter par des dons et des promesses : en général il préférait la lenteur des négociations à la brusque décision des combats. Pendant des conférences qu'il ouvrit, il répandit avec profusion l'or et l'argent dans le camp de son frère, comptant par ses largesses acheter tout son royaume; mais il n'en eut qu'une partie. Le traité qui intervint conserva à Charles la plupart de ses provinces. Lothaire même permit que dans le nombre fût comprise l'Aquitaine, le patrimoine de son auxiliaire. Les deux frères signèrent cette convention à Orléans; elle n'était que provisoire, jusqu'à une assemblée qui devait se tenir à Attigny, et dont le jour fut indiqué. En l'attendant, Charles repartit pour la Bretagne.

Le traité d'Orléans n'ôta pas à l'empereur le projet et l'espérance de s'approprier tous les états de son frère[1]. Le voyant occupé en Bretagne, il s'appliqua à le retenir dans cette province, et à lui fermer toutes les issues vers le centre de son royaume, d'où il aurait pu tirer des forces; de sorte que, quand le roi de Neustrie quitta la Bretagne, après une pacification qu'il précipita, il trouva les chemins dégradés, les ponts rompus, et

[1] Mézeray, t. I, p. 521.

des troupes qui le côtoyaient pour retarder sa marche. Il les combattit avec succès. Pour étendard, il faisait porter à la tête de ses bataillons la croix sur laquelle avait été juré le traité d'Orléans. A cette vue, les impériaux fuyaient. Il trompa la vigilance de leurs chefs, passa la Seine qu'ils lui interdisaient, prit quelques troupes à Paris, et s'avança vers Troyes, où il devait recevoir des renforts que sa mère Judith lui amenait. Il y arriva fatigué, harassé, sans habits, sans équipages. C'était la veille de Noël. Heureusement on lui apporta sa chapelle, son sceptre et les ornements royaux. S'il eût paru sans cet appareil à l'église pendant les fêtes, le peuple aurait cru que Dieu l'avait privé de la royauté.

Louis le Germanique ne voyait pas sans inquiétude les tentatives persévérantes de son frère aîné pour dépouiller le cadet [1]. Sa sûreté personnelle exigeait qu'il ne laissât pas écraser le jeune Charles : aussi levait-il des troupes, et se mettait-il en état non-seulement de se défendre, mais d'attaquer. Lothaire laisse le Neustrien et court au Germanique. Au lieu de tenter le sort des armes, il emploie auprès de lui les moyens qui lui avaient si bien réussi avec Charles. Il temporise, négocie, donne, promet, et fait si bien, que Louis se voit abandonné par ses principaux vassaux. Mais comme ce n'est pas le génie des gens trop fins et négociateurs perpétuels, de pousser leur pointe avec célérité, il le laissa échapper, moyennant un traité.

On est étonné de ces fréquentes défections qui transportent quelquefois si rapidement les troupes sous des drapeaux opposés, et affaiblissent et renforcent alternativement les partis ennemis [2]. Elles étaient, ces défections, une suite de la mauvaise administration de Louis le Débonnaire. Charlemagne avait bien, comme lui, fait la faute de diviser son empire; mais il maintint constamment ses premières dispositions; au lieu que son successeur fit, défit et refit à plusieurs fois les partages de ses enfants, et toujours avec le serment qu'il faisait, lui et les siens, de les maintenir. Il apprit ainsi à ses sujets à se soucier peu des serments qu'on leur faisait perpétuellement violer, et à ne tenir que faiblement à une fidélité rendue si variable; par là les seigneurs se trouvaient disposés, selon les conditions plus ou moins avantageuses qui leur étaient faites, à changer de souverain, prendre, quitter, rejoindre les rois sans scrupule. Ces conditions étaient le don de nouveaux fiefs, l'augmentation des anciens, la faveur de rendre les gouvernements héréditaires, la profusion des biens d'église, terres et dîmes. Il y avait émulation entre les princes à se surpasser en prodigalités, pour grossir le nombre de leurs partisans; prodigalités qui, comme on voit, ne leur coûtaient rien ou peu de chose, mais dont les effets ont été très-funestes aux rois qui les premiers se les sont permises, et à leurs successeurs, parce qu'elles ont épuisé la source de leurs richesses, augmenté au contraire la puissance de leurs vassaux, qui se sont composé des fiefs équivalents à des royaumes, et ont fait la loi à leurs souverains.

Lothaire ne s'était pas rendu à Attigny, selon l'engagement qu'il avait pris d'y venir pour arrêter un partage définitif moins désavantageux à Charles le Chauve que celui d'Orléans; il devait aussi être question avec Louis le Germanique des prétentions de suzeraineté que l'empereur paraissait vouloir toujours poursuivre [1]. Les deux frères, déterminés à finir ces fatigantes contestations, sans cesse renouvelées par leur frère aîné, après l'avoir vainement sommé de sa parole, s'avançaient, menant avec eux une forte armée pour l'y contraindre. Lothaire allait au-devant d'eux non moins bien accompagné. Cependant la supériorité en nombre était du côté des deux frères. Ils rencontrèrent leur aîné près d'Auxerre, dans la plaine de Fontenay. Celui-ci attendait un renfort que Pepin

[1] Mézeray, p. 526.
[2] *Id.* p. 521.

[1] Mézeray, t. I, p. 586.

lui amenait d'Aquitaine. En conséquence il fit, selon sa coutume, des propositions conciliatoires pour retarder ses frères; mais sitôt qu'il eut reçu le secours qui lui donnait à son tour l'avantage du nombre, il signifia ses prétentions avec plus de hauteur que jamais, et ne laissa que l'alternative de se soumettre à ses volontés ou de combattre.

On en vint aux mains. Le combat fut opiniâtre. Il semblait que l'animosité des frères fût passée dans le cœur des soldats. La victoire pencha d'abord pour Lothaire; mais un gros corps de Provençaux et de Toulousains étant survenu à propos, elle se déclara pour les deux rois. La déroute fut complète, le carnage effroyable : on dit qu'il resta plus de cent mille hommes sur le champ de bataille. Jamais semblable bataille n'avait ensanglanté le sol français. Des provinces entières perdirent leur noblesse. Les vainqueurs prirent un égal soin de tous les blessés. Ils donnèrent la même sépulture à tous les morts, et renvoyèrent les prisonniers sans rançon. Ils furent si effrayés eux-mêmes de cet épouvantable carnage, qu'ils cherchèrent à apaiser les murmures des peuples, et à calmer leurs propres scrupules en se disculpant. Ils formèrent une espèce de tribunal d'évêques auxquels ils exposèrent les démarches qu'ils avaient faites pour la paix, et les motifs qui les avaient forcés à la guerre. La cause examinée, les juges prononcèrent « qu'il fallait croire que le « carnage s'était fait par le jugement de « Dieu; que les princes et leurs minis-« tres étaient innocents, et n'avaient pas « souillé leur âme par cette effusion de « sang. »

[842] Après sa défaite, Lothaire se retira à Aix-la-Chapelle, et Pepin en Aquitaine : Charles, aussi injuste à l'égard de son neveu, dont il voulait s'approprier la couronne, que Lothaire l'était envers lui, en le privant d'une partie de ses états, se mit à la poursuite de Pepin[1]. L'empereur voyant son auxiliaire attaqué, vint à son secours; et les fléaux de la guerre, que cette terrible bataille aurait dû suspendre, continuèrent de ravager la France.

Les deux frères, persuadés que tant qu'il resterait à leur aîné un coin de terre pour poser le pied en France, ils demeureraient exposés à ses entreprises, rassemblèrent tous leurs efforts pour le reléguer en Italie. Ils le harcèlent, le battent, le poursuivent, le forcent de se retirer au delà des monts, et divisent entre eux les états qu'il possédait en deçà; mais ils voulurent de plus que ce partage fût accompagné de formalités qu'ils jugèrent apparemment devoir le rendre sacré et irrévocable.

A Aix-la-Chapelle, ce palais autrefois le théâtre de l'humiliation de leur père et de l'insolent triomphe du fils, ils assemblent des évêques, qui, sans doute après des informations et procédures dont on ignore le détail, prononcent que les désobéissances de Lothaire envers son père, ses parjures, ses injustices envers ses frères, ses cruautés, ses ravages, et toutes les calamités qu'il a causées en France, le rendent indigne d'y commander; qu'il en est en conséquence privé des états qu'il y possédait. Puis s'adressant aux deux frères, les prélats leur dirent : « Vous proposez-vous de « gouverner ces états selon le comman-« dement de Dieu? — Oui, répondent-« ils. — Et nous, ajoutent les évêques, « par l'autorité divine, nous vous prions « de les recevoir et gouverner selon sa « volonté. » Les princes trouvaient apparemment leur avantage à mettre, pour ainsi dire, leurs droits en compromis entre les mains du clergé, et il aurait fallu aux prélats une modération plus qu'humaine pour rejeter une puissance si honorable, et dont l'exercice était réclamé comme utile à la tranquillité des peuples.

[843] Certainement l'empereur dut être piqué non-seulement de la spoliation, mais encore de la publicité et des motifs honteux, malheureusement trop vrais, sur lesquels elle avait été fondée;

[1] Mézeray, t. I, p. 528.

cependant il ne s'en montra pas moins disposé à traiter avec des frères qui l'avaient déshonoré, et eux avec celui dont ils avaient si solennellement proclamé la mauvaise foi. Il se virent à Metz pour parvenir à un partage définitif; mais ils ne firent qu'effleurer la matière, peut-être convenir de quelques points principaux, et remirent la conclusion à un congrès qu'ils indiquèrent à Coblentz. Les commissaires qu'ils y envoyèrent ne se trouvèrent pas des pouvoirs suffisants. Enfin ils se rassemblèrent pour la dernière fois à Thionville. Il s'y rendit un grand nombre de seigneurs des trois royaumes, qui appuyèrent de leurs suffrages la décision qui fut prise. A Charles échut ce qu'on appelle France; à Louis, la Germanique; à Lothaire, l'Italie, avec la Provence, le titre d'empereur, et ce qu'on a nommé depuis *Lotharingia*, Lorraine, du nom de Lothaire, second fils de ce prince.

Il ne fut point parlé de Pepin ni de Charles, les deux fils de Pepin, roi d'Aquitaine, détrôné par son père Louis le Débonnaire. Ils se soutinrent dans l'héritage de leur père, en tout ou en partie, tant que Lothaire les protégea; mais, par l'accord de Thionville, l'Aquitaine fut enclavée dans le partage de Charles le Chauve. Néanmoins les jeunes princes se défendirent pendant cinq ans contre les efforts envahisseurs de leur oncle. Ils prirent toutes sortes de moyens, jusqu'à implorer le secours des Normands qui ravageaient la France, et se joindre à eux. Cette alliance les rendit odieux, et hâta leur ruine. Charles, le cadet, succomba le premier. Il fut surpris dans une embuscade, mené à son oncle, condamné, dans une assemblée de seigneurs laïcs et ecclésiastiques convoquée à Chartres, à être rasé et renfermé dans le monastere de Corbie. Pepin ne tarda pas à subir le même sort. Il fut livré au roi de France par des grands vassaux de son royaume, revêtu de l'habit de moine, comme son frere, et confiné dans l'abbaye de Saint-Medard de Soissons. Il etait, dit-on, injuste, vexateur, ivrogne, débauché, gangrené de tous les vices. Ainsi le peignaient ceux qui l'avaient trahi et celui qui profitait de la trahison; et les historiens les ont copiés, sans spécifier aucun de ses crimes. Les malheureux sont toujours coupables. Charles fut dans la suite promu à l'archevêché de Mayence par Louis le Germanique; mais Pepin mourut dans sa captivité.

[844] Les Normands, ces auxiliaires des princes aquitains, qui s'étaient montrés de loin sous Charlemagne, plus près sous Louis le Débonnaire, enhardis et favorisés par les discordes de ses enfants, par l'impuissance où les réduisaient leurs guerres civiles, pénétrèrent dans l'intérieur de la France, qu'ils parcoururent et ravagèrent dans toutes ses parties. Un chef nommé Hochery, commandant une flotte de cent cinquante vaisseaux, brûla Rouen, l'abbaye de Jumieges, porta le fer et le feu dans la Bretagne, l'Anjou et jusque dans l'Aquitaine. Un autre chef, guidé par des Bretons revoltés, prit Nantes par escalade, la réduisit en cendres avec les monasteres voisins. Une autre troupe, beaucoup plus nombreuse, sous des chefs expérimentés, remonta la Seine jusqu'à Paris, brûla l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul, depuis Sainte-Geneviève, et celle de Saint-Germain des Prés, qui était hors de la ville. Saint-Denis aurait eu le même sort, si Charles le Chauve ne s'y fût porté pour la défendre. Cette troupe ravagea la Picardie, la Flandre, la Champagne, chassant devant elle les prêtres et les moines, qui fuyaient chargés des reliques. Comme les reliquaires etaient d'or et d'argent, souvent ornés de pierres precieuses, cette proie stimulait l'avidité des barbares. Ils poursuivaient avec ardeur ceux qui les emportaient, et les massacraient, non en haine de la religion chretienne, comme disent les annales des monasteres, mais pour s'emparer de ces richesses. Leurs ravages s'étendirent jusqu'à la Gascogne. Ils prirent et pillerent Bordeaux et plusieurs villes de ces contrées. Lothaire donna le premier l'exemple de leur ac-

corder des établissements fixes. Ne pouvant chasser un chef nommé Hérold, il l'installa dans l'Anjou, à condition qu'il s'opposerait aux courses des autres pirates de sa nation. Charles le Chauve l'imita, et plaça sous la même loi, dans le Cotentin, un chef nommé Godefroy. Cette politique ne peut être blâmee, puisqu'elle donnait à des provinces où se trouvaient beaucoup de terres vagues des habitants intéressés à les mettre en valeur et à les défendre. Il n'en est pas de même de l'imprudence justement reprochée à Charles le Chauve d'avoir prodigué à ces hordes les trésors de la France, pour les engager à se retirer avec leur butin; d'où il arrivait que si ce n'était pas eux, c'étaient d'autres de leurs compatriotes qui, tentés par les richesses que ceux-ci rapportèrent dans le Nord, en sortaient pour s'enrichir à leur tour.

Il arriva des Normands en France ce qui était arrivé des Francs dans les Gaules. Ils venaient d'abord en petites bandes, erraient à l'aventure, ne cherchaient qu'à surprendre. Découverts, ils fuyaient chargés de leur butin, et se rembarquaient promptement. Comme les Francs, tant qu'ils furent obligés de se dérober aux poursuites, ce ne furent que des vagabonds et des brigands; mais quand ils devinrent comme eux assez forts pour s'emparer de villes, de provinces, de contrées entières, la fortune, qui change les noms, leur donna celui de conquérants. Leurs commandants, de chefs de pirates, devinrent des généraux qui traitaient avec les rois, leur imposaient des conditions, exigeaient des tributs et des terres. Comme les Francs s'étaient substitués aux seigneurs gaulois, les Normands se substituèrent à la noblesse française dans les provinces où elle avait déperi par la continuité des guerres. Ainsi se succèdent les illustrations : des familles ignorées remplacent celles que des révolutions avaient tirées elles-mêmes de l'obscurité. Elles paraissent tout à coup sur l'horizon politique, semblables à ces météores qui étonnent les contemporains, et brillent jusqu'à ce qu'elles se perdent à leur tour dans le vague des siècles.

[845-50] Les Normands n'étaient pas les seuls qui donnaient de l'embarras au roi de Neustrie. Il se peut que le caractère sombre de ce prince, peu communicatif avec les grands de son royaume, plus craint qu'aimé dans sa propre famille, trop faidle, pusillanime même contre ceux qu'il redoutait, ait été une des causes principales des troubles au milieu desquels il a vécu. Mais on doit convenir que l'état d'anarchie qui, par la puissance des grands vassaux, s'était introduit dans la France, gouvernée autrefois si impérieusement, a beaucoup contribué à faire naître les factions et les désordres qui en sont une suite. Il n'y avait pas de province, pas de ville qui n'eût des marquis, des comtes, des ducs, des gouverneurs héréditaires, exerçant sur leurs vassaux l'autorité souveraine, qu'ils ne voulaient pas laisser exercer sur eux par le monarque. A la vérité, ils faisaient hommage de leurs fiefs à la couronne; mais, cet hommage rendu, ils se regardaient comme indépendants, maîtres de se faire la guerre entre eux, ou de former des ligues, des associations qui inquiétaient le souverain et le forçaient de les contenir ou de les ramener à l'obéissance par les armes.

[850-53] Les Bretons se montraient les plus difficiles. La plupart voulaient un roi. La diversité des opinions causa une guerre civile. Charles, comme suzerain, intervint, non pour les accorder, mais pour leur imposer un joug de soumission plus pesant que n'avaient pu leur faire porter son père et son aïeul. Il trouva une forte résistance, et fut enfin obligé de se contenter de l'hommage de celui des prétendants qui avait vaincu les autres.

[853-54] La réclusion et la captivité de Pepin et de Charles n'avaient pas eu l'approbation de tous les seigneurs d'Aquitaine. Plusieurs d'entre eux, mécontents de voir leur royaume incorporé à la Neustrie, désirèrent avoir un roi particulier;

et ne pouvant se promettre de replacer sur le trône celui qu'ils regrettaient, ils y appelèrent Louis le Germanique. Ce prince leur offrit son fils. Il se mit en devoir de s'assurer ce beau présent; mais Charles, plus prompt, y mena un des siens, qu'il fit couronner à Bourges, quoiqu'il fût encore dans la plus tendre enfance. Ce simulacre de royauté satisfit les Aquitains, et ils se rangèrent sous le sceptre français.

[855] Peu de temps après que Charles eut enrichi sa famille d'une nouvelle couronne, l'empereur Lothaire, son frère aîné, déposa toutes les siennes, les partagea à ses enfants, et se retira dans l'abbaye de Prum, où il mourut au bout de six mois. La cérémonie de son abdication fut touchante. Il appela près de lui ses trois enfants, et leur fit un discours pathétique dans lequel il ne craignit pas de faire, pour leur instruction, l'aveu humiliant de ses propres fautes. Il leur recommanda d'abord le respect de la religion. « Toute politique, leur dit-il, « qui n'est pas d'accord avec les conseils « de la religion, est fausse, pernicieuse, « et pousse les princes qui la pratiquent « d'abîme en abîme. C'est une sottise, « ajouta-t-il, de croire que la grandeur « d'un souverain se prouve par l'étendue « de ses terres. Ne vous y trompez pas, « comme je l'ai fait : elle se mesure à « celle de la justice et de la sagesse. « Sans ces deux vertus, les grandes do« minations ne sont que de grands bri« gandages. La souveraineté, mes en« fants, est une chose toute sainte et « toute divine. Ah! ne croyez pas qu'elle « puisse être maintenue par l'impiété, « la perfidie, la violence et l'oppression; « quiconque règne plus pour l'amour de « soi-même que pour l'amour des peuples, « n'accomplit pas les ordres de Dieu. » Il leur distribua ensuite ses états, donna l'empire et l'Italie à Louis l'aîné, la Lorraine à Lothaire; à Charles, la Provence et la Bourgogne. « Je vous ai « séparé mes terres, poursuivit-il, afin « que vous les gouverniez avec moins de « peine; mais je n'ai pas prétendu divi« ser la couronne : elle doit toujours de« meurer indivisible, et vous ne devez « avoir tous ensemble qu'une tête et un « cœur. Je vous porte tous trois dans « le mien. Hélas! ne déchirez pas les en« trailles de votre père. Ne vous désu« nissez jamais, ni les uns d'avec les « autres, ni principalement d'avec Dieu. « Gardez-vous la foi entre vous, mais « gardez-la à tout le monde; autrement « personne ne se croira obligé de vous la « garder. » Après ces mots, il leur tend les bras, les serre contre son sein, descend du trône et va s'ensevelir dans un cloître. Il est remarquable que sept cents ans précisément après cette auguste et touchante cérémonie, elle devait avoir son pendant, par l'abdication également libre et également solennelle de l'empereur Charles-Quint en faveur de son frère et de son fils.

[856-58] L'exemple de Lothaire, revenu, après une longue expérience, des erreurs de l'ambition, si pénétré, en mourant, du néant des grandeurs, fit peu d'impression sur ses frères. Louis le Germanique, jusqu'alors le plus modéré des enfants de Louis le Débonnaire, ne tint pas contre l'occasion de dépouiller Charles le Chauve de ses états. Appelé par une faction de seigneurs mécontents, il pénètre rapidement en Neustrie, prend des villes, reçoit les hommages des grands. Charles, quoique surpris, parvient cependant à ramasser quelques troupes, et va au-devant de son frère; mais, gagnée par les mêmes stratagèmes qu'il avait souvent employés contre les autres, son armée l'abandonne et passe presque tout entière sous les drapeaux du Germain. Il ne reste à Charles qu'autant de soldats qu'il en fallait pour fuir, avec quelque sûreté, dans des cantons plus reculés. Il y lève une autre armée. Louis avait renvoyé une partie de la sienne en Germanie, se fiant à la fidélité des Neustriens; mais pour faire leur paix avec leur ancien roi, ils complotent de lui livrer son frère, et peu s'en fallut que la trahison ne réussît. Lothaire, le nouveau roi de Lorraine, s'entremit de la paix entre ses

deux oncles, et les réconcilia. On les vit aller dans les cours les uns des autres se donner des fêtes, et ils vécurent quelque temps en assez bonne intelligence.

[859-61] Charles employa cet intervalle de repos à gagner les seigneurs et à s'assurer de leur fidélité, en leur distribuant des fiefs ou augmentant ceux qu'ils possédaient déjà. Il y en avait entre eux qu'il aurait été difficile de dépouiller : ne pouvant les priver de leurs prérogatives féodales, il aima mieux les en voir jouir sous son autorité, et comme don de sa munificence : tout était fief, commandements militaires, fonctions de justice, dignités laïques et cléricales, emplois domestiques auprès des grands. Les plus petits officiers des palais et des tribunaux, comme concierges, greffiers, huissiers et autres, tenaient leurs offices en fiefs et arrière-fiefs, en faisaient hommage par gradation à leurs supérieurs, qui les reportaient au roi. Tout cela était possédé sous l'obligation de redevances, tantôt pécuniaires, tantôt de service corporel. Il y a eu quelquefois de ces redevances très-onéreuses; d'autres, selon le caprice du donateur, fort ridicules; quelques-unes même contraires à la bienséance et aux mœurs.

[862] Ce n'est pas que les fiefs n'existassent déjà sous les prédécesseurs de Charles le Chauve; mais il en amena, pour ainsi dire, la mode, qui devient souvent manie chez les Français. On vit, sous lui, se confirmer et s'accroître les grands fiefs, déjà trop puissants : les duchés de Gascogne, d'Aquitaine, de Bretagne; les comtés de Flandre, de Hollande, de Champagne, de Bourgogne, dont les possesseurs ont souvent lutté avec avantage contre les rois. On remarque entre eux, dans ce temps, Robert le Fort, descendant de Childebrand, frère de Charles-Martel, et par conséquent assez proche parent de Charles le Chauve. Ce prince, tant en cette considération qu'eu égard à sa valeur, l'avait fait marquis, c'est-à-dire commandant des marches ou frontières de la Neustrie, pour la défendre contre les Bretons et les Normands. Il s'acquitta si bien de cet emploi, que le roi lui donna le duché de France, qui consistait dans le pays situé entre la Marne et la Loire, et dont Paris était la capitale.

[863-66] Robert reconnut ce bienfait en s'attachant sincèrement au roi. Il eut occasion de faire preuve de fidélité dans une circonstance importante. L'aîné des fils de Charles, nommé Louis le Begue, prétendait qu'il était temps que son père lui donnât un apanage et une couronne, selon l'usage du temps, et comme Charles l'avait eue lui-même. La demande déplut au père. Le fils s'irrita du refus. Il se retira en Bretagne, y fit une levée de troupes, qu'il grossit par un renfort de Normands, et tomba sur l'Anjou, qu'il ravagea. Comme il s'en retournait chargé de butin, le duc de France l'attaqua et dispersa ses troupes. Il contribua ensuite à réconcilier le père avec le fils, qui obtint des comtés et des abbayes pour son entretien, sans qu'il lui fût permis ni défendu de prendre le nom de roi.

Robert ne fut pas si heureux dans une autre expédition. Il venait de remporter un grand avantage sur les Normands, commandés par un général nommé Hasting : il les avait investis, et se croyait sûr de les faire prisonniers, lorsque ceux-ci trouvant un moment favorable, fondent sur les Français pour s'échapper. Robert accourt sans prendre le temps de se revêtir de sa cotte d'armes. Il les repousse; mais pendant qu'il les poursuivait avec trop d'ardeur, il est atteint d'un javelot, tombe et meurt sur le champ de bataille. Il laissa d'Adélaïs, qu'on croit fille de Louis le Débonnaire, deux fils, Eudes et Robert, encore en bas âge.

[862-69] Des trois fils de l'empereur Lothaire, il n'en restait que deux, Louis II, empereur et roi d'Italie, et Lothaire, roi de Lorraine. Charles, roi de Provence, était mort, et ses frères avaient partagé son royaume. Le roi de Lorraine avait eu pour première inclination une jeune personne nommée Valdrade, élevée auprès d'Ermengarde, sa parente, mère du jeune prince. Lothaire voulait

l'épouser; mais Charles le Chauve employa des sollicitations si pressantes auprès de son neveu, que le jeune prince se détermina pour Tietberge, que son oncle lui présenta, parce que ses parents lui avaient toujours été dévoués.

Un an s'était à peine écoulé, que les premiers feux du prince, sans doute partagés par Valdrade, se rallumèrent. Pour vivre plus librement avec elle, il fit annuler son mariage avec Tietberge, qu'il accusa d'adultère devant deux évêques, représentés, l'un comme simple et ignorant, et l'autre comme un ambitieux que le roi avait gagné en le flattant de l'espérance d'épouser sa nièce.

Les parents de la reine appelèrent au pape. C'était Nicolas I, homme ferme et absolu. Il cassa la sentence des deux évêques, les déposa, et ordonna à Lothaire de reprendre sa femme, et de se séparer de Valdrade, qu'il excommunia. De plus, il chargea Charles le Chauve de faire exécuter la sentence, d'user d'abord des moyens de douceur et de persuasion pour ramener à son devoir ce jeune homme aveuglé par la passion; mais s'ils ne réussissaient pas, le pontife insinuait d'employer la force. C'était fournir une occasion favorable à Charles de satisfaire, sur les états de son neveu, l'ambition de s'agrandir, dont il était toujours possédé. Lothaire le sentait, et se trouvait très-embarrassé entre le désir de garder sa maîtresse et la crainte de perdre son royaume. Louis le Germanique, attentif, pour son propre intérêt, à ne pas souffrir l'agrandissement de son frère, persuada à son neveu d'éloigner Valdrade et de rapprocher Tietberge. Lothaire la reprit; mais il la traita si mal, que l'infortunée reine demanda à se séparer. Le pape s'y opposa.

L'excommunication de Valdrade mettait un frein sinon à la passion de Lothaire, du moins aux preuves publiques qu'il aurait voulu lui en donner en l'avouant pour son épouse. Il alla à Rome, dans l'espérance de fléchir le pape, qui n'était plus Nicolas, mais Adrien II. Il le trouva aussi inexorable que son prédécesseur. Loin de se laisser gagner, le pontife exigea de ce prince, en l'admettant à la sainte table, de jurer qu'il avait quitté sincèrement Valdrade, et que jamais il ne la reprendrait. Adrien prescrivit le même serment aux seigneurs qui l'accompagnaient; et prenant un ton prophétique, il leur annonça que s'ils juraient contre leur conscience, ils mourraient dans l'année; et ils moururent : l'événement a peut-être donné lieu de supposer la prédiction. Lothaire n'eut point d'enfants de Tietberge. De Valdrade, qui lui survécut, il laissa deux filles et un fils naturel, nommé Hugues. Dans la suite, Charles le Gros lui accorda quelques provinces du royaume de son père; mais voyant que le jeune prince augmentait ses prétentions et se mettait en état de les faire valoir, il lui fit crever les yeux, et le renferma dans l'abbaye de Prum, où il mourut.

[870-71] L'empereur Louis II réclama le royaume de son frere Lothaire; mais comme il était alors occupé en Italie et embarrassé d'une guerre contre les Sarrasins, hors d'état par conséquent de soutenir son droit, Charles le Chauve s'empara d'abord de tout le royaume; ensuite, sollicité et menacé même par Louis le Germanique, il vint à accommodement, et les deux frères se partagèrent la Lorraine, sans égard pour les réclamations de l'empereur Louis, leur neveu.

[871-72] On a vu que Charles s'était trouvé comme forcé de laisser porter à Louis le Bègue le titre de roi. Un autre fils, nommé Carloman, enhardi apparemment par le succès de son frère, demanda aussi un apanage. Sur le refus de son père, il conspira contre lui. Le monarque, afin de le mettre hors d'etat de continuer sa révolte, le fit ordonner diacre malgré lui, et renfermer dans un monastère. Il en sortit à la sollicitation des légats que le pape avait envoyés pour d'autres affaires, recommença ses intrigues, et soutint même sa rebellion par les armes. Les évêques de la province de Sens, dont il etait justiciable comme diacre de l'eglise de Meaux, lancerent

contre lui l'excommunication. Il n'en tint compte; mais s'étant encore laissé arrêter, il fut dégradé dans un concile de Senlis, livré ensuite aux juges laïcs, qui le condamnèrent à la mort. Son père commua son supplice en celui d'être privé de la vue, « afin, porte la sentence, « qu'il ait le temps de faire pénitence. » Étrange commisération! Il subit sa sentence. Louis le Germanique, son oncle, plus compatissant que son père, le tira de sa prison, et lui donna une abbaye, pour y passer tranquillement des jours de douleur, qui ne furent pas longs. Ce supplice de crever les yeux, qui a été longtemps pratiqué en France, venait de l'Orient, où il est encore employé entre les princes.

[873-75] Après l'acquisition d'une partie de la Lorraine, qui agrandissait si fort les états de Charles le Chauve, un nouvel événement mit le comble à ses désirs ambitieux. L'empereur Louis II mourut sans enfants mâles. Les grands d'Italie désiraient faire tomber les couronnes impériale et royale sur l'un d'entre eux; mais le pape, qui trouvait beaucoup plus avantageux à sa puissance d'avoir pour maître des pays qui l'environnaient un prince étranger qu'un empereur résidant près de lui, se montra disposé a préférer le roi de France, qui d'ailleurs, avec Louis le Germanique, était l'héritier naturel de leur neveu. Charles appuya cette bonne volonté du souverain pontife, en menant promptement au delà des monts une armée nombreuse, et précédant, par sa diligence, deux fils de Louis le Germanique qui venaient réclamer le droit de leur père. Comme il se trouvait le plus fort, le pape le couronna empereur et roi d'Italie en grande solennité le jour de Noël; ainsi Charles, cet enfant presque déshérité à sa naissance, se trouva à la fin le plus avantagé des trois frères.

[876] Ses succès en Italie ne détruisirent pas les prétentions de Louis le Germanique; il se proposait de faire éprouver au nouvel empereur les effets de son ressentiment en attaquant ses états en deçà des monts, lorsque la mort arrêta l'exécution de ses projets. Il laissa trois fils, auxquels il avait partagé, de son vivant, ses états, avec l'approbation de Charles, son frère. Carloman eut la Bavière, avec le titre bien hasardé de roi d'Italie; Louis, la France orientale ou la Germanie; et Charles, dit le Gros, la Frise, l'Alsace, les Grisons, et de plus la Suisse et la Lorraine par indivis avec Louis.

Nouvelle occasion pour Charles d'augmenter ses vastes états. Avant que ses neveux aient pris leurs mesures et soient bien établis sur leurs trônes, il attaque Louis, qui avait la Germanie. Le jeune prince réclame le traité de partage entre ses frères, que son oncle avait ratifié, et offre de prouver, selon l'usage du temps, par trente témoins, qu'il n'a point contrevenu à cet accord, comme Charles l'en accusait pour avoir un prétexte d'envahir ses états; de ces témoins, dix devaient subir l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, et dix celle du fer ardent.

L'épreuve de l'eau froide consistait à plonger celui qui s'y soumettait, bien garrotté, dans une cuve pleine d'eau : s'il tombait au fond, il était coupable; s'il surnageait, il était innocent. Dieu, croyait-on, aurait plutôt fait un miracle que de laisser périr un innocent. Pour la seconde épreuve, il fallait sortir sain et sauf d'une cuve d'eau bouillante, où l'on restait un temps déterminé. Enfin celui qui s'exposait à l'épreuve du fer ardent était obligé ou de marcher lentement sur des socs rougis, ou de mettre et laisser sa main dans un gantelet sortant de la fournaise, sans qu'il parût trace de brûlure. Il y avait encore l'épreuve de la croix, qui consistait à tenir ses bras étendus le plus longtemps qu'il était possible; celui qui les laissait tomber le premier perdait sa cause. Ces épreuves et quelques autres moins communes et aussi bizarres se faisaient dans l'église, sous l'inspection des prêtres, et étaient accompagnées de prières et de cérémonies qui leur donnaient un caractere sacré.

[876-77] Les trente champions de

Louis, au grand étonnement des spectateurs, subirent chacun leur épreuve avec succès. Charles paraît convaincu, consent à mettre en délibération les droits qu'il se donnait, et promet, en attendant la décision, de ne commettre aucune hostilité. Il se retire en effet, mais il revient brusquement sur ses pas croyant surprendre son neveu. Celui-ci, qui se tenait sur ses gardes, accepte la bataille et remporte une victoire complète; elle donne le temps aux trois princes fils de Louis le Germanique de s'assurer dans leurs partages.

Carloman, qui dans le sien trouvait le titre de roi d'Italie, entreprend de le réaliser en se mettant en possession de cette contrée. L'empereur, son oncle, y était occupé à la défendre contre les Sarrasins. Il conférait alors à Verceil avec le pape et plusieurs seigneurs d'Italie sur les moyens d'écarter ces ennemis. Le roi de Bavière saisit ce moment où toutes les attentions étaient fixées exclusivement sur les Sarrasins, mais sans que les préparatifs pour les repousser fussent encore faits; il entre brusquement en Italie, et avance rapidement vers le lieu des conférences. A la nouvelle de sa prochaine arrivée l'assemblée se dissipe; le pape se sauve à Rome, les seigneurs se dispersent, l'empereur se retire vers les Alpes; mais, ce qui est fort surprenant, le jeune Bavarois, en si beau chemin, s'arrête comme saisi d'une terreur panique, et rebrousse vers l'Allemagne.

Charles s'imagine que c'est peut-être pour pénétrer en France pendant qu'il est en Italie. Il en fait prendre promptement le chemin à sa femme et à ses trésors. Il les suivait de près, lorsqu'il tombe malade dans un village au pied des Alpes, et y meurt empoisonné, dit-on, par son médecin, juif de nation, nommé Sédécias. L'histoire ne marque pas qu'il ait été fait aucune enquête sur ce crime, ni même qu'il ait été constaté : on en ignore aussi les motifs; mais on pourrait les trouver dans la haine assez générale dont Charles était chargé.

Le peuple lui en voulait, parce qu'il le croyait cause des maux qu'il éprouvait de la part des Normands, qu'il ne repoussait pas, et des fléaux affreux, suites des guerres dans lesquelles son ambition l'engageait perpétuellement. Les seigneurs ne lui avaient point obligation des terres, comtés, marquisats, duchés qu'il leur distribuait avec profusion, parce qu'ils jugeaient par sa conduite qu'il n'en rendait souvent quelques-uns puissants que pour les opposer à leurs rivaux, et les détruire les uns par les autres. En effet, son règne fut continuellement agité par les cabales et les révoltes. Dans sa famille il comptait autant d'ennemis que d'enfants, de frères et de parents; Richilde même, qui avait été sa maîtresse du vivant de sa femme, et qu'il épousa après la mort d'Hermentrude, n'a pas été exempte du soupçon de l'empoisonnement attribué au médecin; c'est, à ce qu'on croit, pour cela qu'il n'en fut fait ni recherche ni punition. Il eut de Richilde quatre fils qui moururent en bas âge; et d'Hermentrude, il lui restait, quand il mourut, un fils nommé Louis et surnommé le Bègue.

Aucun roi, sans en excepter même Charlemagne, n'a rassemblé si fréquemment les seigneurs et les évêques de son royaume. Aucun n'a fait tant de négociations, et n'a conclu tant de traités; mais aucun n'a été moins scrupuleux à manquer de parole. Maître de très-vastes états, jamais empereur n'a été moins puissant dans chacune de ses parties, et malheureusement il transmit cette impuissance à ses descendants. La faute en fut à lui-même et à son avidité.

Immédiatement avant son dernier voyage d'Italie, il avait tenu à Quiersi ou Carisi-sur-Oise un parlement qui avait pour objet d'assurer la tranquillité du royaume pendant son absence[1]. Défiant, à cause de la rapacité qu'il avait à se reprocher, il se crut obligé à une profusion de grâces; avare, il en accorda qui semblèrent ne lui rien ôter, mais qui devaient coûter bien cher à sa postérité.

[1] Var. Monarch. fr. ann. 877.

Soit pour récompenser des services rendus, soit pour fixer des intentions suspectes, ses prédécesseurs, depuis Charles-Martel, avaient donné de temps à autre l'exemple de rendre quelques fiefs héréditaires. Indiscret imitateur d'une politique qui pouvait perdre de son danger par la rareté des applications, Charles, par un règlement fameux qu'il proposa dans cette assemblée, s'avisa d'étendre ce privilége à tous les fiefs dont les possesseurs viendraient à mourir pendant son absence, ou qui, par la douleur que pourrait leur apporter sa propre mort, renonceraient après lui à ces mêmes fiefs en faveur de leurs enfants; motif bizarre de la concession la plus imprudente qui fut jamais, qui ouvrit la porte à mille autres, et qui fut bien autrement funeste à l'état que celle de Clotaire II sur l'inamovibilité des maires. Il est remarquable que ces deux princes, qui eurent à peu près la même fortune, commirent aussi à peu près la même faute. Mais si celle du premier dut faire échapper le sceptre des mains qui le portaient, celle du second brisa le sceptre lui-même, et livra la France à tous les malheurs d'un état de guerre perpétuel, suite inévitable des rivalités sans cesse renaissantes de cette multitude de petits souverains nés de l'anarchie de la féodalité. A chacune de ces deux époques néanmoins, il fallut encore un peu plus d'un siècle pour opérer la désorganisation totale; tant est stable et solide, même avec ses imperfections, l'édifice toujours admirable d'un gouvernement quelconque!

Avant d'aller plus loin, nous devons à l'importance d'un événement qui se passait à Constantinople, au temps de Charles le Chauve, et qui devait ajouter à la plaie immense dont souffrait déjà l'église par les conquêtes et le prosélytisme des Sarrasins, d'y arrêter un moment nos regards. Ignace, patriarche de Constantinople, gouvernait son église avec une fermeté qui blessait une cour voluptueuse, et que l'on rendit suspecte au jeune empereur Michel III. Il exile le patriarche, auquel l'intrigue donne un successeur plus complaisant. C'était Photius, laïc d'une naissance illustre, d'un savoir immense dont il nous reste des témoignages, et qui avait exercé les charges les plus éminentes de l'état. En six jours, on le fait passer par tous les degrés du sacerdoce. A peine il est sacré patriarche, qu'il assemble un concile, où il prononce la déposition d'Ignace. Le pape Nicolas I, instruit de ces faits par Photius lui-même, le déclare intrus sur son propre rapport. Photius, d'autant plus irrité qu'il s'était promis de capter le suffrage du pape, attaque alors le souverain pontife, qu'il prétend déposer; accuse les Latins d'erreurs, d'ailleurs peu importantes; et blessé enfin du joug importun d'une juridiction supérieure à la sienne, tente de s'en affranchir, en insinuant que depuis la translation du siége de l'empire à Constantinople, la suprématie religieuse avait aussi passé à l'église de cette capitale; comme si la hiérarchie nécessaire au gouvernement de l'église n'avait pas été fixée pour cette raison dès son origine; et comme si elle eût pu varier par des dispositions subséquentes, étrangères à son essence, et émanées d'une autorité instituée pour un autre objet. La mort de Michel mit fin au triomphe de l'usurpateur. Basile rappela Ignace, et Photius fut déposé l'an 869, dans le huitième concile général tenu à Constantinople; mais à la mort d'Ignace, ce même Basile, séduit par les flatteries de Photius, le rétablit sur le siége qu'il avait occupé. Comme la circonstance d'intrusion ne subsistait plus, Jean VIII, pour le bien de la paix, le reçut d'abord à la communion de l'église, et le condamna depuis pour les menées auxquelles il se livrait à l'effet d'infirmer les décisions du dernier concile, ainsi que pour les inculpations indirectes d'hérésie qu'il faisait à l'église romaine au sujet de la procession du Saint-Esprit. L'empereur Léon VI, qui succéda à Basile, fit exécuter cette condamnation en exilant Photius, dont il n'est plus parlé. Mais les semences de révolte et d'indépendance à l'égard de l'église romaine

ne disparurent point avec lui : elles ne germèrent que trop dans la suite, et formèrent à quelque temps de là une scission déclarée qui enleva à l'église la moitié de ses enfants. Ce fut l'ouvrage de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, dont l'entêtement à renouveler les erreurs de Photius et à y persister consomma le schisme, vers l'an 1056, à l'époque de l'avénement d'Isaac, le premier des Comnènes, à l'empire grec; du malheureux Henri IV à l'empire d'Allemagne; et du premier Philippe au trône de France.

§ II. 877 — 936.

Commencement de la décadence des Carlovingiens, et interruption de la succession directe sous Louis II, dit le Bègue, fils de Charles le Chauve, et sous ses trois fils, Louis III, Carloman, et Charles III, dit le Simple. Quatre usurpateurs, au préjudice de ce dernier, règnent successivement et en concurrence avec lui, savoir : l'empereur Charles le Gros, son parent; Eudes, fils de Robert le Fort, duc de France; Robert, frère d'Eudes; et Raoul, gendre du roi Robert, lequel survécut à Charles de quelques années. Période de 59 ans.

LOUIS II, DIT LE BÈGUE,

AGÉ DE 33 ANS.

[877-78] Ce ne fut pas sans difficulté que Louis obtint de succéder à son père [1]. Les grands se prétendirent en droit de donner la couronne. Ils se fondaient sur ce que ne l'ayant pas reçue du vivant de son père, ce prince n'y avait pas un droit immédiat. Soit mésestime pour le prince personnellement, soit désir de profiter de l'affaiblissement que l'autorité royale recevait de la puissance excessive des grands vassaux, ils délibérèrent s'ils ne mettraient par sur le trône quelque autre prince de la famille de Charlemagne, ou même un d'entre eux. Richilde, sa belle-mère, avait en main les trésors de son mari et les ornements royaux; elle était de plus dépositaire des dernières volontés de Charles. Cette princesse pouvait, en supprimant le testament du roi, s'il était favorable à son beau-fils, et en livrant les trésors et les ornements, dont la possession était alors une espèce de titre, rendre très-puissant le parti de celui qu'elle aurait préféré. Contraire d'abord à Louis le Bègue, elle se laissa gagner, lui remit le testament de son père, qui le déclarait héritier, et livra ce qu'il lui plut des trésors et des ornements, dont Louis se servit pour se faire sacrer à Reims. Il répandit après cela les grâces et les dignités, distribua des fiefs, comme avait fait son père, des abbayes, et jusqu'à ses domaines. Les princes (c'est ainsi qu'on commençait à appeler les grands seigneurs) s'offensèrent de ce qu'il donnait, de son propre mouvement, et seul, ce qu'il ne pouvait donner que par leur consentement et dans les assemblées générales. Ainsi, pour un petit nombre de mécontents qu'il apaisa, il en fit une infinité d'autres.

[879] Les troubles qui brouillaient alors l'Italie forcèrent le pape Jean VIII de venir en France. Il y couronna de nouveau Louis le Bègue; mais on ne voit pas qu'il lui ait donné le titre d'empereur, ni que ce prince l'ait jamais pris. Sa santé, très-faible, ne lui permettait pas de faire de grandes entreprises. On l'a pour cela surnommé *le Fainéant;* mais il paraît qu'il n'était pas dépourvu de talents pour gouverner. Il commençait même à se faire craindre des seigneurs turbulents, lorsqu'il mourut dans la troisième année de son règne. Cette disposition des esprits a fait soupçonner qu'il fut empoisonné.

Louis le Bègue, dans sa jeunesse et n'ayant encore que dix-neuf ans, se livrant, pour se choisir une épouse, au vœu de son cœur plus qu'aux convenances de son rang, avait jeté les yeux sur Ansgarde, fille d'un comte Hardouin, son favori, et s'était uni à elle par un hymen secret. Le défaut du consentement de Charles le Chauve, son père, avait suffi à ce dernier pour forcer son fils, sans autre forme, à répudier Ansgarde et à recevoir de sa main une autre épouse appelée Alix, ou Adelaïde. De la pre-

[1] Mézeray, t. I, p. 526.

mière il eut deux fils, Louis III et Carloman. La seconde était enceinte lorsqu'il mourut. Elle accoucha d'un fils posthume connu sous le nom de Charles le Simple. Les opinions se partagèrent au sujet de la légitimité de ces princes. Les uns la voyaient dans les fils du premier lit, parce que l'union de leur père avait été dissoute sans avoir recours aux formes ecclésiastiques, et les autres, dans celui du second, sur le motif du respect dû à l'autorité paternelle et aux lois du royaume, qui la consacraient. Cette diversité d'opinions nuisit à tous également. Du doute à l'égard de leurs droits le passage fut aisé à les méconnaître tout à fait; et les seigneurs puissants, qu'avait enrichis la faiblesse ou la munificence des pères, commencèrent à jeter des regards de convoitise sur le trône de leurs enfants. Louis le Bègue, qui, au lit de la mort, pouvait pressentir ces dispositions, recommanda ses fils aux seigneurs qui l'environnaient, et leur choisit pour tuteur Hugues, abbé de Saint-Denis, beau-fils de Robert le Fort, qui avait épousé sa mère, et frère utérin d'Eudes, comte de Paris; et de Robert, son frère, qui tous deux doivent s'asseoir sur le trône [1].

LOUIS III ET CARLOMAN.

Nous rentrons dans un nouveau chaos semblable à celui d'où naquirent les Carlovingiens, chaos reproduit par le désordre et la confusion où tomba cette race, et d'où sortirent à leur tour les Capétiens. Pour s'y reconnaître, il ne faut pas perdre de vue, dans la suite des événements, la postérité de Childebrand, frère de Charles-Martel, et oncle de Pepin, père de Charlemagne. Childebrand a été bisaïeul de Robert, maire du palais de Pepin I, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire; et Robert, père lui-même de Robert le Fort, dont nous avons parlé, et qui fut tué dans un combat contre les Normands. Cette généalogie, au reste, n'est point incontestable; et quelques auteurs, sur diverses autorités, et notamment sur celle d'Aimoin, qui écrivait au commencement du onzième siècle, font Robert le Fort de race saxonne, et même fils ou petit-fils de Vitikind [1].

Les difficultés qu'éprouva l'exécution des dernières volontés de Louis le Bègue en faveur de ses enfants, éclatèrent dans une assemblée que les seigneurs auxquels ce prince avait recommandé ses fils convoquèrent à Meaux. Il s'y trouva des mécontents du dernier règne, qui prétendirent que dans la situation où se trouvait la France, sans cesse menacée par les Normands, il lui fallait, non des enfants, mais un chef d'un âge mûr et puissant par lui-même. Ils nommaient Louis de Germanie, dit de Bavière et le Jeune, fils de Louis le Germanique. Leur faction était si forte, que, pour s'en débarrasser, on céda à ce compétiteur la partie de la Lorraine que Charles le Chauve et Louis le Bègue avaient possédée. Ces obstacles levés, Louis et Carloman furent couronnés dans l'abbaye de Ferrières en Gâtinais. Ils se partagèrent les états de leur père. Louis eut la Neustrie, c'est-à-dire, toute la partie de la France entre la Loire et la Meuse, compris la Flandre, jusqu'à la mer; et Carloman, l'Aquitaine et la Bourgogne.

[880-82] Les deux frères eurent d'abord à se défendre contre Louis, leur oncle à la mode de Bretagne, qui renouvela ses prétentions; mais elles ne furent pas de longue durée, parce qu'une irruption furieuse des Normands le força, plutôt que de continuer à tourmenter ses cousins, à joindre ses forces aux leurs pour éloigner le danger commun. Ils appelèrent encore à leur secours Charles, dit le Gros ou le Gras, frère du Bavarois. Ayant pris la couronne de Lombardie, il était occupé en Italie à soutenir les droits que lui avait légués Louis le Germanique, leur père. Néanmoins il vint au secours de ses parents. Les quatre rois réunirent leurs armes, et livrè-

[1] Mézeray ann. 887.

[1] Saint-Foix, Essais sur Paris, *art.* Gaulois.

rent aux Normands des combats très-meurtriers, mais qui ne furent pas décisifs.

[883-84] Les Normands continuèrent à occuper plusieurs contrées. Ils s'y fixèrent avec d'autant plus de facilité, qu'ils furent délivrés en peu de temps de trois de leurs principaux adversaires; Louis de Germanie mourut le premier, de maladie; Louis III le suivit de près. Il se rompit les reins sous une porte basse, où son cheval l'emporta à la poursuite d'une fille qui fuyait les empressements de sa passion. A peine Carloman s'était-il mis en possession de sa succession, qu'il fut tué à la chasse par un sanglier. Ces trois princes moururent sans enfants.

CHARLES LE GROS,

AGÉ D'ENVIRON 54 ANS.

[884] Charles le Gros portait, comme nous l'avons dit, la couronne de Lombardie. Il s'était fait donner celle d'empereur d'Italie. Les états de son frère Louis, la Bavière, la Lorraine, la Souabe et une grande partie de l'Allemagne, lui tombèrent de droit en partage, et il y fut reconnu. Enfin la couronne de France lui fut aussi déférée au préjudice du jeune Charles, son neveu à la mode de Bretagne, et fils posthume de Louis le Bègue. On prétend, à la vérité, que ce fut à titre de régence, et cela explique pourquoi il n'a pas de rang numérique parmi les rois de France du nom de Charles. Quoi qu'il en soit, il réunit sous son sceptre presque tous les états de Charlemagne.

[885-86] Mais quel homme pour s'asseoir sur le trône de ce monarque! Charles était petit, avait les jambes torses, et un embonpoint excessif, qui lui fit appliquer le nom de Gros : cette obésité le rendait lent et peu propre aux opérations militaires. Son esprit était borné, son caractère ombrageux et défiant. Il était tourmenté d'un mal de tête habituel qui dégénéra à la fin en une démence dont il eut de fréquents accès. Avec ces imperfections, ces infirmités et tous les accompagnements d'un pareil état, est-il étonnant qu'il ait été généralement abandonné quand le moment de l'infortune arriva?

Le seul essai que les Français firent de la capacité de Charles, qu'une prévention favorable avait fait préférer à son cousin, ne fut pas heureux. Il y avait des traités existants avec les Normands. Le nouveau roi, sous prétexte de les confirmer, attire un des principaux chefs dans une embuscade, et le fait massacrer avec les seigneurs qui l'accompagnaient. Cette perfidie non-seulement soulève les Normands qui étaient en France, mais leur indignation en appelle des armées entières qui accourent de toutes parts pour venger leurs compatriotes.

Sous la conduite de Rollon, leur chef, ils remontèrent de Rouen à Paris en si grand nombre, que la Seine était couverte de leurs bateaux dans un espace de deux lieues. Le siége de cette ville est mémorable par l'opiniâtreté des assiégeants et la défense vigoureuse des assiégés. Il dura quatre ans, non pas continus, mais par intervalles. Tout ce qu'on employait alors pour l'attaque et la défense des places y fut mis en pratique : escalades, mines, assauts, machines pour lancer au loin pierres et traits, béliers pour enfoncer les murailles, tours ambulantes pour en approcher, poix fondue, eau bouillante, versées du haut des murs sur les assaillants. Après des attaques sans succès, les Normands se retiraient dans des tours qu'ils avaient bâties autour de la ville, qui consistait tout entière dans l'île qu'on nomme actuellement la Cité. Pendant la suspension des hostilités, ils ravageaient les campagnes à une assez grande distance. Il y eut de leurs partis qui pénétrèrent jusqu'en Bourgogne, à l'aide de leurs bateaux, qu'ils firent passer par terre, dans la Seine au-dessus de Paris; ils tentèrent d'escalader Sens, mais ils furent repoussés. Paris était défendu par l'évêque Goslin, prélat qu'on dit avoir été aussi brave que prudent, par Eudes et Robert, fils de Robert le Fort, et par un grand nombre de guerriers venus au secours de cette ville, qui était

toujours regardée comme la capitale de la France.

[886-87] L'empereur, qui était en Italie, envoya contre les Normands Henri, duc de Saxe, qui les battit et les éloigna. Ils se rapprochèrent; le Saxon revint, entra dans la ville, risqua une sortie en nombre inégal, et fut tué. Enfin, vaincu par les instances réitérées des Parisiens, Charles vint lui-même. Il déploie aux yeux des assiégés une armée formidable, campée sur le Mont de Mars, dit Montmartre; et lorsqu'on croyait qu'en se laissant seulement tomber sur ces brigands, embarrassés d'un siége et de leur butin, il allait les écraser par la seule masse de cette armée, non-seulement il ne les attaque pas, mais il entre avec eux en composition, et leur promet sept cents livres pesant d'argent, à payer dans un temps marqué. En attendant ce terme, il leur livre, pour ainsi dire, à piller les provinces qui leur conviendront.

[888] A la nouvelle de cette honteuse capitulation, un cri d'indignation s'élève par toute la France. Le mépris qu'elle inspire pour l'empereur se répand dans ses autres états; son armée l'abandonne tout entière. Français, Lorrains, Bavarois, Germains, Italiens, renoncent, comme de concert, à son obéissance : et, ce qu'on aurait peine à croire si tous les historiens ne l'attestaient, il se trouve seul, absolument délaissé, sans un valet pour le servir, sans un denier pour vivre; en sorte qu'il serait mort de misère, si Luitpert, archevêque de Mayence, ne l'eût retiré, et ne lui eût conféré, dit-on, un canonicat pour vivre. Arnould, son neveu, fils bâtard de Carloman, roi de Bavière, l'un de ses frères, et mis à sa place en possession des états de Germanie, lui donna trois ou quatre petits fiefs dont il ne profita pas longtemps. Il mourut dans un village de Souabe, les uns disent de chagrin, les autres de poison; il ne laissa pas d'enfants.

EUDES,

AGÉ DE 30 ANS.

C'était une belle occasion pour rendre la couronne à Charles, le fils posthume de Louis le Bègue; mais il n'avait que dix ans.

L'abbé Hugues, tuteur de Charles, avait été remplacé par Eudes, son frère utérin, fils de Robert le Fort, comte de Paris. Il paraît qu'il ambitionnait le trône. Il fut tenu à Compiègne une assemblée sur ce sujet. Malgré les qualités d'Eudes, malgré sa valeur et sa sagesse reconnues, une taille avantageuse, une affabilité qui lui conciliait l'estime de la noblesse et l'affection des peuples; enfin, malgré le besoin qu'on ne pouvait se dissimuler d'avoir un roi qui pût gouverner et combattre par lui-même, on hésita, tant le droit du jeune prince était bien reconnu, si on établirait un substitut couronné, ou un dépositaire du sceptre, pour le rendre à Charles quand son âge et les circonstances lui permettraient de le porter. Il arriva ce qu'on voit d'ordinaire dans ces sortes d'assemblées, où l'on n'ose s'expliquer clairement. On prit un parti moyen : on déclara Eudes roi, avec des clauses ambiguës, qui ne décidaient pas clairement s'il abdiquerait, à certaines époques ou dans certaines circonstances, en faveur de son pupille, ou s'il jouirait du titre et de l'autorité royale jusqu'à sa mort.

[888-92] Il signala la première année de son règne par des victoires sur les Normands, qu'il chassa des environs de Paris. Il alla les chercher jusque dans le Cotentin et la Bretagne, où il leur fit essuyer des échecs importants. D'un autre côté, il pourvut à l'intégrité du royaume, en empêchant un comte d'Auvergne et de Toulouse, qui s'était rendu très-puissant en Aquitaine, de s'y faire déclarer roi. Mais en retenant d'une main, il prodiguait de l'autre, et distribuait avec profusion des domaines, des fiefs, des abbayes, aux seigneurs dont

il croyait que l'amitié pouvait lui être utile par la suite.

EUDES,

ET CHARLES III, LE SIMPLE.

CHARLES, AGÉ DE 14 A 15 ANS.

[893-97] Le moment arriva pour Eudes de tirer parti de sa générosité. Charles grandissait, et les seigneurs attachés au sang de Charlemagne commencèrent à insinuer au tuteur qu'il était temps de rendre à son pupille le sceptre qu'on ne lui avait confié que comme un dépôt. Eudes ne goûta pas la proposition. De la négociation on en vint aux armes; le sort n'en fut pas favorable à Charles : il éprouva même un revers décisif, qui le força de se retirer chez Arnould, empereur de Germanie. Ce prince lui donna des troupes pour rentrer dans son royaume. Il fit mieux; de concert avec les seigneurs, las sans doute d'une guerre qui durait depuis plusieurs années, il engagea les deux rivaux à partager le royaume. Eudes eut le pays entre la Seine et les Pyrénées. Charles, reconnu pour souverain dans la partie même qu'il abandonnait, régna depuis la Seine jusqu'à la Meuse, compris la Flandre jusqu'à la mer; mais il se trouva bientôt maître de toute la France par la mort d'Eudes. Ce prince ne laissa qu'un fils, qui vécut peu; mais il avait un frère nommé Robert, qui s'était distingué avec lui dans le siége de Paris.

CHARLES LE SIMPLE,

AGÉ DE 20 ANS.

[898-911] Dans tout ce qu'on a vu jusqu'à présent on ne trouve rien qui puisse fonder le surnom de *Simple* que l'histoire donne à Charles; il s'est même encore passé plusieurs années, depuis son entier rétablissement, sans aucun de ces événements qui impriment sur leurs auteurs le sceau de la faiblesse. Au contraire, on lui trouve de la fermeté à soutenir la dignité de son trône. Il revendique la Lorraine et des parties de l'Aquitaine distraites du royaume, se met à la tête des armées, combat de sa personne. On peut dire qu'il gouverna avec prudence, puisque, dans un temps si orageux, l'histoire ne fait mention ni de troubles ni de factions; on ne peut même lui refuser des vues sages et une saine politique dans le traité qu'il fit avec les Normands.

[912] Ces peuples s'étaient extrêmement multipliés en France. Rollon entretenait sur les côtes une armée que les recrues perpétuelles venues du Nord, et l'adjonction de tous les vagabonds que le pillage attire, rendaient formidable. Il avait fixé le siége de sa domination à Rouen. Sans se plonger dans la mollesse, il y accoutumait ses capitaines à goûter les douceurs d'une vie tranquille. Le repos et les agréments d'une cour pacifique leur faisaient perdre l'habitude de leurs mœurs féroces. On rapporte que la société des évêques de ces cantons, leurs instructions, leurs exhortations, contribuèrent beaucoup à ce changement. Rollon lui-même s'en laissa toucher. On donne à ce prince un amour extrême pour la justice, et une fermeté inflexible pour la faire exécuter. Des bracelets d'or restèrent pendant plusieurs mois suspendus à un arbre, à la vue de ses soldats, autrefois incapables de réprimer leur avidité, sans qu'aucun osât y toucher. Invoquer Rollon par cette exclamation, *Ah! Rol*, ce qu'on a appelé *clameur de haro*, c'était se procurer une protection assurée contre les vexations et les rapines.

Charles, persuadé qu'inutilement il tenterait d'expulser un prince bien établi, qui poliçait ses peuples et fondait son empire sur la justice, aima mieux traiter avec lui. Il lui donna en fief toutes les terres depuis l'embouchure de l'Epte dans la Seine, jusqu'à la mer, pays qu'on a appelé depuis le duché de Normandie, avec un droit d'hommage sur la Bretagne, et lui accorda une de ses filles en mariage, à condition d'embrasser la religion chrétienne. Rollon, en réparation des brigandages exercés par ses

troupes, fit des largesses immenses aux églises des prélats qui l'avaient catéchisé. En même temps il fit arpenter les terres du duché, en dépouilla les propriétaires, et les donna aux capitaines et soldats qui l'avaient aidé dans sa conquête. *Væ victis*, malheur aux vaincus!

[912-21] Les seigneurs français, au lieu de voir dans le traité de Charles avec Rollon une sage précaution, un rempart pour leurs possessions contre de nouvelles invasions de la part des Normands, que leurs anciens compatriotes, devenus sédentaires et propriétaires, ne manqueraient pas de repousser, se plurent à y trouver une imprudence et un inconvénient : l'imprudence, de combler des pirates et des brigands de biens qui pourraient en attirer d'autres; l'inconvénient, que Charles n'avait peut-être traité les Normands avec tant de générosité, et ne s'était allié personnellement à leur chef, que dans l'intention de disposer de ses forces pour les subjuguer eux-mêmes quand il lui en prendrait envie. Ils crurent voir l'exécution prochaine de ce dessein dans la confiance entière que le roi donnait à Haganon, son ministre, homme adroit, qu'il avait mis à la tête des affaires. Il était d'une naissance obscure, par conséquent suspect aux grands. Ils publiaient qu'il était moins ministre que favori, nom fait pour rendre odieux ceux qu'on en gratifie. Entre ces envieux, mécontents ou ambitieux, se distinguait Robert, frère du roi Eudes, et qui à ses charges, à ses titres, à de grands domaines, joignait un mérite personnel qui lui donnait un grand crédit.

[922] Ici commencent les événements qui ont pu attirer à Charles l'épithète de *Simple*. Il était tranquille pendant que tout s'agitait autour de lui. Il savait ou devait savoir qu'il y avait des mécontents; que l'on critiquait sa conduite; que son ministre était envié; qu'on blâmait l'ascendant qu'il lui laissait prendre dans le gouvernement; que les grands craignaient qu'il n'y eût des desseins contre les entreprises qu'ils faisaient continuellement sur l'autorité royale; qu'ils se recherchaient, s'abouchaient, s'échauffaient les uns les autres; qu'enfin il y avait parmi eux un homme hardi, ambitieux, puissant, très-propre à réunir ces matières inflammables et à causer un grand incendie; Charles, disons-nous, savait tout cela, ou devait le savoir; et c'est dans ces circonstances que, sans précautions, sans troupes pour le défendre d'un coup de main, il a la simplicité de convoquer, comme à l'ordinaire, l'assemblée du *champ de mai* à Soissons, pour régler avec les seigneurs les affaires du royaume. Tout d'un coup il se trouve investi de mécontents ou de gens feignant de l'être. L'un lui reproche son indolence, son aveugle confiance dans son favori; l'autre, son alliance avec les Normands, ses prodigalités, la dissipation du domaine royal : ces inculpations se font en face, sans égards, sans respect; tous déclarent qu'ils ne le veulent plus pour leur roi, brisent et jettent à terre des brins de paille qu'ils tenaient dans leurs mains, espèce de signification qu'ils rompent avec lui, et le laissent seul dans le champ, fort étonné de cette brusque incartade.

CHARLES III, le Simple, et ROBERT.

Cependant Hervé, archevêque de Reims, et peut-être quelques autres seigneurs, s'entremettent et obtiennent qu'on gardera obéissance à Charles l'espace d'un an. Hervé le retire dans un de ses châteaux. Pendant cette année de probation, Charles négocie, regagne plusieurs des dissidents, et se trouve assez fort pour reprendre le sceptre; mais il a l'imprudence de rappeler Haganon, qu'il avait écarté. Ce retour, qui était peut-être une violation des conditions imposées lorsqu'on lui accorda une année d'épreuve, sert de prétexte à Robert pour prendre les armes; il se fait déclarer roi, et il est sacré à Reims.

[923] Charles, trop faible contre cette insurrection presque générale, se retire en Aquitaine. Il y trouve des seigneurs

moins aliénés que ceux du centre de ses états. Il profite de ces bonnes dispositions, lève une armée et va chercher son rival. Ils se rencontrent près de Soissons. Le combat fut vif et la mêlée sanglante. Les deux compétiteurs y payèrent de leur personne. Robert fut tué; des historiens disent que ce fut de la main de Charles, qui ne gagna pas pour cela la victoire. Hugues le Grand, fils de Robert, soutint le combat, et resta maître du champ de bataille.

On convient qu'il ne tint qu'à ce Hugues de prendre la couronne. Il en laissa, dit-on, la disposition à Emme, sa sœur, qui avait épousé Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne. Il envoya lui demander lequel elle préférerait pour roi, de lui ou de son époux : elle répondit, faisant allusion à une des cérémonies de l'hommage, qu'elle aimait mieux baiser le genou de son mari que celui de son frère. Raoul fut couronné, et Hugues resta son principal appui.

CHARLES LE SIMPLE,

ET RAOUL.

[924-29] Charles n'abandonna pas la partie, mais il était obligé de faire la guerre plus en aventurier qu'en roi; reçu dans un château, chassé d'un autre; aujourd'hui maître d'une place forte, demain dépossédé, s'aidant de toutes sortes de moyens et de toutes sortes de gens, des Normands même, ce qui le rendait odieux aux Français, qui avaient encore trop présents à la mémoire les ravages de ces peuples.

L'infortuné roi eut cependant une lueur d'espérance assez bien fondée. L'empereur de Germanie, son parent, dont il réclama la protection, marqua de l'intérêt pour ce prince si maltraité. Les préparatifs qu'il faisait alarment Hugues et ses confédérés. Il y avait parmi eux un comte de Vermandois, nommé Hébert ou Herbert, qui pendant tous ces troubles tenait une conduite équivoque; arrière-petit-fils du malheureux Bernard, roi d'Italie, et gendre du roi Robert, on le voyait alternativement attaché à Hugues, son beau-frère, ou à Charles, son parent, selon qu'il avait à craindre ou à espérer de l'un ou de l'autre. Apparemment il trouva plus d'avantage à servir un prince qui avait le suffrage de la nation et des troupes autour de lui, que celui qui était abandonné du plus grand nombre, et qui ne comptait que sur des secours éloignés. Il feint de s'attendrir pour Charles, lui demande une conférence. Charles a la simplicité de se fier à un homme versatile, et peut-être mercenaire. Il est fait prisonnier. A cette nouvelle, Ogine, sa femme, se sauve en Angleterre, son pays natal, et emmène avec elle Louis, son fils unique, qui n'avait que trois ans.

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis la trahison d'Herbert jusqu'à la mort de Charles, le comte de Vermandois se servit de son prisonnier pour obtenir ce qu'il desirait, ou pour éloigner ce qu'il craignait. Raoul lui refusait-il les domaines qu'il demandait, il lui montrait son rival, et menaçait de le replacer sur le trône. Par cette ruse il se fit donner la ville de Laon, qui avait été la seule forteresse importante du prince détrôné. Les Normands lui faisaient-ils appréhender une irruption, soit pour reculer leurs limites, soit pour venir au secours d'un prince leur bienfaiteur, Herbert le menait sur la frontière, l'établissait arbitre entre lui et eux, et obtenait ce qu'il desirait. Il paraît qu'il traitait son captif avec douceur et respect, et peut-être Charles fut-il moins malheureux dans les chaînes qu'il ne l'avait été sur le trône. Il mourut dans le château de Péronne, âgé de cinquante ans.

RAOUL, SEUL.

[929-36] Raoul, son rival, vécut dans des guerres perpétuelles, tantôt contre Herbert, qui ne se lassait pas de demander terres, abbayes, villes, évêchés, et tout ce qui était à sa convenance; tantôt contre les Normands, toujours remuants et envahisseurs; souvent contre les sei-

gneurs, ses anciens pairs, qui prétendaient se faire récompenser par des dons, des affranchissements et des priviléges de toute espèce, de la complaisance qu'ils avaient eue de lui accorder le sceptre. Il eut aussi une guerre assez vive avec l'empereur de Germanie, au sujet de la Lorraine, sur laquelle les deux frères Louis et Carloman avaient été forcés de transiger avec Louis le Jeune, et de lui en abandonner la plus grande partie. Par accord, Raoul recouvra ce qu'on a appelé la haute Lorraine. Après cette espèce de conquête, ce prince, recommandable par sa piété, sa valeur et sa générosité, pouvait se promettre des jours heureux; mais la mort en trancha le fil, lorsqu'il était encore dans la force de l'âge : il ne laissa point d'enfants, et cette conjoncture redonna la couronne à la postérité de Charles le Simple.

Sous le règne de ce malheureux prince s'éteignit en Allemagne, en 911, et en la personne de Louis IV, fils d'Arnould le Bâtard, la postérité masculine de Louis le Germanique, et par conséquent de Charlemagne. Les états de Louis IV devaient retourner de droit à la branche de Charles le Chauve, la seule qui subsistât encore des quatre qu'avaient formées les fils de Louis le Débonnaire; mais Charles, déjà frustré une première fois de cette succession, à cause de la faiblesse de son âge, lors de la déposition de Charles le Gros, se la vit encore enlever cette fois, à la Lorraine près, par suite du mépris qu'avaient inspiré son caractère et ses moyens. On oublia la justice de ses droits, parce qu'il était incapable de les faire valoir ; et depuis cette époque les Allemands ne tirèrent plus que du corps même de leur nation les chefs qu'ils se donnèrent.

Le premier choix une fois fait, les élections successives ne furent longtemps qu'une déclaration publique d'acquiescement aux droits du sang et de l'hérédité, ou de soumission aux dernières volontés des empereurs : et ce furent ces mêmes considérations et des motifs d'alliance et de parenté qui, à l'extinction des premières races, firent appeler les suivantes à les remplacer. Telle était même la disposition des esprits, que Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, persuada aux princes qui de son temps élisaient l'empereur, de renoncer à leur droit en faveur de l'hérédité, comme plus favorable à la paix publique. Le duc de Saxe, Bernard d'Ascanie, que la bienveillance du père de Henri avait gratifié de ce duché, lors de la proscription de Henri le Lion, fut le seul qui y mit obstacle, et qui, par son opposition, maintint l'ancienne forme. Le droit d'élection se fortifia depuis des prétentions diverses que ne cessèrent de favoriser les papes au préjudice de la maison de Souabe; et ce fut un véritable malheur pour l'Allemagne, qui depuis la mort de Henri VI, en 1197, jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, en 1273, fut livrée par cette cause à toutes les calamités des guerres civiles, et en fut même encore agitée par delà.

Le droit d'élire attaché à la qualité de vassal immédiat de l'empire fournit longtemps une multitude d'électeurs. L'affranchissement de diverses provinces, ou leur aliénation, la réunion de plusieurs principautés sous une même main, l'extinction de quelques familles, et la politique enfin des princes les plus puissants, réduisirent insensiblement ce grand nombre. En 1152, à l'élection de Frédéric Barberousse, on en comptait encore cinquante-deux : cent ans après, à celle de Richard de Cornouailles, trois prélats seulement s'étaient maintenus en possession de leur droit; et parmi les laïcs, les seules maisons de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Brandebourg en jouissaient exclusivement, et avec cette particularité, que plusieurs princes de chacune de ces maisons prétendaient également au droit de suffrage. Il en résultait dans le nombre des électeurs une variation qui ajoutait à toutes les autres causes de trouble et de schisme qui fatiguaient l'empire à chaque nouvelle élection. Celle de Charles IV, roi de Bohême, plus traversée qu'aucune autre, fit sen-

tir à ce prince la nécessité d'un règlement positif; et ce fut en conséquence qu'il rendit en 1356 cette fameuse loi connue sous le nom de *Bulle d'or*, qui réduisant à un vote unique les suffrages multipliés des quatre maisons électorales, limita invariablement à sept le nombre des électeurs; savoir : trois ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne; et quatre laïcs, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, aîné de la maison de Baviere, le duc de Saxe, et le marquis de Brandebourg.

La première maison sur laquelle se porta le choix des Allemands fut la maison de Saxe. Pendant le cours de cent douze ans qu'elle occupa le trône, elle porta la fortune germanique au plus haut point de splendeur, lui acquit les royaumes des deux Bourgognes, qui s'étaient formés vers ce temps des débris de l'empire de Charlemagne, et tout le nord et le centre de l'Italie, où les empereurs dominèrent alors en maîtres absolus.

La maison de Franconie, qui succéda à celle de Saxe, en 1024, au temps de Robert, fils de Hugues Capet, au fils duquel la couronne impériale avait même été offerte, ne soutint pas ces avantages. La jalousie des papes, excitée par une fausse idée de la nature de leur pouvoir, suscita aux nouveaux empereurs de longues et de fameuses querelles, dites *du Sacerdoce et de l'Empire*, dont le terme fut l'affranchissement de l'Italie, qui commença dès lors à prendre la même forme politique à peu près qu'elle a gardée jusqu'à nos jours.

Ce fut sous la maison de Souabe, qui parvint à l'empire en 1137, au même temps que Louis le Jeune au trône de France, que se consomma la perte de l'Italie, ainsi que l'anéantissement du pouvoir impérial, au sein même de sa domination. La mort funeste du jeune Conradin, la dispersion de ses états entre mille mains, et la longue anarchie qui prépara cette catastrophe et qui la suivit, firent pulluler une multitude de petits souverains qui, de nos jours encore, se partageaient l'Allemagne, et qui depuis longtemps eussent été engloutis dans le chaos où ils se formèrent, s'ils n'eussent étayé leur faible pouvoir d'une autorité tutélaire qu'ils eurent la sagesse d'établir au-dessus d'eux.

Mais si le besoin leur commandait le choix d'un chef habile, une politique défiante voulait que ce chef fût peu puissant par lui-même. Un gentilhomme suisse, Rodolphe de Habsbourg, qui a été la tige de la seconde maison d'Autriche, réunissait en lui ces deux qualités, et fut élu l'an 1273, trois ans après la mort de S. Louis. Depuis cette époque, et à l'interruption près d'un intervalle de cent ans, où le siége impérial fut occupé par divers princes des maisons de Luxembourg et de Bavière, les descendants de Rodolphe ont continué d'occuper le trône germanique.

§ III. 936 — 987.

Retour à la famille et à la succession directe des Carlovingiens, et leur chute, sous les rois Louis IV, d'Outremer, fils de Charles le Simple; Lothaire, son fils, et Louis V, dit le Fainéant, son petit-fils, lesquels ne régnèrent que sous le bon plaisir et la tutelle de Hugues le Grand, fils du roi Robert, et de Hugues Capet, fils de Hugues le Grand. Période de 51 ans.

LOUIS IV, D'OUTREMER,

AGÉ D'ENVIRON 20 ANS.

[936-37] La mort de Raoul était une seconde occasion pour Hugues le Grand de monter sur le trône; mais il la négligea ou la crut prématurée. Adelstan, petit-fils du grand Alfred, le Charlemagne de l'Angleterre, avait recueilli avec tendresse Ogine, sa sœur, et Louis, fils de cette princesse. Il plut aux seigneurs français de se souvenir du jeune prince, victime de leur haine ou de leur prévention. Ils le demandèrent à son protecteur. L'oncle ne l'abandonna pas sans précaution. Il se fit donner des otages, et retint quelques-uns des seigneurs qui étaient venus chercher son neveu *outre mer*, d'où Louis a pris son surnom. Les autres l'attendaient sur la grève. Ils lui

prêtèrent serment de fidélité en descendant du vaisseau, et le menèrent à Laon, où il fut sacre par l'archevêque de Rouen.

[938-39] Parmi eux, et sans doute à leur tête, se trouvait Hugues le Grand. Vraisemblablement une démarche si importante n'aurait pu être faite sans le consentement du comte de Paris, duc de France, possesseur, outre ses autres biens, du revenu des abbayes de Saint-Denis, Saint-Germain, et Saint-Martin de Tours, et jouissant entre les grands vassaux, ses pairs, d'un crédit immense, justement mérité par sa générosité, sa valeur, sa sagesse et ses autres qualités personnelles. Aussi Louis, qui n'avait pas encore vingt ans, lui donna-t-il la charge de premier ministre, qu'il n'aurait peut-être pas été sûr de lui refuser.

Que Hugues s'y attendît ou non, quand il la tint, il prétendit ne pas s'en dessaisir et s'y conduire en maître. Cependant il n'affectait pas une domination absolue, et se portait ordinairement pour médiateur entre le roi, qui faisait des efforts pour reconquérir l'autorité qu'usurpaient les grands vassaux, et ceux-ci, qui formaient entre eux des associations pour se soutenir. C'était l'accession de Hugues à l'un ou à l'autre parti qui faisait pencher la balance.

Chacun avait ses ressources, toutes très-ruineuses pour la France. Les seigneurs appelaient le beau-frère de Louis, Othon I, empereur de Germanie, toujours prêt à remplir le royaume de ses soldats pour obtenir la partie de la Lorraine qu'il désirait. Louis avait recours aux Normands, et même aux Bulgares, espèce de sauvages qui avaient pénétré jusqu'en France : ainsi ce malheureux royaume était perpétuellement infesté de troupes de brigands, de pillards, d'incendiaires, qui y faisaient ruisseler le sang et le couvraient de ruines.

[943-45] La même confiance imprudente qui avait coûté la liberté à Charles le Simple, jeta son fils dans les fers. Le duc de Normandie, Guillaume, fils de Rollon, était mort, laissant un fils en très-bas âge, nommé Richard. Le roi, dans l'intention, disait-il, de veiller à son éducation, le fit venir à sa cour. Mais on s'aperçut bientôt qu'il avait des desseins perfides sur les états, peut-être même sur la personne du jeune duc. Un sujet fidèle le sauva, empaqueté dans un faisceau d'herbes, et le déposa entre les mains de Bernard, comte de Senlis, son oncle maternel. Les projets de Louis ne tardèrent pas à se développer; mais comme il ne se sentait pas assez fort pour s'emparer seul de la Normandie, il s'associa Hugues. Ils convinrent de la conquérir en commun et de se la partager. Bernard, qui était adroit, jugea qu'il n'y avait d'autre moyen de sauver les états de son neveu que de brouiller les associés : il proposa au roi d'obliger son neveu à le reconnaître pour unique seigneur, et promit de lui abandonner les places qui lui conviendraient. Cette offre, qui satisfaisait en grande partie aux désirs de Louis, fut acceptée; mais l'acquiescement que le roi y donna choqua le prince Hugues, qui s'en montra fort irrité. Frustré de la part qu'il s'était promise, il ne voulut pas que son associé conservât celle qu'il retenait. Se targuant d'une feinte générosité, il s'opposa au démembrement des états du jeune duc, et se déclara son protecteur. Aigrold, chef danois, qui s'était établi dans le Cotentin, prit bien plus efficacement la défense du duc Richard. Il s'opposa avec une armée aux progrès que le roi faisait en Normandie; et dans une conférence où, loin de s'entendre pour la paix, on en vint aux voies de fait, il le fit prisonnier, non, à ce qu'il paraît, sans les conseils et la connivence de Hugues.

[946-47] Sitôt que Gerberge, femme de Louis, fut instruite de cet événement, elle mit tout en œuvre pour procurer la liberté à son mari; elle s'adressa aux seigneurs français, conjura l'empereur Othon, son frère. Efforts inutiles! il fallut en venir à la médiation de Hugues, qu'on soupçonnait, à trop juste titre, d'être le vrai détenteur de son roi. Il paraissait indifférent sur cette affaire et n'y

prendre aucun intérêt : il fallut le supplier pour qu'il s'en mêlât; et quand il y consentit, ce ne fut qu'à condition que tous les seigneurs français l'en prieraient par un diplôme qu'ils lui mirent entre les mains. On juge bien qu'il n'eut pas grand'peine à obtenir l'élargissement de Louis. Les stipulations du traité ne furent point onéreuses pour le roi, elles rétablirent les choses sur l'ancien pied. Il s'engagea à rendre au jeune duc ses états. Celui-ci s'obligea à lui en faire hommage; et en donnant un de ses fils et deux évêques pour gages de la sûreté de sa parole, Louis fut relâché par les Normands; mais il n'en devint pas plus libre. Hugues, sous de frivoles prétextes, le retint prisonnier, et ne le remit en pleine liberté qu'au bout d'un an, en recevant la ville de Laon, qu'il lui extorqua.

[947] Herbert, comte de Vermandois, qui la possédait lorsqu'il fit Charles le Simple prisonnier, était mort en prononçant, pendant toute son agonie, ces paroles de désespoir ou de repentir amer : « Nous étions douze qui trahîmes « le roi Charles; » mais ces regrets des mourants touchent rarement les vivants qui prospèrent. On vient de voir que Hugues, coupable de la trahison faite au père, et sans doute instruit des remords de son complice, n'en attenta pas moins à la liberté du fils. Les deux rivaux cependant, Louis et Hugues de France, se réconcilièrent; Hugues tint même sur les fonts de baptême une fille de Louis, ce qui était alors un lien sacré. Celui-ci lui confirma le titre de duc de France, et le reconnut duc de Bourgogne.

Ces beaux présents marquent moins sans doute la générosité du roi, qu'ils ne prouvent son extrême détresse. En effet, ce monarque était réduit à promener ses inquiétudes et ses chagrins dans les cours de ses vassaux, en Anjou, Saintonge, Aquitaine et autres lieux; à solliciter leur bienveillance, capter celle des seigneurs allemands; enfin à se concilier l'amitié des évêques, du clergé et des moines, alors très-puissants. De toutes ces démarches naquit une conjuration générale en faveur du malheureux roi.

Ses courses dans les provinces n'étaient pas toujours pacifiques; il était souvent obligé d'y paraître armé, ou pour se faire recevoir, ou pour éviter les embuscades. La France, par conséquent, était généralement dans un état de guerre. Il n'y aurait eu que Hugues assez puissant pour le faire cesser en se réconciliant sincèrement avec Louis; mais les troubles lui étaient nécessaires pour avoir toujours des troupes sur pied. Les plaintes, les cris des malheureux Français et d'une partie des Germains, également vexés, firent recourir, faute d'autres moyens, à un expédient qui avait réussi dans plus d'une occasion. Les excommunications, ces foudres actuellement impuissantes, étaient alors fort redoutées par les plus grands seigneurs, et seules capables de mettre un frein à leurs violences et à leurs injustices. On réclama de toutes parts cet expédient, et le pape Agapet II, vivement sollicité, envoya en France un légat autorisé à rassembler un concile général des Gaules et de la Germanie, qui examinerait les prétentions respectives, les réglerait, et forcerait les parties, par l'excommunication, à acquiescer au jugement qui serait porté.

[948] Ce concile se tint à Ingelheim. Il s'y trouva un grand nombre de seigneurs, et seulement trente-un évêques. Une relation dit que Hugues y assista avec le roi Louis, tous deux assis sur le même *banc*. Mais il y a plus d'apparence que le comte de Paris, nommé aussi duc de France, n'y assista pas. Après la lecture d'un écrit qui contenait les griefs du roi, le monarque se lève, expose avec clarté les manœuvres de son rival, développe ses projets ambitieux, insiste avec chaleur sur l'injustice de l'avoir retenu prisonnier pendant un an; et renforçant sa voix : « Si quelqu'un, dit-il, me reproche « les troubles et les calamités du royau« me, s'il croit qu'ils proviennent de ma « faute, qu'il paraisse, je suis prêt à « me justifier de la manière que le con« cile ordonnera, même par preuve de

« mon corps en champ de bataille. » Le concile écrivit à Hugues, le menaça, lui et ses adhérents, d'excommunication, s'ils ne se rangeaient pas à leur devoir à l'égard de leur souverain. Il y eut des règlements, que chacun observa bien ou mal selon les circonstances.

[949-54] Depuis ce temps il régna une espèce de tranquillité, mais qui n'était pas une véritable paix; car les seigneurs continuèrent de se battre entre eux, appuyés tantôt par Louis, tantôt par Hugues, comme auxiliaires. Une querelle qui s'éleva directement entre les deux rivaux fut apaisée par Gerberge, femme de Louis, et par Hedwige, femme de Hugues, qui étaient sœurs : les deux princesses s'abouchèrent, et firent un traité dont Louis ne recueillit pas les fruits. En poursuivant un loup près de Reims, son cheval broncha et le jeta rudement à terre. Il fut relevé froissé et meurtri, et mourut, n'ayant pas encore quarante ans, des suites de sa chute : prince recommandable par sa bravoure et la pureté de ses mœurs; né pour laisser un nom célèbre, s'il eût vécu dans de meilleurs temps. Il avait eu cinq fils de la reine Gerberge. Deux lui survécurent; Lothaire, âgé de treize ans à peu près, et Charles, de quinze ou seize mois.

LOTHAIRE,

AGÉ D'ENVIRON 13 ANS.

[954] Pour la troisième fois Hugues put s'asseoir sur le trône, il ne le voulut ou ne l'osa pas. Il est vrai que Louis y avait associé son fils Lothaire trois ans auparavant; mais, puissant comme l'était Hugues, fils lui-même d'un père qui avait porté la couronne, il ne lui aurait pas été difficile de la placer sur sa tête, s'il l'avait résolu. Gerberge, sa belle-sœur, le sentit. Persuadée qu'il serait plus avantageux pour son fils de paraître vouloir tenir le sceptre de la générosité de son oncle que de son propre droit, elle va trouver son beau-frère, le flatte, remet entre ses mains le sort du jeune orphelin. Hugues est touché de cette déférence, prend son neveu sous sa protection, et le mène lui-même sacrer à Reims.

[954-55] Si on ne veut pas ôter à l'oncle le mérite de son action, il ne faut pas ajouter que les infortunes de Louis, son beau-frère, avaient éveillé un sentiment de bienveillance en faveur de sa famille; qu'on montrait de l'attachement ou de la compassion pour le fils; qu'il n'aurait peut-être pas été sûr de marquer de la disposition à le dépouiller, et que le moment ne parut pas opportun à Hugues. Mais s'il ne s'appropria pas tout le royaume, il en joignit du moins encore quelques parties à celles qu'il tenait déjà. Le titre de duc de France, il le fit accompagner de celui de duc de Bourgogne, et déclarer qu'ils passeraient en héritage à ses enfants. Ces titres ne donnaient pas les terres; mais ils conféraient le commandement général pour les armes, le droit de rendre la justice, d'établir des impôts, sous l'autorité apparente des rois, qui pouvaient destituer les titulaires. Mais ils ne l'osaient guère quand ces titulaires étaient munis de grandes alliances, pourvus de villes fortes et de troupes, comme Hugues le Grand.

On conjecture qu'il laissait à son jeune neveu l'extérieur et l'éclat de la royauté. Il le montra avec appareil à Paris, cette capitale que la postérité de Charlemagne avait fort négligée. Guillaume, *tête d'étoupes,* comte de Poitiers, avait manqué de docilité aux ordres impérieux du duc de France. Sa conduite fut taxée de révolte. Le duc mena Lothaire à l'armée, afin de paraître ne conquérir que sous les auspices du roi le comté dont il s'était fait gratifier.

[956] Ce fut le dernier des exploits de Hugues : il mourut de maladie, dans la force de l'âge, après avoir véritablement régné vingt ans, sans avoir porté le sceptre. Il avait épousé en premières noces une sœur de Louis le Bègue; il était beau-frère d'Othon, roi de Germanie; d'Édouard, roi d'Angleterre; de Louis

d'Outremer, roi de France; oncle de Lothaire, le roi régnant, et de Charles, son frère; et beau-père de Richard, duc de Normandie, auquel il avait donné une de ses filles en mariage. Il laissa d'Avide ou Hedwige, la dernière de ses trois épouses, quatre fils et deux filles. On l'a appelé Hugues le Grand, à cause de ses qualités ou de sa taille; le Blanc, à cause de son teint; l'Abbé, parce qu'il possédait plusieurs riches abbayes. Un auteur rapporte qu'il portait aussi le surnom de Capiton ou Capet, ce qu'on pouvait interpréter homme de tête : surnom qui a passé à Hugues, son fils aîné, et par lui à sa postérité.

[957-77] Othon I, roi et empereur de Germanie, qui se trouvait frère de Gerberge et d'Avide, oncle de Lothaire et de Hugues Capet, prit un grand crédit en France, et le soutint par l'entremise de Brunon, archevêque de Cologne, son frère, qu'il y envoya souvent. L'émulation jalouse entre les deux jeunes cousins fut du temps à s'éveiller, ou du moins elle était modérée par les mères qui étaient sœurs, et ce temps fut un intervalle de repos pour la France. Quelques étincelles de division s'allumèrent entre eux, à l'occasion d'une entreprise que fit Lothaire sur la personne de Richard, duc de Normandie. Il tenta de le faire prisonnier, peut-être pour s'emparer ensuite de son duché. La trahison, qui devait avoir lieu dans une conférence, ne réussit pas. Richard appela à son secours Hugues Capet, dont il avait épousé la sœur; et la seule démonstration que firent les deux beaux-frères de se soutenir mutuellement en imposa à Lothaire.

[978-79] Le frère de ce prince, nommé Charles, atteignait sa vingt-quatrième année. Il s'ennuyait, à cet âge, de n'avoir point d'apanage. Depuis Charles le Chauve, les rois d'Allemagne et de France se disputaient la Lorraine. Ce n'était pas le petit pays que nous connaissons sous ce nom, mais un beau et grand royaume qui pénétrait dans la France et s'étendait au loin en Allemagne. Par les différents accords qui avaient suivi leurs guerres, la Lorraine était demeurée annexée à l'Allemagne. Elle fut alors divisée en deux parties, la Moselane ou haute Lorraine (celle d'aujourd'hui), qui fut donnée par l'empereur Othon I à Frédéric, comte de Bar, et la basse Lorraine ou le Brabant, qui fut accordée par le même à un Godefroi. En 976, le fils de Godefroi étant venu à mourir sans postérité, Othon II, pressé sans doute par les sollicitations de Charles, son cousin, frère de Lothaire, lui abandonna le duché de basse Lorraine, et même une partie de la haute. Lothaire, mécontent de cette générosité, soit qu'il craignît qu'elle ne donnât des prétentions plus ambitieuses à son frère, soit qu'il la regardât comme une usurpation des droits de suzeraineté, auxquels il prétendait, comme descendant de Charlemagne, sur la Lorraine entière, réclame en son propre nom la totalité de cette province, fait ses dispositions en conséquence, entre à l'improviste dans le Brabant, s'en empare, ainsi que de Metz, où il se fait rendre hommage par les Lorrains, et de là s'avance avec tant de célérité sur Aix-la-Chapelle, où Othon tenait une cour gaie et tranquille dans la plus grande sécurité, qu'il le surprend à table. L'empereur n'a que le temps de sauter sur son cheval et de s'enfuir, laissant à la discrétion du vainqueur mets, vins, meubles, bijoux; et à la rapacité de ses soldats, tous les environs, qu'ils ravagèrent cruellement.

En revanche, Othon rassemble une armée nombreuse, entre par les Ardennes, saccage la Champagne, et vient camper à Montmartre. « Je veux, disait-« il, faire chanter ici un *alleluia* qui « s'entende jusqu'à Notre-Dame de Pa-« ris. » Mais Lothaire s'y était jeté; Hugues Capet se joignit à lui. Ils firent si bonne contenance, que l'empereur n'osa les attaquer; et quand il décampa, les deux cousins, joignant leurs troupes, harcelèrent leur parent jusqu'à la frontière, achevant de désoler les pays que l'Allemand avait ravagés.

[980-81] Qu'on juge de l'indignation

qui s'éleva contre Charles, que l'on regardait comme la cause de cette affreuse dévastation. Ce fut le principe de la haine que les Français conçurent contre lui, et dont il recueillit des fruits si amers. Cependant ces querelles au sujet de la Lorraine ne furent pas absolument inutiles à Charles; car, par le traité qui fut conclu à Reims entre Othon II et Lothaire, les choses demeurèrent en l'état où elles étaient avant la guerre. Lothaire fut reconnu suzerain de toute la Lorraine; Othon, propriétaire de la haute, et Charles de la basse. Mais, faute énorme que commit ce même Charles, soit afin de se mettre à couvert des répétitions que pourrait faire Othon, soit plutôt, comme l'insinue Mézeray, afin de se donner un appui contre la mauvaise volonté de son frère, qu'il supposait ne lui avoir accordé le Brabant que par force; il imagina, contre les dispositions formelles du traité, et au mépris de sa propre dignité, de reconnaître Othon pour son seigneur, et de lui faire hommage. Cette soumission d'un prince français à un prince étranger révolta généralement. Elle fut traitée de bassesse, et couvrit le prince d'un mépris que rien ne put effacer. Il paraît que Charles était ou fort imprudent, ou fort mal conseillé, car il se révolta contre son frère. Il ne tendait pas à moins qu'à le détrôner; mais son projet échoua. Dans cette entreprise il s'aida encore des Allemands; ce qui rendit plus forte et plus incurable la haine qu'on lui portait déjà.

[982-86] Lothaire était un prince sage, vaillant, guerrier quand la circonstance le demandait, mais habituellement pacifique, aimé de son peuple, estimé des étrangers. Quoiqu'il eût assez mal traité les Allemands, on remarque qu'il n'en avait pas moins leur confiance, puisqu'ils étaient prêts à lui donner la tutelle d'Othon III, son cousin issu de germain, resté en bas âge. Lorsqu'il mourut, il était dans sa quarante-cinquième année. On dit qu'il fut empoisonné par Emme, sa femme, fille de Lothaire, roi d'Italie, et de sainte Adélaïde de Bourgogne, qui depuis épousa l'empereur Othon I, et qui fut aussi recommandable par ses talents que par ses vertus. Il laissa un fils nommé Louis, âgé de dix-neuf ans.

LOUIS LE FAINÉANT,

AGÉ DE 19 ANS.

[986] Lothaire avait eu la précaution de faire couronner son fils avant sa mort. Il lui avait fait épouser Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine, princesse vive et galante, dont l'union ne pouvait être que mal assortie avec un époux aussi faible de corps que d'esprit. Elle l'avait quitté une fois; et son beau-père avait été obligé d'aller la chercher lui-même en Aquitaine, pour la remettre, moitié de gré, moitié de force, avec son mari.

[987] Pendant la fin du dernier règne, et pendant celui-ci, qui fut très-court, puisqu'il ne dura que quinze mois, il y eut sans doute des intrigues assez intéressantes à connaître, puisque voilà, d'un côté, Emme accusée d'avoir empoisonné son mari; de l'autre, Blanche tachée du même soupçon à l'égard du fils. Le crime de la belle-mère semble constaté par l'opinion de son fils. Il en était persuadé, la traitant publiquement en coupable, la retenant dans une espèce de prison, privée de ses amis et de ses domestiques. Il était même prêt à la faire comparaître en justice quand il mourut. Il n'y a pas les mêmes présomptions contre Blanche; mais il est fâcheux pour la belle-mère et la bru d'avoir été également crues capables d'un pareil crime. Louis a été surnommé le Fainéant. Les chroniques ne marquent pas qu'il ait omis ou négligé quelque chose qu'il aurait pu ou dû faire, seul reproche propre à fonder l'imputation de fainéantise; mais apparemment on lui reconnaissait du penchant à l'indolence, et on l'aura plus jugé sur son caractère que sur ses actions.

On a cru devoir restituer ici un monument intéressant du langage du neuvième siècle, qui a rapport à la page 188.

C'est le texte du serment mutuel qu'en 842, et l'année qui suivit la funeste bataille de Fontenay, Charles le Chauve et Louis le Germanique, tous les deux fils de Louis le Débonnaire, prononcèrent en présence des grands de leurs états, lors du traité solennel qu'ils conclurent à Strasbourg, contre Lothaire, leur aîné. Ce fragment, conservé par Nithard, auteur contemporain, est d'autant plus précieux, qu'il est le seul qui nous reste des langues romane et tudesque, que l'on parlait à cette époque. Le serment de Louis est en langue romane, pour être entendu des Français, et celui de Charles en tudesque, pour être entendu des Germains.

SERMENT DE LOUIS. Pro Deo amur,
TRADUCTION. *Pour de Dieu l'amour,*
SERMENT DE CHARLES. In Godes minna,

et pro xristian poblo, et nostro
et pour le chrétien peuple, et notre
ind urh tes xristianes folches, ind unser

commun salvamento, d'ist di
commun salut, de ce jour
bedhero gehaltnisi, fon thesemo dage

in avant, in quant Deus savir et
en avant, autant que Dieu savoir et
frammordes, sofraint so mir Got gevissei ind

podir me donat, si salvarai jo cist meon
pouvoir me donne, si sauverai-je ce mien
mahd furgibit, so hald ih tesan minan

fradre Karlo et in adjudha er
frère Charles (Louis), et en aide serai
bruodher Lodwig . . . .

in cadhuna cosa si cum hom per
en chacune chose ainsi que un homme avec
. . . . soso man mit

dreit son fradre salvar dist, in o
justice son frère sauver doit, en ce
rehtu sinan bruodher . . . . . scal, in thi ut

quid il me altresi faret; et ab
que il pour moi ainsi ferait; et avec
haz er mig soso madvo; ind mit

Ludher nul plaid nunquam prindrai
Lothaire aucun accord jamais ferai
Ludheren inno thing ne gegando,

qui, meon vol, cist meon fradre
qui, par ma volonté, à ce mien frère
zhe, minnan willon, tesan minan bruodher

Karle in damno sit.
Charles (Louis) en dommage soit.
Lodwige ce scadhen wehren.

« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chré-« tien, et notre commun salut, à compter de ce « jour, autant que Dieu m'en donnera le savoir « et le pouvoir, je sauverai mon frère Charles « (Louis), et je lui serai en aide en chaque chose, « ainsi qu'il convient à tout homme de sauver « son frère, et tout ainsi qu'il ferait pour moi ; « et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui « par ma volonté soit préjudiciable à mon frère « Charles (Louis). »

SERMENT DES SEIGNEURS FRANÇAIS. Si Lodhuigs
TRADUCTION. *Si Louis*
SERMENT DES SEIGNEURS GERMAINS. Oba

sacrament que son fradre
(Charles), le serment que son frère
Karl, then eid then er sinemo bruodher

Karlo jurat, conservat, et Karlus
Charles (Louis) jure, observe, et que Charles
Luduwige geswor, geleistit, inde

meos sendra, de suo part, non
(Louis), mon seigneur, de sa part, ne
Ludhuwig, min herro, then, er imo part, for-

los tanit; si jo retornar non l'int pois,
le tienne; si je détourner ne l'en puis,
brichit; ob inanes arwenden ne mag,

ne jo, ne neuls cui jo retornar
ni moi, ne nuls que je détourner
noh ih, no thero them hes irrwenden

int pois, in nulla aiudha contra
en pourrai, en aucune aide contre
mag, imo ce follusti widhar

Lodhwig non li iver.
Louis (Charles) les ne lui sera.
Karl ne wirdit.

« Si Louis (Charles) observe le serment que « jure son frère Charles (Louis), et que Charles « (Louis), mon seigneur, ne le tienne pas de son « côté ; si je ne puis l'en détourner, ni moi, ni « aucun de ceux que je pourrai persuader, ne « lui seront aucunement en aide contre Louis « (Charles). »

987-1793.

TROISIÈME RACE,

DITE DES CAPÉTIENS,

COMPRENANT 33 ROIS, SOUS 805 ANS D'EXISTENCE.

La suite des rois capétiens se partage naturellement en trois grandes sections : les Capétiens directs, les Valois, et les Bourbons.

De 987 à 1328. Les Capétiens directs comptent quinze rois, en 341 ans.

De 1328 à 1589. La branche des Valois, treize rois, en 261 ans.

De 1589 à 1793. La branche des Bourbons, cinq rois, en 206 ans.

Si l'éloignement des faits dont se compose l'histoire des Capétiens directs, et le peu d'importance apparente de la plupart de ces faits, les rendent pour nous d'un intérêt beaucoup moindre que celui que peuvent offrir des événements plus graves et plus rapprochés de nous, peut-être réclament-ils davantage l'attention du philosophe. Quel spectacle en effet plus attachant pour lui que la suite et le développement de ces efforts constants et de ces progrès insensibles du pouvoir royal, le plus ferme garant de la félicité des peuples, lequel, nul à peu près à l'accession des premiers Capétiens au trône, est peu à peu reconquis par eux sur la féodalité, et transmis, avec la majeure partie du territoire français, à la branche qui doit les suivre! Quelque circonspecte d'ailleurs qu'ait été généralement la politique des Capétiens, pour ne point trop éveiller la jalousie; quelque pacifiques qu'aient été leurs moyens ordinaires d'accroissement, la législation, les affranchissements et les alliances, la force néanmoins qu'ils furent obligés de déployer aussi quelquefois contre des vassaux puissants et peu soumis, tels surtout que les ducs de Normandie et d'Aquitaine, devenus rois d'Angleterre, ne laissent pas de jeter de l'éclat sur leur histoire. Cet éclat augmente encore aussi bien que l'intérêt, lorsque ces mêmes Capétiens prennent part aux croisades, qui toutes se trouvent renfermées dans la période de temps qu'ils occupent : guerres pieuses, impolitiques sans doute, et que fit naître un zèle plus généreux peut-être qu'éclairé, mais dont les résultats furent avantageux à la société, parce que l'esprit factieux des grands y trouva un aliment qui désormais lui fit répandre au dehors cette inquiète activité qui nuisait à tous au dedans; parce que le besoin de fonds disponibles où ils se trouvèrent leur fit aliéner et disséminer leurs vastes domaines; parce que le même besoin procura de nombreux affranchissements, dont l'exemple une fois donné devait entraîner de rapides imitations; et parce qu'enfin ces circonstances et mille autres encore, nées de la même cause, secondèrent naturellement les efforts des rois pour ressaisir leur pouvoir, lequel se trouva consolidé lorsque la cause elle-même qui avait favorisé cette révolution vint à cesser d'exister.

La branche des Valois nous offre, avec un intérêt plus soutenu, des résultats qui ne doivent pas être moins utiles. Cent vingt ans de guerre contre l'Angleterre, avec une variété de succès et de désastres qui mirent plusieurs fois la France à deux doigts de sa perte, et qui placèrent même l'étranger sur le trône; la restauration miraculeuse de la chose publique, au moment le plus désespéré, et l'expulsion entière hors du territoire français de ceux qui semblaient le posséder incommutablement; d'autres guerres en Italie, aussi honorables à la valeur française que peu profitables, que funestes même à l'état; la rivalité des maisons de France et d'Autriche, maintenue par des hommes tels que François I et Charles-Quint; des guerres civiles, et la dernière née du fanatisme religieux, et empreinte de toutes les fureurs qu'il est capable d'enfanter; les caractères les plus divers et les mieux prononcés; des mœurs aussi intéressantes que bizarres, mélange confus de générosité, de valeur, de galanterie, d'ignorance et même de barbarie; des hommes gigantesques, preux chevaliers qui semblent au-dessus de notre nature actuelle, et qui, introduits sur la scène des événements, donnent une teinte nécessairement romanesque à l'histoire; enfin, au milieu de cette période même, un homme qui semble n'y pas appartenir, tant il est étranger à l'enthousiasme; politique profond, qui calcule froidement toutes les chances, qui les prépare, qui les fait naître, qui sait ordinairement en profiter, et qui achève de mettre les rois hors de page : tel est le spectacle vrai-

ment dramatique que nous présente cette partie de notre histoire.

Mais c'est à la branche des Bourbons que la France doit son illustration la plus pure. C'est sous la domination de ses rois que les conquêtes de l'esprit humain vont de pair avec les exploits militaires. Sous leur administration, la sagesse des lois, la politesse des mœurs, la perfection des arts, portent la civilisation à un degré de hauteur qui semble le terme fixé aux combinaisons de la sagesse humaine, et d'où elle ne saurait plus que déchoir. Ce moment arrive, par les essais imprudents d'une philosophie présomptueuse, qui s'enorgueillissait d'avance de l'application de ses principes au gouvernement de l'état, et dont le tact impur, flétrissant tout à coup les germes de tant de prospérités, plongea la France dans l'anarchie et dans un chaos de ruines de tout genre.

Tels sont les faits généraux qui vont être développés dans la suite de cette histoire.

987-1328.

CAPÉTIENS DIRECTS.

QUINZE ROIS EN 341 ANS.

HUGUES CAPET,

AGÉ D'ENVIRON 45 ANS.

[987] Le prince Charles n'était pas auprès de son neveu quand il mourut. Il est certain que s'il y avait eu un ordre de succession bien établi, le trône devait lui appartenir, et il aurait dû y monter sur-le-champ, comme fils de Louis d'Outremer : mais il y avait déjà eu des interruptions dans la succession directe; et ces interruptions, toutes en faveur des parents ou amis de Hugues Capet, semblaient l'autoriser à réclamer la couronne, surtout contre un prince absent et coupable de fautes ou d'imprudences qui lui avaient enlevé l'estime des grands et l'amitié des peuples. Hugues Capet, entouré des préventions favorables à ses ancêtres, jouissant lui-même d'une réputation de sagesse et de bravoure bien méritée, comte de Paris et duc de France, n'eut qu'à se présenter dans une assemblée de seigneurs, qui se tint à Noyon, pour se faire proclamer roi.

Les uns disent que l'élection fut unanime et volontaire; les autres, que le candidat avait environné l'assemblée de troupes qui lui assurèrent la plus grande partie des suffrages. Telle qu'ait été cette élection, il s'en tint content; et faisant peu de cas de quelques réclamations impuissantes, de Noyon il alla à Reims se faire couronner.

Voilà deux races finies, qui, prises ensemble, ont duré cinq cent soixante-sept ans. Deux fois le royaume a été exposé à une dissolution totale, et à chaque fois il s'est trouvé un homme qui en réunit les parties qui se séparaient, et en a fait un tout mieux cimenté qu'auparavant. Ces deux hommes sont Pepin le Bref, chef de la deuxième race, et Hugues Capet, chef de la troisième.

Les deux premières, la Mérovingienne et la Carlovingienne, outre les causes de dissolution particulières à chacune, savoir, la puissance des maires du palais sous la première, l'érection des grandes seigneuries sous la seconde, ont eu encore un principe de ruine qui leur est commun, savoir, le partage du royaume par les monarques entre leurs enfants. La Capétienne n'a pas eu le même germe de destruction. Ses princes ont été assez sages pour ne point diviser le royaume entre les frères; mais ils ont eu aussi l'imprudence d'en donner souvent des parties considérables aux cadets; ce qui les a rendus quelquefois redoutables aux aînés, et a beaucoup retardé la réunion des membres au corps.

L'histoire va apprendre comment ces princes de la troisième race ont obvié au démembrement qui menaçait le royaume; par quels moyens ils ont rattaché à leur couronne les beaux fleurons qui en avaient été arrachés, et ont donné à la monarchie une consistance, un éclat, une force

qui aurait dû la rendre indestructible. Mais lorsque tout pliait sous l'autorité de nos monarques, et après des siecles de la puissance la plus absolue de leur part, du sein même de l'obéissance la plus soumise des peuples, s'est développé tout à coup un germe de faction et d'indépendance, que depuis longtemps y déposaient sourdement des esprits jaloux, vains et irréfléchis : comme un vent impétueux, il a soufflé sur toutes les grandeurs, les a renversées, dispersées, anéanties, et a enveloppé dans la même destruction clergé, noblesse et royauté.

Sous Hugues Capet la France contenait l'espace entre la mer de Gascogne, la Manche, le Rhin, la Suisse, les Alpes et la Méditerranée; mais dans cette étendue, combien de seigneurs qu'on appelait grands vassaux, vrais souverains, lesquels ne reconnaissaient dans la royauté qu'un titre avoué par un simple hommage qui gênait peu leur indépendance!

Au nord, les comtes ou ducs de Flandre avaient à peu près sous leur domination ce qui a composé ensuite les Pays-Bas et la Hollande. Dans la même partie, les comtes de Vermandois étaient maîtres de la Picardie et de la Champagne. Au levant étaient les ducs de Bourgogne et ceux de Lorraine, qui s'étendaient en Alsace le long du Rhin; au midi, les ducs de Gascogne et d'Aquitaine, dominant dans l'Auvergne, la Guienne, le Poitou, la Saintonge; et au couchant enfin, les ducs de Bretagne et de Normandie, tous s'avançant plus ou moins dans l'intérieur vers le centre; de sorte qu'il ne restait proprement à Hugues Capet en montant sur le trône, en pleine et entière souveraineté, que le duché de France, dont Paris était la capitale, l'Orléanais, des domaines assez étendus en Champagne et en Picardie, et quelques forteresses dans d'autres provinces, où les rois tâchaient de prendre toujours des positions, et d'où leurs grands vassaux les repoussaient sans cesse. Sa puissance à la vérité se rehaussait de sa suzeraineté sur les nombreux hommagers de la couronne; mais ce droit était plus ou moins reconnu, plus ou moins contesté, suivant les circonstances; et c'était au talent de faire valoir cette dernière ressource laissée à l'autorité royale, que tenait son rétablissement en France, ou la consommation de son anéantissement.

Les grands vassaux devaient au monarque le service militaire, c'est-à-dire des troupes, quand ils en étaient requis; ils les entretenaient et menaient à l'armée eux-mêmes. Feudataires de la couronne, ils avaient aussi des feudataires ou vassaux, tenus, à leur égard, aux mêmes obligations qu'ils contractaient par serment avec le monarque, c'est-à-dire : fidélité, aide et secours; ne pas souffrir qu'il fût fait tort à leur seigneur dans ses biens et sa personne, le défendre, payer sa rançon s'il était fait prisonnier; contribuer, par des rétributions, redevances et présents, à l'éclat de sa cour et à l'établissement de ses enfants. Ces feudataires sont, à ce qu'il paraît, l'origine de la noblesse. Elle formait autour du suzerain comme une famille; mais elle n'a pu former un corps dans le royaume, parce qu'à mesure que les grands vassaux se sont détruits, ceux d'une province n'ont pas pu se joindre à ceux d'une autre, avec lesquels ils n'avaient pas de lien commun.

Il en était autrement du clergé. Il y avait entre les clercs des possesseurs de grands fiefs, et, comme chez les laïcs, des sous-inféodations; mais ce n'était pas le nœud féodal qui les unissait. Une hiérarchie bien graduée, une communauté de devoirs, de fonctions, de lois, de priviléges, d'intérêts, jusqu'à l'habillement qui les distinguait des laïcs; tout concourait à faire du clergé un corps très-puissant dans l'état. Aussi l'était-il dans les Gaules mêmes, avant Clovis, sous les Romains. Mais dans le temps présent son autorité venait principalement du respect pour la religion dont ses membres étaient les ministres. Grands et petits, tous à l'envi les comblèrent de biens. Leur crédit sur le peuple se composa

alors de ces richesses et de l'influence que les lois de mœurs, publiées dans les assemblées générales et sanctionnées par les rois, donnaient aux clercs sur toutes les actions de la vie, même les plus secrètes. Les monarques eux-mêmes fléchirent quelquefois sous ces lois, soit crainte réelle des foudres qui les menaçaient, soit politique, et afin d'engager les peuples par leur exemple à redouter les peines éternelles s'ils s'abandonnaient dans cette vie à des passions injustes, licencieuses ou féroces. Ainsi les rois de la troisième race, qui tenaient leur sceptre de l'élection, moyen qui pouvait le faire passer dans les mains des grands vassaux, secondés du peuple, avaient intérêt de s'attacher le clergé, qu'on pouvait regarder comme le régulateur de la volonté générale.

Hugues Capet sentit ce besoin et l'utilité d'avoir pour lui le clergé, lorsque Charles se mit en devoir de réclamer la couronne qui lui avait été enlevée. Le Lorrain s'adressa à Adalbéron, archevêque de Reims, et lui demanda conseil sur les mesures qu'il devait prendre pour s'assurer la succession de son neveu. Peut-être voulait-il engager le prélat à le sacrer; cérémonie qui mettait alors un grand poids dans l'opinion publique. Quoique attaché à la famille de Lothaire, auquel il devait son archevêché, le prélat, qui venait de couronner Hugues Capet, répondit à Charles ces paroles tirées d'une de ses lettres : « Rappelez-vous « ce que je vous ai dit quand vous m'a- « vez consulté; c'était alors qu'il fallait « gagner la faveur des grands du royau- « me : car pouvais-je seul vous faire roi? « C'est ici une affaire publique, et qui « ne dépend pas d'un particulier. Vous « m'accusez d'être ennemi du sang royal. « J'atteste mon rédempteur que je ne « vous hais pas. Vous me demandez ce « que vous devez faire : je ne le sais pas; « et quand je le saurais, je n'oserais vous « le dire. »

[988] L'affaire était décidée : Hugues Capet avait pris les devants, non-seulement pour lui-même, mais il se hâta encore de prendre la même précaution pour Robert, son fils, âgé de quinze ans. Six mois après avoir été reconnu roi, il obtint des prélats et seigneurs assemblés à Orléans que ce jeune prince lui serait associé, et il le fit couronner dans cette ville.

On ne peut guère douter que la formule employée alors n'ait été celle qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Si elle ne marque pas une élection formelle, elle exprime du moins un consentement, d'où paraissaient découler le droit du prince et sa puissance sur les sujets qui se soumettaient volontairement à son autorité. L'archevêque le présentait aux grands et au peuple réunis dans l'église, et leur disait : « Le voulez-vous pour votre roi? » *Vultis hunc regem?* L'assemblée répondait par acclamation : « Nous le voulons, « il nous plaît, qu'il soit notre roi! » *Laudamus, volumus, fiat!*

[988-90] Il était difficile qu'une autorité si dépendante dans son principe fût d'abord bien réglée; aussi se passa-t-il beaucoup de temps avant que les rois de la troisième race obtinssent de leurs vassaux une entière obéissance. Dès le règne de Hugues Capet, un Audidert, vicomte de Périgord, donna l'exemple de la résistance. Il faisait le siége de Tours contre la volonté des deux rois, le père et le fils : dans les lettres qu'ils lui écrivirent pour l'engager à le lever, ils se permirent un reproche qui le taxait d'ingratitude. « Qui vous a fait comte? » lui disaient-ils. « Et vous, leur répondit fièrement « Audibert, qui vous a faits rois? »

[991] Le prince Charles aurait pu profiter de ce penchant à l'insubordination si clairement exprimé, profiter des factions qui ne manquent jamais dans les changements de règne ou d'administration. Outre plusieurs seigneurs très-puissants attachés à la famille de Charlemagne par habitude et par reconnaissance, il y en avait même qui descendaient de ce prince en lignes collatérales masculine et féminine, tous beaucoup plus portés pour un rejeton de cet empereur que pour un petit-fils de Robert le Fort que quelques-

uns avaient vu leur égal. Par ces motifs, le duc d'Aquitaine prit les armes en faveur de Charles. Ce prince ne seconda son partisan ni assez vite ni assez puissamment, et laissa à son rival le temps de forcer le duc à se soumettre.

[991-95] Après bien des délais, Charles entra lui-même en France avec une armée d'Allemands qu'on connaissait sous le nom de Lorrains. Il prit Laon, qui était alors une forteresse importante, s'empara même de la ville de Reims, mais ne put déterminer l'archevêque, inquiet pour lui-même des conséquences, à le sacrer. Il livra bataille à Hugues, remporta une grande victoire; et lorsqu'il ne lui fallait peut-être plus qu'un peu d'activité pour se placer sur le trône, héritier de la mollesse des derniers rois ses ancêtres, il resta dans Laon, pour y consommer dans le repos les fruits de ses pillages. Il fut attaqué à son tour, fait prisonnier par la trahison de l'évêque Ascelin, et renfermé, sous bonne garde, dans une tour d'Orléans. L'opinion la plus probable est qu'il y vécut assez pour qu'il lui naquît deux fils qui moururent presque en naissant. Avant sa prison, il en avait eu un, nommé Othon. Ce dernier rejeton direct de Charlemagne régna après son père dans son duché de basse Lorraine ou de Brabant, ne marqua aucune prétention sur la France, et mourut sans laisser de postérité.

[996] La mort de Charles assura le sceptre dans la main de Hugues Capet. Il gouverna avec une grande prudence. Environné de grands seigneurs jaloux les uns des autres, quelquefois il se rendait arbitre entre eux, gagnait leur estime et leur amitié par de sages décisions, et conciliait à la dignité royale une considération que le ton impérieux ne lui aurait pas acquise. Quelquefois aussi, sans se mêler de leurs querelles, il les laissait se battre entre eux. Ils s'affaiblissaient ainsi, et l'autorité royale se renforçait à proportion. Hugues Capet était politique habituellement, et vaillant dans l'occasion. Il régna neuf ans, mourut âgé de cinquante-cinq, et laissa son royaume aussi tranquille que si sa famille eût gouverné pendant une longue suite d'années. Il fixa son séjour à Paris, que les rois de la seconde race avaient négligé, et fut enterré dans l'église de Saint-Denis, qui devint par préférence le lieu de la sépulture de nos rois.

ROBERT,

AGÉ D'ENVIRON 26 ANS.

[996-99] Robert, âgé de vingt-six ans, succéda à Hugues, son père. Son règne, quoique long, paraît, faute de mémoires suffisants, un des plus stériles en événements. Entre ceux qui peuvent fixer l'attention, s'offre le spectacle d'un roi, saint, ou du moins reconnu pour tel dans les légendes, et ce saint excommunié. Il avait épousé Berthe, fille de Conrad, roi des deux Bourgognes[1], et veuve de Eudes, comte de Champagne. Malheureusement ce mariage se trouva taché de deux vices. Robert était parent de son épouse au quatrième degré, et alors les empêchements allaient jusqu'au septième. De plus, le roi avait tenu sur les fonts de baptême un enfant de la comtesse, et l'affinité contractée par cette cérémonie était encore un obstacle qu'il fallait lever par des dispenses, alors difficiles à obtenir.

Plusieurs évêques de France consultés avaient pensé que l'avantage du royaume permettait de ne se pas laisser arrêter par ces deux difficultés; mais le pape Grégoire V en jugea autrement. Il ordonna aux deux époux de se séparer, et sur leur refus, il les excommunia; il mit le royaume en interdit. Selon une loi publiée par Pepin dans le concile de Verberie, en 755, « un excommunié ne devait

[1] Le duché de Bourgogne ne faisait point partie de ce royaume, qui se composait de la Bourgogne transjurane (la Suisse), de la cisjurane (la Franche-Comté), du Dauphiné et de la Provence. En 1032, à la mort de Rodolphe III, qui ne laissa pas d'enfants, et qui institua pour son héritier l'empereur Conrad le Salique, ce royaume se démembra par les usurpations des gouverneurs particuliers; et de là vinrent les comtes de Bourgogne, de Provence, de Viennois, et de Savoie.

« pas entrer dans l'église, ni boire, ni « manger avec les autres chrétiens. Sachez, disent les Pères, dont le roi « n'est ici que l'organe, qu'aucun ne « peut ni boire ni manger avec lui, ni « recevoir ses parents, ni lui donner « le baiser de paix, ni se joindre à lui « dans la prière, ni le saluer; et si quelqu'un communique avec lui de plein « gré, qu'il sache qu'il est excommunié « lui-même. » Pendant l'interdit, il était défendu de célébrer l'office divin, d'administrer les sacrements aux adultes, d'enterrer les morts en terre sainte; le son des cloches cessait; on couvrait les tableaux dans les églises; on descendait les statues des saints, on les revêtait de noir, et on les couchait sur la cendre et des épines : tout prenait un aspect lugubre. Il paraît qu'on n'avait encore rien vu de pareil en France. Le peuple consterné déféra si humblement aux ordres du pape, que le roi se vit généralement abandonné de ses courtisans et de ses domestiques. Il ne lui resta, dit-on, que deux serviteurs, qui faisaient passer par le feu les plats ôtés de dessus sa table, et jetaient la desserte aux chiens.

[1000] Robert lutta trois ans contre les anathèmes, céda enfin, fut relevé de l'excommunication, et épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse; elle était très-belle, mais fière, capricieuse, et si opiniâtre, que l'infortuné mari n'eut point de repos avec elle pendant son mariage. Elle voulut gouverner, et gouverna, quelque effort que fît Robert pour se soustraire à sa domination.

[1001-2] Ce monarque était naturellement pacifique; cependant il ne redoutait pas la guerre, quand l'intérêt de son royaume l'exigeait. Le comte de Champagne, fils de Berthe, l'épouse dont il avait été forcé de se séparer, déjà trop puissant par ses domaines et ses alliances, voulut encore s'agrandir; Robert le resserra dans ses limites. La vacance du duché de Bourgogne lui fournit une autre occasion de guerre. Le duché devait lui revenir, comme héritier naturel de Henri le Grand, son oncle, qui était mort sans enfants. Son droit lui fut contesté par Ott-Guillaume, premier comte propriétaire de Bourgogne (de Franche-Comté), fils d'Adalbert, roi d'Italie, et beau-fils de Henri, qui l'avait adopté. Les hostilités entre eux durèrent douze ans, et se terminèrent par un traité qui adjugea à Robert le duché et à Guillaume le comté de Dijon, pour sa vie. Robert, au lieu de fortifier son pouvoir de la possession d'une si belle province, ne s'en fut pas plus tôt mis en possession, qu'il en fit l'apanage de Henri, son second fils.

[1003-10] Le monarque fut aidé dans cette conquête par Richard le Bon, duc de Normandie, son cousin germain. Il fut encore fortifié du secours du Normand dans une guerre que des droits de suzeraineté sur la Flandre firent naître entre lui et l'empereur Henri II. Ces princes, reconnus tous deux pour saints dans les légendes, se firent la guerre, appelés par des vassaux qui, selon leur intérêt, portèrent leur hommage à l'un au préjudice de l'autre. Cette cérémonie était alors importante, par l'obligation déjà mentionnée que contractait le vassal d'armer pour son souverain, de voler à son secours quand il en serait requis, de payer sa rançon et celle de ses fils s'ils étaient faits prisonniers, enfin de ne point souffrir qu'il lui fût jamais fait aucun tort dans sa personne, son honneur et ses biens. Tout cela se jurait sous peine de perdre son fief. Outre l'avantage de priver l'empereur de ce vasselage intéressant, Robert trouvait à satisfaire sa bonté naturelle, en cherchant à assurer le Brabant à deux princesses, filles du malheureux Charles de Lorraine, auxquelles l'empereur avait enlevé cet héritage pour en gratifier un Godefroy, déjà comte de Bouillon, de Verdun et des Ardennes. Le roi de France parvint à faire rendre quelque justice à ces princesses. Elles satisfaites par quelques terres qui leur furent concédées, Robert ne fut pas difficile sur les autres conditions, et la paix se conclut entre les deux suzerains.

Remarquons, en passant, que le Godefroy dont il vient d'être parlé eut pour petite-nièce Ide de Bouillon, mère du fameux Godefroy, chef de la première croisade; et que celui-ci, devenu roi de Jérusalem, ayant résigné le Brabant, dont il avait été investi par l'empereur Henri IV, ce duché fut donné par Henri V à la maison de Louvain, tige de celle de Hesse d'aujourd'hui, par Henri de Brabant, dit l'Enfant, qui fut premier landgrave, en 1263.

[1011-18] A l'exemple de Hugues Capet, son père, Robert résolut de faire sacrer et reconnaître de son vivant Hugues, son fils aîné, âgé de douze ans. Il paraît que cette précaution était un secret de famille que les Capétiens se transmirent. Ce fut pour la reine Constance une occasion de développer son caractère intrigant et impérieux. Sans doute elle n'avait pas attendu ce moment pour se montrer à son mari telle qu'elle était, et s'en faire craindre. On remarque qu'il n'osait faire grâces ou faveurs sans son aveu, et que quand cela lui arrivait, il avait grand soin de dire à ses obligés : « Surtout n'en parlez point à la reine. » Elle eut l'audace de faire massacrer sous les yeux de son époux Hugues de Beaumont, qu'il avait élevé, sans la consulter, à la dignité de comte du palais.

[1019-22] Ce fait rend croyable ce qu'on rapporte de sa conduite à l'égard du père et des enfants : charmée que son mari, en faisant couronner Hugues, se soit donné un rival qu'elle pourra faire agir si le père résiste à sa volonté, elle se met à endoctriner le jeune monarque, et l'excite à attirer à lui la puissance, dont elle comptait profiter; mais ne trouvant pas en lui la docilité qu'elle espérait, elle le tourmente, l'oblige, à force de mauvais traitements, à quitter la cour, et même à prendre les armes. Au lieu de se porter en force contre son fils, le père, qui savait la cause de sa révolte, va le trouver, le ramène, et le traite si bien, qu'il s'en fait un ami et un aide pour le gouvernement.

[1022-25] Malheureusement Hugues mourut. Nouvelles prétentions de la part de la mère. Elle veut que ce soit, non point Henri qui reçoive la couronne, mais Robert, son cadet, qu'elle espère plier plus facilement à ses idées. Le père tient bon, il fait sacrer l'aîné; Constance de travailler aussitôt à susciter Robert contre son frère. Cependant elle ne réussit pas à les brouiller. Contrariée dans son désir, elle conçoit une haine mortelle contre tous les deux, et les fatigue tellement par ses tracasseries, qu'elle les force de s'éloigner comme avait fait leur aîné. Le père va de même les chercher, les ramène, et pacifie tout, autant qu'il était possible avec une pareille femme. C'est en partie dans l'exercice de la patience, dont Robert peut être présenté comme modèle aux époux mal assortis, que ce prince s'est sanctifié; d'un mari trop complaisant on dit encore, *C'est un vrai Robert.*

[1025-29] Ce prince était fort exact à tous les exercices de piété. Il assistait régulièrement aux offices divins, prenait part au chant, non, comme Charlemagne, à voix basse, mais tout haut. Il a fait des motets et des hymnes qu'on chante encore. A sa contenance dans l'église, on pouvait juger qu'il était pénétré d'un vrai sentiment religieux. Mais on peut reprocher à ses dévotions des excès et des abus qui tiennent d'ailleurs à l'ignorance et aux préjugés du temps.

Pour ne point exposer les plaideurs à un faux serment, il faisait retirer les reliques des châsses sur lesquelles ils devaient jurer, comme si une pareille précaution pouvait mettre la conscience en sûreté. Des scélérats avaient attenté à sa vie, ils allaient être condamnés à mort. Robert les fait, dit-on, préparer par la pénitence à la communion qu'ils reçoivent, et envoie dire aux juges occupés à les juger qu'il ne peut se résoudre à se venger de ceux que son maître a admis à sa table; et il les admet à la sienne. Comment accorder cet excès d'indulgence avec l'affreuse condescendance, commandée par un faux zèle, d'assister avec la reine et toute sa cour au supplice

d'une troupe de manichéens, misérables fanatiques, qui refusèrent jusqu'au bûcher de rétracter leurs erreurs. Quand ils sentirent l'action de la flamme, ils s'écrièrent qu'ils avaient été trompés. On voulut éteindre le feu, il n'était plus temps. Ils furent consumés, laissant aux spectateurs le regret d'une atrocité inutile.

Les pèlerinages étaient alors fort en vogue. Sitôt qu'une coutume paraissait tenir à la religion, il était difficile que Robert ne l'adoptât pas. Il alla à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Ce prince traitait les évêques avec respect, marquait beaucoup de considération à ceux qui se conduisaient bien, et n'épargnait ni les remontrances, ni les menaces, peut-être même les punitions, à ceux dont les mœurs s'éloignaient de la décence de leur état. Forcé de fléchir, pendant les premières années de son règne, sous les ordres absolus de Grégoire V, on remarque qu'il ne fut pas en grand commerce avec ses successeurs. Un d'eux vint en France, y fut reçu honnêtement, mais sans grand éclat. Un second montra le désir d'y faire un voyage; le roi eut l'adresse de l'en détourner. Ainsi sa piété ne l'aveuglait pas sur les risques que la puissance ecclésiastique, trop peu contenue, pouvait faire courir à la sienne.

[1030-31] Le roi Robert mourut à soixante ans, généralement regretté. « Nous avons perdu notre père, » s'écriaient en gémissant ceux qui assistèrent à ses funérailles. « Il nous gouver- « nait en paix; sous lui nos biens étaient « en sûreté. » Ce que disaient ceux qui étaient présents, toute la nation le répétait. Nul prince n'a jamais été mieux loué et plus universellement.

On ne peut s'empêcher de remarquer quelques rapports entre le roi Robert et l'empereur Charlemagne. Tous deux étaient fils du chef de leur dynastie royale; tous deux ont eu un règne fort long. Charlemagne a recueilli les restes de la littérature romaine dans les Gaules; Robert, ceux de la littérature de Charlemagne, dispersés et presque anéantis par les guerres civiles de la seconde race. L'exemple de Robert, ses encouragements ont posé les fondements du vaste édifice des connaissances humaines dont nous jouissons; et si les savants doivent leur admiration à Charlemagne, ils ne peuvent refuser à Robert leur estime et leur reconnaissance. Il ne fut pas empereur; mais il en refusa la dignité, qu'on offrait à son fils. Enfin il protégea les lettres, et les récompensa, non pas avec la magnificence de Charlemagne, mais à proportion de ses revenus, qui étaient fort bornés. Ils lui laissèrent cependant les moyens de bâtir des monastères, et de faire des libéralités aux églises. Il paraît que c'était à embellir les objets du culte et les armes des guerriers que l'adresse des artistes s'employait alors. Dans une entrevue avec l'empereur d'Allemagne, le roi de France lui offrit un livre d'évangiles et d'autres livres d'église, dont la couverture était délicatement traitée en or, argent et ivoire; des reliquaires plus précieux par le travail de l'orfévrerie que par la matière; enfin des armures parfaitement ciselées et gravées. L'empereur lui fit porter en échange un lingot d'or pur, pesant cent livres : ne pouvant faire un présent orné, il le fit riche, et l'accompagna d'un grand et long repas, selon la coutume d'Allemagne.

Robert laissa trois fils, Henri, Robert et Eudes.

HENRI I,

AGÉ D'ENVIRON 27 ANS.

[1032] Henri I avait vingt-sept ans environ quand il succéda à Robert. Quoiqu'il eût été déjà couronné du vivant de son père, il eut cependant de la peine à s'affermir sur son trône. Constance, sa mère, n'avait pas épuisé toute sa malice avec son mari. Il lui en restait pour son fils aîné. Comme elle n'espérait pas qu'il se laisserait gouverner, elle suscita contre lui Robert, son second fils. La faction était si puissante, que Henri fut obligé

de fuir de Paris, lui douzième. Il gagna Fécamp, où le duc de Normandie tenait sa cour. Ce duc reçut son suzerain avec beaucoup d'honneur; mais ce qui valut encore mieux, il lui donna une bonne armée, avec laquelle Henri rentra dans son royaume. Fort de ce secours, il contraignit les rebelles à traiter d'un accommodement. Constance s'y opposa tant qu'elle put, mais elle ne réussit pas à l'empêcher; elle se vit même dans la nécessité de se laisser comprendre dans le traité. N'ayant plus ensuite rien à brouiller, elle mourut, et fut enterrée dans l'église de Saint-Denis, auprès du roi son mari, dont elle avait continuellement troublé le repos.

[1033-35] Le sceau de la réconciliation entre les deux frères fut le duché de Bourgogne, que Henri avait reçu de son père, et qu'il transmit généreusement à Robert. [1036] Mais cette espèce de récompense de la rébellion excita Eudes, le troisième frère, à tâcher de s'en procurer une pareille par le même moyen. Il demanda aussi un apanage, et prit les armes pour se le faire donner. On dit même qu'il portait ses vues plus loin que Robert, et qu'il ne se proposait pas moins que de détrôner son frere et de se mettre à sa place. Il était aidé dans ce projet par le comte de Champagne. Henri trouva encore une ressource dans la bonne volonté du nouveau duc de Normandie, Guillaume, surnommé depuis le Conquérant, qui arma en sa faveur.

C'etait alors un monarque bien peu redoutable qu'un roi de France qui voyait sa capitale serrée, d'un côté, par les comtes de Champagne, lesquels, par eux ou leurs alliés, occupaient depuis la Flandre jusqu'à Senlis, et une partie de la Brie jusqu'à Melun; d'un autre côté, les Normands venaient jusqu'à Pontoise. Les ducs de Bourgogne s'étendaient en deçà de Sens et d'Auxerre; de sorte qu'après les environs de Paris, très-rapprochés, la vraie et unique puissance des rois consistait dans l'Orléanais. Le pays Chartrain, la Touraine et l'Anjou avaient leurs ducs et comtes, qui se regardaient comme indépendants, et au delà de la Loire le roi n'était presque connu que de nom.

[1037] Comment, dans un espace si rétréci, trouver un apanage pour Eudes? Henri défendit son petit domaine contre lui et ses partisans, le vainquit, le fit prisonnier, et l'envoya dans la tour d'Orléans calmer sa passion ambitieuse. Il y resta deux ans; on ne sait pourquoi son frère le relâcha. Ce fut alors comme une bête féroce déchaînée. A la tête d'une troupe de brigands, il parcourait les provinces, ne vivant que de butin et de rapines. Un ancien auteur a recueilli des circonstances de sa mort, que nous rapportons dans les propres termes de l'historien Velly. « Dans une des courses du « prince Eudes, le malheur voulut qu'il « pillât quelques serviteurs de S. Benoît [1]. Déjà il s'en retournait chargé « d'un riche butin, lorsque la nuit le « surprit dans un village, qui était en« core sous la protection du bienheu« reux patriarche. Le cimetière, fermé « d'un bon mur, lui parut un endroit sûr : « il y fit camper sa petite armée. On ser« vit un grand repas de ce qui avait été « pris sur les élus de Dieu. Cependant « on manquait de cire pour faire les lu« minaires : c'est l'expression de l'ano« nyme, qui semble indiquer qu'on ne « se servait alors que de lampions : le « prince se fit ouvrir l'église; et malgré « les remontrances de ces bonnes gens, « il enleva le cierge pascal pour éclairer « sa table. La vengeance fut prompte. Le « téméraire était à peine au lit, qu'il se « sentit frappé d'une maladie qui l'en« leva en très-peu de temps. Tant il est « vrai que personne, de quelque condi« tion qu'il soit, roturier, gentilhomme « ou prince, ne peut toucher impuné« ment aux biens de S. Benoît! »

Il se peut que de parcilles histoires répandues dans le peuple aient quelquefois servi de rempart aux richesses monastiques contre l'avidité des personnes crédules; mais la meilleure sauvegarde était

[1] Velly, t. II, p. 357.

une réputation de bonnes mœurs, dont les moines jouissaient alors plus que les ecclésiastiques. On reprochait à ceux-ci la simonie et un libertinage domestique que les conciles et les papes foudroyaient en vain, et qu'on ne put réprimer autrement qu'en autorisant les seigneurs à vendre comme esclaves les enfants provenus de ces unions illicites; les moines, au contraire, ayant leur bien en commun, étaient peu tentés, excepté pour se procurer des dignités, d'employer les viles manœuvres de la simonie. La vie commune, l'inspection réciproque qu'elle facilite, étaient une sauvegarde contre le libertinage. Aussi dans les règlements de discipline qui nous restent, en trouve-t-on beaucoup plus qui regardent les ecclésiastiques que les moines, dont les désordres, s'il y en avait, étaient plus renfermés et moins connus. [1039-46] Sous Henri I, et sans doute par son concours, s'établit une espèce de police pour la guerre. On l'appela « *la trêve du Seigneur*, monument de la faiblesse du « gouvernement et du malheur des « temps[1]. Chaque seigneur prétendait « avoir droit de se faire justice à main armée; et comme les seigneurs étaient « multipliés à l'infini, ce n'était partout « que violences et brigandages. On chercha longtemps un remède à un mal si « contraire à la religion et à la société, et « on commença d'abord par ordonner que « depuis l'heure de none du samedi jusqu'à « l'heure de prime du lundi, personne « n'attaquerait son ennemi, moine ou « clerc, marchand, artisan, ou laboureur. On statua ensuite que depuis le « mercredi au soir jusqu'au lundi matin, « on ne pourrait rien prendre par force, « ni tirer vengeance d'une injure, ni exiger « le gage d'une caution. Le concile de « Clermont, celui où fut publiée la première croisade, confirma ces dispositions, et les étendit même aux veilles « et aux jours des fêtes de la Vierge et « des saints apôtres. Il déclara de plus « que depuis le mercredi qui précède le « premier dimanche de l'avent jusqu'à « l'octave de l'Épiphanie, et depuis la Septuagésime jusqu'au lendemain de la « Trinité, il ne serait permis ni d'attaquer, « ni de blesser, ni de tuer, ni de voler personne, sous peine d'anathème et d'excommunication. »

[1] Velly, ann. 1044.

Comme chacun a sa manière de voir, un évêque de Cambray, nommé Gérard, se déclara contre ce statut pour deux raisons : la première, parce qu'on exigeait le serment, ce qui exposait au parjure; et en effet presque tous ceux qui jurèrent cette paix violèrent leur serment. La seconde raison de Gérard était que le mélange d'autorité ecclésiastique et civile dans cette prohibition, avait quelque chose de contraire au droit du souverain, à qui seul il appartient de réprimer les violences par la force, de terminer les guerres et de faire la paix.

Plusieurs seigneurs étaient de l'avis de Gérard, mais dans un sens différent. C'est qu'ils ne voulaient pas d'un règlement qui leur faisait tomber les armes des mains dans des temps et pour des intervalles déterminés. Les Normands surtout montrèrent la plus grande répugnance, et ne se rangèrent enfin sous cette loi bienfaisante que quand ils crurent ne pouvoir s'y soustraire. Frappés par la maladie des ardents, espèce de peste qui, après avoir ravagé la France, les tourmenta à leur tour, ils allèrent même dans leur soumission plus loin que les autres, et établirent chez eux une association qu'on appela *la confrérie de Dieu*. Seigneurs et prélats, riches, pauvres, tous y étaient admis indistinctement. Ils se donnèrent pour se reconnaître une marque qui consistait en un petit capuchon blanc, et une médaille de la Vierge, attachée sur la poitrine. On faisait jurer aux récipiendaires de poursuivre sans relâche ceux qui troubleraient le repos de l'église et de l'état.

[1047-53] Entre ces seigneurs tourmentés du désir des combats, un des plus embarrassants pour le roi de France était Guillaume, duc de Normandie, qui commençait à lui causer de vives inquié-

tudes. A la vérité, ce prince avait rendu à Henri un grand service en l'aidant à s'affermir sur son trône; mais le monarque l'avait bien payé de retour en se déclarant pour lui contre une ligue de seigneurs qui, s'autorisant de l'illégitimité de sa naissance, voulaient annuler le testament que Robert le Diable ou le Magnifique, son père, avait fait en sa faveur. Henri avait combattu pour lui de sa personne. Dans une occasion il fut renversé d'un coup de lance, et courut risque de la vie.

[1054-58] Soit que la force que Guillaume se sentait le rendît présomptueux et exigeant, soit que la faiblesse de Henri le rendît ombrageux, il se glissa quelque froideur entre les deux amis. Des prétentions sur des forteresses et des villes frontières, signifiées avec hauteur, repoussées avec indignation, les aigrirent. Henri n'était pas homme à souffrir patiemment une atteinte à ses droits : dans une occasion où l'empereur Henri III voulut protéger contre lui un vassal rebelle, le roi lui offrit de vider leur querelle dans un combat singulier corps à corps. Les altercations avec Guillaume se soutinrent le reste du règne du roi Henri, et furent mêlées de guerre, de raccommodements et de ruptures.

[1059] Henri I, pour éviter les inconvénients qui avaient suivi le premier mariage de son père, avait fait chercher en Russie, après la mort d'une première femme, une princesse dont il n'eût à craindre ni parenté ni alliance spirituelle. Anne, fille d'Iaroslave, duc de ce pays, lui donna trois fils, Philippe, Robert et Hugues. Se trouvant engagé dans des actions litigieuses avec le duc de Normandie, peu sûr de la bonne volonté des autres grands vassaux, il résolut, selon la politique de sa famille, de faire couronner, de son vivant, Philippe, son fils aîné, qui n'avait encore que sept ans. Il lui fallut une négociation et des prières pour obtenir le consentement des seigneurs français, et qu'ils voulussent bien lui prêter serment de fidélité.

[1060] Cette cérémonie fut faite à temps; car l'année suivante Henri mourut, à l'âge de cinquante-quatre ans, d'une médecine prise mal à propos. Il eut le temps de régler ses affaires, et appela à la tutelle de ses enfants et à la régence de son royaume Baudouin V, comte de Flandre, son beau-frère. La reine Anne, isolée et sans appui dans une cour étrangère, ne parut pas, sans doute, à son mari, capable de soutenir une tutelle qui pourrait être orageuse. Elle ne se fâcha pas de la préférence donnée à son beau-frère, ou s'en consola dans les douceurs d'un second hymen. Elle épousa Raoul, comte de Crespy et de Valois, en conservant toujours le titre de reine : mais Raoul était parent de Henri; ce fut une cause de dissolution, et d'abord d'excommunication, parce qu'il refusait de se séparer de la reine. On ne sait si ce commerce dura longtemps; mais après qu'il eut cessé, soit volontairement, soit par la mort de Raoul, Anne, à ce qu'on croit, retourna finir ses jours en Russie.

Henri I était belliqueux, brave, doux, humain et loyal. Son règne n'est taché ni de perfidie ni d'aucune cruauté; il respectait la religion, accueillait les prélats avec égard, et les personnes doctes avec complaisance et affabilité.

PHILIPPE I,

AGÉ DE 8 ANS.

[1061] La nature avait beaucoup fait pour Philippe I : il était d'une taille majestueuse, avait une physionomie ouverte, les yeux vifs, beaucoup d'aptitude aux exercices du corps; il montrait de l'esprit et du courage. Baudouin cultiva ces heureuses dispositions avec quelque succès; mais il paraît qu'il ne put lui donner ni le goût de l'application, ni une certaine ardeur pour le travail, si nécessaire à un roi.

Montant sur le trône à huit ans, et déjà couronné, il eut le malheur d'être flatté et approuvé de bonne heure; ce qui l'accoutuma à s'abandonner à ses passions, sans respecter souvent ni lois ni bienséance. Le jugement le moins dé-

savantageux que les historiens aient porté de ce prince, c'est qu'il fut un égoïste sur le trône, voyant rouler autour de lui les événements les plus importants sans y prendre de part active que quand le cours des circonstances l'entraînait. Tel est à peu près l'aperçu de son règne, qui a été un des plus longs de la monarchie.

[1062-65] Les premières années de la régence de Baudouin furent troublées par la répugnance de plusieurs seigneurs à reconnaître son autorité, et par leurs efforts pour s'y soustraire. Les plus opiniâtres dans leur indépendance étaient les Gascons, comme les plus éloignés du centre. Le régent lève subitement une armée, sous prétexte d'aller secourir les chrétiens d'Espagne contre les Maures. Quand il se trouve au milieu du pays des rebelles, il tombe à l'improviste sur leurs villes, prend leurs forteresses, bat leurs troupes, et les force de faire l'hommage qu'ils refusaient. Baudouin prend, selon les circonstances, d'autres mesures pour assurer l'autorité et augmenter les petits états de son pupille. Il se mêle dans les querelles de ses voisins, autant qu'il faut cependant pour ne pas s'attirer des guerres trop importantes; et à titre, tantôt d'auxiliaire, tantôt d'arbitre, il obtient des châteaux, des villes, et même des provinces entières : témoin le comté de Château-Landon, qu'il se fit céder en récompense de ce que, des deux frères qui se disputaient le comté d'Anjou, il s'engagea à laisser tranquille possesseur le cadet, Foulques le Réchin, qui, pour en jouir, avait assassiné son aîné, ou le tenait enfermé.

Quelques personnes penseront que dans l'impuissance de punir le crime, Baudouin fit bien d'en profiter à l'avantage de son pupille, d'autant plus que l'assassin n'aurait pu être châtié sans qu'on tourmentât les peuples, qui n'étaient point coupables.

[1066] Pendant la régence arriva la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie. Ce prince n'avait pour lui que le testament, vrai ou supposé, d'Édouard le Saint, mort sans enfants. Il se présentait contre lui un Harold, fils de Godwin, ministre tout-puissant sous les derniers rois. Chacun avait ses partisans. Guillaume manquait d'argent; et au moment où il allait tenter l'entreprise, le duc de Bretagne lui déclara la guerre, comme ayant sur la Normandie, par sa mère, fille de Robert le Diable, plus de droit que le bâtard de ce dernier duc. Les seigneurs normands ne voyaient pas de bon œil le projet de conquérir l'Angleterre. Guillaume leur demandait de l'argent : s'il échouait, ils craignaient de rester dépouillés et appauvris; s'il réussissait, leur pays pouvait devenir une province d'Angleterre : ils le refusèrent donc unanimement dans une assemblée générale qu'il avait convoquée.

L'adroit Guillaume ne se désespère pas. Il prend chacun à part, les flatte les sollicite. Tel qui n'aurait rien donné se sentant appuyé des autres, seul vis-à-vis d'un prince qui pouvait un jour se ressentir de son refus, ouvrait sa bourse, vendait ses meubles, engageait ses terres, levait pour lui des soldats et construisait des vaisseaux. Il ne s'en tint pas aux Normands. Il empruntait de tous côtés et à gros intérêts, qu'il hypothéquait sur les biens qu'il donnerait à ses prêteurs quand il serait maître de l'Angleterre.

Il avait plus d'une manière pour parvenir à son but; s'il marchandait avec quelques-uns, avec d'autres il affectait un procédé noble et désintéressé. Par exemple, à Baudouin, régent de France, comte de Flandre, et un peu son parent, il envoie un blanc seing, avec prière de le remplir de la somme et de l'intérêt qu'il voudra. On dit que le Flamand s'appliqua trois cents marcs d'argent de rente, dont les fonds furent fournis en vaisseaux, munitions, soldats, qu'il leva autant et peut-être plus en France qu'en Flandre.

Pendant ces préparatifs, le duc de Bretagne, qui inquiétait le Normand, meurt, et si à propos, qu'on l'a cru empoisonné.

L'expédition de Guillaume devint le

rendez-vous des braves. Tous y accourent : les comtes d'Anjou, de Poitou, de Ponthieu, de Bourgogne, tous vassaux de la France, y mènent leurs chevaliers et leur milice. Les fils même du dernier duc de Bretagne en veulent partager l'honneur. Le politique Guillaume gagne le pape, qui excommunie d'avance ceux qui s'opposeraient à lui. Le signal du départ est donné. On remplit les vaisseaux, on se jette sur tout ce qu'on peut trouver d'embarcations. Le vent souffle favorablement, point d'obstacle au débarquement; mais Harold avance à la tête d'une armée. Guillaume alors incendie ses vaisseaux, et met ainsi les siens dans l'alternative de la mort ou de la victoire. Les rivaux se rencontrent, l'Anglais est tué dans la mêlée. Un mois suffit à Guillaume pour se placer sur le trône; et l'Angleterre, conquise par les Français, devint leur ennemie la plus acharnée.

[1067-75] Le secours que fournit Baudouin pour le succès d'un voisin si dangereux, a été regardé comme une action impolitique de sa part. Il n'en vit pas les suites. Sa mort, arrivée un an après la conquête, laissa Philippe maître de lui même, et du gouvernement de son royaume, à quinze ans. On ne voit pas qu'il ait été nommé d'autre régent. La première guerre du jeune monarque eut lieu à l'occasion de la famille de son tuteur. Il soutint d'abord Richilde, veuve de Baudouin, mère de deux fils, contre Robert, comte de Frise, son beau-frère, qui voulait enlever à la veuve sa tutelle, peut-être pour envahir ensuite plus facilement les états de ses neveux. Cette guerre eut des alternatives singulières. Philippe, à différentes reprises, fut vainqueur et vaincu. La veuve et son beau-frère furent faits prisonniers à peu de jours l'un de l'autre; délivrés tous deux, ils allaient recommencer les hostilités, lorsque le jeune roi se laissa gagner par Robert, qui lui offrit des terres dans l'Orléanais, et la main de Berthe, fille de sa femme, qu'il avait épousée veuve de Floris ou Florent I, comte de Hollande. Richilde, privée d'un de ses fils par le sort de la guerre, plia avec l'autre sous la force des circonstances : elle céda la Flandre à l'oncle, ne retenant que le Hainaut.

[1076-86] A mesure que l'expérience vint à Philippe, il sentit plus vivement la faute faite par son tuteur d'avoir procuré tant de forces au duc de Normandie. Ainsi, malgré son goût pour le repos, il ne put se refuser aux occasions de susciter à son voisin des embarras, ou d'augmenter, quand il pouvait, ceux qui existaient. Guillaume avait trois fils : repartant pour l'Angleterre, d'où il était venu faire un voyage en Normandie, il jugea à propos de faire don de cette province à Robert, son fils aîné, mais sans se dessaisir. Le jeune prince demande à jouir. Le père répond « que sa coutume « n'est pas de se déshabiller avant de « vouloir se coucher. » Grande querelle entre le père et le fils. Celui-ci menace, et en attendant qu'il puisse être en état d'agir, il demande un asile au roi de France. Philippe le reçoit à bras ouverts, et lui donne pour sa retraite Gerberoi, château très-fort en Picardie. Guillaume ne voulant pas laisser au rebelle le temps de se fortifier, va aussitôt l'assiéger, et le presse vivement. Pendant une sortie, le père et le fils se rencontrent dans la mêlée, et combattent corps à corps sans se reconnaître. Le père est désarçonné et blessé. Au cri qu'il fait, son fils le reconnaît, se jette à ses pieds, le place sur son propre cheval et le ramène dans son camp. Le père eut beaucoup de peine à lui pardonner, moins la faute, que la honte d'avoir été vaincu par son fils. Il se laissa néanmoins fléchir par les prières de son épouse, femme très-estimable, qui prit, sans succès, beaucoup de peine pour accorder ses trois enfants quand son mari fut mort.

[1087] Il était encore au moins en froideur avec Philippe, quand il cessa de vivre; ce fut même un dépit contre le roi de France qui hâta son trépas. Guillaume était excessivement replet, et cet embonpoint était chez lui une espèce de maladie qui exigeait des remèdes. Pendant qu'il se faisait traiter à Rouen, la

garnison de Mantes, ville dépendante de la Normandie, se permit des courses dans les environs, et même sur les terres des vassaux de Guillaume. Ceux-ci ne recevant pas de secours de leur seigneur, s'adressèrent au roi de France, obligé, comme suzerain, de faire rendre justice par les seigneurs à leurs sujets. Philippe leur répond qu'il n'a pas de secours à leur donner : « J'en suis bien marri pour « vous, ajoute-t-il ironiquement; mais « pourquoi votre maître reste-t-il en « couches si longtemps? » Guillaume aurait dû mépriser cette fade plaisanterie; il s'en piqua, et fit dire à Philippe « qu'il comptait aller faire ses relevail« les à Paris avec dix mille lances en « guise de cierges. » En effet, il se jeta en furieux sur les terres de France, y fit de grands ravages; et pour punir les Mantois, qui lui avaient attiré cette espèce d'insulte, il mit le feu à la ville, qui fut réduite en cendres. Il était tellement animé, qu'il porta, dit-on, lui-même du bois pour augmenter l'incendie; il se fatigua et s'échauffa si fort à cet exercice, que la fièvre le prit. Il en mourut en peu de jours, laissant après lui la réputation d'avoir été grand capitaine, politique habile, et un exemple que dans les entreprises hasardeuses il faut donner quelque chose à la fortune.

On croirait volontiers que la crainte inspirée par un voisin si redoutable était pour Philippe un motif de circonspection : sans retenue sitôt qu'il put satisfaire sans risque ses passions, il s'y abandonna en homme qui ne connaît plus aucun frein. Jusqu'alors il avait bien vécu avec Berthe, son épouse, quoique huit ans de mariage sans enfants lui fissent appréhender qu'elle ne fût frappée de stérilité. Enfin, au bout de ce terme, elle lui donna un fils nommé Louis, et un an après une fille. Cette fécondité, presque inespérée, aurait dû assurer l'union des deux époux, et ce fut précisément dans ce temps que Philippe répudia son épouse, sans qu'on sache la véritable raison de cette action : des chroniqueurs du temps assurent qu'elle n'était autre que le dégoût. Le roi rencontra un évêque complaisant qui prononça le divorce, fondé sur la parenté, prétexte qui n'était pas difficile à trouver, à moins qu'on ne fût des deux extrémités de l'Europe, comme étaient Henri I et Anne de Russie, père et mère de Philippe. La disgraciée fut reléguée à Montreuil-sur-mer. Ce fut sans doute le refus qu'elle fit de donner son consentement au divorce, qui lui attira des gênes et des privations dans son exil; mais elle conserva toujours le titre de reine jusqu'à sa mort, qui arriva en 1093.

[1088] Il se répandit bientôt qu'un roi de trente-trois ans, beau, bien fait, qui passait pour galant, était à marier. Un comte de Sicile, nommé Roger, extrêmement riche, annonce sa fille, dont la jeunesse était encore embellie par d'immenses trésors. Philippe accepte le parti. Le père envoie sa fille à son futur époux avec un train magnifique et une grosse somme d'argent. Mais quand elle arriva, un nouvel attachement avait changé les premières résolutions du monarque. Il la renvoya donc, mais privée, dit-on, de l'argent et des bijoux qu'elle avait apportés; ce qui est difficile à croire.

[1089-93] Le comte de Montfort avait une fille, nommée Bertrade, qui passait pour la plus belle personne de France. Sur sa réputation, Foulques, comte d'Anjou, que sa mauvaise humeur a fait surnommer le Réchin, la demanda en mariage, et l'obtint. Bertrade ne s'était prêtée à ce mariage qu'à regret, et par des considérations d'intérêt. Veuf pour la troisième fois, valétudinaire et âgé, son mari n'avait rien qui pût lui plaire. Sur la nouvelle que Philippe s'était séparé de Berthe, l'appât d'une couronne, peut-être quelque penchant pour un prince aimable, séduit l'épouse du Réchin. Elle fit secrètement ses arrangements avec le roi de France. Il vient rendre au comte une visite de politesse et d'amitié, en est très-bien reçu, et en s'en retournant il lui enlève sa femme.

Il y avait deux difficultés à vaincre pour vivre tranquille avec elle : 1° faire

ratifier par l'église son divorce avec Berthe; 2° casser le mariage de Bertrade avec le Réchin. Plusieurs évêques assemblés, considérant les inconvénients qui pourraient survenir s'ils condamnaient le divorce prononcé par leur confrère, le confirmèrent. L'Angevin, de son côté, se prêta sans beaucoup de peine à se séparer d'une femme infidèle, et la revit même par la suite sans trop marquer de mauvaise humeur. Mais le pape refusa d'approuver le divorce, et enveloppa dans la même excommunication Philippe, Bertrade, les évêques approbateurs de leur mariage, et celui qui avait béni la nouvelle union. Cette affaire dura longues années, pendant lesquelles les Français se rendirent célèbres en Europe et en Asie.

[1094] Henri, petit-fils de Robert I, duc de Bourgogne, lequel était petit-fils lui-même de Hugues Capet, et Robert Guiscard, gentilhomme normand, tous deux aidés par la noblesse française, conquéraient alors des états, le premier le royaume de Portugal, le second la Pouille et la Sicile, sans que le roi de France prît part à leurs exploits. Sous son règne commencèrent les croisades.

Le désir de visiter les lieux consacrés par les principaux mystères du christianisme, avait rendu les pèlerinages dans la Palestine très-communs. Elle était possédée par les mahométans, que les historiens du temps appellent Sarrasins, par les Turcs, par d'autres infidèles, et même par des païens. Témoins du zèle des chrétiens, du prix qu'ils mettaient à la permission de remplir dans ces saints lieux les devoirs de piété qu'ils s'étaient imposés, ils leur faisaient chèrement acheter la liberté d'y parvenir et d'y satisfaire leur dévotion; ils les rançonnaient, les pillaient dans la route, et leur faisaient éprouver toutes sortes de vexations, autant par cupidité que par haine pour leur religion. Retournés dans leur patrie, les pèlerins ne manquaient pas de raconter les peines qu'ils avaient endurées, et de peindre avec toute la chaleur du zèle le triste état des saints lieux et des chrétiens que la dévotion y appelait ou y retenait. Ces récits affligeants touchaient les cœurs, indignaient contre les oppresseurs, et faisaient désirer de venger les persécutés; mais on s'en tenait à des vœux stériles.

Un gentilhomme picard, nommé Pierre l'Ermite, tout en remplissant les devoirs du saint voyage, s'appliqua à connaître les pays qu'il parcourait. Il examina les chemins, rechercha quels étaient les plus sûrs et les plus commodes, ainsi que les ports où l'on pouvait aborder avec le moins de difficultés. Il se convainquit de l'inexpérience des barbares, et surtout de leur sécurité, qui promettait une victoire aisée, si l'on voulait seulement courir le risque d'une attaque. Muni de ces observations, l'Ermite, ou de nom ou de profession, vient trouver le pape, et lui présente une lettre du patriarche de Jérusalem, qui dépeignait pathétiquement le triste état des chrétiens de la terre sainte, et demandait un prompt secours.

[1095] Ce pape était Urbain II, pontife d'un génie élevé, propre à imaginer et à diriger de grandes entreprises. Il accueillit le pèlerin avec des marques d'approbation encourageantes : l'Ermite, en attendant l'effet des espérances qu'elles lui firent concevoir, visite presque toutes les cours de l'Europe. A la recommandation du pape, et pour lui-même, comme chevalier pieux et vaillant, il y était accueilli. Par les récits vifs et touchants des maux que souffraient les chrétiens, et qu'il avait éprouvés lui-même, il embrasait les cœurs du zèle dont il était enflammé; et tous attendaient avec impatience le développement des moyens d'aller délivrer leurs frères opprimés, qu'on leur insinuait comme prochain.

A cet effet, Urbain indiqua un concile à Clermont en Auvergne. Comme on savait qu'il devait y être question des secours pour la terre sainte, il s'y fit un concours prodigieux de princes, de seigneurs et de nobles de toutes les classes. Les évêques s'y trouvèrent au nombre de trois cent dix. Il s'y fit des règle-

ments de discipline dont on n'a que les extraits; mais on ne doit pas oublier que l'excommunication du roi pour son mariage avec Bertrade y fut confirmée. Les affaires ecclésiastiques réglées, le pape prit la parole, et décrivant les maux dont les chrétiens de la Palestine étaient affligés, parla avec une onction pathétique qui arracha des larmes et des sanglots; et prenant alors un ton véhément qui sentait l'inspiration : « Enrôlez-vous, « dit-il à ces guerriers toujours ardents « pour les combats, enrôlez-vous sous « les enseignes de Dieu; passez, l'épée « à la main, comme vrais enfants d'Israël, « dans la terre de promission; chargez « hardiment, et vous ouvrant un chemin « à travers les bataillons des infidèles et « les monceaux de leurs corps, ne dou- « tez point que la croix ne demeure « victorieuse du croissant; rendez-vous « maîtres de ces belles provinces qu'ils « ont usurpées, extirpez-en l'erreur et « l'impiété; faites, en un mot, que ce « pays ne produise plus des palmes que « pour vous; et de leurs dépouilles élevez « de magnifiques trophées à la gloire de « la religion et de la nation française. »

Il faudrait ne la pas connaître, cette nation, pour supposer que, flattée et encouragée par l'image de la gloire qu'on lui montrait, elle serait restée indifférente. De toutes parts s'élève un cri, *Dieu le veut!* « Allez donc, reprend le pontife, « allez, braves chevaliers de Jésus-Christ, « allez venger sa querelle; et puisque « tous ensemble vous avez crié *Dieu le* « *veut!* que ce mot, venu de Dieu, soit « le cri de votre entreprise. » Le signe fut une croix d'étoffe rouge, qu'on portait sur l'épaule droite; d'où est venu le nom de *croisade*.

Les princes et les grands seigneurs s'empressèrent de la recevoir des mains du pape. Le peuple se présenta aussi en foule; les cardinaux et les évêques en distribuèrent à tous ceux qui se présentèrent, et en prirent eux-mêmes. Cette marque était comme un vœu de faire le saint voyage. Retournés chez eux, les croisés inspirèrent le même enthousiasme à leurs parents et à leurs amis. Les femmes se firent de cette croix un ornement; on l'attacha aux enfants. Chacun se mit à faire les préparatifs du voyage; et comme rien ne se peut sans argent, on vendit terres, seigneuries, droits, meubles, maisons, comme si on n'eût dû jamais en avoir besoin. Les juifs profitèrent beaucoup à cette émulation de ruine; mais aussi, dans quelques cantons, après s'être enrichis, ils furent pillés et massacrés. C'est leur coutume, dans les commotions d'état, de se remplir comme des éponges du bien des chrétiens, et leur sort d'être pressés ensuite.

Les principaux chefs de la croisade furent : Hugues le Grand, comte de Vermandois, frère du roi; Robert, duc de Normandie; Godefroy de Bouillon, duc de la basse Lorraine, et ses deux frères Eustache et Baudouin; Robert, comte de Flandre; Étienne, comte de Blois; Rotrou, comte du Perche; le vieux Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le premier prince qui s'enrôla sous l'enseigne de la croix; Boémond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre; et Tancrède, son cousin, petit-neveu du même Guiscard. En calculant tout ce que la France, l'Allemagne et l'Italie fournirent de croisés, on présume qu'il en sortit bien environ cinq millions. Que devint cette multitude? Les premiers, ramassés de la France, sous la conduite de Pierre l'Ermite, qui ne put se refuser au plaisir flatteur d'être général d'armée, périrent avant que d'arriver en Palestine; beaucoup d'autres détachements, commandés par des aventuriers d'autant plus hasardeux qu'ils n'avaient rien à perdre, comme un *Gauthier Sans-argent*, eurent le même sort. Enfin parut la grande armée, celle des seigneurs français et allemands. Leur rendez-vous naturel était dans les états de l'empereur de Constantinople, Manuel Comnène. Celui-ci ne vit pas sans inquiétude cette multitude de Latins inonder son empire, et avisa avec prudence aux moyens de s'en debarrasser. Il les flatta, les caressa, s'empressa de leur fournir

les moyens de traverser le plus tôt possible le détroit, et leur promit des secours, dont il paralysa l'effet. Arrivés en Bithynie, les croisés se donnèrent un chef, qui fut Godefroy de Bouillon.

Cependant Kilidge-Arslan, premier sultan turc seldjoucide d'Iconium, appelé aussi Soliman, du nom de son père, attendait les chrétiens de pied ferme. Déjà par sa valeur et son habileté il avait anéanti deux armées de croisés. Mais il déploya alors en vain ses grandes qualités : il avait affaire à d'autres hommes. Ceux-ci emportent Nicée, et défont ensuite le sultan dans une bataille rangée qui les rend maîtres de toutes les places fortes de l'Asie Mineure. Antioche arrête quelque temps leurs efforts; mais, au bout de sept mois, cette ville tombe sous leur pouvoir comme les autres. De cette place ils vont au-devant de l'armée qu'envoyait, pour reprendre Antioche, le calife de Bagdad, ou plutôt le sultan seldjoucide Barkiarok, entre les mains duquel était toute l'autorité. Les croisés lui tuèrent, dit-on, cent mille hommes. Cette victoire donna occasion aux califes fatimites d'Egypte de s'emparer de Jérusalem sur les Turcs Ortokides, qui depuis peu l'avaient enlevée aux Persans, et que ces derniers se trouvaient alors dans une égale impuissance d'exproprier ou de défendre. Mais les Égyptiens ne gardèrent pas longtemps leur conquête; car l'armée chrétienne ayant mis presque aussitôt le siége devant cette ville, l'emporta au bout de six semaines, le 18 juillet 1099. L'attaque et la défense avaient été également vives et brillantes. Les assiégeants ternirent malheureusement l'éclat de la victoire par tous les excès de licence et de barbarie dont une guerre de la nature de celle qu'ils avaient entreprise aurait dû, ce semble, les éloigner.

Les seigneurs qui avaient des fiefs assurés dans leur patrie y retournèrent; les puînés des familles les remplacèrent. Mais au lieu de se donner, par la concentration de l'autorité, un gouvernement fort, capable de protéger efficacement la conquête, dominés par leur vanité et plus encore peut-être par les préjugés du siècle, où l'on ne connaissait pas d'autre forme de gouvernement, ils la disséminèrent comme à l'envi, et se firent une multitude de petits états qu'ils décorèrent, comme ceux de l'Europe, des noms de duchés, comtés, baronies, avec les mêmes charges et les mêmes avantages. De là des princes d'Antioche, des comtes de Tripoli, d'Édesse, de Jaffa, d'Ascalon; des marquis de Tyr; des seigneurs de Ramlah, de Krak, de Sidon, de Béryte, et autres, tous plus ou moins indépendants, mais surtout les deux premiers, dont la puissance était égale à celle des rois de Jérusalem, et dont les perpétuelles dissensions avancèrent la ruine commune.

On ne peut disconvenir que la dépopulation n'ait été immense; mais il se mêla parmi les croisés une multitude de fainéants, de pillards, de brigands, et de gens perdus de débauche, qui se croisèrent eux-mêmes, et dont le départ, loin d'être une calamité, devint un soulagement pour les cantons qu'ils abandonnèrent. Ceux qui envisagent les croisades sous le point de vue politique, disent qu'elles donnèrent aux rois les moyens d'augmenter leur puissance, parce que les grands vassaux démembrèrent leurs fiefs et les vendirent aux roturiers : par le même motif, ils affranchirent beaucoup de leurs serfs; autant de diminué de la masse de leurs forces, quand, attaqués par les monarques dans leurs droits ou prétentions, ils voulurent leur résister. L'affranchissement des serfs facilita les acquisitions, et occasionna des lois plus détaillées que les anciennes sur les héritages, la sûreté et le partage des propriétés. Enfin la communication avec l'Orient accoutuma les Français à aller chercher eux-mêmes les belles étoffes de l'Inde et les épiceries qu'ils recevaient auparavant des Vénitiens et des Génois.

Dans ce temps les armoiries commencèrent à devenir communes. Ceux qui revenaient de la croisade ne manquaient

pas de se faire grand honneur de cette expédition; et pour en réveiller perpétuellement le souvenir, ils plaçaient les bannières sous lesquelles ils avaient combattu dans les endroits les plus apparents de leurs châteaux, comme des monuments de gloire. Les familles en s'alliant se communiquaient ces signes d'illustration, et les fondaient les uns dans les autres. Les dames les brodaient sur les meubles, sur leurs habits, sur ceux de leurs époux, les demoiselles sur ceux des chevaliers; les guerriers les faisaient peindre sur leurs écus; mais comme les étendards entiers n'auraient pas pu tenir dans de petits espaces, on abrégeait, pour ainsi dire, la représentation des hauts faits qu'ils devaient retracer à la mémoire. Au lieu du pont que le chevalier avait défendu, on mettait une arche; au lieu de la tour, on mettait un créneau; un heaume, au lieu de l'armure complète qu'il avait enlevée à un ennemi. Le fond de l'écusson était ordinairement la couleur de la bannière primitive, et les domestiques s'en montraient chamarrés dans les cérémonies. Ainsi on peut dire que le blason a été, dans le principe, une espèce de langue qui faisait reconnaître les droits à l'estime publique et les alliances.

On doit aussi aux voyages d'outremer les emblèmes et les devises héraldiques; il ne nous en reste presque pas de ce temps qui ne fassent allusion aux coutumes, aux animaux, aux plantes de ce pays. On trouve enfin à cette époque les premiers essais de la poésie française. Des croisés revenus de la Palestine parcouraient les châteaux pour y porter les nouvelles de ceux qu'ils avaient laissés en Orient. Ils récitaient les prouesses dont ils avaient été témoins, en augmentaient le merveilleux, comme il arrive ordinairement aux conteurs, et inventaient, au défaut de la réalité. On appelait *trouvères* ceux qui mettaient en vers, ou plutôt en prose rimée, ces belles actions, et leur donnaient une modulation; *chantères* et *ménestrels* ceux qui les accompagnaient d'instruments. Ils étaient bien venus, fêtés et chargés de présents. Il ne faut pas les confondre avec les *jongleurs* qui promenaient des bêtes étrangères, et faisaient, pour de l'argent, des tours de force ou d'adresse qu'ils avaient appris dans l'Orient. Ceux-ci amusaient ou étonnaient, mais n'intéressaient pas, et étaient peu considérés.

On remarque enfin, comme une singularité du règne de Philippe I, la naissance des plus célèbres ordres religieux militaires, qui de France se sont répandus dans toute l'Europe : les hospitaliers de Saint-Jean, et les templiers; les premiers fondés par Raymond Dupuy, gentilhomme dauphinois; les seconds, par neuf gentilshommes réunis, tous Français. Ils se vouèrent à la réception, aux service et à la défense des pèlerins de la terre sainte, et de religieux soldats qu'ils étaient d'abord, sont devenus souverains. Enfin les antonins, fondés par un gentilhomme de Dauphiné, nommé Gaston, qui voua sa personne et ses biens au soulagement de ceux qui étaient atteints d'une espèce de peste qu'on appelait *le feu sacré.*

Après ces ordres, qui doivent leur établissement à la charité chrétienne, et au désir d'être utile à ses semblables, en viennent d'autres enfantés par une émulation de piété, et le projet de se sanctifier dans les exercices d'une vie plus austère que celle du commun des chrétiens : les chartreux, institués par saint Bruno, chanoine de Reims; les grammontins, par Étienne, gentilhomme; les prémontrés, par saint Norbert; et les moines de Cîteaux, par Robert, abbé de Molême, tous Français, qui cherchèrent dans leur patrie les solitudes les plus désertes, les terrains les plus ingrats, qu'ils ont rendus fertiles par un travail opiniâtre, et qui sont devenus entre leurs mains la source de grandes richesses, longtemps enviées, quoique légitimement acquises.

Ceux qui ne dédaignent pas les lectures un peu tristes, dans lesquelles on trouve quelquefois les mœurs de nos ancêtres, remarqueront que les règles de

ces ordres sont dures, sévères, faites pour rompre la volonté et courber les têtes sous un joug despotique : serait-ce par contraste, et dans l'intention de rendre le sceptre de l'autorité moins pesant pour les religieux, que Robert d'Arbrissel l'a mis entre les mains des femmes? Il était né dans le diocèse de Rennes. Urbain II lui donna une mission particulière pour prêcher aux peuples. Son éloquence le fit suivre par une multitude de personnes des deux sexes dans le Poitou et l'Anjou, où il exerçait son talent. Arrivé sur les confins des deux provinces, il jugea une solitude nommée Fontevrault, où il se trouvait, propre à fixer les plus zélés de ses auditeurs. Il y bâtit d'abord des cabanes, qui devinrent bientôt deux monastères : l'un destiné aux femmes, qui devaient avoir toute l'autorité; l'autre, aux hommes, qu'il mit sous la dépendance absolue des femmes. Lui-même se soumit à l'abbesse qu'il venait d'établir, à l'exemple, disait-il, de S. Jean, qui, depuis que Jésus-Christ lui avait donné la sainte Vierge pour mère, était resté constamment subordonné à sa volonté.

Mais si d'une part la France s'édifiait de ces établissements pieux, d'une autre elle demeurait toujours scandalisée de l'excommunication de son roi. Il est vrai que Philippe faisait de temps en temps des tentatives pour obtenir la levée des censures; mais il ne réussissait pas, parce qu'il refusait toujours de se séparer de Bertrade : au contraire, outre que l'excommunication avait été solennellement prononcée par Urbain II dans le concile de Clermont, elle fut réaggravée dans plusieurs autres conciles tenus par des évêques de France, et il paraît qu'on ne lui épargnait aucune des humiliations attachées à cette peine. Il était comme isolé dans sa cour. Ses domestiques ne lui rendaient que les services les plus indispensables, encore avec l'air de la contrainte et du regret. A peine ses sujets remplissaient-ils à son égard les devoirs de bienséance. On ne récitait l'office divin qu'à voix basse devant lui, et il n'osait y paraître la couronne sur la tête.

[1104-6] Le mépris des peuples, qui se manifestait quelquefois ouvertement, et leurs murmures, firent craindre au roi des troubles, peut-être une révolution. Ces circonstances le déterminèrent à partager son trône avec Louis, son fils, et à le faire sacrer, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans. Il s'était déjà distingué, et continua de se signaler encore contre des vassaux qui affectaient l'indépendance. On commença alors à apercevoir l'effet de la croisade. L'absence de ceux qui étaient en Orient priva ceux qui restaient du secours qu'en semblables occasions les vassaux se donnaient réciproquement contre le souverain; la diminution d'hommes propres aux armes, qui restaient presque tous croisés, exposait aux attaques du jeune prince les seigneurs, dénués de leurs forces ordinaires. On nomme, entre ceux qu'il soumit, les ducs, comtes, châtelains de Montmorency, de Luzarche, de Mont-Lhéri, de Marle et Couci, des seigneurs des marches de Champagne Berry, et de réfractaires d'autant plus dangereux qu'ils étaient plus voisins. L'activité que le jeune roi mit dans cette guerre l'a fait surnommer *le Batailleur*.

Sa couronne ne le mit pas à l'abri de désagréments qu'il éprouva à la cour de son père; peut-être même les occasionna-t-elle, par la jalousie qu'elle inspira à Bertrade, mère de deux fils qu'elle élevait dans l'espérance du trône, ou du moins d'un très-grand apanage. Comme la fermeté de Louis ne lui permettait pas beaucoup d'espoir, elle lui donna tant de dégoûts, qu'il se retira auprès de Henri I, roi d'Angleterre. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, que ce prince reçut une lettre cachetée du propre sceau de Philippe, par laquelle il était prié de faire mourir son hôte, ou du moins de le retenir prisonnier. Henri, peu scrupuleux d'ailleurs, puisqu'il venait de faire aveugler son frère aîné pour s'assurer la couronne, montre la lettre à Louis. Le jeune prince part bouillant de colère. Il

va droit à son père. « Je remets, dit-il, « entre vos mains un fils que vous avez « condamné sans l'entendre. » Philippe ignorait cette intrigue; il en montra son étonnement et son indignation. Sans doute il fit entre son fils et sa maîtresse ce qu'on appelle vulgairement *une paix plâtrée*, comme font ordinairement les hommes faibles, amis de leur repos.

Apparemment l'accommodement ne fut pas d'abord bien sincère, puisqu'on dit que Louis fut empoisonné, qu'il ne fut sauvé que par l'habileté d'un médecin qui n'était pas celui de la cour, et qu'il porta toujours sur son visage, couvert d'une pâleur livide, la preuve du crime tenté contre lui. Philippe donna en propre à son fils le Vexin français et la ville de Pontoise, pour y résider à l'abri des embûches dont le séjour de la cour pouvait le menacer.

Mais comme tout a un terme, de nouvelles circonstances mirent une paix solide dans cette cour agitée. Bertrade voyant que tous ses efforts pour se faire déclarer épouse légitime avaient été inutiles, songea du moins à procurer un sort à ses enfants. Elle avait besoin pour cela du concert de Louis. Adroite et insinuante, elle sut si bien le flatter, qu'il consentit que ses frères adultérins prissent le nom de princes, et qu'ils fussent reconnus pour héritiers du trône, si lui ou sa postérité masculine venait à manquer. L'excommunication de Philippe et de Bertrade fut ensuite levée par le pape Pascal II, parce qu'ils promirent de se séparer. Cependant Bertrade demeura à la cour. On ne voit pas qu'elle ait pris le titre de reine.

[1108] Philippe mourut dans sa soixantième année. Son corps fut transporté à Saint-Benoît-sur-Loire. De Berthe il ne laissa qu'un fils, Louis, qui fut son successeur, et une fille, Constance, mariée à Hugues, comte de Troyes, puis à Boémond, prince d'Antioche. De Bertrade il eut deux fils, qui moururent sans postérité, et une fille, Cécile, mariée à Tancrède, cousin de Boémond, puis à Pons de Toulouse, comte de Tripoli.

Comme on reconnaît à Philippe I de l'esprit et de la valeur; que son gouvernement a été doux; que sans doute il était juste, puisqu'il n'a éprouvé ni troubles ni factions, malgré l'espèce de mépris qu'a versé sur lui son excommunication pendant vingt ans; ne pourrait-on pas hasarder de porter de lui un jugement un peu différent de l'opinion commune, et de celui même que, d'après les historiens les plus estimés, nous avons présenté au commencement de son règne? Les enthousiastes de toute espèce de gloire ont blâmé un roi de France de n'avoir pas été, à la tête des chevaliers français, cueillir les lauriers de la Palestine; mais il eut peut-être besoin d'un plus grand courage pour ne point participer à cette entreprise, qu'il ne lui en aurait fallu pour l'exécuter. D'ailleurs l'histoire ne marque pas qu'il se soit refusé à aucun projet utile. Philippe ne fut donc peut-être pas, comme on l'a trop cru, un indolent sur le trône, mais un roi modéré, prudent, qui n'a pas eu la manie de faire naître les événements, mais n'a pas fui les occasions d'en profiter : moins jaloux de l'éclat de la couronne que soigneux d'en retrancher et émousser les épines, il paraît qu'il aimait singulièrement le repos. Heureux s'il fût parvenu à dompter une passion qui a fait le tourment de sa vie domestique, et lui a attiré l'indifférence et le mépris de ses peuples!

LOUIS VI, LE GROS,

AGÉ DE 28 ANS.

Louis le Gros était déjà accoutumé au trône lorsqu'il l'occupa seul. Il avait vingt-huit ans. Quoiqu'il eût déjà été sacré, il se fit couronner de nouveau, cinq jours après la mort de son père, dans l'église d'Orléans, parce qu'il y avait schisme dans celle de Reims. Il jugea à propos de renouveler et de hâter cette cérémonie, pour se donner, par l'opinion qu'on y attachait, plus de force contre les factions qui l'environnaient.

[1109-14] Ce Henri, roi d'Angleterre,

qui l'avait accueilli lorsqu'il fuyait la cour de son père, devint, lorsque Louis eut pris le sceptre, son plus opiniâtre ennemi. Il se rendit le centre des factions, l'appui de tous ces vassaux inquiets, remuants, tourmentés du désir de l'indépendance, qui environnaient le domaine rétréci du roi de France. On compte entre eux les seigneurs de Corbeil, de Créci, de Puiset, de Mont-Lhéri, et d'autres, dont la proximité fait voir ce qu'avait perpétuellement à craindre de ces vassaux, toujours armés, un roi siégeant à Paris.

Le premier qui lui causa de l'embarras fut Guy de Rochefort, seigneur de Gournai. Louis, avant de porter la couronne, avait épousé sa fille, qui n'était pas encore nubile, et s'en était séparé, avant la consommation du mariage, par un divorce dont on ignore le motif. Cette séparation laissait des intérêts à démêler entre le beau-père et l'ancien gendre. Mais ne fût-ce que le ressentiment de l'affront fait à la fille d'un de leurs covassaux, il suffisait pour susciter à Louis une foule d'ennemis à sa porte. Le roi d'Angleterre était l'âme de cette ligue. Il la rendit fort dangereuse en lui donnant un chef apparent : c'était le prince Philippe, fils de Bertrade, auquel la couronne était promise si Louis n'avait point d'enfants. L'Anglais lui fit entrevoir la possibilité de le placer dès à présent sur le trône. Bertrade ne manqua pas d'appuyer de son talent pour l'intrigue la prétention de son fils. Cette guerre, mêlée de négociations, dura cinq ou six ans. Dans cet intervalle Guy mourut, et ses fils, moins ardents à venger leur sœur, se prêtèrent à des accommodements. Bertrade mourut aussi, et laissa son fils Philippe libre de profiter de l'indulgence de son frère, qui, deux fois maître de lui imposer de dures conditions, deux fois lui en avait accordé des plus favorables. Philippe se retira dans les terres que Louis lui donna, y vécut tranquille, et mourut sans postérité masculine.

Ainsi se dissipa cette faction qu'on a appelée la ligue de Mont-Lhéri, du nom d'un château d'un des principaux seigneurs qui y prirent part; mais si le roi en obtint la fin de la faveur des circonstances, il dut à son activité et à sa valeur les succès qui le mirent en état de tenir tête si longtemps à une réunion si formidable. On doit se représenter ce prince, malgré l'épaisseur de sa taille, qui l'a fait nommer Louis le Gros, sans cesse agissant, passant rapidement d'un combat à un siége, d'un siége à une bataille, toujours à la tête de ses troupes, ne se reposant jamais tant qu'il avait quelque chose à faire, bravant et défiant ses ennemis. Le comte de Champagne, qui fut depuis son ami, s'était vanté de le combattre s'il le rencontrait dans la mêlée. Louis lui épargna la peine de le chercher. Il paraît à pied dans le premier rang, franchit un fossé qui le séparait de l'ennemi, et le met en fuite. Pendant cette guerre il y a peu de châteaux voisins qui n'aient été pris et repris plusieurs fois. Le Puiset entre autres le fut jusqu'à trois fois, et fut enfin détruit.

[1115] Un moyen pour faire cesser les cabales et les rendre moins actives, était que Louis se donnât des héritiers. Dans ce dessein, il épousa Adélaïde, fille de Humbert II, comte de Maurienne et de Savoie, et ne fut pas trompé dans ses espérances. Cette princesse était jeune et belle. Elle est surtout recommandable par l'attention qu'elle eut pour l'éducation de ses enfants. Elle la surveillait elle-même dans ce qui pouvait la concerner, présidait aux leçons, et ce qui est plus important, leur donnait l'exemple de la décence et de la vertu. Louis jouit avec elle de la paix domestique; heureux de la trouver dans son palais quand la guerre lui accordait quelque relâche!

[1116-18] Le roi de France eut occasion de rendre au roi d'Angleterre les sollicitudes que celui-ci lui avait occasionnées; mais du moins ce fut pour une cause juste. Henri I, fils de Guillaume le Conquérant, partagé par son père d'une simple somme d'argent, avait trouvé moyen d'envahir sur Robert, son aîné, et l'Angleterre par adresse, et la Nor-

mandie par violence. Le prince Guillaume, dit Cliton, fils de Robert, échappé à la vigilance de son oncle, vint réclamer la Normandie auprès du roi de France, seigneur suzerain. Celui-ci conseilla de voir les seigneurs normands, de travailler à les gagner, et lui promit de le seconder quand son parti commencerait à prendre consistance. La ligue ne fut pas difficile à former. Henri, grand roi, mais méchant homme, était détesté; les seigneurs normands demandèrent que le duché fût rendu au fils de leur duc. Sur leur requête, Louis, comme seigneur suzerain, somma Henri de comparaître devant le tribunal des pairs, où son droit serait jugé. Il se présenta, mais sur la frontière, à la tête d'une armée. Louis alla au-devant de lui. Alors commença une guerre opiniâtre et sanglante que les deux rois firent en personne.

Les historiens parlent de leurs armées comme très-considérables, en disant qu'elles consistaient chacune en cinq cents hommes d'armes. Il faut en effet remarquer que chacun de ces hommes d'armes était un seigneur de fief qui menait à sa suite des vassaux obligés envers lui au service militaire. Après plusieurs escarmouches, les armées se trouvent en présence dans la plaine de Brenneville, près du château de Noyon, à peu de distance des Andelys. Louis, emporté par son ardeur ordinaire, voyant que la victoire balançait, se jeta au milieu des bataillons ennemis pour la fixer. Un fantassin anglais saisit la bride de son cheval, en s'écriant : « Le roi est pris! « — Si tu savais les échecs, lui dit Louis « sans se déconcerter, tu saurais que le « roi ne se prend pas. » En même temps il lui fend la tête d'un coup de hache et se débarrasse; mais la bataille fut perdue, et la déroute si complète, que le roi resta toute une nuit égaré dans les bois : une vieille femme qui le rencontra à l'aventure le ramena le lendemain aux Andelys, où les fuyards s'étaient réunis.

Piqué de sa défaite, Louis envoya offrir à Henri de vider leur querelle corps à corps : l'Anglais répondit qu'il n'avait garde de soumettre au hasard d'un combat la possession d'un bien dont il jouissait. Il fallut donc continuer à ravager les terres les uns des autres, ce qui était la manière de faire la guerre dans ce temps-là, jusqu'à ce que Henri, pressé de retourner dans son royaume, et sollicité d'ailleurs par le pape Calixte II, qui s'était porté pour médiateur entre les deux rois, consentit à se détacher de la Normandie, mais en la laissant à Guillaume, son propre fils, qui en fit hommage au roi de France.

[1119] En quittant la Normandie, il arriva à Henri le plus grand des malheurs qui ait jamais accablé une famille royale. Il partait de Harfleur, seul sur son bord; sur un autre étaient Guillaume, son fils aîné, quatre autres fils bâtards, quatre filles naturelles, dont quelques-unes étaient déjà mariées, et plus de cent soixante personnes des meilleures maisons d'Angleterre. La mer était calme, le vent favorable. Toute cette jeunesse ne songeait qu'à se divertir. Les matelots, trop bien payés d'avance, étaient ivres la plupart, et incapables de manœuvrer. En sortant du port, le vaisseau touche, s'enfonce, le gouffre se referme, et tout disparaît. Aucun ne fut sauvé. Henri voit ce désastre; il continue son triste voyage, déchiré par le remords des injustices et des crimes qu'il avait commis pour établir sa nombreuse famille, que la justice divine lui enlevait en un instant.

[1120-24] Il ne lui restait qu'une fille nommée Mathilde, qu'il avait mariée à Henri V, empereur d'Allemagne. Les enfants qui pouvaient provenir de ce mariage devaient être héritiers de ses états; c'est pourquoi il ne lui fut pas difficile de déterminer son gendre à le seconder, lorsque, pressé de rendre, selon sa promesse, la Normandie à son neveu Guillaume, il fit entendre au mari de sa fille qu'il avait intérêt de le secourir pour conserver le duché. Le roi de France voulait qu'il fût restitué, et menaçait. Le beau-père et le gendre se concertèrent. Le premier devait attaquer la France du

côté de la Picardie, pendant que le second y ferait irruption par la Lorraine. L'empereur prit pour prétexte de ces hostilités une excommunication lancée contre lui cinq ans auparavant, dans un concile tenu à Reims, à l'occasion des investitures qu'il prétendait avoir droit de donner aux évêques, droit que le pape regardait comme un abus de puissance, et qui a été longtemps le sujet de querelles très-animées. L'Allemand publia qu'il voulait détruire, raser, effacer de dessus la terre cette ville, monument de son déshonneur, et parut sur les frontières à la tête d'une armée formidable, ramassée en Bavière, Saxe, Lorraine, et dans les parties les plus reculées de l'Allemagne.

Louis, instruit de ce complot des deux Henris, avertit les Français du danger commun, convoque les grands vassaux, et leur assigne rendez-vous sous les murs de Reims, l'objet des vengeances de l'empereur. Ils s'y trouvèrent chacun avec leurs milices, que l'on fait monter, dans le compte le moins exagéré, au nombre de trois cent mille hommes; les évêques, les abbés, les chapitres, y menerent leurs serfs, et l'on croit que les abbesses mêmes y parurent en personne.

L'empereur, qui ne s'attendait pas à cette réunion, prétexte des affaires au fond de l'Allemagne, et y retourne. Le roi d'Angleterre, craignant de voir tomber sur lui cette masse redoutable, se met à négocier. Louis aurait bien voulu se servir de ces forces rassemblées, pour réduire tant l'Anglais que quelques vassaux d'une fidélité douteuse qui n'avaient pas fourni leur contingent; mais ce n'était pas l'avis des seigneurs présents. S'ils avaient bien voulu se réunir contre l'ennemi qui les menaçait tous, ils n'avaient pas le même intérêt contre leurs covassaux, dont l'abaissement procuré par leurs efforts pouvait peut-être fournir au roi le moyen de les abattre eux-mêmes. Ils remontrèrent donc que ne s'étant rassemblés que pour s'opposer à l'empereur, et ce prince étant retourné dans son pays, l'obligation de leur service était finie. Ils se retirèrent, et mirent par là le roi dans la nécessité de traiter avec le roi d'Angleterre.

[1125] L'accord entre eux n'était pas facile. L'un voulait que le prince Guillaume eût le duché de Normandie; l'insulaire refusait de s'en dessaisir. Pendant cette altercation, qui dura plusieurs années, il survint un de ces événements qui, sans liaison avec une affaire difficile à terminer, servent cependant quelquefois au dénoûment. Charles le Bon, comte de Flandre, est assassiné, et meurt sans postérité. Le roi, comme seigneur suzerain, se trouva maître de disposer de ce beau fief. Il le donna au prince Guillaume, dans l'intention, s'il ne pouvait se rendre maître de la Normandie, de le mettre au moins à portée de faire valoir ses droits dans l'occasion. Mais cette précaution politique devint inutile. Guillaume fut blessé mortellement dans un combat contre un compétiteur qui lui disputait la Flandre. Par la mort de son neveu, Henri demeura tranquille possesseur du duché qui lui était envié, et fut plus heureux que Louis dans les mesures qu'il prit pour s'assurer la Normandie. L'empereur Henri V mourut. Le roi d'Angleterre remaria Mathilde, sa fille, à Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, dont le voisinage pouvait être une protection à la Normandie contre les entreprises du roi de France. Mathilde eut un fils, Henri, qui devint la souche des Plantagenets, rois d'Angleterre et ducs de Normandie.

[1126-28] L'irruption de l'empereur fournit, pour la première fois, à un roi de la troisième race l'occasion de paraître un grand monarque. La splendeur du trône, la puissance de celui qui l'occupe, viennent principalement de la force militaire : or la manière dont se faisaient les levées rendait le roi dépendant de ses vassaux. Il publiait un ban qui leur enjoignait à tous de se présenter sous les armes, avec leurs serfs et feudataires, en temps et lieux déterminés. De ces vassaux, les uns avaient de la bonne volonté, et accouraient au commandement du roi;

les autres étaient indifférents, et n'obéissaient qu'avec lenteur; d'autres, mécontents du motif de la guerre, refusaient. Ainsi manquaient les plus belles expéditions, ainsi échouaient les plans les mieux concertés. Il n'y avait que les affaires d'un intérêt général et commun, telles que les grandes invasions, et ensuite les croisades, qui produisissent un rassemblement sans délai et sans exception : les croisades, parce qu'il y avait un certain déshonneur attaché à ceux qui restaient inactifs; les invasions, parce qu'alors le suzerain avait droit d'exercer sur les feudataires refusants la rigueur des lois féodales, et de les poursuivre comme déloyaux et ennemis de la patrie.

Cependant, comme il pouvait arriver que des feudataires ne pussent, pour de bonnes raisons, ou servir eux-mêmes, ou fournir les hommes dont leur fief était tenu, ils offraient de l'argent, dont le suzerain se servait pour faire ses levées à volonté : les rois préféraient ce moyen, qui les rendait maîtres de leurs armées, et c'est l'origine de la solde des troupes. Des possesseurs de fiefs, surtout les ecclésiastiques, étrangers par état au service militaire, composèrent pour s'en exempter; l'abonnement qui en résulta fut une des sources des décimes du clergé.

On entrevoit le principe de ces établissements dès le règne de Louis le Gros; mais on en découvre aussi plus distinctement un autre, qui a insensiblement changé la forme du gouvernement. Les guerres avaient réuni les habitants dans les villes, comme dans des asiles où ils étaient à l'abri des irruptions soudaines de la soldatesque; mais ils y trouvaient souvent d'autres calamités. Chacune avait un seigneur. Il n'était pas rare de le voir exercer sur les réfugiés qui s'étaient mis sous sa protection des droits tyranniques, mettre des impôts toujours croissants, exiger des corvées, gêner le commerce, faire acheter des priviléges, outrer les amendes, exercer ce qu'ils appelaient la justice arbitrairement et sans règle fixe. A la vérité, ce seigneur avait un tribunal auquel les bourgeois pouvaient s'adresser dans les contestations entre eux; mais comme les juges étaient nommés par lui et en dépendaient, il était difficile que ces citadins obtinssent justice dans les affaires où les intérêts du seigneur étaient compromis. Ainsi vexés, ils recoururent au roi, comme au seigneur suzerain, pour faire réformer les jugements qui leur étaient contraires. Le roi reçut volontiers ces appels, et afin de les rendre plus faciles, il établit dans les villes des juges que les bourgeois invoquaient dans le besoin.

Ce fut d'abord dans les villes dépendantes des grands vassaux ecclésiastiques, comme moins capables de s'opposer à cette innovation, que s'introduisirent ces tribunaux royaux, ensuite ils s'étendirent dans les fiefs laïcs. Ainsi les habitants des cités s'accoutumèrent à entendre parler d'un roi, et à reconnaître un autre maître que leur seigneur. Dans les affaires qui regardaient la masse des bourgeois, comme répartitions d'impôts, service militaire, et autres discussions élevées entre eux et le seigneur, ils s'assemblaient sous la protection de ces tribunaux, présentaient leurs requêtes et leurs plaintes en commun, d'où ces assemblées ont été appelées *communes*. Elles ont insensiblement formé une puissance capable de balancer celle des seigneurs, et les rois s'en sont servis utilement.

Louis le Gros, fort attentif à l'exercice de la justice, malgré les distractions de ses guerres perpétuelles, envoyait dans les provinces qui lui étaient immédiatement soumises des personnes probes et éclairées, chargées d'examiner si les juges faisaient leur devoir, de pourvoir au plus pressé, et de faire leur rapport sur le reste. Il avait pour ministres et aussi pour généraux de ses armées quatre frères nommés Garlandes, honorés de sa confiance et des principales dignités de sa cour, sans qu'on pût leur donner le nom de favoris, si l'on en croit Louis, qui disait qu'un roi n'en doit avoir d'autre que son peuple. Il consultait aussi le célèbre Suger, abbé de Saint-Denis, qu'il

avait connu pendant sa jeunesse, lorsqu'il était élevé dans cette abbaye, et il ne cessa de l'appeler à ses conseils.

Louis le Gros dut à l'éducation qu'il reçut dans ce monastère une piété solide, dont il donnait l'exemple dans sa cour, sans affectation. Il respectait les évêques, et montrait à ceux qui remplissaient bien leurs devoirs de l'estime et même de la vénération; mais il n'épargnait pas les remontrances et les disgrâces à ceux qui s'en écartaient. Zélé pour la conservation des biens et des priviléges ecclésiastiques, mais zélé avec prudence, il réprimait sévèrement les tentatives des laïcs sur les droits du clergé. On trouve pendant son règne plusieurs guerres qu'il entreprit à ce sujet. Cependant S. Bernard, qui commençait à paraître, blâma la modération qui lui faisait quelquefois suspendre les hostilités. L'archevêque de Sens et l'évêque de Paris, ne lui trouvant pas assez d'activité, l'excommunièrent; mais le pape, bien informé, leva l'excommunication.

A ce zèle protecteur pour le clergé on ne niera pas qu'il n'ait pu se mêler un intérêt personnel, celui d'empêcher les seigneurs laïcs spoliateurs, déjà trop puissants, de le devenir encore davantage par les dépouilles enlevées aux ecclésiastiques. Tel a été le motif de la plupart des guerres entreprises ou soutenues par Louis le Gros. Cependant on doit ajouter, pour son honneur, que souvent aussi il a employé ses armes au châtiment de grands crimes. Il prit, après une opiniâtre résistance, dans la ville de Laon, le seigneur de Couci, qui en avait assassiné l'évêque, parce que le prélat l'avait excommunié pour ses désordres. Le coupable mourut en prison de ses blessures. Un Hugues de Créci s'était emparé de la personne du seigneur de Mont-Lhéri, son parent, dans l'espérance d'obtenir du prisonnier une donation de ses biens. Il promena le prisonnier de château en château, lié et garrotté. Puis voyant que ces mauvais traitements ne réussissaient pas à lui arracher le consentement désiré, il le fit étouffer et jeter par une fenêtre, afin qu'on crût qu'il s'était tué en se précipitant lui-même; mais le crime fut découvert. Le roi attaqua le scélérat, confisqua ses domaines, le poursuivit de retraite en retraite. Hugues ne sauva sa vie qu'en se faisant moine. Louis vengea aussi la mort de Charles le Bon, comte de Flandre, que des monopoleurs avaient assassiné parce qu'il voulait les forcer à ouvrir leurs greniers dans un temps de disette. Il fit expirer les assassins dans les supplices. L'un d'eux fut attaché à un poteau, et on lia sur sa tête un chien qu'on frappait sans cesse, afin qu'il lui déchirât le visage. On mettra ici, comme un exemple des cruautés qui s'exerçaient dans ce temps, ce trait d'Amauri de Montfort, commandant l'armée du roi en Auvergne. Ayant fait une centaine de prisonniers dans une sortie des défenseurs de la ville de Clermont, qu'il assiégeait, il leur fit couper la main droite, et la leur fit remporter dans la main gauche, pour la montrer à leurs camarades. Cette horrible barbarie les consterna au point qu'ils rendirent la ville sur-le-champ. Louis le Gros s'exposait sans ménagement : dans un assaut qu'il livrait à la forteresse d'un vassal rebelle, il reçut à la cuisse une blessure dont il se ressentit le reste de sa vie.

[1129] Comme il avait été couronné du vivant de son père, il fit aussi sacrer Philippe, son fils aîné. Ce prince mourut dans l'année, d'un accident. Louis le Gros, après avoir donné de justes regrets au jeune roi, dont les belles qualités avaient fait concevoir de grandes espérances, fit couronner Louis, son second fils, surnommé le Jeune, pour le distinguer d'avec son père. Cette cérémonie fut faite à Reims par le pape Innocent II, qui était en France. On croit que c'est alors qu'a été fixé à douze le nombre des pairs de France qui devaient y assister, six ecclésiastiques et six laïcs : ainsi ce qui n'était auparavant qu'une dénomination qui marquait seulement l'égalité entre plusieurs seigneurs qui jouissaient de la

même puissance, qui étaient pairs, *pares*, fut érigé en dignité. Ceux à qui elle fut attribuée furent, parmi les ecclésiastiques, l'archevêque de Reims et les évêques de Langres, de Laon, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne et de Noyon, les trois premiers avec le titre de duc, et les trois autres avec celui de comte; et, parmi les laïcs, les trois ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guienne, et les trois comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse.

[1130-36] Quelques années après le sacre de son fils, Louis eut une belle occasion de satisfaire un de ses plus chers désirs, c'est-à-dire, d'augmenter son royaume, sans coup férir, par un mariage. Guillaume IX, duc d'Aquitaine, possesseur de ce duché, qui comprenait une grande partie du midi de la France, touché de repentir des cruautés qu'il avait exercées sur ses sujets et sur ses voisins, fit vœu d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Avant de partir, il reconnut par son testament Éléonore, sa fille, son héritière, et la recommanda au roi de France. Louis crut ne pouvoir mieux répondre aux intentions du duc, son ami, qu'en la mariant à son fils, partageant déjà le trône qu'il devait bientôt occuper seul. Ce mariage était bien assorti pour l'âge et les biens; heureux s'il l'eût été également pour les caractères! Éléonore apporta en dot la Guienne, le Poitou, la Gascogne, la Biscaye, et plusieurs autres domaines au delà de la Loire jusqu'aux Pyrénées. Par la réunion de ces belles provinces, Louis le Jeune se trouva plus puissant que tous ces grands vassaux qui luttaient auparavant, et souvent avec avantage, contre le roi leur suzerain.

[1137] Louis le Gros jouit peu du plaisir d'avoir procuré cette belle fortune à son fils. Il était depuis quelque temps attaqué d'une langueur, suite de ses fatigues. Elle le conduisit au tombeau à l'âge de soixante ans. Il laissa sa femme, Adélaïde de Savoie, assez jeune pour qu'après lui avoir donné six princes et une princesse, elle eût encore un fils de Mathieu de Montmorency, auquel elle se remaria. Louis donna en mourant cette leçon à son successeur : « Mon fils, souvenez-vous que la royauté est une charge dont vous rendrez un compte rigoureux à celui qui seul dispose des sceptres et des couronnes. »

Le règne de Louis le Gros fait époque dans notre histoire. On y trouve, comme il a été dit, le commencement d'usages qui ont été le germe d'amélioration dans le gouvernement : la création de justices royales, qui ont donné lieu aux communes, d'où est né le tiers état; les partages de fiefs plus fréquents; les affranchissements encouragés; une nouvelle manière accréditée de lever les troupes, et leur solde établie : toutes innovations dont on ne sentit pas alors l'importance, mais qui ont été le fondement de la grandeur et de la puissance auxquelles les rois de France sont parvenus.

On avait, avant Louis le Gros, des lois civiles et ecclésiastiques; mais ces règlements n'étaient pas rangés dans l'ordre qui en fit alors une science. La théologie eut aussi le même avantage, à l'aide des collections de passages de l'Écriture sainte et des Pères, qui devinrent communes. Insensiblement le latin fut relégué dans les écoles et dans le barreau; la langue vulgaire s'enrichit et se perfectionna par l'usage; la poésie ou la manie de la versification devint commune, et la lutte qu'elle exigeait contre les mots rebelles à la rime ou à la mesure, épura le langage à la longue. De même les subtilités scolastiques, sources de beaucoup d'erreurs, et la fureur de la dispute, vice dominant du douzième siècle, accoutumèrent cependant à mettre plus d'ordre et de clarté dans le raisonnement.

On n'ose dire qu'il y eût proprement de la poésie, de la musique, de l'astronomie; que la peinture, la sculpture, l'architecture, fussent des arts, et non de pures routines sans règle; qu'enfin la médecine fût une science : mais on commençait à sentir les inconvénients de l'ignorance, et à tâcher d'y remédier

par l'imitation des anciens, dont les ouvrages se prêtaient ou se transmettaient comme des dons précieux. Ce crépuscule, qui est devenu dans la suite un jour éclatant, s'entrevoyait alors dans les écoles du clergé et des moines : celle de Saint-Denis était fort célèbre. Louis le Jeune y avait été élevé comme son père : tous deux portaient à ce monastère un grand respect, à double titre, comme dépôt des sciences et comme le sanctuaire du premier patron du royaume. Sa bannière, sous laquelle combattaient les vassaux de l'abbaye, devint l'étendard de la France. Louis le Gros et ses successeurs allaient dévotement la prendre sur l'autel quand ils partaient pour une expédition, et la reportaient avec pompe à la fin de la guerre. On l'appelait *oriflamme*, parce que le bâton était couvert d'or, et le bas de l'étoffe découpé en forme de flammes.

LOUIS VII, le Jeune,

AGÉ DE 18 ANS.

[1137-40] Sitôt que Louis eut rendu les derniers devoirs à son père, il alla chercher Éléonore, son épouse, en Guienne, où il tenait sa cour avec elle depuis son mariage. L'arrivée d'une jeune reine, et la pompe des fêtes qui l'accompagnèrent, eurent bientôt fait disparaître les crêpes funèbres dont la France était couverte. Il y eut quelques mouvements populaires presque séditieux dans ce changement de monarques. Il paraît aussi que quelques seigneurs voulurent éprouver le jeune roi, qui n'avait que dix-huit ans. Un de ceux qui se montrèrent les plus turbulents était le châtelain de Montgeai. Louis battit ses troupes, assiégea son château, le prit et le fit raser, conservant néanmoins la tour ou donjon. On remarque que, dans leurs plus grandes animosités, les seigneurs respectaient réciproquement ce type de leur domination. C'était là qu'ils recevaient la foi et l'hommage de leurs vassaux, et qu'ils en gardaient les titres. De la tour du Louvre, détruite sous les derniers des Valois, relevaient les grands vassaux de la couronne.

Ces mouvements furent apparemment peu inquiétants, puisque le jeune roi ne jugea pas à propos de prendre, comme ses ancêtres, la précaution de se faire sacrer de nouveau. Il montra beaucoup de modération dans une affaire que suscita la prétention de la reine Eléonore sur le comté de Toulouse, comme petite-fille de Philippine, frustrée de la succession de son père, par la vente que celui-ci avait faite de son duché à Raymond de Saint-Gilles, son frère, si renommé dans la première croisade. Du poids de sa puissance Louis aurait pu écraser le petit-fils de Raymond, qui en jouissait au préjudice de son épouse; mais il eut la complaisance de se prêter au désir de plusieurs grands de sa cour, qui sollicitaient pour le possesseur, et il se contenta de l'hommage.

[1141] Une autre affaire, entreprise aussi par considération pour Éléonore, causa à son époux un repentir bien amer. Raoul, comte de Vermandois, cousin du roi, ayant fait divorce, comme il n'arrivait que trop fréquemment dans ce temps, Louis trouva bon qu'il épousât la princesse Pétronille, sœur puînée de sa femme. Thibault II, comte de Champagne, qui était oncle de l'épouse répudiée, appela au pape de la sentence de divorce, qu'il prétendait mal fondée. Il vint un légat qui la cassa, réprimanda les évêques qui l'avaient prononcée, menaça d'excommunication Raoul et la belle-sœur du roi, si elle ne quittait son mari, et signifia à Louis qu'il mettrait le royaume en interdit s'il continuait de protéger les coupables.

La menace eut son effet, parce que le roi tint bon. En vengeance des troubles que l'interdit causait dans ses états, le monarque entra avec des forces considérables sur les terres du comte de Champagne, et les ravagea cruellement. Le comte, trop faible, demanda grâce et l'obtint, à condition qu'il travaillerait auprès du pape pour faire lever l'excommunication. Louis, dans cette confiance,

congédie son armée; mais elle n'est pas plus tôt séparée, que le pape lance de nouveau ses foudres. Le roi soupçonne de la collusion de la part du comte de Champagne, rentre sur ses terres le fer d'une main et le flambeau de l'autre, met à feu et à sang ce malheureux pays, assiége la ville de Vitry en Perthois, la prend d'assaut; et dans le transport de la colère que lui cause une trop longue résistance, il fait mettre le feu à l'église, où s'étaient réfugiés trois mille cinq cents habitants : ils y périrent tous. Le moment de la fureur passé, Louis, naturellement bon, voit toute l'énormité de son crime; il en est pénétré de douleur. De ce moment, dit-on, il s'interdit tous les amusements et tous les plaisirs. On ajoute que dans les premiers jours qui suivirent cette catastrophe, il en oubliait les affaires, et que souvent on l'a surpris fondant en larmes au souvenir de la déplorable suite d'un instant de vivacité non réprimée.

[1142-44] Dans cette disposition d'esprit, il ne fut pas difficile d'obtenir du monarque le consentement à toutes les mesures qui pouvaient contribuer à terminer cette malheureuse affaire du divorce, dont on ignore l'issue. Il fut aisé de lui persuader que pour réparation d'un si affreux abus de la force, il fallait une action de grand éclat, et très-utile à la religion. Les croisades, dont on s'occupait beaucoup, paraissaient réunir ces deux caractères. Les papes n'avaient cessé d'en entretenir la ferveur, par des prédicateurs distribués dans toute l'Europe. Leur principal organe en France était S. Bernard, réformateur de l'ordre de Cluny, fondateur et abbé de Clairvaux. Sa naissance et l'austérité de ses mœurs lui donnaient un grand crédit à la cour, où ses parents tenaient un rang distingué. Son éloquence était à la fois convaincante et insinuante; la douce persuasion coulait de ses lèvres.

[1144-45] Outre les motifs religieux qui avaient fait entreprendre la première croisade, il se trouvait pour celle-ci des raisons qu'on ne pèse pas assez lorsqu'on la blâme. La première avait formé en Asie des royaumes et des principautés : les possesseurs et titulaires de ces états étaient parents assez proches des seigneurs français, et presque tous puînés de familles illustres. Comme cadets peu favorisés de la fortune, ils étaient allés former en Asie des établissements qui leur manquaient dans leur patrie. Environnés d'Arabes, nommés Sarrasins, anciens propriétaires, les nouveaux étaient dans un état de guerre perpétuelle. Harcelés par des hordes sans cesse renaissantes, affaiblis même par leurs victoires, ils tendaient leurs mains suppliantes vers l'Europe, demandaient aide et protection, priaient, sollicitaient. Le comté d'Édesse venait de leur échapper par l'indolence d'un Courtenay, lâche successeur de Joscelin, son père, qui indigné de la pusillanimité de son fils, lors des premières attaques de Noradin, s'était fait porter mourant sur le champ de bataille, et dont les derniers regards avaient vu fuir les Sarrasins. Sans doute il aurait été à désirer que les princes de l'Europe n'eussent pas provoqué et favorisé dans le principe ces établissements asiatiques; mais la faute était faite. Convenait-il de laisser périr sans secours des guerriers valeureux, auxquels on était attaché par les liens du sang et par la profession d'une même religion, les plus chers intérêts qui ont coutume de déterminer les hommes?

[1146] On ne peut guère douter que ces considérations n'aient influé sur la résolution que prirent les seigneurs français de se rendre à l'assemblée que le roi convoqua à Vézelay en Bourgogne pour y traiter cette affaire. C'est la première qu'on a nommée *parlement*. Ils s'y trouvèrent avec leurs principaux vassaux, en si grand nombre, que l'église ne pouvant les contenir, on dressa dans la prairie une espèce de théâtre. Bernard y parut à la droite du roi. Il fit un discours pathétique qui arracha des larmes. Aux soupirs, aux sanglots se mêla le vœu énergiquement prononcé d'aller secourir les chrétiens opprimés par les infidèles.

[1146-47] Louis se présenta le premier, et reçut à genoux la croix des mains de l'abbé de Clairvaux; tous les seigneurs l'imitèrent. Les femmes mêmes, la reine à la tête, emportées par le même enthousiasme, s'engagèrent au saint pèlerinage, et reçurent aussi la croix. Dans ce moment d'une impulsion irréfléchie, on offrit à S. Bernard le commandement de l'armée qui allait se former. Il refusa. On renvoya donc la délibération sur cet objet à une assemblée qui fut indiquée à Étampes, et qui s'y tint l'année suivante. Il y fut décidé qu'on prendrait le chemin par terre; et les croisés, par acclamation, déférèrent le commandement au roi.

[1147-48] Deux choses sont à observer dans cette expédition : la conduite militaire, et la conduite morale. L'armée se trouva, les uns disent de deux cent mille hommes, les autres seulement de quatre-vingt mille; contradiction qui peut se concilier en supposant qu'il n'y avait que quatre-vingt mille combattants effectifs, mais que le total pouvait monter au nombre cité, parce qu'il se joignit à l'armée des personnes de tous les états : beaucoup de femmes de ces croisés, avec leur famille, des prélats, prêtres, moines, abbés, abbesses, religieuses; et comme on allait par terre, il n'est pas étonnant qu'à la suite du corps principal se soient attachés des fainéants, des vagabonds, une populace ramassée dans la fange des villes, que l'impossibilité de trouver assez de vaisseaux aurait repoussés, si l'on se fût déterminé pour le chemin par mer.

Cette multitude part de France dans le mois d'août, dirige sa route par l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, sans qu'on nous dise s'il y avait eu des magasins préparés, des repos fixés, une police établie, des mesures prises pour passer les rivières, et autres précautions propres à prévenir ou à surmonter les difficultés d'une si longue route; mais ce que l'on sait, c'est qu'il y eut un extrême désordre. Les vivres manquèrent. Les croisés qui avaient quelque argent s'en procurèrent à haut prix. Les autres pillaient leurs hôtes dans les villes, et prenaient tout ce qu'ils pouvaient enlever dans les campagnes; les habitants les poursuivaient comme des voleurs et des brigands, les égorgeaient, les assommaient; de sorte que l'armée était déjà bien diminuée quand elle arriva devant Constantinople.

Alors régnait l'empereur Manuel Comnène. Il avait déjà essuyé une irruption de croisés allemands, sous la conduite de l'empereur Conrad III, et s'en était débarrassé en les faisant transporter au plus vite en Asie; il leur y donna, dit-on, des guides infidèles, qui, sous un soleil brûlant, les firent errer dans des solitudes dépourvues de vivres et d'eau, et qui les exposèrent dans des situations désavantageuses aux attaques multipliées des Sarrasins, lesquels en firent périr un grand nombre.

La politique de l'empereur grec s'occupa, comme il avait fait à l'égard des Allemands, du soin d'écarter au plus tôt les Français de ses murs : mais il trouva ceux-ci plus exigeants que les premiers. Ils voulaient des vivres, des habits, des munitions, en un mot une restauration entière de leur armée. Se lassant de demander, ils prenaient ce qu'on ne voulait pas leur donner; et pour n'être pas obligés de revenir si souvent à la charge, quelques-uns proposèrent de s'emparer de Constantinople. Avec de pareils hôtes il n'y avait pas à tergiverser. Manuel leur accorda tout ce qui était en sa disposition pour le moment, et leur prodigua les promesses de vivres et de secours de toute espèce quand ils seraient passés en Asie.

[1148-49] Mais lorsqu'ils furent au delà du Bosphore, les villes fortes se fermèrent devant eux : on leur descendait dans des paniers, le long des murs, des vivres en petite quantité et chèrement achetés. Les habitants des campagnes fuyaient, et ne laissaient derrière eux ni provisions de bouche, ni secours pour le transport des bagages. On ne traversait que des pays ou naturellement sté-

riles, ou ruinés par les Allemands. Après une grande défaite, ceux-ci rétrogradèrent, et Conrad ramena les restes infortunés d'une armée de quarante mille hommes dans celle du roi de France, qui le reçut, lui et les siens, avec égards et cordialité. L'empereur se détermina à finir son pèlerinage comme un particulier. Il retourna à Constantinople, d'où il gagna par mer la Palestine, pendant que les Français avançaient fièrement à travers les obstacles et les dangers de toute espèce.

Après des marches pénibles, fatigués et harassés, ils arrivent sur les bords du Méandre; la rive opposée était bordée d'une armée de Sarrasins disposés à défendre ce passage. Les Français ne perdent pas de temps en délibérations et préparatifs: ils se jettent dans le fleuve; une partie le passe à la nage, le roi à la tête; l'autre trouve un gué; ils arrivent tous ensemble sur le rivage, frappent, renversent; et après une résistance courte, mais vive, l'armée ennemie est dispersée.

Le besoin de repos, la fraîcheur de la vallée qu'arrose le Méandre, retiennent quelques jours les vainqueurs sur les bords du fleuve. Ils avaient ensuite un pays montueux à franchir. Les Sarrasins les observaient, cachés dans les ravines. L'armée des Français était divisée en deux parties, l'avant-garde et l'arrière-garde. Le roi ordonne à celui qui commandait la première d'attendre la seconde au haut d'une montagne assez roide qu'il fallait gravir. Arrivé sur le sommet, le général ne trouvant ni eau ni fourrage, attiré d'ailleurs par l'aspect riant d'un vallon qui s'étend sous ses pieds, y descend tranquillement. Les Sarrasins sortent aussitôt de leurs retraites, s'emparent du poste que l'imprudent avait abandonné, fondent avec impétuosité sur l'arrière-garde qui montait, et renversent les soldats les uns sur les autres.

Dans ce désordre, le roi est séparé des siens, et poursuivi par un groupe d'ennemis qui s'attachent à lui. Il s'adosse contre un arbre, et reçoit la décharge de leurs traits, que la bonté de son armure rend inutiles. Dans un moment de relâche il trouve même la facilité de monter sur cet arbre. Là, comme dans un donjon, il repousse avec son bouclier ceux qui tentaient de l'escalader, et fait voler à grands coups de cimeterre les mains, les bras, les têtes des plus avancés. Las de sa résistance, et ne le connaissant pas, les assaillants l'abandonnent. Il descend de son arbre, rencontre un cheval sans maître, s'en saisit, erre toute la nuit dans les détours de la montagne, et arrive enfin au point du jour à son armée, qui s'était réunie.

Après bien des marches et contre-marches dont on attribue les erreurs à la trahison des guides que les Grecs fournissaient, les Français arrivent dans la Pamphylie, près d'une petite ville sur la mer, appartenante à l'empereur Manuel. Le gouverneur conseille au roi d'achever son voyage par mer, et lui offre des vaisseaux; mais quand il fallut s'embarquer, il ne s'en trouva pas assez. Louis fut obligé de laisser une grande partie de ses troupes, qui le rejoignirent par terre, et arrivèrent fort harassées et très-diminuées à Antioche. L'armée campa hors de la ville.

Le prince qui y régnait se nommait Raymond de Poitiers; il était oncle de la reine Éléonore, bien fait, spirituel, et point encore éloigné de l'âge qui permet la galanterie. La réception fut brillante, accompagnée des démonstrations les plus flatteuses d'estime et de reconnaissance, telle qu'elle devait être pour un monarque qui venait de si loin visiter les fils, les frères, les parents, les alliés des anciens vassaux de sa couronne.

On pourrait trouver le fond d'un roman dans le peu que l'on sait de ce qui se passa à Antioche pendant quelques mois de séjour; la reine Éléonore en serait l'héroïne. Elle y fut, dit-on, en commerce de tendresse avec un jeune Sarrasin appelé Saladin, et même accusée de répondre à la passion que lui marqua Raymond, son oncle. Les témoignages en parurent si peu ménagés, que le mari conçut plus

que des soupçons. Le prince d'Antioche avait espéré, de l'arrivée du monarque et des troupes qui l'accompagnaient, des secours contre les musulmans, ses voisins, avec lesquels il était perpétuellement en guerre, et se flattait, par ce moyen, d'une augmentation de ses petits états. A ce sujet, il faisait auprès du monarque des instances assez vives qu'appuyait Éléonore, et qui donnèrent à Louis sur son épouse le soupçon de quelque collusion qu'il jugea à propos de rompre brusquement. Il la fait sortir clandestinement d'Antioche pendant la nuit, se retire avec elle dans son camp, et la mène à Jérusalem, où ils s'acquittent ensemble des devoirs du pèlerinage. L'empereur Conrad s'y était rendu de Constantinople. Louis a la complaisance de s'engager avec lui dans une entreprise contre Damas. Elle ne réussit pas. [1149-50] Le roi quitte alors la Palestine, court encore quelques dangers sur mer, et rentre enfin dans son royaume, avec autant de gloire qu'on peut en acquérir dans une expédition très-malheureuse : telle en a été la conduite militaire.

Par ce qui vient d'être dit, on peut juger quelle a été la conduite morale. Les relations du temps nous apprennent que peu de croisés eurent des intentions purement religieuses, ou s'ils en eurent, elles se corrompirent en route. Il n'y a point de crimes atroces, de brigandages, d'actions honteuses qu'on ne leur reproche. S. Bernard, qui avait promis des succès, s'appuya sur les témoignages de cette dissolution trop connue pour se disculper des revers; il en prit même occasion d'exhorter les peuples à se rendre, par la réforme des mœurs, dignes d'une autre croisade.

Louis trouva son royaume en bon état, grâces aux soins de Suger, abbé de Saint-Denis. On croit qu'il avait présidé à l'éducation du roi dans ce monastère. Il conserva toujours auprès de lui un crédit mérité, et s'opposa fortement à la croisade, ou du moins à ce que le roi s'y engageât lui-même; mais le goût du temps, le souvenir déchirant du massacre de Vitry et l'éloquence de S. Bernard l'emportèrent.

[1151-52] Il y avait alors deux hommes qui de leurs disciples auraient pu former une armée, S. Bernard et Abailard. Le premier, outre les deux cents moines rassemblés dans les déserts de Clairvaux, pouvait mettre sur pied tous ceux dont le nombre n'est pas connu, habitants de cent soixante monastères répandus tant en France qu'en Allemagne, qu'il vit élever sous ses yeux. Abailard compta à Paris jusqu'à deux mille disciples, et était souvent accompagné d'une multitude peu inférieure dans les autres lieux où ses malheurs le conduisirent. Il enseignait la dialectique avec des subtilités et des raffinements qui parurent porter atteinte à la pureté des dogmes de la religion. Plusieurs conciles le condamnèrent, sur la dénonciation de S. Bernard. Heureusement ces deux hommes, qui auraient pu armer tant de mains, se contentèrent de combattre par des arguments. On connaît les amours infortunées d'Abailard et d'Héloïse, qui se retira comme lui dans un monastère. Il mourut dans un âge avancé. Son corps fut porté au Paraclet, dont Héloïse était abbesse, et le même tombeau a renfermé les deux amants.

Louis avait dissimulé en Asie son mécontentement sur la conduite d'Éléonore, son épouse; mais revenu dans son royaume, il se disposait à éclater. Suger suspendit les effets de son ressentiment en lui montrant les suites dangereuses du divorce, qui le mettrait dans l'obligation de rendre à la souveraine de la Guienne les beaux états qu'elle lui avait apportés en dot. Cet habile conseiller réconcilia assez bien les deux époux pour qu'il leur naquît une fille, le second fruit de leur mariage. Mais Suger mourut, et soit attachement à sa première résolution, soit nouveaux mécontentements dans son mariage, le roi reprit son projet de divorce.

Il ne fut pas difficile à terminer : la parenté, prétexte ordinaire, légèrement discutée dans une assemblée d'évêques

convoquée à ce sujet, fut le fondement de la sentence qu'ils prononcèrent. La reine le désirait. On croit même qu'elle avait déjà pris des mesures pour un nouvel engagement. « Louis, disait-elle de « son mari, est plus moine que roi. » « Bien lui en prit, ajoute Mézeray; car « s'il n'eût été un peu moine, il l'eût « châtiée d'une autre façon, et n'eût pas « été si consciencieux que de lui rendre « la Guienne et le Poitou. » Elle les porta, six semaines après son divorce, à Henri Plantagenet, comte d'Anjou, déjà duc de Normandie, et désigné roi d'Angleterre, qu'elle épousa, et ne réserva rien pour les deux princesses qu'elle avait eues du roi de France, et qu'elle laissa à leur père.

[1154-55] Deux ans après, il se remaria à Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille. Ce mariage fournit au pieux monarque l'occasion d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; mais on croit qu'il fut aussi attiré en Espagne par des raisons politiques et par des affaires à régler avec son beau-père. Constance lui fit goûter les douceurs de la paix domestique; mais elle ne lui donna qu'une fille.

Le monarque ne tarda pas à éprouver les fâcheux effets de son divorce. Avant que de succéder au trône d'Angleterre, Henri II, duc de Normandie, fut à l'égard du roi de France vassal respectueux et soumis; mais sitôt qu'il se vit la couronne sur la tête, il devint difficultueux, querelleur, opiniâtre, artisan de prétentions toujours nouvelles. Il semblait qu'il lui répugnât de se reconnaître vassal d'un monarque à peine aussi puissant que lui; de sorte qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer entre ces deux rois un levain d'aigreur et de jalousie qu'Éléonore faisait fermenter. Elle conservait pour son premier mari un dédain qu'elle communiquait au second. Rarement on pardonne à ceux qu'on a offensés; mais Louis eut lieu de se consoler des sacrifices qu'il avait faits en la renvoyant, lorsqu'il la vit devenir le fléau de son second époux, armer ses enfants contre leur père, et remplir l'Angleterre de troubles et de confusion.

[1155-59] Louis ne pouvait encore prévoir les ressources que la discorde dans la cour de Henri lui offrirait contre ses entreprises; mais la trop grande puissance de son vassal lui donnait nécessairement des inquiétudes, et lui fit prendre une sage précaution contre les hostilités dont il était menacé. Les guerres que les seigneurs français étaient dans l'habitude de se faire entre eux pour le moindre sujet, occupaient leurs forces, et empêchaient le roi de tirer d'eux, dans les grandes occasions, les secours dont il avait besoin. Il pourvut adroitement à cet inconvénient dans une assemblée, qu'on nomme encore concile, et qu'il tint à Soissons. On compte entre les grands qui s'y trouvèrent le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre et de Champagne, et beaucoup de marquis, de barons, de châtelains, tous souverains dans leurs terres, et presque toujours en guerre les uns avec les autres. Le roi était estimé pour sa piété et sa bonne foi. Il leur fit entendre combien était fâcheuse pour les peuples, ruineuse pour eux-mêmes, cette manière de soutenir leurs droits et de se faire rendre justice. Il les engagea de s'obliger, s'il naissait quelques différends entre eux, de les terminer à l'amiable et par arbitres. Ils jurèrent en conséquence une trêve de dix ans. Elle procura du moins quelque relâche à la France, que nous avons vue presque toujours tourmentée par des guerres intestines ou étrangères. Il y eut alors un schisme causé par deux prétendants qui se disputaient la tiare. Leurs droits furent vivement discutés par le clergé et dans les écoles, mais sans causer de troubles dans le royaume.

[1160] La reine Constance mourut, et, quinze jours après, Louis épousa Alix, fille de Thibault le Grand, comte de Champagne. Si on blâme la précipitation de ce mariage, on doit du moins en reconnaître la convenance. Deux frères d'Alix avaient épousé les deux princesses, fil-

les du roi et d'Éléonore; et peut-être y eut-il des raisons de consolider promptement par de nouvelles noces l'alliance avec une maison si voisine, si puissante, et jusqu'alors si factieuse.

[1161-65] Alors commencèrent ces guerres avec l'Angleterre qui ont duré trois cents ans, guerres que les Anglais, ainsi qu'on le verra, ont faites contre la France avec les forces de la France, habiles dès ce temps à armer le continent pour leurs intérêts. Henri II mêla à ces premières hostilités une apparence de déférence respectueuse. Il assiégeait Toulouse, qu'il prétendait appartenir à Éléonore, son épouse, ainsi que l'avait aussi prétendu Louis au commencement de son règne. Mais Louis avait transigé avec le possesseur d'alors, Raymond, qui avait épousé sa sœur. A ce titre, il embrasse sa défense, pénètre dans la ville à travers l'armée ennemie, et fait des sorties vigoureuses. Henri, déconcerté, lève le siége, en faisant dire au roi que le respect qu'il a pour son seigneur l'empêche de continuer l'attaque d'une ville qu'il défend en personne; mais en même temps, de la Normandie où il s'était retiré, il se jette sur la Picardie et le Beauvoisis, qu'il ravage cruellement. La guerre allait devenir très-animée et générale, lorsqu'un légat envoyé par Alexandre III réconcilie les deux princes, leur fait signer la paix, et la cimente par les fiançailles qu'il fait lui-même du jeune Henri, dit Court-Mantel, fils aîné du roi d'Angleterre, et âgé de sept à huit ans, avec Marguerite, fille de Louis et de Constance, sa seconde femme, et moins âgée de deux ans que le jeune prince.

La naissance d'un fils était le vœu du roi et de la France entière. On le demanda par des processions et autres actes de dévotion, auxquels le roi et la reine assistèrent avec une piété exemplaire. Il naquit enfin, ce prince, qu'on nomma Philippe Dieudonné. Comme étant un présent du ciel, et qui reçut depuis le surnom d'Auguste. Son berceau fut orné des palmes de la victoire et de l'olivier de la paix. Ces alternatives étaient dues aux hostilités et aux trêves avec l'Angleterre, qui se succédèrent pendant plusieurs années.

[1169-70] Elles aboutirent au célèbre traité de Montmirail, dans le Maine. Le roi d'Angleterre y parut, accompagné de ses deux fils Henri et Richard. C'était le jour de l'Épiphanie. En abordant le roi de France, il lui dit : « Seigneur, dans ce jour « où trois rois ont offert des présents au « roi des rois, je me mets sous votre pro- « tection avec mes enfants et mes états. » Après ce préambule, il renouvela son hommage pour la Normandie. Henri, son fils aîné, en fit autant pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne, comme arrière-fief, et Richard pour l'Aquitaine, dont Éléonore se défit en sa faveur. Sans doute alors se conclut le mariage de Henri le Jeune avec Marguerite, fille de Louis et de Constance; et on convint de fiancer Alix, âgée de deux ou trois ans, fille de la reine de France régnante, et de même nom que sa mère, avec Richard, le second prince anglais, âgé de onze à douze ans. L'âge tendre de la princesse a fait douter à quelques-uns qu'il y eût alors autre chose que des propositions, et leur a fait reporter les fiançailles, six ans plus tard, à la paix d'Amboise, en 1174. Du reste, dans cette assemblée célèbre les deux rois se firent raison sur toutes leurs prétentions, réglèrent leurs droits, fixèrent leurs domaines. Il fut de même stipulé que les grands vassaux qui avaient pris part aux dernières guerres, seraient reçus en grâce par les deux rois, qu'ils se rendraient respectivement les prisonniers et les terres, châteaux et villes dont ils s'étaient emparés les uns sur les autres. Dans cette occasion, Henri le Jeune servit à table le roi, comme grand sénéchal de France; charge qui était attachée au comté d'Anjou, dont il venait de faire hommage. On ne parla pas à Montmirail d'une nouvelle croisade; mais il en fut question dans une entrevue qui eut lieu l'année suivante, à Nonancourt, entre les deux rois. Ils ne parurent pas fort empressés ni l'un ni l'autre; et il y a lieu de croire qu'en montrant quel-

que condescendance pour cette entreprise, ils cédaient moins à leur inclination qu'aux instances pressantes du pape, qui cependant n'obtint que des promesses vagues.

[1170] Si l'influence de la cour de Rome fut utile au roi d'Angleterre dans toutes les circonstances, la puissance qu'elle s'attribuait l'embarrassa beaucoup à l'occasion du meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Ce prélat, qui avait été chancelier de Henri et son conseil, pourvu par lui de l'archevêché, encourut sa disgrâce par sa fermeté à soutenir les priviléges ecclésiastiques, et se retira en France. Le roi le reçut avec respect et affection. Le même légat qui venait de faire la paix des deux royaumes réconcilia aussi Thomas avec Henri. Le premier retourna en Angleterre en pleine jouissance de son siége et de ses droits. Il continua de les faire valoir outre mesure, à ce que le roi prétendait. Il lui arrivait journellement des plaintes en Normandie, où il faisait sa résidence ordinaire, contre la rigueur du prélat à faire exécuter ses propres ordonnances par la voie des censures et de l'excommunication. Henri, fatigué de ces dénonciations importunes, s'écrie dans un moment d'impatience : « N'y aura-t-il donc per« sonne qui me délivre de ce prêtre? » Aussitôt quatre hommes, croyant faire leur cour au roi, partent, et assassinent l'archevêque dans sa propre église.

Un cri d'horreur s'élève en Angleterre. Le crime est imputé à Henri. En vain, pour sa justification, il abandonne les coupables, et permet de les poursuivre et de les punir : on veut qu'un mot échappé dans la colère soit un ordre ou un consentement, ou du moins que lui-même subisse un châtiment pour l'exemple. Il est menacé d'excommunication, son royaume va être mis en interdit. Il se soumet; et pieds nus, en chemise, il se dévoue à toutes les humiliations de la pénitence publique devant le tombeau du prélat, qualifié du titre de martyr, et déjà célèbre par une réputation de miracles. « Comment a-t-il oublié, disait Louis, le « conseil du prophète : *Irascimini, et no« lite peccare;* Mettez-vous en colère, « mais ne pêchez pas? » Il oubliait lui-même l'incendie de Vitry! Ces deux exemples sont un avertissement aux princes de mesurer leurs paroles, parce qu'ils sont entourés de vils flatteurs, toujours prêts à seconder leurs désirs et à les prévenir, quelque honteux et atroces qu'ils puissent être.

[1171-72] De retour en Angleterre, Henri, par des motifs politiques dont il ne tarda pas à se repentir, associa à son trône son fils aîné Henri, dit le Jeune, pour le distinguer de son père. Il n'avait alors que quinze ans. Dans un âge aussi tendre, au milieu de l'éclat dont il était environné, et comblé des témoignages les plus délicats de l'affection d'un père, tout semblait devoir exciter vivement en lui le sentiment de la reconnaissance. Il ne laissa percer que celui de la fierté et de l'indépendance, dont il ne tarda pas à donner des preuves plus manifestes. Marguerite ne fut pas couronnée avec lui. Louis s'en plaignit. Henri eut la condescendance de s'engager à faire recommencer la cérémonie; et à quelque temps de là, en effet, les deux époux furent couronnés à Winchester par l'archevêque de Rouen. Ils passèrent ensuite à la cour de France, où ils étaient ardemment désirés. Louis inspira, dit-on, à son gendre la prétention ou de jouir de l'Angleterre, dont il était couronné roi, ou de demander la Normandie, laissant le choix à son père. D'un autre côté, Richard réclamait la Guienne, qu'Éléonore lui avait cédée, et la mère appuyait la demande de ses deux fils, soit qu'elle espérât plus d'autorité en augmentant celle de ses enfants, soit par dépit des galanteries de leur père, qui lui rendait avec usure les inquiétudes dont elle avait payé la tendresse de son premier époux. Bientôt une révolte générale éclata.

[1173-76] La guerre fut très-opiniâtre entre le père d'une part, la mère et les deux fils de l'autre; à ceux-ci s'étaient joints les rois de France et d'Écosse. Les seigneurs se partagèrent entre eux; ce qui balança aussi les succès et les

revers, et prolongea les hostilités. L'Angleterre en était le principal théâtre. C'était là que le vieux Henri éprouvait la plus forte résistance. Pour se débarrasser tout d'un coup de ces petites armées qu'on lui opposait sans cesse, il ramasse en Normandie tout ce qu'il peut trouver de brigands, de bandits, de gens sans aveu, et accoutumés au pillage dans les guerres alors perpétuelles. On leur donna le nom de *coteraux*, ou parce qu'ils étaient armés de grands *coutels*, ou parce qu'ils s'assemblaient par *coteries;* de *routiers*, du latin *rumpendo*, parce qu'ils rompaient et brisaient. Avec cette troupe, qui faisait la guerre sans ménagement, le roi d'Angleterre, en étonnant et effrayant, fut bientôt vainqueur. Au bout de dix-huit mois, fatigué de cette guerre immorale, et honteux d'en être le chef, Louis fit des propositions de paix qui furent facilement acceptées. Le traité fut conclu à Amboise. Alors fut remise entre les mains du vieux Henri, et pour être élevée en Angleterre, Alix, âgée de sept à huit ans, et destinée à être l'épouse de Richard, qui en avait alors seize à dix-sept.

[1177] Il n'y avait que trois ans que la princesse avait quitté la France, et elle n'avait encore que onze ans, lorsque Henri réclama sa dot, et notamment la ville de Bourges, qui en faisait partie. Louis ne s'y refusait pas; mais il entendait que le mariage fût célébré avant cet abandon; et parce que Henri, qui ne jugeait point encore à propos de passer à la célébration, tenait néanmoins à l'occupation de la ville, on se prépara de part et d'autre à la guerre. Louis fit intervenir le pape, qui menaça Henri de mettre son royaume en interdit, s'il se refusait davantage à donner satisfaction au roi de France; de là de nouvelles et longues négociations, et enfin une entrevue à Nonancourt. On parut y avoir oublié l'objet principal de la querelle, pour ne s'occuper que d'une nouvelle croisade, où les deux rois, à l'invitation du légat du pape, prirent l'engagement d'entrer. Quant à leurs différends particuliers, ils se bornèrent à nommer des arbitres, et firent néanmoins un traité dont les expressions sont remarquables. « Telle est, disent « les deux rois, et telle sera désormais « notre amitié, que chacun défendra la « vie de l'autre, ses membres, sa dignité, « ses biens. Je secourrai de toutes mes « forces, moi Henri, Louis, roi de France; « et moi roi de France, de tout mon pou- « voir, le roi d'Angleterre, mon homme « et mon vassal. » Cet accord, qui tranquillisait le roi d'Angleterre, favorisait le désir qu'il avait d'aller passer quelque temps dans son royaume; et afin de n'y être troublé par aucune inquiétude, il tira de Louis, avant son départ, une sauvegarde pour son duché de Normandie et ses autres états de France. Louis fut heureux, de son côté, de ce que les troubles de la famille du roi d'Angleterre ne permirent pas à celui-ci d'employer contre lui toutes ses forces. Le vassal était alors plus puissant que le suzerain. Il venait de conquérir l'Irlande : aux états qu'il possédait en France, tant de son chef que de celui de sa femme, il avait ajouté la Bretagne, en faisant épouser à Geoffroy, son troisième fils, l'héritière du dernier duc. Enfin il s'était assuré une diversion d'Allemands, en cas de besoin, contre la France, par le mariage d'une de ses filles, Mathilde, avec un duc de Saxe et de Bavière, le fameux Henri le Lion, dont la spoliation fait époque dans l'histoire d'Allemagne, et qui fut père de l'empereur Othon IV, dont la défaite à Bouvines est une des époques brillantes du règne de Philippe Auguste.

[1178-79] De nouveaux embarras militaires auraient été d'autant plus fâcheux pour Louis, qu'il commençait à ressentir des infirmités. L'affaiblissement de sa santé lui inspira la résolution d'associer Philippe, son fils, aux soins du gouvernement, et de le faire sacrer. Pendant qu'il s'occupait de ce dessein, un accident pensa lui faire perdre ce fils chéri. Ce prince s'était égaré en chassant dans la forêt de Compiègne. La nuit arrivant, il errait à l'aventure, et criait de temps en temps pour appeler du secours. Au

milieu des plus sombres ténèbres, se présente à lui un grand homme noir, une hache sur l'épaule, soufflant du charbon embrasé dans un vase qu'il tenait. A cet aspect, le jeune prince sent une subite horreur; il ne se déconcerte cependant pas, et ordonne au spectre de le conduire: ce n'était qu'un charbonnier. Arrivé au château, Philippe est saisi d'une fièvre qui le met dans un grand danger. On ne s'entretenait alors que des miracles de S. Thomas de Cantorbéry. Louis le Jeune, qui avait traité le prélat pendant qu'il était en France avec beaucoup d'égards, plein de confiance dans son intercession, part pour l'Angleterre, charge son tombeau de présents magnifiques, et revenant précipitamment dans son royaume, apprend, en débarquant, l'agréable nouvelle de la guérison de son fils.

[1179] Sitôt que sa convalescence fut confirmée, le roi reprit le dessein de le faire couronner. Cette cérémonie se fit à Reims, dont le frère de la reine était archevêque. Ce fut, dit-on, alors que le privilége exclusif d'être le lieu du sacre des rois fut annexé à cette ville. Elle fut la plus brillante qu'on eût encore vue. Le nombre des douze pairs, six ecclésiastiques et six laïcs, s'y trouva complet, ou en personnes ou par représentants. Henri le Jeune soutenait la couronne, comme duc de Normandie; le comte de Flandre portait l'épée royale; et ce sont sans doute les fonctions dont les autres pairs s'acquittèrent alors qui ont réglé les attributs de leurs pairies : à l'un, le droit de présenter le sceptre; à l'autre, la main de justice; à un troisième, de chausser les éperons; et enfin de s'acquitter de différents services, tant dans la cérémonie que dans le repas qui suivait.

Louis ne s'y trouva pas. Une maladie, suite de ses fatigues, le retenait au lit. Il n'assista pas non plus à la cérémonie du mariage de Philippe, auquel il donna pour épouse Isabelle, fille de Baudouin V, comte de Hainaut. On remarqua que cette princesse descendait en droite ligne d'Hermangarde, fille du malheureux Charles de Lorraine, qui avait été privé du trône, après la mort de Louis V, son neveu, dernier roi de la race carlovingienne. Les Français virent avec quelque plaisir la réunion des deux maisons royales, quoique ce fût au bout de deux cents ans, et un rejeton de Charlemagne briller encore sur leur trône.

[1180] La maladie du roi, qui allait toujours croissant, laissa au jeune Philippe presque seul tous les soins du gouvernement. On trouve des édits, lois et règlements qui ne sont signés que de lui, même du vivant de son père. Ce prince languissait, frappé d'une apoplexie qui lui fit perdre successivement l'usage de ses membres. Il mourut dans la soixantieme année de son âge, la quarantième de son règne, et fut enterré dans l'abbaye de Barbeaux, près Melun, qu'il avait fondée et richement dotée[1].

Louis VII est regardé comme un prince des plus pieux qui aient régné sur la France. Avec les qualités d'un grand roi, prudence, bravoure, générosité, il avait aussi celles d'un honnête homme; franchise, bonté, fidélité à sa parole. On ne lui reproche que cet excès de vivacité qui le rendit cruel à Vitry, et dont il eut des remords qui lui arrachèrent souvent des soupirs. Nul roi, depuis que sa famille régnait, n'avait mieux soutenu les droits de sa couronne. S'il laissa échapper par son divorce des parties précieuses de son royaume, il en reunit d'autres, ou du moins il se fit des alliances utiles par les mariages de ses filles, et par le sien propre avec Alix de Champagne.

PHILIPPE AUGUSTE,

AGÉ DE 15 ANS.

[1180-81] Après avoir vu Philippe exercer l'autorité royale du vivant de son père, on s'attend d'autant moins qu'elle sera re-

[1] Charles IX passant par cette abbaye quatre cents ans après, fit ouvrir son tombeau. Le corps fut trouvé entier. Le roi prit pour lui une crosse d'or qu'il avait au cou, et distribua aux courtisans des bagues qu'on trouva à ses doigts. VELLY, p. 208, t. III.

mise entre les mains d'un autre, que le nouveau roi avait quinze ans. Cependant Louis nomma un régent. Ce fut Philippe d'Alsace, comte de Flandre, homme estimé, honoré en tout temps de la confiance du dernier monarque, parrain du jeune, et devenu son oncle par le mariage d'Isabelle de Hainaut, sa nièce, avec le roi. Alix de Champagne, mécontente de cette disposition testamentaire, quitta la cour et se retira en Normandie. Elle y fut reçue par le roi d'Angleterre « avec « des honneurs qui marquaient, dit un « historien, autant d'envie de profiter des « troubles, que d'estime et de respect « pour une grande princesse. » Ce desir, s'il a existé, mais qu'on peut presque toujours soupçonner dans les Anglais, quand ils se mêlent des affaires de la France, n'eut alors aucune suite. Les parties s'accommodèrent. La reine eut la tutelle de son fils, et le comte de Flandre la régence du royaume.

Le régent avait, sous Louis, profité de sa faveur pour retenir le comté de Vermandois, que sa femme lui avait laissé en usufruit au préjudice d'Éléonore, sa sœur, et des droits du roi, le plus proche héritier après elle. La jalousie, qui avait sommeillé pendant la vie du bienfaiteur du comte de Flandre, se réveilla quand Louis fut mort. Il vit s'élever contre lui quatre freres de la douairière Alix de Champagne, tous puissants en terres et en dignités. A ceux-ci se joignirent beaucoup d'autres seigneurs également accrédités dans le royaume. Soit trop grande difficulté pour se soutenir, soit dégoût d'une cour où il était vu de mauvais œil, Philippe se retira dans ses états de Flandre.

Les confédérés ne conférèrent cependant pas la régence à la reine. Ils la firent tomber à Clément de Metz, simple gentilhomme, qui avait été gouverneur du jeune monarque. De Metz ne vécut qu'un an. Son frere, aussi estimé que lui, le remplaça, et mourut aussi peu de temps apres. Alors le roi, ayant dix-huit ans, prit en main les rênes du gouvernement. Il s'y fit aider par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, homme d'un grand mérite, frère de sa mère, et donna une grande autorité aux autres frères, qu'on soupçonne tous d'avoir suscité les intrigues qui dégoûtèrent le tuteur flamand.

[1182-83] Paris attira les premières attentions de Philippe : l'étendue de cette capitale, depuis qu'elle avait franchi les bords de son île, nommée la Cité, peut se connaître par les accroissements qu'on laissa hors de l'enceinte que ce prince lui donna. Ces accroissements étaient, du côté du nord, le Louvre, Saint-Honoré, Saint-Martin, le Temple et leurs enclos, et une partie du Bourg-l'Abbé; du côté du midi et du couchant, les bourgs de Saint-Éloi, de Saint-Victor, de Saint-Marcel, et de Saint-Germain des Prés. Tout ce qui restait du côté du nord, en deçà des endroits cités, c'est-à-dire, depuis le petit Châtelet, à peu près jusqu'à Saint-Gervais, et s'arrondissant derrière la Greve, fut environné d'un mur épais, flanqué de grosses tours. Le côté du midi ne demandait pas les mêmes précautions, parce que le royaume s'étendant au loin dans cette partie, la capitale n'était point exposée à des incursions subites, comme du côté du nord, où elle se trouvait resserrée par les seigneurs de Champagne et par ceux de Flandre, qui venaient jusqu'à Beauvais et Dammartin. Le roi fit aussi paver les rues, et donna des ordres pour qu'elles fussent nettoyées et débarrassées des immondices qui s'accumulaient et infectaient l'air. La lèpre, alors fort commune, avait nécessité des léproseries qui, n'étant ni closes ni surveillées, laissèrent répandre et propager cette affreuse maladie : le roi les fit ceindre de murs, et y établit une police prudente. Enfin, pour prévenir, s'il était possible, tout genre de corruption, il fit des lois sévères contre les prostituées. Un saint prêtre, nommé Pierre de Roissi, en avait converti quelques-unes; le jeune monarque fit bâtir le monastère de Saint-Antoine, pour recueillir celles qui voudraient quitter leurs mauvaises habitudes. Les intervalles qui restaient entre

les groupes de maisons placées hors de la nouvelle enceinte, dans des espaces cultivés qu'on appela Petits-Champs ou Champeaux, se remplirent insensiblement de lieux de plaisirs, où les bourgeois allaient se délasser, et de petits marchands, que l'affluence y attirait. Ainsi se forma la contiguïté entre tous ces groupes séparés.

Il paraît que là se retiraient les juifs, toujours habiles à choisir les lieux et les moyens propres à leur procurer du gain, quel qu'il soit. Ils faisaient le commerce presque seuls. On leur reprochait des usures exorbitantes. Philippe les bannit du royaume. Les grands seigneurs, avec lesquels ils partageaient leur profit, les défendirent tant qu'ils purent. Le roi fut inexorable, et soutint son édit. Il ne leur donnait que trois mois pour sortir des terres de son obéissance. Leurs créances furent déclarées illégitimes, les Français déchargés des obligations contractées à leur égard, en payant au trésor royal la cinquième partie de la dette, réserve fiscale qui jetait quelque odieux sur l'édit. On disait, en faveur des bannis, qu'ils étaient proscrits sans examen préalable des crimes qu'on leur imputait, tels que des dérisions de la religion chrétienne, et l'assassinat d'enfants chrétiens crucifiés par eux, en haine de cette même religion. Leurs partisans disaient encore qu'une pareille émigration ferait une plaie incurable au commerce, que les juifs seuls soutenaient; pendant que le roi et son conseil pensaient au contraire que leur bannissement engagerait les Français à s'appliquer au commerce, que ces usuriers envahissaient. Il leur fut accordé de vendre leurs immeubles et d'emporter leurs meubles, mais dans un terme si court, que la permission devenait illusoire.

[1183] Vers ce temps le jeune Henri se souleva de nouveau contre son père : il n'éprouva que des revers, et la douleur qu'il en conçut le conduisit au tombeau. La répétition du douaire de sa femme, et notamment de Gisors, pensa renouveler les hostilités entre la France et l'Angleterre. D'heureuses négociations les prévinrent. On transigea pour le douaire au moyen d'une somme; et quant à Gisors, il fut convenu que cette ville ferait partie de la dot d'Alix, qui avait alors dix-sept ans, et que cependant le vieux Henri différait toujours de donner à son fils Richard, avec lequel elle était accordée depuis quinze ans.

[1184] Cependant Philippe de Flandre, en faisant le sacrifice de la régence, n'avait pas abandonné le Vermandois, que Louis VII lui avait cédé, au moins pour un temps. Le nouveau roi, quoique neveu du comte, fut moins complaisant que son père, et redemanda le Vermandois, tant en son nom qu'en celui d'Éléonore, qui lui avait cédé ses droits. L'oncle croyant intimider son ancien pupille, se jette sur la Picardie, où il exerce d'affreux ravages. Il vint jusqu'à Dammartin, dont il prit le château. Le roi se mit aussitôt en campagne, et si bien accompagné, que l'agresseur eut peur, et demanda à s'accommoder. Un légat du pape, qui était alors en France, intervint, et fit obtenir au Flamand de garder les villes de Péronne et de Saint-Quentin sa vie durant. Il restitua le pays d'Amiens avec les autres dépendances du Vermandois. Le jeune monarque tomba ensuite sur le duc de Bourgogne, qui dans cette querelle avait soutenu le comte de Flandre. Il prit deux de ses plus forts châteaux, qu'il garda, comme gages de la fidélité qu'il se fit jurer.

[1185-86] Ces guerres, toujours accompagnées de pillage, faisaient beaucoup de malheureux. Les paysans, que le ravage et l'incendie chassaient de leurs chaumières, devenaient errants, vagabonds, et enfin pillards à leur tour. Poursuivis par les mêmes calamités, ils formaient bientôt des compagnies de voleurs et de brigands. On les nomma *pastoureaux*, c'est-à-dire petits bergers, parce que les hommes de cet état faisaient la plus grande force de ces attroupements. Ils se rendirent si formidables, que le roi même fut obligé d'aller les combattre. Ils se défendirent avec acharnement;

mais enfin ils furent dispersés après de grands massacres.

Les seigneurs ne pouvaient pas se cacher que c'étaient les guerres continuelles entre eux qui occasionnaient tous ces maux. Ils cherchèrent un moyen de les prévenir. Dans le midi de la France, où ces désordres étaient plus fréquents, ils convinrent, sous la foi du serment entre les mains des évêques, et en se soumettant à l'excommunication, en cas d'infraction, de s'abstenir de guerroyer pendant quatre jours de la semaine. Ces jours étaient le jeudi, à cause de l'institution de l'eucharistie; le vendredi, en mémoire de la mort de Jésus-Christ; le samedi, à cause de son repos dans le tombeau; et le dimanche, pour célébrer sa résurrection. Cette convention fut appelée *la paix de Dieu*.

Une effervescence de religion vint à l'appui de cette institution. Un charpentier du Puy-en-Velay, nommé Durand, homme simple, dit-on, mais qui, comme on verra, n'oubliait pas ses intérêts, publia que Dieu lui avait parlé et commandé de prêcher la paix. Il apportait pour preuve de sa mission une petite image de la Vierge, qu'il disait lui avoir été indiquée, cachée dans le tronc d'un arbre, d'où il l'avait enlevée. Il fabriqua sur ce modèle les images qu'il vendait, et dont il tira un assez gros profit, parce que la dévotion de la porter devint presque générale, après une assemblée de gentilshommes, de seigneurs et d'évêques, qui se tint au Puy le jour de l'Assomption. On y régla les conditions de cette confrérie, dont le but était de procurer une paix permanente, et l'on convint du costume des confrères. Ils devaient porter sur la poitrine cette image, et sur la tête un capuchon de linge blanc. Le charpentier Durand vendait aussi ces coiffures.

Avec ces marques un homme était non-seulement en sûreté, mais en vénération même au milieu de ses ennemis. Bientôt des fainéants, des scélérats, poursuivis pour leurs forfaits, se réunirent sous l'égide sacrée. Ils mendiaient d'abord, ils prirent ensuite. Leur troupe se grossit de paysans crédules, de gens sans aveu de toute espèce, de femmes même et de filles que la licence y attirait. On juge quels désordres se commettaient dans cette association de gens brutaux, sans frein et sans discipline. Les prédicateurs tonnèrent contre la dépravation des confrères; les seigneurs les éloignèrent par force de leurs châteaux. Les confrères à leur tour récriminèrent contre le clergé, et lui reprochèrent son luxe et ses richesses; ils attaquèrent même les dogmes : chacun d'eux retranchait de la religion ce qui lui en déplaisait; les uns la confession, les autres le purgatoire. Ils en conservaient cependant l'extérieur, et marchaient sous des drapeaux où étaient représentés Jésus-Christ, la Vierge et les saints. Quant aux seigneurs, de quel droit, disaient les confrères, envahissent-ils les biens qui doivent être communs à tous, tels que les prés, les bois, le gibier qui parcourt les champs et les forêts, le poisson qui peuple les rivières et les étangs; présents de la nature qu'elle destine également à tous ses enfants? Sur ces principes, il n'y avait pas de genre de déprédation que les associés ne se permissent. Toute la noblesse s'arma. Elle les poursuivit comme des bêtes féroces. On ne leur faisait point de grâce quand ils étaient pris; aussi se permettaient-ils de terribles représailles. Ils détruisaient les châteaux, et portaient partout l'incendie après le ravage. On les accuse d'avoir porté la férocité jusqu'à faire rôtir les enfants sous les yeux de leurs mères. De part et d'autre on se déchirait par les tortures et les supplices les plus affreux. Ainsi une confrérie établie pour le soutien de la paix devint la cause d'une guerre d'extermination. Les prêtres et les moines, les monastères et les églises, éprouvèrent le même sort que les nobles et les châteaux. Après bien des ruines et bien du sang répandu, ces attroupements furent dissipés; mais les principes de haine contre le clergé et la noblesse se sont soutenus dans le midi de la France, et ont été, longtemps après, le ferment de nouveaux troubles.

[1186] En Angleterre régnait encore Henri le Vieux, assez embarrassé de sa femme Éléonore de Guienne et de ses quatre fils, presque toujours en mésintelligence ouverte avec lui. Le roi de France se mêlait des querelles du père avec les enfants, quand il y trouvait ses intérêts, ce qui arrivait de temps en temps. Des bornes de frontières furent cause de contestations entre eux; et des contestations ils en vinrent aux hostilités.

Le roi de France attaqua l'Anglais par une descente en Angleterre. Elle réussit; il avançait dans l'île, et déjà il se promettait des succès décisifs, lorsqu'un légat du pape, sollicité par les évêques anglais et normands, obtint que les parties belligérantes entreraient en négociation. Le légat montra dans les conférences tant de partialité, que Philippe ne put s'empêcher de dire « que sa conduite sentait « les florins anglais. » Ainsi, florins ou guinées, ces insulaires sont depuis longtemps en possession de se servir avantageusement de ces armes contre les Français.

[1187-89] La bonne intelligence parut se raffermir entre les deux rois, à l'occasion de la croisade que les chrétiens d'Orient sollicitaient vivement. Tout était en confusion dans la Palestine. Le trône de Jérusalem, successivement occupé par des femmes, des enfants, des hommes que la mauvaise santé ou que l'imbécillité rendait incapables de gouverner, ébranlé par les factions de seigneurs ambitieux qui se disputaient l'autorité, attaqué enfin dans ces circonstances par toutes les forces des Sarrasins, réunis sous le célèbre Saladin, s'écroula entre les mains du malheureux Guy de Lusignan. La ville de Jérusalem fut prise. Pendant ces désastres, les princes européens voyaient journellement arriver à leurs cours des ambassadeurs suppliants, chargés de longues requêtes, qui contenaient des peintures énergiques des barbaries exercées par les infidèles, et des récits douloureux des souffrances des chrétiens.

Touchés ou fatigués de ces lamentations, les rois de France et d'Angleterre s'abouchèrent et convinrent d'une croisade qu'ils commanderaient en personne. Sitôt que ce projet fut connu, seigneurs, bourgeois, paysans, gens enfin de tout état, s'empressèrent de prendre la croix. Philippe profita habilement de cet élan de ferveur pour établir un impôt qui, tout pesant qu'il était, n'excita, à cause du motif, ni plaintes ni murmures; on l'appela *la dîme saladine*. Tous ceux qui ne s'enrôlaient pas, ecclésiastiques ou séculiers, roturiers ou nobles, excepté quelques religieux et les hôpitaux, devaient payer, tant que durerait l'expédition, la dixième partie de leurs revenus. Ceux qui se destinaient à partir étaient autorisés à engager pour trois ans les produits de leurs patrimoines ou de leurs bénéfices, et la loi mettait les prêteurs à l'abri de toute opposition ou répétition.

[1190] Les moyens établis en France pour favoriser la croisade furent aussi pratiqués par Richard, surnommé Cœur de Lion, devenu roi d'Angleterre : en les employant avec ardeur dans la Guienne et les autres états qu'il possédait en France, il se vit bientôt à la tête d'une bonne armée. Un rassemblement si puissant sous ses ordres le tenta. Il y avait toujours entre les deux rois des sujets de querelles pour les frontières : il en existait entre autres une ancienne à l'occasion du comté de Toulouse. Sans plainte préalable, Richard mène ses croisés contre les troupes que le roi de France entretenait sur ses limites pour les défendre. Philippe, quoique surpris, soutint si bien l'attaque, qu'après quelques revers, il devint agresseur et vainqueur; ces alternatives amenèrent des négociations, puis la paix et des mesures communes entre les deux princes pour la croisade. Cette résolution fut prise à l'instigation d'un saint prêtre, nommé Foulques, curé de Neuilly, qui, dans cette croisade, remplit à peu près le même rôle que Pierre l'Ermite dans la première.

Ce qui venait d'arriver fit d'abord prendre aux deux rois l'engagement de

ne point attaquer, sous quelque prétexte que ce fût, les états l'un de l'autre, tant que l'expédition durerait. Ils firent ensuite ensemble des lois de police, qui devaient être observées dans les deux armées. Défense de mener des femmes, excepté les lavandières. Quiconque tuera sera, selon le lieu du délit, ou jeté dans la mer, ou enterré vivant, lié avec le cadavre du mort. Celui qui blessera aura le poing coupé, qui frappera sera plongé trois fois dans la mer; au coupable de larcin on enduira la tête de poix chaude; il sera poudré de plumes et abandonné sur le premier rivage.

Les deux rois s'embarquèrent vers le milieu de l'été, Philippe à Gênes, Richard à Marseille, avec promesse de bien vivre ensemble; bien vivre comme peuvent faire des rivaux qui se sont déjà mesurés, et auxquels, malgré l'estime réciproque, il reste plus de jalousie que de bienveillance. Philippe avait fait son testament : il contenait des dispositions sages à observer pendant son absence, et en cas de mort ou de prison. Il laissait à la vérité son royaume tranquille, sous la régence d'Alix de Champagne, sa mère, et de Guillaume, archevêque de Reims, son oncle; mais sans autre ressource, en cas d'événements fâcheux, qu'un seul prince presque encore au berceau. Il l'avait eu d'Isabelle, fille de Baudouin, comte de Flandre, jeune princesse douée de grâces et de vertus, qui mourut à vingt-un ans. Elle avait éprouvé quelques désagréments à l'occasion de Philippe, l'ancien régent, son oncle, dont elle prit trop vivement le parti. Sa disgrâce dura peu, et quand la mort l'enleva, elle était parfaitement réconciliée avec son époux, dont elle emporta les regrets et ceux de tout le royaume.

[1191] Des vents orageux poussèrent les deux rois en Sicile, et les y repoussèrent quand ils voulurent en sortir, de sorte qu'ils y passèrent le reste de l'été et tout l'hiver. Leurs troupes s'y trouvèrent désœuvrées et réduites, à cause de leur grand nombre, à une modique subsistance; double motif pour rendre redoutable aux Siciliens le séjour de pareils hôtes. Il y eut querelle entre les Anglais et les habitants de Messine. Les premiers soupçonnant beaucoup de vivres dans la ville, en demandèrent trop, au jugement des Messinois, lesquels craignant la famine, refusèrent d'en donner la quantité exigée. Les Anglais assiégèrent la ville, la prirent d'assaut, et la pillèrent; ce fut la première cause de brouillerie entre les rois de France et d'Angleterre. Richard fit arborer ses étendards sur les murs de sa conquête. Philippe trouva mauvais que son vassal se donnât une pareille liberté en présence de son suzerain. L'affaire s'accommoda en partageant les honneurs, quoique les Français, indifférents sur la querelle, n'en eussent point partagé les périls. Des soupçons survenus au roi de France augmentèrent la froideur entre les deux monarques. Celui d'Angleterre, brouillé d'abord ouvertement avec Tancrède, qui régnait en Sicile, et qui était personnellement piqué de ses manières hautaines et impérieuses, se réconcilia tout à coup avec lui. La plus parfaite intelligence s'établit entre eux. Ils tenaient des conférences fréquentes dont ils ne faisaient aucune part à Philippe. Celui-ci ne pouvait être sans défiance et sans crainte entre deux princes qui se montraient assez malintentionnés, et dont les forces réunies, tombant sur lui sous quelque mauvais prétexte, étaient en état de lui faire courir les plus grands dangers.

[1191-92] Cependant on conservait réciproquement les égards de bienveillance; mais enfin Richard éclata. Nous avons vu Henri ne cesser d'apporter des obstacles à la conclusion du mariage de son fils avec Alix. On soupçonna cette constante opposition d'être causée par un attachement condamnable du vieux monarque pour sa future belle-fille. Quelques-uns y ont donné un motif politique, celui de mortifier et de contenir Éléonore, en laissant entrevoir qu'il pourrait bien la répudier pour épouser Alix. Quoi qu'il en soit, l'année même que

mourut ce prince, et Alix ayant alors vingt-trois ans, Richard, stimulé par Philippe, ayant rompu avec son père pour ce sujet, l'avait contraint, à l'aide des secours du roi de France, à recevoir la loi, à se dessaisir de la princesse et à la remettre entre des mains tierces. Ce fut l'une des conditions du traité d'Azai ou de Coulommiers, conclu en 1189. Mais cette violence faite au vieux roi, les revers qui l'avaient forcé d'y condescendre, et surtout le nom de Jean, son fils, qu'il affectionnait par-dessus tous les autres, et qu'il trouva sur la liste de ses ennemis, furent autant de coups de poignard qui procurèrent sa mort et qui l'accélérèrent. Elle eut lieu deux jours seulement après la ratification du traité.

Rien n'empêchait désormais Richard de remplir des engagements dont il avait poursuivi l'exécution avec tant de chaleur, alors qu'il ne dépendait pas de lui de les remplir. Sa conduite subséquente, et l'oubli où il laissa la princesse, prouvèrent qu'un zèle factieux l'avait seul dirigé dans ses démarches. Il était circonvenu d'ailleurs par Éléonore, sa mere, pour laquelle il eut toujours beaucoup d'attachement et de déférence. Naturellement indisposée, par l'effet de sa jalousie, contre une princesse qui avait passé pour sa rivale, elle appuyait de tout son crédit les bruits déshonorants qui s'étaient répandus sur Alix. Elle fit plus : profitant ou abusant de la confiance que lui témoignait son fils, elle se rend en Navarre pour lui chercher une femme, et lui fait savoir qu'elle l'amène avec elle.

A cette nouvelle, Richard déclare à Philippe qu'il ne veut plus de sa sœur, qu'il attend une autre épouse, et que si le roi s'oppose à son mariage, il renoncera à la croisade et retournera en Angleterre. Philippe, choqué et de l'affront préparé à sa sœur, et de la menace de le réaliser sous ses yeux, considere cependant que s'il laisse retourner l'Anglais dans ses états, celui-ci pourra profiter de son absence pour exciter des troubles dans les siens. En conséquence, il se détermine, avec grand regret néanmoins, à faire le sacrifice de sa sœur et à la reprendre, à condition que Richard, de son côté, rendra l'argent et les villes du Vexin qui avaient été données pour sa dot. Mais pénétré de sa propre importance, et mettant d'ailleurs sa gloriole à afficher les prétentions les plus outrées, ou à faire prévaloir ses caprices les plus irréfléchis, Richard, toujours entier, fier et tranchant, refusa nettement de les rendre; et Philippe, par les mêmes considérations qui l'avaient déjà forcé à dissimuler, se vit encore obligé cette fois d'en passer par la volonté de son impérieux allié, et de se contenter, pour sauver au moins son honneur, d'une apparence de dédommagement en argent, et de la remise d'Issoudun et de Grassay et de quelques autres domaines qu'il réclamait en Auvergne. Quand cet arrangement fut conclu, l'Anglais, soit caprice, soit amour du repos, ne voulut plus partir de Sicile. Il fallut que ses propres troupes, qui désiraient achever leur pèlerinage, l'y forçassent. Il mit enfin à la voile pour la Palestine : mais une tempête le porta sur l'île de Chypre. La première division de sa flotte échoua sur les côtes. Un Isaac Comnène régnait dans l'île. Par ses ordres les malheureux naufragés sont renfermés dans des cachots. Richard abordant avec la seconde division, apprend ce procédé barbare. Il se jette aussitôt dans ses chaloupes, saute le premier à terre, taille en pièces les troupes que le tyran lui oppose, le fait prisonnier lui-même, et le dépouille de toutes ses possessions. Richard, pendant son séjour en Palestine, vendit ou donna ce royaume à Guy de Lusignan, pour le dédommager de la perte qu'il faisait de celui de Jérusalem, et sa famille le posséda environ trois cents ans. Au bout de ce temps il passa aux Vénitiens, et de ceux-ci aux Turcs, qui s'en rendirent maîtres en 1571. Richard s'y pourvut abondamment de vivres, en tira de fortes contributions, et arriva en Palestine dans un état brillant, à la tête de troupes fraîches et bien reposées, pendant

que les Français abordés en Palestine avaient déjà ressenti l'influence de ce climat brûlant, et étaient attaqués de maladies qui en enlevaient un grand nombre.

Aux deux rois réunis se joignirent les chrétiens du pays avec leurs inimitiés et leurs ambitions. Un marquis de Montferrat s'était fait déclarer roi de Jérusalem. Lusignan revendiquait ce vain titre. Richard l'appuyait; Philippe était pour le marquis. A la vérité, les animosités disparaissaient quand il était question de combattre; mais elles se remontraient dans les délibérations, et empêchaient souvent qu'on ne prît pour les opérations militaires le parti le plus avantageux. La mésintelligence ou la rivalité entre les deux rois était si marquée, que l'ami de l'un devenait l'ennemi de l'autre : Léopold, marquis d'Autriche, s'était joint avec les Allemands au roi de France; ce fut assez pour que celui d'Angleterre cherchât à le molester. Les fourriers de l'armée avaient marqué un logement pour le marquis, et, selon la coutume, ses gens y avaient attaché les enseignes de leur maître. Richard les fit arracher et traîner dans la boue, action dont il eut tout lieu de se repentir dans la suite.

[1192] Cette conduite impérieuse et hautaine, Richard se la permettait à l'égard de tout le monde, sans distinction. Philippe eut souvent occasion de s'en plaindre : las de ces contrariétes, dégoûté par le peu d'avantages que procuraient à la cause commune quelques succès partiels, n'en espérant pas beaucoup plus par la suite, vu la mésintelligence qui ne faisait qu'augmenter entre tous les chefs croisés, affaibli d'ailleurs par une maladie qui lui fit perdre les cheveux et les ongles; après la prise d'Acre, conquête assez éclatante pour honorer une retraite, Philippe prend le parti de regagner son royaume, et déclare son dessein. Richard se récrie, invoque la promesse qu'ils se sont faite de ne quitter la Palestine qu'après l'expédition consommée. Philippe reste ferme dans sa résolution; il laisse au roi d'Angleterre dix mille de ses meilleurs fantassins et cinq cents gendarmes, sous le commandement du duc de Bourgogne, qui seconda peu le roi d'Angleterre, et il part.

Quelques mois après, Richard suivit son exemple, malgré des succès contre Saladin, qu'il défit dans une sanglante bataille, et auquel il enleva plusieurs places. Mais la défection du duc de Bourgogne et la retraite du marquis d'Autriche, Léopold, le forcèrent à faire aussi la sienne. Après un traité avec Saladin, dont on n'a pas les clauses, mais dont on connaît les effets, et après avoir fait reconnaître pour roi de Jérusalem Henri, comte de Champagne, gendre du roi Amauri d'Anjou, mort vingt ans auparavant, il se mit en mer pour regagner l'Europe. La tempête l'accueillit à son retour comme à son départ. Elle le porta cette fois à Aquilée, au fond du golfe Adriatique. Richard essaya de traverser l'Allemagne déguisé en templier : mais, reconnu sur les terres du marquis d'Autriche, qu'il avait offensé en Palestine, il y fut arrêté et livré par lui à l'empereur Henri VI, autre ennemi de Richard, à cause de ses liaisons avec Tancrède, roi de Sicile, usurpateur de ce royaume au préjudice de Constance, femme de l'empereur. Richard entre ses mains expia les délires de sa vanité par une détention de quatorze mois.

[1193] Philippe trouva son royaume en bon état. Il crut l'occasion opportune pour rompre l'injuste traité que lui avait arraché en Sicile l'impérieux Richard, au sujet de la dot et du douaire de sa sœur, et auquel il ne s'était soumis que pour prévenir le retour dont menaçait ce prince, retour qui semblait devoir être aussi funeste à l'expédition de la terre sainte, que dangereux pour la France en l'absence de son roi. Philippe entre donc dans le Vexin, se remet en possession des villes qu'il avait cédées, et même de quelques domaines normands qu'il disait dépendants des villes reconquises; ce qui donna occasion aux Anglais de l'accuser de violer la parole qu'on

s'était donnée réciproquement, de respecter pendant toute la durée de l'expédition les propriétés l'un de l'autre. Mais ces petits intérêts s'absorbèrent bientôt dans d'autres plus importants.

Le vieil Henri avait eu quatre fils. Henri, l'aîné, que le père associa au trône, mourut avant lui sans enfants. Richard Cœur de Lion, pourvu de l'Aquitaine du vivant de son père, mais non de la couronne d'Angleterre, en hérita, ainsi que de la Normandie, et les joignit à son duché. Henri maria son troisième fils Geoffroy à l'héritière de Bretagne. Ce prince mourut jeune, et ne laissa qu'un fils nommé Artus ou Artur. Quant au quatrième, nommé Jean, ni son père ni sa mère ne pensèrent à lui donner d'états, d'où il fut appelé Jean Sans-terre. A son départ pour la terre sainte, il paraît que Richard, faute de confiance en son frère Jean, ne lui laissa aucune autorité ni dans l'Angleterre ni dans la Normandie. Tout au plus on peut conjecturer qu'il lui abandonna, comme une espèce d'apanage, le comté de Mortain, dont ce prince prit le titre.

L'absence de Richard parut à Jean une belle occasion de se tirer de l'état de nullité où il était. Il prétendit avoir droit de faire des changements dans l'administration que Richard avait réglée pour ses états. Il cassa des juges et des gouverneurs, en transféra d'un endroit à l'autre. Les régents laissés par Richard ne tardèrent pas de s'opposer à ses entreprises, et le forcèrent à quitter l'Angleterre. Il s'appliqua alors à soumettre les seigneurs de Normandie, où il résidait, et pour cela il eut recours au roi de France, son suzerain. Celui-ci ne refusa pas de lui prêter son assistance, et Philippe et Jean devinrent très-bons amis.

On fut quelque temps sans être bien éclairci sur le sort de Richard; enfin on apprit qu'il était prisonnier entre les mains de l'empereur d'Allemagne. Sa mère Éléonore alla trouver Henri VI pour traiter de la rançon de son fils. On prétend que les principales difficultés qu'elle trouva vinrent de la part de Philippe Auguste et du comte de Mortain, qui avaient un égal intérêt à perpétuer la captivité de Richard. A mesure que la reine faisait des offres, ils les couvraient par des enchères fort puissantes auprès de l'empereur, très-affamé d'argent : cependant Richard obtint sa liberté si à propos, que s'il n'eût pas quitté l'Allemagne avec la plus grande célérité, l'empereur, qui, séduit par de nouvelles offres, avait envoyé des troupes pour le ramener, l'aurait remis dans les fers.

On peut croire qu'il revint plein d'un assez juste ressentiment contre le roi de France et le comte de Mortain. Philippe, pour mettre le comte à l'abri de la colère de son frère, lui donna des places de sûreté, munies de bonnes garnisons, dont il lui laissa la disposition. Jean, que l'on connaîtra encore mieux par la suite abusa cruellement de cette confiance. Qu'il tâchât de regagner les bonnes grâces de son frère, rien de plus convenable; mais il y parvint par la plus horrible trahison. Se trouvant à Évreux, une de ses places de sûreté, il invita à dîner les officiers de la garnison, au nombre de trois cents, presque tous gentilshommes, les fit tous massacrer à la fin du repas, et livra la ville à son frère, qui reçut de ses mains ensanglantées ce fruit affreux de la plus noire perfidie.

Philippe en tira vengeance en brûlant la ville d'Évreux. Il était alors embarrassé dans une affaire qui lui causa beaucoup de peines et d'inquiétudes. Il y avait trois ans que la reine Isabelle était morte. Le roi songea à finir son veuvage, un peu long pour un prince de vingt-cinq ans. On ne sait ni pourquoi il alla chercher une sœur de Canut, roi de Danemarck, ni pourquoi il s'en sépara dès le lendemain des noces. Les uns disent qu'il lui trouva quelque défaut secret; d'autres, selon les préjugés du temps, que ce fut l'effet d'un maléfice. Elle se nommait Ingelburge, n'avait que dix-sept ans, et joignait à la beauté les grâces ingénues de son âge. Philippe demanda le divorce.

Il assembla à Compiègne des évêques pour le prononcer. Les procédures se firent en français, que la Danoise ignorait. Quand on lui lut et expliqua la sentence, elle fondit en larmes, en s'écriant : « Male-France! male-France! Rome! Rome! » faisant entendre qu'elle en appelait au pape. On désirait qu'elle retournât en Danemarck. Elle y consentit d'abord, et se mit en route; mais sur ce qu'on lui remontra que quitter la France, ce serait abandonner sa cause et se condamner elle-même, elle revint sur ses pas, et se mit dans un couvent. Se croyant assez autorisé par la sentence du divorce, Philippe alla encore chercher une étrangère, et épousa Agnès de Méranie, fille d'un duc de Misnie, princesse qu'on disait issue de Charlemagne, et qui, comme Ingelburge, était à la fois jeune et belle.

Mais les efforts du roi de Danemarck et ceux du roi d'Angleterre, qui le secondait, obtinrent du pape la révision du procès. Elle eut lieu dans un concile tenu à Paris sous les yeux du roi. Sa présence ne put lui procurer que des délais et une indécision dont on ne le laissa pas jouir longtemps. Ces procédures s'étaient passées sous Célestin III, moins actif, moins entreprenant que son successeur Innocent III. Ce dernier soupçonnant que cette affaire n'avait pas été traitée dans les conciles de Compiègne ou de Paris avec le discernement ou l'équité nécessaire, en convoqua un troisième à Lyon, ville libre, et qui n'était pas alors censée dépendante de la France. La sentence fut absolument contraire aux désirs du roi. Elle le condamna à quitter Agnès et à reprendre Ingelburge, sous peine d'excommunication et de l'interdit de son royaume. Il y eut aussi des peines canoniques prononcées contre les évêques, jugés dans les deux conciles comme coupables de négligence, ou de s'être laissé séduire.

Le roi crut encore se tirer d'embarras par un appel et d'autres moyens dilatoires; mais le pape n'écouta rien : au temps prescrit pour l'expiration des délais, il lança l'excommunication et l'interdit. Alors les églises se fermèrent comme sous le roi Robert; les prêtres cessèrent leurs fonctions, refusèrent d'administrer les sacrements, excepté le baptême. On tira les reliques des saints de leurs châsses, et on les étendit sur la cendre et le cilice. On voila leurs statues et leurs tableaux. Le son des cloches ne se fit plus entendre. Tout prit un air lugubre qui désolait le peuple. Le roi défendit ces démonstrations, qu'il regardait comme hostiles. Il maltraita les prêtres qui les prêchaient et qui les observaient; les seigneurs et les peuples qui s'y prêtaient éprouvèrent des vexations; ils s'aigrirent et se révoltèrent. Il s'ensuivit des désordres semblables à ceux d'une guerre civile. La malheureuse Ingelburge fut renfermée dans le château d'Étampes, et exposée à de mauvais traitements, jusqu'à être privée, dit-on, du nécessaire. Deux légats envoyés par le pape vinrent exhorter le monarque à faire cesser le scandale. La rigueur l'avait exaspéré; ils le prirent par douceur, et obtinrent de lui qu'il reprendrait son épouse; mais il ne la garda que quarante jours, et la renvoya.

C'était déjà beaucoup que d'avoir dompté ce caractère fougueux, ne fût-ce que pour quelque temps. Cette première réussite donna des espérances. En effet, le roi parut vouloir entrer en accommodement. Il demanda une nouvelle révision. Elle lui fut accordée. Les évêques qui en étaient chargés s'assemblèrent à Soissons. Philippe y vint, escorté de jurisconsultes et de canonistes, comme un homme bien déterminé à se défendre. Mais au moment le plus vif de la discussion, il va trouver sa femme, qui était dans un couvent de la ville, l'embrasse, la met en croupe derrière lui, gagne Paris, et envoie dire aux évêques qu'ils peuvent se retirer, que tout est fini. Il vécut désormais très-bien avec elle, disent quelques-uns; mais, selon d'autres, la princesse ne recouvra que son titre de reine, et alla en jouir à Étampes, où elle fut reléguée. Quant à Agnès, obligée de renoncer à une union

qu'elle croyait contractée selon les lois, elle mourut de chagrin. Elle laissa deux enfants, qu'on déclara légitimes à cause de la bonne foi de leur mère; mais ils ne lui survécurent pas longtemps. On doit savoir gré à Philippe Auguste d'avoir foulé aux pieds la mauvaise honte qui perpétue quelquefois les fautes, et d'avoir eu le courage de se condamner lui-même à la face de ses sujets, qu'il avait scandalisés.

[1194-98] Comme, malgré cet écart, il était estimé, l'ordre se rétablit bientôt dans le royaume, et il se trouva en état de soutenir la guerre contre le roi d'Angleterre avec plus d'égalité qu'il ne l'avait pu pendant ces troubles. Elle avait commencé dès que Richard fut délivré de sa captivité, et elle continua avec des ravages, des incendies et des excès de tous genres, qui marquaient bien l'animosité des deux princes. Il n'y a point de mal qu'ils ne s'efforçassent de se faire, et souvent ils se cherchaient dans la mêlée pour se combattre corps à corps. L'usage était encore que nos rois traînassent après eux dans leurs marches, même en temps de guerre, leur trésor, leur chapelle, les ornements royaux, les matricules des impôts, les titres de propriété, et autres papiers importants. Richard surprit entre Freteval et Blois l'arrière-garde où était ce dépôt, s'en empara, et ne voulut pas le rendre, du moins les archives, quelques offres qui lui fussent faites. Elles sont encore dans la tour de Londres. Des témoins oculaires disent qu'il n'y reste que des cadastres d'impositions, et que c'est tout ce qui a été pris.

Entre les actions de bravoure qui signalèrent des deux côtés cette guerre sanglante, on ne doit pas oublier une rencontre très-périlleuse, dont Philippe se tira par l'opiniâtreté de son courage. A l'occasion de successions et de partages, il s'était élevé entre les seigneurs flamands des contestations que Richard fomentait : le roi de France, leur seigneur suzerain, alla les concilier. Il soumit à main armée les plus obstinés. Comme il revenait seulement avec deux cent soixante hommes d'armes, et à peu près le double de fantassins, il trouva, sur le bord opposé d'une petite rivière qu'il devait passer, une armée d'Anglais rangée en bataille. Selon les règles de la prudence, il devait retourner ou se fortifier sur la rive, en attendant des secours; mais quelle honte pour le roi de France de fuir devant les Anglais, ou de marquer de la timidité! Il fond, à la tête de son escorte, sur ces nombreux bataillons, par un petit pont qu'ils avaient laissé exprès pour l'attirer; il les écarte, les renverse, et entre triomphant dans Gisors, où il se met en sûreté.

[1199] Cinq ans de guerre furent souvent entremêlés de trêves; mais ces princes ne les faisaient, à ce qu'il paraît, que pour reprendre haleine. Ils étaient dans un de ces intervalles pacifiques, lorsque Richard mourut devant le petit château de Chalus, en Poitou. Le bruit s'était répandu que le seigneur de ce lieu avait trouvé un trésor considérable. Richard, comme comte de Poitou, en demande sa part; il est refusé, assiége le château, s'expose inconsidérément, et percé d'une flèche, expire devant cette bicoque. On attribua sa mort moins à la blessure qu'aux excès qu'il se permit pendant le traitement. Il était fort adonné aux plaisirs licencieux, ne s'en cachait pas, et faisait même un sujet de plaisanterie de ses penchants à la débauche. Foulques de Neuilly, ce prêtre respectable, apôtre de la dernière croisade, que sa vertu autorisait apparemment à lui parler librement, lui dit un jour : « Sire, défaites-« vous promptement de trois méchantes « filles qui vous ruineront, la Superbe, « l'Avarice et la Paillardise. — Eh bien, « répondit-il, je donne ma Superbe aux « templiers, mon Avarice aux moines, et « ma Paillardise aux prélats. »

[1200-3] Après Richard, qui ne laissa pas d'enfants, l'Angleterre et ses dépendances sur le continent devaient appartenir à Artur, fils de Geoffroy, qui avait épousé l'héritière de Bretagne, et qui était mort aîné de Jean Sans-terre; mais

celui-ci s'en empara. Artur réclama ses droits et la protection du roi de France. Philippe lui accorda des secours, mais mesurés de manière que la guerre des Anglais, qui était la paix des Français, ne se terminât pas trop tôt, et qu'ils eussent le temps de s'épuiser. Aussi dura-t-elle cinq ans avec une égale animosité entre l'oncle et le neveu. Le jeune prince s'y conduisit avec beaucoup de bravoure. Il était près d'éloigner Jean Sans-terre de la Normandie, où se portaient les plus grands coups, lorsqu'il se laissa surprendre dans une embuscade. L'oncle le tenant entre ses mains, lui demanda pour rançon la cession absolue de ses droits. Artur n'y voulut pas consentir. Jean le traîna de prisons en prisons, ajoutant souvent de mauvais traitements à la captivité. Enfin il se le fait amener à Rouen, où il demeurait, l'enferme dans une tour au milieu de la Seine, s'y rend dans la nuit, et renouvelle ses instances et ses menaces. Le jeune prince resta inflexible. Jean ordonne à son capitaine des gardes de le défaire de cet opiniâtre. Le capitaine se défend de prêter la main à aucune violence. L'oncle tire son épée, la plonge dans le corps de son neveu, l'étend mort à ses pieds, et se courbant sur le corps presque encore respirant, il y attache une grosse pierre et le roule dans la rivière. C'est là le récit le plus probable de cette horrible catastrophe, dont d'autres historiens transportent la scène à Cherbourg, sur les bords de la mer.

[1203-4] Quoique commis dans les ténèbres, ce crime affreux fut bientôt connu. Il excita une indignation universelle. Les Bretons, qui aimaient tendrement Artur, le seul descendant de leurs princes, coururent à la vengeance, et se jetèrent sur la Normandie, de tous les états de Jean Sans-terre le plus prochain d'eux. Beaucoup de seigneurs normands, soit pour n'être pas pillés, soit par horreur de ce crime atroce, se joignirent aux Bretons. Tous ensemble en demandèrent la punition au roi de France, seigneur suzerain. Philippe, qui n'était peut-être pas étranger à cette commotion générale, assemble la cour des pairs, y cite son vassal pour répondre tant sur ce crime que sur d'autres chefs d'accusation, entre lesquels, outre ce qu'on appelait *la foi mentie*, se trouvaient des perfidies semblables à l'assassinat des officiers de la garnison d'Évreux.

Le roi d'Angleterre ne déclina pas la juridiction. Il demanda un sauf-conduit; Philippe en offrit un pour venir, mais il déclara que l'assurance pour le retour dépendrait des dispositions de la sentence qui serait prononcée. Jean n'osa s'exposer à la rigueur du tribunal. Il ne comparut pas, n'envoya personne, et fut, comme contumace, condamné à la mort. Par le même arrêt, toutes ses terres situées dans le royaume furent déclarées confisquées, acquises au roi, et rattachées à la couronne. Ainsi la Normandie fut réunie à la France, deux cent quatre-vingt-douze ans après qu'elle en avait été séparée. Mais la sentence qui privait Jean ne fut pas si aisée à exécuter qu'à prononcer. Philippe, à la vérité, s'empara de parties considérables; mais la totalité ne revint à la France qu'après deux cent cinquante ans de guerres opiniâtres.

[1204] Ce n'était pas assez pour les Français des guerres qu'ils trouvaient chez eux; ils en allèrent chercher en Asie. Au milieu même des plaisirs, on parlait toujours de croisades. Foulques de Neuilly, qui avait si bien réussi à en former une troisième sous Philippe et Richard, se mit en tête d'en provoquer une quatrième; mais il ne put y engager les rois. Il apprend que Thibault le Grand, comte de Champagne, le plus riche et le plus magnifique prince de ce temps, a indiqué auprès de Corbie un tournoi, où doivent se rendre les grands seigneurs et les gentilshommes les plus distingués des terres et des états voisins; il y court, et emploie si utilement son éloquence et son zèle, qu'au milieu des festins, des joutes, des fêtes galantes que ces divertissements occasionnaient, tous prennent la croix et s'engagent au saint voyage.

Ils députent à Venise six d'entre eux,

chargés de faire avec la république un marché pour transporter la troupe en Palestine. Ces marchands, plus rusés que cette noblesse, uniquement occupée de combats et de gloire, mettent le transport si haut, qu'une partie des croisés se dégoûte. Ceux-ci retournent dans leur pays; les plus zélés cherchent d'autres routes : mais les Vénitiens les regagnent, en consentant, à défaut d'argent, à être payés en services; et ces services consistaient, de la part des croisés, à reprendre au profit de la république la ville de Zara en Dalmatie, que le roi de Hongrie leur avait enlevée. A cette condition les républicains promettent de joindre aux croisés un corps de troupes croisées aussi, et engagées par vœu à l'expédition.

On signe le traité avec une satisfaction réciproque. Les guerriers arrivent en foule à Venise. Ils partent. Zara est prise. Pendant qu'on se préparait à gagner la Palestine, arrive un prince grec, nommé Alexis, fils d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, détrôné, privé de la vue, et retenu en prison par Alexis, son propre frère, qu'il avait lui-même autrefois tiré de captivité. Le jeune Alexis était fortement recommandé aux croisés par l'empereur Philippe, qui avait épousé Irène, sa sœur. L'Allemand promettait et jurait d'aider puissamment les croisés pour le recouvrement de la terre sainte, s'ils assistaient son beau-frère, et les pressait de commencer par son rétablissement. De son côté le jeune prince faisait des offres magnifiques. Il verserait dans la caisse de la croisade deux mille marcs d'argent, fournirait des vivres en abondance pendant un an, temps suffisant pour remettre son père sur le trône; ensuite il enverrait en Palestine, avec les croisés, dix mille hommes à ses frais; enfin, ce qui devait faire un extrême plaisir au pape, dont les légats étaient présents et jouissaient d'une grande autorité, il soumettrait l'église grecque à la latine. Les Vénitiens inclinaient aussi pour les Grecs, parce qu'ils se flattaient que, dans une guerre qui se ferait à leur porte, ils pourraient s'emparer de quelques villes à leur bienséance, et augmenter leurs états de terre ferme. « Constantinople! Constantinople! » s'écrient tous les croisés. On appareille; ils voguent, et voilà cinq ou six mille Français, treize ou quatorze mille hommes à la solde des Vénitiens, devant une ville entourée de fortes tours, de bonnes murailles, garnie de munitions, renfermant plus de quatre cent mille hommes propres à porter les armes, commandés par un empereur assez affermi sur le trône, quoique usurpateur. On dit qu'à la vue de ces formidables remparts, les croisés, tout intrépides qu'ils étaient, furent un peu étonnés de leur entreprise. Mais le gant était jeté; il fallait ou vaincre, ou retourner honteusement. Ils attaquent avec furie, escaladent, sont repoussés, reviennent à la charge, se précipitent dans la ville. L'usurpateur effrayé ramasse ses trésors et s'enfuit. Les vainqueurs replacent Isaac l'aveugle sur le trône, et aident le fils à réduire les rebelles qui résistaient encore.

Ils croyaient qu'ils n'avaient qu'à ouvrir la main, et qu'ils allaient y voir tomber le fruit de leur victoire; en effet, Alexis, pour les satisfaire, mit des impôts, et s'empara de l'argenterie des églises. Cette conduite mécontenta ses sujets. Le clergé lui gardait une secrete rancune pour la promesse qu'il avait faite de le soumettre à l'église de Rome. Comme d'ailleurs l'argent ne venait ni promptement ni abondamment, les croisés murmuraient : ils s'imaginèrent voir dans les délais le projet de les dégoûter, afin que, fatigués de remises perpétuelles, ils prissent enfin le parti de retourner dans leur pays ou de regagner la Palestine. Ces soupçons mirent beaucoup de froideur entre les seigneurs croisés et Alexis; de sorte qu'il ne trouva en eux aucune ressource au moment d'une conjuration qui se tramait contre lui. Le chef de la faction se nommait aussi Alexis, surnommé Murtzuphle aux gros sourcils. Il n'eut pas de peine à se défaire du jeune prince, haï du peuple et du clergé, et délaissé par ses protecteurs.

Le fils de l'aveugle fut tué en prison, et Isaac, son père, mourut de chagrin.

Murtzuphle fit des tentatives auprès des croisés pour se les concilier et se maintenir par eux sur le trône; mais ils dédaignèrent de s'associer à l'assassin de leur ancien ami. Ils campaient hors de la ville, et de là voyaient les travaux que le nouvel empereur faisait pour sa défense. Les préparatifs étaient alarmants. En effet, le premier assaut réussit mal aux croisés; mais dans un second ils emportèrent la ville. On fait un tableau affreux des violences commises par une soldatesque effrénée. Pillage général et inhumain, sans égard pour les femmes ni respect pour les églises. La part des seuls Français fut portée par estimation à quatre cent mille marcs pesant d'argent. Murtzuphle se sauva avec ce qu'il put emporter des richesses du palais.

[1204-6] Le trône resta vacant. Il ne fut plus question entre les vainqueurs de le faire remplir par des Grecs. On convint que l'empereur serait français et le patriarche vénitien. La couronne échut à Baudouin, comte de Flandre. Boniface, marquis de Montferrat, avait été sur les rangs; mais les Vénitiens n'en voulurent pas, dans la crainte que s'il survenait quelque discussion avec lui, il ne fût aidé contre eux par les princes d'Italie, la plupart ses alliés ou ses parents. Boniface se dédommagea par le royaume de Thessalie, qu'il acquit en épousant la veuve de l'empereur Isaac. Un Lascaris, seigneur grec, s'empara de la Natolie, et sous le titre d'empereur établit son siége à Nicée. Alexis Comnène, petit-fils d'Andronic I, se retira à Trébisonde, sur les bords du Pont-Euxin, vers la Colchide, et y fonda un petit état, qu'il décora du nom magnifique d'empire de Trébisonde. Beaucoup d'autres, tant Grecs que Français, se firent des principautés. Les Vénitiens se donnèrent l'île de Crète ou Candie, avec la liberté, dont ils usèrent amplement, de joindre à leurs états tout ce qui s'offrait à leur convenance. Ainsi se démembra l'empire grec, auquel il ne resta qu'un territoire fort circonscrit, exposé à être envahi par le premier agresseur qui se présenterait; ce qui ne serait pas arrivé, si la politique des Vénitiens n'eût empêché de mettre à sa tête un empereur qui aurait pu compter sur les secours voisins.

L'empereur Baudouin succomba à une première attaque des Bulgares. Ils le tinrent seize mois prisonnier, et le firent mourir dans de cruels supplices. Il eut cinq successeurs, qui tous ensemble régnèrent cinquante-six ans: les Français perdirent Constantinople sous un empereur nommé Baudouin, comme le premier, mais d'une autre maison, de celle de Courtenay, parvenue au trône par alliance avec celle de Flandre. Cette ville tomba alors entre les mains des Paléologues, qui la gardèrent encore cent quatre-vingt-treize ans; ils en furent après ce terme dépossédés par les Turcs.

[1207-8] Jusqu'alors il n'avait été publié en France de croisades que contre les infidèles. Le commencement du treizième siècle en vit éclore une contre des chrétiens; titre cependant dont on ne doit pas honorer les Albigeois, s'ils ont réellement été coupables des erreurs et des vices que les historiens du temps leur reprochent. Il n'y avait pas de point de religion qu'ils n'attaquassent: les sacrements, les mystères, et jusqu'à la divinité de Jésus-Christ. Le paradis, l'enfer, étaient, pour la plupart d'entre eux, des dogmes ridicules; le purgatoire surtout une invention des prêtres pour obtenir des fondations et des aumônes abondantes. On sait trop combien l'irréligion peut enfanter de désordres parmi le peuple, quel bouleversement de tous les principes, même civils, quelle corruption dans les mœurs l'affranchissement de toute crainte pour l'avenir introduit chez des hommes grossiers, et combien elle les rend propres à lever l'étendard de l'insubordination et à violer toutes les lois. On ne doit donc pas être étonné des abominations en tout genre que les historiens rapportent des Albigeois: ils

ont été ainsi nommés parce que c'est dans le canton d'Alby, ville du haut Languedoc, qu'ils formèrent leurs premiers rassemblements, et que se tint un premier concile contre eux. De l'Albigeois, ils se répandirent dans le reste du Languedoc, le Toulousain, la Provence jusqu'aux Pyrénées, pays alors occupé par beaucoup de petits seigneurs retirés dans leurs montagnes, hérissées de châteaux très-propres à recéler les pillards et leur butin. On tenta de les gagner par la douceur et la persuasion; les évêques y employèrent tous leurs soins. Ils joignirent à leur clergé des prédicateurs qui eurent d'abord des succès. Le pape nomma des légats, chargés d'appuyer leurs efforts par les foudres de l'église, ou par l'indulgence, selon les circonstances.

Peut-être ces bandes se seraient-elles dissipées, si elles n'avaient trouvé un appui dans Raymond VI, comte de Toulouse. Ce prince, d'une foi suspecte, dans le dessein de réhabiliter sa réputation à cet égard, appelle auprès de lui Pierre de Château-Neuf, un des légats. La conférence entre eux ne fut pas pacifique. Raymond chassa le légat, avec menace de le punir sans doute des reproches qu'il lui avait faits. En route, Pierre fut tué par des assassins, apostés, à ce qu'on crut, par le comte de Toulouse. Le pape l'excommunia, et mit ses états en interdit : les évêques de Languedoc allèrent prier le roi de venir au secours de l'église et d'appuyer les armes spirituelles par les temporelles.

Cependant Jean Sans-terre n'oubliait pas la sentence infamante portée contre lui dans la cour des pairs, et la confiscation de la Normandie, qui en avait été la suite. Il travaillait sourdement à susciter des ennemis à la France. L'alliance qui existait entre lui et l'empereur Othon IV, fils de sa sœur Mathilde, lui donnait des espérances d'une vengeance sûre, et à Philippe, au contraire, des craintes d'une agression dangereuse. Il répondit donc aux évêques de Languedoc, que, dans la situation douteuse où il se trouvait, il ne pouvait prudemment quitter le centre de son royaume; mais il confisqua les terres du comte de Toulouse, sur lesquelles le pape avait jeté l'interdit, les abandonna au premier occupant, exhorta les barons à contribuer à la défense de l'église, arma pour cet objet quatre mille hommes qu'il promit d'entretenir, et permit qu'on prêchât une croisade dans tout le royaume. Les ecclésiastiques se montrèrent très-ardents à la publier : les laïcs nobles et roturiers prirent la croix à l'envi. Ils la portaient sur la poitrine, afin de se distinguer de ceux de la terre sainte, qui la portaient sur l'épaule. Leur service était de quarante jours. On dit que leur première armée se monta à cinq cent mille combattants.

[1209] Raymond, effrayé de cette masse qui allait tomber sur lui et l'écraser, s'humilia devant le légat, qui voulut bien lui pardonner, à condition qu'il se soumettrait aux rigueurs de la pénitence publique. En conséquence, le comte de Toulouse parut en chemise à la porte de l'église, y fit abjuration des erreurs contenues dans une formule qu'il répéta. Le prélat ensuite lui mit son étole au cou; le tirant d'une main, et le frappant de l'autre avec une baguette, il l'amena jusqu'au pied de l'autel, où il promit obéissance à l'église romaine : son excommunication fut levée; il prit la croix, et se mit à combattre ceux qu'il protégeait auparavant.

[1209-10] Il se trouva ainsi à l'abri des efforts des croisés. Ils tombèrent sur des villes et châteaux en assez grand nombre, depuis Toulouse jusque dans la Navarre, où les Albigeois s'étaient établis, les en chassèrent et s'y fortifièrent eux-mêmes. Ces acquisitions formaient une étendue de pays considérable, où se trouvaient des villes importantes, comme Béziers, Carcassonne, et plus de cent châteaux. Le conseil des croisés, qui avait à sa tête, outre les légats, un abbé de Cîteaux, violent et absolu, regardant ces conquêtes comme légitimes possessions de l'église, résolut d'y

nommer un gouverneur. Il proposa le commandement à différents seigneurs, qui le refusèrent. L'abbé de Cîteaux usant du pouvoir que lui donnait sa réputation de zèle et de capacité, ordonne à Simon, comte de Montfort l'Amauri, de le prendre. Simon l'accepte. Il s'était beaucoup distingué en Palestine, passait pour homme de bien, et se montrait très-zélé pour la cause de l'église. Mais se trouvant maître de beaucoup de places fortes, et à la tête d'une belle armée, son zèle se changea insensiblement en désir de régner; de sorte qu'il ne prenait pas seulement les places qu'occupaient les Albigeois, mais toutes celles qui étaient à sa bienséance, et non-seulement du domaine du comte de Toulouse, avec lequel il s'était brouillé, mais encore de ceux des comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, qui n'étaient pas accusés d'hérésie.

[1211] Le comte de Toulouse, incapable, même avec le secours de ses alliés, d'arrêter ce torrent, alla à Rome, et fit au pape une harangue si touchante, que le saint-père ému écrivit au légat de suspendre les hostilités contre Raymond; que le crime d'hérésie dont il était accusé, ainsi que sa connivence au meurtre du légat, Pierre de Château-Neuf, ne lui paraissaient pas bien prouvés; qu'il fallait procéder avec beaucoup de circonspection dans cette affaire, consulter les prélats et barons de France, faire enfin promptement paix ou trêve, et ne plus tourmenter ce malheureux pays. En effet, la guerre s'y faisait avec une barbarie affreuse. Les récits qui nous restent des excès commis de part et d'autre font horreur. La fureur des hérétiques s'exerçait principalement sur les prêtres et les moines, qu'ils regardaient comme leurs principaux ennemis. Non-seulement ils détruisaient églises et monastères, mais ils massacraient impitoyablement tous ceux qui tombaient entre leurs mains, et les faisaient souvent expirer dans les tourments. C'était une rage des deux côtés, une rage aveugle, une égale soif de sang. Guillaume IV, prince d'Orange, tombé entre les mains des Albigeois, fut écorché vif par eux et coupé en morceaux. Quelquefois il se trouvait dans les villes attaquées par les croisés des catholiques mêlés aux hérétiques. Prêts à livrer l'assaut à Béziers, les assaillants vinrent demander à l'abbé de Cîteaux comment ils pourraient distinguer les catholiques, afin de les sauver : « Tuez « tout, répondit l'abbé; Dieu connaît « ceux qui sont à lui. »

[1212] Raymond, revenu de Rome, s'était encore joint aux croisés; mais n'obtenant aucune justice, il les quitta, se tourna une seconde fois contre eux, et recommença la guerre pour recouvrer ce qu'ils lui avaient enlevé. Dans cette intention il demande du secours à l'empereur Othon, son parent. Le roi de France était en froid avec l'Allemand pour des intérêts politiques. Il fut piqué de ce qu'un de ses vassaux recourait à un prince son ennemi. Non-seulement il abandonna le comte de Toulouse, mais encore il se montra disposé pour Montfort, qu'il avait jusque-là peu favorisé. Raymond ne tira pas grand avantage de l'imprudence qui lui avait fait solliciter l'empereur; mais il trouva une bonne ressource dans Pierre, roi d'Aragon.

Ce prince avait un grand intérêt de finir cette guerre, qui infestait les pays limitrophes à ses états, jusques et compris la Navarre. Outre les ravages dont ses peuples souffraient, cette croisade empêchait les effets d'une autre que le pape lui avait permise contre les Sarrasins. Déterminé par ces différents motifs, Pierre accourut au secours du comte de Toulouse, qu'il croyait vexé injustement. Il s'y porta de si grand cœur, que ne se ménageant pas, il fut tué dans une bataille; le comte de Montfort fut tué aussi dans un assaut. Sa mort donna d'abord du relâche à la guerre, qui finit ensuite d'elle-même.

Cette croisade contre les Albigeois était comme une fièvre qui avait ses intermittences. L'engagement des croisés n'étant que pour quarante jours, quand ce

terme était expiré, ils se retiraient. D'autres à la vérité survenaient; mais dans l'intervalle du recrutement les Albigeois s'étaient renforcés, avaient quelquefois repris des postes importants. Tant que Montfort vécut, les arrivants trouvaient une armée à laquelle ils s'incorporaient, regagnaient les conquêtes perdues, et en faisaient même de nouvelles. La mort de Montfort fit cesser ces alternatives. Les seigneurs, ses auxiliaires, se retirèrent dans leurs châteaux et s'y cantonnèrent. Leurs sujets, catholiques et hérétiques, las d'une guerre, la plus dévastatrice qu'il y ait jamais eu, s'accoutumèrent à se souffrir. Philippe Auguste, quand cette espèce de ligue commença à se dissoudre, envoya Louis, son fils, avec des troupes et l'appareil imposant de la souveraineté. Il appela auprès de lui les grands, peu accoutumés à la soumission. Il les obligea de rendre hommage et de prêter serment de fidélité au roi son père. Raymond, comte de Toulouse, recouvra une partie de ses états. Simon, comte de Montfort, fut décoré du titre de saint, parce qu'il était mort les armes à la main contre les hérétiques; et Philippe gagna à cette guerre, dont il se mêla peu, de faire respecter les droits de sa couronne dans des pays qui les méconnaissaient depuis Charlemagne. Cependant il resta dans ces contrées un levain d'insubordination toujours prêt à fermenter.

[1212-13] Jean Sans-terre, taché du sang d'Artur, son neveu, couvert de l'opprobre d'une conduite licencieuse qui le rendait méprisable, joignait à ces griefs des violences contre le clergé. Ce dernier crime lui attira d'abord des remontrances que le pape Innocent III lui fit parvenir par des légats qu'il lui envoya, ensuite des injonctions de rendre au clergé les biens qu'il lui avait enlevés, enfin l'excommunication et la déchéance du trône. Cette déchéance se marquait par l'exhortation aux sujets de renoncer à leur serment de fidélité. On ne sait si c'est dans cette occasion que joignant l'ironie à la cruauté, Jean ne voulant pas, dit-il, souiller ses mains du sang d'un prélat, fit revêtir l'archevêque de Cantorbéry d'une tunique de plomb, dans laquelle il mourut.

[1213] Après la promulgation de la sentence d'excommunication, qui commença à mettre du trouble dans l'Angleterre, les légats passent en France, et proposent la couronne au prince Louis, fils de Philippe Auguste, et neveu du monarque anglais, comme ayant épousé Blanche de Castille, fille d'Éléonore, sœur de Jean. Le roi acquiesçant au désir de son fils, et croyant l'occasion favorable, sans s'amuser à attaquer le roi d'Angleterre dans ses terres du continent, se prépare à porter la guerre dans son île. Neuf cents embarcations sont rassemblées à l'embouchure de la Seine, chargées de troupes prêtes à partir. Jean, pour détourner l'invasion, a recours à la même puissance qu'il avait provoquée; il offre au pape de se constituer vassal et tributaire du saint-siége, de reconnaître qu'il tient du souverain pontife sa couronne, et de lui payer tous les ans mille marcs sterling à la Saint-Michel. A ces conditions, Jean devient le fils dévot de l'église, un prince modeste, un roi très-bénin; et par la même bulle qui lui donne ces titres, le pape défend à Louis d'attaquer le fief de l'église. Philippe suspend ses préparatifs, qui lui avaient coûté beaucoup d'argent; mais afin de n'en pas perdre tout le fruit, il tourna ses armes contre Ferrand, comte de Flandre, dont il envoya ravager les côtes par sa flotte, et qu'il attaqua par terre en personne.

Ferrand était fils de Sanche I, roi de Portugal, et arrière-petit-fils de ce Henri, cadet de Bourgogne, que nous avons vu s'établir en Portugal au temps de la première croisade. Il devait son comté à la protection du roi de France, qui avait favorisé son mariage avec Jeanne, comtesse de Namur, fille aînée de Baudouin, premier empereur latin de Constantinople, et héritière de son comté de Flandre; mais le roi, pour prix de ces faveurs, avait retenu les villes d'Aire et de Saint-Omer. Ferrand, plus piqué de la retenue

que reconnaissant des bienfaits, redemanda ces villes, essuya des refus, et désespérant de se les faire restituer par ses seules forces, eut recours à l'empereur Othon, qu'il savait ennemi de Philippe. La guerre contre le Flamand fut mêlée de succès et de revers. Le roi fit des conquêtes assez importantes; mais il perdit la plus grande partie de sa flotte, qui fut surprise et brûlée.

[1213-14] L'expédition contre Ferrand paraît avoir eu pour principal but de rompre les premiers efforts d'une ligue formée contre la France. Jean Sans-terre et Othon en étaient les chefs. Une haine commune les unissait; elle était cimentée par les liens de la parenté. Ils avaient appelé ou admis à cette union plusieurs seigneurs du nord et du couchant de la France, entre lesquels se trouvait, outre Ferrand, Renaud, comte de Boulogne, un des principaux instigateurs de l'entreprise. Les confédérés tinrent à Valenciennes une assemblée, où ils se partagèrent la France. Ferrand devait avoir l'Ile de France et Paris, Renaud le Vermandois, le roi d'Angleterre les pays d'outre-Loire, et l'empereur tout le reste. Les capitaines allemands auraient pour récompense les fiefs et les riches possessions de l'église. Presque tous étaient excommuniés, ou pour leurs forfaits particuliers, ou pour leur liaison avec Othon, excommunié lui-même : aussi firent-ils entre eux cette convention remarquable, que quand ils auraient vaincu Philippe, le seul protecteur de l'église, ils extermineraient pape, évêques, moines, et ne laisseraient que les prêtres nécessaires au culte, qui n'auraient, comme dans la primitive église, d'autres revenus que les aumônes des fidèles, sans qu'il leur fût permis d'accepter désormais aucune fondation.

[1214] Pour l'accomplissement de ces projets, Othon amena contre la France une armée qu'on dit de cent cinquante mille hommes, sans compter la cavalerie. Elle entra par la Flandre. Avec tous ses efforts, Philippe n'avait pu rassembler que cinquante mille hommes, tant cavaliers que fantassins. Du reste, le courage, l'ardeur, la capacité militaire, étaient égales dans les chefs des deux armées. Après plusieurs marches et contre-marches, elles se rencontrèrent dans la plaine de Bouvines, sur une des rives de la Meuse, à peu de distance de la ville de Lille. La bataille se donna le 25 juillet, un des jours les plus chauds de l'année, sous un soleil ardent, et dura depuis midi jusqu'à la nuit.

Le roi, qui avait marché toute la matinée, ne comptait pas combattre dans ce jour. Il avait pris la résolution de faire reposer ses troupes harassées, et lui-même jouissait d'un peu de fraîcheur au pied d'un frêne, lorsqu'on vint l'avertir que les ennemis paraissaient. Il entendait déjà dans les postes avancés le cliquetis des armes. Aussitôt il reprend les siennes, fait une courte prière dans une chapelle qui se trouvait près de lui; et comme il soupçonnait des traîtres dans son camp, il imagine de les lier par une espèce de serment qu'ils auraient honte de rompre. Le monarque fait poser son sceptre et sa couronne sur un autel portatif à la vue de son armée; puis élevant la voix : « Seigneurs français, dit-il, et « vous, valeureux soldats, qui êtes prêts « d'exposer votre vie pour la défense de « cette couronne, si vous jugez qu'il y « ait quelqu'un parmi vous qui en soit « plus digne que moi, je la lui cède volon- « tiers, pourvu que vous vous disposiez « à la conserver entière et à ne la pas lais- « ser démembrer par ces excommuniés.— « Vive Philippe! vive le roi Auguste! « s'écrie toute l'armée; qu'il règne, et que « la couronne lui reste à jamais! nous « la lui conserverons aux dépens de nos « vies. » Ils se jettent ensuite à genoux, et le roi attendri leur donne sa bénédiction, qu'ils demandent. Il prend alors son casque, monte à cheval, et vole à la tête de l'armée. Les prêtres entonnent les psaumes, les trompettes sonnent, et la charge commence.

L'ordre de bataille des confédérés était de porter tous leurs efforts contre la personne du roi, persuadés que lui tué ou

fait prisonnier, leurs projets n'éprouveraient ni obstacles ni retardements. Ainsi trois escadrons d'élite devaient l'attaquer directement, pendant que, de chaque côté, un autre de même force tiendrait en échec ceux qui voudraient venir à son secours. L'empereur commandait ces trois escadrons : il marchait précédé d'un chariot qui portait l'aigle d'or sur un pal du même métal. Othon fond impétueusement sur la troupe royale. Le choc est soutenu avec fermeté; mais le nombre l'emporte. Philippe est renversé et foulé aux pieds des chevaux. En vain le chevalier qui portait l'étendard auprès de lui le haussait et baissait pour avertir du danger où se trouvait le roi et appeler du secours; serrés de trop près eux-mêmes par les escadrons qu'on leur avait opposés, les plus voisins du roi se soutenaient à peine, loin de pouvoir courir à son aide. Cependant ils font un effort commun, repoussent les assaillants, et attaquent à leur tour : Philippe est remonté, il tombe comme la foudre sur ses ennemis; le chariot impérial est renversé, l'aigle enlevée. Othon, trois fois démonté, saisi au corps par un chevalier français, et délivré par les siens, prend un des premiers la fuite. Les comtes de Flandre et de Boulogne, qui avaient le plus grand intérêt à ne pas tomber entre les mains du roi, entretinrent longtemps le combat, mais furent enfin faits prisonniers et présentés au roi. Après de durs reproches, il les fit charger de fers. Renaud fut enfermé dans un noir cachot, attaché à une grosse chaîne, qui lui permettait à peine d'en parcourir l'espace; et Ferrand fut traîné à la suite du roi, pour servir à son triomphe.

Le principal succès de la bataille est dû à Guérin, chevalier du Temple, qui s'était distingué dans les guerres d'Orient, et qui était nommé évêque de Senlis. Chargé de ranger l'armée en bataille, il eut l'adresse de mettre le soleil dans les yeux de l'ennemi, ce qui contribua beaucoup à la victoire. Philippe, évêque de Beauvais, se servit dans cette journée d'une masse de fer, avec laquelle il assommait les ennemis. Il avait été fait prisonnier autrefois dans une bataille où il s'était distingué par le carnage. Le pape demanda sa liberté, en l'appelant son fils; le vainqueur envoya au souverain pontife les habits ensanglantés du prélat, et lui fit dire, comme autrefois les enfants de Jacob à leur père : « Reconnaissez-vous les vêtements de votre « fils? » Le souverain pontife n'insista pas; l'évêque, délivré par un autre moyen, devint plus scrupuleux ou plus circonspect; et c'est pour cela que, de peur de répandre le sang, il tuait, non avec l'épée, mais avec la masse.

Les communes, qui faisaient le plus grand nombre dans l'armée, n'en faisaient pas la principale force; c'étaient les chevaliers, ces hommes couverts d'une armure impénétrable, montés sur des chevaux bardés de fer comme eux, qui décidaient de la victoire. Mais aussi, dans une déroute, la soldatesque, légèrement armée, alerte et avide de butin, faisait une terrible exécution sur les fuyards. Rarement les vilains, comme on les appelait, gardaient des prisonniers de leur classe, parce qu'ils ne pouvaient pas en espérer grande rançon. Ils tuaient pour les dépouilles; aussi, quand le massacre était une fois commencé, il devenait épouvantable. On dit que les confédérés perdirent de cinquante à cent mille hommes, malheureux Allemands et Flamands tirés de leurs villages pour venir se faire égorger en France; au lieu que peu de chevaliers perdirent la vie dans la bataille de Bouvines. Il était difficile de les tuer, à moins qu'on ne les assommât; mais aussi, une fois démontés, il était très-aisé de les faire prisonniers, parce que, emmaillotés, pour ainsi dire, dans leurs armures, il leur était presque impossible de se relever. Les fantassins les tiraient avec des crocs de dessus leurs chevaux, les garrottaient, et les emmenaient pour en tirer rançon. Il fut présenté au roi, sur le champ de bataille, vingt-cinq seigneurs portant bannière, une multitude de nobles et chevaliers, et cinq comtes, outre Re-

naud de Boulogne et Ferrand de Flandre. Une vieille tante de celui-ci, inquiète du succès de son entreprise, avait consulté une sorcière, qui lui répondit : « On combattra ; le roi sera renversé, « foulé aux pieds des chevaux, ne sera « point enseveli ; et après la victoire, « Ferrand entrera en grande pompe dans « la ville de Paris. » Cette prédiction, si elle n'a pas été faite après coup, est assez étonnante. En effet, on combattit ; le roi fut renversé et foulé aux pieds des chevaux, n'en mourut point ; Ferrand entra dans Paris en grande pompe, mais différente de celle que la prophétesse avait fait entendre : il était traîné à la suite du roi, chargé de chaînes, dans un chariot attelé de quatre chevaux ; et le peuple a chanté longtemps une chanson qui finissait par ce jeu de mots :

Et quatre ferrants [1] bien ferrés
Traînent Ferrand bien enferré.

Dans cette bataille ne paraissent ni Jean Sans-terre, ni Louis, fils de Philippe. Ils étaient occupés l'un contre l'autre en Poitou, où le roi d'Angleterre descendit avec une armée, pour opérer une diversion favorable à Othon, son neveu. Louis le défit en plusieurs rencontres, et enfin dans un combat décisif livré près de Chinon, le même jour, à ce qu'on dit, que la bataille de Bouvines. On ajoute que les courriers qui allaient porter réciproquement la nouvelle de ces victoires se rencontrèrent près de Senlis, dans le lieu même où Philippe Auguste a fait bâtir une abbaye, honorée du nom de la Victoire.

[1215-16] Jean Sans-terre se retira dans son royaume. Soit habitude de faire le mal, soit qu'il voulût se venger sur ses sujets du malheur qu'il venait d'éprouver, il ne ménagea plus rien. Ce tyran tourmentait le peuple par les impôts, violait ouvertement les priviléges des villes et de la noblesse, et pillait les églises. Cette fois cependant ce ne fut point le clergé qui l'inquiéta. Il trouva même chez le pape des ressources contre les entreprises de ses barons.

Fatigués de ses vexations, ils lui adressèrent d'abord des plaintes modestes. Il n'en tint compte. Alors ils élurent un chef, qu'ils chargèrent, sous le nom de maréchal de Dieu et de l'église, de contraindre le roi, par force s'il le fallait, à leur rendre justice. Jean parut se prêter à leurs désirs. Il convint de quelques réformes ; mais quand il crut avoir endormi leur ressentiment par la fausse sécurité qu'il leur inspirait, il recommença à les mécontenter. Sans s'amuser alors à de nouvelles remontrances, ils le déclarèrent déchu de la royauté, et envoyèrent l'un d'entre eux offrir la couronne à Louis, fils de Philippe Auguste et neveu du roi d'Angleterre par Blanche de Castille, sa femme, qui était fille d'Éléonore, sœur de Jean.

[1216] Le prince l'accepte, et fait des préparatifs. Le pape, depuis que Jean s'était déclaré vassal du saint-siége, entretenait en Angleterre un légat nommé Galon. Il passe en France en même temps que le député des barons, remontre à Louis que l'Angleterre, comme fief du saint-siége, est sous la protection immédiate du pape ; que l'attaquer, c'est attenter aux droits sacrés de l'église, et qu'il excommuniera tous ceux qui se rendront coupables de ce sacrilége. Louis et Philippe répondent : « Jean est un « homme vicieux, déshonoré par toute « sorte de forfaits, condamné à mort par « les pairs de France, pour l'assassinat « d'Artur et d'autres crimes : il n'a pu « donner un royaume dont il était dé« chu. » Fort de ce raisonnement, Louis continue ses préparatifs. Son père faisait semblant de n'y prendre aucune part, dans la crainte de se brouiller avec le pape. Il laisse donc partir son fils ; mais il n'a pas la prudence de retenir Galon ; ce qui se pouvait sous quelque prétexte. Le légat suit le prince, et en arrivant il l'excommunie. Ses foudres ne firent point alors grand effet. Louis

[1] On donnait alors le nom de *férants* ou *ferrants* à des chevaux d'une certaine espèce ou d'une certaine couleur.

était passé avec une bonne armée, portée, dit-on, sur sept cents vaisseaux. Les Anglais le reçurent avec acclamation. Il entra dans Londres honoré du titre de libérateur du peuple, y fut couronné, et y présenta ainsi un spectacle dont la contre-partie devait avoir lieu en France à deux cents ans de là.

Au moment où il se croyait sûr du trône, par la haine que toute l'Angleterre portait à Jean, ce roi mourut, les uns disent d'une indigestion, les autres du chagrin d'avoir perdu ses trésors au passage d'une rivière, d'autres enfin par un crime qui marque l'espèce de rage dont on était possédé contre lui. Un moine, dit-on, d'une abbaye dont il avait pillé les biens, lui présenta du vin empoisonné, en fit l'essai en sa présence pour lui ôter toute défiance, et mourut comme lui dans de violentes convulsions.

[1216-17] Cette mort changea la face des affaires. Jean laissait trois fils en bas âge. Les Anglais trouvèrent injuste de faire souffrir des fautes de leur père ces enfants innocents. Ils proclamèrent roi Henri III, l'aîné. Ce fut alors que les foudres de l'excommunication devinrent utiles con re Louis. Il défendit courageusement le droit qu'on lui avait donné, et eut des succès; mais son armée dépérissait, même par ses victoires. Il passa en France pour en tirer des secours. Son père, dans ce voyage, ne voulut le voir qu'en secret, tant le souvenir des maux qu'il avait éprouvés par l'excommunication lui faisait craindre de s'y exposer de nouveau en communiquant avec son fils excommunié!

Tous les Français ne furent par si craintifs. Le prince emmena avec lui un corps de troupes assez considérable, prises surtout dans la noblesse. Blanche de Castille, son épouse, qui commença alors à faire présager ce qu'elle pourrait être dans des temps difficiles, lui envoya aussi un puissant renfort. Avec ces secours il tint quelque temps la campagne; mais il fut à la fin repoussé et resserré dans la ville de Londres. Toute ressource manquait du côté de la France. Le peuple anglais se montrait mal disposé à son égard; les seigneurs qui lui avaient donné la couronne l'abandonnaient. Il consentit d'abdiquer, mais sans aucune démonstration humiliante. Il lui fut libre de ramener tous les guerriers qui s'étaient dévoués à son service. On lui donna même quinze mille marcs d'argent pour le rachat des otages qu'il avait exigés quand on lui offrit le trône. Quant à l'excommunication, elle fut levée pour le prince et ses adhérents, à condition que les laïcs qui l'avaient suivi en Angleterre payeraient pendant deux ans à l'église le revenu de leurs biens; le prince lui-même fut taxé au dixième. Les ecclésiastiques qui l'avaient aidé devaient aller en pèlerinage a Rome y recevoir la pénitence qui leur serait imposée, et s'en acquitter dans ce lieu même ou venir l'accomplir dans la cathédrale de leur pays, s'y présenter un jour de grande fête, confesser publiquement leur faute, et faire le tour du chœur, tenant en main des verges dont ils seraient fustigés par le chantre. Telle était la rigueur de la pénitence canonique, « dont certainement, « dit Mézeray, on ne s'accommoderait « pas aujourd'hui. »

Cette expédition dura dix-huit mois. On reproche à Philippe Auguste de la pusillanimité dans cette occasion, et une faiblesse qui fut la cause du mauvais succès de l'entreprise. En effet, si le père eût montré moins de crainte d'être enveloppé dans l'anathème de son fils, peut-être les seigneurs français l'auraient-ils secouru avec plus d'ardeur. On rejette aussi les malheurs de l'entreprise sur la jactance française, qui déplut aux Anglais, et détacha de Louis ceux qui avaient été ses plus zélés partisans; mais la vraie cause du désastre fut la mort de Jean Sans-terre.

[1217-22] Philippe Auguste, délivré de ce prince, qu'il regardait comme un ennemi personnel, passa le reste de sa vie à faire régner la justice et la paix dans son royaume, qu'il avait prodigieusement agrandi. Il conquit la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poi-

tou sur le roi d'Angleterre; la Picardie sur Philippe d'Alsace, comte de Flandre, régent de France au commencement de son règne; l'Auvergne et Chatellerault sur les comtes qui en étaient possesseurs; et réunit encore à la couronne l'Artois, par son mariage avec Isabelle de Hainaut, à laquelle Philippe d'Alsace, son oncle, en avait fait don, et un grand nombre de villes et de châteaux en Berry et dans d'autres provinces, par divers achats. Il s'appliqua à pacifier et restaurer les malheureuses contrées ravagées pendant la guerre des Albigeois. On a vu que les croisés lui offrirent leurs conquêtes; le pape le pressait de les accepter : mais touché par les prières du jeune comte de Toulouse, après la mort de Raymond VI, son père, il rendit au fils le comté et la plus grande partie de ses états. Également généreux à l'égard des autres seigneurs de ce pays, il se contenta de l'hommage qui les incorporait au royaume, dont ils s'étaient distraits par la faiblesse et l'inattention des monarques ses ancêtres.

Ses acquisitions furent autant l'ouvrage de sa politique que de sa valeur. Il y a peu de vies qui aient été aussi actives que la sienne. Toujours il fut occupé de guerres, de traités, de règlements, de réformes, de lois sur les propriétés, les fiefs, les droits des seigneurs, les devoirs des vassaux. Le premier de nos rois, il mit un ordre constant dans cette matière, abandonnée jusqu'alors à l'arbitraire. Les mœurs attirèrent aussi son attention, quoique, outre son divorce, on puisse lui reprocher bien des écarts. On lui reconnaît un fils et une fille illégitimes. Le fils devint évêque de Noyon, selon la coutume de ce temps, qui destinait ces enfants, dès leur naissance, à l'état ecclésiastique.

On reconnaît à Philippe Auguste du génie pour les siéges, du goût pour les machines, dont il récompensait noblement les inventeurs. Il paraît aussi que sous son règne la tactique a fait des progrès, et qu'on ne combattait plus tumultuairement comme auparavant. Il était plus maître de ses soldats, parce qu'il les payait. C'est pour cet emploi, ou sous ce prétexte, qu'ont été établis par lui les premiers impôts permanents. On remarque sous lui trois armements maritimes très-considérables; il fortifiait ses places et réparait promptement les villes qu'il avait prises; ainsi il ne négligea aucune des parties de l'art militaire.

Il aimait les bâtiments. On a déjà vu qu'il ferma Paris de murailles. Il construisit des halles, entoura de cloîtres le cimetière des Innocents, pour procurer un abri à ceux qui venait y pleurer leurs parents et leurs amis. Ce roi donna à la capitale un prévôt chargé de la police, bâtit un palais autour de la grosse tour du Louvre, contribua à l'édifice de la cathédrale déjà commencée, et à l'accroissement de l'université. On appela ainsi une société d'hommes appliqués à l'étude de toutes les sciences, qui se forma insensiblement. Philippe lui donna de grands priviléges. Malgré les lumières qu'il s'efforça de répandre, de son temps ont été pratiqués les rites grossiers connus sous les noms de *fête de l'Ane* et de *fête des Fous*. Dans la première, chaque antienne ou oraison était terminée par l'imitation éclatante du braiment de cet animal. Dans la deuxième, les ministres inférieurs de l'église, chantres et enfants de chœur, se permettaient des danses et des chansons lascives jusque dans le sanctuaire, et contrefaisaient ridiculement, sur l'autel même, les plus saintes cérémonies, sans dessein cependant de profanation; tant était grande la simplicité des mœurs!

Les circonstances procurèrent l'établissement de plusieurs ordres religieux: l'ordre de la Foi de Jésus-Christ, tout militaire, institué pour combattre les Albigeois, et qui disparut avec eux; l'ordre de la Trinité, qui engageait à racheter les prisonniers faits par les infidèles dans les guerres saintes, et réduits à la captivité; l'ordre du Saint-Esprit, hospitaliers institués pour le soulagement des pauvres et des malades; son chef-lieu était à Mont-

pellier; enfin l'ordre des Frères Prêcheurs, appelés aussi Dominicains, du nom de leur fondateur, et Jacobins, d'un de leurs emplacements dans la rue Saint-Jacques, destinés spécialement à la conversion des hérétiques. Il a joué un grand rôle dans la guerre des Albigeois. On accuse ces religieux d'avoir porté dans cette guerre un zèle trop vif, qui a été, dit-on, l'origine de l'inquisition.

Cet ordre et celui des Franciscains, nommés Cordeliers, qui parut quelque temps après, n'étaient pas riches. Ils faisaient un singulier contraste avec les moines de Cluny et de Cîteaux, qui regorgeaient. Aussi ceux-ci étaient-ils fort considérés des grands. Leurs monastères, vastes et magnifiques pour le temps, servaient de lieu d'assemblée à la noblesse. Les abbés admis à la cour s'immisçaient dans les affaires d'état. Tel on a vu figurer avec une distinction sinistre un abbé de Cîteaux dans la guerre des Albigeois. La pauvreté dont les nouveaux religieux faisaient profession les assimilant au peuple, ils jouissaient d'un grand crédit dans cette classe, dont les aumônes fournissaient à leur subsistance. Ils aidaient les prêtres séculiers dans les fonctions du ministère, et devinrent souvent leurs rivaux.

L'histoire, qui nous a conservé ces faits, n'en rapporte presque aucun propre à nous faire connaître les habitudes des Français sous Philippe Auguste. La cour de ce prince a dû être splendide, brillante de la magnificence qui convient à un grand monarque. Cependant on ne voit pas qu'il ait donné de ces fêtes éclatantes qui entraînent de grandes dépenses; aussi lui reproche-t-on de la parcimonie, qualifiée d'avarice par quelques historiens. Heureux défaut, s'il a épargné au monarque la nécessité de surcharger le peuple, qui paye toujours ces magnificences!

[1223] Au reste, Philippe Auguste était généreux à propos, noble dans son maintien, affable et accueillant, zélé pour l'ordre et la justice, vaillant comme on l'a vu, très-attaché à ses devoirs, et tâchant d'inspirer ces dispositions aux autres. Dans une médaille frappée pour la cérémonie de la promotion de son fils à l'ordre de chevalerie, on voit le monarque donnant l'accolade au jeune prince, et pour légende ce vers :

Disce, puer, virtutem ex me, regumque laborem.

« Apprends de moi, mon fils, la vertu « et les travaux qui conviennent à un « roi. » Exhortation qu'un père rougirait de faire à son fils, s'il ne pouvait se rendre témoignage qu'il donne l'exemple. Il mourut à cinquante-neuf ans. Son testament renferme un legs assez modique pour la croisade, peu de dons aux monastères, mais des habits aux pauvres et une somme très-considérable qui sera tirée uniquement de ses domaines. Il a été surnommé *Dieudonné*, parce qu'il naquit après une longue stérilité de sa mère; *Conquérant* et *Auguste*, à cause de ses victoires et de ses grandes qualités.

LOUIS VIII, Coeur de Lion,

AGÉ DE 36 ANS.

[1223-25] Louis avait trente-six ans quand il monta sur le trône; il avait alors de Blanche de Castille, son épouse, des enfants dont l'aîné atteignait déjà l'adolescence : il se fit sacrer à Reims et couronner avec elle. La reception qui lui fut faite à Paris, au retour de cette cérémonie, a excité l'enthousiasme d'un de nos historiens, qui la dépeint en ces termes : « Toute la ville sortit au-de« vant du monarque; les poëtes chan« taient des odes à sa louange, les mu« siciens faisaient retenir l'air du son « de la vielle, des fifres, du tambour, « du psaltérion et de la harpe. Aristote « se tut, Platon fit silence, et les philo« sophes déposèrent pour un moment « l'esprit de dispute. » Ainsi il y avait dans ce temps des poëtes qui louaient, des musiciens qui chantaient et des philosophes qui disputaient.

Un règne de trois ans présente peu

d'événements importants. Nous y plaçons, comme un des plus propres à fixer l'attention de ceux qui réfléchissent, la propagation des Franciscains, nommés Cordeliers, parce qu'ils se ceignaient d'une corde. S'il paraît étonnant que Zénon, père des stoïciens, en prêchant la faim et la soif, ait trouvé d'ardents sectateurs de sa doctrine, on ne doit pas être moins surpris que S. François, paysan d'Assise en Ombrie, homme simple et sans lettres, qui prêchait la pauvreté la plus stricte, le jeûne, le renoncement à tous les plaisirs, ait aussi fait des disciples, et des disciples en si grand nombre, que de son vivant, dit-on, on comptait plus de trois cents couvents de son ordre. Vivant d'aumônes, déchargés des soins qu'entraîne l'administration des biens, ils se livrèrent à la prédication et à l'étude de la théologie scolastique, de toutes les sciences la plus estimée alors; ils devinrent grands maîtres en dispute. L'université les admit dans son sein, comme elle y avait reçu les Jacobins, non sans craindre que l'attachement à des opinions de corps n'excitât des troubles. Les papes se les attachèrent par des priviléges; ils en marquèrent leur reconnaissance, en soutenant les maximes qui plaisaient à la cour de Rome. Alors aussi parurent les Carmes et beaucoup d'autres ordres, que le zèle pour la conversion des hérétiques multipliait. On commençait à comprendre qu'il était mieux de les prêcher que de les combattre. La même ferveur gagna le sexe dévot : il n'y eut point d'ordre religieux qui n'eût de religieuses; mais la pauvreté évangélique bâtit leurs couvents, lesquels ne furent pas cependant tout à fait abandonnés, comme ceux des hommes, à la ressource hasardeuse des aumônes.

Ce siècle d'exagération fut le moment le plus brillant de la chevalerie. L'amour de Dieu et des dames en était la base. Sorti à peine de l'adolescence, le gentilhomme était envoyé en qualité de page chez un grand seigneur, où il apprenait les exercices du corps, à monter à cheval, chasser, tirer des armes, et aussi le service intérieur, celui de la table et de la chambre, faire les ménages, se rendre agréable aux dames, les prévenir par des soins respectueux. Les mères accoutumaient leurs filles à recevoir ces délicates attentions avec une affabilité qui ne dérogeait pas à la modestie. La gloire des demoiselles consistait a exceller dans les travaux à l'aiguille, à pouvoir montrer de riches tapis, des habits pour leur père et leurs frères, ouvrages de leurs mains. Les gâteaux, confitures, et autres friandises de table, étaient leurs amusements, elles s'occupaient à les préparer, ainsi que les onguents, les extraits et les baumes propres à la guérison des blessures des chevaliers. D'ailleurs, rien dans l'éducation des deux sexes qui tendît à orner l'esprit. Il n'était pas rare de trouver des chevaliers qui ne sussent pas lire.

Le page, après avoir passé par les grades de *damoiseau* et de *varlet*, parvenait à celui d'*écuyer;* il portait devant le chevalier les différentes pièces de l'armure, les brassards, les gantelets, le heaume, l'écu, lui posait le casque sur la tête, le revêtait de la cuirasse. Arrivé à la dignité de *bachelier* ou *bas chevalier*, il accompagnait le chevalier dans les combats. Chacune de ces gradations était accompagnée de cérémonies particulières. On donnait à celle de la chevalerie un caractère auguste et religieux. Le *novice* (c'était le nom du candidat) devait assister à de longs offices, à des veilles dans l'église, à de fréquents sermons, et apporter à ceux-ci, avec l'assiduité, de l'attention, car les prêtres l'observaient. Le jour de la réception, les parents, les amis, et tous les chevaliers du canton convoqués, menaient le récipiendaire au milieu d'eux à l'église, revêtu d'un habit blanc, comme les néophytes, son bouclier pendu au cou. Les dames et demoiselles assistantes lui attachaient les éperons dorés, la cuirasse et toutes les pièces de l'armure. Le plus ancien chevalier s'approchait alors, lui ceignait l'épée qu'il prenait sur l'autel, lui donnait sur l'épaule un petit coup du plat de la sienne, et l'embrassait

en disant : *De par Dieu, Notre-Dame et monseigneur S. Denis*, ou un autre saint, le plus révéré dans le canton, *je vous fais chevalier*. L'écuyer lui amenait son cheval de bataille; affermi en selle, il brandissait sa lance, faisait flamboyer son épée, et caracolait devant l'assemblée. Pour lors le chevalier devenait un être privilégié. Il parcourait les châteaux, et était reçu partout comme un homme qui fait honneur. Les dames et les demoiselles allaient au-devant de lui; s'il revenait des combats, elles le désarmaient, et l'armaient pour de nouveaux. Ce n'était pas un petit ouvrage pour leurs mains délicates d'ajuster ces enveloppes de fer, dont le chevalier était, pour ainsi dire, empaqueté. De ces soins obligeants naissait entre les deux sexes une familiarité respectueuse, qu'on peut regarder comme l'origine de la galanterie qui a si longtemps caractérisé les Français.

Si un chevalier venait à se rendre coupable d'une faute grave, comme lâcheté ou trahison, l'ignominie de son châtiment était l'inverse de l'éclat de son adoption. Après la sentence de ses pairs, il était amené sur un échafaud : on brisait devant lui et on foulait aux pieds ses armes. Son écu noirci était attaché à la queue d'une jument et traîné dans la boue. Des hérauts proclamaient son crime et le chargeaient d'injures; ils lui versaient de l'eau chaude sur la tête, comme pour effacer le caractère conféré par l'accolade. On le tirait de l'échafaud avec une corde nouée sous les bras, et il était porté à l'église sur une civière couverte du drap mortuaire. Les prêtres récitaient sur lui le même office que pour les morts. S'il survivait à cette lugubre cérémonie, il ne lui restait d'autre ressource que d'aller se faire tuer dans un combat, ou cacher sa honte dans un cloître. Pour des fautes moins graves, il était exclu de la table où se trouvaient d'autres chevaliers; s'il s'y présentait, chacun s'éloignait : on tranchait la nappe devant lui, jusqu'à ce qu'il se fût purgé par serment ou par le combat, selon l'exigence du cas, du crime dont il était noté. Comme nous croyons trouver l'origine de la galanterie française dans le commerce avec les dames, autorisé par la chevalerie, nous nous imaginons aussi pouvoir faire naître l'honneur français de l'horreur qu'inspirait le châtiment du chevalier félon.

Louis VIII a été surnommé Cœur de Lion pour son courage indomptable à la guerre, dont il avait donné des preuves sous son père; il le fit encore pendant la courte durée de son règne. Il n'est pas bien clair s'il a renouvelé la guerre des Albigeois, ou si eux-mêmes ont provoqué ses armes par de nouvelles hostilités : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit prêcher contre eux une croisade, et qu'il se mit à la tête. Henri III, le nouveau roi d'Angleterre, aurait pu nuire à son entreprise. Il y avait toujours entre les deux monarques des sujets de dissensions pour des envahissements respectifs. L'Anglais répéta des terres en Poitou, dont il prétendait que la restitution lui avait été promise par Philippe Auguste. Louis contint Henri, en le faisant menacer par le pape d'excommunication, si, par son intervention favorable aux hérétiques, il mettait des obstacles aux opérations de la guerre sainte. Ainsi la croisade lui donnait des soldats et le garantissait des projets hostiles d'un ennemi redoutable; deux avantages que ces sortes de rassemblements n'avaient pas encore présentés.

[1226] Mais ce succès ne répondit pas aux espérances de Louis. Le jeune comte de Toulouse, Raymond VII, contre lequel il dirigea ses efforts, ne lui opposa que des mesures défensives, mais plus ruineuses que n'auraient été des combats suivis de la victoire. Il fit bouleverser le pays par lequel les croisés devaient passer, labourer les prés, couper les moissons en herbe, brûler les magasins, boucher les fontaines, de sorte que la disette et la fatigue se joignant à l'ardeur de ces climats brûlants, causèrent des maladies contagieuses dans l'armée. Louis en fut frappé, et mourut à Montpensier en Auvergne, ne remportant pour tout avantage de sa croisade que le châ-

timent d'Avignon, qui avait osé lui résister. Il combla les fossés de cette ville, abattit les murs et trois cents des maisons les plus élevées : celles des bourgeois les plus distingués étaient alors garnies de tours.

Louis n'infligea pas de châtiments personnels aux habitants. Il était doux et humain. Le peu de temps qu'il régna ne lui permit pas de faire briller ses belles qualités sur le trône; mais la bonne intelligence qui régna entre lui et Philippe Auguste, la confiance que lui montrait son père, en lui donnant le commandement de ses armées, et en l'appelant à ses conseils, font l'éloge du fils. Il mourut après trois ans de règne, âgé seulement de quarante ans. De onze enfants que lui avait donnés Blanche de Castille, son épouse, il restait quatre fils, qu'il dota par testament fait d'avance : il laissa à Louis, l'aîné, la couronne; à Robert, le second, l'Artois; à Alphonse, le troisième, le Poitou et l'Auvergne; et à Charles, le quatrième, l'Anjou et le Maine. S'il en naissait encore, ils entreraient dans l'état ecclésiastique. De ses filles, une est morte jeune; l'autre, nommée Isabelle, a fondé le monastère de Longchamp, où elle est morte saintement. Il laissa la régence et la tutelle à Blanche, son épouse.

Ce fut trois ans après la mort de Louis VIII que mourut aussi ce fameux Gengis-kan, qui, de chef d'une petite tribu tartare, au nord de la Chine, celle des Mogols, parvint à s'asseoir sur le trône de l'Asie, qu'il conquit dans sa totalité. Les Tartares, sous Octaï, son fils, étendirent leurs ravages en Europe, et désolèrent avec la plus extrême cruauté la Russie, la Pologne et la Hongrie. Houlagou, neveu d'Octaï, prit Bagdad en 1258, et mit fin à l'empire des califes. Ce fut vers Mangou-kan, son frère, que Rubruquis, frère mineur, fut envoyé par S. Louis, pour obtenir la liberté de prêcher le christianisme dans ses états. Mangou l'avait embrassé, mais avec toutes les restrictions et les pratiques que l'ignorance et la barbarie pouvaient y joindre. Deux puissances restèrent alors en Orient : celle des Gengiskanides, qui pendant quelque temps contraignit celle des Turcs à se tenir dans l'obscurité; et celle des sultans d'Égypte, qui non-seulement résistèrent aux Tartares, mais qui encore ressaisirent peu à peu sur eux les conquêtes qu'ils avaient faites en Syrie.

LOUIS IX, OU SAINT LOUIS,

AGÉ DE 12 ANS.

[1226-27] Louis IX, que nous appelons S. Louis, n'avait que douze ans quand il monta sur le trône. Son père, comme nous venons de le dire, avait nommé régente Blanche de Castille, son épouse. Plusieurs seigneurs n'approuvèrent pas cette disposition, et résolurent de confier cette place à Philippe, comte de Boulogne, oncle paternel du jeune roi. Blanche se conduisit dans cette affaire avec une fermeté mêlée d'adresse qui la fit réussir.

Il ne convient pas, disaient les mécontents, que le royaume soit gouverné par une femme, surtout par une femme étrangère; mais leur vrai motif était que cette femme gouvernerait trop bien à leur gré. Ils s'étaient flattés, les uns, d'être appelés à partager l'autorité, les autres, d'obtenir des domaines qui pourraient leur convenir; et au contraire ils voyaient Blanche disposée à agir sans les consulter. Loin qu'ils pussent espérer qu'elle leur abandonnerait les fiefs dont ils s'étaient déjà emparés, ils apercevaient dans ses démarches le dessein de les recouvrer. Dans une assemblée tenue entre eux, ils convinrent de l'attaquer. Quelle résistance pouvaient faire une femme et un enfant? Ils concertèrent leurs mesures, se donnèrent des paroles, prévirent tout, et comme il arrive assez ordinairement dans ces sortes de coalitions, tout manqua. Le comte de Toulouse, le plus ardent d'entre eux, encore armé, parce que les désastres du feu roi avaient laissé ses forces entières, attaqua le premier, sans doute trop tôt,

puisqu'il ne fut pas secondé par ses confédérés, qui apparemment n'étaient pas encore prêts. La régente, au contraire, qui s'attendait à un choc, tenait une bonne armée en état d'agir sur-le-champ. Elle battit le comte, le poursuivit vivement, et le réduisit à accepter une paix aussi honteuse pour lui qu'avantageuse pour elle.

[1227-29] Raymond VII avait une fille, héritière unique de ses états. Il fut convenu qu'elle épouserait Alphonse, le troisième fils de Louis VIII; que le père de la princesse jouirait, sa vie durant, de son comté; qu'après sa mort il passerait à Alphonse, et que si ces époux mouraient sans enfants, le comté retournerait à la couronne. Ce n'était pas ce qu'il y avait de plus désagréable dans le traité: le comte devait rembourser au roi cinq mille marcs d'argent dépensés pour les frais de la guerre, s'obliger à une redevance annuelle qui serait fixée, abandonner toutes ses terres au delà du Rhône, et souffrir que ses principales villes fussent démantelées. Pour sûreté de ces conditions, Blanche exigea que la jeune comtesse serait amenée à la cour de France, afin d'y être élevée sous ses yeux; et cet otage n'empêcha pas le comte de se rendre et de rester prisonnier dans la tour du Louvre, jusqu'à l'entier accomplissement de la partie du traité qui concernait les restitutions et autres clauses onéreuses. Il ne faut pas oublier que, comme fauteur des hérétiques albigeois, et hérétique lui-même, il fut condamné aux cérémonies humiliantes de la pénitence publique, et qu'il la subit ainsi qu'avait fait son père.

Ce dur traitement avertissait les conjurés de ce qu'ils avaient à craindre. Ils prirent des mesures qu'ils crurent mieux concertées que les premières, et se donnèrent un chef, qui fut Enguerrand de Couci. On dit même qu'ils avaient dessein de le faire roi. Les plus considérables d'entre eux étaient Philippe, comte de Boulogne, oncle du jeune roi, déjà évincé de la régence, et Thibault, comte de Champagne. La reine n'eut besoin contre ces deux confédérés que d'adresse. Elle détacha d'eux Philippe, en lui remontrant qu'il n'avait rien à gagner, puisqu'ils venaient de mettre à leur tête le sire de Couci; qu'il serait par conséquent bien impolitique à lui de travailler contre son neveu pour les autres, sans espérance d'avantages pour lui-même. Quant à Thibault, il avait toujours ressenti pour Blanche une passion dont il ne se cachait pas. On a encore de lui, en son honneur, des vers aussi tendres que galants. La reine s'en amusait du vivant de son mari, et lui marquait quelques égards, dont il se contentait alors; mais voyant qu'il n'obtenait pas plus de la veuve que de l'épouse, on croit que ce fut le dépit d'un amour mal reconnu qui le jeta dans le parti des mécontents. Faible ennemi pour Blanche! Une lettre gracieuse le ramena à ses pieds. Non-seulement il abandonna ses amis, mais il révéla leurs secrets à la dame de ses pensées, comme s'exprimaient alors les chevaliers. Elle en gagna encore d'autres par présents ou par promesses.

Elle négocia d'ailleurs les armes à la main, et tira de la tour du Louvre, pour lui donner le commandement de ses armées, ce Ferrand donné en spectacle aux Parisiens après la bataille de Bouvines. Ferrand, brave soldat et capitaine expérimenté, justifia la confiance de sa libératrice. La regente avait reconnu par expérience la nécessité de ces mesures de sûreté. Peu auparavant, le roi avait pensé être enlevé, se rendant à Vendôme, où les mécontents étaient convoqués pour lui exposer leurs griefs. Ils lui avaient tendu une embuscade sur le chemin. Blanche en fut avertie par le comte de Champagne, qui, pour l'amour d'elle, trahissait son parti. Elle n'eut que le temps de se jeter avec son fils dans Mont-Lhéri, et de faire savoir aux Parisiens le danger que courait le roi. A cette nouvelle, ils sortirent en foule pour voler à son secours, et le ramenèrent en triomphe dans leurs murs.

La guerre alors changea de face : on

prit d'autres prétextes. Les révoltés publièrent qu'ils s'étaient armés, non pour attaquer le roi, mais pour forcer Thibault à rendre à Alix, reine de Chypre, le comté de Champagne, qu'ils prétendaient usurpé sur elle. Elle était née dans l'Orient, de Henri II, comte de Champagne et roi de Jérusalem, frère aîné de Thibault III, père de Thibault; et par conséquent le comté, après la mort de son père, devait lui appartenir : mais elle avait été évincée en vertu de la loi salique. La querelle que les mécontents firent au comte au sujet de sa parente n'était qu'un moyen imaginé pour punir avec une espèce de justice leur infidèle confident. La régente prit sa défense, et envoya son fils faire contre eux ses premières armes. Il leur présenta la bataille. Ils la refusèrent, par respect, dirent-ils, pour leur souverain; et cette déférence amena des négociations.

On donna à Louis, quoiqu'il n'eût que quinze ans, l'honneur d'avoir discuté lui-même les droits réciproques; mais s'il prit connaissance de l'affaire, ce fut sans doute sous l'inspection de sa mère. Il paraît qu'elle songea davantage aux intérêts de son fils qu'à ceux de l'amoureux Thibault. Il fut confirmé dans son comté, mais condamné à assurer une rente de deux mille livres à sa cousine, et à lui en donner quarante mille comptant, pour les frais de son voyage d'Asie en Europe. Quarante mille livres comptant! et il n'avait point d'argent. On ne trouvera certainement pas une grande correspondance de tendres sentiments dans la manière dont Blanche le tira d'embarras. Il possédait les comtés de Blois, de Sancerre, de Chartres et de Châteaudun : elle offrit de les acheter et de lui en compter le prix, qui servirait à le libérer envers Alix. Il hésitait; la régente le pressa. « Enfin, dit « Mézeray, ce pauvre prince rendit de« rechef les armes à l'amour; et après « un grand soupir : Madame, lui dit-il, « mon cœur, mon corps et toutes mes « forces sont à votre commandement. » Après ce sacrifice, il se retira tout pensif, emportant dans son cœur, pour tant de belles terres dont il s'était dépouillé, le souvenir de sa dame, qui se changeait en tristesse quand il venait à penser qu'elle était si honnête et si vertueuse, qu'il n'en aurait jamais que des rigueurs.

[1230-33] La ligue n'était pas toute dissipée. Elle avait encore en Bretagne un confédéré d'autant plus dangereux, que Henri III, roi d'Angleterre, l'appuyait. Le duc, nommé Pierre Mauclerc, arrière-petit-fils de Louis le Gros, loin de se soumettre, ce qui lui aurait obtenu, comme à beaucoup d'autres, une paix supportable, appela à son secours le roi d'Angleterre. Le monarque vint, débarqua une armée; mais au lieu de la mettre aussitôt en action, il se renferma dans la ville de Nantes, où il passa l'hiver en fêtes et en plaisirs. Pendant ce temps Louis tenait la campagne. Sa mère l'accompagnait. Il y eut un hiver très-rigoureux. Blanche montra de tendres attentions pour les soldats; elle les mit tant qu'elle put à l'abri de l'intempérie de la saison; elle faisait faire de grands feux, donnait des récompenses à ceux qui apportaient du bois au camp, et adoucissait, autant que la discipline le permettait, la sévérité du service militaire. Il y eut peu de combats, parce que voyant l'inaction du roi d'Angleterre, on lui laissa le soin de détruire lui-même son armée par la mollesse et les délices de la ville.

La régente profita de cette espèce de trêve pour convoquer les grands vassaux à Compiègne. Les anciens mécontents s'y rendirent : le jeune monarque les reçut avec affabilité. On fit des arrangements de justice et de conciliation, et les coupables obtinrent grâce. Le duc de Bretagne fut cité à cette assemblée; il n'y comparut pas, et continua dans sa rébellion. Mais privé de l'appui du roi d'Angleterre, qui ramena dans son royaume les débris de son armée sans avoir rien fait, il fut obligé de paraître au pied du trône, la corde au cou, disent les historiens. Le jeune monarque lui fit une

réprimande sévère, et ne lui accorda son pardon que par considération pour son sang, et qu'en retenant à titre de confiscation plusieurs de ses meilleures places. Le duc Pierre se piquait d'habileté; et comme il en montra peu dans cette circonstance, ses sujets eux-mêmes, par opposition au nom de Clerc qu'il affectait, lui donnèrent celui de Mauclerc, mauvais Clerc.

[1233-36] Quand Louis eut atteint vingt-un ans, époque de la majorité, sur laquelle il n'y avait encore aucune loi, mais une simple coutume, Blanche remit entre les mains de son fils les rênes du gouvernement, sans les abandonner entièrement. Elle avait songé auparavant à le marier, et lui avait donné à choisir entre quatre filles de Raymond Bérenger, comte de Provence. Il prit Marguerite l'aînée. Ses deux frères, Robert et Alphonse, reçurent aussi chacun une épouse : Robert, Mathilde, fille du duc de Brabant, avec le titre de comte d'Artois; Alphonse, cette Jeanne de Toulouse qui lui avait été destinée par un traité; il eut le titre de comte de Poitiers et de Toulouse. Charles, le dernier des frères du roi, n'était pas encore en âge d'établissement.

[1236-41] Cette jeune cour, sous l'œil sévère de Blanche, ne s'émancipait pas en plaisirs éclatants. Louis prit dès lors le train de vie qu'il a toujours mené depuis, partagé entre les exercices de piété et le soin de son royaume. L'office divin, dont il aimait la splendeur, était pour lui comme une récréation. Il se plaisait beaucoup dans la compagnie des religieux, s'entretenait avec eux de sujets de piété, et les admettait à sa table. On rapporte qu'y ayant un jour appelé Thomas d'Aquin, dominicain, docteur célèbre, qui a été honoré du titre de saint, ce religieux sortant comme d'une extase, frappa fortement la table, et s'écria : « Voilà un excellent argument contre les « manichéens. » Son prieur le poussa du coude, et rougit de cette imprudence; mais le roi, loin d'en être choqué, témoigna son estime pour un homme qui, sans se laisser distraire par l'honneur que lui faisait un grand monarque, continuait, même à sa table, à s'occuper de ses études. Louis accueillait aussi les autres savants. Il recherchait les livres, très-rares alors, se faisait lire ce qu'on avait d'histoire, et engagea quelques hommes studieux à s'y appliquer et à l'écrire. La Sorbonne, d'où sont sorties des décisions souvent adoptées par l'église, lui doit son établissement. L'université, qu'on a appelée *la fille aînée* de nos rois, fut comblée par lui de faveurs, quoique cette fille ombrageuse et délicate sur ses priviléges lui ait donné, ainsi qu'à ses successeurs, également ses bienfaiteurs, des mécontentements qui ont mêlé de l'amertume aux douceurs de la paternité.

On a vu que Philippe Auguste lui avait accordé de grands priviléges, entre lesquels on doit compter celui d'exercer elle-même la police sur ses membres, à l'exclusion des juges civils. La multitude d'écoliers que sa réputation attirait à Paris était sans doute utile aux bourgeois par la consommation, mais quelquefois aussi à charge par la pétulance de cette jeunesse. Il s'éleva des rixes entre les écoliers et les bourgeois. L'université crut n'être pas assez protégée dans la capitale, et mit en délibération si elle y resterait ou si elle chercherait un autre asile. Pierre Mauclerc lui offrit la ville de Nantes; mais l'affaire s'arrangea, et l'université resta à Paris.

Pendant ce mécontentement, elle avait fermé ses écoles. Les jacobins et les cordeliers n'avaient été reçus dans son sein qu'à condition de renfermer l'enseignement dans leurs cloîtres; mais ils profitèrent de ces troubles pour ouvrir des écoles publiques. L'université, rentrée dans ses droits, interdit aux religieux cette licence, qu'elle prétendit contraire à ses statuts. Ce fut la source de longues contestations, dont les papes se mêlèrent; elles jetèrent souvent des divisions dans ce corps respectable. Le roi prit peu de part à la dispute. Il la laissa entre les intéressés, où elle s'assoupit, comme il arrive ordinairement dans ces

sortes de querelles, quand l'autorité ne s'en mêle pas.

Trois fléaux tourmentaient le royaume, et surtout Paris et les grandes villes : les usuriers, les juifs et les prostituées. On voit, par la contexture des lois de Louis contre les premiers, que le législateur connaissait leurs perfides ruses pour profiter des besoins pressants de l'emprunteur; il leur opposa des amendes, la perte de leurs créances, et même des peines infamantes : efforts inutiles; la cupidité, plus forte que les lois, a toujours su les éluder. Il en est de même des juifs. Chassés de la France, ils y sont toujours revenus, et jamais en si grand nombre que quand nos discordes promettaient à la partie vile d'entre eux des vols et des rapines, qu'ils dérobent aux recherches en les dénaturant. Louis les bannit. Ils avaient déjà récupéré de grands biens depuis la proscription prononcée cinquante-trois ans auparavant par Philippe Auguste. Les précautions prises par les deux rois contre leur rapacité et leur retour furent aussi sévères et aussi inutiles les unes que les autres. On dit qu'à leur exil est due l'invention des lettres de change, auxquelles le commerce a obligation de son agrandissement et doit son activité.

Quant aux prostituées, le roi crut avoir trouvé le moyen d'en diminuer le nombre et la publicité dans une mode qui régnait alors. Les femmes portaient des ceintures dorées. Un édit en défendit l'usage aux femmes mal famées, pour les distinguer des femmes honnêtes. Des peines corporelles, le fouet, l'exposition publique, étaient prononcées contre celles qui seraient surprises en contravention à l'ordonnance. Il arriva que, rassurées par la difficulté de la preuve, presque aucune n'obéit à la loi. Sans doute quelques-unes s'autorisèrent de leur ceinture pour se soustraire à l'injure du mépris, mais elles n'y gagnèrent rien. On les reconnut, et on continua de les mépriser; d'où est venu le proverbe que *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

[1242] Le point d'honneur et la vanité d'une femme occasionnèrent alors une guerre dans laquelle Louis courut de grands dangers. Après avoir marié Alphonse, son frère, à Jeanne, héritière et comtesse de Toulouse, il se fit un plaisir d'aller le mettre lui-même dans l'exercice de ses droits et de lui faire rendre hommage par ses vassaux. Entre eux se trouvait Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, neveu de Guy, roi de Jérusalem. Il avait épousé Isabeau, fille et héritière d'Aymar, comte d'Angoulême, veuve de Jean Sans-terre, mère de Henri III, roi d'Angleterre, et de Marie, femme d'Othon IV, empereur d'Allemagne. Elle entra dans une espèce de rage quand elle sut les intentions du voyage du roi avec son frère. « Moi, s'écriait-elle, « moi veuve d'un roi, mère d'un roi et « d'une impératrice, me voilà donc ré« duite à prendre rang après une simple « comtesse, à faire hommage à un comte! « Ne commettez pas, disait-elle à son « mari, ne commettez pas une pareille « lâcheté : armez-vous; mon fils et mon « gendre viendront à votre secours; je « soulèverai tous les seigneurs du Poi« tou, mes alliés et mes vassaux; et s'ils « ne suffisent pas, je vous reste : moi « seule, je puis vous défendre et vous « affranchir. »

Louis ignorant ces desseins, se présente avec une simple escorte d'honneur. Tout à coup, lui, son frère et leur cour se trouvent investis dans Poitiers, et ne s'en tirent que par un accord désavantageux, que le roi fut obligé d'aller signer auprès de Lusignan et de sa femme, mais dont il tarda peu à se trouver dégagé, par une nouvelle insolence du comte de la Marche. Sommé par Alphonse de venir renouveler son hommage à une époque déterminée, il s'y rend en effet, mais pour lui déclarer qu'il ne le tient point pour son seigneur, mais pour un usurpateur et un injuste détenteur des domaines du roi d'Angleterre, et qu'à ce titre il ne lui doit rien, non plus qu'au roi son frère. Aussitôt que Louis est instruit de cet acte formel de rébellion,

il convoque un parlement pour aviser à la conjoncture. Hugues est déclaré déchu de ses fiefs; et le roi, avec des forces considérables, se dispose à aller mettre cet arrêt à exécution. Isabeau, comme elle l'avait promis, forma une ligue des seigneurs du Poitou et de la Saintonge, qu'elle appuya des forces du roi d'Angleterre. Mais avant de les mettre en action, elle essaya, comme elle l'avait promis encore, de se suffire seule, pour s'affranchir de la soumission demandée, et elle tenta contre Louis l'assassinat et le poison, mais sans succès.

Le roi d'Angleterre, appelé en effet par sa mère, vint lui-même, avec des troupes déjà nombreuses, auxquelles se joignirent celles des seigneurs poitevins et saintongeois. Les deux armées se rencontrèrent en Saintonge, sur les bords de la Charente, près d'un château nommé Taillebourg. Les Anglais étaient maîtres du château et du pont que le château commandait. Louis aurait pu se contenter de leur fermer le passage pour les empêcher de pénétrer en France, et ils n'auraient peut-être pas osé le tenter devant lui; ainsi il pouvait les tenir longtemps en échec : mais il lui était important de finir promptement cette guerre, et d'une manière éclatante, parce qu'il était menacé par d'autres vassaux, restes de la ligue formée sous la régence, que le moindre délai, une apparence de timidité, pouvaient engager à se soulever de nouveau.

Il se trouvait dans la même position que Philippe Auguste près de Gisors : un pont à franchir, une armée entière qui l'attendait sur le bord opposé, de plus un château garni de machines qui lançaient des traits et des pierres sur le pont, et jusque sur la rive française, où les soldats de Louis avaient peine à se rassembler. Le jeune monarque prend avec lui une petite troupe intrépide, se précipite sur le pont, renverse les barricades; la plus grande partie de ses braves est blessée ou tuée à ses côtés; il avance néanmoins, et arrive avec huit chevaliers au débouché du pont. Les soldats se pressent pour le suivre. Comme le pont était fort étroit, leur nombre même devient un obstacle à leur ardeur; très-peu parviennent jusqu'à lui. Alors il se trouve environné. Ses huit chevaliers lui font un rempart de leur corps, mais ils sont abattus ou tués; le roi reste à découvert. Les piques, les dards, les épées se brisent sur son armure. Il se défend en désespéré, frappe, écarte, culbute : néanmoins, encore un moment, il était tué ou fait prisonnier. Heureusement des soldats du pont se dégagent de la foule et arrivent à la file; d'autres, malgré les traits qui pleuvaient sur la rivière, parviennent dans des nacelles. Louis est dégagé. A l'exemple de son grand-père, il fond sur les Anglais, et remporte une victoire complète. Le roi d'Angleterre se rembarque. La fière Isabeau, son mari, et deux enfants, sont forcés de se prosterner aux pieds du roi, de rendre au comte de Toulouse, son frère, l'hommage qu'ils refusaient; et Lusignan perdit par la confiscation une partie de ses états.

[1242-45] Cette victoire, due à la valeur de Louis, et une autre, non moins glorieuse pour lui, remportée le lendemain près de Saintes, rendirent circonspects ceux des grands vassaux qui auraient été tentés de lutter avec le jeune guerrier. Sa prudence lui acquit en même temps l'estime des étrangers. Il n'entra point dans la querelle des Guelfes et des Gibelins, qui était alors fort animée. S'il ne s'opposa pas aux anathèmes d'Innocent IV, qui excommunia, dans le concile de Lyon, l'empereur Frédéric II, du moins ne souffrit-il pas que Robert, son frère, acceptât l'empire que le pape lui offrait : il aurait cependant eu une raison légitime de se venger de Frederic, qui avait tenté de le surprendre dans une embuscade que cet empereur lui dressa à Vaucouleurs, lors d'une entrevue qu'il lui avait demandée, sous le prétexte de traiter en personne de leurs intérêts communs.

[1245-47] Ni Robert ni les deux autres frères de Louis n'avaient besoin d'états à conquerir. Charles même, le plus jeune,

déja pourvu de l'Anjou et du Maine, avait obtenu l'expectative certaine de la Provence, avec la main de Béatrix, héritière de ce comté. Ce mariage éprouva beaucoup de difficultés; le roi réussit à écarter les rivaux autant par force que par persuasion. Il entrait dans le plan de sa politique, sans doute inspirée par sa mère, s'il ne pouvait chasser les Anglais de France, du moins de les empêcher d'y pénétrer davantage, en fermant les issues qui pouvaient leur y donner entrée. En rendant ses frères, par ces réunions, seigneurs de l'Anjou, du Maine, de l'Artois, du Toulousain, de la Provence, il bordait la Flandre, la Bretagne, la Guienne et les états intermédiaires, qui ouvraient les communications intérieures utiles aux projets de l'étranger. Aussi, pendant les années qui font le milieu de son règne, jouit-il d'un repos que lui seul interrompit.

Ce calme était très-avantageux à ses peuples, par la liberté qu'il donnait au roi d'exercer sa vigilance dans toute l'étendue du royaume, et de rendre lui-même la justice dans les endroits les plus rapprochés de ses séjours ordinaires. On aime à se représenter le vertueux Louis, assis dans le bois de Vincennes, au pied d'un chêne, entouré de ses courtisans, qui apprenaient de lui à secourir le pauvre et consoler le malheureux. Il appelait devant ce tribunal champêtre et paternel la veuve, l'orphelin, l'homme sous l'oppression, frappé du fléau de la misère, et ils s'en retournaient aidés et consolés. Son temps se partageait entre les exercices de piété, la société de sa famille, la conversation des gens de lettres du temps, religieux et autres docteurs en théologie, la seule science cultivée et estimée alors. Des écrivains rapportent avec dédain les pratiques austères de religion qu'il s'imposait, privations, jeûnes, macérations, qu'ils traitent d'excès; mais peut-on savoir de quel frein il avait besoin pour dompter ses passions? et rien de ce qui, dans le sanctuaire de la conscience, nous rappelle à Dieu, peut-il être blâmé, quand les devoirs de notre état n'en souffrent pas?

Il n'est pas dit que ses frères l'imitassent en tout; mais du moins ne voit-on pas qu'ils se soient permis les superfluités d'un luxe ruineux, un jeu désordonné, et autres défauts communs dans les cours. Trois jeunes princes, chacun avec sa jeune épouse, vivaient paisiblement, sans jalousie l'un de l'autre, sous les yeux et la discipline, quelquefois sévère, de Blanche, leur mère. On dit qu'elle prétendait régler jusqu'aux plaisirs que le mariage leur permettait. Marguerite se plaignit un jour amèrement de cette gêne : « Ne me laisserez-vous voir mon « seigneur, lui dit-elle, ni en la vie ni à la « mort ? » On ajoute que la conduite de Blanche était fondée sur la crainte que sa belle-fille ne prît plus de place qu'elle dans le cœur de son époux, et qu'elle osa même, dans une maladie qu'il eut, la repousser de l'appartement de son mari. Mais cette circonstance pouvait prouver qu'alarmée des empressements trop vifs de son fils, elle employa, moins par jalousie que par prudence et tendresse, des moyens que la confiance respectueuse du prince autorisait.

[1248] Tout ce qui touchait la religion affectait sensiblement le pieux monarque. Thibault IV, comte de Champagne, devenu par héritage roi de Navarre, avait dans un moment de ferveur fait publier une croisade. Il s'y était engagé en personne, avec beaucoup de seigneurs ses vassaux. Comme ils ne trouvèrent pas de vaisseaux, ils allèrent par terre, souffrirent la faim, la soif, éprouvèrent des trahisons dans les pays par où ils passèrent; de sorte que leur nombre était fort diminué lorsqu'ils arrivèrent en Palestine, devant Jaffa, l'ancienne Joppé, qui fut leur unique conquête. Encore furent-ils forcés de l'abandonner promptement, et Thibault revint seulement avec les principaux chefs de son armée; le reste avait péri.

On ne s'aperçut pas que cet événement fît sur Louis l'impression à laquelle on

s'attendait. Il se contenta de plaindre les malheureux; mais il se promit intérieurement de les venger: à l'appui de ce désir, il lui survint une maladie qui le mit aux portes de la mort. Dans le moment le plus critique, il fit vœu solennellement, devant toute sa cour, de prendre la croix s'il en échappait. Sa santé revint, et quand il fut totalement rétabli, il songea à accomplir son vœu. Il n'était pas embarrassé de mettre sur pied une armée assez considérable pour relever le courage des chrétiens, et les mettre, pour un temps, à l'abri des vexations des infidèles; mais il aurait voulu un effort plus puissant, exciter un enthousiasme général, et jeter, pour ainsi dire, toute l'Europe en masse sur l'Asie. Ses tentatives auprès des autres princes furent inutiles : réduit à ses seules forces, il convoqua un parlement, où il fit agréer sa résolution; ses trois frères, Alphonse de Toulouse, Robert d'Artois, Charles d'Anjou, se croisèrent. La reine Marguerite prit aussi la croix, et, à son exemple, Jeanne, sa belle-sœur, épouse d'Alphonse, et beaucoup d'autres dames de haut rang, ainsi que des évêques, des abbés et une multitude de seigneurs.

Il y en avait cependant, même entre les courtisans, qui répugnaient de s'engager à cette expédition lointaine. Louis, dans les grandes fêtes, assistait à l'office divin avec toute sa cour. Nos rois étaient encore dans l'usage de distribuer, dans ces jours solennels, ce qu'on appelait des *livrées*, espèces de capes uniformes qu'on revêtait par dessus ses habits. Le roi, pour la messe de minuit, à Noël, fit broder des croix sur ces casaques. Il eut soin qu'il y eût peu de lumière dans l'endroit où on les délivrerait. Ils endossèrent tous celle qu'on leur présentait, sans se douter de la ruse; mais au premier rayon de lumière, chacun aperçut sur l'épaule de celui qui le précédait le signe qu'il présentait lui-même à celui qui le suivait. Ils prirent gaiement le parti de le regarder comme un véritable engagement. Ils donnèrent au roi le nom de *pêcheur d'hommes*, et allèrent en foule le féliciter du succès de sa pêche. Plusieurs cependant représentèrent qu'ils n'avaient pas d'argent pour faire leurs équipages; le roi leur en fournit, partie comme prêt, partie comme don. On les excita à vendre des terres et des châteaux; le clergé et les moines acquirent plusieurs de ces domaines. Les bourgeois des villes, enrichis par le commerce, réduits auparavant à ne pouvoir acquérir que des terres chargées de redevances onéreuses envers la noblesse, commencèrent à s'affranchir. Le roi lui-même acheta des possessions utiles de seigneurs qu'il voulait mettre en état de faire le voyage, et on remarque que ce fut principalement de ceux qui pouvaient causer du trouble pendant son absence; d'où on a conclu que cette entreprise fut autant l'ouvrage de la politique que de la dévotion. Il fit prêter serment de fidélité à ses enfants par les seigneurs qui restaient, nomma Blanche, sa mère, régente, avec les pouvoirs les plus étendus, et partit d'Aigues-Mortes dans le mois de juin. Sa flotte était de cent vingt gros vaisseaux, et de plus de quinze cents petits.

[1249] Le roi avait fixé pour premier rendez-vous l'île de Chypre, où régnait Henri, petit-fils d'Amauri de Lusignan, et petit-neveu de Guy, que Richard avait fait roi de Chypre après la prise de Jérusalem par Saladin. Du consentement de Henri, Louis avait ordonné d'immenses magasins de vivres; de sorte que l'armée se trouva dans l'abondance tout le temps qu'elle y resta. Le séjour fut plus long qu'on ne l'avait prévu. Il fallut attendre l'arrière-garde, qui fut contrariée par les vents, puis acquérir des connaissances sur l'état du pays, pour former le plan d'attaque. Le roi avait d'abord dessein d'aller droit en Palestine, et de conquérir Jérusalem, qui était le but de son voyage; mais on lui fit observer que la Palestine était un pays entièrement dévasté; que toutes les villes étaient démantelées; qu'à la vérité il

serait aisé de s'en emparer; mais que n'ayant ni le temps ni les moyens de s'y fortifier, il arriverait qu'aussitôt que les croisés seraient partis les chrétiens reperdraient leurs forteresses aussi promptement qu'ils les auraient acquises; qu'alors ils resteraient, comme auparavant, en proie aux vexations des infidèles, et que ce serait toujours à recommencer.

Allez plutôt en Égypte, lui disait-on. C'est le soudan ou souverain de ce pays qui tient sous ses lois la Palestine. C'est lui qui, sitôt que vous serez parti, s'en rendra de nouveau le maître. C'est par lui qu'il faut commencer, si vous voulez donner de la solidité au trône de Jérusalem que vous vous proposez de rétablir. Mais ce soudan était un prince très-puissant. Il était petit-neveu de Saladin, et se nommait Malec-Sala : il tenait sous son empire, avec la Palestine et l'Égypte, les ville et pays de Damas. Il était bon général, exercé à la guerre, qu'il faisait continuellement aux Arabes, et toujours à la tête d'une armée de mameluks, milice turque du Kapschak ou de la Circassie, qu'il s'était formée, et qui était destinée à détrôner la famille de Saladin.

Les derniers motifs ayant prévalu, malgré les difficultés auxquelles on devait s'attendre, l'attaque de l'Égypte fut résolue, et on cingla vers Damiette. Aussitôt qu'on en aperçut les tours, toute la flotte se rassembla autour de la galère du roi. Les chefs montèrent sur son bord pour recevoir ses derniers ordres: « Il parut « d'un air à inspirer de la résolution aux « plus timides [1]. *Vous promets*, dit Join- « ville, l'historien de cette croisade, *que « oncques si bel homme armé ne vis. Il « paroissoit par dessus de tous, depuis « les épaules en amont.* Quoiqu'il fût « d'une complexion délicate, son cou- « rage le faisait paraître capable des plus « grands travaux. Il avait les cheveux « blonds, et réunissait tous les agréments « qui accompagnent d'ordinaire cette « couleur. On remarquait dans toute sa « personne un je ne sais quoi si doux « en même temps et si majestueux, qu'en « le voyant on se sentait pénétré en même « temps de l'amour le plus tendre et du « respect le plus profond. La simplicité « de ses armes, simplicité qui n'excluait « pas la propreté, lui donnait un air plus « guerrier que n'aurait pu faire la richesse « qu'il négligeait. »

Sa harangue fut courte; il parlait à des braves qui n'avaient pas besoin d'être excités à bien combattre; il s'attacha seulement à réveiller en eux les sentiments chrétiens qui auraient dû être le mobile de leur entreprise. Dans la crainte que le soin de veiller à sa conservation ne les rendît trop circonspects dans l'action, il leur dit : « Ne me regardez pas comme « un prince en qui réside le salut de l'état « et de l'église; vous n'avez en moi qu'un « homme dont la vie, comme celle de « tout autre, n'est qu'un souffle que l'É- « ternel peut dissiper quand il lui plaît. « Marchons avec confiance: si nous res- « tons victorieux, nous acquerrons au « nom chrétien une gloire qui remplira « l'univers; si nous succombons, nous « obtiendrons la couronne du martyre. »

Il donne le signal; la chaloupe qui portait l'orillamme précède les autres. Comme s'il y avait honte d'être prévenu, Louis entre dans la mer jusqu'aux épaules, l'écu pendu au cou, l'épée au poing. Une armée bordait le rivage; une flotte défendait le port. Vaisseaux et soldats furent en même temps attaqués avec fureur par les Français, quoiqu'ils n'eussent pas encore leur arrière-garde, retardée par les vents. La défense dura deux jours, deux jours de combats équivalents à deux batailles. Enfin l'opiniâtreté des Sarrasins céda à la bravoure française; ils abandonnèrent Damiette, sans penser à la défendre. Les Français en prirent possession, la munirent, la fortifièrent, et s'en firent un point d'appui pour le reste de l'expédition.

L'arrière-garde arriva; il fut décidé qu'on irait au Caire, et on fit des préparatifs pour passer le Nil. La posses-

[1] Velly, t. IV, p. 417.

sion de Damiette donnait la jouissance d'une rive; on se flatta d'autant plus aisément de s'emparer de l'autre, qu'on savait la mort de Malec-Sala, qu'une maladie venait d'enlever à la Massoure, comme il revenait en toute hâte de la Mésopotamie pour s'opposer aux croisés. En attendant Almoadin, son fils, qu'il avait laissé en Mésopotamie, les Sarrasins élurent pour commandant Facardin, l'un d'entre leurs chefs.

[1250] Alors commencèrent les désastres des croisés. Ils passèrent le Tanis, qu'ils avaient devant eux, par un gué que des transfuges leur indiquèrent. Robert, comte d'Artois, l'aîné des frères du roi, demanda à passer le premier et à conduire l'avant-garde. Louis, qui se défiait de son bouillant courage, ne le lui accorda que sous la condition expresse qu'il n'attaquerait point que lui-même ne fût à portée de le secourir. Le comte promet tout : mais à peine a-t-il passé le fleuve, qu'il fond sur les ennemis, dont la contenance lui paraît incertaine; il les disperse et les poursuit jusqu'aux portes de leur camp. En vain le grand maître des templiers et les autres généraux, suspectant une fuite aussi précipitée, essayent de modérer l'ardeur du jeune prince : à leurs sages remontrances il ne répond que par des insultes, et continue à marcher en avant. Frémissant d'indignation, mais n'osant toutefois l'abandonner, ils le suivent à l'attaque du camp, qui est surpris. Facardin est tué dans la mêlée; son armée, composée de soixante mille combattants, se débande, et perd à la fois son général, ses machines et son camp. Jamais témérité n'avait été couronnée d'un pareil succès; mais le comte semble prendre à tâche de lasser la fortune. Ce n'est point assez pour lui d'avoir dispersé l'ennemi; seul, il veut l'anéantir; et sans attendre son frère, avec la poignée d'hommes et de chevaux qu'il a sous la main, et malgré les nouvelles remontrances de ses généraux, qu'il se croit de plus en plus autorisé à mépriser, il poursuit les fuyards, entre pêle-mêle avec eux dans la ville de la Massoure, et toujours emporté par son ardeur, passe au delà de la ville sans penser seulement à se l'assurer par un détachement. Il ne s'arrête que lorsqu'il se voit dans l'impossibilité d'atteindre les fuyards. Pendant qu'il s'opiniâtrait si imprudemment à leur poursuite, un musulman nommé Bondochar, simple mameluk, mais homme de tête, qui préludait à sa haute fortune, reconnaît qu'il n'est poursuivi que par une poignée d'hommes qui n'est pas soutenue. Il le fait remarquer à ses compagnons, en rallie plusieurs, et avec le discernement d'un général, il marche droit à la Massoure, dont il s'assure. Il massacre le peu de chrétiens qu'il y trouve, puis ceux qui y revenaient à la file, sans défiance d'y rencontrer un ennemi. Tous les généraux tombent sous ses coups, et avec eux le comte d'Artois. Bondochar fait publier que c'est le roi lui-même qui a été tué, et ranime ainsi le courage des musulmans, qui brûlent alors du désir de venger la honte de leur surprise.

Louis cependant avait passé le fleuve; mais il ne restait plus personne à secourir. A la nouvelle de ce désastre, l'effroi changea de côté, et il ne fallut pas moins que l'intrépide fermeté du roi pour résister à l'impétuosité des Sarrasins. Les Français ne furent point battus, ils contraignirent même l'ennemi à rentrer dans son camp avec une perte immense; mais quelque considérable qu'elle pût être, l'issue de la bataille fut moins funeste aux Sarrasins, qui pouvaient se recruter, qu'à Louis, qui y perdit la moitié de son armée.

Devenus bien supérieurs, les Sarrasins changèrent leur manière de combattre : ils laissèrent les croisés assez tranquilles dans leur camp, craignant d'irriter ces lions, dont la fureur paraissait terrible; dans ce camp où les uns pleuraient leurs amis, et gémissaient sur eux-mêmes, tourmentés par la douleur des blessures, dont l'ardeur du climat augmentait le danger, les autres se livraient au jeu et à la bonne chère, autant que leur

situation le permettait, car les vivres vinrent bientôt à manquer. Ils arrivaient de Damiette par des bateaux; les coureurs ennemis répandus sur l'autre bord du Nil tuaient à coups de flèches les matelots, et s'emparaient de la cargaison; les remèdes et les secours de toute espèce pour les malades devinrent aussi rares que les vivres; une contagion mit le comble à tous ces maux.

Comme la plupart des chefs avaient été tués, comme presque tous les autres et le roi lui-même étaient languissants et dans une espèce de stupeur, à peine donnait-on des ordres. Il n'y avait plus de discipline; les cadavres restaient sans sépulture autour du camp, où on les jetait sans précaution; il s'en amoncela un grand nombre auprès d'un pont que Louis avait fait jeter sur le Tanis. La corruption des uns et des autres infecta l'air et les eaux; les petits poissons que le soldat en tirait, corrompus eux-mêmes, étaient plutôt un poison qu'une nourriture. Une si triste situation fit songer à la retraite, retraite de malades, de blessés, d'hommes exténués par défaut de nourriture, sous un soleil brûlant, devant une armée saine et active. On entassa des blessés, ou languissant de maladies, le plus grand nombre qu'on put dans les bateaux. On plaça le roi avec peine sur un cheval. On se distribua les postes; les moins faibles se chargèrent de protéger la marche.

Mais cette triste phalange ne se fut pas plus tôt ébranlée, que les ennemis l'assaillirent de tous côtés, de près, de loin, en queue et de front, à coups de dards, d'épées et de masses. Louis, dans ce moment, retrouva sa vigueur; il faisait avec les chevaliers qui l'environnaient des charges terribles. Pendant la fuite des ennemis, les Français tâchaient de gagner du terrain, mais ceux-là revenaient toujours plus nombreux. Les forces enfin abandonnèrent le monarque; il succombait, il allait être tué ou pris. Un chevalier nommé Geoffroy de Sargines le tira de la mêlée, reçut les coups qu'on lui portait, et le fit passer au delà du pont. Gauthier de Châtillon soutint longtemps seul sur ce pont l'effort des ennemis; mais ils l'abattirent à la fin, et passant précipitamment par-dessus son corps hérissé de flèches, percé et meurtri, ils arrivèrent à une maison où gisait le monarque presque mourant. Des chevaliers le défendaient encore. Un huissier cria, sans commandement, que le roi ordonnait qu'on se rendît; que s'ils ne le faisaient pas, ils exposaient sa personne. Les armes leur tombèrent des mains, qui furent aussitôt chargées de chaînes.

Le roi, ses frères et les seigneurs pris avec eux, eurent beaucoup à souffrir de la soldatesque effrénée, jusqu'au moment où Louis put s'aboucher avec Almoadin. Ils firent ensemble un traité assez avantageux pour des vaincus réduits à une si extrême détresse : mais la catastrophe du soudan les replongea dans de nouveaux malheurs. Quelques émirs, mécontents ou jaloux, inspirèrent à leurs troupes des sentiments de révolte. Ils répandirent le bruit qu'Almoadin voulait garder pour lui et ses favoris la rançon du roi, sans leur en faire part; qu'il avait même dessein de se servir des prisonniers français, après qu'il aurait rompu leurs fers, pour se débarrasser de ceux qui lui étaient suspects, entre autres des mameluks, qui faisaient dès lors un corps puissant dans l'armée. Ces imputations soulèvent cette milice ombrageuse. Ils attaquent le jeune soudan à l'improviste; il se sauve dans une tour de bois sur le bord du Nil. Les révoltés y mettent le feu. Almoadin se jette dans le fleuve pour se sauver à la nage; mais il est percé de flèches avant d'arriver à l'autre bord.

Le roi se ressentit, ainsi que les autres prisonniers, de l'anarchie causée par cette rébellion. Les mutins s'emparèrent de sa personne. Les uns venaient lui demander insolemment leur part de sa rançon : ils allèrent même jusqu'à le menacer de massacrer sous ses yeux ses compagnons d'infortune, et de le mettre lui-même à la torture; pendant que d'autres, té-

moins de son courage dans la bataille, admirant sa fermeté dans les fers, et touchés de sa patience et de sa douceur, lui offraient leur couronne. Il devint, en quelque manière, arbitre entre les émirs, et les rapprocha. On remit sur le tapis le traité dont l'exécution avait été suspendue par les troubles, et il fut suivi sans aucun changement. Le roi rendait Damiette pour sa rançon personnelle, n'ayant jamais voulu consentir à être mis à prix d'argent : pour ses frères et les autres prisonniers, il s'engageait à une somme de huit cent mille besans d'or[1] (cent mille marcs d'argent), dont le tiers serait payé comptant; et on stipula une trêve de dix ans. Louis laissa son frère Alphonse et un certain nombre de chevaliers en otages, et partit pour Damiette, d'où il envoya le premier payement, qui délivra ces prisonniers. Le trésorier se vanta à Louis d'avoir gagné par ruse quelque chose sur le poids des espèces, auxquelles les Sarrasins ne se connaissaient pas. Le scrupuleux monarque ordonna que ce gain illicite fût restitué. Ce premier payement, trop fort pour ce qui restait dans la caisse royale, fut formé des contributions volontaires des malheureux qui avaient échappé, tant par terre que par eau, à la fureur des barbares, et qui s'étaient réfugiés à Damiette, et de tous les meubles et bijoux que la reine Marguerite, Jeanne, sa belle-sœur, et les dames de leur suite, purent retrancher à leur nécessaire, et qu'elles vendirent à des juifs.

Le roi remit Damiette aux Sarrasins, et se rendit à Saint-Jean d'Acre, où la reine l'avait déjà précédé. Il serait difficile de peindre la désolation de cette princesse quand elle avait appris la captivité de son mari. L'idée effrayante qu'elle s'était faite, peut-être avec raison, de la lubricité de la milice asiatique, lui causait des convulsions de désespoir. Elle s'imaginait toujours les entendre aux portes de son appartement : on mettait la nuit dans sa chambre un vieux chevalier pour la rassurer. Dans un de ses moments d'effroi, elle se jeta à ses pieds : « Jurez-moi, « chevalier, lui dit-elle, que vous ferez « tout ce que je vous demanderai. » Il le promit. « C'est, ajoute-t-elle, que si « les Sarrasins s'emparent de cette ville, « vous me couperez la tête avant qu'ils « me puissent prendre. — J'y songeais, » répondit-il.

[1251-53] Les princes et leur suite abandonnèrent le plus tôt qu'il leur fut possible cette plage funeste; mais, malgré leurs instances, le roi demeura en Palestine. Il avait une double intention : la première, de ne point laisser sans espoir les chrétiens de ce pays qu'il était venu secourir, et de ne point perdre tout le fruit de ses peines; la seconde, de forcer les infidèles à remplir, à l'égard des prisonniers, les conditions de la capitulation. Dans l'ivresse de leur succès, en prenant Damiette, ils avaient massacré les chrétiens sains et malades qu'ils y trouvèrent. Au lieu de garder auprès d'eux ceux dont ils espéraient la rançon, ils les envoyaient au loin dans le désert, afin que les travaux auxquels ils les assujettissaient fissent augmenter le prix du rachat; ils eurent même la mauvaise foi de retenir, sous mille prétextes, ceux dont ils avaient touché l'argent. Il n'y avait que la présence du monarque, l'estime dont il jouissait, la crainte qu'il inspirait encore dans son malheur, qui pût mettre des bornes à ces vexations. Il réussit ainsi à rassembler autour de lui beaucoup de soldats et de chevaliers, que son départ aurait réduits à une perpétuelle captivité. Il releva les fortifications de plusieurs villes, et accorda entre eux les princes chrétiens de la Palestine. Ceux qui lui donnèrent le plus de peine furent les chevaliers de Saint-Jean et ceux du Temple, dont les prétentions et les priviléges se croisaient : il les mit en état, s'ils fussent restés unis, de se soutenir contre les infidèles, en attendant les secours qu'il ne déses-

[1] Besants ou byzantins, monnaie de Byzance ou de Constantinople, de la valeur d'un huitième de marc d'argent, et par conséquent équivalente à 6 à 7 francs d'aujourd'hui.

pérait pas de leur apporter. Ce fut l'ouvrage de quatre années de séjour, pendant lesquelles il s'occupa des mêmes actions de justice et de bienfaisance que celles qu'il exerçait dans son royaume.

Il régnait véritablement par sa vertu; ce fut elle qui le sauva du poignard du prince des Assassins, qu'on appelait *le Vieux de la Montagne*, redouté dans tout l'Orient. Ce souverain d'une petite contrée, dont on ignore la position exacte, et que l'on place dans les montagnes de la Syrie, ou dans celles de la Perse, mettait à contribution les rois. Il avait fait bâtir un palais délicieux, dans lequel il renfermait des jeunes gens dont il fascinait l'esprit par la jouissance de tous les plaisirs; il leur inculquait la persuasion qu'ils goûteraient pendant toute l'éternité dans le paradis céleste les voluptés dont il les enivrait dans le terrestre; qu'ils en jouiraient s'ils obéissaient à ses ordres, quels qu'ils fussent, aux risques même de leur vie. Ces fanatiques, envoyés à une cour, demandaient des présents au nom de leur prince. Si le roi refusait, il fallait qu'il prît bien des précautions pour échapper à leur zèle sanguinaire : car que ne peut pas un homme qui s'est dévoué à la mort?

Il en arriva deux auprès du monarque français. Admis à sa présence, ils lui dirent : « Connaissez-vous notre maître? » Il répondit froidement : « J'en ai en« tendu parler. — Comment! répliquè« rent-ils, est-ce là l'estime que vous « faites de celui de qui dépend votre vie? « Tous les sceptres se baissent devant « lui : c'est par sa permission que vous « vivez. Le roi de Hongrie, le sultan « d'Égypte, tous les princes de l'une et de « l'autre loi lui ont rendu leurs devoirs; « et vous, depuis si longtemps que vous « êtes en Orient, vous ne lui avez envoyé « ni présents ni remercîments. Hâtez« vous de lui payer l'usufruit de votre « vie, qui ne sera pas longue, si vous « ne vous soumettez point à ses ordres. » Louis les remit à un autre instant pour avoir sa réponse; et quand ils revinrent, ils trouvèrent les grands maîtres des deux ordres et d'autres seigneurs qui leur dirent « qu'on ne parlait point à un roi « de France ainsi qu'ils l'avaient fait; « que sans le respect pour le droit des « gens, on les eût fait jeter à la mer, et « qu'ils eussent à se représenter sous quin« zaine avec d'autres lettres de leur « maître, pour faire satisfaction de leurs « imprudentes menaces. » Quinze jours ne se passèrent pas que de nouveaux ambassadeurs lui apportèrent la chemise et l'anneau de leur prince. La chemise qui touche le corps, et l'anneau qui est le sceau du mariage, marquaient la disposition du *Vieux de la Montagne* à contracter une union étroite avec le roi des Français. L'aventure finit par des présents réciproques. Le crainte peut-être avait saisi le vieux prince; il n'était rien moins qu'invincible : déjà il était tributaire des chevaliers de la Palestine; et cinq ans après, les Tartares, dans une de leurs excursions, détruisirent le paradis, et dispersèrent les adeptes et leurs houris.

[1254] Le roi aurait pu profiter de la déférence générale pour visiter les lieux saints et achever son pèlerinage. Certainement il aurait été reçu avec respect dans Jérusalem, quoique cette ville fût entre les mains des infidèles; mais on lui fit observer qu'il était au-dessous de la dignité d'un grand monarque d'entrer en suppliant dans une ville dont il s'était promis la conquête, et pour laquelle il avait fait de si grands efforts. Il renonça donc à ce projet, et dès ce moment il tourna les yeux vers la France. Blanche, sa mère, établie régente, était morte il y avait plus d'un an; raison péremptoire pour ne pas retarder davantage son retour.

Il s'embarqua avec la reine et ce qui lui restait de sa cour, augmentée d'un fils, dont Marguerite était accouchée à Damiette, trois jours après avoir reçu la nouvelle de la captivité de son mari. On le nomma Tristan, parce qu'il était né dans les tristes circonstances de cette malheureuse entreprise. Pendant que l'on

voguait à pleines voiles vers l'île de Chypre, une secousse violente ébranle le vaisseau à la vue d'une petite île déserte : on juge qu'il a touché, et sa visite montre le danger de continuer la route sur ce navire, fait exprès pour contenir beaucoup de monde; il n'y en avait point d'autre. On propose au roi de débarquer. Il refuse; on le presse : « Pourquoi, dit-il, « tant d'instance? — C'est, lui répond-« on, que la conservation de quelques mal-« heureux matelots importe peu à l'uni-« vers; mais rien ne peut égaler le prix « d'une vie comme celle de Votre Ma-« jesté. — Or sachez, reprend ce géné-« reux prince, qu'il n'y a personne ici « qui n'aime son existence autant que je « puis aimer la mienne. Si je descends, « ils descendront aussi; en me rembar-« quant sur quelque navire qu'on m'en-« verra moins grand que celui-ci, je se-« rai obligé de laisser la plupart dans une « terre étrangère, peut-être sans espé-« rance de revoir jamais leur pays. J'aime « mieux mettre en la main de Dieu ma « vie, celle de la reine, et nos trois en-« fants, que d'exposer tant de person-« nes à un si triste sort. » Le dommage fut réparé. Il acheva heureusement son voyage, pendant qu'en effet ceux qui quittèrent le bâtiment restèrent plus de deux ans sans trouver moyen de retourner en France. Il est rare qu'un monarque, qu'un prince, quelqu'un enfin distingué par sa naissance ou ses dignités, se mette ainsi au niveau des autres hommes. Cette humilité lui venait de la persuasion du néant de toutes les grandeurs en présence du souverain Être. « Sénéchal, » disait-il à Joinville, après une affreuse tempête qui avait pensé les engloutir, « or « regardez si Dieu n'a pas montré son « grand pouvoir, quand, par un seul des « quatre vents, le roi, la reine, ses en-« fants, et tant d'autres personnages, « ont pensé abîmer. Ces dangers sont des « avertissements et des menaces de celui « qui peut dire : Or voyez-vous que je « vous eusse tous laissé noyer, si j'eusse « voulu. » Il paraissait étonnant au pieux monarque que les gens de mer, séparés de la mort par une simple planche, y pensassent si peu. Il établit une police sévère sur son vaisseau; les jurements étaient punis, le jeu défendu. La prière se disait à des heures fixes, quand le temps le permettait; on faisait des instructions chrétiennes aux matelots, surtout aux jeunes; et le monarque ne croyait pas au-dessous de lui d'animer ces exercices par sa présence.

Le sire de Joinville, qui nous a conservé ces détails, était assez familier avec lui pour se permettre des observations qu'on pourrait regarder comme tenant de la remontrance. Le roi descendit dans un petit port de Provence, où on ne l'attendait pas. Il n'y avait ni chevaux ni commodités propres au transport de tant de personnes et de leurs équipages : heureusement l'abbé de Cluny, qui se trouvait dans le voisinage, lui amena deux chevaux. Il eut à cette occasion une audience qui parut longue. « N'est-il « pas vrai, sire, dit Joinville au roi, « que le présent du bon moine n'a pas « peu contribué à le faire écouter si lon-« guement? — Il en peut être quelque « chose, répondit le roi. — Jugez donc, « sire, reprit le bon chevalier, ce que « feront les gens de votre conseil, si Vo-« tre Majesté ne leur défend pas de pren-« dre de ceux qui ont affaire par-devant « eux : car, comme vous voyez, on en « écoute toujours plus volontiers. » Le roi sourit, sentit la sagesse de l'avertissement; « et, ajoute le sénéchal, il ne « l'oublia pas. »

Il trouva son royaume en bon état. Pendant son absence il n'avait été troublé que par les désordres des pastoureaux. On appela ainsi des hommes possédés d'un enthousiasme fanatique, qui saisit principalement les gens simples de la campagne, de petits cultivateurs, et surtout les bergers. Leur association commença par les exhortations véhémentes d'un nommé Jacob, natif de Hongrie, échappé des cloîtres de Cîteaux. Il prêchait la croisade, non, disait-il, aux gentilshommes et aux riches, dont Dieu rejetait l'orgueil, mais aux pauvres et aux petits, auxquels

Dieu avait réservé l'honneur de délivrer le roi et les lieux saints. La sainte Vierge et les anges lui avaient apparu et commandé de rassembler les fidèles pour la sainte expédition.

Bientôt le *maître de Hongrie*, ainsi l'appelait-on, fut environné de disciples, hommes de tous états, femmes et enfants, dont on fait monter le nombre à cent mille. Il leur distribua des drapeaux chargés de devises et de représentations de ses visions, leur donna des chefs, tous prédicateurs comme lui. Le sujet de leurs discours changea à mesure qu'ils se renforçaient. Après n'avoir parlé que de piété et de dévotion, ils se mirent à invectiver contre les moines, les chanoines, les évêques et la cour de Rome. Ils se donnaient la licence d'exercer, quoique laïcs, les fonctions du culte, confessaient, *dépeçaient* les mariages, les *refesaient*, accommodaient la morale chrétienne à leurs idées et à leurs intérêts; et ces intérêts étaient un libertinage affreux qui s'introduisit dans ce ramas d'hommes grossiers, ignorants et oisifs. Quand Jacob prêchait, il était environné de satellites, prêts à se jeter sur ceux qui oseraient le contredire. Un clerc eut cette hardiesse à Orléans. Il entreprit de réfuter le *maître :* pour toute réponse, un de ses disciples lui fendit la tête d'un coup de hache.

La régente toléra d'abord ces rassemblements de croisés, parce qu'elle n'y voyait que des secours qui se préparaient pour son fils. Jacob, à la tête de sa troupe, fut bien reçu dans Paris. En faisant les fonctions sacerdotales, il se décora dans l'église de Saint-Eustache des ornements pontificaux; il prêcha avec son arrogance ordinaire; et comme il était soutenu par la populace, les membres de l'université, plus savants que guerriers, dit Mézeray, et de plus intimidés par l'assassinat de quelques prêtres victimes de ces furieux, se barricadèrent dans leurs colléges, et ne durent leur salut qu'à cette prudente précaution.

Pareilles scènes se passaient à Amiens, à Orléans, à Bordeaux, et dans d'autres villes, où les lieutenants de Jacob, aussi bien accompagnés que leur général, exerçaient leur mission. Ces excès étonnèrent la régente. Elle se repentit de ne les avoir pas arrêtés dans le principe, et prit des mesures sages, les moins rigoureuses cependant qu'il fut possible, contre des fanatiques la plupart plutôt séduits que méchants. Blanche ordonna qu'on laissât passer, qu'on aidât même ceux qui voudraient s'embarquer, ou quitter le royaume de toute autre manière : on saisit les chefs, dont on ne fit que peu de ces exemples sanglants qui aigrissent plutôt les persécutés qu'ils ne les corrigent. Ce défaut de chefs, le besoin de vivres, le dégoût et l'ennui d'une vie errante, en rappelèrent beaucoup dans leurs demeures champêtres, où ils reprirent leurs travaux ordinaires. Ainsi s'écoula ce torrent, parce qu'on lui ouvrit un passage; et Louis, à son retour, n'en trouva que de faibles traces.

L'université lui causa quelque embarras. On peut se rappeler que les jacobins et les cordeliers, reçus dans son sein, à condition de ne point enseigner publiquement, ouvrirent leurs écoles quand l'université ferma les siennes, à l'occasion de l'excommunication de Philippe Auguste : l'interdiction de l'instruction, qui rendait oisifs une multitude d'écoliers, et faisait fermenter le mécontentement dans ces jeunes têtes, était, pour un corps enseignant, un grand moyen de soutenir ses priviléges, ou d'en obtenir du gouvernement, que cette suspension inquiétait. Si, dans ces temps de crise, les religieux continuaient de donner leurs leçons, l'université n'avait plus rien à espérer de cette interruption qui lui avait été quelquefois si utile. Elle fit donc un décret qui portait qu'aucun ne serait reçu dans son sein s'il ne s'obligeait par serment à obéir à ses statuts faits à ce sujet. Les religieux refusèrent de s'engager. Après bien des débats, l'affaire fut portée devant le pape, dont le tribunal était saisi d'une autre plus importante, en ce qu'elle touchait la discipline de l'église gallicane.

Les atteintes que les religieux men-

diants y portaient se connaissent par une bulle d'Innocent IV, donnée même avant les derniers troubles de l'université. « Pour garder les droits à chacun, dit le « souverain pontife, et spécialement aux « évêques et aux curés, qui sont la vraie « hiérarchie ecclésiastique, les réguliers « ne pourront point, aux jours de fêtes, « recevoir les séculiers à l'office divin, « ni à la confession, sans la permission « de l'ordinaire. Ils ne feront aucun ser- « mon chez eux pendant qu'on célébrera « l'office divin aux jours de fêtes dans « les paroisses, ni dans les autres égli- « ses, sans l'ordre des évêques et des cu- « rés des lieux. » Telle a toujours été la discipline de l'église de France. L'histoire ne doit pas la laisser ignorer. Dans ce procès sur la discipline se trouve souvent mêlée l'université, parce que, si les religieux en général se soumettaient à l'ordinaire, ceux qui étaient admis au doctorat se prétendaient, par ce titre, exempts de l'examen et de la juridiction épiscopale, quand ils voulaient confesser et prêcher. Il y eut sur ces matières, pendant six pontificats, plus de quarante bulles, atténuantes, confirmantes, explicatives, souvent contradictoires. Cette guerre de plume fut très-animée.

Les adversaires répandirent avec profusion les critiques, les satires, les personnalités aigres et mordantes. Le roi ne se mêla de ces querelles que pour adoucir les esprits; elles se seraient plus envenimées s'il avait fait agir l'autorité. Elles ne finirent point, mais s'assoupirent.

[1255-69] Les quinze années qui s'écoulèrent après le retour du roi présentent peu d'événements importants pour la postérité; mais les contemporains durent s'estimer heureux de vivre dans une période de temps qui fournissait peu de matériaux à l'histoire. Son silence est quelquefois le signe du bonheur. Il se rencontre néanmoins dans cet espace de temps des faits qui méritent d'être recueillis. Le premier est une conciliation entre les enfants de la comtesse de Flandre, Marguerite, fille de Baudouin, premier empereur de Constantinople, et veuve de Bouchard d'Avesnes et de Guillaume de Dampierre. Elle voulut partager de son vivant ses états aux enfants des deux lits. Jean d'Avesnes, partagé du Hainaut, crut apercevoir dans sa mère de la prédilection pour Guy de Dampierre, son frère, qui obtint la Flandre. Il s'en plaignit amèrement, et s'échappa contre elle en propos insultants. Le roi, invoqué dans cette discussion, que le sort des armes tenait encore en balance, termina le différend au désir de la mère, et ordonna que le griffon que les d'Avesnes portaient dans leurs armes, serait peint désormais sans langue et sans griffes. C'est un talent dans un prince de proportionner la peine à la faute; c'en est encore un de savoir adoucir la remontrance.

« Une femme de qualité, vieille et « fort parée, lui demanda un entretien « secret. Il la fit entrer dans son cabinet, « où il n'y avait que son confesseur, et « l'écouta aussi longtemps qu'elle vou- « lut. Madame, lui dit-il, j'aurai soin de « votre affaire, si de votre côté vous « avez soin de votre salut. On dit que « vous avez été belle; ce temps n'est plus, « vous le savez. La beauté du corps passe « comme la fleur des champs : on a « beau faire, on ne la rappelle pas. Il « faut songer à la beauté de l'âme, qui « ne se fane pas. Ayez soin de votre « âme, madame, et j'aurai soin de vo- « tre affaire. » L'historien qui rapporte ce fait présume que la coquette se corrigea.

Les officiers du comte d'Anjou avaient jugé en sa faveur un procès dans lequel un de ses vassaux réclamait un château qu'il prétendait lui appartenir. Le condamné appelle au roi. Le comte, indigné de sa hardiesse, le fait mettre en prison. Les plaintes de l'opprimé parviennent à Louis : il le fait mettre en liberté. Mais le plaignant n'avait pas d'argent pour suivre son procès; la crainte de désobliger le frère du roi lui fermait toutes les bourses, et en même temps le privait d'avocats. Louis lui en nomme un, lui avance de l'argent; et l'affaire scrupu-

leusement discutée, le comte est condamné, et l'appelant réintégré dans son château.

Une cause à peu près pareille suscita un procès par-devant le conseil du roi pour lui-même : il y était présent. Le possesseur de la terre en litige produisait, comme pièce probante, une charte revêtue de toutes les formes, et même du sceau; mais ce sceau était brisé et en partie effacé. Sur ce défaut, les conseillers étaient prêts à rejeter la pièce. Louis se fait apporter d'autres chartes du même temps, en confronte les sceaux avec celui qu'on présentait, remarque dans ces débris quelques restes qui lui en rendent l'authenticité probable, et se condamne lui-même.

On connaît son inflexible sévérité dans l'exercice de la justice; c'est pourquoi toute la cour tremblait pour la vie d'Enguerrand, baron de Couci, coupable d'un meurtre affreux. Il avait fait pendre, comme braconniers, deux jeunes gens de considération, qui s'exerçaient à tirer de l'arc dans une de ses forêts. Malgré les priviléges qu'il alléguait, le roi le fit enfermer dans la tour du Louvre et comparaître devant son tribunal. Couci, amené en sa présence, demanda qu'il lui fût permis, selon la coutume pratiquée à l'égard des barons, d'appeler auprès de soi ses parents pour prendre leur conseil. Tous ceux qui siégeaient avec le roi se levèrent et se joignirent à l'accusé comme parents. Louis l'était lui-même. Il demeura presque seul sur son tribunal, garni de trop peu de juges pour prononcer une sentence de mort. Il se laissa toucher par les prières de tant de personnes distinguées, et condamna du moins le coupable à la fondation de deux chapelles, où se ferait l'office pour le repos de l'âme des défunts; et il permit que, selon la loi des compensations, qui n'était pas tout à fait hors d'usage, le criminel rachetât sa vie par une somme de dix mille livres, qui fut employée à bâtir l'hôpital de Pontoise.

Cet Enguerrand était frère puîné et héritier de Raoul de Couci, blessé mortellement à la bataille de la Massoure, et le héros d'une tragique aventure qui a exercé la verve de nos poëtes. On doit se rappeler que chaque chevalier avait une *dame de ses pensées*, à laquelle il rendait des soins respectueux : mais la retenue des chevaliers, si vantée, n'était pas toujours telle, qu'on ne pût quelquefois la suspecter. Raoul de Couci s'était dévoué au servage de Gabrielle de Vergy, épouse du seigneur de Fayel, qui prit de l'ombrage de cet attachement. Raoul sentant sa mort inévitable et prochaine, appelle son écuyer, lui donne une lettre, lui ordonne de la porter, avec son cœur, renfermé dans un vase, et de remettre l'un et l'autre à la dame de Fayel. L'écuyer, revenu de la terre sainte, et rôdant autour du château pour s'acquitter de sa commission, est rencontré par le mari. Il lui arrache la lettre et le vase, livre le cœur à son cuisinier pour en faire un ragoût qu'il savait plaire à sa femme, la regarde avec une maligne joie se repaître de ce mets affreux, et lui montre ensuite la lettre et le vase. Pendant que Gabrielle lit, son visage se couvre d'une sombre tristesse, avec toutes les marques d'un désespoir concentré, et sans éclater en plaintes et en reproches, elle dit : « Puisque j'ai mangé une si noble viande, « et que mon estomac est le tombeau « d'une nourriture si précieuse, je n'y « en mêlerai jamais d'autre. » Elle s'enferme dans son appartement, et se laisse mourir de faim.

Il y a peu de règnes pendant lesquels la paix avec l'Angleterre ait été aussi soutenue que pendant celui de Louis IX; mais on peut douter s'il ne l'acheta pas un peu cher. Contre l'avis de son conseil, la seule fois, dit-on, qu'il s'en était écarté, il rendit à Henri III, roi d'Angleterre, le Limousin, le Quercy, le Périgord, qui avaient été confisqués sur Jean Sans-terre. Il ajouta la promesse de l'Agénois et de la Saintonge, si Alphonse, son frère, mourait sans enfants. Il est vrai que Henri, sans doute en reconnaissance de si beaux dons, donna à l'hommage qu'il fit au roi de France un éclat auquel

le vassal ne se prêtait pas volontiers dans ces sortes de cérémonies. Il se prosterna devant le trône de Louis, avec ses enfants, se reconnut son homme lige, lui prêta serment de fidélité, se mit sous sa protection; et un des fils du roi étant mort, il aida lui-même, comme les autres princes, à porter son corps à la sépulture. On a blâmé cette générosité de Louis, dont il donna dans le temps des raisons assez mauvaises en politique, comme le scrupule de retenir des biens dont la confiscation lui paraissait avait été injuste, et le désir de se procurer par là une paix constante avec l'Angleterre : mais c'était faire affront à la cour des pairs, qui avait prononcé cette confiscation apres mûre délibération sous Philippe Auguste; et c'était aussi un mauvais moyen d'éviter la guerre, que d'augmenter le territoire et par là les forces et la puissance d'un ennemi déjà si redoutable.

Il n'y a pas de services que Louis, toujours généreux à l'égard de Henri, ne se soit empressé de lui rendre. Celui-ci avait établi gouverneur dans les provinces situées en France, et avec tous les pouvoirs de vice-roi, Simon de Montfort, comte de Leicestre par sa mère, beau-frère de Henri, dont il avait épousé la sœur, et le plus jeune des fils du fameux Simon qui avait commandé la croisade contre les Albigeois. Leicestre en avait usé dans son gouvernement de manière à soulever les seigneurs les plus puissants du pays. Sur les plaintes qu'ils formèrent, le comte passe en Angleterre pour se justifier près de Henri; mais ce fut avec une hauteur et une arrogance faite pour blesser son maître, lors même qu'il eût été innocent. De là entre eux une haine dont chacun saisit toutes les occasions de donner à l'autre des preuves. Celle de Leicestre fut favorisée par les circonstances. L'Angleterre était alors dans toute l'ardeur d'une discorde civile entre le prince et les barons, à l'occasion de diverses chartes de liberté, accordées et révoquées tour à tour par le faible monarque. Le comte fomente les mécontentements, obtient un éclat, lève des troupes, attaque celles que lui oppose son souverain, les dissipe, et parvient à s'emparer de la personne de Henri et de celle de son fils Édouard. C'est dans ces occurrences malheureuses que plus d'une fois l'arbitrage de Louis fut réclamé également par le prince et par les barons. Il s'employa avec zèle à les accorder, mais il ne put y réussir; et de leurs transactions avec lui il ne demeura que le témoignage, si honorable pour Louis, d'avoir été jugé par tous les partis assez juste et assez impartial pour les accommoder en effet.

Louis porta le même esprit de conciliation dans des différends survenus entre les comtes de Châlons et de Bourgogne; entre ceux-ci et Thibault V, comte de Champagne et roi de Navarre; entre les comtes de Bar et de Luxembourg. Les politiques de son conseil le blâmaient de son empressement à pacifier. Ne vaudrait-il pas mieux, disaient-ils, les laisser se battre entre eux, pour profiter ensuite de leur affaiblissement? « Si je suivais « vos avis, leur répondit-il, je serais « privé de la grâce de Dieu, qui me com« mande d'accorder les querelles entre « les princes chrétiens, et je perdrais « la bienveillance de mes voisins, les« quels s'apercevant de ma malice, se « joindraient pour m'attaquer, et me « trouvant abandonné de Dieu, ils me « vaincraient aisément. »

Ainsi Dieu, le désir de lui plaire, la crainte de l'offenser, étaient toujours dans sa bouche et dans son cœur. Cette disposition habituelle ne pouvait exister sans des élans de dévotion qui paraîtraient fort étranges dans notre siècle, puisqu'ils parurent tels dans le sien. Il eut dessein de se faire moine. Ce ne fut pas une simple velléité, mais une résolution si bien prise, que la reine, ses enfants, son confesseur lui-même, eurent beaucoup de peine à le faire revenir de cette idee. Cependant ce même homme qui croyait devoir sacrifier jusqu'à sa liberté à la religion, était ferme contre les abus qu'on prétendait autoriser des lois de l'église. Les excommunications etaient

alors très-fréquentes, et si ordinaires, que les personnes frappées des foudres de l'église ne s'embarrassaient plus de se faire absoudre, ni par conséquent de réparer les torts pour lesquels elle avaient encouru les censures. Les évêques se plaignirent au roi de cette négligence, et le prièrent de forcer les excommuniés à se faire absoudre dans l'année. Louis voulut bien s'y engager, mais à condition que ses juges examineraient si l'excommunication était justement prononcée. Cet arrangement ne plut pas aux évêques. « Mais, leur dit le monarque, voilà le « duc de Bretagne qui avait été excom- « munié par l'évêque de Nantes; sept ans « après, l'excommunication a été décla- « rée à Rome indûment fulminée. Si j'a- « vais forcé le comte à la faire lever dans « l'année, je l'aurais injustement engagé « à des satisfactions qu'il ne devait pas. » Les évêques retirèrent leur requête. Jamais S. Louis ne permit que la juridiction ecclésiastique empiétât sur la royale, et il eut toujours grand soin de contenir la première dans ses justes bornes.

On remarque cette attention dans son code intitulé, *Établissements de S. Louis*. Il ne parut qu'un an avant sa mort; mais c'est l'ouvrage de toutes les années pacifiques de son règne, le fruit du travail de personnages d'une habileté et d'une probité reconnues, chargés de surveiller la conduite des juges et l'exercice de la police. Il prenait ce soin lui-même. On trouve dans ces institutions des règlements pour le commerce, auquel les voyages d'Asie avaient donné quelque activité. S. Louis s'y est appliqué surtout à débrouiller le chaos des lois féodales et à assurer les propriétés : il fixe les ressorts des juridictions, les causes ou délits dont la connaissance leur est attribuée, le droit d'appel, depuis le seigneur châtelain jusqu'au souverain; par là il a préparé l'affranchissement des bourgeois des villes, et donné lieu à la formation de ce qu'on a appelé depuis le *tiers état*. Le vagabondage est sévèrement défendu; des patrouilles réglées sont ordonnées dans les campagnes et sur les chemins, et les habitants des lieux où un crime s'est commis en sont rendus responsables.

Comme les asiles étaient sacrés, et leur inviolabilité réputée tenir à la religion, Louis ne les abolit pas; il défendit, au contraire, que les criminels fussent pris dans l'église : mais il ordonna que le clergé les mettrait dehors, et que s'il ne les chassait pas, les officiers royaux pourraient les aller prendre jusqu'au pied des autels. Les péages très-fréquents, qui gênaient la communication, furent ou retranchés ou supprimés. Il fut défendu au juge d'acheter des biens dans l'étendue de sa juridiction. La peine du talion fut proscrite, sans distinction d'états ni des personnes. Le roi donna plus de force et d'authenticité aux lois déjà faites pour suspendre les guerres particulières pendant quelques jours de la semaine; il prit même assez d'empire sur la coutume pour les faire cesser des semaines entières, qu'on appelait *les semaines le roi*.

S'il ne put abolir les duels judiciaires, il fit du moins observer les lois rigoureuses de ces combats, lois bien capables de les rendre moins fréquents, en portant d'avance la terreur et l'effroi dans le cœur des champions. Avant qu'il leur fût permis de combattre, ils subissaient un interrogatoire sévère, accompagné d'exhortations et de serments. On récitait solennellement sur eux l'office des morts, comme s'ils n'en devaient pas revenir, et on les avertissait que le vaincu serait traîné hors de la lice par les pieds, et attaché au gibet. Pendant ces lugubres cérémonies, la réflexion pouvait amener le repentir ou le désistement. S'ils persistaient, les juges du camp donnaient le signal, après qu'on leur avait répété la funeste sentence d'être traîné par les pieds et pendu, sentence qui devait être exécutée sur le mourant comme sur le mort, car il pouvait arriver que le vaincu ne fût que blessé. Ceux qui se louaient pour ces sortes de combats subissaient, sans grâce, le sort destiné à leurs commettants. On l'avait

ainsi réglé, de peur que l'assurance d'être exempts du dernier supplice ne les disposât à ne point employer tous leurs efforts contre l'adversaire avec lequel ils se seraient arrangés d'avance. Ces sortes de combats se prescrivaient judiciairement, non-seulement pour venger des affronts ou des violences personnelles, mais encore pour obtenir la possession disputée de terres, seigneuries, ou autres propriétés.

Les *semaines le roi* furent très-utiles à Charles d'Anjou, frère de Louis, pour la conquête de Naples et de la Sicile. Depuis longtemps les empereurs et les papes ne cessaient d'attiser le feu d'une guerre acharnée, dont le terme semblait être la destruction des uns ou des autres. Les princes de la maison de Souabe, qui occupaient le trône impérial, avaient encore irrité le dépit des papes par une alliance qui, leur donnant Naples et la Sicile, avait considérablement accru leur puissance en Italie. Frédéric II, l'un des princes les plus illustres que l'Allemagne ait eus pour chefs, avait été, pour cette raison, plus en butte qu'aucun autre, soit aux menées sourdes, soit aux agressions découvertes des souverains pontifes. Il avait soutenu leurs attaques avec vigueur : mais s'il en sortit avec gloire, les fatigues qui en furent inséparables abrégèrent de beaucoup sa carrière. Conrad IV, son fils, digne par son énergie de remplacer un tel père, en eut une bien plus courte encore. A peine il était sur le trône, que par le crime de Mainfroi, son frère naturel, le poison vint trancher ses jours. Il laissa pour héritier de ses états et de ses dangers un fils encore au berceau, connu sous le nom de Conradin.

Le pape Urbain IV, comme seigneur suzerain du royaume de Naples, se déclare tuteur de cet enfant, et à ce titre se met en possession de ses états. Mainfroi prend la même qualification, et s'en autorise pour chasser l'armée du pape, qui fait en vain prêcher une croisade contre lui. Il bat les croisés qu'on lui oppose; et victorieux de toutes parts, il dépouille un masque dont il n'a plus besoin, et se fait poser la couronne sur la tête. Urbain, dans l'impuissance de conserver le patrimoine de son pupille, avisant aux moyens d'en priver au moins l'usurpateur, se croit autorisé à disposer d'un royaume dont il est suzerain, et l'offre en conséquence à Charles, frère de S. Louis, comte d'Anjou de son chef, et de Provence par sa femme. Sourd aux conseils généreux et timorés de son frère, Charles accepte l'offre en 1265, passe en Italie, est couronné à Rome, puis entre dans la Pouille, à la tête d'une nouvelle armée de croisés. Il rencontre Mainfroi près de Bénévent, lui livre bataille, et le défait. Mainfroi même est tué dans la mêlée, et laisse une fille nommée Constance, qu'il faut remarquer, en ce que, mariée alors à Pierre le Grand, roi d'Aragon, elle lui porta des droits que nous verrons se réaliser sous peu, et d'une manière bien tragique pour les Français.

Charles d'Anjou, devenu roi de Sicile par la mort de Mainfroi, tarda peu à avoir un nouvel ennemi à combattre. Conradin, à la tête d'une armée d'Allemands, que ses grâces, sa jeunesse et ses malheurs avaient attachés à sa fortune, venait reconquérir l'héritage de ses pères. Mais que pouvait une expérience de seize ans contre un prince consommé dans l'art de la guerre? Les deux armées se rencontrèrent à Aquila dans l'Abruzze. Celle de Conradin, victorieuse au premier choc, s'étant débandée pour piller le camp de Charles, fut chargée par une troupe de Picards, qui la défit entièrement. Conradin échappa à ce désastre; et il était près de s'embarquer et de se dérober à toutes les poursuites, lorsqu'il fut arrêté et livré à Charles, qui remit à un tribunal composé de juges de toutes les parties du royaume à prononcer sur le sort du jeune prince. Mais cet appareil de justice et d'impartialité n'avait été imaginé que pour sauver des apparences trop odieuses. Ce jeune héros, dont le crime avait été de se com-

mettre aux hasards de la guerre pour réclamer les droits les plus légitimes, fut jugé digne de mort. La sentence fut exécutée publiquement à Naples : et ce fut la main du bourreau qui, en 1268, éteignit cette illustre maison de Hohen-Stauffen, ou de Souabe, qui avait donné à l'Allemagne six des plus grands empereurs qui l'aient gouvernée.

Des historiens ont prétendu excuser le roi de Naples, en disant que la vie de Conradin aurait été la mort de Charles. Affreuse politique, qui punit par un supplice présent un mal qui pouvait ne pas arriver ! Ce Charles s'est montré sur le trône soupçonneux, dur, tyran sombre, haï de ceux mêmes qui l'y avaient placé. Plusieurs revinrent en France, d'autres s'établirent dans la conquête, et ce fut la seconde fois que les Français donnèrent des maîtres à cette partie de l'Italie : deux cent vingt ans auparavant ils l'avaient soumise, conduits par les fils de Tancrède de Hauteville, connus sous la dénomination de rois normands.

On voit par là que le Français n'a besoin que d'être conduit pour tenter les choses les plus difficiles; de même, tranquille dans ses foyers, il déploie une égale ardeur pour les sciences et les arts, quand il a l'exemple d'un prince qui les aime et qui les protége : tel fut Louis IX. Les savants, comme nous l'avons déjà dit, trouvaient auprès de lui un accueil favorable, des distinctions flatteuses, des encouragements et des récompenses. Outre ses bienfaits à l'université de Paris, il en créa une à Bourges, augmenta celle de Toulouse, fit des dons importants à la Sorbonne, et la rendit dépositaire de livres très-précieux pour le temps, et qui ont commencé sa bibliothèque. Il est à remarquer que les premiers de nos poëtes et de nos historiens qui ont écrit en français, Guillaume de Lorris et Villehardouin, vivaient pendant son règne. On croit que ce fut lui qui engagea Vincent de Beauvais, dominicain célèbre, à écrire le *Miroir historial,* que nous avons encore. Aux fondations littéraires il ajouta des fondations pieuses; la sainte Chapelle, divers hôpitaux, et entre autres celui des Quinze-Vingts, et des couvents pour les dominicains, pour les cordeliers et pour les carmes. Ses faveurs tombaient avec profusion sur tous ces ordres. Il a fait des dépenses considérables en châsses, bijoux et ornements pour les monastères de Saint-Denis et d'autres églises. Louis savait qu'on le blâmait de ces prodigalités; mais il répondait : « Si argent projetois en piafes « et ribauderies, cil qui se deult ne m'af- « foleroit mie. » (Si j'employais mon argent en faste et en débauches, tel se plaint de moi, qui se garderait alors de me blâmer.)

On ne doit pas mettre au nombre des générosités répréhensibles ce qu'il dépensait pour l'éclat du trône et la solennité des fêtes qu'il rendait nationales. Le peuple montra la part qu'il prenait à la satisfaction du souverain dans les réjouissances qui eurent lieu lorsqu'il maria sa fille Élisabeth à Thibault II, roi de Navarre, et son fils aîné, Philippe, avec Isabeau d'Aragon. Lorsqu'il fit chevalier ce même Philippe, et Robert, son neveu, fils de Robert, son frère, tué à la Massoure, tout Paris fut tapissé, et ses habitants se livrèrent à cette vraie joie qui caractérise l'affection. Aussi Louis, touché de ces marques d'attachement, disait dans une effusion de tendresse à Philippe, son fils, qui devait lui succéder : « Beau fils, je te prie que te fasses « aimer du peuple de ton royaume; car « vraiment j'aimerois mieux qu'un Écos- « sois vînt d'Écosse, ou quelque lointain « étranger, qui gouvernât bien et loyau- « ment, que tu te gouvernasses mal à « point et en reproche. »

[1269] Entre les actions sages dont nous avons parlé, la malignité humaine, la jalousie secrète qu'elle excite contre ceux qu'un grand mérite élève au-dessus des autres, ont cherché une erreur de jugement, une faute grave en politique; et malheureusement la sévérité de l'histoire présente l'une et l'autre dans la

seconde croisade de S. Louis, la huitième et la dernière de toutes. Miné par les maladies, si exténué, qu'à peine pouvait-il revêtir sa cuirasse et charger sa tête de son casque, le pieux roi méditait toujours la guerre contre les infidèles; mais où porter ses armes? En Palestine? Les chrétiens y étaient si affaiblis, qu'on désespérait d'y pouvoir trouver un port. En Égypte? Mais elle était passée sous le sceptre du redoutable Bondochar ou Bibars, général habile, dont la célébrité remontait à la journée de la Massoure, et dont les armes, depuis qu'il était soudan, avaient également été funestes aux chrétiens, aux Sarrasins et aux Tartares; d'ailleurs despote absolu, dont les ordres s'exécutaient avec autant de célérité que de rigueur. Sur un simple soupçon, il avait fait, en un seul jour, massacrer quatre-vingts émirs, ses compagnons d'armes et les instruments de sa grandeur.

Le secret était l'âme de son gouvernement; il ne voulait être ni reconnu dans ses courses ou promenades, ni deviné dans ses projets. Un malheureux le rencontrant dans une de ces circonstances, descend de cheval et se prosterne selon la coutume; il le fait pendre pour l'avoir décelé. Un de ses premiers émirs, instruit qu'il médite un pèlerinage à la Mecque, vient le prier de le mettre du voyage : Bondochar ordonne qu'on lui coupe la langue dans la place publique. Pendant l'exécution, un héraut criait : « Tel est le supplice que « mérite un téméraire qui a osé sonder « les secrets du soudan. »

Outre la prudence qui défendait d'attaquer un prince qui savait si bien obtenir l'obéissance, il se présenta une autre considération qui détourna de l'Égypte. Omar, roi de Tunis, entretenait avec le monarque français une intelligence secrète, dont on ignore le but et le motif. On présume que c'était de la part du Tunisien le désir d'établir le commerce entre ses sujets et les Français. L'adroit Africain connaissant la passion du monarque, faisait entrevoir dans la négociation qu'il embrasserait volontiers la religion chrétienne, s'il le pouvait sans trop s'exposer. « Oh! s'écriait « Louis, si j'avais la consolation de me « voir le parrain d'un roi mahométan! » Il se persuada donc qu'il n'était question que d'aider la foi de l'Africain; l'entreprise cependant n'était pas dénuée de tout moyen de tirer parti du plan, que le zèle trop confiant de Louis revêtait à ses yeux de trop grands avantages. Si le prosélyte trompait, on attaquerait sa capitale, qu'on savait pleine de richesses. Elles serviraient à la conquête de la terre sainte; la possession de Tunis interromprait les habitudes entre les Maures d'Afrique et ceux d'Espagne, priverait les Africains des vivres et des munitions qu'ils tiraient des Espagnols, rendrait la mer libre aux croisés pour les recrues et autres secours qu'on leur enverrait de France. Toutes ces raisons étaient fortement appuyées par Charles, roi de Naples. Il promettait une armée pour cette expédition, et comptait la composer des mécontents de son royaume, qui étaient en grand nombre, Français et autres. Outre le plaisir de s'en débarrasser, il espérait qu'après les avoir jetés sur cette plage, ils y formeraient des établissements qui demeureraient dans sa dependance, et mettraient ses côtes à l'abri des incursions barbaresques. Par tous ces motifs, dont celui qu'on fondait sur la confiance dans la bonne foi d'Omar était assez chimérique, on se détermina pour Tunis.

Le roi fit son testament, dans lequel il confirma les dispositions déjà faites en faveur de ses enfants : à Philippe, l'aîné, sa couronne; à Jean, dit Tristan, Crespy, et ce qu'on a appelé depuis le comté de Valois; à Pierre, le comté d'Alençon et le Perche; à Robert, qui a été la tige des Bourbons, le comté de Clermont en Beauvoisis. Les filles avaient eu leur dot en se mariant : Élisabeth, au roi de Navarre; Blanche, à Ferdinand de la Cerda, heritier de Castille, comme aîné d'Alphonse X, l'Astronome, mais dont les enfants, à la mort de leur aïeul, fu-

rent privés de leurs droits par Sanche IV, leur oncle; Marguerite, au duc de Brabant; Agnès, la dernière, trop jeune pour être mariée, eut dix mille livres, et épousa ensuite Robert II, duc de Bourgogne. Le testament contenait des legs immenses pour les pauvres, les hôpitaux et les églises. Il offrit la régence à Marguerite, son épouse; à son refus, il nomma Matthieu, abbé de Saint-Denis, et le sire de Nesle, deux hommes très-estimés.

[1270] Les préparatifs qu'on lui voyait faire n'excitaient pas un grand zèle. Le mauvais succès de sa première croisade diminuait, s'il n'ôtait pas entièrement la confiance pour celle-ci. Beaucoup de seigneurs désiraient s'en dispenser sous différents prétextes. Joinville lui-même, le confident, et on peut dire l'ami de Louis, pressé, sollicité, s'excusa sur ce qu'il était attaqué de la fièvre. « Venez, « lui répondit le roi, nous avons ici des « physiciens qui vous guériront aussi « bien que les vôtres. » Le sénéchal ne se laissa point gagner. Le monarque voyant ses démarches pareillement inutiles auprès de beaucoup d'autres, imagina une ruse.

Il écrivit secrètement au pape de lui envoyer un légat pour l'exhorter lui-même au saint voyage. Simon de Brie, cardinal de Sainte-Cécile, vint accompagné d'ambassadeurs du Levant. Dans un parlement tenu à Paris, il fit une harangue pathétique sur l'obligation imposée à tout chrétien de secourir ses frères opprimés. Louis, de qui venait la proposition, reprit publiquement la croix qu'il n'avait jamais quittée. Il la fit prendre aussi à ses trois fils, Philippe, son aîné, Jean Tristan, comte de Valois, et Pierre, comte d'Alençon; à Alphonse, son frère, comte de Toulouse; à son gendre Thibault, roi de Navarre; et à Robert, son neveu, fils de Robert, son frère, comte d'Artois. Il obtint aussi le même engagement du comte de Flandre, du duc de Bretagne, des Montmorency, Montpensier, Laval, et autres principaux seigneurs du royaume. L'enthousiasme gagna même au dehors. Édouard, fils du roi d'Angleterre, leva de belles troupes, moyennant trente mille marcs d'argent que Louis lui prêta. Le prince engagea pour cela une partie de la Gascogne, quoique le roi lui offrît cette somme en pur don. Les jeunes princes emmenèrent leurs épouses, plusieurs seigneurs les imitèrent; et ce cortége, moitié pieux, moitié galant, sous un roi austère, qui n'avait en vue que la religion, partit de Marseille sur la fin de mars, temps peu propre à commencer une expédition dans un pays où on allait trouver des chaleurs ardentes et des sables brûlants.

Aussi le premier soin fut-il de mettre à l'abri de l'excès du chaud les princesses, leur suite, les hôpitaux, et tous ceux qui n'étaient pas propres à la guerre. On trouva une vallée rafraîchie par des ruisseaux, et ombragée d'arbres, où on les plaça. L'armée entière débarqua à trois lieues de Tunis, et y campa. Louis envoya avertir Omar de son arrivée, et lui rappeler sa promesse pour le baptême. Omar répond qu'il ira le recevoir à la tête de cent mille hommes. C'était une escorte trop forte pour une cérémonie. Le roi donna ordre d'attaquer le port, où il voulait mettre ses vaisseaux, qui n'étaient pas en sûreté dans la baie. Malgré une grande résistance, il fut pris, ainsi qu'un fort qui le défendait, et la ville aussitôt assiégée. Elle était si bien munie de gens de guerre, qu'il y avait peu d'espérance de la prendre autrement que par famine. Les assiégeants y travaillèrent en ravageant les dehors; mais ils ressentirent la disette d'eau et de fourrages avant de la faire souffrir aux assiégés.

L'air étouffant et les exhalaisons pestilentielles des marécages commencèrent à répandre des maladies dans l'armée, le flux de sang, les fièvres chaudes, la dyssenterie. Pour avoir une plus grande facilité à se fournir d'eau douce et à se procurer un air frais, l'armée alla camper au-dessous de Carthage. Il y avait un château qu'on disait rempli de vivres et de toutes sortes de rafraîchissements; les

Français s'en emparèrent de vive force, et n'y trouvèrent presque rien. Ils étaient sans cesse harcelés par les Africains, les battaient à la vérité, mais se ruinaient par leurs victoires. Le siége, que continuaient des corps détachés de l'armée, n'avançait pas. L'inquiétude se joignit à ces maux, on craignait de voir paraître à tout moment dans le camp de l'ennemi un grand secours que le soudan Bondochar avait promis à Omar. De sorte qu'il fut résolu que Louis attendrait son frère Charles, qu'on savait être parti de Sicile, et qu'on ne tenterait rien avant son arrivée, mais qu'on resterait renfermé dans un camp bien palissadé.

Ce repos forcé enhardissait les Maures. Ils assiégèrent le camp à leur tour, et fatiguèrent jour et nuit les malheureux soldats, mal nourris, et épuisés par des travaux continuels et les maladies. La contagion se répandit, elle atteignit les chefs. Ils mouraient en grand nombre, ou de leurs blessures, ou de la malignité de l'air. On compte que l'armée diminua de moitié en un mois. Le légat du pape et Tristan moururent. Philippe était languissant d'une fièvre quarte, et Louis lui-même fut attaqué d'un flux de sang et d'une fièvre violente qui l'étendit sur son lit de mort.

Il en vit les approches avec la confiance d'un chrétien et la sérénité d'un sage. Il appela auprès de lui les principaux de son armée. « Mes amis, leur dit-il, j'ai « fini ma course. Ne me plaignez pas. « Il est naturel, comme votre chef, que « je marche le premier. Vous devez tous « me suivre. Tenez-vous prêts au voya- « ge. » Il leur fit ensuite une exhortation sur leurs devoirs de guerriers, défenseurs de la religion, adorateurs de la croix qu'ils portaient, qu'ils devaient bien prendre garde de déshonorer par une vie licencieuse. Il tâcha aussi de raffermir leur courage par l'espérance du secours prochain que Charles, son frère, leur amenait. Puis tendant la main à son fils, et le serrant tendrement, il lui dit : « Aime Dieu de tout ton cœur. Sois « doux et compatissant pour les pauvres. « Soulage-les tant que tu pourras. Ne « mets sur ton peuple de tailles et de « subsides que les moins onéreux qu'il « sera possible, et seulement pour les « affaires très-pressantes. Recherche la « compagnie des prudents, fuis les mau- « vais. Ne souffre pas que personne « dise devant toi des paroles de médi- « sance ou d'impiété. Fais justice, mon « fils, à toi et aux autres. Tiens ta pro- « messe. Si tu as le bien d'autrui, rends- « le promptement. Conserve la paix. Si « tu es forcé à la guerre, ménage le « malheureux peuple. Aime-le, mon « cher fils. Veille sur les juges, et infor- « me-toi souvent de la manière dont ils « rendent la justice. » Il finit en le priant de l'aider par prières, messes, oraisons et aumônes par tout le royaume. « Je « te donne telle bénédiction que jamais « père peut donner à son fils, priant « Dieu qu'il te garde de tous maux, et « principalement de mourir en péché « mortel. » Il reçut ensuite pieusement les sacrements, se fit étendre sur la cendre, prit la croix, la posa sur sa poitrine, ferma les yeux, et rendit l'âme sans effort, en prononçant ces paroles du psaume 5 : « J'entrerai dans votre « maison, et je vous adorerai dans vo- « tre saint temple. »

A peine avait-il expiré, que la mer se couvrit de vaisseaux pavoisés, ornés de banderoles, d'où partaient une musique bruyante et des cris de joie. C'était l'armée de Sicile qui arrivait. Charles, étonné de n'entendre pas répondre à ses démonstrations d'allégresse, alarmé de ne voir sur le rivage que des signes de désolation, se jette dans une barque, arrive, va à la tente royale, voit son frère, dont le visage respirait encore la douceur et la bonté. Il se précipite sur ce corps inanimé avec tout l'abandon du plus sincère attachement, le presse entre ses bras, et l'arrose de ses larmes. Tout le camp retentissait de soupirs et de sanglots. La perte était commune. Princes, seigneurs, chevaliers, soldats, confondus ensemble, pleuraient également un bon roi, un brave guerrier,

qui leur était ravi dans une terre étrangère, au moment des plus grands périls. La vénération générale a donné à Louis IX le titre de *Saint*, que l'église lui a confirmé.

Le président Hénault remarque deux hommes dans S. Louis, l'homme public et l'homme privé. « Ce prince, dit-il, « d'une valeur éprouvée, n'était coura-« geux que pour de grands intérêts. Il « fallait que des objets puissants, la jus-« tice ou l'amour de son peuple, exci-« tassent son âme, qui hors de là « semblait faible, simple et timide. C'est « ce qui faisait qu'on lui voyait donner « des exemples du plus grand courage, « quand il combattait les rebelles, les « ennemis de son état, ou les infidèles; « c'est ce qui faisait que tout pieux qu'il « était, il savait résister aux entreprises « des papes et des évêques, quand il pou-« vait craindre qu'elles excitassent des « troubles dans son royaume; c'est ce qui « faisait que sur l'administration de la « justice, il était d'une exactitude digne « d'admiration. Mais quand il était ren-« du à lui-même, quand il n'était plus « que particulier, alors ses domestiques « devenaient ses maîtres; sa mère lui « commandait, et les pratiques de la « dévotion la plus simple remplissaient « ses journées. A la vérité, toutes ces « pratiques étaient ennoblies par les ver-« tus solides, et jamais démenties, qui « formèrent son caractère. »

On ne retranchera de ce portrait, qui paraît fidèle, que l'imputation d'avoir laissé ses domestiques devenir ses maîtres. Jamais S. Louis n'eut de favoris. Il était bon avec ceux qui le servaient dans son intimité, mais jamais dominé par eux; nous remarquerons même que dans ses dernières leçons à son fils, il lui donna ce conseil : « Sois libéral avec « tes serviteurs, mais garde ta gravité « avec eux. »

Il mourut le 25 août, à cinquante-cinq ans, la quarante-quatrième année de son règne. Marguerite, son épouse, lui survécut quinze ans. Son éloge peut être renfermé dans cette remarque, qu'elle rendit heureux celui qui aurait voulu ne vivre et ne régner que pour le bonheur des autres. Si l'on eut à reprocher à S. Louis des fautes et des faiblesses, il faut reconnaître qu'il a eu toutes les vertus et aucun vice : éloge qui ne convient à presque aucun des personnages que l'histoire propose à l'estime et à la vénération publique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

§ III. DE L'AN 50 AVANT J. C. A L'AN 260 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis l'achèvement de la conquête du pays par Jules César, jusqu'aux premières incursions qu'y tentèrent les Francs.

§ IV. DE L'AN 260 A L'AN 420 DE J. C.

Histoire des Gaules depuis les premières incursions des Francs dans ce pays, jusqu'à l'établissement définitif qu'ils y formèrent sous Pharamond, leur premier roi.

—

420 — 752.

§ I. 420 — 481.

Les quatre premiers rois français; progrès des Francs dans le nord des Gaules; chute de l'empire d'Occident.

§ II. 481 — 562.

Clovis, premier roi chrétien; extension des Francs dans le midi de la Gaule; leur conversion; lois de Clovis.

§ III. 511 — 562.

Les quatre fils de Clovis; leurs divisions et leurs crimes.

§ IV. 562 — 628.

Les quatre fils et les petits fils de Clotaire I, fils de Clovis; rivalité funeste de Frédégonde et de Brunehaut.

§ V. 628 — 691.

Commencement de la puissance des maires du palais sous Dagobert I, fils de Clotaire II, sous son fils et sous ses petits-fils.

§ VI. 691 — 752.

Puissance absolue des trois maires du palais, Pepin de Heristal, Charles-Martel, son fils, et Pepin le Bref, son petit-fils, sous les derniers rois fainéants.

---

752 — 987.

§ I. 752 — 877.

Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe non interrompue de ses quatre premiers rois.

§ II. 877 — 936.

Commencement de la décadence des Carlovingiens, et interruption de la succession directe, etc.

§ III. 936—987.

Retour à la famille et à la succession directe des Carlovingiens.

—

987 — 1793.

TROISIÈME RACE, DITE DES CAPÉTIENS. 209

987 — 1328.

CAPÉTIENS DIRECTS.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.











